

(1)

(N° 181.)

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

SÉANCE DU 7 MAI 1880.

CHEMINS DE FER.

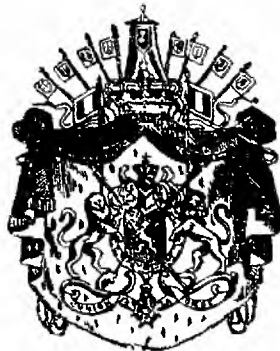
POSTES. — TÉLÉGRAPHES. — MARINE.

COMPTE RENDU DES OPÉRATIONS PENDANT L'ANNÉE 1879.

RAPPORT

PRÉSENTÉ

AUX CHAMBRES LÉGISLATIVES PAR M. LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS.



BRUXELLES,

FR. GOBBAERTS, IMPR. DU ROI, SUCCESSEUR D'EM. DEVROYE,
RUE DE LA LIMITE, 21.

1880

(11)

N° I. — Chemins de fer exploités par l'Etat. — Chemins de fer concédés,

CHEMINS DE FER EXPLOITÉS PAR L'ÉTAT.

Lignes construites par l'État : (1)

Anvers à Douai (section d'Alost à Londerzeel) (2)	20,646	"	"	"	20,646	20,646	
Ath à Saint-Ghislain (2)	18,502	"	"	"	18,502	18,502	
Athus à la Meuse (section d'Athus à Florenville et d'Athus à Gorey) (3)	46,394	"	850	"	47,244	47,244	
Baton à Ath	17,666	"	"	"	17,666	17,666	
Boom à Hoboken (2)	9,927	"	"	"	9,927	9,927	
Braine-le-Comte à la frontière française, vers Valenciennes	50,392	"	"	50,392	"	50,392	
Bruxelles à Anvers, y compris les embranchements	52,804	"	4,529	4,885	57,333	57,333	
— à Louvain, par Cortenbergh	23,908	"	"	23,908	4,885	23,908	
— à Luttre	38,478	"	"	38,478	"	38,478	
— à Namur, par Braine-le-Comte et Charleroy, y compris les embranchements	107,945	1,503	"	1,011	107,945	2,514	110,459
— Ceinture avec raccordement vers la ligne de Bruxelles à Luttre	8,354	"	616	"	8,970	"	8,970
Charleroi-Ceinture (section de Jumet-Drulotte à Masses-Diarbois) (2)	"	"	"	3,362	"	3,362	3,362
Contich à Liège	"	6,567	"	"	"	6,567	6,567
Frameries à Chimay et extensions (sections de Courcelles-Fosses à Luttre et de Buvrinnes-Mont à Fauroux), avec courbes de Buvrinnes et de Peissant (2)	"	17,363	"	"	"	17,363	17,363
Gand à la frontière, par Mouscron, et Mouscron à Tournay	76,101	"	"	"	76,101	"	76,101
— Ceinture	8,706	"	612	"	9,318	"	9,318
Gemboux à Jemeppe-sur-Sambre (2)	"	14,146	"	"	"	14,146	14,146
Liège-ceinture	3,804	"	"	"	3,804	"	3,804
Luttre à Châtelain (section de Gosselies-ville à Gilly-Sart-Allet) (2)	"	9,115	"	"	"	9,115	9,115
Luttre à la frontière de Prusse, avec embranchements	131,490	"	"	1,882	131,490	1,882	133,372
— à Ostende, avec embranchements à Bruges, à Gand et à Ostende (Quai et Minque)	123,424	1,914	2,846	3,488	126,270	5,402	131,672
Quenast à Rebecq-Rognon et embranchement du Pendant (2)	"	6,138	"	443	"	6,581	6,581
Raccordement direct de la ligne de Quiévrain à celle d'Ath, près de Jurbise	916	"	"	"	916	"	916
Raccordement de la nouvelle gare de Tournay à la ligne vers Jurbise	3,031	"	"	"	3,031	"	3,031
Raccordement du bassin de Bellecourt (4)	"	"	2,054	"	"	2,054	2,054
Réseau de Brabant (section de Termonde à Assche) (2)	"	17,604	"	"	"	17,604	17,604
Tamines à la Meuse (section de Tamines à Mottet) (2)	"	20,304	"	"	"	20,304	20,304
Tirlemont à Moll et Neerlinter à Tongres (2)	10,110	92,092	"	"	10,110	92,092	102,202
Vieux-Dieu à Anvers-Sud	14,391	"	"	"	14,391	"	14,391

Lignes construites par des Compagnies :

a. Rachetées par l'État.

Dendre et Waes et Bruxelles vers Gand, par Alost	100,349	1,579	"	"	100,349	1,579	101,928
Luxembourg. { Bruxelles à la frontière grand-ducale, par Namur, vers Luxembourg	189,059	17,409	"	"	189,059	17,409	206,468
(308,401 m.) { Autel-Bas à la frontière française, vers Longwy	11,298	1,076	"	"	11,298	1,076	12,374
{ Libramont à Bastogne	"	27,963	"	"	"	27,963	27,963
{ Marloie à Angleur (ligne de l'Ourthe)	"	61,596	"	"	"	61,596	61,596
Mons à Manage et La Louvière à Mariemont et à Bascoup	25,016	"	5,238	"	25,016	5,238	30,254
Pepinster à Spa	"	12,453	"	"	"	12,453	12,453
Réseau repris { Anvers à Douai (sections d'Anvers à Boom avec embranchement vers Contich, et d'Alost à Burst)	18,351	20,966	729	11,295	19,080	11,295	30,375
{ Baume à Marchiennes et raccordements de charbonnages et d'usines	"	3,575	"	"	"	3,575	3,575
{ Bilton à la frontière française (section de Bilton à Bernissart)	"	8,232	"	"	"	8,232	8,232
{ Charleroy-Ceinture (sections de Gilly à Lambusart et de Noir-Dieu aux Haies, avec raccordement vers Fleurus, et embranchement du Petit-Try)	"	59,708	"	3,148	"	11,380	11,380
{ Denderleeuw à Courtray	16,692	18,126	"	5,402	16,692	23,528	40,220
{ Ecaussinnes à Erquelines, Piéton à Leval et raccordements de charbonnages	"	20,877	"	"	"	26,877	26,877
{ Frameries à Chimay et extensions (sections de Berzé à Thuillies et à Beaumont, et de Piéton à Buvrinnes-Mont)	4,785	17,056	"	5,493	4,786	23,149	27,935
{ Frameries à Saint-Ghislain et à Dour; Dour à Monceau, à Thulin et à Quiévrain, y compris les embranchements	"	12,960	"	"	"	12,960	12,960
{ Houdeng à Soignies, par Le Reulx	4,543	5,022	8,605	36,240	13,148	41,262	54,410
{ Lignes du Haut et du Bas-Flénu et de Saint-Ghislain	2,952	5,343	"	"	2,952	5,343	8,295
{ Luttre à Châtelain (sections de Luttre à Gosselies-ville et de Gilly à Châtelain)	4,984	4,619	"	5,197	4,984	9,816	14,800
{ Manage à Piéton et Bascoup-Chapelle à Trazegnies	1,520	40,563	"	"	1,520	40,563	42,083
{ — à Wavre	3,180	15,030	"	"	3,180	15,030	18,210
Bassins houillers { Mons à Ciply et à Bonne-Espérance	"	17,434	"	"	"	17,434	17,434
{ Nivelles à Fleurus	"	1,913	"	"	"	1,913	1,913
{ Péruwelz à la frontière de France, vers Anzin	"	12,040	"	23,836	"	35,876	35,876
{ Piéton à Trazegnies et à Courcelles (Centre), et raccordements de charbonnages et d'usines	"	2,968	"	4,267	"	7,235	7,235
{ Quenast à Tubise (2)	"	26,711	"	528	"	27,239	27,239
{ Renaix à Courtray	21,615	75,873	"	571	21,615	76,444	98,059
{ Saint-Ghislain vers Gand, par Leuze, et Tournay à Baséeles	"	101,200	"	"	"	101,200	101,200
{ Tamines à Landen, et Tirlemont à Namur	"	21,276	"	"	"	21,276	21,276
{ Bruges à Blankenberghe et à Heyst	"	33,662	"	"	"	33,662	33,662
{ Lichtervelde à Furnes	"	42,020	"	"	"	42,020	42,020
Réseau des Flandres (7). { Noord de Gand. } Ecloo à Lokeren, par Assenede et Selzacte	"	14,347	"	"	"	14,347	14,347
{ Noerbeke à Saint-Gilles-Waes	"	23,744	"	"	"	23,744	23,744
{ Ovest de la Belgique. } Ansegem à Ingelmunster	"	15,534	"	"	"	15,534	15,534
{ Dixmude à Nieupoort	9,242	"	"	"	9,242	"	9,242

b. Reprises par l'État, moyennant redevances ou parts de recettes.

Braine-le-Comte à Gand	55,771	"	"	"	55,771	"	55,771
Bruxelles vers Lille et Calais (Hol à Ath et Tournay à la frontière, par Blandain)	43,601	"	"	"	43,601	"	43,601
Hesbaye-Condroz (Landen à Ciney)	"	74,351	"	"	"	74,351	74,351
Jonction belge-prussienne (Welkenraedt à la frontière de Prusse, par Bleyberg)	16,161	"	2,420	"	16,161	2,420	18,581
Jonction grand-ducale (Spa à la frontière du grand-duché de Luxembourg)	"	54,749	"	"	"	54,749	54,749
Plateaux de Herve (Chénée à Verviers, par Battice) y compris l'embranchement de Herve-Wergifosse	"	32,641	"	1,574	"	34,215	34,215
Tournay à Jurbise	42,143	"	5,712	"	47,855	"	47,855

TOTAUX

LONGUEUR EFFECTIVE EXPLOITÉE AU 31 DÉCEMBRE 1879.							
SERVICE DES				ENSEMBLE.			Totaux.
voyageurs et marchandises.		marchandises seulement.		Double voie.	Simple voie.	Ensemble.	
Double voie.	Simple voie.	Double voie.	Simple voie.				
Mét. cour ^{ts}	Mét. cour ^{ts}	Mét. cour ^{ts}	Mét. cour ^{ts}	Mét. cour ^{ts}	Mét. cour ^{ts}	Mét. cour ^{ts}	Mét. cour ^{ts}
1,225,117	1,211,096	23,649	126,118	1,248,766	1,337,214		
2,436,213		149,767		2,588,980			

Longueur effective exploitée par l'État au 31 décembre 1878.

Accroissement de l'exploitation en 1879 (Voir détail page 2).

A ajouter pour modifications aux voies et rectifications diverses. (Voir détail annexe II).

Ensemble : Longueur effective exploitée par l'État au 31 décembre 1879. (Voir page 1)

{ A. R. 2,247,649 } 2,398,232 mètres.

{ L. F. 150,583 } 186,729 —

Ensemble. 2,584,961 —

1,019 —

2,585,980 —

(1) Non compris 10,220 mètres de la section de Landen à Saint-Trond, exploitée par le Grand-Central belge, pour compte de la Compagnie de Tournay à Jurbise et de Landen à Hasselt.

(2) Construit pour compte de l'État, par la Société anonyme de construction (convention-loi des 1^{er}-26 juin 1877).

(3) — — — par la Compagnie des Bassins-Houillers du Hainaut (convention-loi des 31 janvier-15 mars 1873).

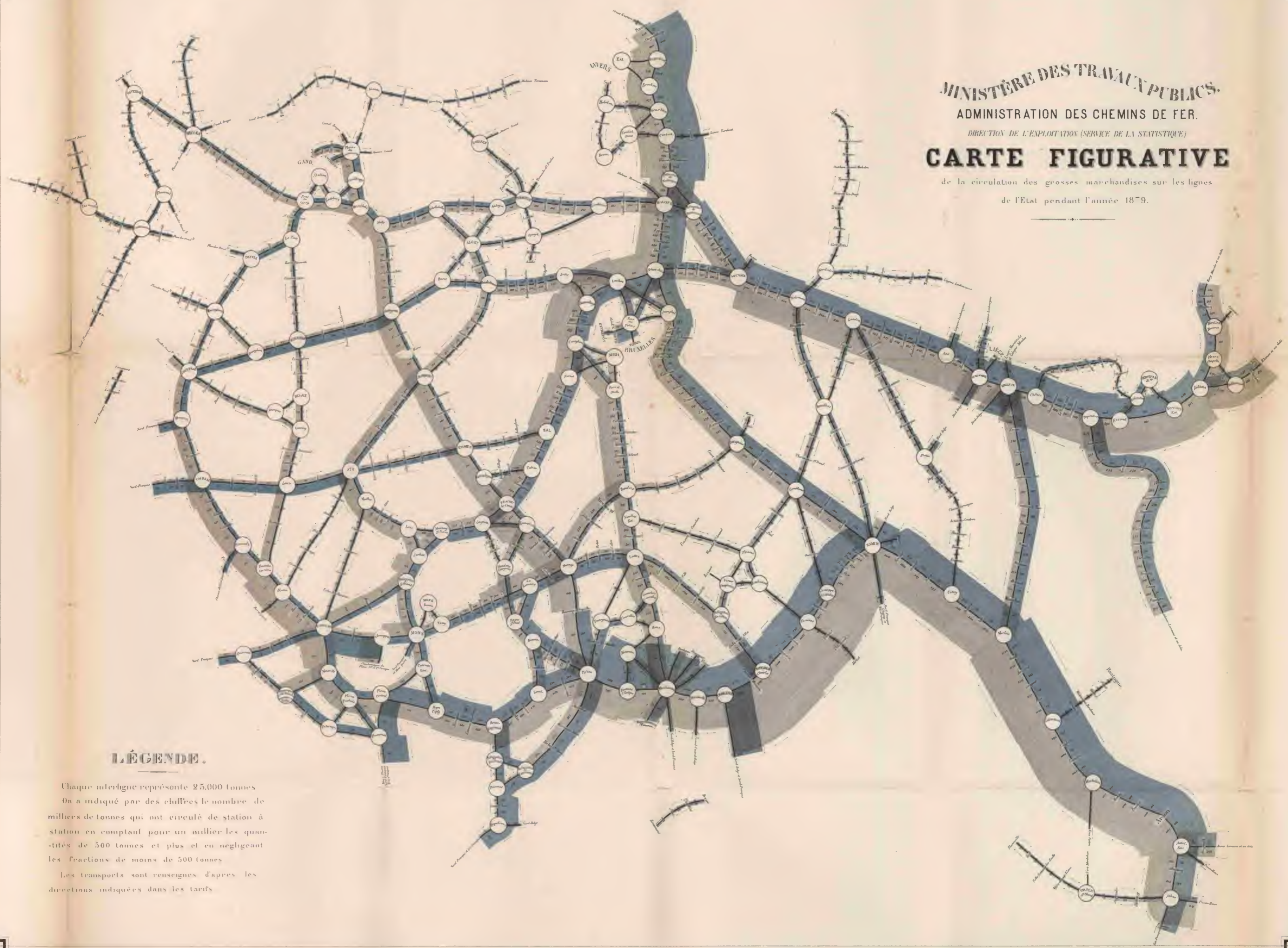
(4) — — — par les Sociétés des charbonnages de Mariemont et de Bascoup (convention du 22 mai 1872).

(5) — — — par la Banque de Belgique (convention-loi des 13 novembre et 19 décembre 1876).

(6) Exploités provisoirement, pour compte de l'État, par la Société des carrières de Quenast (convention du 10 février 1871, jusqu'au 15 novembre 1879. Depuis cette époque, ce chemin de fer est exploité par l'État.

(7) Lignes rachetées par l'État, à la date du 31 décembre 1879. — Pour les lignes restant à racheter à cette date (voir deuxième partie).

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS.
 ADMINISTRATION DES CHEMINS DE FER.
 DIRECTION DE L'EXPLOITATION (SERVICE DE LA STATISTIQUE)
CARTE FIGURATIVE
 de la circulation des grosses marchandises sur les lignes
 de l'Etat pendant l'année 1879.



LÉGENDE.

Chaque interligne représente 25,000 tonnes
 On a indiqué par des chiffres le nombre de milliers de tonnes qui ont circulé de station à station en comptant pour un millier les quantités de 500 tonnes et plus et en négligeant les fractions de moins de 500 tonnes
 Les transports sont renseignés d'après les directions indiquées dans les tarifs

MESSIEURS,

En exécution de l'article 6 de la loi du 1^{er} mai 1854, j'ai l'honneur de présenter aux Chambres Législatives le compte rendu des opérations des Chemins de fer de l'État, pendant l'année 1879.

La première partie de ce document est relative aux lignes autres que celles dans les Flandres (Furnes à Dunkerque et Ostende à Armentières), qui restent à racheter, à la date du 31 décembre 1879, en exécution de la loi du 31 mai 1878.

La seconde partie donne, d'une manière détaillée, le résultat de la gestion de ces deux lignes.

Ce travail est suivi de renseignements sur les Chemins de fer concédés et sur les résultats de leur exploitation, ainsi que d'un exposé des opérations des Postes, des Télégraphes et de la Marine, pendant le même exercice.

Le Ministre des Travaux Publics,
SAINCTELETTE.

N. B. — Les données nécessaires pour la rédaction d'un compte rendu, quelque peu intéressant, du trafic des routes et de celui des voies navigables, n'ont pu, cette année encore, être toutes recueillies en temps utile.

(IV)

TABLE DES MATIÈRES.

Annexes à consulter.

CHAPITRE PREMIER.

CHEMINS DE FER.

PREMIÈRE PARTIE.

CHEMINS DE FER EXPLOITÉS PAR L'ÉTAT.

[Non compris celles des lignes dans les Flandres, qui restent à racheter en exécution de la loi du 31 mai 1878 (1).]

		PAGES.
I.		
DESCRIPTION DU RÉSEAU.		
I et II.	§ 1 ^{er} . Lignes en exploitation au 31 décembre 1879	1
	§ 2. Stations	4
III et IV.	§ 3. Passages à niveau	4
V.	§ 4. Bifurcations	4
VI.	§ 5. Raccordements industriels et gares privées.	4
II.		
SITUATION DES VOIES.		
	§ 1 ^{er} . Développement des voies ferrées	5
VII à X.	§ 2. Rails	6
	§ 3. Billes, traverses et longrines.	7
III.		
SITUATION DU MATÉRIEL.		
	§ 1 ^{er} . Matériel de traction et de transport	9
XI à XVI.	§ 2. Situation de l'effectif du matériel. — Renouvellements et extensions	10
	§ 3. Machines fixes et locomobiles	11
IV.		
UTILISATION DU MATÉRIEL ROULANT ET COMPOSITION DES TRAINS.		
XI, XVII et XIX.	§ 1 ^{er} . Locomotives	11
XI et XVII.	§ 2. Véhicules.	13

(1) Ces lignes sont celles de Furnes à Dunkerque et d'Ostende à Armentières (parties belges), dont le rachat, autorisé par l'article 3 de la dite loi, n'avait pas encore été opéré à la date du 31 décembre 1879. (Voir deuxième partie.)

XVII, XXX et XXXI.	§ 3. Trains.	14
XXIII.	§ 4. Résultats du trafic par voie-, par véhicule- et par train-kilomètre . . .	15

V.

ATELIERS ET MAGASINS.

XX.	§ 1 ^{er} . Ateliers de réparation et d'entretien du matériel roulant.	16
XXI.	§ 2. Magasins et dépôts de matériel et d'approvisionnements.	16

VI.

STATISTIQUE DU MOUVEMENT ET DE LA RECETTE DES TRANSPORTS DE TOUTES NATURES.

XXII à XXIX.	§ 1 ^{er} . Voyageurs.	16
XXII à XXIV, XXVII, XXVIII et XXXII.	§ 2. Bagages.	25
XXII à XXIV et XXXII à XLII.	§ 3. Colis par exprès, petits paquets et articles de messageries	24
XXII à XXIV et XXXII à XLVII.	§ 4. Grosses marchandises	24
XXII à XXIV et XXXII à XLII.	§ 5. Finances, équipages, chevaux et bestiaux	25
XXII à XXIV et XLVIII.	§ 6. Produits extraordinaires	25
XLVIII.	§ 7. Produits indirects	26
XLIX.	§ 8. Recette fictive des transports effectués gratuitement ou avec réduction. . .	26
XXIV, XXVI, XXVII, XXXII à XXXVIII et XLV.	§ 9. Transports effectués en services intérieur et mixtes	26
XXIV, XXVI, XXVII, XXXII à XLII et XLV.	§ 10. Transports effectués en services internationaux et de transit.	27

VII.

LXVI, LXVII, LXXI à LXXIII et LXXV.	DÉPENSES	50
XIX.	Détails concernant les dépenses en combustibles, en huiles et en graisses. . . .	50

VIII.

RÉCAPITULATION. — COMPARAISON RÉSUMÉE DES ANNÉES 1879 ET 1878.

XXIII, XLVIII, XLIX, LXXII et LXXIV.	§ 1 ^{er} . Répartition des produits par nature de trafic	55
XXII, XXIV et XLVIII	§ 2. Répartition, par services, des produits réalisés en 1879.	54
L.	§ 3. Recette, dépense et bénéfice, par unité de travail	54
L.	§ 4. Recette par kilomètre de voie exploité	54
XLVIII, LI, LII et LXXII à LXXV.	§ 5. Résultats de l'exploitation. — Années 1879 et 1878	55

IX.

TARIFS.

§ 1 ^{er} . Voyageurs et bagages	56
§ 2. Petits paquets.	58
§ 3. Marchandises.	59

X.

AMÉLIORATIONS. -- INNOVATIONS.

	§ 1 ^{er} . Voies	49
	§ 2. Signaux. — Appareils de sécurité.	51
	§ 3. Route	52
	§ 4. Bâtimens	53
	§ 5. Aménagement des stations	55
	§ 6. Matériel roulant	56
	§ 7. Appareils divers. — Outils.	57
	§ 8. Eclairage. — Chauffage.	58
	§ 9. Service des voyageurs et des bagages	58
LIII.	§ 10. Service des marchandises	58
	§ 11. Renseignemens commerciaux	59
	§ 12. Adjudications publiques	60

XI.

LIV à LXI.	ACCIDENTS	61
------------	---------------------	----

XII.

LXII.	CONTRAVENTIONS	65
-------	--------------------------	----

XIII.

COMPTE CAPITAL ET COMPTES D'EXPLOITATION.

COMPTE CAPITAL.

LXXVIII.	§ 1 ^{er} . Capitaux mis à la disposition du Gouvernement	64
LXIII, LXIX et LXX.	§ 2. Emploi des capitaux mis à la disposition du Gouvernement	66
LXIII.	§ 3. Bilan	68

COMPTES D'EXPLOITATION.

LXIV et LXXII à LXXIV.	§ 1 ^{er} . Compte spécial à l'exercice 1879	68
LXV à LXVIII, LXXI et LXXV à LXXVII.	§ 2. Compte général depuis l'origine	69

DEUXIÈME PARTIE.

LIGNES DANS LES FLANDRES (FURNES A DUNKERQUE ET OSTENDE A ARMEN-
TIÈRES), QUI RESTENT A RACHETER, AU 31 DÉCEMBRE 1879, EN EXÉCUTION
DE LA LOI DU 31 MAI 1878.

Observations générales.	72
---------------------------------	----

I.

DESCRIPTION DU RÉSEAU.

LXXIX.	§ 1 ^{er} . Longueur des lignes	72
	§ 2. Stations	75
	§ 3. Raccordemens industriels et gares privées.	74

II.

SITUATION DES VOIES.

§ 1 ^{er} . Développement des voies	74
---	----

	§ 2. Rails	74
	§ 3. Billes	75
	§ 4. Entretien des voies et des bâtiments	75
	§ 5. Résumé de l'emploi et de la situation des rails et des billes, au 31 décembre 1879.	76
	III.	
	SITUATION DU MATÉRIEL	76
	IV.	
	UTILISATION DU MATÉRIEL ROULANT.	
	§ 1 ^{er} . Locomotives	78
	§ 2. Véhicules.	79
	§ 3. Trains.	80
	V.	
LXXX et LXXXI.	STATISTIQUE DU MOUVEMENT ET DE LA RECETTE DES TRANSPORTS DE TOUTES NATURES.	80
	VI.	
LXXXII et LXXXIII.	DÉPENSES	82
	Entretien et renouvellement des voies	85
	Entretien du matériel	84
	Traction	85
	Stations et voies communes	85
	Décomptes de matériel.	85
LXXXIV et LXXXV.	Combustibles et matières de graissage	85
	VII.	
LXXXVIII, LXXX et LXXXII.	RENSEIGNEMENTS FINANCIERS.	85

TROISIÈME PARTIE.

CHEMINS DE FER EXPLOITÉS PAR DES COMPAGNIES.

I.

DESCRIPTION DU RÉSEAU.

I.	§ 1 ^{er} . Lignes en exploitation au 31 décembre 1879	86
	§ 2. Stations	87
VI.	§ 3. Raccordements industriels et gares privées.	87
	§ 4. Exploitation	87
	II.	
	SITUATION DES VOIES.	88
	III.	
LXXXVI.	SITUATION DU MATÉRIEL	88
	IV.	
	STATISTIQUE DU MOUVEMENT ET DE LA RECETTE DES TRANSPORTS DE TOUTES NATURES.	
LXXXVII.	§ 1 ^{er} . Voyageurs	89

	Pages.
§ 2. Bagages	90
§ 3. Colis par exprès, petits paquets et articles de messageries	90
§ 4. Grosses marchandises	91
LXXXVII § 5. Finances	91
§ 6. Équipages.	92
§ 7. Chevaux et bestiaux.	95
§ 8. Produits extraordinaires	95
§ 9. Récapitulation. — Comparaison résumée des années 1879 et 1878	94
V.	
LXXXVII. DÉPENSES D'EXPLOITATION	94
VI.	
LXXXVII. RÉSULTATS DE L'EXPLOITATION	95
VII.	
AMÉLIORATIONS. — INNOVATIONS.	95
VIII.	
LXXXVIII. ACCIDENTS	99
IX.	
LXXXIX. CONTRAVENTIONS	100

CHAPITRE DEUXIÈME.

POSTES ET TÉLÉGRAPHES.

I.	
XC à C. POSTES	101
II.	
CI à CVI. TÉLÉGRAPHES	115

CHAPITRE TROISIÈME.

CVII à CXV. MARINE	125
------------------------------	-----

ANNEXES.

Numéros.	CHEMINS DE FER EXPLOITÉS PAR L'ÉTAT. (NON COMPRIS CELLES DES LIGNES DANS LES FLANDRES, QUI RESTENT À RACHETER, AU 31 DÉCEMBRE 1879, EN EXÉCUTION DE LA LOI DU 31 MAI 1878.)
I.	Situation. — 31 décembre 1879.
II.	Division du réseau en groupes et en sections. — 31 décembre 1879.
III.	Relevé, par groupes, des passages à niveau gardés et de ceux non gardés. — 1 ^{er} janvier 1879.
IV.	Relevé des passages à niveau supprimés en 1879. — Dépense provoquée. — Economie réalisée.
V.	Relevé des bifurcations armées d'appareils de sécurité système Saxby et Farmer, et de celles qui ne le sont pas. — 31 décembre 1879.

- VI. Raccordements industriels et gares privées. — Modifications survenues en 1879.
- VII. Réseau de l'Etat. — Parties posées en rails d'acier et parties établies en rails de fer. — Lignes à simple voie et lignes à double voie. — 31 décembre 1879. — Carte.
- VIII. Emploi et situation des rails, des longrines, des billes et des traverses. — 31 décembre 1879.
- IX. Dépôts de rails, de longrines, de billes et de traverses. — Situation au 31 décembre 1879.
- X. Produits de la cession, à prix d'argent ou par voie d'échange, des vieux fers retirés des voies. — 31 décembre 1879.
- XI. Matériel roulant. — Effectif et parcours en 1879. — Comparaison des années 1879 et 1878.
- XII. — Situation au 31 décembre 1879. — Id. id.
- XIII. — Commandes en 1879. — Id. id.
- XIV. — Effectif. — Renouvellements et extensions.
- XV. — Crédits spéciaux et budgétaires. — Application.
- XVI. — Relevé, par kilomètre exploité, du matériel roulant des principales exploitations de l'Europe. — Année 1878.
- XVII. — Utilisation. — Composition des trains en 1879. — Comparaison des années 1879 et 1878.
- XVIII. Utilisation du matériel à voyageurs et à marchandises, par voie-, par véhicule- et par train-kilomètre. — Comparaison des années 1879 et 1878.
- XIX. Consommations de combustibles et d'huiles de graissage, par locomotive-train-kilomètre, locomotive-kilomètre, train-kilomètre et véhicule-kilomètre. — Comparaison des années 1879 et 1878.
- XX. Relevé, par catégories, des ateliers. (Réparation et entretien du matériel roulant). — Travail effectué en 1879.
- XXI. Magasins et dépôts. — Mouvement en valeurs. — Année 1879.
- XXII. Etat général du mouvement et de la recette. — Année 1879.
- XXIII. Détail, *par catégories de transports*, du mouvement et de la recette (services réunis). — Produits moyens. — Répartition proportionnelle de la recette entre les différentes catégories de transports. — Comparaison des années 1879 et 1878.
- XXIV. Détail, *par services*, du mouvement et de la recette. — Année 1879. — Répartition proportionnelle entre les trois catégories de services. — Comparaison des années 1879 et 1878.
- XXV. Détail, *par classes de voitures et par sortes de trains*, du mouvement et de la recette des voyageurs (services réunis). — Parcours moyens. — Produits moyens. — Comparaison des années 1879 et 1878.
- XXVI. Détail, *par services et par classes de voitures*, du mouvement et de la recette des voyageurs. — Année 1879. — Voyageurs-lieue. — Parcours moyens. — Produits moyens. — Répartition proportionnelle entre les différentes catégories de voyageurs.
- XXVII. Détail, *par services* (au départ et à l'arrivée), du mouvement et de la recette des voyageurs et des bagages. — Année 1879. — Récapitulation générale (services intérieur, mixtes, internationaux et de transit).

- XXVIII. Détail, *par stations* (au départ), du mouvement des voyageurs et des bagages (services réunis). — Année 1879.
- XXIX. Transports d'ouvriers par abonnement. — Relevé, par distances et par années, depuis l'origine de la tarification (15 février 1870).
- XXX. Trains de plaisir mis en marche en 1879. — Parcours effectués. — Voyageurs transportés. — Produits réalisés. — Comparaison des années 1879 et 1878.
- XXXI. Transports de marchandises. — Service de nuit. — Année 1879. — Carte.
- XXXII. Détail, *par tarifs*, du mouvement et de la recette des bagages, marchandises, finances, équipages, chevaux et bestiaux. — Année 1879. — Produits moyens.
- XXXIII. *Au départ ou en destination* des stations de l'Etat ou des lignes concédées, mais avec emprunt du réseau de l'Etat, et *en transit* par la Belgique. — Année 1879. — Récapitulation générale. — Par *services* et par *trafics*. — *Mouvement*.
- XXXIV. *Au départ ou en destination* des stations de l'Etat ou des lignes concédées, mais avec emprunt du réseau de l'Etat, et *en transit* par la Belgique. — Année 1879. — Récapitulation générale. — Par *services* et par *trafics*. — *Recette*.
- XXXV. *Au départ* des stations de l'Etat ou au départ des lignes concédées, mais avec emprunt du réseau de l'Etat. — Année 1879. — Détail par *pays* et par *réseaux destinataires* (services intérieur, mixtes et internationaux.) — *Mouvement*.
- XXXVI. *Au départ* des stations de l'Etat ou au départ des lignes concédées, mais avec emprunt du réseau de l'Etat. — Année 1879. — Détail par *pays* et par *réseaux destinataires* (services intérieur, mixtes et internationaux). — *Recette*.
- XXXVII. *En destination* des stations de l'Etat ou en destination des lignes concédées, mais avec emprunt du réseau de l'Etat. — Année 1879. — Détail par *pays* et par *réseaux expéditeurs* (services mixtes et internationaux). — *Mouvement*.
- XXXVIII. *En destination* des stations de l'Etat ou en destination des lignes concédées, mais avec emprunt du réseau de l'Etat. — Année 1879. — Détail par *pays* et par *réseaux expéditeurs* (services mixtes et internationaux). — *Recette*.
- XXXIX. *En transit* par la Belgique. — Année 1879. — Détail par *réseaux* de provenance ou de destination. — *Mouvement*.
- XL. *En transit* par la Belgique. — Année 1879. — Détail par *réseaux* de provenance ou de destination. — *Recette*.
- XLI. *En transit* par la Belgique. — Année 1879. — Détail, par *pays* de provenance ou de destination. — *Mouvement*.
- XLII. *En transit* par la Belgique. — Année 1879. — Détail par *pays* de provenance ou de destination. — *Recette*.
- XLIII. Relevé, *par distances*, du tonnage des principales marchandises transportées. — Année 1879.
- XLIV. Relevé, *par natures*, des principales marchandises expédiées par chacun des bureaux de l'Etat. — Année 1879.
- XLV. Relevé, *par natures*, des principales marchandises expédiées par chacune

Transports de marchandises, finances, équipages, chevaux et bestiaux. — Relevés.

- des exploitations en relation de service mixte ou international. — Année 1879.
- XLVI. Relevé, *par distances*, du tonnage et du nombre de tonnes-lieue des grosses marchandises (tarif 5) transportées. — Année 1879.
- XLVII. Tonnage des grosses marchandises transportées. — Réseau de l'Etat. — Année 1879. — Carte figurative.
- XLVIII. Produits extraordinaires et produits indirects. — Comparaison des années 1879 et 1878.
- XLIX. Transports effectués gratuitement ou avec réduction sur les prix normaux des tarifs. — Année 1879. — Comparaison des années 1879 et 1878.
- L. Recette, dépense et bénéfice de l'exploitation en 1879, par voie- et par train-kilomètre. — Comparaison des années 1879 et 1878.
- LI. Tableau comparatif du produit brut de l'exploitation; du mouvement et de la recette des voyageurs et des marchandises; des produits moyens par voie-kilomètre, par voyageur, par voyageur-kilomètre, par tonne et par tonne-kilomètre, sur les principales exploitations de l'Europe. — Années 1877 et 1878.
- LII. Tableau comparatif, par voie-kilomètre, des dépenses d'exploitation sur différents réseaux ferrés de l'Europe. — Années 1870 à 1879.
- LIII. Livrets de marchandises et livrets spéciaux révisés et publiés en 1879.
- LIV. Relevé, *par natures et par causes*, des accidents survenus à des trains, avec indication des dommages causés aux personnes. — Réseau de l'Etat. — Année 1879.
- LV. Relevé, *par mois*, des accidents survenus à des trains, avec indication des dommages causés aux personnes. — Réseau de l'Etat. — Année 1879.
- LVI. Tableau comparatif, *par années*, du nombre des voyageurs victimes d'accidents de trains, mis en regard du nombre des voyageurs transportés et des kilomètres parcourus par les trains de voyageurs. — Réseau de l'Etat. — Années 1870 à 1879.
- LVII. Relevé récapitulatif, *par causes d'accidents et par catégories de victimes*, des accidents survenus aux personnes. — Réseau de l'Etat. — Année 1879.
- LVIII. Détail des accidents survenus à des *voyageurs*, sans qu'il y ait eu accident à un train. — Réseau de l'Etat. — Année 1879.
- LIX. Détail des accidents survenus à des *agents de l'Administration ou à des entrepreneurs de l'Administration*, sans qu'il y ait eu accident à un train. — Réseau de l'Etat. — Année 1879.
- LX. Détail des accidents survenus à des *personnes étrangères à l'Administration*, autres que voyageurs. — Réseau de l'Etat. — Année 1879.
- LXI. Conséquences pécuniaires des accidents. — Dépenses résultant des pertes et avaries. — Années 1875 à 1879.
- LXII. Contraventions de police constatées. — Réseau de l'Etat. — Comparaison des années 1879 et 1878.
- LXIII. Situation financière. { Bilan. — 31 décembre 1879.
- LXIV. { Compte spécial de l'exploitation. — Année 1879.
- LXV. { Produits constatés de l'exploitation, par années, depuis l'origine jusqu'au 31 décembre 1879.
- LXVI. { Dépenses et charges de l'exploitation, par années, depuis l'origine jusqu'au 31 décembre 1879.

LXVII.	Situation financière.	Charges des capitaux dus au Trésor et à des Compagnies concessionnaires, par années, depuis l'origine jusqu'au 31 décembre 1879.
LXVIII.		Compte général de l'exploitation, par années, depuis l'origine jusqu'au 31 décembre 1879.
LXIX.		Dépenses de premier établissement, depuis le 1 ^{er} mai 1854 jusqu'au 31 décembre 1879.
LXX.		Compte de premier établissement, par années, depuis l'origine jusqu'au 31 décembre 1879.
LXXI.		Annuités payées pour le rachat de lignes concédées.
LXXII.		Compte de l'exploitation générale comparatif de 1878-1879.
LXXIII.		Détail des dépenses d'exploitation de l'ancien réseau, et des lignes rachetées dans les Flandres en exécution de la loi du 31 mai 1878. — Années 1878 et 1879.
LXXIV.		Détail des produits indirects de l'exploitation de l'ancien réseau, et des lignes rachetées dans les Flandres en exécution de la loi du 31 mai 1878. — Années 1878 et 1879.
LXXV.		Redevances variables et redevance fixe payées aux Compagnies, par années, depuis la reprise de l'exploitation de leurs lignes par l'État, jusqu'au 31 décembre 1879.
LXXVI.		Transports effectués gratuitement ou à prix réduits, par années, depuis 1845 jusqu'au 31 décembre 1879.
LXXVII.		Approvisionnements généraux payés sur fonds des budgets. — Situation au 31 décembre 1879.
LXXVIII.		Détail, par ligne, du prix de rachat de concessions de chemins de fer dans les Flandres, de leur matériel roulant, mobilier, outillage, etc. (Loi du 31 mai 1878.).

LIGNES DANS LES FLANDRES, QUI RESTENT A RACHETER, AU 31 DÉCEMBRE 1879, EN EXÉCUTION DE LA LOI DU 31 MAI 1878.

LXXIX.	Différences entre les longueurs des lignes, telles qu'elles ont été indiquées lors de la présentation du projet de loi de reprise, et les longueurs réelles des voies en 1879. — Relevé. — Explication.
LXXX.	Mouvement et recette. — Année 1879.
LXXXI.	État comparatif du mouvement et de la recette. — Années 1878 et 1879.
LXXXII.	Répartition, <i>par mois et par lignes</i> , des dépenses d'exploitation. — Année 1879.
LXXXIII.	Répartition, <i>par services</i> , des dépenses d'exploitation. — Année 1879.
LXXXIV.	Relevé des consommations de combustibles et de matières de graissage. — 1879.
LXXXV.	Relevé du parcours et des consommations des locomotives ayant assuré le service des lignes. — Année 1879.

CHEMINS DE FER EXPLOITÉS PAR DES COMPAGNIES.

I.	Situation. — 31 décembre 1879.
VI.	Raccordements industriels et gares privées. — Modifications survenues en 1879.

- LXXXVI. Matériel roulant. - Effectif au 31 décembre 1879. — Comparaison des années 1879 et 1878.
- LXXXVII. Mouvement et recette. — Dépenses et bénéfices de l'exploitation. — Année 1879.
- LXXXVIII. Accidents survenus aux personnes. — Comparaison des années 1879 et 1878.
- LXXXIX. Contraventions de police constatées. — Réseaux des Compagnies. — Comparaison des années 1879 et 1878.

POSTES.

- XC. Établissement des bureaux de Poste. — Distribution et transmission des correspondances. — Années 1879 et 1878.
- XCI. Mouvement des correspondances, d'après les moyennes fournies par des dénombrements partiels. — Années 1848 à 1879.
- XCII. Mouvement des valeurs confiées à la Poste. — Années 1879 et 1878.
- XCIII. Lettres tombées en rebut. — Lettres ordinaires réclamées, retrouvées et non retrouvées. — Années 1879 et 1878.
- XCIV. Caisse générale d'épargne. (Opérations dans les bureaux de Poste.) — Années 1879 et 1878.
- XCV. Renseignements statistiques du mouvement postal. — Années 1879 et 1878.
- XCVI. Recettes postales de toutes natures. — Années 1879 et 1878.
- XCVII. Relevé des timbres-poste, enveloppes timbrées, cartes postales et chiffres-taxes vendus. — Années 1879 et 1878.
- XCVIII. Personnel et dépenses du service des Postes. — Années 1879 et 1878.
- XCIX. Situation des magasins. — Années 1877, 1878 et 1879.
- C. Tableau comparatif du nombre, par habitant, des lettres et cartes postales et des journaux, dans les principaux pays de l'Union postale universelle. — Année 1878.

TÉLÉGRAPHES.

- CI. Établissement des Télégraphes. — Personnel. — Dépenses. — Années 1879 et 1878.
- CII. Mouvement, recette et produits moyens des télégrammes, par années, depuis l'organisation des Télégraphes (1^{er} septembre 1850).
- CIII. Répartition, par pays d'échange, des correspondances télégraphiques internationales et en transit. — Années 1879 et 1878.
- CIV. Renseignements divers. — Années 1879 et 1878.
- CV. Situation des magasins. — Années 1877, 1878 et 1879.
- CVI. Relevé des localités belges pourvues de bureaux télégraphiques, classées par ordre d'importance, du point de vue des télégrammes privés au départ. — Année 1879.

MARINE.

- CVII. Situation du matériel. — Personnel. — Mouvement de la navigation dans l'Escaut. — Années 1879 et 1878.

CVIII.	Dépenses et recettes. — Subdivision par services. — Années 1879 et 1878.
CIX.	Paquebots-postes entre Ostende et Douvres. — Mouvement et recette. — Années 1879 et 1878.
CX.	Service postal { Mouvement. — Taux moyen du fret.
	sur le
CXI.	Brésil et les États } Avantages pécuniaires accordés aux concessionnaires.
CXII.	de la Plata. } Enrôlements et composition des équipages.
CXIII.	Service postal { Mouvement. — Taux moyen du fret.
	sur
CXIV.	New-York } Avantages pécuniaires accordés aux concessionnaires.
CXV.	et Philadelphie. } Enrôlements et composition des équipages.



CHAPITRE PREMIER.

CHEMINS DE FER.

PREMIÈRE PARTIE.

CHEMINS DE FER EXPLOITÉS PAR L'ÉTAT.

(Non compris celles des lignes dans les Flandres, qui restent à racheter, en exécution de la loi du 31 mai 1878 (1).)

I.

Annexes
à consulter.

Description du réseau.

§ 1^{er}. LIGNES EN EXPLOITATION AU 31 DÉCEMBRE 1879.

	Mètres.
1. Lignes construites par l'Etat (2)	980,525
— — — par des Compagnies et rachetées par l'Etat. { Ancien réseau Lignes fusionnées des Flandres (3) (4) $\frac{1,123,451}{150,583}$ }	4,276,554
Lignes construites par des Compagnies et exploitées par l'Etat, moyennant redevances ou parts de recettes (5)	329,125
Longueur effective totale du réseau exploité par l'Etat, fin 1879.	2,585,980 (6)

(1) Ces lignes sont celles de Furnes à Dunkerque et d'Ostende à Armentières (parties belges), dont le rachat, autorisé par l'article 5 de ladite loi, n'avait pas encore été opéré à la date du 31 décembre 1879.

L'exploitation de ces lignes, pendant l'exercice 1879, fait l'objet d'un compte rendu spécial. (Voir deuxième partie.)

(2) Non compris la section de Landen à Saint-Trond exploitée par le Grand-Central Belge.

(3) Dans la suite du présent document, ces mots sont remplacés par les abréviations A. R. et L. f. F.

(4) Longueur au 31 décembre 1878. 155,716 mètres.

A déduire : Parties de voies devenues communes, par suite de la fusion des deux exploitations 5,144 —

Reste 150,572 —

A ajouter : Différence résultant d'un nouveau mesurage 41 —

Ensemble, chiffre égal 150,585 —

(5) Non compris l'embranchement d'Hornu-Warquignies à Hornu-Wasmes (1,828^m.40), remis à l'Etat avant le 31 décembre 1879, mais non exploité à cette date.

(6) Si l'on ajoute à ce nombre 2,585,980 mètres, la partie belge des lignes dans les Flandres, qui restent à racheter (voir deuxième partie), ci. 76,105 —

et la partie belge des chemins de fer construits et exploités par des Compagnies (voir troisième partie), ci. 1,549,928 —

on trouve que le développement total des chemins de fer en exploitation en Belgique, est de 4,012,011 —

Ce réseau comprend :

- i. 1° Parties affectées au transport des voyageurs
et des marchandises. ^{Mètres.} 2,436,213 ou 94.21 p. %
- 2° Parties affectées au transport des marchan-
dises seulement 149,767 ou 5.79 p. %
- ii. L'annexe II indique la division du réseau en groupes et en sections, pour
l'entretien et la surveillance des voies.

Voici la longueur *effective* et la longueur *moyenne* exploitée des lignes livrées
à l'exploitation ou rachetées par l'Etat en 1879 :

a. *Lignes nouvelles.*

		Longueur	
		effective.	moyenne exploitée dans l'année.
		Mètres.	Mètres.
24 mars.	Jumet-Brûlotte à Gilly-Sart- Allet. (Luttre à Chatelineau).	3,003.13	3,880.69
26 —	Signeux à Florenville. (Athus à la Meuse)	32,528.91	25,042.80
18 mai.	Termonde à Assche. (Réseau du Brabant)	17,603.60	10,990.74
3 juillet.	Jumet-Brûlotte à Masses-Diar- bois. (Ceinture de Charleroi).	3,362.10	1,676.44
5 —	Battice à Dison. (Plateaux de Herve)	7,422.75	3,660.53
20 —	Boom à Hoboken	9,927 "	4,487.55
4 août.	Raccordement du chemin de fer de ceinture de Bruxelles à la ligne vers Luttre	616.30	253.27
18 —	Raccordements de la minque et du quai des bateaux à va- peur, à la station d'Ostende.	1,591.85	593.13
3 septembre.	Tamines à Mettet. (Tamines à la Meuse).	20,303.72	6,675.20
10 —	Saint-Trond à Tongres. (Tirle- mont à Moll et Neerlinter à Tongres)	24,375.70	7,546.45
18 —	Maffles à Vaudignies-Neufmai- sons. (Ath à Saint-Ghislain).	7,871.95	2,264.54
12 octobre.	Alost à Londerzeel. (Anvers à Douai).	20,646.10	4,581.74
A reporter		151,255.11	71,653.08

		Longueur	
		effective.	moyenne exploitée dans l'année.
		— Mètres.	— Mètres.
	Report	151,255.11	71,653.08
8 novembre.	Vaudignies - Neufmaisons à Saint-Ghislain. (Ath à Saint-Ghislain)	10,630 »	4,572.66
15 —	Trazegnies à Luttre. (Frameries à Chimay et extensions).	5,918.55	794.55
15 —	Tubize à Rebecq-Rognon, et embranchement du Pendant.	6,580.17	847.51
1 ^{er} décembre.	Dison à Verviers. (Plateaux de Herve).	3,102.90	263.53
	Ensemble	177,486.73	75,131.13

b. *Ligne rachetée.*

16 septembre.	Saint-Ghislain à Erbisœul	9,241.90	2,709.27
	Accroissement en 1879	186,728.63	77,840.40.

La longueur *moyenne* totale des lignes exploitées par l'Etat ⁽¹⁾, en 1879, est donc de 2,477,092 mètres ; elle avait été de 2,365,278 mètres ⁽²⁾ en 1878, soit 111,814 mètres ou 4.73 p. % de plus en 1879.

Cette longueur *moyenne* se décompose comme il suit :

	Parties affectées au transport des	
	voyageurs et marchandises. — Mètres.	marchandises seulement. — Mètres.
Longueur <i>effective</i> des lignes en exploitation au 31 décembre 1878 ⁽¹⁾ .	2,251,471 ⁽³⁾	151,894
— <i>moyenne</i> — livrées à l'exploitation ou rachetées en 1879.	75,260	2,580
Ensemble.	2,526,751	154,474
Différences résultant de l'ouverture, en 1879, au service des voyageurs, de sections affectées antérieurement au trafic des marchandises seulement; de la fusion des lignes des Flandres avec le réseau de l'Etat (parties devenues communes); de modifications aux voies, etc.	+ 4,055	— 8,168
	2,530,786	146,306
Total, chiffre égal.	2,477,092	

⁽¹⁾ Non compris les lignes dans les Flandres, qui restent à racheter. (Voir deuxième partie.)

⁽²⁾ {A. R. 2,209,562 } 2,565,278 mètres.
{L. F. F. 155,716 }

⁽³⁾ {A. R. 2,095,755 } 2,251,471 mètres.
{L. F. F. 155,716 }

§ 2. STATIONS (1).

		Stations			
		principales.	intermédiaires.	Total	
Nombre existant au 1 ^{er} janvier 1879.		{ A. N. 78 } 83	{ 400 } 426	{ 478 } 509	
		{ L. F. P. 5 }	{ 21 }	{ 31 }	
Stations	} appartenant	créées sur le réseau exploité avant 1879	»	8	8
		aux lignes nouvelles ouvertes			
		en 1879	1	24	25
		à la ligne de Saint-Ghislain à Erbisœul, rachetée en 1879	»	1	1
Total		84	459	543	
Stations supprimées en 1879 (2)		»	2	2	
Reste au 1 ^{er} janvier 1880.		84	457	541	

Ce relevé comprend : 11 bureaux de ville, 15 haltes dépendant de bureaux voisins, 27 stations communes gérées par l'Etat, et les gares de Wavre et de Marcinelle gérées par le Grand-Central belge, mais où l'Etat a placé un chef de station pour son service spécial (3).

§ 3. PASSAGES A NIVEAU.

- III. L'annexe III donne le relevé, par groupes, des passages à niveau, gardés ou non gardés, existant sur les chemins de fer exploités par l'Etat, au 1^{er} janvier 1879.
- IV. L'annexe IV énumère les passages à niveau supprimés en 1879, avec indication de la dépense provoquée et de l'économie réalisée par la suppression.

§ 4. BIFURCATIONS.

- V. L'annexe V donne le relevé des bifurcations, armées ou non armées d'appareils de sécurité système Saxby et Farmer, existant sur les chemins de fer exploités par l'Etat, au 31 décembre 1879.

§ 5. RACCORDEMENTS INDUSTRIELS ET GARES PRIVÉES.

- VI. La nomenclature des raccordements industriels et des gares privées (4), a subi, en 1879, quelques modifications résultant, d'une part, de la mise en exploitation de raccordements nouveaux, d'autre part, de diverses suppressions.

(1) Non compris les stations des lignes dans les Flandres, qui restent à racheter. (Voir deuxième partie.)

(2) Ces stations sont : Haine-Saint-Pierre et Liège (Place Saint-Lambert)

(3) L'Etat a, en outre, l'usage de 18 stations dont la communauté est gérée par des Compagnies.

(4) Voir au compte rendu de 1877, pages 98 à 127, la nomenclature des installations existant à la date du 31 décembre 1877, et au compte rendu de 1878, pages 140 et 141, les modifications survenues à cette nomenclature pendant cette dernière année.

VI.

Ces modifications sont détaillées à l'annexe VI. La situation générale qui en résulte, à la fin de 1879, peut se résumer comme il suit :

	Raccordements	Gares privées.
Installations existant au 31 décembre 1878 (1)	444	37
— nouvelles livrées à l'exploitation en 1879	19	3
Ensemble.	463	40
— supprimées en 1879	2	»
Reste au 31 décembre 1879.	461	40

II.

Situation des voies.

§ 1^{er}. DÉVELOPPEMENT DES VOIES FERRÉES (2).

	Longueur en mètres à la fin de l'année.		Différence en plus pour 1879.
	1879.	1878.	
Voies principales. 5,834,745 ou 74.90 p. %	5,657,585 {A. R. 3,487,471 L. f. F. 130,112}	(3) ou 74.95 p. %	197,162
— accessoires et des stations . 1,285,211 ou 25.10 p. %	1,215,632 {A. R. 1,198,212 L. f. F. 17,420}	(4) ou 25.05 p. %	69,579
Ensemble. 5,119,956	4,853,215 {A. R. 4,685,683 L. f. F. 167,532}		266,741

En 1879, la longueur des voies accessoires est de 33.51 p. % des voies principales ; en 1878, ce rapport était de 33.42 p. % (5).

La longueur effective du réseau de l'Etat au 31 décembre 1879, soit 2,585,980 mètres, comprenait :

	A l'écartement de		
	1m.50	1m.20	Ensemble.
I, II et VII. Partie à double voie.	1,241,656	7,109	1,248,765 ou 48.29 p. %
Partie à simple voie.	1,323,574	13,641	1,337,215 ou 51.71 p. %
Totaux.	2,565,230	20,750	2,585,980

En 1878, la partie à double voie représentait 51.70 p. % (6), et celle à simple voie 48.30 p. % (7) de l'étendue totale du réseau.

(1) Non compris le raccordement existant sur les lignes dans les Flandres, qui restent à racheter. (Voir deuxième partie.)

(2) Non compris les lignes dans les Flandres, qui restent à racheter. (Voir deuxième partie.)

(3) {A. R. 74.43
L. f. F. 89.60} 74.95 p. %.

(4) {A. R. 25.57
L. f. F. 10.40} 25.05 p. %.

(5) {A. R. 34.36
L. f. F. 11.60} 33.42 p. %.

(6) {A. R. 55.16
L. f. F. } 51.70 p. %.

(7) {A. R. 44.84
L. f. F. 100. } 48.30 p. %.

§ 2. RAILS.

VIII. Il y avait dans les voies (1) :

	Mètres courants de rails.		
	En 1879.	En 1878.	Différences pour 1879.
<i>Rails en fer :</i>			
Ondulés (de 17 à 22 kilog. par mètre courant)	5,099	19,664 {A. R. 19,664 L. F. F. " }	— 16,565
Parallèles (de 24 à 27 kilog.)	16,756	18,612 {A. R. 18,612 L. F. F. " }	— 1,856
A 2 bourrelets inégaux (de 28 $\frac{1}{4}$ et de 34 kilog.)	1,158,126	1,456,789 {A. R. 1,381,154 L. F. F. 55,635 }	— 278,663
A 2 bourrelets symétriques (de 25, 28, 32, 35, 38 et 58 kilog.)	119,020	127,719 {A. R. 127,345 L. F. F. 374 }	— 8,699
Vignoles (de 31 $\frac{1}{2}$, 33, 34, 34.80, 35, 36, 37 et 38 kilog.)	4,085,044	4,116,015 {A. R. 3,842,861 L. F. F. 273,154 }	— 52,971
Divers (de 9, 12, 14, 18, 19, 20, 21 et 28 kilog.)	12,142	40,569 {A. R. 10,569 L. F. F. " }	+ 1,573
Totaux.	5,392,187	5,729,568 {A. R. 5,400,205 L. F. F. 329,163 }	— 537,181
<i>Rails en acier :</i>			
Vignoles (de 37 et de 38 kilog.)	4,529,149	5,604,140 {A. R. 3,604,140 L. F. F. " }	+ 725,009
Hilf (de 29 kilog.)	255,986	188,292 {A. R. 188,292 L. F. F. " }	+ 47,694
De Serres et Battig (de 18.44 kilog.)	1,971	" " "	+ 1,971
Totaux.	4,567,106	5,792,432 {A. R. 3,792,432 L. F. F. " }	+ 774,674
Totaux généraux.	9,959,293	9,521,800 {A. R. 9,192,637 L. F. F. 329,163 }	+ 437,493

Le développement des rails existant dans les voies comportait :

	En 1879.	En 1878.
1° Une partie éclissée avec boulons, de	9,785,845 m. ou 98.26 p. %	9,344,043 {A. R. 9,014,880 m. L. F. F. 329,163 m. } ou 98.13 p. % (2)
2° Une partie non éclissée, de	173,448 m. ou 1.74 p. %	177,757 {A. R. 177,757 m. L. F. F. " } ou 1.87 p. % (3)

Le nombre de rails en acier, rapporté à la quantité totale de rails en service au 31 décembre 1879, est de 45.87 p. %. En 1878, ce rapport était de 39.83 p. % (4). La longueur des barres de l'espèce placées dans les *voies principales*, représente 54.27 p. % de la longueur totale des rails existant dans ces voies, fin 1879. En 1878, cette proportion était de 47.06 p. %.

VII. L'annexe VII (carte) indique les parties du réseau de l'Etat posées en rails d'acier et les parties établies en rails de fer, ainsi que les lignes construites à simple ou à double voie, au 31 décembre 1879.

De 1862 à 1871, les prix d'achat des rails en fer, les seuls utilisés à cette époque, ont varié de fr. 159-50 à fr. 187-90 par tonneau. Depuis 1872, l'Administration emploie, en outre, des barres en acier. A partir de cette année, les prix d'acquisition ont été :

(1) Non compris les lignes dans les Flandres, qui restent à racheter. (Voir deuxième partie.)

(2) {A. R. 98,077
L. F. F. 100. " } 98.13 p. %. (3) {A. R. 1,933
L. F. F. " } 1.87 p. %. (4) {A. R. 41,260
L. F. F. " } 39.85 p. %.

		Pour les rails			
		en fer.		en acier (Vignoles).	
En 1872, de fr.	181 15	à fr.	310 »	de fr.	560 65 à fr. 401 20
En 1875, —	287 40	—	314 90	—	561 50 — 470 »
En 1874, —	282 50	et de fr.	258 »	—	455 24 et de fr. 260 »
En 1875, —	205 »		—	260 » — 259 48
En 1876, —	149 50	à fr.	164 70	—	474 95 à fr. 250 »
En 1877, —	135 »	et de fr.	156 50	—	466 » — 187 »
En 1878, —	154 »	(¹).		—	161 50 (²) — 167 50 (¹)
En 1879,				—	112 50 (³) — 162 » (⁴)

Quant aux rails en acier pour voies *Hilf*, employés depuis 1877 seulement, il n'en a pas été acheté en 1879. Le prix par tonne des rails de l'espèce a été en 1877 de fr. 215- » et en 1878 de fr. 169-80.

Le prix *moyen*, par tonne, des rails utilisés pendant l'année, a été :

	En 1879.	En 1878.	Différence en faveur de 1879.
Pour les rails en fer, de . . . fr.	»	154 »	»
— en acier, de . . . fr.	144 12	165 69	— 21 57

§ 5. BILLES, TRAVERSES ET LONGRINES.

a. *Billes et traverses.*

VIII. Il existait dans les voies (⁵).

		Nombre.		Différences pour 1879.	
		En 1879.	En 1878.		
Billes en bois :	Chêne	préparées . . .	5,562,097	5,050,570 {A. R. 5,050,387 L. F. F. 183}	+ 511,527
		non préparées . .	858,215	955,678 {A. R. 876,053 L. F. F. 57,625}	— 95,465
		Ensemble.	4,200,512	5,984,248 {A. R. 3,926,440 L. F. F. 57,808}	+ 216,064
	Sapin	préparées . . .	871,026	972,554 {A. R. 905,023 L. F. F. 67,331}	— 101,528
		non préparées . .	40,159	40,552 {A. R. 1,446 L. F. F. 38,896}	— 175
		Ensemble.	911,185	1,012,686 {A. R. 906,469 L. F. F. 106,217}	— 101,501
		Autres essences, préparées .	1,801	2,007 {A. R. 2,007 L. F. F. }	— 206
	Totaux	préparées . . .	4,254,924	4,024,951 {A. R. 3,957,417 L. F. F. 67,514}	+ 209,995
		non préparées . .	878,574	974,010 {A. R. 877,499 L. F. F. 96,511}	— 95,636
		Ensemble.	5,115,298	4,998,941 {A. R. 4,834,916 L. F. F. 164,025}	+ 114,557
Traverses en métal :	Fer	de 2 ^m 20	66	»	+ 66
		de 2 ^m 40	72,674	»	+ 72,674
		de 2 ^m 60 (<i>Hilf</i>) . .	15,154	10,495 {A. R. 10,495 L. F. F. }	+ 2,659
	Fonte	système Denys . .	89	89 {A. R. 89 L. F. F. }	»
		— Graven.	»	660 {A. R. 660 L. F. F. }	— 660
	Totaux.	85,983	11,244 {A. R. 11,244 L. F. F. }	+ 74,739	
Totaux généraux.	5,199,281	5,010,185 {A. R. 4,846,160 L. F. F. 164,025}	+ 189,096		

(¹) Marchés contractés en 1877, pour les besoins de 1878.

(²) — 1878, — 1878.

(³) — 1879, — 1879.

(⁴) — 1878, — 1879.

(⁵) Non compris les lignes dans les Flandres, qui restent à racheter. (*Voir* deuxième partie.)

Sur les 4,234,924 billes en bois préparées, il en existe 4,233,123 du procédé Bethell (créosotage), et 1,801 de divers autres procédés.

Les prix des billes en chêne, fournies en 1879, ont varié de fr. 4-85 à fr. 5-34 ⁽¹⁾, et ceux des billes en sapin de fr. 2-27 à fr. 2-57 ⁽¹⁾. Les chiffres correspondants, pour 1878, étaient de fr. 5-19 à fr. 5-60, et de fr. 2-37.

Le coût *moyen* des billes utilisées pendant l'année, a été :

	Pour les billes			
	en chêne :		en sapin :	
	En 1879.	En 1878.	En 1879.	En 1878.
Prix <i>moyen</i> d'achat fr.	5.30	5.43	2.40	2.37
Préparation (créosotage)	0.65	0.65	1.55 ¹ / ₄	1.55 ¹ / ₄
Ensemble. fr.	5.95	6.08	3.95 ¹ / ₄	3.92 ¹ / ₄

b. Longrines.

viii. Au 31 décembre 1879, il y avait dans les voies 234,948 mètres courants de longrines en fer laminé, avec traverses système Hilf.

A la fin de 1878, il en existait : 187,466 — —
soit, en 1879, une augmentation de 47,482 mètres ou de 25.33 p. %.

Au 31 décembre 1879, il existait, en outre, 3,917 mètres courants de longrines en fer système de Serres et Battig.

Le prix des traverses métalliques livrées en 1879, est de fr. 5-18 par traverse de 2^m.40, non compris les accessoires (crapauds divers, boulons et plaques) ⁽²⁾.

viii. L'annexe VIII donne le résumé de l'emploi et de la situation des rails, des longrines, des billes et des traverses, au 31 décembre 1879.

ix. L'annexe IX présente la situation des dépôts de rails, de billes, de traverses et de longrines, à la même date.

x. L'annexe X donne le résumé des produits de la cession des vieux fers, à prix d'argent ou par voie d'échange, pour les lignes exploitées par l'Etat au 31 décembre 1879.

⁽¹⁾ Marchés contractés en 1878 et en 1879, pour les besoins de 1879.

⁽²⁾ En y comprenant tous les accessoires, le prix *moyen*, par tonne, des traverses métalliques est de fr. 139-97, soit fr. 6-24 par traverse avec accessoire.

III.

Situation du matériel.

XI et XII.

§ 1^{er}. MATÉRIEL DE TRACTION ET DE TRANSPORT.

	Effectif à la fin de l'année.		Differences pour 1879.	
	En 1879 (1)	En 1878 (2).		
Locomotives	de route	941	881 { A. R. 864 } { L. F. F. 13 }	+ 60
	de gare	208	212 { A. R. 212 } { L. F. F. " }	- 4
	Ensemble	1,149	1,095 { A. R. 1,080 } { L. F. F. 13 }	+ 56
Tenders.	790	787 { A. R. 780 } { L. F. F. 7 }	+ 3	
Voitures à vapeur	15	15 { A. R. 13 } { L. F. F. " }	"	
Véhicules	à voyageurs	2,558	2,425 { A. R. 2,379 } { L. F. F. 44 }	+ 135
	à bagages(3).	491	464 { A. R. 444 } { L. F. F. 20 }	+ 27
	à marchandises	51,527	50,564 { A. R. 30,398 } { L. F. F. 166 }	+ 963
	divers(4).	948	947 { A. R. 942 } { L. F. F. 5 }	+ 1
	Ensemble.	55,524	54,598 { A. R. 34,161 } { L. F. F. 235 }	+ 1,126

La force moyenne du matériel de traction était :

	En 1879.	En 1878.	
Pour les locomotives de route, de. . .	187	187	chevaux-vapeur.
Pour les machines de gare, de. . .	84	85	—
Pour les voitures à vapeur, de. . .	20	20	—

Par rapport à l'étendue totale du réseau (5), on comptait, par kilomètre exploité, savoir :

	En 1879.		En 1878	
Matériel de traction.	Locomotives (6)	0.45	0.45	{ A. R. 0.49 } { L. F. F. 0.11 }
	Tenders	0.31	0.32	{ A. R. 0.35 } { L. F. F. 0.05 }
Matériel de transport.	Voitures à voyageurs (6).	0.99	0.98	{ A. R. 1.06 } { L. F. F. 0.35 }
	Fourgons à bagages (3).	0.19	0.19	{ A. R. 0.20 } { L. F. F. 0.15 }
	Wagons à marchandises.	12.19	12.33	{ A. R. 13.52 } { L. F. F. 1.18 }
	Véhicules divers (4)	0.37	0.38	{ A. R. 0.42 } { L. F. F. 0.06 }
	Ensemble (6)	13.74	13.88	{ A. R. 15.20 } { L. F. F. 1.74 }

(1) Y compris le matériel roulant provenant du chemin de fer de Saint-Ghislain à Erbeiscul.

(2) Déduction faite, en ce qui concerne l'effectif des lignes fusionnées des Flandres, du matériel démolé ayant appartenu aux lignes de Bruges à Heyst et du Nord de Gand.

(3) Y compris les wagons fermés marqués *vitesse*, transformés en fourgons pour bagages, à deux compartiments A et B.

(4) Comprenant les bureaux ambulants des Postes, les voitures cellulaires, les voitures funéraires, les boxes pour chevaux, les trucks pour équipages et les wagons fermés marqués *vitesse*, classés parmi les véhicules pour trains de voyageurs; les camions-tapissières, les wagons pour le service des ateliers et les wagonnets pour l'entretien de la route.

(5) Non compris les lignes dans les Flandres, qui restent à racheter. (Voir deuxième partie.)

(6) Y compris les voitures à vapeur.

Au 31 décembre 1879, il y avait, en outre, en construction, savoir :

- 54 locomotives de route ;
- 16 — de gare ;
- 24 tenders ;
- 1 voiture à vapeur ;
- et 1,476 véhicules de transport.

xii. A cette même date, il y avait en réparation, savoir :

- Locomotives. 19.32 p. %.
- Tenders. 8.72 —
- Voitures à vapeur. 15.58 —
- Véhicules de transport. 4.96 —

xiii. En 1879, il a été conclu, pour l'extension et le renouvellement du matériel roulant, des marchés comportant une dépense de fr. 11,197,581-54, qui se répartit comme il suit :

	SUR FONDS de premier établissement.		SUR FONDS des budgets.		ENSEMBLE.	
	Nombre.	Sommes.	Nombre.	Sommes.	Nombre.	Sommes.
Matériel de traction. {	Locomotives de différents types	74 5,444,700 »	(¹) 5 195,100 »	(¹) 79 5,637,800 »		
	Tenders de la contenance de 7,500 l.	31 159,699 »	» »	31 159,699 »		
Voiture à vapeur	1 50,595 »	» »	1 50,595 »			
Matériel de transport. {	Voitures à voyageurs	206 1,751,229 »	279 2,526,970 »	485 4,058,199 »		
	Wagons à marchandises	1,227 3,515,905 »	» »	1,227 3,515,905 »		
	Wagounets pour l'entretien de la route	60 15,585 54	10 2,200 »	70 15,585 54		
Ensemble	» 8,675,511 54	» 2,522,270 »	» 11,197,581 54			

§ 2. SITUATION DE L'EFFECTIF DU MATÉRIEL. — RENOUELEMENTS ET EXTENSIONS.

xiv. L'annexe XIV donne la marche progressive du parc de matériel, et la balance des renouvellements, d'année en année, de 1859 à 1879.

xv. L'annexe XV renseigne les crédits spéciaux et budgétaires affectés au matériel roulant, ainsi que l'application qui en a été faite, pendant la même période.

Il résulte de l'examen de ces tableaux, que l'Administration avait, en 1879, une *avance* de 17 locomotives, de 158 véhicules pour trains de voyageurs et de 55 véhicules pour trains de marchandises ; et un *arriéré* de 81 tenders.

xvi. L'annexe XVI donne le relevé comparatif, par kilomètre exploité, du matériel roulant des principales exploitations de l'Europe, en 1878.

(¹) Y compris une locomotive de manœuvre pour voie de 0^m.451, destinée au service des ateliers (valeur 9,500 francs).

§ 3. MACHINES FIXES ET LOCOMOBILES.

	En 1879.	En 1878.	En plus en 1879.
Nombre existant au 31 décembre.	157	156	1
Force en chevaux.	1,375	1,345	30

IV.

Utilisation du matériel roulant et composition des trains.

§ 1^{er}. LOCOMOTIVES.

		En 1879.	En 1878.			
X1 et XVII.	Parcours kilométrique des locomotives de l'État (1).	Sur le réseau de l'État (2).	Remorque de trains	27,230,324	24,982,291	{ A. R. 24,500,411 L. f. F. 481,880
			Manœuvres et réserve	7,535,788	7,079,751	{ A. R. 6,997,586 L. f. F. 82,165
			Circulation à vide	4,412,016	4,058,192	{ A. R. 1,031,368 L. f. F. 26,824
			Ensemble	35,928,428	33,420,234	{ A. R. 32,529,365 L. f. F. 990,869
		Sur les lignes étrangères.	Remorque de trains	368,836	295,367	{ A. R. 295,367 L. f. F. "
			Manœuvres et réserve	8,555	6,136	{ A. R. 6,136 L. f. F. "
			Circulation à vide	92	"	"
			Ensemble	377,483	301,503	{ A. R. 301,503 L. f. F. "
		Sur les lignes de l'État (2) et de l'étranger.	Remorque de trains (2)	27,649,160	25,277,658	{ A. R. 24,795,778 L. f. F. 481,880
			Manœuvres et réserve (2)	7,544,343	7,083,887	{ A. R. 7,003,722 L. f. F. 82,165
Circulation à vide (2)	4,442,408		4,058,492	{ A. R. 1,031,368 L. f. F. 26,824		
	Totaux (Locomotives-kilomètres) (2)	36,305,614	33,424,737	{ A. R. 32,830,868 L. f. F. 593,869		
Parcours kilométrique	annuel	moyen, par locomotive (7)	32,266	30,750	{ A. R. 30,572 L. f. F. 33,231	
		— par voiture à vapeur (8)	10,498	3,376	{ A. R. 3,376 L. f. F. "	
	journalier	total des locomotives et des voitures à vapeur	99,468	91,566	{ A. R. 89,948 L. f. F. 2,549	
		moyen, par locomotive ou voiture à vapeur	87k. 71	80k. 75	{ A. R. 83k. 21 L. f. F. 91k. 05	
Rapport p. % du parcours en manœuvres au parcours avec remorque de trains.		27 29 p. %	28.0 k p. %	{ A. R. 28 25 p. % L. f. F. 17.05 p. %		
Parcours kilométrique sur le réseau de l'État (2).	Locomotives de l'État	—	35,928,428	33,420,234	{ A. R. 32,529,365 L. f. F. 990,869	
		— étrangères	269,476	254,453	{ A. R. 254,453 L. f. F. "	
		Totaux (Locomotives-kilomètres)	36,497,304	33,374,387	{ A. R. 32,783,518 L. f. F. 590,869	
Le réseau entier de l'État (2) a donc été parcouru par les locomotives		44,613 fois.	43,499 fois.	{ A. R. 14,837 fois. L. f. F. 3,844 fois.		

(1) Non compris le parcours de 5 locomotives de l'État louées au Service provisoire des Flandres, pendant toute l'année 1879. — Y compris le parcours effectué, depuis le mois de mai 1879, par la locomotive n° 52, reprise au susdit Service provisoire, soit 52,530 kilomètres.

(2) Non compris les lignes dans les Flandres, qui restent à racheter. (Voir deuxième partie).

	En 1879.	En 1878.	
(3) Y compris	394,885	551,250	} kilomètres de parcours sur les lignes du Flénu et de Saint-Ghislain.
(4) —	1,004,554	963,852	
(5) —	20,346	15,087	
(6) Y compris	1,416,763	1,510,169	} kil. de parcours des voitures à vapeur.
	156,475	27,006	

(7) Ce parcours est rapporté au nombre effectif moyen des locomotives en service.

(8) — — — — — des voitures à vapeur en service.

XVII.

Le parcours effectué par les locomotives de l'Etat se répartit proportionnellement comme ci-après :

		En 1879.		En 1878.	
Pour les loco- motives	remorquant des trains	de express	5.80 p. %	5.91	{ A. R. 6.01 p. % L. f. F. 0.82 —
		de voyageurs ordinaires et spéciaux	31.83 —	30.56	{ A. R. 30.54 — L. f. F. 31.99 —
		de marchandises	38.80 —	30.45	{ A. R. 38.98 — L. f. F. 48.94 —
		Ensemble	76.45 —	75.62	{ A. R. 75.83 — L. f. F. 81.55 —
		manœuvrant ou en réserve	20.79 —	21.30	{ A. R. 21.33 — L. f. F. 13.00 —
	circulant à vide	3.06 —	3.48	{ A. R. 3.14 — L. f. F. 4.55 —	
	Ensemble	23.85 —	24.38	{ A. R. 24.47 — L. f. F. 18.45 —	

En prenant la locomotive-kilomètre remorquant une charge, comme unité de travail effectué, on obtient, par rapport à cette base, savoir :

	En 1879.	En 1878.		Différences pour 1879.
Recette brute. . . . fr.	3,596 45	3,762 07	{ A. R. 3,799 27 L. f. F. 1,847 93 }	— 0.16562
Dépense —	2,114 39	2,263 50	{ A. R. 2,272 18 L. f. F. 1,816 56 }	— 0.14911
Recette nette.	1,482 06	1,498 57	{ A. R. 1,527 09 L. f. F. 6,031 42 }	— 0.01651

XIX. La consommation de combustibles et d'huiles de graissage a été, savoir :

		En 1879.	En 1878.	Différences pour 1879.	
Par locomotive- kilomètre avec train	de voyageurs.	Quantité (charbon) kilog.	10.85	(¹)	»
		Dépense (combustible et huile), fr.	0.030	(¹)	»
	de marchandises.	Quantité (charbon) kilog.	49.81	(¹)	»
		Dépense (combustible et huile), fr.	0.443	(¹)	»
Par locomotive-kilomètre effectuant des manœuvres.		Quantité (charbon) kilog.	4.36	(¹)	»
		Dépense (combustible et huile), fr.	0.036	(¹)	»
Par locomotive-kilomètre en général.		Quantité (charbon) kilog.	12.75	12.42	{ A. R. 12.45 L. f. F. 10.50 } + 0.33
		Dépense (combustible et huile), fr.	0.094	0.404	{ A. R. 0.100 L. f. F. 0.128 } — 0.007
Par locomotive-train-kilomètre. (²)		Quantité (charbon) kilog.	16.74	16.42	{ A. R. 16.40 L. f. F. 12.78 } + 0.32
		Dépense (combustible et huile), fr.	0.422	0.133	{ A. R. 0.133 L. f. F. 0.151 } — 0.011

(¹) En 1878, les attachements relatifs aux quantités de combustibles n'ont pas été tenus séparément pour les trains de voyageurs, les trains de marchandises et les manœuvres.

(²) Y compris les consommations des locomotives effectuant des manœuvres.

§ 2. VÉHICULES.

		En 1879		En 1878.		
II et XVII.	Parcours kilométrique des véhicules de l'État.	Sur le réseau de l'État (1)	avec charge.	299,328,614	(2)	{ A. R. 289,239,825 L. F. F. (2)
			a vide . . .	50,131,556	(2)	{ A. R. 45,991,345 L. F. F. (2)
			Ensemble	349,460,070	338,523,013	{ A. R. 337,244,170 L. F. F. 3,288,843
			Sur les lignes étrangères	70,156,313	67,610,035	{ A. R. 67,640,035 L. F. F. "
			Totaux (véhicules-kilomètres)	419,616,383	406,163,048	{ A. R. 402,874,205 L. F. F. 3,288,843
Parcours kilométrique	journalier	annuel moyen, par véhicule (3)	12,497	12,445	{ A. R. 12,130 L. F. F. 14,423	
		total des véhicules	4,149,634	1,112,775	{ A. R. 1,103,765 L. F. F. 9,010	
		moyen, par véhicule (3)	33 ^k 42	33 ^k .27	{ A. R. 33 ^k .23 L. F. F. 39 ^k 18	
Rapport p % du parcours sur le réseau de l'État (1).	avec charge	85.66 p. %.	(2)	{ A. R. 86.28 p. % L. F. F. (2)		
	a vide . . .	14.34 p. %.	(2)	{ A. R. 13.72 p. % L. F. F. (2)		
Parcours kilométrique sur le réseau de l'État (1).	Dans les trains de l'État.	Véhicules étrangers	avec charge.	47,901,613	(2)	{ A. R. 40,407,667 L. F. F. (2)
			a vide . . .	24,023,183	(2)	{ A. R. 22,364,614 L. F. F. (2)
			Ensemble	71,924,698	62,801,499	{ A. R. 62,772,281 L. F. F. 28,918
	Véhicules de l'État et de l'étranger	avec charge	347,230,029	(2)	{ A. R. 349,647,492 L. F. F. (2)	
		a vide . . .	74,454,739	(2)	{ A. R. 68,358,959 L. F. F. (2)	
		Totaux .	421,384,768	401,324,212	{ A. R. 398,006,451 L. F. F. 3,317,761	
	Dans les trains étrangers	véhicules de l'étranger	4,402,811	1,143,732	{ A. R. 1,143,732 L. F. F. "	
Totaux généraux (véhicules kilomètres)		422,487,579	402,467,944	{ A. R. 399,150,183 L. F. F. 3,317,761		
Le réseau entier de l'État (1) a donc été franchi par les véhicules de transport		470,564 fois.	170,157 fois	{ A. R. 190,647 fois L. F. F. 21,306 fois		

XVII. Le répartition proportionnelle du parcours des véhicules dans les trains de l'État (4), comporte :

		En 1879.	En 1878		
Pour les véhicules des trains	de voyageurs	express	4.98 p. %	5.48	{ A. R. 5.21 p. % L. F. F. 1.43 —
		ordinaires et spéciaux	22.59 —	22.98	{ A. R. 22.80 — L. F. F. 44.12 —
	Ensemble	27.57 —	28.46	{ A. R. 28.01 — L. F. F. 45.55 —	
de marchandises		72.43 —	71.84	{ A. R. 71.99 — L. F. F. 54.45 —	

En rapportant au véhicule-kilomètre chargé, les recettes et les dépenses totales de l'exploitation, on arrive aux moyennes suivantes :

	En 1879	En 1878		Différences pour 1879.
Recette brute fr.	0.53221	0.52505	{ A. R. 0.32570 L. F. F. 0.26840 }	+ 0.00716
Dépense —	0.49531	0.49537	{ A. R. 0.19479 L. F. F. 0.26384 }	— 0.00026
Recette nette fr.	0.45690	0.42948	{ A. R. 0.13091 L. F. F. 0.00456 }	+ 0.00742

(1) Non compris les lignes dans les Flandres, qui restent à racheter. (Voir deuxième partie.)

(2) Les attachements relatifs au travail des véhicules des lignes fusionnées des Flandres, en 1878, n'ont pas été tenus séparément pour le parcours avec charge et le parcours à vide.

(3) Ce parcours est rapporté au nombre effectif moyen des véhicules en service, non compris les camions-tapissières, les wagons pour le service des ateliers et les wagonnets pour l'entretien de la route, véhicules dont le parcours n'est pas relevé.

(4) Y compris le parcours des véhicules étrangers ayant circulé dans les trains de l'État.

Wagons de particuliers. — Au 31 décembre 1878, le nombre des wagons de particuliers admis à circuler sur les lignes de l'État, aux conditions du règlement annexé à l'arrêté ministériel du 10 septembre 1872, s'élevait à 138 (1).

Au 31 décembre 1879, ce nombre s'élevait à 190 wagons (2), 52 véhicules nouveaux ayant été agréés en 1879.

§ 3. TRAINS.

a. *Trains en général.*

		En 1879.	En 1878.	
Nombre annuel de trains de l'État	à voyageurs à marchandises mixtes Ensemble	306,081	248,857	{ A. R. 244,423 L. F. F. 4,434
		233,388	267,266	{ A. R. 266,446 L. F. F. 820
		48,074	63,382	{ A. R. 52,482 L. F. F. 10,900
		637,543	579,505	{ A. R. 563,351 L. F. F. 16,154
Nombre moyen de trains remorqués par jour	4,747	4,687	{ A. R. 1,543 L. F. F. 44	
XVII. Parcours kilométrique des trains de l'État.	Sur le réseau de l'État (3). Sur les lignes étrangères. Totaux (Trains-kilomètres).	24,889,770	22,897,052	{ A. R. 22,434,835 L. F. F. 462,197
		368,836	295,367	{ A. R. 295,367 L. F. F. "
		25,258,606	23,192,419	{ A. R. 22,730,222 L. F. F. 462,197
Parcours kilométrique journalier	total des trains sans distinction. moyen, par train	69,202	63,544	{ A. R. 62,275 L. F. F. 1,266
		39k.62	40k.02	{ A. R. 40k.35 L. F. F. 28k.61
Parcours kilométrique sur le réseau de l'État (3).	Trains de l'État. — étrangers Totaux (Trains-kilomètres).	24,889,770	22,897,052	{ A. R. 22,434,835 L. F. F. 462,197
		424,451	424,469	{ A. R. 124,469 L. F. F. "
		25,014,221	23,021,521	{ A. R. 22,559,324 L. F. F. 462,197
Le réseau entier de l'État (3) a donc été parcouru par tous les trains sans distinction	annuellement. journallement.	10,093 fois.	9,742 fois.	{ A. R. 10,210 fois. L. F. F. 2,968 —
		27.67 —	26.69 —	{ A. R. 27.97 — L. F. F. 8.13 —

XVII. Sur 100 kilomètres parcourus par les trains de l'État, on compte les proportions suivantes, selon la nature des trains :

		En 1879.	En 1878.	
Pour les trains	de voyageurs {	express	8.53 p. %.	8.61 { A. R. 8.77 p. % L. F. F. 0.60 —
		ordinaires et spéciaux	41.36 —	40.83 { A. R. 40.83 — L. F. F. 40.89 —
		Ensemble	49.89 —	49.44 { A. R. 49.60 — L. F. F. 41.69 —
	de marchandises.	50.41 —	50.56 { A. R. 50.40 — L. F. F. 53.31 —	

Le nombre moyen de véhicules (4), composant chaque train de l'État, a été :

(1) Chiffre rectifié.

(2) Vingt et un de ces wagons sont restés immobilisés aux établissements propriétaires, savoir : 10 des forges d'Acoz, à Châtelaineau ; 5 de MM. De Bauque et C^o, à Houdeng ; et 6 de la Société des fours à coke, à Ans.

(3) Non compris les lignes dans les Flandres, qui restent à racheter. (Voir deuxième partie.)

(4) Y compris les véhicules étrangers ayant circulé dans les trains de l'État.

XVII.

		En 1879.	En 1878.		
Pour les trains	de voyageurs	express	9 ^v .928	10 ^v .398	{ A. R. 11 ^v .408 L. F. F. 7 ^v .861
		ordinaires et spéciaux.	9 ^v .153	9 ^v .759	{ A. R. 9 ^v .779 L. F. F. 7 ^v .843
		en général	9 ^v .268	9 ^v .855	{ A. R. 9 ^v .889 L. F. F. 7 ^v .843
	de marchandises	23 ^v .989	24 ^v .588	{ A. R. 25 ^v .008 L. F. F. 6 ^v .702	
	de voyageurs et de marchandises . . .	46 ^v .682	47 ^v .504	{ A. R. 17 ^v .519 L. F. F. 7 ^v .178	

Le train-kilomètre étant pris comme unité de travail, on trouve que les recettes et les dépenses totales, rapportées à cette base, sont :

	En 1879.	En 1878.		Différences pour 1879.
Recette brute fr.	5.93685	4.10032	{ A. R. 4.14453 L. F. F. 1.92668 }	— 0.16549
Dépense —	2.51451	2.46701	{ A. R. 2.47866 L. F. F. 1.89392 }	— 0.15250
Recette nette fr.	4.62252	4.63331	{ A. R. 1.66386 L. F. F. 0.03276 }	— 0.01099

b. *Trains de plaisir.*

XXX. L'annexe XXX donne le relevé des trains de plaisir mis en marche en 1879, avec indication des parcours effectués, du nombre des voyageurs transportés et des produits réalisés.

c. *Trains de nuit.*

XXXI. L'annexe XXXI (carte) renseigne, pour l'année 1879, le service de nuit pour le transport des marchandises sur le réseau exploité par l'État.

§ 4. RÉSULTATS DU TRAFIC PAR VOIE-, PAR VÉHICULE- ET PAR TRAIN-KILOMÈTRE.

XVIII. Le travail des véhicules et des trains, en transports de voyageurs et de marchandises pendant les exercices 1879 et 1878, est détaillé à l'annexe XVIII et peut se résumer comme il suit :

VOYAGEURS.		En 1879.	En 1878. (1)
Capacité <i>moyenne</i> des voitures (places)		40 _p .07	40 _p .55
Nombre <i>moyen</i> de voyageurs	{ par voiture-kilomètre.	8 ^v .84	9 ^v .00
	{ par train-kilomètre .	68 ^v .55	70 ^v .48
	{ par voie-kilomètre (2).	551,496 ^v	586,152 ^v
Parcours kilométrique <i>moyen</i> d'un voyageur		20 _k .20	20 _k .30
Rapport des places occupées aux places disponibles.	{ 1 ^{re} classe	15.56 p. %	15.75 p. %
	{ 2 ^e —	18.49 p. %	18.85 p. %
	{ 3 ^e —	25.17 p. %	25.43 p. %
	Sur l'ensemble.	22.50 p. %	22.70 p. %

(1) Les résultats de cette année se rapportent à l'ancien réseau seulement, les attachements nécessaires n'ayant pas été tenus, en 1878, pour les lignes fusionnées des Flandres.

(2) Ce mouvement est rapporté à la longueur *moyenne* exploitée des lignes affectées aux transports de voyageurs.

		MARCHANDISES.	En 1879.	En 1878 (1).
XVIII.	Capacité <i>moyenne</i> des wagons (tonnes)		9 ^r .99	10 ^r . »
	Nombre <i>moyen</i> de tonnes {	par wagon-kilomètre chargé.	5 ^r .75	5 ^r .86
		par train-kilomètre	94 ^r .81	95 ^r .91
		par voie-kilomètre (2)	486,900.	497,281.
	Parcours kilométrique <i>moyen</i> d'une tonne		69 _k .64	70 _k .51
	Rapport entre le nombre de tonnes-kilomètre transportées et la capacité des wagons (3)		42.84 p. %	41.84 p. %

V.

Ateliers et magasins.§ 1^{er}. ATELIERS DE RÉPARATION ET D'ENTRETIEN DU MATÉRIEL ROULANT.

XX. L'annexe XX donne le relevé, par catégories, des ateliers de réparation et d'entretien du matériel roulant, existant à la fin de 1879.

Elle mentionne la valeur de ces ateliers et de leur outillage, le nombre des ouvriers employés, le nombre des journées de travail, les principales réparations et les dépenses effectuées.

§ 2. MAGASINS ET DÉPÔTS DE MATÉRIEL ET D'APPROVISIONNEMENTS.

XXI. L'annexe XXI énumère les divers magasins et dépôts de matériel, d'approvisionnement, etc., avec indication du mouvement en valeurs, déduction faite des matériaux de la voie (4).

VI.

Statistique du mouvement et de la recette des transports de toutes natures.§ 1^{er}. VOYAGEURS.

XXII à XXIX. Ces annexes donnent des détails statistiques très-étendus sur le mouvement et sur la recette des transports de voyageurs de toutes catégories.

L'annexe XXV fournit la comparaison, par classes de voitures et par sortes de trains, du mouvement et de la recette des transports de voyageurs, ainsi que des parcours et des produits *moyens* pour 1879 et 1878. Elle peut se résumer comme il suit :

(1) Les résultats de cette année se rapportent à l'ancien réseau seulement, les attachements nécessaires n'ayant pas été tenus, en 1878, pour les lignes fusionnées des Flandres.

(2) Ce mouvement est rapporté à la longueur *moyenne* exploitée des lignes affectées aux transports de marchandises.

(3) Ce rapport est établi sur l'ensemble des expéditions du tarif n° 2 taxées au poids (articles de messageries), du tarif n° 5 (articles de roulage), et du tarif n° 6, petite vitesse (chevaux et bestiaux).

(4) L'annexe IX donne le mouvement, en quantités, des dépôts de rails, de longrines, de billes et de traverses pendant l'année 1879.

Voyages effectués :

		Nombre des voyages.	Recette.	Parcours moyens. Lieux.	Produits moyens. Fr. c.
XXV.	Billets simples.	En 1879. 43,839,267	45,890,014 23	4.92	1.15
		En 1878. 43,823,290 $\left\{ \begin{array}{l} \text{A. R. } 13,504,145 \\ \text{L. f. F. } 310,143 \end{array} \right\}$	45,857,434 78 $\left\{ \begin{array}{l} \text{A. R. } 15,501,107 49 \\ \text{L. f. F. } 260,327 29 \end{array} \right\}$ (1)	(1)	1.15 $\left\{ \begin{array}{l} \text{A. R. } 1.15 \\ \text{L. f. F. } 0.83 \end{array} \right\}$
	Différences pour 1879. + 45,977	+ 32,579 45	(1)	"	
	Billets d'aller et retour.	En 1879. 21,826,804	42,686,150 01	3.38	0.58
		En 1878. 21,546,770 $\left\{ \begin{array}{l} \text{A. R. } 21,040,310 \\ \text{L. f. F. } 497,460 \end{array} \right\}$	42,796,472 45 $\left\{ \begin{array}{l} \text{A. R. } 43,581,052 66 \\ \text{L. f. F. } 214,919 79 \end{array} \right\}$ (1)	(1)	0.59 $\left\{ \begin{array}{l} \text{A. R. } 0.60 \\ \text{L. f. F. } 0.43 \end{array} \right\}$
	Différences pour 1879. + 280,034	- 440,422 44	(1)	-0 04	
	Billets à prix réduits.	En 1879. 4,879,534	4,944,407 56	4.54	0.39
		En 1878. 4,729,327 $\left\{ \begin{array}{l} \text{A. R. } 4,610,367 \\ \text{L. f. F. } 118,960 \end{array} \right\}$	4,737,854 35 $\left\{ \begin{array}{l} \text{A. R. } 1,708,655 46 \\ \text{L. f. F. } 29,198 89 \end{array} \right\}$ (1)	(1)	0.37 $\left\{ \begin{array}{l} \text{A. R. } 0.37 \\ \text{L. f. F. } 0.25 \end{array} \right\}$
	Différences pour 1879. + 450,207	+ 176,553 21	(1)	+0.02	

XXVI. L'annexe XXVI fait connaître, par services et par classes de voitures, le mouvement et la recette des voyageurs, ainsi que les parcours et les produits moyens.

A ce point de vue, les résultats généraux obtenus en 1879, sont indiqués ci-après et comparés à ceux de l'exercice 1878.

(1) Le nombre d'unités de parcours sur les lignes fusionnées des Flandres n'ayant pas été établi pour 1878, il n'est pas possible de comparer les résultats de cette année, comprenant l'ancien réseau seulement, avec ceux de 1879 qui se rapportent à l'ensemble de ce réseau et des susdites lignes fusionnées.

		NOMBRE de VOYAGES A TOUTES DISTANCES.	
Voyageurs à billets simples		1879	43,839,267
		1878	43,823,290 [{] A. R. 13,501,145 L. F. F. 319,145
Voyageurs à billets d'aller et retour		1879	21,826,804
		1878	21,546,770 [{] A. R. 21,040,310 L. F. F. 497,460
Enfants et militaires		1879	699,083
		1878	761,067 [{] A. R. 642,107 L. F. F. 118,960
généraux.	Prix du tarif		388,304
	Prix réduits : 50 p. o/o. (Agents de l'administration.)		82,098
	Prix spéciaux (Voyageurs de commerce.)		75,078
Ensemble.		1879	515,480
		1878	412,656 [{] A. R. 412,656 L. F. F. "
Abonnements	d'étudiants.	Prix du tarif. (Étudiants en général.)	1879 446,786
			1878 354,206 [{] A. R. 354,206 L. F. F. "
Voyageurs à billets à prix réduits.		Prix réduits : 50 p. o/o. (Enfants des agents du Départe- ment des Travaux Publics.)	1879 39,388
			1878 28,724 [{] A. R. 28,724 L. F. F. "
d'ouvriers.	Prix du tarif. (Ouvriers en général)	1879 2,266,202	
		1878 2,254,812 [{] A. R. 2,254,812 L. F. F. "	
	Prix réduits : 50 p. o/o. (Ouvriers de l'administration.)	1879 730,846	
		1878 746,360 [{] A. R. 746,360 L. F. F. "	
Sociétaires, électeurs, détenus, émigrants, etc.		1879 206,883	
		1878 166,628 [{] A. R. 166,628 L. F. F. "	
Voyages circulaires		1879 5,496	
		1878 4,874 [{] A. R. 4,874 L. F. F. "	
Totaux		1879 40,848,605	
		1878 40,099,387 [{] A. R. 39,163,823 L. F. F. 935,563	
Différences pour 1879			+ 446,218

(1) Voir note de la page 17.

NOMBRE d'unités DE PARCOURS. — Voyageurs-lieus.	PARCOURS moyen D'UN VOYAGEUR.	RECETTE TOTALE.	PRODUIT moyen D'UN VOYAGEUR.	TARIF MOYEN PERÇU par lieue.
67,984,451	4.91	45,890,014 23	4.15	0.234
(¹)	(¹)	13,857,434 78 { A. R. 15,591,107 40 L. f. F. 266,327 29	1.15 { A. R. 1.15 L. f. F. 0.84	(¹)
73,848,079	3.38	42,686,150 04	0.88	0.172
(¹)	(¹)	12,796,572 45 { A. R. 12,581,652 65 L. f. F. 214,919 79	0.59 { A. R. 0.59 L. f. F. 0.43	(¹)
7,869,639	11.26	831,925 87	4.19	0.406
(¹)	(¹)	736,920 77 { A. R. 757,721 88 L. f. F. 29,198 89	1.04 { A. R. 1.18 L. f. F. 0.25	(¹)
1,903,284	4.90	302,010 "	0.78	0.159
446,764	2.79	40,124 "	0.19	0.069
839,926	11.19	72,657 15	0.97	0.087
2,889,974	5.61	384,791 15	0.75	0.133
(¹)	(¹)	296,740 " { A. R. 296,740 " L. f. F. "	0.72 { A. R. 0.72 L. f. F. "	(¹)
912,743	2.19	71,106 50	0.17	0.078
(¹)	(¹)	59,826 90 { A. R. 59,826 90 L. f. F. "	0.17 { A. R. 0.17 L. f. F. "	(¹)
70,536	1.79	3,031 "	0.08	0.043
(¹)	(¹)	2,189 " { A. R. 2,189 " L. f. F. "	0.07 { A. R. 0.07 L. f. F. "	(¹)
6,409,903	2.70	307,970 70	0.44	0.050
(¹)	(¹)	310,016 53 { A. R. 310,016 53 L. f. F. "	0.44 { A. R. 0.14 L. f. F. "	(¹)
1,764,496	2.42	48,730 40	0.07	0.028
(¹)	(¹)	50,927 86 { A. R. 50,927 86 L. f. F. "	0.07 { A. R. 0.07 L. f. F. "	(¹)
2,261,442	10.95	221,313 55	1.07	0.098
(¹)	(¹)	191,631 83 { A. R. 191,631 83 L. f. F. "	1.15 { A. R. 1.15 L. f. F. "	(¹)
441,135	27.16	45,533 39	8.76	0.323
(¹)	(¹)	39,601 46 { A. R. 39,601 46 L. f. F. "	8.13 { A. R. 8.13 L. f. F. "	(¹)
163,852,388	4.04	30,490,571 80	0.75	0.185
(¹)	(¹)	30,391,851 58 { A. R. 29,881,415 61 L. f. F. 510,445 97	0.76 { A. R. 0.76 L. f. F. 0.55	(¹)
(¹)	(¹)	+ 98,710 22	— 0.01	(¹)

XXVI. Voyageurs en :	Mouvement.	Recette.	Produit moyen par voyageur.	Répartition de	
				100 voyageurs	100 fr. de recette
1 ^{re} classe . . .	1,987,177	5,593,337 42	2 81	4.90	18 54
2 ^e — . . .	5,513,856	6,892,919 56	1 29	13.11	22 66
3 ^e — . . .	33,244,572	18,004,314 82	0 54	81.99	59 "
Ensemble.	40,545,605	30,490,571 80	0 73	100. "	100 "

XXII et XXIII. La recette des voyageurs représente 30.66 p. % de la recette totale en 1879, et 31.96 p. % (1) en 1878.

XXIX. L'annexe XXIX indique les transports d'ouvriers par abonnement, depuis l'origine de la tarification (15 février 1870).

Le nombre des voyages faits, en 1879, correspond à un mouvement moyen journalier (aller et retour) de 4,995 (2) ouvriers, se rendant, pour le plus grand nombre, dans les localités ci-après :

		PAR ABONNEMENT { a. au prix ordinaire b. au prix réduit de 50 p. % } de										ENSEMBLE
		1 lieue.	2 lieues.	3 lieues.	4 lieues.	5 lieues.	6 lieues.	7 lieues.	8 lieues.	9 lieues.	10 lieues.	
Bruxelles	a.	90.7	368.4	200.4	170.4	171.1	120.1	19.9	5.9	10.1	12.0	1,507.5
	b.	16.8	41.5	41.0	19.5	19.9	"	"	"	"	"	
Marchiennes	a.	45.1	81.5	61.9	9.1	8.3	3.7	4.7	"	"	"	236.7
	b.	5.0	11.3	17.7	3.3	6.9	"	"	"	"	"	
Charleroi	a.	22.1	21.8	59.0	40.0	18.8	9.2	7.0	5.2	0.2	0.1	216.1
	b.	9.2	3.2	19.3	16.7	6.3	"	"	"	"	"	
Luttre	a.	7.7	4.3	2.6	3.2	0.9	"	0.4	"	"	"	173.7
	b.	29.7	50.7	33.7	15.3	5.0	"	"	"	"	"	
Chatelineau	a.	12.3	61.3	19.6	19.1	2.7	1.6	0.3	"	"	"	170.8
	b.	1.4	11.7	13.4	7.6	19.2	"	"	"	"	"	
Malines	a.	4.0	54.1	1.6	13.3	3.6	0.5	"	2.4	0.3	"	136.2
	b.	23.3	58.1	3.1	6.4	5.3	"	"	"	"	"	
Anvers	a.	23.3	27.4	3.0	10.6	1.6	0.1	1.7	0.1	5.8	"	133.2
	b.	5.0	11.0	41.7	0.2	3.7	"	"	"	"	"	
Baume	a.	21.2	63.6	3.3	3.1	2.2	0.4	"	"	"	"	131.9
	b.	1.4	29.8	3.6	1.3	"	"	"	"	"	"	
A reporter.	a.	226.6	662.6	531.4	271.0	209.2	133.6	34.2	11.6	14.4	12.1	2,523.1
	b.	91.8	197.5	193.3	68.3	66.3	"	"	"	"	"	

(1) { A. R. 31.73
L. f. F. 57.32 } 31.96 p. %.

(2) Ce mouvement était de 4,832 en 1878.

		PAR ABONNEMENT { a. au prix ordinaire b. au prix réduit de 50 p. % } de										ENSEMBLE.
		1 lieue.	2 lieues.	3 lieues.	4 lieues.	5 lieues.	6 lieues.	7 lieues.	8 lieues.	9 lieues.	10 lieues.	
Report.	{ a. 226.6 b. 91.8	662.6	351.4	271.0	209.2	135.6	54.2	11.6	14.4	12.1	} 2,523.1	
Mons.	{ a. 13.6 b. 17.2	17.5	8.5	10.0	7.4	2.7	0.6	0.1			} 126.8	
Gosselies	{ a. 48.9 b. 4.9	54.5	6.1	6.2	5.8	1.2	0.8	0.2	1.6		} 147.9	
Roux.	{ a. 10.8 b. 18.1	36.9	5.8	7.0	2.6	1.5	0.2				} 117.2	
La Louvière	{ a. 56.0 b. 5.0	27.1	19.1	12.4	1.0	0.2	0.2				} 107.0	
Liège	{ a. 8.1 b. 47.9	9.6	2.0	1.4	1.1	1.5	1.6				} 77.5	
Couillet	{ a. 11.8 b. 9.1	4.4	7.6	15.2	1.1	0.5					} 75.6	
Louvain.	{ a. 5.4 b. 5.0	4.9	2.6	20.1	2.2	10.6		0.5			} 60.0	
Verviers.	{ a. 11.1 b. 4.9	26.2	0.6	0.2	8.9	0.2					} 36.9	
Braine-le-Comte	{ a. 6.5 b. 8.5	9.9	7.1	1.4	0.7	8.4	0.8	0.1	0.8		} 52.5	
Jemeppe s/ Sambre.	{ a. 54.7 b. 0.8	9.6	2.5	0	1.6						} 49.2	
Houdeng-Goegnies	{ a. 45.5 b. 0	1.0	1.5	0	0		0.1		0.4		} 47.2	
Schaerbeek	{ a. 15.7 b. 11.1	2.1	0.2	0.4	0.2						} 45.1	
Senefte	{ a. 5.4 b. 0	21.5	5.5	5.7	1.2						} 55.2	
Tamines.	{ a. 14.7 b. 4.2	5.2	4.8	1.4	0						} 50.6	
Ostende.	{ a. 1.6 b. 0	0	0.9	21.2	0	4.1	1.0				} 29.1	
A reporter.	{ a. 490.2 b. 225.5	872.6	401.8	574.2	241.7	165.2	58.7	12.8	17.5	12.1	} 3,533.7	

		PAR ABONNEMENT { a. au prix ordinaire b. au prix réduit de 50 p. o/o } de									ENSEMBLE.	
		1 lieue.	2 lieues.	3 lieues.	4 lieues.	5 lieues.	6 lieues.	7 lieues.	8 lieues.	9 lieues.		10 lieues.
Report.	{ a.	490.2	872.6	401.8	374.2	241.7	163.2	38.7	12.8	17.5	12.1	} 3,583.7
	{ b.	223.5	500.6	226.5	104.7	72.0	"	"	"	"	"	
Pepinster	{ a.	7.1	1.3	"	0.2	0.2	"	"	"	"	"	} 27.6
	{ b.	15.0	2.1	"	0.6	0.9	"	"	"	"	"	
Bois-du-Luc	{ a.	12.4	10.9	"	0.2	"	"	"	"	"	"	} 26.6
	{ b.	0.8	2.2	0.1	"	"	"	"	"	"	"	
Jemelle	{ a.	1.1	2.8	"	"	"	"	"	0.6	"	"	} 26.4
	{ b.	5.9	16.0	"	"	"	"	"	"	"	"	
Nivelles	{ a.	4.0	5.6	6.2	5.2	1.9	2.6	"	"	0.2	"	} 24.8
	{ b.	0.2	0.5	0.1	0.4	0.1	"	"	"	"	"	
Saint-Ghislain	{ a.	5.8	5.0	5.0	0.8	"	"	0.1	"	"	"	} 23.8
	{ b.	5.5	6.8	0.9	0.1	"	"	"	"	"	"	
Namur	{ a.	1.7	6.1	5.2	1.5	0.2	1.3	0.1	0.8	"	"	} 23.6
	{ b.	0.4	1.9	2.7	0.2	1.5	"	"	"	"	"	
Ruybroeck	{ a.	15.1	5.8	"	"	0.2	"	"	0.1	0.5	"	} 21.5
	{ b.	1.1	0.7	"	"	"	"	"	"	"	"	
Hal	{ a.	12.0	"	8.5	0.5	"	"	0.3	"	0.1	"	} 21.0
	{ b.	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	
Ecaussinnes	{ a.	8.6	4.0	4.5	2.7	0.5	"	"	"	"	"	} 20.8
	{ b.	0.6	"	"	0.1	"	"	"	"	"	"	
Jemappes	{ a.	6.6	2.5	1.0	1.2	"	"	0.5	"	"	"	} 19.5
	{ b.	1.0	5.0	4.1	"	"	"	"	"	"	"	
Soignies	{ a.	7.0	2.5	0.6	0.6	0.1	0.8	0.1	"	"	"	} 18.5
	{ b.	5.6	0.6	0.8	0.1	"	"	"	"	"	"	
Tubize	{ a.	6.5	5.5	2.0	1.2	2.1	0.5	0.5	"	0.5	"	} 17.9
	{ b.	1.6	"	"	"	0.1	"	"	"	"	"	
Uccle	{ a.	14.5	2.0	"	"	"	"	"	0.4	"	"	} 16.7
	{ b.	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	
Bracquegnies	{ a.	7.1	4.2	0.2	0.4	"	"	1.4	0.2	"	"	} 16.1
	{ b.	2.2	0.4	"	"	"	"	"	"	"	"	
Tournay	{ a.	1.5	2.8	1.1	5.6	2.4	1.8	"	"	"	0.2	} 15.4
	{ b.	0.1	"	0.1	"	"	"	"	"	"	"	
A reporter.	{ a.	596.6	929.4	455.9	392.1	249.1	172.4	41.3	14.9	18.2	12.5	} 3,873.5
	{ b.	265.3	534.6	254.8	106.2	74.4	"	"	"	"	"	

		PAR ABONNEMENT { a. au prix ordinaire b. au prix réduit de 50 p. % } de										ENSEMBLE.
		1 lieue.	2 lieues.	3 lieues.	4 lieues.	5 lieues.	6 lieues.	7 lieues.	8 lieues.	9 lieues.	10 lieues.	
Report. . .	a.	596.6	929.4	433.9	592.1	249.1	172.4	41.3	14.9	18.2	12.3	} 5,873.5
	b.	263.3	334.6	234.8	106.2	74.4	»	»	»	»	»	
Binche	a.	0.2	10. »	0.7	0.1	0.5	0.1	»	»	»	»	} 13.9
	b.	2.5	0.2	»	»	»	»	»	»	»	»	
Pont-à-Celles	a.	2.7	0.4	»	0.9	0.3	»	»	»	»	»	} 13.5
	b.	6.8	0.4	»	»	2. »	»	»	»	»	»	
Le Trooz-Aval	a.	1.6	8.3	1.6	0.1	»	»	»	»	»	»	} 11.8
	b.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
Fontaine-l'Évêque . .	a.	4.7	5.2	0.1	0.1	»	1.6	»	»	»	»	} 11.8
	b.	0.5	1.1	0.2	0.3	»	»	»	»	»	»	
Cronfestu	a.	3.8	1.1	»	0.2	»	0.1	3.3	»	»	»	} 11.7
	b.	0.9	2.1	»	»	0.2	»	»	»	»	»	
Vilvorde	a.	0.2	10.5	»	»	»	»	»	»	»	»	} 10.7
	b.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
Stations diverses . . .	a.	411.7	241.7	75.8	72. »	24.6	8.6	5.9	14.6	2.4	5. »	} 1,048. »
	b.	61.1	57.1	37.2	37.9	14.4	»	»	»	»	»	
TOTAUX	a.	1,021.5	1,204.8	312.1	463.3	274.3	182.8	30.5	29.3	20.6	13.5	} 4,994.9
	b.	554.7	373.5	272.2	144.6	91. »	»	»	»	»	»	

§ 2. BAGAGES.

XXII à XXIV, XXVII, XXVIII et XXXII. La recette des bagages, en 1879, est inférieure à celle de 1878, de fr. 6,564 55, ou de 0.78 p. %, savoir :

	En 1879.	En 1878.	Différences pour 1879.
Bagages {	taxés au minimum. fr.	87,629 41	93,979 50 { A. R. 93,979 30 L. F. F. » } — 6,350 19
	— au poids . . .	746,227 22	746,441 58 { A. R. 736,844 91 L. F. F. 9,596 67 } — 214 56
Totaux. . fr.	835,856 53	840,420 88 { A. R. 830,824 21 L. F. F. 9,596 67 } — 6,564 55	

XXI et XXIII. La recette des bagages entre pour 0.84 p. % dans la recette totale. Ce rapport était de 0.88 (1) p. % en 1878.

XXIII et XXXII. Les parcours et les produits moyens sont les suivants :

	En 1879.	En 1878 (2).	
Parcours moyens par quintal (poids taxé).. . . . lieues. . . .	15.04 . . .	14.6	
Produits moyens {	par expédition taxée au minimum . . fr.	0.503	} 3.994 0.502 } 3.865
	par quintal (poids taxé) fr.	4.512	
	par quintal-lieue fr.	0.500 . . .	

(1) { A. R. 0.88 } 0.88 p. %.
L. F. F. 1.06 }

(2) Ancien réseau seulement, les attachements relatifs aux lignes fusionnées des Flandres n'ayant pas été tenus en 1878.

§ 3. COLIS PAR EXPRESS, PETITS PAQUETS ET ARTICLES DE MESSAGERIES.

XXII à XXIV
et XXXII à XLII.

D'un exercice à l'autre, la recette de cette catégorie de transports a augmenté de fr. 219,094-47 ou de 5.64 p. %, savoir :

	Recette.				Produits moyens par kilog.	
	En 1879.	En 1878.		En 1879.	En 1878.	
Colis par exprès. . fr.	916,004 21	877,267 59	$\left. \begin{array}{l} \text{A.R. } 867,906 60 \\ \text{L.F.F. } 9,360 93 \end{array} \right\}$	0.093	$\left. \begin{array}{l} \text{A.R. } 0.099 \\ \text{L.F.F. } 0.111 \end{array} \right\}$	
Petits paquets. . . .	572,916 56	580,510 28	$\left. \begin{array}{l} \text{A.R. } 374,436 81 \\ \text{L.F.F. } 6,073 47 \end{array} \right\}$	0.104	$\left. \begin{array}{l} \text{A.R. } 0.122 \\ \text{L.F.F. } 0.020 \end{array} \right\}$	
Articles de messageries.	4,948,145 51	4,760,465 54	$\left. \begin{array}{l} \text{A.R. } 4,694,335 66 \\ \text{L.F.F. } 65,827 88 \end{array} \right\}$	0.020	$\left. \begin{array}{l} \text{A.R. } 0.021 \\ \text{L.F.F. } 0.009 \end{array} \right\}$	
Totaux fr.	6,257,055 88	6,017,941 41	$\left. \begin{array}{l} \text{A.R. } 5,936,679 13 \\ \text{L.F.F. } 81,262 28 \end{array} \right\}$	0.025	$\left. \begin{array}{l} \text{A.R. } 0.025 \\ \text{L.F.F. } 0.011 \end{array} \right\}$	
Différence pour 1879.	+ 219,094 47				"	

XXXII. Le produit *moyen* par expédition s'est élevé à fr. 0.572, en 1879, et à fr. 0.559 en 1878.

XXII et XXXII. Ce groupe de transports entre pour 6.27 p. % dans la recette totale ; en 1878, c'était 6.32 p. % (1).

§ 4. GROSSES MARCHANDISES.

	Mouvement (Tonnes.)	Recette.		Produits moyens par tonne embarquée.
		En 1879.	En 1878.	
XXII à XXIV, et XXXII à XLVII.	En 1879. . . . 16,926,299	58,468,425 50		5.454
	En 1878. . . . 15,777,988	$\left. \begin{array}{l} \text{A.R. } 15,581,516 \\ \text{L.F.F. } 196,472 \end{array} \right\}$	$\left. \begin{array}{l} \text{A.R. } 53,713,840 78 \\ \text{L.F.F. } 271,395 18 \end{array} \right\}$	$\left. \begin{array}{l} \text{A.R. } 3.447 \\ \text{L.F.F. } 1.381 \end{array} \right\}$
	Différences pour 1879. . + 1,148,511	+ 4,485,189 54		+ 0.052

Le produit *moyen* de la tonne embarquée a été, en 1868, de fr. 3-09 ; en 1869, de fr. 2-91 ; en 1870, de fr. 2-90 ; en 1871, de fr. 3-14 ; en 1872, de fr. 2-95 ; en 1873, de fr. 2-97 ; en 1874, de fr. 2-96 ; en 1875, de fr. 3-53 ; en 1876, de fr. 3-53, et en 1877, de fr. 3-55.

XXII et XXXII. Le rapport de la recette des grosses marchandises à la recette totale, est de 58.79 p. %. En 1878, c'était 56-76 p. % (2)

XLIII. L'annexe XLIII indique le tonnage des principales marchandises transportées, aux diverses distances, pendant l'année 1879.

XLIV et XLV. Les annexes XLIV et XLV donnent la récapitulation, *par natures*, des mêmes marchandises, expédiées, en 1879, par chacun des bureaux de l'Etat et par chacune des exploitations en relation de service mixte ou international.

XLVI. L'annexe XLVI fournit le relevé, par distances, du tonnage et du nombre de tonnes-lieue des grosses marchandises (tarif 3) transportées pendant l'année 1879.

XLVII. Afin de pouvoir vous rendre compte des courants de transport des grosses marchandises sur les chemins de fer de l'Etat, j'en ai fait dresser, pour 1879, une carte figurative.

Cette carte forme l'annexe XLVII et sera distribuée ultérieurement.

(1) $\left. \begin{array}{l} \text{A.R. } 6.30 \\ \text{L.F.F. } 9.12 \end{array} \right\}$ 6.52 p. %.

(2) $\left. \begin{array}{l} \text{A.R. } 57.03 \\ \text{L.F.F. } 30.47 \end{array} \right\}$ 56.76 p. %.

§ 5. FINANCES, ÉQUIPAGES, CHEVAUX ET BESTIAUX.

	Recette.		Produits moyens par expédition.	
	En 1879.	En 1878.	En 1879.	En 1878.
XXII à XXIV, et XXXII à XLII. Finances. fr.	244,544 52	264,445 06	0.515	0.512
Équipages	21,564 41	22,209 84	45.555	45.294
Chevaux et bestiaux	996,417 80	975,872 68	19.851	19.228
Totaux. fr.	1,262,023 75	1,260,527 58		
Différence en plus pour 1879.		1,496 15		

XXII et XXIII. Dans la recette totale de l'exploitation, ces catégories de transports n'entrent, en 1879, que pour 1.28 p. %. Cette part était, en 1878, de 1.53 p. % (1)

Le tableau suivant résume les produits des transports de chevaux et bestiaux, pendant les années 1870 à 1879 :

RECETTE DES TRANSPORTS EFFECTUÉS						
A GRANDE VITESSE.	A PETITE VITESSE.				TOTAUX.	
	1 ^{re} catégorie.	2 ^e catégorie.	3 ^e catégorie.	Ensemble		
Francs.	Francs.	Francs	Francs	Francs.	Francs.	
1870	66,526	54,095	46,658	401,208	481,959	
1871	75,215	54,505	49,958	549,789	634,550	
1872	60,166	58,676	52,698	523,795	615,169	
1873 {	Ancien réseau	66,977	55,552	54,681	489,999	765,193
	Luxembourg.	(2)	(2)	(2)	(2)	
1874 {	Ancien réseau	77,716	56,124	58,569	512,815	816,885
	Luxembourg.	(2)	(2)	(2)	(2)	
1875	95,186	45,175	75,404	716,647	855,224	
1876	94,110	50,126	76,262	696,544	822,952	
1877	91,851	55,265	82,205	732,582	887,850	
1878 {	Ancien réseau	92,685	57,602	82,289	755,650	973,875
	Lignes des Flandres	5,123	(2)	(2)	(2)	
1879	110,307	57,208	84,062	744,541	885,811	

§ 6. PRODUITS EXTRAORDINAIRES.

XXII à XXIV et XLVIII. L'annexe LXVIII énumère les recettes extraordinaires de l'année 1879.

Elles se sont élevées à fr.	2,146,947 54
Le chiffre correspondant, en 1878, était de	2.600,455 06
C'est, pour 1879, une diminution de fr.	455,487 52

(1) {A.R. 1.33} 1.53 p. %
{L.F.F. 0.95}

(2) Ce produit est compris dans la recette des transports effectués à petite vitesse.

(3) Ce détail fait défaut.

Cette diminution porte, notamment, sur la quote-part des sociétés particulières dans les dépenses d'exploitation, et sur le produit de la location de matériel de traction et de transport.

XXII et XXIII. Les produits extraordinaires correspondent, en 1879, à 2.16 p. % de la recette totale. En 1878, c'était 2.73 p. %.⁽¹⁾

§ 7. PRODUITS INDIRECTS.

XLVIII. Les produits indirects encaissés par l'Administration des domaines, pour compte du chemin de fer de l'État, se sont élevés, en 1879, à fr. 206,023-72 et, en 1878, à fr. 323,021-46. C'est, pour 1879, une différence en moins de fr. 116,997-74, due à l'importance moins grande des ventes d'excédents d'emprises.

§ 8. RECETTE FICTIVE DES TRANSPORTS EFFECTUÉS GRATUITEMENT OU AVEC RÉDUCTION.

XLIX. Les réductions, accordées sur les taxes normales, représentent, en 1879, une somme de fr. 4,029,079-86, au lieu de fr. 3,222,623-79 en 1878.

L'écart de fr. 806,456-07 à charge de 1879, est dû, notamment, à l'importance plus grande des transports effectués pour les Postes, ainsi que des transports militaires, d'émigrants et de sociétaires.

§ 9. TRANSPORTS EFFECTUÉS EN SERVICES INTÉRIEUR ET MIXTES.

XXIV, XXVI,
XXVII et XXXII
à XXXVI. Les transports en *service intérieur* ont fourni en 1879, fr. 62,796,014-07, soit 63.18 p. % de la recette totale de l'exploitation. En 1878 (fr. 56,404,224-81), ce rapport était de 59.87 p. %. L'augmentation est de fr. 6,391,789-26 ou de 11.33 p. %.

XXIV, XXVI,
XXVII, XXXII à
XXXVIII et XLV. La recette des transports en *services mixtes* s'est élevée, en 1879, à fr. 10,851,791-53, ce qui correspond à 10.92 p. % du produit total de l'exploitation. En 1878 (fr. 13,168,216-84), cette proportion était de 13.98 p. %. La diminution est de fr. 2,316,425-31 ou de 17.58 p. %; elle est due, notamment, à la reprise des lignes dans les Flandres.

Le tableau suivant donne la progression du trafic des *grosses marchandises* transportées en *services intérieur et mixtes*, pendant les années 1870 à 1879 :

(1) $\left\{ \begin{array}{l} \text{A R. 2.73} \\ \text{L F. 1.08} \end{array} \right\} 2.75 \text{ p. \%}$.

ANNÉES.	MOUVEMENT.			RECETTE.		
	NOMBRE de TONNES.	DIFFÉRENCE DE CHAQUE ANNÉE SUR LA PRÉCÉDENTE.		FRANCS.	DIFFÉRENCE DE CHAQUE ANNÉE SUR LA PRÉCÉDENTE.	
		Chiffres absolus.	Rapport p. %.		Chiffres absolus.	Rapport p. %.
1870	5,420,980	+ 89,101	+ 1.64	17,474,386	+ 1,652,795	+ 9.62
1871	8,614,936	+ 3,193,956	+ 58.92	27,451,664	+ 10,257,278	+ 59.72
1872	8,867,033	+ 252,097	+ 2.95	28,642,628	+ 1,210,964	+ 4.41
1873 ⁽¹⁾	9,207,226	+ 340,193	+ 5.84	29,145,694	+ 501,066	+ 1.75
1874 ⁽²⁾	8,932,503	- 274,723	- 2.98	28,318,242	- 825,452	- 2.85
1875	9,277,221	+ 344,717	+ 5.86	33,077,574	+ 4,759,332	+ 16.81
1876	9,374,510	+ 97,289	+ 1.05	33,410,247	+ 332,673	+ 1.01
1877	9,346,833	- 27,677	- 0.30	33,285,092	- 125,155	- 0.37
1878 ⁽³⁾	10,177,191	+ 830,358	+ 8.88	34,996,827	+ 1,711,735	+ 5.14
1879 ⁽⁴⁾	11,110,714	+ 933,523	+ 9.16	37,764,192	+ 2,767,365	+ 7.91

§ 10. TRANSPORTS EFFECTUÉS EN SERVICES INTERNATIONAUX ET DE TRANSIT.

XXIV, XXVI,
XXVII, XXXII à
XXXVIII et XLV.

Les *services internationaux* ont produit, en 1879, fr. 22,184,747-84, ce qui équivaut à 22.52 p. % de la recette générale. En 1878 (fr. 20,281,795-63), cette proportion était de 21.55 p. %. L'augmentation est de fr. 1,902,952-24 ou de 9.38 p. %; elle se répartit de la manière suivante :

	Différences.	
	En plus.	En moins.
Voyageurs fr.	»	386,801 57
Bagages	»	468 81
Marchandises {	petites	19,202 55
	grosses	2,505,574 40
Finances	»	11,794 18
Équipages	18 15	»
Chevaux et bestiaux	24,768 »	»
Produits extraordinaires	»	247,549 53
	<u>2,549,563 10</u>	<u>646,610 89</u>
Augmentation égale fr.	1,902,952 24	

XXIV, XXVI,
XXVII, XXXII
à XXXIV et
XXXIX à XLII.

Les *services de transit* ont donné, en 1879, fr. 3,555,508-17, ce qui représente 3.58 p. % du produit total. En 1878 (fr. 4,351,677-86), ce rapport était de 4.62 p. %. La diminution est de fr. 796,369-69 ou de 18.30 p. %, savoir :

(¹) Non compris les transports effectués sur les lignes du Luxembourg.

(²) — — — — — rachetées ou à racheter dans les Flandres.

(³) Non compris les transports effectués sur les lignes de l'Ouest de la Belgique, pendant les quatre premiers mois de 1879.

		Differences.	
		En plus.	En moins
Voyageurs	fr.	»	234,804 02
Bagages		»	13,074 72
Marchandises	petites.	5,160 45	»
	grosses	»	548,685 46
Finances		»	857 43
Équipages.		»	600 36
Chevaux et bestiaux		»	1,508 15
		3,160 45	799,530 14
Diminution égale.			796,369 69

Les transports de *grosses marchandises*, effectués en *services internationaux et de transit*, ont présenté, de 1870 à 1879, les fluctuations indiquées ci-après :

ANNÉES	DÉSIGNATION des SERVICES.	MOUVEMENT.			RECETTE.		
		NOMBRE de TONNES.	Différence de chaque année SUR LA PRÉCÉDENTE.		FRANCS.	Différence de chaque année SUR LA PRÉCÉDENTE.	
			Chiffres absolus.	Rapport p. %		Chiffres absolus.	Rapport p. %
1870	Internationaux.	2,070,210	+ 483,063	+ 30.36	4,537,814	- 79,534	- 1.72
	Transit.	123,145	- 29,097	- 19.11	424,458	- 140,839	- 24.92
	Ensemble.	2,193,355	+ 452,966	+ 20.63	4,962,272	- 220,393	- 4.44
1871	Internationaux.	2,535,146	+ 264,956	+ 12.80	6,919,522	+2,381,708	+ 52.48
	Transit.	48,888	- 74,255	- 60.50	258,659	- 163,799	- 59.06
	Ensemble.	2,584,034	+ 190,681	+ 8.70	7,178,161	+2,215,909	+ 44.66
1872	Internationaux.	4,065,881	+1,728,753	+ 74.03	9,197,341	+2,277,819	+ 32.91
	Transit.	146,068	+ 97,180	+198 78	754,136	+ 475,517	+183.83
	Ensemble	4,209,949	+1,825,915	+ 76.60	9,951,497	+2,753,336	+ 58.56
(1) 1873	Internationaux.	4,501,050	+ 237,149	+ 5.84	10,663,512	+1,468,171	+ 15.96
	Transit.	267,168	+ 121,100	+ 32.91	1,151,441	+ 417,283	+ 56.84
	Ensemble.	4,568,198	+ 358,249	+ 8.51	11,816,953	+1,885,436	+ 18.98

(1) Voir note (1) de la page 27.

ANNÉES.	DÉSIGNATION des SERVICES.	MOUVEMENT.			RECETTE.		
		NOMBRE de TONNES.	Différence de chaque année SUR LA PRÉCÉDENTE.		FRANCS.	Différence de chaque année SUR LA PRÉCÉDENTE.	
			Chiffres absolus.	Rapport p. o/o.		Chiffres absolus.	Rapport p. o/o.
1874 (¹)	Internationaux.	3,832,858	- 468,102	- 10.80	8,815,415	- 1,852,090	- 17.56
	Transit.	522,311	+ 235,148	+ 93.50	2,198,205	+ 1,040,824	+ 90.91
	Ensemble . .	4,355,149	- 213,049	- 4.66	11,011,678	- 805,275	- 6.81
1875	Internationaux.	4,275,539	+ 440,521	+ 11.49	14,685,981	+ 5,872,368	+ 66.65
	Transit.	509,831	+ 77,520	+ 14.84	2,187,117	- 11,148	- 0.51
	Ensemble. . .	4,875,190	+ 518,041	+ 11.89	16,873,098	+ 5,861,420	+ 53.25
1876	Internationaux.	4,532,425	+ 59,006	+ 1.58	15,291,597	+ 605,416	+ 4.12
	Transit.	655,945	+ 54,112	+ 5.68	2,224,749	+ 37,632	+ 1.72
	Ensemble. . .	4,966,568	+ 93,178	+ 1.91	17,516,146	+ 643,048	+ 3.93
1877	Internationaux.	4,159,700	- 192,725	- 4.45	14,645,854	- 647,565	- 4.25
	Transit.	858,167	+ 204,224	+ 32.21	2,929,656	+ 704,907	+ 51.68
	Ensemble. . .	4,977,867	+ 11,499	+ 0.25	17,575,490	+ 57,544	+ 0.35
1878 (¹)	Internationaux.	4,525,604	+ 585,904	+ 9.27	15,845,851	+ 1,200,017	+ 8.19
	Transit.	880,980	+ 42,815	+ 5.11	2,873,165	- 56,493	- 1.93
	Ensemble. . .	5,404,584	+ 426,717	+ 8.57	18,717,014	+ 1,145,524	+ 6.51
1879 (²)	Internationaux.	5,015,126	+ 491,322	+ 10.87	18,549,425	+ 2,505,574	+ 15.81
	Transit.	773,205	- 105,775	- 12.01	2,524,478	- 548,685	- 19.10
	Ensemble. . .	5,790,351	+ 585,747	+ 7.14	20,673,905	+ 1,956,889	+ 10.43

XXIV. L'annexe XXIV résume les transports effectués en services intérieur, mixtes, internationaux et de transit, pendant l'année 1879 et les compare aux résultats de l'exercice précédent.

(¹) Voir note (¹) de la page 27.

(²) — (²) —

(³) — (³) —

VII.

Dépenses (1).

LXXII et LXXIII. Voici, sous le rapport des dépenses d'exploitation, y compris les frais de parachèvement et d'amélioration des voies et travaux, la comparaison détaillée des deux exercices :

Services.	En 1879.	En 1878.	Différences pour 1879.
Administration centrale. fr.	988,671 42	1,029,859 94 <small>{A. R. 985,970 " } L. F. 43,559 94 }</small>	— 40,868 52
Régie.	84,806 21	88,258 69 <small>{A. R. 85,258 69 } L. F. " }</small>	— 452 48
Services en général.	1,716,165 07	1,125,979 85 <small>{A. R. 1,078,785 83 } L. F. 47,194 " }</small>	+ 590,185 24
Voies et travaux.	14,875,174 59	14,675,087 60 <small>{A. R. 14,398,698 " } L. F. 276,389 60 }</small>	+ 200,086 99
Traction et matériel.	24,598,707 96	25,898,526 48 <small>{A. R. 23,639,071 " } L. F. 256,255 48 }</small>	+ 705,581 48
Transports.	16,646,788 84	16,620,172 86 <small>{A. R. 16,369,216 " } L. F. 251,956 86 }</small>	+ 26,615 98
Totaux. . . fr.	58,910,512 09	57,451,565 40 <small>{A. R. 56,553,999 52 } L. F. 875,365 88 }</small>	+ 1,478,946 69

Les dépenses auxquelles a donné lieu, en 1879, le service des capitaux engagés, soit pour les lignes construites par l'État, soit pour les lignes rachetées ou exploitées, sont résumées ci-après :

	En 1879.	En 1878.	Différences pour 1879.
LXVI, LXXII et LXXV. Redevances attribués aux Compagnies dont les lignes sont exploitées par l'État. . . fr.	4,120,424 41	5,964,485 65	+ 185,940 78
LXVII et LXXI. Annuités de rachat dues aux Compagnies concessionnaires.	15,835,007 "	15,849,785 90	— 16,778 90
LXVII. Avances du Trésor . . fr.	26,135,592 99	25,059,416 " (*)	+ 1,113,976 99
Totaux. . . fr.	44,106,824 40	42,855,685 55	+ 1,255,158 87

DÉTAILS CONCERNANT LES DÉPENSES EN COMBUSTIBLES, HUILES ET GRAISSES.

Le tableau suivant donne la comparaison, par sortes, des quantités de combustibles, de matières d'éclairage et de graissage consommées en 1879 et en 1878, ainsi que de la valeur, calculée sur les prix *moyens* payés pendant chacun de ces deux exercices.

(1) Non compris les dépenses des lignes dans les Flandres, qui restent à racheter. (Voir deuxième partie.)

(*) {A. R. 24,472,801 47 }
L. F. 366,614 53 } 25,059,416 francs.

MATIÈRES CONSOMMÉES :											
Unités.	En 1879.			En 1878.							
	Quantités.	Prix moyens.	VALEURS.	Quantités.	Prix moyens.	VALEURS.					
Combustibles.											
Charbon	en roche . . .	Tonne.	993	Fr. c. 46. »	Fr. c. 44,891 40	1,314	{A. R. 1,314 L. F. F. "}	Fr. c. 15.43	{A. R. 15.43 L. F. F. "}	20,271 39	{A. R. 20,271 39 L. F. F. "}
	pour forges.	—	103,366	8.02	829,063 43	145,064	{A. R. 114,003 L. F. F. 1,061}	8.21	{A. R. 8.21 L. F. F. 8.53}	944,945 62	{A. R. 935,896 56 L. F. F. 9,049 06}
	gailleux . . .	—									
	maigre . . .	—	417,401	5.70	2,377,874 03	351,128	{A. R. 345,819 L. F. F. 5,309}	6.48	{A. R. 6.13 L. F. F. 9.89}	2,171,455 75	{A. R. 2,118,971 31 L. F. F. 52,484 44}
	briquettes . . .	—	45	283.66	4,254 90	450	{A. R. 5 L. F. F. 143}	20.91	{A. R. 23. » L. F. F. 20.85}	3,436 98	{A. R. 113 87 L. F. F. 3,023 11}
Ensemble . . .		521,775	6.49	3,226,080 76	467,656	{A. R. 461,141 L. F. F. 6,315}	6.71	{A. R. 6.67 L. F. F. 9.91}	3,139,809 74	{A. R. 3,075,233 13 L. F. F. 64,556 61}	
Charbon de bois . . .	Hectol.	1,350	4.57	2,419 50	1,220	{A. R. 1,223 L. F. F. 4}	4.72	{A. R. 1.72 L. F. F. 1.70}	2,443 02	{A. R. 2,406 22 L. F. F. 6 80}	
Coke	Tonne.	2,797	16.31	45,624 71	1,798	{A. R. 1,792 L. F. F. 6}	16.84	{A. R. 16.82 L. F. F. 24.85}	30,284 95	{A. R. 30,135 83 L. F. F. 149 10}	
Bois d'allumage neuf .	M ³ .	8,884	6.75	59,983 43	974	{A. R. 971 L. F. F. "}	6.64	{A. R. 6.64 L. F. F. "}	6,447 07	{A. R. 6,447 07 L. F. F. "}	
— vieux	Id.	25,974	4.95	128,489 30	33,040	{A. R. 32,456 L. F. F. 551}	4.74	{A. R. 4.74 L. F. F. 4.75}	156,469 99	{A. R. 153,840 07 L. F. F. 2,629 92}	
Fagots	Le cent.	3,083	15.31	47,187 92	2,986	{A. R. 2,900 L. F. F. 86}	15.41	{A. R. 15.30 L. F. F. 19.13}	46,015 76	{A. R. 41,368 63 L. F. F. 1,647 13}	
Ensemble				283,401 86					241,330 79	{A. R. 236,897 84 L. F. F. 4,433 95}	
TOTAUX				3,509,482 62					3,381,140 53	{A. R. 3,312,150 97 L. F. F. 68,989 56}	
Éclairage.											
Torches-falots	Pièce.	24,535	0.37	8,955 28	24,031	{A. R. 24,030 L. F. F. 1}	0.37	{A. R. 0.37 L. F. F. 0.37}	8,963 56	{A. R. 8,963 19 L. F. F. " 37}	
Huile de colza épurée .	Kilog.	420,490	0.74	314,023 34	409,034	{A. R. 404,841 L. F. F. 4,393}	0.84	{A. R. 0.84 L. F. F. 0.92}	345,556 05	{A. R. 341,517 L. F. F. 4,039 05}	
Huile minérale	Id.	804,720	0.27	215,676 04	795,333	{A. R. 784,185 L. F. F. 11,148}	0.31	{A. R. 0.31 L. F. F. 0.30}	247,477 04	{A. R. 243,881 54 L. F. F. 3,295 50}	
TOTAUX				535,654 66					601,696 65	{A. R. 594,361 73 L. F. F. 7,334 92}	
Graissage.											
Graisse pour locomotives et voitures.	Kilog.	(¹) 41,466	0.89	(¹) 9,898 43	3,597	{A. R. 3,597 L. F. F. "}	0.52	{A. R. 0.52 L. F. F. "}	1,859 65	{A. R. 1,859 65 L. F. F. "}	
Suif	Id.	87,342	0.86	75,124 49	95,055	{A. R. 93,061 L. F. F. 994}	0.98	{A. R. 0.98 L. F. F. 1.09}	92,194 55	{A. R. 91,105 23 L. F. F. 1,088 32}	
Huiles et graisses . . .	Id.	860,220	0.69	595,075 04	803,995	{A. R. 785,971 L. F. F. 18,024}	0.84	{A. R. 0.81 L. F. F. 0.89}	653,414 65	{A. R. 639,001 L. F. F. 16,110 65}	
TOTAUX				680,094 66					749,465 85	{A. R. 731,966 88 L. F. F. 17,198 97}	
TOTAUX GÉNÉRAUX				4,725,231 94					4,732,003 03	{A. R. 4,638,479 58 L. F. F. 93,523 45}	

Cette situation présente, pour 1879, une différence en plus de fr. 128,342-09

(¹) Dans ces chiffres, la graisse pour voitures n'entre que pour une quantité de 930 kilogrammes et pour une somme de fr. 480-35; la différence en moins, par rapport à 1878, qui a donné pour cette consommation : 3,597 kil. et fr. 1,859-65, provient de ce que, pendant l'année 1879, on a continué la substitution de l'huile à la graisse ordinaire pour voitures.

ou 3.80 p. %, pour les combustibles ; et une différence en moins de fr. 66,041-99 ou 10.98 p. %, pour l'éclairage, et de fr. 69,071-19 ou 9.22 p. %, pour les matières de graissage.

La répartition des dépenses, entre les différents services, s'établit comme il suit :

	COMBUSTIBLES.	ÉCLAIRAGE.	GRAISSAGE.	ENSEMBLE.	
Direction générale et Magasin central.	1879 9,406 00 1878 13,079 37	13,079 37 3,269 "	3,491 20 " 3,269 "	13,231 84 16,348 37	
Voies et travaux.	1879 62,210 60 1878 67,657 17	67,657 17 45,091 32	42,232 11 45,691 32	111,239 16 126,055 70	
Transports	Bureaux, salles d'attente, hangars et magasins des stations, wagons et voitures.	1879 64,743 05 1878 56,777 00	56,632 46 211,559 62	195,409 58 210,951 13	159,934 02 179,694 92
	Abords des stations, bureaux des chefs de gare et du service de traction, lampisteries et dépôts d'approvisionnement.	1879 58,132 54 1878 46,173 53	44,367 53 1,806 02	86,769 76 103,231 94	2,589 68 3,158 85
Arsenal de Mâlines.	1879 83,618 88 1878 85,037 90	85,037 90 "	8,012 11 7,158 40	46,815 57 35,919 17	
Ateliers des locomotives dans les stations.	1879 105,465 16 1878 76,793 08	76,145 55 647 53	33,999 78 34,920 44	32,890 54 38,005 41	
Ateliers des voitures dans les stations.	1879 59,640 44 1878 57,293 24	57,111 62 181 62	57,957 33 72,881 86	9,764 18 10,487 78	
Locomotives (*)	à voyageurs	940,757 81		151,470 71	
	à marchandises.	1,782,060 14		220,432 36	
	pour manœuvres.	269,054 58		38,586 66	
	Ensemble.	1879 2,991,872 53 1878 2,914,937 12	3,140 94 8,747 44	410,469 73 459,001 17	3,405,503 20 3,382,685 73
Machines fixes.	1879 67,911 22 1878 57,635 16	57,197 " 458 16	96,157 97 103,126 98	7,450 06 10,271 72	
Postes (timbres et bureaux ambulants)	1879 2,729 41 1878 2,985 25	2,973 69 11 56	4,639 11 6,446 42	9 81 12 01	
Télégraphes.	1879 3,522 70 1878 2,751 60	2,739 21 12 39	3 853 67 4,963 23	20 17 7 61	
Totaux. . . fr.	1879 3,500,482 63 1878 3,381,140 53	3,312,150 97 68,989 56	335,654 66 601,696 63	680,004 66 749,185 85	4,725,231 94 4,732,003 03
Différences pour 1879.	+ 128,342 09		-66,041 99	-69,071 19	

(*) Voir annexe XIX, pour le détail des combustibles et des matières de graissage employés et rapportés à la locomotive-, au train- et au véhicule-kilomètre.

VIII.

Récapitulation.

Comparaison résumée des années 1879 et 1878.

§ 1^{er}. RÉPARTITION DES PRODUITS PAR NATURE DE TRAFIC.

		En 1879.	En 1878.	Différences pour 1879.
XXIII, LXXII et LXXIV.	Voyageurs. fr.	30,490,371 80	50,391,861 58 $\left\{ \begin{array}{l} \text{A. R. } 29,881,415 61 \\ \text{L. F. } 510,445 97 \end{array} \right\}$	+ 98,710 22
	Bagages.	855,856 55	840,420 88 $\left\{ \begin{array}{l} \text{A. R. } 830,824 21 \\ \text{L. F. } 9,596 67 \end{array} \right\}$	— 6,564 55
	Marchandises $\left\{ \begin{array}{l} \text{petites.} \\ \text{grosses.} \end{array} \right.$	$\left\{ \begin{array}{l} 6,237,035 88 \\ 58,468,425 50 \end{array} \right.$	$\left\{ \begin{array}{l} 6,017,941 41 \\ 53,985,255 96 \end{array} \right.$ $\left\{ \begin{array}{l} \text{A. R. } 5,936,070 13 \\ \text{L. F. } 81,262 28 \end{array} \right.$ $\left\{ \begin{array}{l} \text{A. R. } 53,713,840 78 \\ \text{L. F. } 271,393 18 \end{array} \right.$	$\left\{ \begin{array}{l} + 219,094 47 \\ + 4,485,189 54 \end{array} \right.$
	Finances	244,541 52	264,445 06 $\left\{ \begin{array}{l} \text{A. R. } 262,022 40 \\ \text{L. F. } 2,422 66 \end{array} \right.$	— 19,903 54
	Equipages.	21,564 41	22,209 84 $\left\{ \begin{array}{l} \text{A. R. } 22,080 48 \\ \text{L. F. } 129 36 \end{array} \right.$	— 845 43
	Chevaux et bestiaux. .	996,417 80	975,872 68 $\left\{ \begin{array}{l} \text{A. R. } 963,221 19 \\ \text{L. F. } 5,649 49 \end{array} \right.$	+ 22,245 12
	Ensemble. . fr.	97,291,913 04	92,495,987 44 $\left\{ \begin{array}{l} \text{A. R. } 91,615,085 80 \\ \text{L. F. } 880,901 64 \end{array} \right.$	+ 4,795,925 63
XLVIII.	Produits extraordinaires	2,146,947 54	2,600,435 06 $\left\{ \begin{array}{l} \text{A. R. } 2,580,821 34 \\ \text{L. F. } 9,613 72 \end{array} \right.$	— 453,487 52
	Ensemble. . fr.	99,458,860 58	95,096,422 47 $\left\{ \begin{array}{l} \text{A. R. } 94,205,915 14 \\ \text{L. F. } 890,507 33 \end{array} \right.$	+ 4,542,438 11
XLVIII.	Produits indirects (1)	105,854 56	98,461 79 $\left\{ \begin{array}{l} \text{A. R. } 98,461 79 \\ \text{L. F. } \end{array} \right.$	+ 7,372 77
	Totaux. . fr.	99,544,695 14	95,194,884 26 $\left\{ \begin{array}{l} \text{A. R. } 94,304,376 93 \\ \text{L. F. } 890,507 33 \end{array} \right.$	+ 4,549,810 88
XLIX.	Montant de la remise accordée sur les trans- ports effectués gratui- tement ou avec réduc- tion sur les prix nor- maux des tarifs, pour compte d'Administra- tions publiques (pour mémoire). fr.	5,454,110 57	2,728,156 69 $\left\{ \begin{array}{l} \text{A. R. } 2,728,156 69 \\ \text{L. F. } \end{array} \right.$	+ 705,935 88
	Totaux généraux. fr.	102,978,805 71	97,925,040 95 $\left\{ \begin{array}{l} \text{A. R. } 97,032,533 62 \\ \text{L. F. } 890,507 33 \end{array} \right.$	+ 5,055,764 76

XXII et XXIII. Une recette de 100 francs, répartie proportionnellement à l'importance des transports, donne les résultats suivants :

	En 1879.	En 1878.
Voyageurs	50 66	51 96 $\left\{ \begin{array}{l} \text{A. R. } 31 72 \\ \text{L. F. } 57 32 \end{array} \right.$
Bagages	0 84	0 88 $\left\{ \begin{array}{l} \text{A. R. } 0 88 \\ \text{L. F. } 1 03 \end{array} \right.$
Marchandises $\left\{ \begin{array}{l} \text{petites.} \\ \text{grosses.} \end{array} \right.$	$\left\{ \begin{array}{l} 6 27 \\ 58 79 \end{array} \right.$	$\left\{ \begin{array}{l} 6 52 \\ 56 76 \end{array} \right.$ $\left\{ \begin{array}{l} \text{A. R. } 6 30 \\ \text{L. F. } 9 12 \end{array} \right.$ $\left\{ \begin{array}{l} \text{A. R. } 57 02 \\ \text{L. F. } 30 47 \end{array} \right.$
Finances.	0 25	0 28 $\left\{ \begin{array}{l} \text{A. R. } 0 28 \\ \text{L. F. } 0 27 \end{array} \right.$
Equipages.	0 02	0 02 $\left\{ \begin{array}{l} \text{A. R. } 0 02 \\ \text{L. F. } 0 01 \end{array} \right.$
Chevaux et bestiaux.	1 01	1 05 $\left\{ \begin{array}{l} \text{A. R. } 1 03 \\ \text{L. F. } 0 67 \end{array} \right.$
Produits extraordinaires	2 16	2 75 $\left\{ \begin{array}{l} \text{A. R. } 2 75 \\ \text{L. F. } 1 03 \end{array} \right.$

(1) Non compris les aliénations d'immeubles, dont le montant (fr. 100,189-16 en 1879, et fr. 224,559-67 en 1878) est reporté au compte de premier établissement, d'après les formules nouvelles adoptées pour le compte financier du chemin de fer.

§ 2. RÉPARTITION, PAR SERVICES, DES PRODUITS RÉALISÉS EN 1879.

	Service intérieur.	Services mixtes.	Services internationaux et de transit.	Services réunis.
XXIV. Voyageurs fr.	25,672,652 57	1,258,797 71	5,564,722 56	50,476,152 64
Bagages	452,487 75	54,944 95	346,260 06	853,692 76
Marchandises { petites	4,655,052 42	645,929 55	950,647 05	6,231,629 »
{ grosses	28,971,818 74	8,792,572 92	20,673,902 71	58,438,094 57
Finances	185,720 47	23,554 84	57,502 44	244,557 75
Equipages	14,636 95	2,554 51	4,572 95	21,564 41
Chevaux et bestiaux	758,979 24	94,076 87	162,848 44	995,904 55
Produits extraordinaires	2,146,665 95	»	»	2,146,665 95
Ensemble . . fr.	62,796,014 07	10,851,791 55	25,740,056 01	99,587,861 41
XXII. Produits des transports effectués, pendant les 4 premiers mois de 1879, sur les lignes de l'Ouest de la Belgique (Anseghem à Ingelmunster et Dixmude à Nieuport), dont le détail par services fait défaut fr.				50,999 17
			Total fr.	99,458,860 58
XLVIII. Produits indirects (1)				105,854 56
			Total général fr.	99,544,695 14

§ 3. RECETTE, DÉPENSE, BÉNÉFICE, PAR UNITÉ DE TRAVAIL.

L.	Recette par :	En 1879.	En 1878.		Différences pour 1879.
			A. R.	L. F. F.	
	Voie-kilomètre fr.	40,143 39	40,205 18	{ A. R. 42,635 56 L. F. F. 5,718 79 }	— 61 79
	Locomotive-train-kilomètre	3 59645	3 76207	{ A. R. 3 79927 L. F. F. 1 84798 }	— 0 16562
	Véhicule-kilomètre	0 33221	0 32505	{ A. R. 0 32570 L. F. F. 0 26840 }	+ 0 00746
	Train-kilomètre	3 93683	4 10032	{ A. R. 4 14452 L. F. F. 1 92668 }	— 0 16349
	Dépense par :				
	Voie-kilomètre fr.	23,600 75	24,489 95	{ A. R. 25,498 53 L. F. F. 5,621 55 }	— 589 20
	Locomotive-train-kilomètre	2 41440	2 26350	{ A. R. 2 27218 L. F. F. 1 81656 }	— 0 14910
	Véhicule-kilomètre	0 49531	0 49557	{ A. R. 0 19479 L. F. F. 0 26384 }	— 0 00026
	Train-kilomètre	2 31451	2 46701	{ A. R. 2 47666 L. F. F. 1 89392 }	— 0 15250
	Bénéfice par :				
	Voie-kilomètre fr.	16,542 64	16,015 23	{ A. R. 17,137 03 L. F. F. 97 24 }	+ 527 41
	Locomotive-train-kilomètre	1 48205	1 49857	{ A. R. 1 52709 L. F. F. 0 03142 }	— 0 01652
	Véhicule-kilomètre	0 43690	0 42948	{ A. R. 0 13091 L. F. F. 0 00456 }	+ 0 00742
	Train-kilomètre	1 62232	1 63331	{ A. R. 1 66386 L. F. F. 0 03276 }	— 0 04099

§ 4. RECETTE PAR KILOMÈTRE DE VOIE EXPLOITÉ.

Les calculs ci-dessus, relatifs à toutes les catégories de transports, sont rapportés à la longueur *moyenne totale* du réseau exploité.

Que si l'on retranche de cette longueur certaines parties exclusivement affectées au transport des marchandises, on obtient la longueur réellement parcourue par

(1) Non compris le montant des aliénations d'immeubles, s'élevant à fr. 100,189-16. [Voir note (1) de la page 53.]

les trains de voyageurs. Dans ces conditions, les calculs donnent les résultats suivants :

		Longueur moyenne exploitée.		Recette	
				totale.	moyenne par kilomètre.
L.	Trains de voyageurs.	En 1879	2,330 ^k .786	33,672,268 30 ⁽¹⁾	14,403 85
		En 1878	2,213 ^k .383 ^{ A. R. 2,057^k.667 } L. F. F. 135^k.716 }	33,490,969 43 ⁽¹⁾ ^{ A. R. 32,833,939 15 } L. F. F. 606,980 25 }	15,131 42 ^{ A. R. 15,931 20 } L. F. F. 3,897 99 }
		Différences pr 1879.	+ 117 ^k .403	+ 81,298 87	- 727 27
	Trains de marchandises.	En 1879	2,477 ^k .092	63,749,644 74	25,723 57
		En 1878	2,365 ^k .278 ^{ A. R. 2,209^k.562 } L. F. F. 155^k.716 }	59,005,017 98 ^{ A. R. 58,731,016 62 } L. F. F. 273,921 36 }	24,946 31 ^{ A. R. 26,580 42 } L. F. F. 1,759 11 }
		Différences pr 1879.	+ 111 ^k .814	+ 4,714,626 76	+ 777 23

§ 5. RÉSULTATS DE L'EXPLOITATION. — ANNÉES 1879 ET 1878 ⁽²⁾.

LXXII à LXXIV. La comparaison des résultats de 1879 à ceux de 1878 peut se résumer comme il suit.

	En 1879.	En 1878.	Différences pour 1879.
Longueur kilométrique <i>moyenne</i> exploitée.	2,477 ^k .092	2,365 ^k .278 ^{ A. R. 2,209^k.562 } L. F. F. 155^k.716 }	+ 111 ^k .814
Recettes brutes des lignes exploitées ⁽³⁾ fr.	99,438,860 58	95,096,422 47 ^{ A. R. 94,205,915 14 } L. F. F. 890,507 33 }	+ 4,342,438 11
Dépenses d'exploitation proprement dites ⁽⁴⁾ fr.	58,461,220 86	57,215,952 04 ^{ A. R. 56,340,586 16 } L. F. F. 873,363 88 }	+ 1,245,268 82
Recettes nettes. fr.	40,977,639 72	37,880,470 43 ^{ A. R. 37,863,328 98 } L. F. F. 15,141 45 }	+ 3,097,169 29

La recette nette de l'exploitation, en 1879, est de fr. 40,977,639-72, et le

⁽¹⁾ Comprenant la recette des voyageurs, des bagages, des marchandises expédiées à grande vitesse (tarif 1), des marchandises taxées au tarif 2 (services internationaux), des équipages, des chevaux et des bestiaux transportés à grande vitesse.

⁽²⁾ Non compris les lignes dans les Flandres, qui restent à racheter. (Voir deuxième partie.)

LXXVIII. ⁽³⁾ Y compris les produits extraordinaires (fr. 2,146,947-54 en 1879, et fr. 2,600,453-06 en 1878), ainsi que les redevances dues aux Compagnies dont les lignes sont exploitées par l'État (fr. 4,120,424-41 en 1879, et fr. 5,964,483-65 en 1878). — Non compris les produits indirects (fr. 105,854-56 en 1879, et fr. 98,461-79 en 1878).

⁽⁴⁾ Non compris les dépenses pour travaux de parachèvement et d'amélioration payées sur fonds des budgets. Ces dépenses se répartissent comme il suit :

	En 1879	En 1878.
a) Établissement de la route. fr.	221,955 85	158,415 04
b) Plus-value résultant du remplacement de rails faibles par des barres de plus fort calibre . . . fr.	153,624 66	53,501 82
c) Bâtiments et dépendances des stations.	75,512 74	23,496 50
Ensemble. fr.	449,091 25	235,415 56
En y ajoutant les dépenses d'exploitation proprement dites, ci. fr.	58,461,220 86	57,215,952 04
on trouve le montant total des dépenses budgétaires, soit fr.	58,910,512 09	57,451,568 40

LXXII.

rapport de la dépense à la recette brute est de 58.79 p. %/. Ce rapport était, en 1878, de 60.17 p. % (1).

Le rapport serait plus favorable encore, si l'on tenait compte, et il serait juste de le faire, de la somme de 958,000 francs (2), montant du minimum d'intérêt garanti aux lignes de Spa à la frontière Grand-Ducale, de l'Ourthe, de Libramont à Bastogne, et de Lichtervelde à Furnes. On aurait alors 58.23 p. % pour 1879, et 59.57 p. % pour 1878 (3).

- LI. L'annexe LI compare les principales exploitations de l'Europe du point de vue du produit brut de l'exploitation, ainsi que du mouvement et de la recette des voyageurs et des marchandises, pendant les années 1877 et 1878.
- LII. L'annexe LII donne le relevé comparatif, par voie-kilomètre, des dépenses d'exploitation sur différents réseaux ferrés de l'Europe, pendant les années 1870 à 1879.

IX.

Tarifs.

Les tarifs et les conditions de transport ont été, en 1879, l'objet de différentes modifications. En voici les principales :

§ 1^{er}. VOYAGEURS ET BAGAGES.

a. Service intérieur.

- 13 juin. Création d'un tarif à prix réduits, pour les voyages scolaires.
- 5 août. Création de billets aller et retour, à prix réduits, valables pour dix jours, entre certaines stations du pays et Ostende, Blankenberghe et Heyst.
- 1^{er} septembre. Création de billets aller et retour, à prix réduits, valables pour dix jours, entre certaines stations du pays et Spa.
- 1^{er} octobre. Création d'un tarif d'abonnement à prix réduits, pour les voyageurs de commerce.
- Réduction, à 50 p. %, de la remise accordée sur les prix des coupons pour trains de plaisir, en vue de développer les excursions.

b. Services internationaux.

- 1^{er} février. Création de billets directs :
- 1^o Entre Heyst, d'une part; Aix-la-Chapelle, Cologne, Düren, Düsseldorf et München-Gladbach, d'autre part;
 - 2^o Entre Enghien et Aix-la-Chapelle;
 - 3^o Entre Verviers et Berlin, par Herbesthal. — Ces derniers coupons existaient viâ Bleyberg;
 - 4^o Aller et retour, entre Londres et Berlin.
- 6 — Création de billets aller et retour, entre Sterpenich et Luxembourg.

(1) $\left. \begin{array}{l} \text{A. R.} \\ \text{L. f. F.} \end{array} \right\} \begin{array}{l} 59.81 \\ 58.30 \end{array} \left. \right\} 60.17 \text{ p. \%}.$

(2) Pour détail, voir note (1) de la page 69.

(3) $\left. \begin{array}{l} \text{A. R.} \\ \text{L. f. F.} \end{array} \right\} \begin{array}{l} 59.26 \\ 59.46 \end{array} \left. \right\} 59.57 \text{ p. \%}.$

- 1^{er} avril. Création de billets entre Paris, d'une part; Roosendaël, Dordrecht, Rotterdam, Utrecht, Amsterdam, Harlem et La Haye, d'autre part, par Quiévrain et Anvers.
- 8 — Création de billets aller et retour, entre Gand, d'une part: Aix-la-Chapelle, Fauquemont, Maestricht, Roosendaël, Dordrecht, Rotterdam, Amsterdam, Harlem, La Haye et Leyde, d'autre part.
- 15 mai. Création de billets aller et retour, entre Malines, d'une part; Aix-la-Chapelle, Maestricht, Roosendaël, Dordrecht, Rotterdam, Amsterdam et La Haye, d'autre part.
- Création de billets simples, entre Bruxelles (Quartier-Léopold) et Arlon, d'une part; et Karthaus, d'autre part.
- 28 — Création de livrets-coupons de 2^e classe :
- 1^o Entre Anvers, d'une part; Darmstadt, Francfort-sur-Mein, Hombourg, Mayence, Wiesbaden, Hanovre, Brême, Hambourg, Brunswick, Magdebourg, Leipzig, Dresde, Berlin et Breslau, d'autre part;
 - 2^o Entre Blankenberghe, d'une part, et Francfort-sur-Mein, d'autre part;
 - 3^o Entre Bruxelles (Nord), d'une part; Darmstadt, Ems, Francfort-sur-Mein, Hombourg, Mayence, Wiesbaden, Nassau, Hanovre, Brême, Hambourg, Brunswick, Magdebourg, Leipzig, Dresde, Prague, Berlin, Breslau et Eydtkühnen, d'autre part;
 - 4^o Entre Liège (Guillemins), d'une part; Darmstadt, Francfort-sur-Mein, Hombourg, Mayence, Hanovre, Brême, Hambourg, Brunswick, Magdebourg, Leipzig, Dresde, Berlin et Breslau, d'autre part;
 - 5^o Entre Ostende, d'une part; Darmstadt, Francfort-sur-Mein, Hombourg, Mayence, Nassau, Wiesbaden, Hanovre, Hambourg, Brunswick, Magdebourg, Leipzig, Dresde, Prague, Berlin et Breslau, d'autre part;
 - 6^o Entre Bruxelles (Quartier-Léopold), d'une part; Hanovre, Brême, Hambourg, Brunswick, Magdebourg, Leipzig, Dresde, Prague et Berlin, d'autre part;
 - 7^o Entre Calais, d'une part, et Berlin, d'autre part, par Blandain et Herbesthal;
 - 8^o Entre Londres, d'une part; Hanovre, Brême, Hambourg, Magdebourg, Leipzig, Dresde, Berlin, Brunswick, Potsdam et Eisenach, d'autre part, par Ostende-Herbesthal ou Bleyberg, et par Calais-Herbesthal ou Bleyberg.
- 15 juin Création de billets aller et retour, entre Bruxelles (Nord) et Bruxelles (Quartier-Léopold), d'une part, et Metz, d'autre part.
- 15 juillet. Création de billets directs, entre Athus, Florenville, Halanzy, Signeulx et Virton-Saint-Mard, d'une part, et Luxembourg, d'autre part.

- 1^{er} août. Création de billets directs, entre Halanzy, Messancy, Signeulx et Virton-Saint-Mard, d'une part ; Esch-sur-l'Alzette, Belvaux, Differdange, Pétange, Rodange, Clémency et Bettingen, d'autre part.
Les billets d'Arlon et de Sterpenich à Esch-sur-l'Alzette, Belvaux, Differdange et Pétange, ont été rendus valables par Athus et par Sterpenich, aux prix de la voie la moins coûteuse.
- 7 — Création de billets directs :
1^o Entre Bruxelles (Quartier-Léopold), d'une part ; Coblenz et Ems, d'autre part, par Sterpenich.
2^o Entre Ostende, d'une part ; Coblenz, Ems, Francfort-sur-Mein et Wiesbaden, d'autre part, par Sterpenich.
- 23 — Création de billets directs entre Ostende, d'une part ; Lille, Roubaix et Tourcoing, d'autre part, par Bruges-Thourout.
- 15 septembre. Création de billets aller et retour, entre Arlon, d'une part, et Strassen-Bertrange, d'autre part, par Sterpenich.
- 4 octobre. Création de billets aller et retour, entre Chênée, Liège (Guillemins), Pepinster, Spa et Verviers, d'une part ; Bonn, Coblenz, Cologne, Düren et Eupen, d'autre part.
- 15 — Création de billets directs entre Courtrai et Arras.
- 10 novembre. Création de billets directs entre Ville-Pommerœul et Lille.

§ 2. PETITS PAQUETS.

a. Services intérieur et mixtes.

- 1^{er} mai. Mise en vigueur des taxes uniformes pour le transport des petits paquets de 5 kilogrammes et moins, affranchis au moyen de timbres adhésifs.
- 1^{er} décembre. Mise en vigueur d'une taxe uniforme de fr. 0-50, pour le transport des paquets de journaux du poids de 10 kilogrammes et moins, expédiés en service intérieur, avec affranchissement au départ.
- 22 — Extension du tarif des petits paquets, aux bureaux de Poste situés en dehors du réseau des voies ferrées.

b. Services internationaux.

- 1^{er} août. Révision du tarif *Anglo-Belge*, viâ Ostende et Douvres, avec l'Agence continentale et anglaise ou le South-Eastern Railway, et établissement de relations directes avec les pays d'outre-mer desservis par les malles anglaises.
- 1^{er} septembre. Création du tarif *Belge-Néerlandais*, pour le transport des petits colis de 5 kilogrammes et moins, expédiés entre la Belgique, d'une part ; la Hollande, viâ Eschen ou Achel, et les Indes Orientales, viâ Amsterdam, d'autre part.
- 28 — Introduction des stations du Grand-Central Belge dans le tarif *Franco-Belge* des petits paquets.
- 1^{er} décembre. Création du tarif *Belge-Américain*, pour le transport des colis

de 5 kilogrammes et moins, entre la Belgique, d'une part; les ports de New-York, Philadelphie, Montevideo, Rio-de-Janeiro, Buenos-Ayres et les principales localités des États-Unis, viâ Anvers, d'autre part.

§ 3. MARCHANDISES.

a. *Service intérieur.*

- 1^{er} janvier. Déclassement des gobeletteries et des verreries, de la 1^{re} à la 2^e classe du tarif n° 3, et admission de ces articles aux prix du tarif spécial n° 6 d'exportation.
- 1^{er} février. Création du tarif spécial n° 3 pour les transports de pavés, pierrailles et macadam (pierres concassées) à l'exportation par les ports de mer belges.
- Déclassement : 1^o du groisil (verre cassé) de la 3^e à la 4^e classe du tarif n° 3 ; — 2^o des rotins de la 1^{re} à la 2^e classe.
- Admission des tôles fortes en wagons ouverts et non bâchés, aux prix du tarif spécial n° 7 d'exportation.
- 1^{er} mars. Déclassement : 1^o du brai sec (résine), des choux verts et des navets, de la 1^{re} à la 3^e classe du tarif n° 3 ; — 2^o du brai gras (résine), des graisses pour voitures et de l'huile de goudron, de la 1^{re} à la 2^e classe ; — 3^o des carottes et du chlorure de calcium calciné, de la 2^e à la 3^e classe ; — 4^o des briques réfractaires, de la 3^e à la 4^e classe.
- 1^{er} avril. Admission, aux prix du tarif spécial n° 7 d'exportation, des pierres de taille, des bordures taillées, des carreaux en pierres bruts ciselés, des carreaux en pierres polis à l'eau, des dalles en pierres sciées ou taillées, mais non polies, et des pierres taillées mais non polies.
- Déclassement des mitrilles de fonte, de la 3^e à la 4^e classe, et admission de cet article aux prix du tarif spécial n° 19.
- Exonération des plantes vivantes, de l'augmentation de 50 p. % de leur poids réel à laquelle elles étaient assujetties, conformément à l'article 58 des conditions réglementaires.
- 1^{er} mai. Extension à tous les envois de l'espèce, quel que soit le lieu de destination définitive, du tarif spécial n° 15 applicable aux transports de charbon effectués par quantité de 240,000 kilogrammes en destination de Mons (bassin) et de Saint-Ghislain (rivages), pour y être embarqués vers une des localités situées au-delà du point de jonction du canal de Saint-Quentin à la Sambre française.
- Déclassement, de la 3^e à la 4^e classe, des pavés en grés artificiel, des chiffons de laine pour engrais, du phosphate de chaux, du phosphate d'Australie (engrais phosphatés), des poussières de laine (balayures) pour engrais, des résidus de nitrate de potasse, de l'eau ammoniacale, du chlorure de

- potassium, du superphosphate de chaux, des déchets de cuirs (vieux), des rognures de cuirs (vieux), des vieilles chaussures, des déchets de cornes, des os pulvérisés et des engrais non dénommés.
- 1^{er} juin. Déclassement : 1^o du pétrole brut et des résidus de pétrole, de la 1^o à la 3^o classe ; — 2^o des mitrailles d'acier et de fer, de la 3^o à la 4^o classe.
- Admission : 1^o des ardoises pour toitures, aux prix du tarif spécial n° 7 d'exportation ; — 2^o des minerais non dénommés, aux prix du tarif spécial n° 8 d'importation ; — 3^o des terres végétales, réfractaires, plastiques, plombeuses, à poteries et de bruyères, aux prix du tarif spécial n° 19.
- 1^{er} juillet. Création du tarif spécial n° 2, pour les transports de houille, coke et briquettes de charbon, à l'exportation maritime par les ports belges, effectués par quantité de 100,000 kilogrammes.
- Déclassement des grosses toiles d'emballage en rouleaux, de la 1^{re} à la 2^o classe.
- Admission : 1^o des chiffons et des vieux papiers, aux prix du tarif spécial n° 6 d'exportation ; — 2^o des meules à aiguiser et à moudre, aux prix du tarif spécial n° 7 d'exportation.
- 1^{er} août. Déclassement des marbres en tranches non scellées, de la 1^{re} à la 2^o classe, et admission de cet article expédié sans responsabilité, aux prix de la 3^o classe.
- Admission : 1^o des marbres en tranches scellées ou non scellées, et des marbres en blocs expédiés sans responsabilité, aux prix du tarif spécial n° 7 d'exportation ; — 2^o des briques à bâtir, aux prix du tarif spécial n° 19.
- 1^{er} septembre. Suppression des frais de chargement et de déchargement qui, pour certaines marchandises, étaient obligatoires, alors même que ces opérations étaient effectuées par les expéditeurs et les destinataires. — Abaissement, de 5 à 5 centimes par 100 kilogrammes, de la taxe à percevoir pour emploi des engins de l'Administration.
- Création : 1^o du tarif spécial n° 4, pour les transports de carton lisse en feuilles, de fils de laine, de papiers à écrire ou à imprimer et de papiers peints, à l'exportation maritime par les ports belges ; — 2^o du tarif spécial n° 5, pour les transports de carton-pâte en feuilles, de carton bitumé (carton goudronné), de carton-bois, de carton-paille et de papier d'emballage et à sucre, à l'exportation maritime par les ports belges.
- Déclassement du son, des issues de grains et des déchets de riz, de la 2^e à la 3^o classe.
- 1^{er} octobre. Extension, à tous les minerais de fer de la vallée de la Meuse, Ligny, Rhisnes, Saint-Denis-Bovesse, Védrin, etc., expédiés

vers les bassins de Charleroi et du centre, de la taxe de 10 centimes par tonne-lieue, avec un franc de frais fixes, qui précédemment ne s'appliquait qu'aux relations pouvant être desservies par voie d'eau.

- 1^{er} octobre. Déclassement des chiffons et des vieux papiers, de la 2^e à la 3^e classe.
- Admission : 1^o des minerais de fer, aux prix du tarif spécial n° 2 d'exportation ; — 2^o des minerais de fer et du phosphate de chaux, aux prix du tarif spécial n° 3 d'exportation ; — 3^o de la faïence et de la poterie fine, aux prix du tarif spécial n° 4 d'exportation.
- 1^{er} décembre. Nouvelle tarification des wagons à marchandises et des voitures à voyageurs roulant sur essieux.
- Déclassement, de la 2^e à la 3^e classe, des bandages de roues expédiés en wagons ouverts non bâchés et sans responsabilité, et admission de cet article aux prix du tarif spécial n° 7 d'exportation.
- Admission des allumettes chimiques, aux prix du tarif spécial n° 19.

b. — *Services internationaux.*

Tarif Anglo-Belge, viâ Auvers-Harwich.

- 16 avril. Exonération de l'augmentation de 50 p. % du poids réel, en faveur des plantes vivantes.
- 27 mai. Classification des déchets de rotins, à la 2^e section par charge incomplète, et à la 5^e section par charge complète.
- Déclassement des rotins bruts, de la 2^e à la 5^e section.

Tarif Anglo-Belge-Autrichien.

- 5 janvier. Mise en vigueur du 9^e supplément.
- 20 avril. Mise en vigueur du tarif spécial pour le transport des fils de coton, de laine, de lin, de chanvre, de jute ou d'étaupe, du chanvre, du lin, du jute, des étoupes et des déchets d'étaupe pressés et de la laine, entre Kufstein (Sud-Autrichien), Fiume, Trieste et l'Italie, d'une part; la Belgique et l'Angleterre, d'autre part.
- 10 octobre. Mise en vigueur du tarif exceptionnel pour le transport des bois, entre les stations de la première Compagnie royale impériale privilégiée de navigation à vapeur sur le Danube, d'une part; la Belgique et l'Angleterre, d'autre part.
- 20 — Mise en vigueur du tarif exceptionnel pour le transport des bois entre la Bavière et l'Autriche, d'une part, et la Belgique, d'autre part.

Tarif Anglo-Belge-Berg-Marche.

- 1^{er} mars. Tarification des gares allemandes d'Olsberg et de Wennemen.
 — Création : 1^o d'un tarif spécial n° 15 pour les envois de bestiaux, effectués entre Neuss et Quiévrain ; — 2^o d'un tarif spécial n° 16 pour les envois de chicorées en racines fraîches, séchées ou en cossettes, échangés entre certaines stations des Flandres et quelques gares allemandes.
- Introduction des gares belges de Tournai et de Fleurus, dans le tarif des chevaux et bestiaux.
- 1^{er} juillet. Tarification des gares allemandes d'Altenessen, Schalke et Schlebusch.
 — Introduction : 1^o des stations de Gand et d'Ostende (transit), dans le tarif spécial n° 9, pour le transport des minerais et des fontes brutes, de et vers Haardt et Geisweid ; — 2^o des ports de Gand et d'Ostende, dans le tarif spécial des fils de fer et des pointes en fer, vers certaines gares allemandes.
- Extension : 1^o du tarif spécial des chicorées, à trois relations allemandes ; — 2^o du tarif spécial n° 12 pour le transport des fils de fer et des pointes en fer, aux gares d'Altenhundem, Creuzthal, Geisweid et Wennemen.

Tarif Anglo-Franco-Belge-Bavarois-Autrichien.

- 15 mars. Introduction : 1^o de nouveaux prix pour la grande vitesse, la classe normale et les classes *A* et *B*, entre certaines stations de la Bavière, d'une part ; Anvers, Bruges, Bruxelles, Gand, Louvain, Ostende et Termonde, d'autre part ; — 2^o de la station d'Eisenstein, avec application des taxes de Rosenheim ; — 3^o de la station de Baisieux (Nord-Français), dans le tarif général et dans les tarifs spéciaux n°s 13, 14 et 15 ; — 4^o des stations d'Ypres, Langemarck, Poelcapelle, Thourout, Essen et Handzaeme, dans le tarif spécial n° 21.
- Suppression des relations entre Kralup, Pilsen et Prague, d'une part, et les stations françaises tarifées, d'autre part.
- Admission des stations de Borgerhout et de Jemeppe-sur-Sambre, au trafic direct, avec application des taxes respectives d'Anvers (Bassins) et de Tamines.
- Tarification : 1^o de la station de Taus pour les marchandises de la classe *A* ; — 2^o des perles artificielles, verroteries et boutons en pierre, dans les relations entre Prague (Ouest de Bohême), Prague (Bubna) et Prague (Smichov), d'une part ; Londres et Harwich, d'autre part.
- Mise en vigueur des tarifs exceptionnels *A*, *B* et *C*, pour le transport de certaines marchandises, entre les ports belges et les stations de l'Etat de Bavière.
- 1^{er} octobre. Introduction : 1^o de la station de Rakonitz, avec les prix fixés

pour Zdic ; — 2° de certaines marchandises dans le tarif spécial n° 20.

- 1^{er} octobre. Application des prix de la classe *D*, aux ardoises à écrire et aux touches, transportées par quantités inférieures à 10,000 kilogrammes.
- Modification du tarif spécial n° 18.

Tarif Belge-Allemand.

- 1^{er} mars. Tarification des gares de Brackwede et Deutzerfeld-Kalk.
- 13 août. Tarification des gares de Charlottenbourg et Deutzerfeld-Kalk.
- Introduction : 1° de nouveaux prix pour les transports de pierres échangés entre Oberhausen et les gares belges ; — 2° d'une taxe spéciale de fr. 21-51 par tonne, pour les envois de pavés effectués entre Tubize-Quenast et Berlin ; — 3° des ports d'Ostende et de Gand, dans les tarifs spéciaux pour le transport des fils de fer et des pointes en fer, vers l'Allemagne ; — 4° de nouveaux prix pour les envois de « laine de laitier » échangés entre Wetzlar et Anvers (Bassins).
- Création : 1° d'un tarif spécial n° 13 pour les envois de bois de houillères, entre différentes stations allemandes et les gares charbonnières belges ; — 2° d'un tarif spécial n° 14 pour les transports de bois en grume et de bois de houillères, entre les gares de Fronhausen, Marburg, Neustadt-en-Hesse et Treysa, et certaines stations belges ; — 3° d'un tarif spécial pour le transport des chicorées en racines fraîches, séchées ou en cossettes, des stations des Flandres vers Gelsenkirchen, Siegbourg et Troisdorf.

Tarif Belge-Badois-Wurtembergeois du 15 septembre 1869.

- 16 juin. Mise en vigueur d'un tarif exceptionnel réduit, pour le transport des chicorées en racines fraîches, séchées ou en cossettes, au départ de certaines stations belges vers Heilbronn et Ludwigsbourg, *viâ* Herbestal (1).
- 15 juillet. Mise en vigueur d'un tarif spécial réduit, applicable, *viâ* Sterpenich, aux transports de chicorées en racines fraîches ou séchées, à destination de Heilbronn et de Ludwigsbourg (2).

Tarif Belge-Grand-Ducal.

- 5 juillet. Mise en vigueur, pour une période de trois mois, du tarif spécial provisoire pour le transport, par quantité de 120,000 kilogrammes, des minerais du grand-duché de Luxembourg vers la Belgique.

1) Ce tarif a été supprimé le 22 juillet suivant.

(2) Ce tarif a été étendu à la voie de Herbesthal, le 22 du même mois.

Tarif Belgo-Rhénan.

- 20 août. Classification des rotins filés, des rotins bruts et de la laine de laitier.
- Déclassement : 1° des bois à brûler, de la 4^e à la 5^e section ; — 2° des osiers et des déchets de rotins.
- Tarification : 1° de la gare rhénane de Hagen ; — 2° des gares allemandes de Barmen (Mittel), Barmen (Unter), Barmen (Ober), Dornap, Elberfeld (Mirke et Ottenbruch), Gerresheim, Haspe, Mettmann, Neanderthal et Schwelm.
- Création : 1° d'un tarif spécial pour le transport des chicorées des Flandres vers Dortmund, Dusseldorf, Essen, Gelsenkirchen, Siegbourg et Troisdorf ; — 2° d'un tarif spécial pour les envois de soude de Lampertheim vers les gares belges où se fabriquent des produits chimiques ; — 3° d'un tarif spécial pour les envois de terre réfractaire entre Lampertheim et quelques stations belges ; — 4° d'un tarif exceptionnel pour le transport des bois de houillères de l'Allemagne vers les gares charbonnières belges.
- Extension du tarif exceptionnel n° 2 pour le transport des bois, à différentes stations allemandes.
- 1^{er} novembre. Diffusion du trafic avec la province de Nassau, du service Belgo-Rhénan.
- Érection d'un service indépendant avec le chemin de fer de Nassau.

Tarif Belgo-Sud-Ouest-Allemand.

- 1^{er} juin. Tarification de Hombourg (Lorraine) et de Rohrbach, pour le trafic de transit, avec les ports de mer belges.
- 5 — Mise en vigueur du tarif de transit, entre les ports de mer belges et Ulm (transit), *viâ* Sterpenich.
- 10 — Déclassement : 1° du coton brut, des déchets de coton, déchets de fils de coton, déchets de fils de jute et déchets de twist, du tarif n° 1 au tarif exceptionnel n° 2 ; — 2° des essieux montés ou non montés, des roues de wagons montées ou non montées et des ressorts de voitures, du tarif spécial n° 1 au tarif exceptionnel n° 2.
- 1^{er} juillet. Déclassement, du tarif exceptionnel n° 4 au tarif spécial n° 3, des engrais désignés ci-après :
- Balayures de laine, chiffons pour engrais, chlorure de potassium pour engrais, eaux ammoniacales, phosphate de chaux, phosphorites de toutes espèces moulus ou non moulus, poussières de laine, superphosphates, cendres d'os, cornes pulvérisées, engrais potassiques et sulfate d'ammoniaque.
- 1^{er} août. Mise en vigueur : 1° d'un tarif exceptionnel réduit, pour le transport du pétrole brut et du résidu de pétrole, entre les

ports de mer belges, d'une part; Bâle, les stations de l'Alsace-Lorraine, du Sarrebruck, du Palatinat, de l'État de Bade et du Wurtemberg, d'autre part; — 2° de prix nouveaux pour Bingerbruck et Creuznach dans le trafic de transit; — 3° de taxes exceptionnelles réduites, pour les transports de pétrole brut et de résidu de pétrole, à effectuer de ou vers les mêmes stations.

- 1^{er} août. Tarification des stations de la ligne de la Moselle.
- 5 septembre. Mise en vigueur d'un tarif spécial applicable aux transports de fruits verts, à effectuer, *viâ* Sterpenich, des stations des chemins de fer de Sarrebruck et du Nassau, pour Anvers (transit), Gand (transit), Ostende (transit), Harwich et Londres.
- 15 — Tarification des stations de la ligne de la Moselle, et prix nouveaux pour Bingerbruck et Creuznach dans le trafic local.
- Mise en vigueur de taxes exceptionnelles réduites: 1° pour le transport des bois entre toutes les stations belges et celles du chemin de fer de Sarrebruck; — 2° pour le transport du pétrole brut et du résidu de pétrole, entre certaines stations belges et celles du chemin de fer de Sarrebruck.
- 18 — Extension, à la voie de Herbesthal, du tarif de transit entre les ports de mer belges et Ulm (transit), qui n'était applicable que *viâ* Sterpenich.
- 1^{er} octobre. Mise en vigueur d'un tarif exceptionnel réduit, pour le transport des céréales à destination de Strasbourg, Strasbourg (Metzger-Thor), Grafenstaden, Erstein, et de certaines stations situées au Nord et au Nord-Ouest de Strasbourg.
- 1^{er} novembre. Mise en vigueur: 1° de nouvelles taxes exceptionnelles réduites, pour le transport du coton brut, entre les ports de mer belges et les stations de Frankenthal, Landau, Ludwigs-hafen, Maximiliansau et Neustadt du chemin de fer du Palatinat; — 2° de tarifs exceptionnels réduits pour le transport du tabac brut et du coton brut, entre les ports de mer belges et certaines stations du chemin de fer de l'État de Bade; — 3° d'un tarif exceptionnel pour le transport du coton brut, entre les ports de mer belges et certaines stations du chemin de fer de l'État de Wurtemberg; — 4° d'un nouveau tarif de transit pour le transport des marchandises, entre les ports de mer belges et Ulm (transit).
- Tarification de la station de Bretten ⁽¹⁾ du chemin de fer de l'État de Bade.
- Introduction: 1° des stations de Böblingen et de Geislingen, dans le tarif général de transit avec le Wurtemberg; — 2° des

(¹) Cette station a été introduite, le 1^{er} janvier 1880, dans le tarif local et dans le tarif exceptionnel pour le transport des bois entre la Belgique et le chemin de fer de l'État de Bade.

stations de Böblingen, Feuerbach et Geislingen, dans le tarif exceptionnel pour le transport de certaines marchandises, entre les ports de mer belges et certaines stations du Wurtemberg.

Tarif Belge-Suisse.

- 20 août. Déclassement, de la 6^e à la 7^e série, du coton brut, des déchets de coton, essieux montés ou non montés, pétrole brut et résidu de pétrole, ressorts de voitures, de wagons ou de locomotives, roues de wagons montées ou non montées, transportés par wagon complet de 10,000 kilogrammes ou payant pour ce poids.
- 20 décembre. Mise en vigueur d'un tarif spécial réduit, pour les transports de céréales, *viâ* Luxembourg-Bâle-Olten, effectués en transit entre Anvers (Bassins), Bruges (Bassins), Bruxelles (Entrepôt et Bassins), Gand (Entrepôts, docks ou Bassins), Louvain (Bassins), Ostende, Termonde (Entrepôt), d'une part, et les stations du chemin de fer Central-Suisse, d'autre part.

Tarif Franco-Belge-Austral.

- 8 février. Déclassement des briques réfractaires, de la 2^e à la 3^e section.
- 31 mars. Exonération de l'augmentation de 50 p. % du poids réel, en faveur des plantes vivantes.
- 25 juin. Déclassement du charbon de bois, de la 3^e à la 4^e section.
- 31 octobre. Suppression des frais de manutention de toutes les marchandises expédiées par charge complète, quand les opérations que cette manutention exige sont effectuées par les ouvriers des expéditeurs ou des destinataires.

Tarif Franco-Belge-Est.

- 31 octobre. Création d'un tarif spécial pour le transport : 1^o des fils de coton et de lin simples écrus, pour tissage, au départ des ports de mer belges vers diverses stations de l'Est français ; — 2^o des fontes brutes, en gueuses, sapots ou saumons, au départ des ports de mer belges vers Dieulouard ; — 3^o des glaces au départ d'Ygney-Avrécourt vers les ports de mer belges.
- 20 novembre. Introduction d'un tarif spécial pour le transport des minerais de fer et des pyrites, de la Belgique vers l'Est français, et vice-versa.
- Réduction des prix afférents au parcours français, pour le transport des céréales, au départ d'Anvers, vers diverses gares de la Compagnie de l'Est français.

Tarif Franco-Belge-Nord.

- 10 février. Déclassement des briques réfractaires, de la 2^e à la 5^e section.
- 24 — Déclassement de l'arpiment, de la 1^{re} à la 4^e section.
- 2 mars. Introduction de Lille et de Cambrai, dans le tarif spécial petite vitesse n° 1.
- 5 — Classification du schiste bitumeux, à la 2^e section par charge incomplète, et à la 4^e section par charge complète.
- 21 avril. Classification du charbon de cornuc, à la 2^e section par charge incomplète, et à la 5^e section par charge complète.
- 15 mai. Classification de l'eau de chaux, à la 2^e section par charge incomplète, et à la 4^e section par charge complète.
- 3 juin. Classification des débris de peaux, à la 2^e section par charge incomplète, et à la 4^e section par charge complète.
- 19 juillet. Déclassement du charbon de bois, de la 5^e à la 4^e section.
- 14 août. Introduction de Hal dans le tarif spécial grande vitesse n° 2.
- 5 septembre. Introduction, au tarif, des stations belges de la ligne de Liège à Maestricht.
- 1^{er} octobre. Transport gratuit des caisses et colis vides en retour, ayant servi à des envois de viande ou de fromages.
- 31 — Suppression des frais de manutention de toutes les marchandises expédiées par charge complète, quand les opérations que cette manutention exige sont effectuées par les ouvriers des expéditeurs ou des destinataires.
- 14 novembre. Création d'un tarif spécial pour le transport des moëllons et des pierres brutes ou légèrement ébauchées, vers Dunkerque.

Tarifs pour le transport des produits bruts, entre la Belgique et les bassins d'Aix-la-Chapelle, de la Ruhr et de l'Alsace-Lorraine.

- 20 avril. Tarification de nouvelles stations du chemin de fer de l'État belge ; des stations des lignes dans les Flandres rachetées ou à racheter par l'État ; des stations du chemin de fer Liégeois-Limbourgeois, et de la station de Saint-Nicolas du chemin de fer de Termonde à Saint-Nicolas, dans le tarif spécial Belge-Rhénan du 15 février 1877, pour le transport des houilles, cokes et briquettes de charbon.
- Introduction, dans ce même tarif, de taxes pour le transport des charbons par quantité de 50,000 kilogrammes vers Givet (transit).
- 1^{er} mai. Tarification de nouvelles stations du chemin de fer de l'État belge ; des stations des lignes dans les Flandres rachetées ou à racheter par l'État ; des stations du chemin de fer Liégeois-Limbourgeois, et de la station de Saint-Nicolas du chemin de fer de Termonde à Saint-Nicolas, dans le tarif spécial Belge-Berg-Marche du 20 février 1877, et dans le tarif Belge-Berg-Marche-Cologne-Minden du 15 mai 1877, pour le transport des houilles, cokes et briquettes de charbon.

- 20 septembre. Introduction des stations d'Assche, Deerlyk, Franière, Jemeppe-sur-Sambre, Ladeuze, Lebbeke, Mazy, Merbes-Sainte-Marie, Merchtem, Onoz-Spy, Opwyck, Thorembais-Saint-Trond et Viesville, dans le tarif Belge-Berg-Marche du 20 février 1877, pour le transport des houilles, cokes et briquettes de charbon.
- Mise en vigueur d'un tarif spécial réduit, pour les envois de charbon, à effectuer par expédition d'au moins 50,000 kilogrammes, de certaines stations du Berg-Marche vers Givet (transit).
- 1^{er} octobre. Introduction des réductions consenties pour les envois à effectuer vers Ars-sur-Moselle, Dommeldange, Hagondange, Hayange, Luxembourg, Ottange et Thionville, aux conditions du tarif spécial Belge-Grand-Ducal-Alsacien-Lorrain du 1^{er} février 1878, pour le transport des houilles, cokes et briquettes de charbon.
- 1^{er} novembre. Tarification des stations d'Assche, Deerlyk, Franière, Jemeppe-sur-Sambre, Ladeuze, Lebbeke, Mazy, Merbes-Sainte-Marie, Merchtem, Onoz-Spy, Opwyck, Thorembais-Saint-Trond et Viesville, et introduction de nouveaux prix réduits pour Givet (transit) dans le tarif spécial Belge-Berg-Marche-Cologne-Minden du 15 mai 1877, pour le transport des houilles, cokes et briquettes de charbon.
- 15 décembre. Mise en vigueur de prix nouveaux pour les transports de houilles, cokes et briquettes de charbon à effectuer de Herve, Battice et Micheroux, vers Clervaux, Diekirch, Ettelbruck, Goebelsmühle, Kautenbach, Trois-Vierges et Wilwerwiltz, aux conditions du tarif Belge-Grand-Ducal-Alsacien-Lorrain du 1^{er} février 1878.

Tarif spécial des comestibles Italien-Belge-Anglais du 1^{er} novembre 1877.

- 10 avril. Tarification : 1^o de nouvelles stations italiennes ; — 2^o des stations de Bruxelles (Quartier-Léopold), Charleroi, Ladeuze et Tournai.

Tarif spécial pour le transport des sucres et de la mélasse, entre l'Autriche-Hongrie et la Belgique, Terneuzen et Londres (via Harwich), du 1^{er} octobre 1877.

- 18 avril. Tarification : 1^o des stations de Budweis, Népomuk, Pilsen et Protivin du chemin de fer de l'Empereur François-Joseph, et des stations de Breznice et de Lochovic du chemin de fer de Rakonitz-Protivin ; — 2^o des stations de Bruges et de Tournai.
- Introduction de nouvelles taxes pour les relations entre Anvers (local et transit), Bruxelles (local et transit), Ostende (local et transit) et Terneuzen, d'une part, et certaines stations des chemins de fer de l'Etat-Autrichien, du Nord-Ouest-Autrichien et du Sud-Nord-Allemand, d'autre part.

X.

Améliorations. — Innovations.

§ 1^{er}. VOIES.

Rails en acier. — Tous les travaux de réfection des voies, en 1879, ont été faits exclusivement en rails d'acier. — Plus-value fr.

412,320 »

Le tableau ci-dessous donne le rapport des barres d'acier à la quantité totale des rails en service, dans les voies principales et dans les voies accessoires, au 31 décembre de chacun des exercices 1875 à 1879 :

MÈTRES COURANTS DE RAILS EN SERVICE :			RAPPORT p. 100 des rails d'acier (col. 2) à la quantité totale (col. 3) (col. 4)		
En fer. 1.	En acier. 2.	Total. 3.			
1875	Voies principales.	4,833,958	4,554,888	6,393,843	24.32
	— accessoires.	4,954,663	245,303	2,496,966	44.17
	Ensemble.	6,790,621	4,800,488	8,590,809	20.94
1876	Voies principales.	4,354,297	1,224,413	6,578,710	32.81
	— accessoires.	1,923,264	266,646	2,439,910	42.48
	Ensemble.	6,277,561	1,491,059	8,768,620	28.41
1877	Voies principales.	3,859,847	2,813,412	6,673,259	42.16
	— accessoires.	4,880,739	312,597	2,493,336	44.25
	Ensemble.	5,740,586	3,126,009	8,866,595	35.26
1878	Voies principales.	3,841,813	3,414,814	7,256,624	47.06
	— accessoires.	4,887,555	377,621	2,265,476	46.67
	Ensemble.	5,729,368	3,792,432	9,521,800	39.83
1879	Voies principales.	3,461,264	4,407,256	7,568,520	54.27
	— accessoires.	1,930,923	459,850	2,390,773	49.23
	Ensemble.	5,392,187	4,867,106	9,959,293	45.87

Rails et billes. — Le Département a continué à remplacer, dans les voies, les barres faibles par des rails de plus fort calibre, et les billes en chêne et en sapin non préparées par des billes en chêne et en sapin créosotées. — Plus-value fr.

275,761 50

Le tableau ci-après donne le rapport des billes en chêne préparées, à la quantité totale des billes en bois en service au 31 décembre de chacun des exercices 1875 à 1879 :

ANNÉES	NOMBRE DE BILLES EN BOIS EN SERVICE :					RAPPORT p. % des billes en chêne PRÉPARÉES (col. 3) à la quantité totale (col. 6).
	En chêne		En sapin et en essences tendres.		TOTAL.	
	Préparées.	Non préparées.	Préparées.	Non préparées.		
1	2	3	4	5	6	7
1875	4,749,713	2,728,731	244,409	7,737	4,730,290	36.98
1876	2,474,641	4,463,888	4,490,002	6,474	4,833,005	51.44
1877	2,782,448	930,634	989,478	4,424	4,753,681	58.53
1878	3,050,570	933,678	974,361	40,332 ⁽¹⁾	4,998,941	61.02
1879	3,362,097	838,215	872,827	40,459	5,443,298	65.75

Voies métalliques. — Pendant l'année 1879, on a achevé la pose de 24 kilomètres de voie en matériel Hilf. — Plus-value fr. 60,000 »

Il résulte des essais faits jusqu'ici, que les voies établies avec ce matériel n'ont pas la stabilité de celles posées sur traverses en bois; ce défaut en augmente sensiblement les frais d'entretien.

Le matériel de *Serres et Battig*, dont il est fait mention à la page 47 du compte rendu de 1878, a été mis en œuvre vers la fin de mars 1879. — Plus-value fr. 5,740 »

Les rapports parvenus au Département, constatent que ce système présente des inconvénients et qu'il ne pourra être maintenu dans les voies principales.

Les 2,000 traverses du système de *Soignie*, mentionnées à la page 47 rappelée ci-dessus, ont été posées également en mars 1879. — Plus-value. fr. 4,040 »

69,780 »

Le temps d'essai n'est pas assez long pour se prononcer sur la valeur de ces supports de la voie.

Le Département a également fait fournir des traverses métalliques de 2^m.40 du modèle employé par la *Compagnie rhénane*. Ces supports ont été utilisés à la réfection des voies en 1879.

La mise en œuvre de ces supports est trop récente, pour que l'on puisse émettre un avis sur le résultat de leur emploi.

(¹) 58,886 de ces traverses se trouvent dans les voies des lignes dans les Flandres fusionnées avec le réseau de l'État, à la date du 31 décembre 1879.

Ballastage des voies. — Le Département a, dans une large mesure, fait emploi de pierrailles concassées. Ce ballast maintient la voie dans un parfait état d'assèchement, et conserve les billes mieux que la cendrée.

L'assiette ayant une plus grande stabilité, les travaux d'entretien sont moins coûteux.

Des marchés ont été conclus en vue de remplacer par des pierrailles concassées, le ballast fin et léger, en sable et en cendré, de parties de voie importantes du réseau, et aussi de recharger le ballast aux endroits où il était insuffisant . fr. 607,900 »

Un chantier d'extraction et de concassage de pierrailles a été établi à la Gombe (près de Poulseur), sur le terrain de l'État, et le Département l'exploite lui-même. fr. 60,218 19

668,118 19

§ 2. SIGNAUX. — APPAREILS DE SÉCURITÉ.

Block-system. — Le block-system (appareils électriques de MM. Siemens et Halske), a été appliqué au chemin de ceinture de Liège, et à la section de Poix à Libramont du chemin de Bruxelles à Arlon fr. 16,253 60

Grosses sonneries de route. — De grosses sonneries de route, semblables à celles qui, depuis plusieurs années, fonctionnent sur les lignes de Denderleeuw à Courtrai et de La Pinte à Leuze, ont été mises en service sur les plans inclinés entre Ans et Liège fr. 7,786 04

Appareils d'enclanchement des signaux et des aiguilles d'excentriques (1). — Des appareils du système Saxby et Farmer ont été établis, en 1879, aux points ci-après indiqués:

(1) Voir au compte rendu de 1876 (annexe XXIX, pages 144 à 146), le relevé des appareils de l'espèce établis sur les chemins de fer de l'État, au 31 décembre 1876; au compte rendu de 1877, page 59, les installations faites dans le courant de cet exercice, et au compte rendu de 1878, page 48, celles établies pendant cette dernière année.

STATIONS OU EMPLACEMENTS.	NOMBRE de loriers.	PRIX				
		PAR LORIER.	total.			
Molnes (abords de la station).	} Bifurcation n° 4. . .	27	884 85	23,890 80		
		} — n° 3 . .	42	792 83	9,513 98	
			} — n° 4. . .	18	689 89	12,417 94
				} — n° 5. . .	26	772 84
Hoboken (triangle). — Bifurcation nord		41	810 84	8,919 23		
Louvain (abords de la station).	} Bifurcation A . . .	40	893 64	35,744 58		
		} — B	48	1,328 91	63,643 »	
			} — C	60	884 48	53,069 60
Landen		31	718 47	22,263 48		
Welkenraedt (triangle). — Bifurcations 1 et 2.		26	926 53	24,092 99		
Rebecq-Rognon. — Bifurcation		41	856 02	9,416 22		
Tournai		426	854 67	407,688 42		
Saint-Ghislain. — Bifurcation des lignes vers Mons et vers Erbisœul.		8	870 30	6,962 40		
Lambusart (triangle)		48	1,004 03	48,072 63		
Marchiennes (sortie de la station). — Bifurcation des lignes vers Roux et vers Baume.	}	62	926 37	57,434 68		
Bayemont. — Bifurcation de l'embranchement.						
Bifurcation du Martinet		43	1,040 25	43,523 25		
— du pont du Martinet		14	834 81	41,687 34		
— du pont de l'État, près de Marchiennes.		43	929 53	42,084 13		
— de la gare de Monceau		26	992 48	25,804 48		
— de Lissercœul		42	824 65	9,895 80		
— d'Athus vers Longwy, Pétange et Virton.		45	1,029 63	46,333 31		
Totaux et moyenne		647	915 84	. . . fr.		

592,551 02

§ 3. ROUTE.

Double voie. — Des marchés ont été conclus pour la construction de la seconde voie d'Haversin à Marloie (12,200^m environ), et d'Angleur à Tilff (3,600^m environ) . . fr. 431,391 60

Le matériel nécessaire à ces voies et à la seconde voie de Tilff à Esneux (7,300^m environ) a été approvisionné fr. 589,959 98

1,021,351 58

Passages à niveau. — Des passages à niveau ont été supprimés à Capelle-au-Bois, à Denderleeuw et à Limelette, ou améliorés à Hérimnes et à Jemeppe-sur-Sambre. fr. 16,491 74

Des barrières roulantes en fer ont été établies

A reporter . . . fr. 16,491 74

D'autre part	16,491 74
à Couillet, Landen, Ledeborg, Namur (Sainte-Croix), Piéton et Trazegnies fr.	5,559 77

22,051 51

Ouvrages d'art. — Des tabliers métalliques ont été substitués au tablier en fonte du pont sur la Haine, à Saint-Ghislain, au tablier en bois de la passerelle de Courrière, et au tablier du pont sur le canal, entre Manage et Seneffe . fr. 11,524 89

Un calage supplémentaire a été établi au pont Léopold, à Louvain fr. 1,318 65

Un revêtement en maçonnerie a été effectué au tunnel d'Onoz fr. 17,497 »

Une passerelle pour piétons est en construction au passage à niveau de la rue du Vanneau, à Anvers fr. 29,945 »

Un viaduc a été construit à Neerwinden; le viaduc existant à Landen a été prolongé. . fr. 7,027 »

67,312 54

§ 4. BATIMENTS.

Construction :

a) D'une gare couverte :

1° A Louvain (surface occupée : 6,154^{m²}) fr. 386,660 552° A Courtrai (surface occupée : 5,529^{m²}), avec pavillon, mur en prolongement du bâtiment des recettes, égouts, etc. fr. 242.282 76b) De bâtiments des recettes, dans les stations d'Angleur-Ourthe (141^{m²}.97), Boussu-Haine (74^{m²}.64). Franière (92^{m²}.35), Lavaux (94^{m²}.15), Louvain (1,286^{m²}), Masnuy-Saint-Pierre (87^{m²}.89) et Verviers-Est (293^{m²}.90) fr. 619,077 45

c) D'abris pour voyageurs, dans les stations de Buysingen, Forest, Ghlin, Haeren, Haut-Pré, Hennuyères, Heyst (halte des écluses de mer), Lembeeq, Loth, Masnuy-Saint-Pierre et Neufvilles. fr. 60,834 24

d) De marquises, murs de soutènement intérieurs et extérieurs, couloirs, escalier d'accès au trottoir, etc.. à Verviers-Est (1,152^{m²}) . fr. 66,297 15

e) D'auvents dans les stations de Haut-Pré et de Mons fr. 23,467 25

f) De pavillons pour latrines et urinoirs, avec annexes diverses, aux stations d'Angleur (Ourthe), Anvers (Dam), Beaumont, Boussu-

A reporter fr. 1,398,619 36

Report fr.	4,398,619 56
Haine, Brages, Charleroi, Chatelineau, Chénée, Gouvy, Haut-Pré, Jemelle, Malines, Masnuy- Saint-Pierre, Perwez, Renaix, Tamines et Verviers (Est) fr.	31,607 56
g) D'un bâtiment pour le service des mar- chandises, des valeurs et des exprès, à Bruxelles (Nord). fr.	90,786 94
h) De bâtiments pour bureaux, etc., à Châ- telineau (442 ^{m²} .50), à Marchiennes (226 ^{m²}) et à La Hamaïde (43 ^{m²} .60) fr.	76,719 10
i) De hangars à marchandises, à Arlon (304 ^{m²} .99), Clavier-Terwagne (61 ^{m²} .38), Gin- gelom (61 ^{m²} .38), Haine-Saint-Paul (289 ^{m²} .30), Hennuyères (151 ^{m²} .62), Renaix (189 ^{m²}), Tern- nath (144 ^{m²} .14), Tournay (1,600 ^{m²}) et Wae- reghem (134 ^{m²} .64) fr.	189,357 62
j) D'un hangar à bois à Gand (60 ^{m²}) . . . fr.	1,979 »
k) D'un hangar à modèles (512 ^{m²}), d'un hangar pour pièces de locomotives (1,300 ^{m²}), et d'un abri pour six chevaux (47 ^{m²}), à l'arsenal de Malines fr.	19,360 67
l) D'un quai couvert pour huiles, à Ter- monde (975 ^{m²}) fr.	43,983 88
m) D'une remise à locomotives, avec ateliers, bureaux, magasins, etc., à Malines (1,757 ^{m²}) fr.	108,627 41
n) D'un bâtiment pour le service de la Trac- tion, à Namur (79 ^{m²} .25) fr.	10,034 12
o) De bâtiments pour chaufferetterie, lampis- terie, dépôt d'outils, abris pour ouvriers, etc., à Amougies, Anvers (Est), Avelghem, Bruxelles (Midi), Courtray, Cronfestu, Longlier, Mar- chiennes (Usines), Modave, Quiévrain et Saint- Ghislain fr.	14,835 04
p) D'abris pour charbons et huiles, à Avennes, Avernas-Bertrée, Braives, Clavier, Emptinne, Fallais, Fumal, Hamois, Huccorgne, Les Avins et Moha fr.	2,614 86
q) De bâtiments divers, château d'eau, pavil- lon pour lampisterie, remise pour matériel d'in- cendie, et magasin en vieilles billes, à Namur (317 ^{m²} .57) fr.	20,794 52
r) D'un bâtiment pour pompes et réservoir, à Wagnelée-Saint-Amand fr.	2,922 80
A reporter. fr.	2,012,242 68

Report fr.	2,012,242 68	
s) D'une usine à gaz, à Schaerbeek (337 ^{m²} 63) fr.	21,812 93	
t) D'un bâtiment pour machines d'éclairage électrique, à Anvers-Bassins (gare principale). fr.	2,868 »	
u) De loges pour gardes, portiers ou douaniers, avec annexes, fours. etc., dans diverses stations et sur la route fr.	38,223 45	
v) De murs et de grillages pour la clôture de la station de Gand fr.	4,564 82	
Agrandissement :		
a) Du bâtiment des recettes à Callenelle, à Mórlandwelz et à Saint-Denis-Westrem . . fr.	14,019 80	
b) Du bureau des marchandises à Verviers (Gérard-Champs) fr.	2,298 »	
c) Du hangar aux marchandises, à Châtelineau (289 ^{m²} 56) fr.	24,595 60	
Modifications :		
a) Aux bureaux du contrôle des recettes à Bruxelles (Nord). fr.	6,610 27	
b) Aux bureaux de la rue Ducale, à Bruxelles, pour l'installation d'un atelier de reproduction des plans pour adjudications, etc. . . fr.	419 14	
		2,127,654 69

§ 5. AMÉNAGEMENT DES STATIONS.

Les principaux travaux exécutés, en 1879, sont les suivants :

Établissement :		
a) De pavages, trottoirs, terrassements, etc., dans les stations de Bruxelles (Allée-Verte) et (Ouest), Chastre, Esmael, Esneux, Frasnes, Faurœux, Houdeng, Landen, Liège-Palais, Malines, Nivelles-Est, Rèves, Schaerbeek, Tilff, Tournai, Vertryck et aux chemins d'accès des stations de Genappe et d'Obaix-Buzet fr.	184,478 91	
b) De ponts à peser les voitures et les wagons, à Bovigny, Haine-Saint-Paul, Havinnes, Le Trooz et Mignault fr.	6,541 15	
c) D'une plaque tournante à Diest. fr.	9,853 »	
d) De rampes et de quais de chargement, dans les stations d'Arlon, Boitsfort, Chastre, Eghezée, Emptinne, Fallais, Fontaine-l'Évêque, Izel et Poulseur fr.	27,572 08	
e) De clôtures dans les stations d'Arlon. Barvaux, Bruxelles (Midi), Ciney, Fouches, Gand (Champ des Manœuvres), Habai, Haut-		
A reporter fr.	228,425 14	

Report . . . fr.	228,425 14
Pré, Huy (Tilleul), Jauche, Louvain (Bassin), Luttre, Malines, Masnuy-Saint-Pierre, Moustier, Nessonvaux, Ostende, Ramillies, Statte, Tirlemont et Verviers fr.	70.306 87
f) De voies nouvelles, d'évitement, de garage, de liaison, etc., dans les stations d'Anvers (Bassins) et (Stuyvenberg), Arlon, Avenches, Clavier-Terwagne, Fouches, Haine-Saint-Paul, Lieffe, Malines, Meirelbeke, Modave, Moha, Moustier, Muysen, Namur, Noirhat, Onoz, Pepinster, Saint-Ghislain, Schaerbeek, Taviens, Termonde, Tirlemont, Tongres, Tournay, Viesville, Warquignies et Welkenraedt fr.	153,728 44
g) D'égouts à Louvain et d'aqueducs à Muysen, à Nimy et à Vilvorde. fr.	43,151 50
h) De l'alimentation d'eau dans les stations d'Ans, Assche, Baulers, Malines, Mons et Muysen. fr.	103,376 »
Installation :	
a) Du service des marchandises, etc., dans la station de Ghlin fr.	15,282 52
b) D'appareils d'éclairage à forte intensité, dans les hangars à marchandises des stations d'Anvers (Quai du Rhin) et de Bruxelles (Allée-Verte). fr.	20,927 01
c) D'appareils d'éclairage au gaz, dans les stations de Louvain et Tournay, et dans l'atelier de menuiserie de la station de Namur . . . fr.	28,817 61
d) D'appareils dromoscopes et dromopétards, système Le Boulangé, permettant de mesurer la vitesse des trains, et placés aux endroits du railway reconnus des plus dangereux . . . fr.	10,250 »
Exécution de travaux d'aménagement, d'agrandissement, etc., dans les stations de Bierghes, Boitsfort, Charleroi, Haine-Saint-Paul, Jemeppe-sur-Sambre, Louvain, Le Trooz, Melle, Nimy, Quiévrain, Termonde, Zele et Waterloo. fr.	217,100 94

871.366 03

§ 6. MATÉRIEL ROULANT.

Locomotives. — Le Département étudie un type de locomotive destinée à desservir les lignes de faible longueur, et pouvant remorquer cinq ou six voitures sur forte rampe: — Prix. . fr

37,000 »

Cette locomotive sera légère, dépensera peu de combustible et servira de transition entre la voiture à vapeur système Belpaire et notre locomotive à voyageurs actuelle.

Voitures et wagons. — Le Département a commandé des *voitures à voyageurs* d'un type nouveau, plus confortables que les anciennes. Elles ont reçu l'application d'un nouveau système d'attelage continu, et, pour les voitures de 1^{re} classe, une double suspension ayant pour effet de rendre le mouvement plus doux. — Prix total des voitures commandées. fr. 4,024,869 »

Il a été créé un nouveau type de *wagon pour les transports de laine et de coton*, permettant un chargement de 10,000 kilogrammes de ces matières. — Deux cents wagons de l'espèce ont été mis en adjudication le 22 octobre 1879. — Valeur totale fr. 497,650 »

Pour satisfaire aux réclamations de l'industrie carrossière, le Département a adopté un nouveau type de *wagon pour le transport des équipages de luxe*. — Dix véhicules de ce modèle ont été mis en adjudication le 22 octobre 1879. — Valeur totale fr. 52,990 »

Les expéditions de charbons lavés se développant en Belgique, une modification apportée à nos *wagons à charbon de 10 tonnes* permet le chargement de 10,000 kilogrammes de charbons de l'espèce. — Dépense par wagon fr. 45 »

Les indications des ponts à peser n'étant pas toujours exactes, le Département a, en vue de remédier aux inconvénients de cette situation, entrepris l'étude d'un *wagon spécial pour la vérification des ponts à peser*. — Cinq wagons de l'espèce seront mis en adjudication en 1880. — Valeur totale. fr. 29,000 »

Il y a lieu de signaler, en outre :

a) L'adoption d'un nouveau modèle de *buttoirs* plus solide que l'ancien ;

b) La transformation du matériel, qui consiste à remplacer l'*essieu à coulant* de 15×8, reconnu trop faible, par un essieu plus fort, à coulant de 170×97 ;

c) La transformation des wagons à charbon ancien modèle, en *wagons pour le transport des pierres* ;

d) L'extension donnée à l'application du *frein automatique Westinghouse*, à notre matériel locomotives et voitures.

§ 7. APPAREILS DIVERS. — OUTILS.

Pour augmenter la sécurité des trains, en éprouvant la solidité des bandages, le Département a installé à l'Arsenal de Malines, un *appareil à marteler les bandages*, exposé à Paris, par la Compagnie de l'Ouest Français, à l'Exposition de 1878. — Prix fr. 5,000 »

Le Département a acquis également, de la Compagnie française de Paris-Lyon-Méditerranée, un *appareil destiné à essayer les*

divers modes de graissage applicables au matériel roulant. —

Prix fr. 6,500 »

De nombreuses commandes de *machines-outils* mettront nos ateliers à même d'activer les réparations qui leur sont confiées, et de faire face aux exigences du service.

§ 8. ECLAIRAGE. — CHAUFFAGE.

L'éclairage électrique système Jablochkoff a été établi aux hangars à marchandises, aux voies et aux abords de la station principale d'Anvers (Bassins). — Dépense, du 14 novembre 1879 au 31 mai 1880. fr. 28,718 50

Le quai du Rhin, à Anvers, et les hangars de Bruxelles (Allée-Verte) sont éclairés par le procédé *d'éclairage à forte intensité*. — Dépense, du 1^{er} octobre 1879 au 31 mai 1880, fr. 9,000 »

En outre, le Département a installé, aux ateliers de Malines et d'Anvers (Stuyvenberg), les *appareils d'éclairage électrique* qui se trouvaient précédemment à Bruxelles (Midi); — il a monté un *train avec l'éclairage au gaz*, au moyen de cylindres-réservoirs par voiture, et un *train avec un nouveau système de chauffage par le gaz* (1); — il a étendu *l'éclairage au gaz*, aux stations de Baume, Bois-du-Luc, Boussu, Braquegnies, Cuesmes-Trieu, Dour, Flénu-Central, Flénu-Produits, Haine-Saint-Pierre, Houdeng-Goegnies, Jemappes, La Croyère, La Louvière, La Paix, Mariemont, Mons-ville, Morlanwelz, Pâturages, Quaregnon-Central et Warquignies; — et il s'est occupé activement de la *substitution du pétrole à l'huile de colza*, pour l'éclairage des disques de locomotives, substitution qui est terminée pour les lanternes de queue de train.

§ 9. SERVICE DES VOYAGEURS ET DES BAGAGES.

Les coupons de voyageurs ont été imprimés dans les deux langues.

On a, pendant la saison, organisé un plus grand nombre de trains de plaisir en destination d'Ostende, Blankenberghe, Dinant, Dolhain (La Gileppe), Flessingue, Heyst et Spa.

§ 10. SERVICE DES MARCHANDISES.

Le camionnage a été établi aux stations de Boom, Dixmude, Florenville, Frasnes-lez-Buissenal, Furnes, Lede et Virton-Saint-Mard.

Afin de vulgariser complètement les tarifs, la mise en vigueur de nouveaux tarifs et toutes les modifications apportées aux tarifs par voie de suppléments,

(1) En 1880, il a été décidé que la préférence serait donnée au système de chauffage au moyen de chauffeuses (bouillottes). Toutes les voitures, sans exception, seront chauffées par ce système, pendant l'hiver 1880-1881.

font l'objet de communiqués insérés dans les journaux et d'avis transmis, par le Département, aux stations intéressées qui sont chargées de les distribuer aux commerçants et aux industriels de leurs localités.

Il a, en outre, été publié des recueils spéciaux, indiquant les taxes à percevoir pour les produits des principaux centres commerciaux.

LIII. Ces brochures sont énumérées à l'annexe LIII.

§ 11. RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX.

Un Bureau de renseignements commerciaux (service des transports) a été créé le 1^{er} juin 1879.

Il paraît appelé à rendre de sérieux services au public, et surtout aux industriels et aux négociants.

On y peut étudier toutes les questions de transport qui se rattachent aux expéditions lointaines : relations des trains ; comparaison des prix par les diverses voies ; examen des taxes directes ou par voie de réinscription ; délais de transport, etc., etc. Chacun y peut obtenir toutes les indications propres à établir, soit le coût d'un voyage, soit le port d'une marchandise.

Le tableau suivant en résume les opérations du 1^{er} juin au 31 décembre 1879.

Nombre des demandes de renseignements auxquelles il a été répondu					
	PAR LETTRES. — Marchandises.	PAR MÉMORANDUM.		VERBALEMENT. — Voyageurs ou marchandises.	Ensemble.
		Voyageurs.	Marchandises.		
Juin	30	7	32	»	69
Juillet	47	33	89	»	139
Août	»	23	95	12	130
Septembre	4	32	86	34	156
Octobre	4	47	144	29	164
Novembre	2	41	98	33	174
Décembre	2	6	145	18	171
		788			
Totaux (sept mois) . . .	59	129	659	126	973
		113			
Moyennes par mois	8	49	94	18	139

§ 12. ADJUDICATIONS PUBLIQUES.

Pour procurer la plus large publicité aux travaux et aux fournitures à adjudger par le Département, et mettre à la portée des concurrents les moyens les plus complets, les plus rapides et les plus économiques de s'éclairer sur l'objet et les conditions des marchés à entreprendre, il a été, le 1^{er} janvier 1879, créé une publication spéciale intitulée « *Bulletin officiel des adjudications* », et installé un *Bureau de renseignements*.

Le Bulletin paraît tous les mardis; il comprend d'abord les annonces de toutes les adjudications du Département, en donnant le détail des objets dont se compose chacun des lots et en faisant l'analyse des principales clauses du cahier des charges; il renseigne ensuite les diverses offres présentées, et fait enfin connaître celles qui ont été accueillies. Il est envoyé aux bureaux de poste des communes chefs-lieux de canton, et à ceux des communes industrielles du royaume. Là le public peut le consulter, et demander des exemplaires des cahiers des charges d'entreprises. On peut s'y abonner moyennant le prix de 5 francs. En 1879, le nombre d'abonnés a atteint le chiffre de 1,093.

Au Bureau de renseignements établi à Bruxelles, sont déposés, à l'inspection du public, les cahiers de charges, les devis, les plans des travaux à exécuter, et, autant que possible, les modèles et les échantillons des objets à fournir.

On a annexé, à ce bureau, un *atelier de reproduction des plans*, et les copies ainsi obtenues sont délivrées aux entrepreneurs, sur demande expresse et moyennant payement.

Voici le résumé des opérations du bureau, en 1879 :

	NOMBRE d'adju- dications.	NOMBRE d'exemplaires des cahiers des charges d'entreprises, délivrés sur :		NOMBRE DE PERSONNES AYANT				
		demandes verbales.	demandes écrites.	EXAMINÉ LES		pris copie des plans.	acheté des plans auto- graphiés ou photo- graphiés.	Demandé divers rensei- gnements.
				plans.	modèles et échan- tillons.			
Janvier	24	50	47	46	44	2	5	4
Février	30	144	487	75	26	28	4	0
Mars	43	248	443	450	20	35	2	4
Avril	38	312	469	487	75	41	6	43
Mai	48	229	423	414	77	94	3	21
Juin	54	380	275	215	403	448	»	52
Juillet	64	600	312	375	411	460	4	64
Août	59	604	392	347	93	446	20	76
Septembre	61	752	496	394	93	434	»	403
Octobre	69	733	515	314	453	436	26	413
Novembre	72	869	636	512	444	426	51	129
Décembre	71	4,080	508	590	210	193	464	494
Totaux	630	6,001	3,303	3,286	4,118	4,243	282	767
		9,304						
Moyennes par mois.	52	500	317	274	93	404	23	64
		817						

XI.

Accidents.

LIV à LXI. Antérieurement le compte rendu se bornait à donner un relevé des accidents survenus aux personnes.

Quant aux accidents de chemin de fer proprement dits (collisions ou déraillements survenus aux trains), il constatait seulement le nombre total des victimes, sans donner aucun renseignement quant au nombre des accidents, quant à leurs natures et à leurs causes.

Il a paru utile de le compléter.

LIV. L'annexe LIV donne le nombre de tous les accidents survenus à des trains, qu'il y ait eu ou non dommage causé aux personnes. Elle analyse les accidents par natures et par causes.

Si l'on compare le nombre des accidents survenus aux trains, au nombre de kilomètres exploités et à celui des trains-kilomètres, on trouve qu'il y a :

Un accident par 9^k.174 de ligne en exploitation ;

Un accident par 94,044 kilomètres parcourus, tant par les trains de voyageurs que par les trains de marchandises ou des machines à vide ;

Un accident de trains de voyageurs par 127,866 kilomètres parcourus par ces trains.

Cette même annexe indique le nombre des voyageurs tués, blessés et contusionnés par suite d'accidents de trains, et compare ces résultats à ceux de l'exercice 1878.

Les voyageurs victimes d'accidents de trains sont :

En 1879, au nombre de 41, dont 4 tués, 20 blessés et 17 contusionnés ;

En 1878, au nombre de 9 : point de tué, 2 blessés et 7 contusionnés.

La comparaison est donc très-défavorable à l'exercice 1879.

Mais il ne faut pas oublier qu'à la fin de l'exercice 1879, un froid exceptionnel et continu a placé le service du chemin de fer dans des conditions excessivement difficiles, et que, à ce même moment, par suite de la même cause, le chemin de fer a dû faire face à une affluence extraordinaire de transports, provoquée par l'interruption prolongée de toute navigation intérieure.

LIV. L'annexe LV met en évidence l'influence de cet hiver rigoureux. Elle indique, pour chaque mois de l'année, les accidents survenus. On y voit que le nombre des accidents qui se sont produits pendant les trois derniers mois de l'année, est égal à 49 p. % du nombre total.

Ce même tableau indique, par mois, le nombre des accidents qui ont causé des dommages aux personnes, et le nombre des victimes.

Il montre que la plupart des collisions ou déraillements ont lieu dans des conditions (de vitesse ou autres) telles qu'il n'en résulte aucun dommage aux personnes.

Il est évident qu'une collision ou un déraillement se produisant, ce seront souvent des circonstances tout à fait fortuites qui en aggraveront ou en atténueront les conséquences.

Aussi n'y-a-t-il, pour ainsi dire, aucun rapport entre le nombre des victimes et le nombre des accidents.

Un seul accident survenu en janvier, à Bassilly, a été plus désastreux, dans ses conséquences, que ne l'ont été tous les accidents du mois de décembre.

On ne peut donc, par le nombre des victimes, juger exactement du degré de sécurité obtenu dans l'exécution du service, à moins que l'on ne considère une période très-longue.

LVI. Cette observation, déjà présentée en 1875, est corroborée par l'annexe LVI. Ce tableau compare, pour les dix dernières années, le nombre des voyageurs victimes d'accidents de trains, au nombre des voyageurs transportés et à celui des kilomètres parcourus par des trains de voyageurs.

L'écart considérable que l'on remarque entre les chiffres de ces rapports successifs, prouve que la période considérée est trop courte pour que l'on puisse déduire aucune conséquence du nombre relativement faible des victimes.

LVII. L'annexe LVII récapitule tous les accidents survenus aux personnes

en 1879, et les compare à ceux qui se sont produits au cours de l'exercice précédent.

Il a paru utile d'assimiler, dans une certaine mesure, les agents des entrepreneurs de l'administration à ses propres agents, de ne pas comprendre non plus parmi les personnes étrangères à l'administration, les agents d'autres chemins de fer et les employés des douanes, que leur service appelle soit à circuler sur les lignes, soit à accompagner des trains. Ces derniers agents ont été assimilés à ceux des Postes et du Télégraphe qui, jusqu'ici, avaient été comptés parmi les agents de l'Administration.

Le tableau ci-dessous compare le nombre total des victimes, à la longueur du réseau exploité et au parcours des trains de toutes sortes.

ANNÉES.	UNE PERSONNE			UNE VICTIME PAR	UNE PERSONNE			UNE VICTIME PAR
	tué par	blessé par	contusionné par		tué par	blessé par	contusionné par	
1879	13 ^k .7	14 ^k .2	26 ^k .0	8 ^k .801	160,652	145,880	267,190	39,445
1878	17 ^k .8	18 ^k .4	25 ^k .4	6 ^k .677	184,512	190,456	262,698	69,047
	kilomètres de ligne.				Trains-kilomètres.			

LVIII à LX. Les annexes LVIII à LX donnent, respectivement, un relevé plus détaillé des divers accidents survenus, en dehors de tout accident de train, à des voyageurs, à des agents de l'Administration, à des agents des entrepreneurs de l'Administration, et enfin aux personnes étrangères à l'Administration.

LXI. L'annexe LXI renseigne les conséquences pécuniaires des accidents de toutes natures survenus aux trains, aux personnes et au matériel roulant, ainsi que les dépenses résultant des pertes et avaries, pendant les années 1875 à 1879.

XII.

Contraventions.

LXII. L'annexe LXII donne le relevé, par catégories, des contraventions aux lois et règlements de police, constatées, pendant l'année 1879, sur les lignes exploitées par l'État. Elle indique, en outre, la comparaison du nombre de ces contraventions avec les données correspondantes de 1878.

XIII.

Compte capital et comptes d'exploitation.

Le réseau exploité par l'État se compose de lignes construites à ses frais, de lignes rachetées par lui, d'autres enfin exploitées par mi-partage de recettes.

Le compte capital comprend tout à la fois, les frais d'établissement des lignes construites par l'État, ou à forfait pour l'État, le montant du rachat des concessions de Dendre-et-Waes, de Pepinster à Spa, de Saint-Ghislain à Erbisceul et de lignes dans les Flandres, le prix des actions ordinaires de la Grande Compagnie du Luxembourg, le coût des travaux complémentaires ou d'amélioration effectués sur le réseau tout entier, le prix du matériel affecté à l'exploitation, à l'exception du matériel repris aux Bassins-Houillers et qui est payable par annuités.

Les comptes d'exploitation portent sur l'ensemble du réseau ⁽¹⁾.

COMpte CAPITAL.

§ 1^{er}. CAPITAUX MIS A LA DISPOSITION DU GOUVERNEMENT.

Les capitaux alloués pour la construction et les extensions successives des chemins de fer exploités par l'État, s'élevaient, fin 1878, à fr. 641,920,031 21

Les obligations de la dette publique à 4 p. %, devant recevoir la même destination, étaient de fr. 410,715,300 »

Ensemble. . . . fr. 752,635,331 21

D'après les formules nouvelles adoptées pour le compte financier du chemin de fer, il y a lieu de déduire de ce capital ⁽²⁾, savoir :

1^o Une somme de fr. 717,904 20

pour les crédits spéciaux affectés à des dépenses d'exploitation, notamment en 1834 et en 1835, avant la formation du budget annuel, et pour des sommes restées sans emploi ayant fait retour au Trésor.

2^o Une somme de fr. 1,957,251 80

pour la liquidation du compte de l'exploitation par l'État, en 1873, des lignes du Grand Luxembourg.

2,675,156 »

(A reporter.) Reste . . fr. 749,960,175 21

Une loi du 27 juillet 1871, § 15, a ouvert un crédit de 1,000,000 de francs, pour la construction de nouveaux murs

(1) Non compris les lignes dans les Flandres [Ostende à Armentières et Furnes à Dunkerque (parties belges)], qui restent à racheter à la date du 31 décembre 1879. (Voir 2^e partie.)

(2) Voir le compte rendu de l'année 1878, annexe XLVI, page 508, note (*).

	Report fr.	749,960,175 21
	et embarcadères le long des quais du Kattendyk et du Rhin bordant l'Escaut, et pour premiers travaux d'établissement d'une nouvelle écluse maritime à Anvers. La plus grande partie de ce crédit, soit. fr.	970,519 50
	a été affectée, par la loi du 15 avril 1874, à l'établissement d'installations provisoires sur la rive droite de l'Escaut en aval de l'écluse du Kattendyk, afin de les relier au chemin de fer.	
	Une loi du 31 mai 1878, article 6, a autorisé le Gouvernement à émettre, en obligations de la dette publique à 4 p. ‰, pour le rachat de diverses concessions de chemins de fer dans les Flandres, matériel d'exploitation et approvisionnements compris (<i>voir</i> annexe LXXVIII), un capital de. fr.	18,989,500 »
LXXVIII.	Une loi du 17 février 1879, article 1 ^{er} , a ouvert des crédits spéciaux, savoir :	
	1 ^o Pour l'acquisition de matériel métallique destiné au service de la voie des chemins de fer en exploitation. fr.	2,000,000
	2 ^o Pour l'extension du matériel de traction et de transport fr.	4,000,000
		6,000,000 »
	Une autre loi du 4 août 1879 a ouvert des crédits spéciaux jusqu'à concurrence de 42,650,000 francs, savoir :	
	<i>Chemins de fer à construire :</i>	
	§ 38. D'Anvers à la frontière des Pays-Bas, dans la direction de Tilbourg ou de Boxtel fr.	3,000,000
	§ 39. De Libramont à Bertrix, et études du prolongement vers le chemin de fer de l'Est-français fr.	2,000,000
	§ 40. De la vallée de l'Amblève. fr.	6,000,000
	§ 41. De Wavre à Jodoigne, par Gastuche. fr.	2,000,000
	§ 42. D'Audenarde à Orroir. fr.	2,000,000
	§ 43. Parties communes aux lignes de Virton et d'Athus à la Meuse, avec station d'échange à proximité de Virton. fr.	1,000,000
		42,650,000 »
	<i>Chemin de fer concédé à racheter :</i>	
	§ 44. Rachat du chemin de fer concédé de Saint-Ghislain à Erbisœul fr.	2,850,000
	<i>Chemins de fer en exploitation :</i>	
	§ 45. Voies et travaux. — Travaux d'extension et de complément. fr.	16,500,000
	§ 46. Extension du matériel de traction et de transport, outillage, etc. fr.	7,500,000
	Total au 31 décembre 1879. fr.	818,570,194 71

§ 2. EMPLOI DES CAPITAUX MIS A LA DISPOSITION DU GOUVERNEMENT.

LXIII, LXIX
et LXX. Ces capitaux ont été employés, jusqu'à concurrence de fr. 674,466,965 79
comme il suit :

Route, bâtiments, dépendances des stations, dépenses générales. fr.	513,230,394 56
Matériel de traction et de transport	161,236,571 23
Total au 31 décembre 1879. fr.	<u>674,466,965 79</u>

En y ajoutant les sommes restées disponibles sur les crédits législatifs, savoir :

Crédits payables en numéraire . . . fr.	49,981,928 92	} 144,103,228 92
Crédits payables en titres. fr.	94,121,300 »	

on retrouve le capital d'autre part de fr. 818,570,194 71

Ainsi qu'on vient de le voir, les dépenses de premier éta- blissement s'élevaient, au 31 décembre 1879, à fr.	674,466,965 79
au 31 décembre 1878, elles étaient de fr.	621,799,138 19
elles se sont donc accrues, en 1879, de. fr.	<u>52,667,827 60</u>

Cette somme comprend :

1° Le prix de rachat de concessions dans les Flandres, savoir :

Lichtervelde à Furnes fr.	4,479,900	} 15,237,600 »
Bruges à Blankenberghe et à Heyst	3,752,400	
Lokeren à Selzacte et à Assenede.	764,200	
Eccloo à Anvers	1,616,500	
Ouest de la Belgique (Audenarde à Nieuport).	2,624,600	

2° Le prix de rachat de la concession du chemin de fer de Saint-Ghislain à Erbisœul. fr. 2,385,000 »

3° Le montant des titres de rente 4 p. %, délivrés en exécution :

a) De l'article 2 de la loi du 27 mai 1876 et de la con- vention du 31 janvier 1873 avec la Compagnie des Bassins-

A reporter fr. 15,622,600 »

(1) Y compris fr. 935,296-58 pour le matériel de traction et de transport.

Report . . . fr.	15,622,600 »
houillers du Hainaut, pour prix de travaux exécutés dans le Luxembourg fr.	4,755,000
b) De l'article 2 de la loi du 19 décembre 1876 et de la convention avec la Banque de Belgique du 13 novembre de la même année, pour prix de travaux exécutés au chemin de fer de Tirlemont à la ligne d'Anvers vers Gladbach et de Tongres à Neerlinter. fr.	1,728,400
c) De l'article 3 de la loi du 26 juin 1877 et de la convention du 4 ^{er} du même mois, pour prix de travaux exécutés par la Société de Construction fr.	15,238,800
d) De l'article 1 ^{er} de la loi du 3 juin 1878 et de la convention du 9 juin de la même année, pour prix de travaux exécutés, sur le chemin de fer de Battice à Aubel, par le sieur Joseph Closon fr.	623,700
	22,545,900 »

Le surplus a reçu l'affectation ci-après :

Route, bâtiments, dépendances des stations et dépenses générales. fr.	7,947,879 13
Matériel de traction et de transport	6,751,448 47
Total fr.	52,667,827 60

Dans les sommes ci-dessus, figurent des dépenses pour travaux non encore utilisés par l'Administration à la fin de l'année 1879, sur les sections ci-après :

1° Tamines à la Meuse, Jemelle à la Meuse, Bastogne à Gouvy, et Florenville à la Meuse fr.	7,223,200 »
2° Bassilly à Lessines, Bruxelles à Boom et à Assche, Courcelles (centre) à Gosselies (ville) et à Jumet, Ransart à Campinaire, Marcinelle à Jumet, Boom à Termonde, Lobbes à Sainte-Geneviève, etc. fr.	12,022,000 »
3° Battice à Aubel	623,700 »
Total fr.	19,868,900 »

§ 3. BILAN.

LXIII. A l'actif du bilan figurent :

1° Le montant des capitaux effectifs ou réellement dépensés depuis l'origine, pour l'acquisition et la construction du chemin de fer et de son matériel fr.	674,466,965 79
2° Le capital représentatif des annuités que l'État s'est engagé à servir, pour acquitter le prix de rachat de diverses concessions, ci. fr.	319,798,631 40
Total. fr.	<u>994,265,596 89</u>

LXIII. Le passif correspondant à cette somme se décompose comme il suit :

1° Sommes restant à rembourser sur les avances reçues du Trésor et sur le coût des concessions rachetées. fr.	921,507,693 23
2° Amortissements et remboursements effectués, à la décharge du réseau, par prélèvements sur les produits de l'exploitation. fr.	68,671,534 83
3° Subsidés des villes de Bruxelles, de Gand, etc.	391,181 38
4° Vente d'immeubles et ligne abandonnée.	3,695,186 95
Total égal à l'actif. fr.	<u>994,265,596 89</u>

COMPTES D'EXPLOITATION.

§ 1^{er}. COMPTE SPÉCIAL A L'EXERCICE 1879.

LXIV et LXXII à LXXIV. Ce compte est divisé en deux parties bien distinctes : la première montre les résultats de l'exploitation et peut se résumer comme il suit :

Produits constatés fr.	101,650,532 09
Dépenses d'exploitation et redevances	63,030,736 50
Produit net fr.	<u>38,599,795 59</u>

La seconde se rapporte aux charges des capitaux dus au Trésor et aux Compagnies dont l'État a racheté les concessions. Elle s'élève à. fr.

39,986,399 99	
D'où résulte une insuffisance de fr.	1,386,604 40
L'année précédente, cette insuffisance était de	3,893,875 25

Il y a donc, en 1879, une amélioration de (1) fr. 2,507,270 85

	Année 1878		Année 1879.	Différences pour 1879.
(1) Produit net de l'exploitation.	A. R. 31,980,185 50	L. f. F. 15,141 15	34,995,326 65	38,599,795 59 +3,604,468 94
Charges des capitaux dus au Trésor et à des Comp. concessionnaires.	A. R. 38,322,587 37	L. f. F. 566,614 53	38,889,201 90	39,986,399 99 +1,097,198 09
Insuffisance ou excédent de dépenses.	A. R. 3,342,401 87	L. f. F. 551,473 38	3,893,875 25	4,386,604 40 -2,507,270 85

§ 2. COMPTE GÉNÉRAL DE L'EXPLOITATION DEPUIS L'ORIGINE.

LXV à LXVIII,
LXXI et LXXV
à LXXVII.

Ce compte se résume comme il suit :

Les produits du chemin de fer ont couvert l'intérêt de tous les capitaux consacrés à son établissement.

Ils ont, en outre, permis d'appliquer à l'amortissement du capital de construction et de rachat les sommes suivantes :

LXVII.	Avances du Trésor amorties fr.	24,035,179 96
LXVIII.	— remboursées	39,370,775 76
LXVII et LXXI.	Annuités acquittées (fractions considérées comme capital).	5,265,579 14
	Total. . . . fr.	<u>68,671,534 83</u>

LXVI et LXXVII. De plus, il a été prélevé sur les budgets, pour frais de premier établissement et d'achèvement, fr. 8,827,028-77, et pour achat d'approvisionnements fr. 14,276,963-05 (valeur inventoriée), indépendamment de sommes beaucoup plus importantes pour l'amélioration du matériel de traction, du matériel de transport, etc.

LXXVI. A toutes ces plus-values que le réseau a acquises de ses ressources propres, doivent s'ajouter les avantages par lui procurés à divers services publics pour lesquels il a fait des transports gratuits ou à des prix réduits. Ces avantages se chiffrent comme il suit :

1° Transports gratuits pour la Poste et la Douane fr.	16,557,271 22
2° Transports à prix réduits : de militaires ; de détenus et de leurs gardiens ; etc. fr.	8,302,032 83
Soit un total de fr.	<u>24,859,304 05</u>

Enfin, il y aurait également à faire état, au profit du chemin de fer, des dégrèvements résultant pour le Trésor, du rachat de certaines concessions auxquelles un minimum d'intérêt avait été accordé par le Gouvernement.

Si l'on évaluait le montant de ces dégrèvements d'après les sommes payées aux Compagnies, pour l'année qui a précédé le rachat de leurs concessions, on arriverait à un chiffre de fr. 6,568,322-40 (1).

C'est là la charge maximum que le Trésor aurait eu à supporter, si les lignes étaient restées aux mains des Compagnies concessionnaires.

Il est probable que cette charge se fût atténuée d'année en année, dans une certaine mesure, par l'augmentation successive du produit des lignes ; mais,

Lignes rachetées :	1872-1878.	1879.	Ensemble.
(1) Spa à la frontière grand' ducale. fr.	2,202,522 40	350,000 "	2,552,522 40
Marloie à Angleur (ligne de l'Ourthe)	2,700,000 "	450,000 "	3,150,000 "
Libramont à Bastogne.	420,000 "	70,000 "	490,000 "
Lichtervelde à Furnes (chiffre rond de 1877). fr.	88,000 "	88,000 "	176,000 "
Totaux. fr.	<u>5,410,522 40</u>	<u>958,000 "</u>	<u>6,568,522 40</u>

comme il n'existe pas à cet égard d'éléments d'appréciation, nous n'enregistrons le chiffre de fr. 6,368,322-40 que pour mémoire.

Il reste à expliquer l'écart signalé entre le bilan du Chemin de fer de l'Etat et la Situation générale du Trésor public au 1^{er} janvier 1880.

Le Trésor public mentionne, dans sa situation (page 108), les sommes ci-après :

A. Chemins de fer construits par l'Etat. fr.	673,716,423 81	} 1.136,360,792 13
B. Chemins de fer rachetés par l'Etat. fr.	462,644,368 52	

Le Chemin de fer n'accuse dans son bilan, qu'une dépense de. fr.	994,263,596 89
--	----------------

En plus, dans la situation du Trésor. fr.	142,093,193 24
---	----------------

Cette différence provient surtout de ce que le Trésor porte en compte au Chemin de fer, le montant même des crédits spéciaux mis à sa disposition, tandis que le Chemin de fer ne prend à sa charge que les sommes réellement payées pour son compte.

Or, il est établi plus haut, page 66, que sur les crédits ouverts au Chemin de fer, il restait disponible au 31 décembre 1879 :

En numéraire. fr.	49,981,928 92	} 144,103,223 92
En obligations de la Dette publique	94,121,300 »	
L'écart se réduit donc à fr.	2,008,033 68	

Il se justifie de la manière suivante :

Sommes portées en compte par le Chemin de fer exclusivement.

Subsides des villes de Bruxelles, Gand, etc. fr.	391,181 88
Quotes-parts d'annuités dues par la Société anonyme de construction et par la Banque de Belgique, en vertu de l'art. 37 de la convention du 1 ^{er} juin 1877 fr.	5,819,700 »
Différence entre la valeur réelle du matériel des Bassins-Houillers et le prix de rachat payé par le Trésor en obligations de la Dette publique à 4 1/2 p. % fr.	737,962 31
Fractions de capital comprises dans les annuités payées aux Compagnies de Dendre-et-Waes et de Pepinster à Spa, avant la conversion de ces annuités en rentes perpétuelles fr.	208,100 59
Sommes appliquées aux travaux de premier établissement et prélevés sur le budget des années 1846, 1847, 1852 et 1854. fr.	628,068 60
Ensemble fr.	7,803,013 38

D'autre part . . fr. 7,808,013 58

*Sommes figurant dans la Situation du Trésor exclusivement.***Crédits spéciaux utilisés par le Chemin de fer pour le service de l'exploitation :**

a. Crédits affectés au renouvellement extraordinaire du matériel et rattachés aux budgets par les lois du	25 avril 1864 . . fr. 4,078,000 "	}	
	30 décembre 1864 . . 4,000,000 "		
	17 février 1866 . . 4,000,000 "		
b. Frais d'exploitation prélevés sur fonds spéciaux, avant la formation d'un budget des Travaux publics, et sommes restées sans emploi ayant fait retour au Trésor . . . fr.	717,904 20	}	5,750,456 "
c. Liquidation du compte de l'exploitation par l'Etat, en 1875, des lignes du Grand-Luxembourg fr.	4,957,251 80 /		
d. Crédits spéciaux utilisés pour les travaux du port d'Anvers :			
1° Sur le crédit de 1,000,000 de francs, ouvert par la loi du 27 juillet 1871, § 15, avant que l'excédent disponible de ce crédit n'ait été mis à la disposition du Chemin de fer, par la loi du 17 avril 1874, art. 2. fr.	29,480 50	}	5,796,979 70
2° Sur le crédit de 2,000,000 de francs ouvert par la loi du 17 avril 1874, article 2, avant que l'excédent disponible de ce crédit n'ait été mis à la disposition du Chemin de fer, par la loi du 17 juillet 1877, § 17. fr.	46,114 68		
e. Crédits spéciaux annulés. fr.	1,228 52		
	Différence égale. . . fr.		<u>2,008,055 68</u>

DEUXIÈME PARTIE.

LIGNES DANS LES FLANDRES (FURNES A DUNKERQUE ET OSTENDE A ARMENTIÈRES), QUI RESTENT A RACHETER, AU 31 DÉCEMBRE 1879, EN EXÉCUTION DE LA LOI DU 31 MAI 1878.

Observations générales.

Le compte rendu de 1878 a fait connaître les circonstances qui ont motivé la constitution du service spécial chargé, sous le titre de *Service provisoire des chemins de fer dans les Flandres*, de gérer l'exploitation des lignes, objet de la loi du 31 mai 1878. Il a dit aussi comment, à la suite d'un accord intervenu avec le Gouvernement français, ce service fut chargé de l'exploitation, pour compte de qui de droit, des sections françaises s'étendant de la frontière belge à Armentières et à Dunkerque.

Par suite de la fusion successive de plusieurs de ces chemins dans le réseau de l'État, l'exploitation confiée au *Service provisoire* ne comprenait plus, au 31 décembre 1878, que les lignes d'Ostende à Armentières, de Furnes à Dunkerque, d'Audenarde à Nieuport (Ouest de la Belgique) et de Lichtervelde à Furnes.

Pour cette dernière, la fusion avec le réseau de l'État est devenue définitive le 1^{er} janvier 1879.

Le chemin d'Audenarde à Nieuport (Anseghem à Ingelmunster et Dixmude à Nieuport) a été acquis à l'État, non par rachat, mais en vertu d'un arrêté du 10 mars 1879, prononçant la déchéance de la Compagnie de l'Ouest de la Belgique, et d'une adjudication de la concession qui n'amena pas de résultat. Un arrêté royal du 9 juin 1879 incorpora, dans le réseau de l'État, les lignes d'Anseghem à Ingelmunster et de Dixmude à Nieuport, et décida que cette incorporation serait considérée comme datant du 1^{er} janvier précédent.

Ces lignes sont entrées effectivement dans le réseau de l'État le 1^{er} mai, et leurs résultats d'exploitation, pour les douze mois de 1879, se trouvent compris dans le compte rendu de ce réseau.

Le sort des sections françaises des concessions d'Ostende à Armentières et de Furnes à Dunkerque n'étant pas fixé à la date du 5 août 1879, une loi a prorogé, jusqu'au 31 décembre, le mode de comptabilité à suivre pour la gestion provisoire de ces deux chemins.

Les renseignements qui suivent concernent donc, uniquement, les sections belges et françaises des lignes d'Ostende à Armentières et de Furnes à Dunkerque.

I.

Description du réseau.§ 1^{er}. LONGUEUR DES LIGNES.

Au 31 décembre 1879, la longueur des lignes, exploitées par le *Service*

provisoire des Flandres était de 95,597 mètres, se répartissant comme il suit :

	Mètres.
<i>Furnes à Dunkerque</i> (partie belge)	8,548
<i>Ostende à Armentières</i> (partie belge) :	
<i>Ostende à Thourout.</i>	23,846
<i>Thourout à Ypres</i>	32,174
<i>Comines à la frontière</i>	11,755
	67,755
Ensemble.	76,103

A ces longueurs, il y a lieu d'ajouter celles des sections françaises, savoir :

de la frontière belge à Dunkerque	16,250
— — à Armentières	3,044
	19,294

pour former le total de. 95,597

Toutes ces lignes sont construites à simple voie. Le tableau ci-dessous indique, par ligne, la longueur exploitée, au 31 décembre 1879, pour le transport des voyageurs et des marchandises.

		LONGUEUR		
		DES LIGNES.	DES VOIES.	
		Mètres.	Mètres.	
Furnes à Dunkerque	{	partie belge	8,548	8,458.70
	— française	16,250	15,384. »	
	Ensemble.	24,598	23,842.70	
Ostende à Armentières	{	partie belge	67,755	66,017.65
	— française	3,044	2,552. »	
	Ensemble.	70,799	68,569.65	
TOTAUX.	{	Parties belges	76,103	74,476.55
	— françaises	19,294	17,756. »	
	Ensemble.	95,597	94,942.55	

LXXIX. La différence entre les longueurs des lignes et la longueur réelle des voies, provient des voies communes. Elle se trouve expliquée dans le tableau inséré comme annexe, sous le n° LXXIX.

§ 2. STATIONS.

Le nombre des stations appartenant aux lignes exploitées au 31 décembre 1879, par le *Service provisoire*, était de 17, se répartissant de la façon suivante :

Furnes à Dunkerque	{	partie belge	1	}	5
		— française	2		
Ostende à Armentières	{	— belge	15	}	14
		— française	1		
Total	{	sur le territoire belge	14	}	17
		— — français	3		

§ 3. RACCORDEMENTS INDUSTRIELS ET GARES PRIVÉES.

Au 31 décembre 1879, il existait, sur les lignes exploitées par le *Service provisoire*, un raccordement industriel indiqué au tableau ci-dessous :

DÉSIGNATION DE L'ÉTABLISSEMENT RACCORDÉ	DATE DE L'AUTORISATION réglant les conditions actuelles d'exploitation.	POINT de raccordement.
Delort et Co. — Sucrerie . . .	11 juillet 1872. (Convention avec la Société générale d'exploitation.)	Snaeskerke.

II.

Situation des voies.

§ 1^{er}. DÉVELOPPEMENT DES VOIES.

Au 31 décembre 1879, le développement total des voies des lignes exploitées par le *Service provisoire*, était de 100,892^m.53, dont 91,912^m.35 de voies principales et 8,980^m.18 de voies accessoires et des stations.

Le tableau suivant indique, par ligne, la répartition de ces chiffres :

	Furnes à Dunkerque.		Ostende à Armentières.		TOTAUX.		
	Partie belge	Partie française.	Partie belge.	Partie française.	Parties belges.	Parties françaises.	Ensemble.
	Mètres.	Mètres.	Mètres.	Mètres.	Mètres.	Mètres.	Mètres.
Voies principales	8,158.70	15,184. »	66,017.65	2,332. »	74,176.35	17,736. »	91,912.35
— accessoires et des stations . . .	498.30	1,945.10	6,145.88	390.90	6,644.18	2,336. »	8,980.18
Ensemble.	8,657. »	17,329.10	72,163.53	2,722.90	80,820.53	20,072. »	100,892.53
	25,986.10		74,906.43				

§ 2. RAILS.

Les rails employés à la construction des voies sont tous en fer, la plupart du système Vignole du poids de 37 ou de 34 kilogrammes.

Les rails de toutes les voies sont éclissés avec boulons, à l'exception de

206^m.70 de voies d'évitement de stations sur la partie belge de la ligne d'Ostende à Armentières.

Le tableau ci-dessous indique, par ligne, la répartition des divers modèles de rails en service au 31 décembre 1879 :

	Furnes à Dunkerque.		Ostende à Armentières.		TOTALS.		
	Partie belge.	Partie française.	Partie belge.	Partie française.	Parties belges.	Parties françaises.	Ensemble.
	Mètres.	Mètres.	Mètres.	Mètres.	Mètres.	Mètres.	Mètres.
Vignoles (de 37 kilog.).	17,314.00	34,058.20	39,866.76	»	77,180.76	31,038.20	111,838.96
— (de 34 —).	»	»	82,873.96	5,485.80	82,873.96	5,485.80	88,359.76
— (de 27 —).	»	»	920.26	»	920.26	»	920.26
A bourselés inégaux (de 34 kilog.)	»	»	738.65	»	738.65	»	738.65
	17,314.00	34,058.20	141,399.63	5,485.80	161,713.63	40,114.00	201,857.63
TOTAUX.	51,972.20		149,885.43				

§ 3. BILLES.

Le nombre des billes en service dans les lignes exploitées par le *Service provisoire*, au 31 décembre 1879, était de 100,602, dont 28,531 en chêne et 72,271 en sapin. Sur ces quantités, 78,212 billes ont subi la préparation par le créosotage ; les 22,590 autres sont destinées à être successivement remplacées par des billes préparées.

Le tableau ci-dessous indique la répartition, par ligne, des diverses espèces de billes existant dans les voies, au 31 décembre 1879 :

	Furnes à Dunkerque.		Ostende à Armentières.		TOTALS.				
	Partie belge.	Partie française.	Partie belge.	Partie française.	Parties belges.	Parties françaises.	Ensemble.		
Billes en bois.	Chêne.	Préparées.	110	302	5,456	63	5,576	365	5,941
		Non préparées.	467	3,133	17,952	838	18,419	3,971	22,390
		ENSEMBLE.	577	3,435	23,418	901	23,995	4,336	28,331
Sapin.	Préparées.	8,055	13,874	48,714	1,598	56,799	15,472	72,271	
		ENSEMBLE.	8,055	13,874	48,714	1,598	56,799	15,472	72,271
Totaux.	ENSEMBLE.	Préparées.	8,165	14,176	54,210	1,661	62,375	15,837	78,212
		Non préparées.	467	3,133	17,952	838	18,419	3,971	22,390
		ENSEMBLE.	8,632	17,309	72,162	2,499	80,794	19,808	100,602
			25,911		74,661				

§ 4. ENTRETIEN DES VOIES ET DES BATIMENTS.

Le service des voies et travaux (entretien et renouvellement de la voie et des bâtiments) sur les lignes de Furnes à Dunkerque et d'Ostende à Armentières,

a coûté, en 1879, fr. 258,390-66, c'est-à-dire environ 27 p. % de la dépense totale de l'année.

Le précédent compte rendu expliquait le taux élevé, en 1878, de cette catégorie de dépenses. Les mêmes causes ont continué à produire leurs effets en 1879. Ce ne sont pas seulement des travaux d'entretien qui ont dû être effectués sur les lignes gérées par le *Service provisoire*, il a fallu y procéder à des renouvellements d'une importance considérable. Rien que sur la partie belge de la ligne d'Ostende à Armentières, on a eu à employer 29,855 mètres courants de rails nouveaux, et près de 8,000 billes.

Le tableau suivant indique, par ligne, cet emploi des rails et des billes en 1879.

§ 5. RÉSUMÉ DE L'EMPLOI ET DE LA SITUATION DES RAILS ET DES BILLES
AU 31 DÉCEMBRE 1879.

DÉSIGNATION DES MATÉRIAUX.	QUANTITÉS EMPLOYÉES A L'ENTRETIEN ET AU RENOUELEMENT.					QUANTITÉS HORS D'USAGE, ÔTÉES DES VOIES.				
	Furnes-Dunkerque.		Ostende-Armentières.		Ensemble.	Furnes-Dunkerque.		Ostende-Armentières.		Ensemble.
	Partie belge.	Partie française.	Partie belge.	Partie française.		Partie belge.	Partie française.	Partie belge.	Partie française.	
RAILS :										
En fer Vignoles de 37 kil. (mét. courts)	1,114	349.30	29,855.56	»	31,318.86	765.	349.30	563.09	»	1,677.39
— — de 34 — (—)	»	»	»	»	»	»	»	9,900.54	»	9,900.54
— — de 33 — (—)	»	»	»	19.50	19.50	»	»	»	19.50	19.50
A 2 bords még de 34 — (—).	»	»	»	»	»	»	»	70.55	»	70.55
	1,114.	349.30	29,855.56	19.50	31,338.36	765.	349.30	10,534.18	19.50	11,667.98
TOTAUX (—).	1,463.30		29,875.06		31,338.36	1,114.30		10,553.68		11,667.98
BILLES :										
En chêne (Pièces).	110	302	4,434	63	4,900	158	386	4,250	60	4,854
En sapin et autres essences. . . (—).	140	50	3,314	6	3,510	79	192	1,689	30	1,990
	250	352	7,748	69	8,410	237	578	5,939	90	6,844
TOTAUX (—).	602		7,817		8,410	815		6,029		6,844

III.

Situation du matériel.

Au 31 décembre 1879, le matériel des lignes exploitées par le *Service provisoire* se composait, comme au 31 décembre 1878, des locomotives et des véhicules suivants :

Locomotives à voyageurs		7	
— à marchandises		4	
	Ensemble.		11
Tenders			9
Véhicules de transport	à voyageurs	1 ^{re} classe	3
		mixtes	4
		2 ^e classe	6
		3 ^e —	16
	à bagages		13
	à marchandises	fermés	35
		à charbon	111
		plats, à 4 roues	16
	pour l'entretien de la route (petits).		7
		ENSEMBLE	

Le tableau suivant donne, par ligne, la répartition de ce matériel :

DÉSIGNATION DU MATÉRIEL.	FURNES à DUNKERQUE.	OSTENDE à ARMENTIÈRES.	Ensemble.	Observations.
Locomotives à voyageurs.	(¹) 2	5	7	(1) Dont une à démolir et une remise à l'État à titre de location. (2) En réparation dans l'industrie. (3) Dont un à démolir et un remis à l'État à titre de location. (4) A réparer. (5) Mis à la disposition de l'État, à charge d'entretien.
— à marchandises	(²) 1	3	4	
TOTAUX	3	8	11	
Tenders	(³) 2	7	9	
à voyageurs.	1 ^{re} classe.	"	3	
	mixtes	(⁴) 2	2	
	2 ^e classe	(⁵) 1	5	
	3 ^e —	(⁴) 3	13	
	Ensemble.	6	23	
à bagages	(¹) 3	10	13	
à marchan- dises.	fermés.	10	25	
	à charbon, de 5 tonn.	"	35	
	— 10 —	25	51	
	plats, à 4 roues	4	12	
Ensemble.	39	123	162	
pour l'entretien de la route (petits).	2	5	7	
TOTAUX	50	161	211	

Le matériel de traction de la ligne de Furnes à Dunkerque a été remis à l'Etat à titre de location, et le matériel à voyageurs, ainsi que les fourgons, à charge d'entretien.

Le matériel à marchandises est en possession du *Service provisoire*.

IV.

Utilisation du matériel roulant.

§ 1^{er}. LOCOMOTIVES.

		En 1879.	En 1878.	Différences pour 1879.		
LXXXV.	Parcours kilométrique des locomotives des lignes du Service provisoire :	Remorque de trains	308,478	287,505	+ 20,973	
		Manœuvres et stationnement	48,115	46,642	+ 1,473	
		Circulation à vide	7,436	5,467	+ 1,969	
		Totaux (Locomotives-kilomètres)	364,029	339,614	+ 24,415	
Parcours kilométrique :	{	annuel moyen, par locomotive	33,095	50,874	+ 2,219	
		journalier {	total des locomotives	998	905	+ 93
			moyen, par locomotive	90 ^k .7	84 ^k .5	+ 6 ^k .2

Le tableau ci-après donne la répartition, par ligne, du parcours fait par les locomotives, en 1879, sur les lignes exploitées par le *Service provisoire* :

PARCOURS KILOMÉTRIQUE DES LOCOMOTIVES										
Avec remorque des trains :				Sans remorque de trains :		Totaux.				
de voyageurs.	mixtes.	de marchan- dises.	Ensemble.	Manœuvres et sta- tionnement.	Circula- tion à vide.					
Furnes à Dunkerque		Partie belge	14,630	"	3,670	18,300	1,397	30	19,727	
		— française	23,341	33,215	4,410	89,960	4,679	62	64,707	
		Ensemble	36,971	33,215	8,080	78,260	6,076	92	84,434	
Ostende à Armentières	{	Ostende à Ypres	101,976	40,772	45,350	191,098	28,472	7,344	226,914	
		Comines à Armentières. {	Partie belge	"	31,292	"	31,292	7,423	"	38,715
			— française	"	7,822	"	7,822	6,144	"	13,966
	Ensemble	104,976	79,866	45,350	230,212	42,039	7,344	279,505		
Totaux (Locomotives-kilomètres.)	{	Parties belges	119,606	72,064	40,020	240,690	37,292	7,374	285,356	
		— françaises	22,341	41,037	4,410	67,788	10,823	62	78,673	
		Ensemble	141,947	113,101	53,430	308,478	48,115	7,436	364,029	

Lors de l'incorporation, au réseau de l'Etat, du chemin de fer de Lichtervelde à Furnes, il a été convenu que les trains de cette ligne et leur personnel continueraient à desservir la ligne de Furnes à Dunkerque, et que les frais de traction et de personnel de ces trains seraient répartis entre l'Etat et le *Service provisoire*, au prorata du nombre de véhicules-kilomètres sur chaque section.

§ 2. VÉHICULES.

		En 1879.	En 1878.	Différences pour 1879.
Parcours kilométrique des véhicules des lignes du Service provisoire, dans les trains :	de voyageurs	ordinaires	1,272,040	1,325,842 — 53,802
		spéciaux	»	8,066 — 8,066
		Ensemble	1,272,040	1,333,908 — 61,868
	de marchandises.	1,577,066	1,174,451 + 402,615	
	Totaux (Véhicules-kilomètres).	2,849,106	2,508,359 + 340,747	
Parcours kilométrique :	journalier	annuel moyen, par véhicule.	15,503	11,888 + 1,615
		total des véhicules	7,806	6,845 + 961
		moyen, par véhicule.	57 ^k .0	52 ^k .4 + 4 ^k .6

La subdivision, par ligne, des parcours effectués, en 1879, sur les lignes exploitées par le *Service provisoire*, est donnée au tableau suivant :

PARCOURS KILOMÉTRIQUE DES VÉHICULES AYANT CIRCULÉ DANS LES TRAINS				
	de voyageurs. — Ordinaires.	de marchan- dises.	Total.	
Furnes à Dunkerque.	Partie belge	115,577	67,769	183,346
	— française	228,340	111,799	340,139
	Ensemble	343,917	179,568	523,485
Ostende à Ypres Ostende à Armentières. } Comines à Armentières. }	Partie belge.	908,323	1,388,789	2,297,112
	— française.	19,800	8,709	28,509
	Ensemble	928,123	1,397,498	2,325,621
	Totaux (Véhicules-kilomètres.)	1,023,900	1,456,558	2,480,458
Totaux (Véhicules-kilomètres.)	— françaises	248,140	120,508	368,648
	ENSEMBLE	1,272,040	1,577,066	2,849,106

§ 3. TRAINS.

		En 1870.	En 1878.	Différences pour 1870.	
Nombre annuel de trains des lignes du Service provisoire :	à voyageurs	6,259	6,215	+ 44	
		à marchandises	1,869	1,644	+ 225
		mixtes	9,229	8,864	+ 365
	Ensemble	17,557	16,723	+ 654	
Nombre <i>moyen</i> de trains remorqués par jour		48	46	+ 2	
Parcours kilométrique des trains :	annuel total	508,478	287,505	+ 20,973	
		journalier { total	845	788	+ 57
	journalier { moyen par train	17 ^k .77	17 ^k .49	+ 0 ^k .58	
Nombre <i>moyen</i> de véhicules composant chaque train		9 ^v .24	8 ^v .72	+ 0 ^v .52	

Le parcours total fourni par les trains, en 1879, sur les lignes du *Service provisoire*, se répartit de la manière suivante :

		Kilomètres.		
Furnes à Dunkerque.	}	Partie belge	18,500	
		— française	59,966	
		Ensemble	78,266	
Ostende à Armentières.	}	Ostende à Ypres.	191,098	
		Comines à Armentières. {	Partie belge	51,292
			— française	7,822
		Ensemble	250,212	
Totaux (Trains-kilomètres)	}	Parties belges	240,690	
		— françaises	67,788	
		Ensemble	508,478	

Le train-kilomètre étant pris comme unité de travail, on trouve, par rapport à cette base, les moyennes suivantes :

	En 1870.	En 1878.	Différences pour 1870.
Recette fr.	2.7307	2.7004	+ 0.0303
Dépense	5.1013	2.7292	+ 0.3721
Excédent de dépense. fr.	0.3706	0.0288	+ 0.5418

V.

**Statistique du mouvement et de la recette des transports
de toutes natures.**

Les recettes des lignes de Furnes à Dunkerque et d'Ostende à Armentières se sont élevées :

En 1879, à	fr.	842,358 01
En 1878, à	fr.	776,376 44
Augmentation en 1879.	fr.	65,981 57

soit 8.50 p. %, augmentation due principalement au mouvement des grosses marchandises dont le produit de fr. 335,685-07, en 1878, s'est élevé, en 1879, à fr. 397,981-60.

Le précédent compte rendu a signalé l'influence qu'avait exercée, sur le mouvement et la recette des lignes des Flandres, la substitution des tarifs de l'Etat aux tarifs des Compagnies. Avec l'exposé des motifs de la loi du 5 août 1879, il faisait remarquer que les réductions de tarif ne peuvent immédiatement exercer d'influence sur le développement du trafic, et que la période transitoire devait, du point de vue de la recette, être la plus défavorable. L'augmentation qu'on vient de signaler semble indiquer que la transition est aujourd'hui traversée.

LXXX et LXXXI. Les annexes LXXX et LXXXI fournissent des détails complets sur le mouvement et la recette des lignes du *Service provisoire des Flandres*, avec leur répartition par sections.

Le premier de ces tableaux donne l'état du mouvement et de la recette des lignes du *Service provisoire* en 1879; le deuxième présente la comparaison du mouvement et de la recette des exercices 1878 et 1879.

Un tableau du compte rendu de 1878, montrait le développement progressif du mouvement sur certaines lignes, à la suite de l'introduction des tarifs de l'Etat. Cette progression s'est soutenue en 1879. Le tableau suivant donne le relevé mensuel des wagons chargés entrés, sur les lignes des Flandres, par Ostende et Ypres, et des wagons sortis par les mêmes stations. En 1878, les chiffres de ce tableau s'élevaient à 13,609 wagons entrés et à 8,546 wagons sortis. En 1879, il y a eu 17,815 wagons entrés et 10,535 wagons sortis, soit, sur l'ensemble du mouvement par ces deux points d'échange, une augmentation d'environ 8 p. %.

MOIS.	Ostende.		Ypres.		Ensemble.	
	ENTRÉS.	SORTIS.	ENTRÉS.	SORTIS.	ENTRÉS.	SORTIS.
Janvier	1.272	589	416	582	1,588	971
Février	1,147	550	426	585	1,275	945
Mars	1.144	606	474	596	1,512	1,002
Avril	1.195	417	450	577	1,525	794
Mai	1.198	454	404	588	1,502	859
Juin	1.050	525	85	527	1,155	650
Juillet	1.222	295	400	416	1,522	709
Août	1.402	325	401	565	1,505	688
Septembre	1.552	565	458	562	1,510	725
Octobre	1,895	570	206	450	2,401	1,020
Novembre	1.710	747	202	455	1,912	1,452
Décembre	1.585	726	447	542	1,752	1,068
TOTAUX. } En 1879.	16.169	5.940	1.646	4.625	17,815	10,555
} En 1878.	12,514	4.551	1.295	4.015	15,609	8,546
Différences en plus pour 1879.	5.855	1.579	551	608	4,206	2,187

VI.

Dépenses.LXXXII et
LXXXIII.

Les dépenses du *Service provisoire des Flandres* se sont élevées, en 1879, à fr. 956,666-87, et se trouvent détaillées, par services et par lignes, dans le tableau suivant :

CATÉGORIES DE DÉPENSES.	FERNES A DUNKERQUE.		OSTENDE A ARMENTIÈRES.		TOTALS.
	Partie belge.	Partie française.	Partie belge.	Partie française.	
Service général	695 55	1,566 67	11,096 67	100 "	13,236 67
Surveillance par l'État	"	2,165 58	"	"	2,165 58
— de la voie	2,171 60	5,850 59	50,645 22	618 "	57,265 52
Entretien de la voie.	15,450 17	25,485 15	215,061 04	5,719 12	255,695 48
— des bâtiments	655 80	497 52	5,524 95	57 11	4,695 18
— du matériel	7,467 95	7,254 25	61,805 58	2,055 70	78,561 28
Traction	9,748 80	21,258 02	155,650 51	2,075 84	168,715 17
Mouvement et trafic.	10,824 12	58,487 67	67,829 06	7,259 65	124,580 48
Stations et voies communes	6,714 85	86,065 58	88,080 56	11,809 29	192,668 36
Camionnage	"	8 40	4,728 85	"	4,757 25
Pertes et avaries	157 59	914 52	1,945 05	126 21	5,141 75
Frais divers	100 "	500 "	2,150 81	21 96	2,555 77
Décomptes de matériel	5,502 04	7,000 "	61,164 46	500 "	71,966 50
Réparation —	52 65	904 09	2,958 96	52 60	5,908 28
Indemnités pour accidents.	"	"	197 "	"	197 "
Ensemble fr.	55,278 86	195,515 53	684,777 08	28,556 46	961,907 75
A DÉDUIRE :					
Vieux matériaux retirés de la voie	1,538 95	5,556 78	82,240 47	85 88	87,220 08
Produits divers	"	406 75	"	12 05	418 80
Ensemble. . . . fr.	1,538 95	5,745 53	82,240 47	95 95	87,658 88
Reste.	55,719 91	189,771 82	602,556 61	28,240 55	874,268 87
Frais généraux. Administration cent ^{le} .	10,515 50	20,599 50	50,199 "	1,084 20	82,598 "
Total général. . . . fr.	64,258 21	240,571 52	652,755 61	29,524 75	956,666 87

LXXXII et
LXXXIII.

Pour compléter les renseignements fournis par ce tableau, les annexes LXXXII et LXXXIII donnent :

La première, le relevé récapitulatif des dépenses de 1879, réparties par mois et par ligne.

La deuxième, un état détaillé renseignant la part de chaque service dans les diverses catégories de dépenses.

Nous croyons devoir ajouter, au sujet du chiffre de quelques-unes de ces dépenses, les explications suivantes :

Entretien et renouvellement des voies.

En parlant, plus haut, de l'état des voies, nous avons indiqué déjà les motifs du chiffre considérable de la dépense nécessitée par le service d'entretien des

voies et bâtiments. Le tableau suivant renseigne, en les détaillant par lignes et par catégories d'objets, tous les matériaux employés à l'entretien des voies du *Service provisoire* en 1879.

DÉSIGNATION DES MATÉRIAUX.	FURNES-DENKERQUE.		OSTENDE-ARMENTIÈRES.		Totaux.		
	Partie belge.	Partie française.	Partie belge.	Partie française.	Parties belges.	Parties françaises.	Ensemble.
Aiguilles d'excentriques Vignoles de 3 ^m .80.(Pièces)	"	"	2	"	2	"	2
— — — de 4 ^m .00.(—)	"	"	3	"	3	"	3
— — — de 4 ^m .50 (—)	"	"	2	"	2	"	2
— — — de 5 ^m .00.(—)	"	5	1	"	1	5	6
Billes en chêne(—)	110	302	4,134	63	4,544	365	4,909
— en sapin(—)	140	50	3,314	6	3,451	56	3,510
Bois de chêne. Pièces de 3 ^m .95(—)	"	"	2	"	2	"	2
— — — de 3 ^m .40(—)	"	"	2	"	2	"	2
— — — de 3 ^m .95(—)	"	"	2	"	2	"	2
— — — de 4 ^m .40(—)	"	"	2	"	2	"	2
— — — de 4 ^m .50(—)	"	"	10	"	10	"	10
— de sapin. — de 3 ^m .60(—)	"	"	1	"	1	"	1
Boulons(—)	685	825	12,257	37	12,942	862	13,804
Coins(—)	"	"	40	"	40	"	40
Contre-poids d'excentriques à simple action(—)	"	"	"	1	"	1	1
Contre-rails de croisements Vignoles . .(Mètres)	"	"	16.	"	16.	"	16.
Coussinets d'excentriques.(Pièces.)	"	"	7	"	7	"	7
— pour ponts, grands.(—)	"	"	4	"	4	"	4
— — — petits(—)	"	"	20	"	20	"	20
Crampons(—)	1,750	1,055	35,617	61	37,367	1,121	38,488
Croisements Vignoles.(—)	"	1	6	"	6	1	7
Eclisses(Paires)	28	15	1,549	4	1,577	19	1,596
Excentriques Vignoles(Pièces.)	"	"	4	"	4	"	4
Intercalaires pour croisements(—)	"	"	4	"	4	"	4
Plaques de croisements.(—)	"	"	3	"	3	"	3
— d'excentriques(—)	"	"	6	"	6	"	6
— de joint.(Pièces.)	"	"	1,661	4	1,661	4	1,665
— intermédiaires(—)	"	"	6,989	"	6,989	"	6,989
Rails Vignoles(Mètres)	1,114.	349.30	20,855.56	19.50	30,969.56	368.80	31,338.36
— de croisements Vignoles(—)	"	2.	"	"	"	2.	2.
— d'excentriques —(—)	"	6.	54.	"	54.	6.	60.
Tringles d'excentriques.(Pièces.)	"	5	"	"	"	5	5

Entretien du matériel.

L'entretien du matériel a entraîné une dépense de fr. 78,561-28. Les causes qui ont agi sur le chiffre considérable de cette dépense, en 1878, ont continué à produire leurs effets en 1879. La vétusté du matériel laissé par la Compagnie des Bassins-Houillers, a nécessité des réparations importantes du chef desquelles une somme de fr. 21,207-89 figure, sous cette rubrique, à l'état formant l'annexe n° LXXXIII.

La même cause a influé sur le chiffre de la dépense suivante :

Traction.

La dépense de la traction s'est élevée, en 1879, à fr. 168,713-17. La location des locomotives de l'Etat, dont l'emploi a été nécessité par l'augmentation du trafic, et par l'insuffisance du matériel du *Service provisoire*, figure dans ce chiffre pour 59,295 francs, et la traction effectuée par l'Etat, sur la ligne de Furnes à Dunkerque, pour fr. 31,759-56. Ces deux postes réunis forment plus de la moitié de la dépense totale.

Stations et voies communes.

Il a été dépensé, de ce chef, fr. 192,668-26, en 1879, alors que cette dépense n'a été, en 1878, que de fr. 176,574-45; mais il y a lieu de remarquer, à ce sujet, que les stations de Cortemarck, Dixmude et Furnes faisaient partie, en 1878, du réseau du *Service provisoire*, tandis que, pendant le dernier exercice, il a été payé à l'Etat, pour l'usage de ces stations devenues communes, une somme d'environ 17,000 francs.

Décomptes de matériel.

Le chiffre de cette dépense a subi une augmentation assez considérable pendant le dernier exercice. Cette augmentation provient, pour la plus grande partie, de l'accroissement du trafic et des parcours effectués, sur les lignes de Furnes à Dunkerque et d'Ostende à Armentières, par le matériel de l'Etat et spécialement par le matériel à voyageurs. Sur le montant total de cette dépense, soit fr. 71,966-50, près de 56,000 francs ont été payés, de ce chef, à l'Administration des chemins de fer de l'Etat.

Combustibles et matières de graissage.

LXXXIV et
LXXXV.

Les annexes LXXXIV et LXXXV renseignent, en les détaillant par lignes, par services et par natures d'objets, les consommations de combustibles et de matières de graissage effectuées sur les sections belges et françaises des chemins de fer de Furnes à Dunkerque et d'Ostende à Armentières.

VII.

Renseignements financiers.

Au point de vue du Trésor public, les résultats de l'exploitation, en 1879, des lignes de Furnes à Dunkerque et d'Ostende à Armentières (parties belges), se résument comme il suit :

LXXX.	Recettes.	{	Furnes à la frontière de France . . fr.	51,455 76	}	646,500 76	
			Ostende à la frontière de France . . .	594,865 "			
LXXXII.	Dépenses	{	Furnes à la frontière de France . . fr.	64,255 21	}	716,970 82	
			Ostende à la frontière de France . . .	652,755 61			
LXXXVIII.	Capital de rachat en titres de la dette publique à 4 p. %, au pair. (A ajouter à l'emprunt de 1871) (1). fr.						5,751,900 "
	Charges du capital, en supposant l'amortissement en 90 ans n.						257,022 86

(1) Voir document parlementaire, n° 118. — Exposé des motifs de rachat. — Séance du 30 avril 1878, et loi du 31 mai 1878, art. 5 et 6.

TROISIÈME PARTIE.

CHEMINS DE FER EXPLOITÉS PAR DES COMPAGNIES.

I.

Description du réseau.

§ 1^{er}. LIGNES EN EXPLOITATION AU 31 DÉCEMBRE 1879.

	Mètres.
1. Lignes construites par l'Etat belge (1).	10,220
— — — des Compagnies	1,339,708
Longueur <i>effective</i> totale du réseau exploité par des Compagnies sur le territoire belge, fin 1879 (2)	1,349,928 (3)

Ce réseau comprend :

1 ^o Parties affectées au transport des voyageurs et des marchandises.	1,315,358 ^m ou 97.44 p. %
2 ^o Parties affectées au transport des marchandises seulement	34,570 ^m ou 2.56 p. %

Il se trouve établi :

1 ^o A simple voie, sur une étendue de	1,150,089 ^m ou 85.20 p. %
2 ^o A double voie, — — — de	199,839 ^m ou 14.80 p. %

La longueur *effective* des lignes livrées à l'exploitation en 1879, et la *moyenne* de la longueur exploitée, eu égard aux dates d'ouverture de ces lignes, sont les suivantes :

	Longueur	
	effective.	moyenne exploitée.
1 ^{er} juin. — Anvers à Moll.	59,371 ^m	34,809 ^m
16 juillet. — Moll à Gladbach. } Partie belge	52,514	14,451
	— étrangère.	48,216
Ensemble.	140,101	71,865
1 ^{er} septembre. — Tavier à Embresin (chemin de fer d'intérêt local).	9,433	5,153
Accroissement en 1879.	149,554 ^m	74,718 ^m

(1) Section de Landen à Saint-Trond, exploitée par le Grand-Central-Belge pour compte de la Compagnie de Tournai à Jurbise et de Landen à Hasselt.

(2) Non compris 1,200 mètres de la ligne de Menin à Tourcoing, ouverte le 9 septembre 1879, et exploitée par le Nord-Est-Français.

(3) Pour l'établissement de cette longueur, les parties de lignes ou de voies communes à deux ou à plusieurs exploitations, ont été considérées comme appartenant au réseau exploité par chacune des Administrations en cause. — La longueur de ces lignes communes est de 151,421 mètres.

Les Compagnies concessionnaires exploitent encore, comme compléments de leurs réseaux, 269,449 mètres de chemins de fer établis sur territoire étranger; la longueur *effective* totale de ces réseaux s'élève ainsi à 1,619,377 mètres.

Cet accroissement se subdivise comme il suit :	Longueur	
	effective.	moyenne exploitée.
Partie belge	101,518 ^m	52,395 ^m
— étrangère	48,216	22,528
Total égal.	<u>149,534^m</u>	<u>74,718^m</u>

La longueur *moyenne* totale des lignes exploitées, en Belgique ⁽¹⁾, par des Compagnies, a été, en 1879, de 1,301,003 mètres, présentant sur celle de 1878, qui était de 1,260,553 mètres, une augmentation de 40,448 mètres ou de 3.21 p. %.

L'annexe I donne la subdivision, par lignes et par Compagnies, des chemins de fer concédés en Belgique; elle indique, en outre, les parties posées à simple voie et celles qui sont établies à double voie, les parties affectées au transport des voyageurs et des marchandises, et celles qui sont utilisées au trafic des marchandises seulement.

§ 2. STATIONS.

Le nombre des stations existant, au 31 décembre 1879, sur les chemins de Compagnies, était de 368 ⁽²⁾, dont 52 stations communes à deux ou à plusieurs services. En 1878, ce nombre était de 340 stations, dont 45 connexes à différentes exploitations.

§ 3. RACCORDEMENTS INDUSTRIELS ET GARES PRIVÉES.

Le nombre des raccordements industriels et des gares privées existant sur les chemins de Compagnies, à la date du 1 ^{er} janvier 1879, était de	244
Un de ces raccordements a été supprimé en 1879	4
Reste	<u>243</u>
Dans le courant de 1879, il en a été livré à l'exploitation.	5
Ensemble, au 31 décembre 1879	<u>246</u>

L'annexe VI donne le détail des établissements raccordés, en 1879, aux lignes exploitées par des Compagnies.

§ 4. EXPLOITATION.

La situation du réseau des chemins de fer exploités par des Compagnies a, dans le courant de 1879, subi quelques modifications.

La ligne d'Anvers à Gladbach a été livrée à l'exploitation, jusqu'à Moll, le 1^{er} juin, et jusqu'à Gladbach, le 16 juillet suivant.

L'exploitation du chemin de fer d'intérêt local, à petite section, de Taviers à Embresin, a commencé le 1^{er} septembre.

Le 16 du même mois a eu lieu la reprise, par l'Etat, de la ligne à double voie de Saint-Ghislain à Jurbise, par Erbisœul.

(1) En y comprenant les parties de lignes situées sur territoire étranger, la longueur *moyenne* totale est de 1,492,168 mètres en 1879, et de 1,469,843 mètres en 1878.

(2) Non compris huit haltes dépendant de bureaux voisins.

II.

Situation des voies (1).

Le développement des voies ferrées exploitées par des Compagnies, comporte :

	Longueur en mètres.		Différences en plus pour 1879.
	Fin 1879.	Fin 1878.	
Voies principales	1,845,790	1,711,992	133,798
— accessoires, de station, d'évitement, etc.	433,728	598,522	55,406
Ensemble.	2,279,518	2,110,514	169,204

Les voies principales représentent 80.97 p. %, et les voies accessoires 19.03 p. % du réseau total exploité en 1879. En 1878, ces rapports étaient de 81.42 p. % et de 18.88 p. %. La longueur des voies accessoires est de 23.50 p. % des voies principales en 1879. En 1878, cette proportion était de 23.27 p. %.

III.

Situation du matériel.

LXXXVI. L'effectif du matériel roulant des chemins de Compagnies comprenait, à la fin de l'année :

	En 1879.	En 1878.	Différences pour 1879 (2).	
Locomotives	466	466	»	
Tenders	521	515	+ 6	
Voitures à vapeur, système Belpaire	1	2	— 1	
Véhicules	à voyageurs.	825	825	+ 2
	à bagages	432	456	— 4
	à marchandises	15,081	15,067	+ 14
	pour services divers	58	36	+ 2
Ensemble	14,596	14,382	+ 14	

A cette date, il restait à fournir sur les commandes faites par les diverses Compagnies :

- 1 locomotive ;
 - 2 voitures à vapeur, système Belpaire ;
 - 2 voitures à voyageurs ;
- et 54 wagons à marchandises.

LXXXVI. L'annexe LXXXVI donne, par Compagnies et par sortes de véhicules, le relevé général du matériel roulant, au 31 décembre des années 1879 et 1878.

(1) Y compris le développement des voies établies sur territoire étranger.

(2) Dans ces différences, il a été tenu compte de la reprise, par l'État, de la ligne de Saint-Ghislain à Jurbise, par Erbisœul, dont le matériel comprenait 4 locomotives, 6 voitures à voyageurs, 4 fourgons à bagages et 47 wagons à marchandises.

Relativement à la longueur *effective* exploitée à la fin de l'année, il y a :

		Par voie-kilomètre :	
		En 1879.	En 1878.
Matériel de traction.	Locomotives	0.29	0.32
	Tenders.	0.20	0.21
Matériel de transport.	Voitures à voyageurs	0.51	0.56
	Fourgons à bagages	0.28	0.31
	Wagons à marchandises	8.08	8.82
	Véhicules divers	0.02	0.02
Ensemble.		8.89	9.71

IV.

Statistique du mouvement et de la recette des transports de toutes natures (1).

§ 1^{er}. VOYAGEURS.

LXXXVII. Les résultats généraux des transports de voyageurs, en 1879 et en 1878, sont résumés et comparés ci-après :

	MOUVEMENT.			RECETTE.			PRODUITS MOYENS par voyageur.		
	1879.	1878.	Différences pour 1879.	1879.	1878.	Différences pour 1879.	1879.	1878.	Différences pour 1879.
1 ^{re} classe	654,992	683,077	— 30,085	1,578,897	1,809,543	— 230,646	2.41	2.64	— 0.23
2 ^e —	2,180,669	2,273,307	— 92,638	2,872,804	3,133,178	— 260,284	1.32	1.33	— 0.06
3 ^e — et prix réduits.	10,060,574	10,360,275	— 309,701	6,383,046	6,606,672	— 313,626	0.64	0.65	— 0.01
Ensemble.	12,896,235	13,316,659	— 432,424	10,834,837	11,639,393	— 804,556	0.84	0.87	— 0.03

Par rapport à la longueur *moyenne* exploitée pendant l'année, on trouve :

	Par voie-kilomètre :	
	Mouvement.	Recette.
En 1879	8,633.91	7,261.14
En 1878	9,061.28	7,918.80
Différences en moins pour 1879	425.37	657.66

(1) Tous les chiffres renseignés dans ce paragraphe, se rapportent non-seulement aux lignes exploitées en Belgique, mais à leurs compléments d'une étendue de 269,449 mètres établis sur territoire étranger. — Faute de comptabilités distinctes, les *moyennes* ont dû être établies sur l'ensemble de l'exploitation.

La répartition proportionnelle, par classe de voitures, s'établit comme ceci :

	Mouvement.		Recette.	
	En 1879	En 1878	En 1879.	En 1878.
1 ^{re} classe.	5.09 %	5.14 %	14.57 %	15.55 %
2 ^e —	16.92 %	17.15 %	26.52 %	26.92 %
3 ^e — et prix réduits .	77.99 %	77.71 %	58.91 %	57.53 %
	100. "	100. "	100. "	100. "

La recette des voyageurs représente 29.71 p. % du produit total de l'exploitation en 1879, et 31.61 p. % en 1878.

§ 2. BAGAGES.

LXXXVII. Le transport des bagages a donné les résultats ci-après :

	MOUVEMENT.			RECETTE.		
	1879.	1878.	Différences pour 1879.	1879.	1878.	Différence pour 1879.
Transports { taxes au minimum (colis).	55,269	46,473	+ 8,797	290,491	313,990	-23,499
{ — au poids (quintaux).	481,380	222,953	- 41,573			

Eu égard à la longueur *moyenne* exploitée pendant l'année, on obtient :

		Par voie-kilometre :	
		Mouvement.	Recette.
En 1879	{ Transports taxés au minimum (colis) .	57.04	194 69
	{ — — au poids (quintaux) .	121.53	
En 1878	{ — — au minimum (colis) .	31.62	213 62
	{ — — au poids (quintaux) .	131.68	
Différences pour 1879. {	{ — — au minimum (colis) .	+ 5.42	- 18 93
	{ — — au poids (quintaux) .	- 50.13	

Le produit de ces transports entre pour 0.80 p. % dans la recette générale de l'exploitation en 1879, et pour 0.85 p. % en 1878.

§ 3. COLIS PAR EXPRES, PETITS PAQUETS ET ARTICLES DE MESSAGERIES.

LXXXVIII. Les résultats des transports de petites marchandises peuvent se résumer comme il suit :

	MOUVEMENT.			RECETTE.		
	1879.	1878.	Différences pour 1879.	1879.	1878.	Différence pour 1879.
Transports { taxés au minimum (colis).	690,326	689,178	+ 4,448	1,513,460	1,488,785	+ 54,375
{ — au poids (quintaux).	1,289,339	1,232,520	+ 56,819			

Proportionnellement à la longueur *moyenne* exploitée pendant l'année, il y a :

			Par voie-kilomètre :	
			Mouvement.	Recette.
En 1879	{	Transports taxés au minimum (colis).	462.63	1,034 17
		— — au poids (quintaux).	864.07	
En 1878	{	— — au minimum (colis).	468.88	1,012 89
		— — au poids (quintaux).	858.54	
Différences pour 1879.	{	— — au minimum (colis).	— 6.25	+ 21 28
		— — au poids (quintaux).	+ 25.53	

LXXXVII. La recette produite par ce groupe de transports forme 4.23 p. % de la recette totale en 1879, et 4.04 p. % en 1878.

§ 4. GROSSES MARCHANDISES.

LXXXVII. Le trafic des grosses marchandises a donné les résultats suivants :

			MOUVEMENT.			RECETTE.			PRODUITS MOYENS par expédition ou par tonne.		
			1879.	1878.	Différences pour 1879.	1879.	1878.	Différences pour 1879.	1879.	1878.	Différences pour 1879.
Expéditions	{	taxés au minimum (nombre).	105,020	100,968	+ 4,952	170,034	165,423	+ 4,611	1.62	1.65	— 0.03
		— au poids (tonnes).	12,508,007	12,990,355	+ 417,652	21,401,710	21,056,028	+ 345,682	1.71	1.74	— 0.03
Ensemble						21,571,744	21,221,451	+ 350,293			

Par rapport à la longueur *moyenne* exploitée pendant l'année, on compte :

			Par voie-kilomètre :	
			Mouvement.	Recette.
En 1879	{	Transports taxés au minimum (expéditions).	70.38	413 95
		— — au poids (tonnes).	8,332.44	44,342 69
En 1878	{	— — au minimum (expéditions).	68.08	412 54
		— — au poids (tonnes).	8,225.61	44,325 35
Différences pour 1879.	{	— — au minimum (expéditions).	+ 2.30	+ 1 41
		— — au poids (tonnes).	+ 436.83	+ 17 34

Le produit de cette catégorie de transports correspond à 59.16 p. % de la recette totale en 1879, et à 57.63 p. % en 1878.

§ 5. FINANCES.

LXXXVII. Les transports de fonds peuvent se résumer comme il suit :

	MOUVEMENT.			RECETTE.			PRODUITS MOYENS par group.		
	1879.	1878.	Différence pour 1879.	1879.	1878.	Différence pour 1879.	1879.	1878.	Différence pour 1879.
LXXXVII. Groups	211,700	199,010	+ 12,690	44,331	42,103	+ 2,228	0.21	0.21	"

Eu égard à la longueur *moyenne* exploitée pendant l'année, on constate :

	Par voie-kilomètre :	
	Mouvement.	Recette.
En 1879	141.87	29 71
En 1878	135.40	28 64
Différences en plus pour 1879	6.47	1 07

La recette des articles de finances comporte 0.12 p. % du produit total de l'exploitation en 1879, et 0.11 p. % en 1878.

§ 6. ÉQUIPAGES.

LXXXVII. Les résultats des transports d'équipages sont les suivants :

	MOUVEMENT.			RECETTE.			PRODUITS MOYENS par équipage.			
	1879.	1878.	Différences pour 1879.	1879.	1878.	Différences pour 1879.	1879.	1878.	Différences pour 1879.	
Équipages. {	Grande vitesse	159	123	+ 36	4,093	3,639	+ 454	25.75	29.58	- 3.83
	Petite —	162	133	+ 29	3,077	2,926	+ 151	18.99	22. »	- 3.01
Ensemble.	321	256	+ 65	7,170	6,565	+ 605	22.34	25.65	- 3.31	

Proportionnellement à la longueur *moyenne* exploitée pendant l'année, on trouve :

		Par voie-kilomètre :			
		Mouvement.	Recette.		
En 1879	Transports à grande vitesse	0.44	0.92	2.74	4.80
	— à petite —	0.44		2.06	
En 1878	— à grande —	0.08	0.17	2.48	4.47
	— à petite —	0.09		1.99	
Différences pour 1879. {	— à grande —	+ 0.03	+ 0.05	+ 0.26	+ 0.33
	— à petite —	+ 0.02		+ 0.07	

Le produit des expéditions d'équipages représente 0.02 p. % de la recette générale en 1879, de même qu'en 1878.

§ 7. CHEVAUX ET BESTIAUX.

LXXXVII. Les transports de chevaux et de bestiaux ont donné les résultats ci-après :

MOUVEMENT.			RECETTE.			PRODUITS MOYENS par animal.				
1879.	1878.	Différences pour 1879.	1879.	1878.	Différences pour 1879.	1879.	1878.	Différences pour 1879.		
Animaux.	Grande vitesse . . .	15,023	19,980	- 4,057	99,262	123,497	-24,235	6.23	6.18	+ 0.05
	Petite	719,432	721,415	- 1,983	587,021	587,636	+19,385	0.82	0.79	+ 0.03
Ensemble.		735,355	741,395	- 6,040	686,283	691,133	- 4,850	0.93	0.93	"

Par rapport à la longueur *moyenne* exploitée pendant l'année, on obtient :

		Par voie-kilomètre :				
		Mouvement.		Recette.		
En 1879	{	Transports à grande vitesse	40.67	} 492.84	66 52	} 459 92
		— à petite —	482.14		393 40	
En 1878	{	— à grande —	43.59	} 504.40	84 02	} 470 21
		— à petite —	490.81		386 19	
Différences pour 1879. {	{	— à grande —	2.92	} - 11.59	- 17 50	} - 10 29
		— à petite —	8.67		+ 7 21	

La recette afférente aux transports d'animaux, entre pour 1.88 p. % dans le produit total de l'exploitation en 1879, de même qu'en 1878.

§ 8. PRODUITS EXTRAORDINAIRES.

LXXXVII. Les produits extraordinaires se sont élevés : { en 1879, à fr. 1,487,011
en 1878, à fr. 1,419,988

Différence en plus pour 1879 fr. 67,023

Le montant de ces produits, par kilomètre exploité, a été :

En 1879, de fr. 996 54
et en 1878, de fr. 966 08

Différence en plus pour 1879. fr. 30 46

Les produits extraordinaires forment 4.08 p. % de la recette totale en 1879, et 3.86 p. % en 1878.

§ 9. RÉCAPITULATION.

Comparaison résumée des années 1879 et 1878.

Répartition des produits de toutes natures.

	En 1879.	En 1878	Différences pour 1879
LXXXVII. Voyageurs fr.	10,834,837	11,659,593	— 804,556
Bagages	290,491	313,990	— 23,499
Marchandises { petites	1,543,160	1,488,785	+ 54,375
{ grosses	21,571,744	21,221,451	+ 350,293
Finances	44,331	42,403	+ 2,228
Equipages	7,170	6,563	+ 603
Chevaux et bestiaux	686,283	691,133	— 4,850
Ensemble. . fr.	54,978,016	55,403,420	— 425,404
Produits extraordinaires	1,487,011	1,419,988	+ 67,023
Totaux. fr.	56,465,027	56,823,408	— 358,381

Une recette de 100 francs, répartie proportionnellement à l'importance des transports, donne les résultats suivants :

	En 1879	En 1878.
Voyageurs	29.71	31.61
Bagages.	0.80	0.85
Marchandises { petites	4.25	4.04
{ grosses	59.16	57.63
Finances	0.12	0.11
Équipages	0.02	0.02
Chevaux et bestiaux	1.88	1.88
Produits extraordinaires.	4.08	3.86

100 " 100 "

V.

Dépenses d'exploitation (1).

LXXXVII. Les dépenses d'exploitation des chemins de fer concédés se sont élevées :

En 1879, à fr.	20,248,919
En 1878, à fr.	20,888,906

Différence en moins pour 1879. fr. 639,987

Rapportées à la longueur *moyenne* exploitée pendant l'année, ces dépenses comportent, par voie-kilomètre :

En 1879. fr.	13,571 66
En 1878. fr.	14,211 65

Différence en moins pour 1879. fr. 639 99

L'annexe LXXXVII donne la répartition, par Compagnies, du montant des dépenses d'exploitation effectuées en 1879.

(1) Voir note de renvoi de la page 89.

VI.

Résultats de l'exploitation (1).

Les résultats de l'année 1879, comparés à ceux de l'exercice précédent, peuvent se résumer comme il suit :

	En 1879.	En 1878.	Différences pour 1879.
Longueur kilométrique <i>moyenne</i> exploitée. . .	4,492 ^k .168	4,469 ^k .845	+ 22 ^k .323
LXXXVII. Recettes brutes fr.	36,465,027	36,823,408	— 358,381
Dépenses brutes	20,248,949	20,888,906	— 639,987
Recettes nettes fr.	16,216,108	15,934,502	+ 281,606

Rapport de la dépense d'exploitation au total

général des recettes	55.35 p. c.	56.75 p. c.	— 1.20 p. c.
--------------------------------	-------------	-------------	--------------

Rapportés à la longueur *moyenne* exploitée pendant l'année, ces résultats donnent :

	En 1879.	En 1878.	Différences pour 1879.
Recette fr.	24,437 61	25,032 61	+ 615 »
Dépense fr.	13,370 13	14,211 65	— 641 52
Bénéfice fr.	10,867 48	10,840 96	+ 26 52

VII.

Améliorations de service. — Innovations.

Certaines améliorations et extensions ont été réalisées, en 1879, dans les divers services des lignes concédées, notamment, savoir :

ANVERS-GAND.

Renouvellement de 6,822 mètres courants de voie principale en rails de fer, par des barres d'acier de 30 kilogrammes par mètre courant.

Prolongement des voies d'évitement à la Tête-de-Flandre sur une étendue de 30 mètres, et à Saint-Nicolas sur une étendue de 140 mètres.

Etablissement de 240 mètres de pavage à Nieukerken, et de 290 mètres à Saint-Nicolas.

Etablissement d'une plaque tournante à Gand.

Acquisition de terrains à Nieukerken et à Waesmunster (agrandissement de la halte de Mille-Pommes).

CHIMAY (ANOR A HASTIÈRE).

Remplacement de 2,920 mètres courants de voie en barres de fer, par des rails en acier.

Remplacement de 3 changements et de 3 croisements de voie en fer et en fonte, par des appareils en rails d'acier de 37 kilogrammes.

(1) Voir note de renvoi de la page 89.

Remplacement des buttoirs durs par des tampons élastiques, à 6 wagons ; et des longerons en bois du châssis, par des longerons en fer, à 2 wagons.

FLANDRE OCCIDENTALE.

Renouvellement de 10,948 mètres courants de voie, en rails de fer vignoles, et de 2,718 mètres en rails d'acier.

Remplacement de 4 excentriques et de 1 croisement en fer, par des appareils en acier.

Aménagement de la station de Menin en gare frontière.

Augmentation de 1,468 mètres de pavage du quai de déchargement de cette gare.

Extension, aux services mixtes et intérieur, des tarifs pour les petits colis (1 à 5 kilogrammes).

Organisation d'un service direct de voyageurs entre Lille et la ligne de Bruges-Courtrai, vers Ostende et retour, pendant la saison.

GAND-EECLOO-BRUGES.

Renouvellement de 4,956 mètres courants de voie en rails vignoles en acier, et de 612 mètres en rails en fer à double bourrelet.

Renouvellement de 8,518 billes en chêne.

Remplacement de 10 excentriques à rails en fer, par des appareils en rails d'acier.

Placement, dans la station de Gand, d'une nouvelle plaque tournante de 4^m.80.

Acquisition d'une nouvelle machine à forer, et construction d'une grue fixe pour la levée des locomotives.

Acquisition de pompes à incendie, pour les stations de Gand et d'Eecloo.

Rebandage en acier Bessemer, de nombreuses paires de roues pour locomotives et pour wagons.

Renouvellement complet de 2 voitures mixtes, et transformation de 4 voitures de 3^e classe (ancien modèle) en voitures du nouveau modèle.

Organisation de trois trains de nuit entre Gand et Eecloo, de 4 trains de plaisir sur Blankenberghe et de 3 sur Ostende.

GAND-TERNEUZEN.

Remplacement d'une partie de rails en fer, par des rails en acier, et de billes en sapin par des billes en chêne.

Modification de 40 wagons de 5 tonnes, pour les rendre aptes à circuler sur les lignes étrangères.

GRAND-CENTRAL-BELGE.

Renouvellement de 16,812 rails en fer et de 4,222 rails en acier, ainsi que de 64,915 traverses dont 57,579 en chêne et 7,336 en métal du modèle de l'Etat belge.

Modification et agrandissement de la station de Ransart.

Etablissement d'une station pour les dépôts et les chargements à Vireux-Viroin.

Modification aux voies de la station d'Eschen et élargissement du trottoir du bâtiment des recettes de cette station.

Allongement de la voie de croisement à la station de Bouchout, et de la voie de chargement à la station de Capellen.

Construction d'un hangar à marchandises et d'un local pour le chauffage des chaufferettes, à la station de Roosendaal.

Agrandissement d'une maisonnette de garde, à la bifurcation de Mortsel.

Modifications au passage à niveau de la station de Court-Saint-Etienne.

Application du frein Smitz-Hardy à 3 locomotives, à 7 fourgons et à 11 voitures ; application des attelages Dietz à ces véhicules.

Placement, à un nouveau train, des appareils de chauffage Belleruche, ce qui porte à 4 le nombre des trains de voyageurs munis de ces appareils.

HASSELT-MAESEYCK.

Construction d'une station à Bockryck, avec voie d'évitement et pont à bascule.

Placement de 20 traverses en fer, modèle de l'Etat (à titre d'essai).

Placement, dans la voie principale, d'un spécimen de voie système Haarman, en rails d'acier de 9 mètres, sur longrines en fer.

Création d'un tarif spécial pour le transport des briques, et adhésion au tarif de l'Etat, pour le transport des petits colis.

Mise en exploitation d'un nouveau raccordement de ballastières à Genck.

LIÈGE-MAESTRICHT.

Réfection de la voie sur 2,340 mètres de longueur, avec substitution de rails en acier aux barres en fer.

Transformation d'une loge de garde en maisonnette habitable, à Souvré (Visé).

Remise à neuf de 2 locomotives et de 3 voitures à voyageurs.

Organisation de 2 trains de voyageurs en plus, les dimanches, entre Liège et Visé.

Mise en vigueur du tarif mixte uniforme pour le transport des petits paquets.

LIÉGEOIS-LIMBOURGEOIS.

Remplacement, en rails d'acier de 38 kilogrammes, de 9,442 mètres courants de voie en barres de fer (il y a actuellement, sur la partie belge du Liégeois-Limbourgeois, 46,375 mètres courants de voie en rails d'acier), et renouvellement complet des billes sur 10 kilomètres de longueur.

Clôture sèche de la voie, sur 7,000 mètres courants, et renouvellement de 1,369 mètres courants de clôtures de stations.

Emploi de 11,044 mètres cubes de ballast en cendrée, à l'entretien et à l'agrandissement des stations.

Renouvellement de 9 changements de voie et de 6 croisements en acier.

Construction de magasins en bois, aux stations de Rocour, Zonhoven et Helchteren.

Modification des fosses de la remise aux locomotives à Liers.

LIERRE-TURNHOUT.

Réfection de 15 kilomètres de voie en rails vignole de 37 kilogrammes, entre Lierre et Hérenthals.

Allongement des voies d'évitement et de garage, à Bouwel et à Nylen.

Placement de signaux à distance et de croisements dans ces stations.

Augmentation du matériel de 4 voitures mixtes à voyageurs, et remise à neuf d'une voiture à voyageurs de 2^e classe et de deux de 3^e classe.

Installation d'appareils télégraphiques à Bouwel et à Nylen, et pose d'un nouveau fil télégraphique sur la section de Lierre à Hérenthals, pour le service de l'exploitation.

NORD-BELGE.

Installation d'une nouvelle voie de garage à la station de Godinne.

Agrandissement du bureau de marchandises (grande vitesse), aux stations de Jambes et d'Yvoir.

Etablissement d'une gare pour le service de la traction à Kinkempois.

Construction de cabinets d'aisance, à Flémalle-Haute et à Statte.

Agrandissement du bâtiment des voyageurs à Statte.

Installation d'une nouvelle station à Fontaine-Valmont (voyageurs, marchandises et télégraphie privée).

Agrandissement du service des marchandises à la station de la Buisserie.

Déplacement et agrandissement de la station de Zone.

Agrandissement de la gare de Frameries.

Agrandissement des bureaux et des salles d'attente de la gare d'Amay.

Mise en service de 4 machines à marchandises à 3 essieux couplés, comme augmentation d'effectif.

Remplacement de 10 wagons de 6 tonnes, par 10 wagons de 10 tonnes ; de 25 tombereaux à houille de 6 tonnes, par 25 wagons à charbons de 10 tonnes ; et de 19 wagons plats de 6 tonnes, par 19 wagons à plates-formes de 10 tonnes.

Remplacement de 6 wagons à charbon de 6 tonnes, démolis, par 6 wagons à caisse fixe de 10 tonnes.

Installation d'une télégraphie privée à Flémalle-Grande.

Placement, sur la ligne à simple voie de Namur à Givet, de sonneries allemandes pour l'annonce des trains.

Taxation, au poids réel, des charges incomplètes adressées au Val-Saint-Lambert et destinées aux établissements raccordés à cette gare ou remises par ceux-ci.

Nouveau mode de taxation, en services intérieur et mixtes, des petits paquets de 5 kilogrammes et moins, affranchis au moyen de timbres adhésifs.

Distribution de billets *passé-partout*, pour les relations avec la ligne de Liège-Maestricht et certains bureaux du Nord-Français.

Adhésion de la Compagnie à la réduction de 50 p. % pour les voyages scolaires.

Suppression des frais de manutention pour les envois de charge complète, chargés et déchargés par le commerce.

Transports d'ouvriers par abonnement sur la ligne de Charleroi à Erquellines.

TERMONDE A SAINT-NICOLAS.

Placement de plaques d'assise sur toute la ligne, pour la consolidation de la voie.

Reballastage en cendrées.

Transformation du tablier du pont de la Durme.

Placement d'une chèvre et d'une plate-forme à Saint-Nicolas.

Transformation des voies de garage à Hamme.

Abaissement, sur 700 mètres de longueur, de la rampe du bois de Waesmunster.

Déplacement et reconstruction des ponts à bascule de Hamme et de Saint-Nicolas.

Raccordement entre les stations de Saint-Nicolas (Ouest) et de Saint-Nicolas (Malines-Terneuzen).

VIRTON.

Augmentation du matériel de traction d'une machine-locomotive.

VIII.

Accidents.

LXXXVIII. L'annexe LXXXVIII donne le relevé, par Compagnies, des accidents survenus aux personnes, en 1879, sur les chemins de fer concédés en Belgique. Ce relevé, comparé à celui des accidents qui se sont produits en 1878, peut se résumer comme il suit :

LXXXVIII.

A. Par le fait du service
(collisions et déraillements).

{ Voyageurs
Agents des Compagnies

Ensemble. { En 1879.
En 1878.

Différences pour 1879.

B. Par le fait des victimes
(imprudence, suicide, etc.)

{ Voyageurs
Agents des Compagnies
Personnes étrangères au service

Ensemble. { En 1879.
En 1878.

Différences pour 1879.

Totaux . . { En 1879.
En 1878.

Différences pour 1879.

NOMBRE DE VICTIMES			
Tués.	Blessés.	Contusionnés.	Total.
"	4	11	15
"	2	5	7
"	6	16	22
2	22	2	26
- 2	- 16	+ 14	- 4
"	6	"	6
26	29	16	71
21	5	1	27
47	40	17	104
47	33	21	101
"	+ 7	- 4	+ 3
47	46	33	126
49	55	23	127
- 2	- 9	+ 10	- 1

IX.

Contraventions.

LXXXIX.

L'annexe LXXXIX donne le relevé, par catégories et par Compagnies, des contraventions aux lois et règlements de police, constatées, pendant l'année 1879, sur les chemins de fer concédés.

Le total de ces contraventions s'élève à	216
En 1878, ce total était de	238
Différence en moins pour 1879.	22

CHAPITRE II.

POSTES ET TÉLÉGRAPHES.

I.

POSTES.

Relations internationales.

L'Union générale des Postes s'est accrue, en 1879, du royaume de Bulgarie, des républiques du Honduras, de Libéria, du Mexique, du Pérou, du Salvador et de plusieurs colonies ou établissements britanniques.

La convention élaborée par le Congrès postal réuni à Paris, a été mise en vigueur le 1^{er} avril 1879 ; elle réalise l'unité de tarif, autant que le comporte la diversité des systèmes monétaires, et elle a apporté, dans les frais du transit maritime, des réductions marquées, qui ont permis de réduire les taxes applicables aux correspondances originaires ou à destination des pays formant la 2^e zone de l'Union.

L'échange des lettres avec valeur déclarée et des mandats de poste a été introduit, à dater du 1^{er} avril 1879, par voie d'arrangements spéciaux, dans les relations des principaux États de l'Union.

Relations internes.

La loi portant révision et codification de la législation postale, promulguée le 30 mai 1879, a été mise à exécution le 1^{er} novembre suivant. Le nouveau régime comprend les principales améliorations ci-après :

L'assurance des valeurs confiées aux Postes était obligatoire ; elle est rendue facultative et étendue aux valeurs en nom et aux pièces de monnaie.

L'indemnité de 50 francs en cas de perte d'envoi recommandé est rétablie. Les lettres soumises à la recommandation peuvent contenir des pièces de monnaie et toutes espèces de valeurs-papier.

La taxation au poids est étendue à tous les imprimés.

Le tarif des cartes postales est rendu applicable aux cartes fabriquées par l'industrie privée.

Les Postes se chargent de la présentation des effets de commerce à l'acceptation, et du recouvrement des effets payables par intervention.

L'arrêté royal d'exécution a consacré des réductions de tarif qui seront

mentionnées aux articles spéciaux qu'elles affectent, de même que les autres améliorations introduites pendant le cours de l'exercice.

MOUVEMENT DES CORRESPONDANCES.

XCI et XCV. Le mouvement général des *lettres* et des *cartes postales* s'est élevé au chiffre de 85,747,601 objets. C'est, sur 1878, une augmentation de 8,110,974 ou de 10.45 p. %.

Les Postes ont, en outre, transporté plus de 10 millions de *lettres de service*.

Le mouvement général des *journaux*, qui avait fléchi de 4.99 p. % en 1878, s'est relevé, en 1879, dans la proportion de 1.82 p. % — 69,712,000 journaux ont circulé par la Poste en 1879.

Les autres *imprimés* subissent depuis plusieurs années une décroissance continue. Toutefois, cette diminution, qui était de 6.02 p. % en 1878, n'est plus que de 2.11 p. % en 1879.

XCV. Le nombre total des *lettres ordinaires*, expédiées à destination de l'intérieur et de l'étranger, s'élève à 58,588,000 environ.

Le tableau suivant présente le mouvement par province, et proportionnellement à la population (¹). La dernière colonne indique le degré d'instruction dans chaque province, tel qu'il ressort des constatations dont les miliciens sont l'objet.

PROVINCES.	LETTRES ORDINAIRES expédiées.	POPULATION ou 31 décembre 1877.	NOMBRE DE LETTRES par habitant.	NUMÉRO DE CLASSEMENT des provinces, d'après le degré d'instruction des miliciens.
Brabant	16,580,876	959,805	17.28	6
Anvers	7,366,156	550,179	13.75	5
Namur	5,915,470	518,755	12.28	2
Liège	7,692,620	642,264	11.98	4
Hainaut	9,284,566	966,400	9.61	9
Luxembourg	1,869,972	206,783	9.05	1
Limbourg	1,464,580	207,204	7.07	5
Flandre occidentale	4,657,568	689,595	6.75	7
Flandre orientale	5,256,706	871,948	6.05	8
TOTAUX	(¹) 58,268,514	5,412,751	10.76	—

(¹) Un certain nombre de lettres (520,060), déposées dans les bureaux ambulants en cours de voyage, n'ont pu être classées par province.

Dans le nombre total des lettres expédiées en Belgique, il s'en est trouvé 458,000 environ, dont la taxe a été perçue en tout ou en partie sur les destinataires, par suite de non affranchissement ou d'affranchissement insuffisant.

La proportion des lettres non affranchies ou insuffisamment affranchies est de 7.81 pour mille.

CV. Les lettres recommandées (338,525 en 1878) ont atteint, en 1879, le chiffre de 361,429 envois dans le service intérieur. C'est 2,906 objets en plus.

Six lettres recommandées ont été perdues dans le service belge, pendant l'année 1879.

XCII et XCV. Les lettres chargées avec déclaration de valeur sont désignées, par la loi du 30 mai 1879, sous le terme de lettres assurées. Le nouveau régime diffère de celui de la loi de 1868, en ce que l'assurance a été rendue facultative. Elle a été étendue aux valeurs en nom, ainsi qu'aux pièces de monnaie.

Le tarif d'assurance a été abaissé de 20 à 10 centimes par 1,000 francs (arrêté royal du 10 février 1879).

Ce dégrèvement a donné une nouvelle impulsion au mouvement des valeurs assurées. Les envois en provenance et à destination du royaume, ont atteint, en 1879, le nombre de 216,234 objets, représentant une valeur totale de fr. 233,808,953-66.

Comparés à ceux de 1878, ces chiffres accusent une augmentation de 7,542 sur le nombre de lettres, et de fr. 53,077,626-19 sur le montant des assurances.

De 1876 à 1878, la valeur moyenne de la lettre était restée stationnaire : elle n'atteignait que 867 francs. En 1879, elle ressort à 1,081 francs.

Le maximum des valeurs pouvant être insérées dans une lettre, a été élevé de 10,000 à 100,000 francs. Cette dernière mesure, introduite depuis le 1^{er} novembre 1879, a déjà produit des résultats. Une statistique des valeurs assurées, tenue pour le mois de décembre, a fait constater qu'à cette époque la moyenne de l'assurance avait atteint 1,356 francs par lettre.

Le total des primes d'assurance perçues, en 1879, sur les valeurs à l'intérieur, s'est élevé au chiffre approximatif de 92,200 francs. Cette recette est de 2,700 francs inférieure à celle réalisée en 1878. Mais la perte a été plus que compensée par le produit de la taxe au poids, qui, de 30,615 francs en 1878, a atteint 35,983 francs en 1879.

Le service international des lettres assurées se chiffre par un échange de 87,515 lettres, valant fr. 85,796,536-17. L'augmentation, sur 1878, est de 6,529 pour le nombre de lettres, et de fr. 16,046,087-14 pour le montant des assurances. C'est une conséquence de l'extension que les dispositions arrêtées par le congrès de Paris ont permis de donner à ce service.

En somme, le mouvement général des lettres assurées a atteint le nombre de 303,749 envois, représentant une valeur de fr. 319,605,471-83, avec un produit de fr. 183,751-53.

Sept lettres avec valeur assurée ont été perdues en 1879. Elles contenaient fr. 8,479-73. Une somme de fr. 2,491-23 a été mise à la charge des agents en défaut, ce qui réduit à fr. 5,688-50 le total des remboursements aux frais du Trésor.

Les pertes n'atteignent que 25 centimes sur 10,000 francs de valeurs transportées, et les indemnités que 4.44 p. % des primes d'assurance encaissées.

XCIII. L'annexe XCIII donne le détail des lettres tombées en rebut, ainsi que des lettres ordinaires réclamées en 1879 et en 1878.

XCI et XCV. Le nombre des *cartes postales* dans le service intérieur belge, s'est élevé de 11,150,912 en 1878, à 14,126,918, en 1879, soit 26.91 p. % d'augmentation.

Le nombre des cartes expédiées de Belgique, pour l'intérieur ou pour l'étranger, a atteint 15,887,456 (1); le tableau ci-dessous en donne le détail par provinces.

PROVINCES.	CARTES EXPÉDIÉES.	POPULATION au 31 décembre 1877.	NOMBRE DE CARTES par habitant.
Brabant	5,114,382	959,803	5.35
Liège.	5,258,482	642,264	5.04
Anvers	1,740,492	550,179	3.16
Namur	768,950	318,755	2.41
Flandre orientale	1,667,952	871,948	1.91
Hainaut	1,792,258	966,400	1.86
Flandre occidentale	1,053,156	689,595	1.50
Luxembourg	276,952	206,785	1.34
Limbourg	254,852	207,204	1.25
Totaux.	(1) 15,887,456	5,412,751	2.94

XCI et XCV. Le nombre des *lettres internationales* était de 19,152,644 en 1878; il est de 20,570,806 en 1879, d'où, pour cette dernière année, une augmentation de 7.40 p. % sur l'année précédente. Cet accroissement dépasse la moyenne de l'augmentation proportionnelle constatée pendant les années antérieures. Il paraît devoir être attribué, d'une part, aux réductions de taxe consacrées par la convention postale universelle mise en vigueur le 1^{er} avril 1879, et, d'autre part, à un commencement de reprise d'affaires.

XCI et XCV. Le mouvement des *cartes postales internationales* a suivi une progression plus accentuée encore: le nombre de ces cartes, qui était de 2,045,602 en 1878, s'est élevé à 2,593,734 en 1879, accusant une augmentation de 26.79 p. % sur l'année précédente.

Cet accroissement paraît dû principalement à la généralisation de l'emploi des

(1) Le service ambulante a reçu, en outre, le dépôt de 64,402 cartes qui n'ont pu être réparties par province.

cartes postales dans l'Union, en exécution de la convention de Paris, et aux réductions importantes apportées, par cette convention, aux prix de port de ces cartes dans l'Union.

- c. Le tableau C donne, pour les principaux pays de l'Union postale universelle, le mouvement, par habitant, des lettres et cartes postales et des journaux expédiés en 1878. On remarquera que la Belgique y occupe un des premiers rangs.
- xcv. Le mouvement des *journaux* à l'intérieur, s'est, en 1879, accru dans une mesure marquée. De 60,521,000 en 1878, il atteint à 61,686,000, soit 1,165,000 ou 1.92 p. % en plus.
- xcv. Le mouvement des *imprimés* à l'intérieur accuse une diminution constante. Cet abaissement était de 6.15 p. % en 1876, de 7.25 p. % en 1877 et de 2.04 p. % en 1878; en 1879, il est de 7.17 p. %. Le nombre des imprimés est descendu de 25,275,000 en 1878, à 21,716,000 en 1879.
- xcv. Le nombre des *échantillons* transportés à l'intérieur s'est accru, en 1879, de 253,000 ou de 26.84 p. %. Il a atteint le chiffre de 1,101,000.
- xcv. Les *papiers d'affaires* ont, en 1879, donné 184,000 envois, soit 26,000 de plus que l'année antérieure.

MANDATS DE POSTE.

- xcii et xcv. Le tableau ci-après indique, par années, depuis 1866, le mouvement et l'import des mandats à l'intérieur.

ANNÉES.	NOMBRE de MANDATS.	MONTANT TOTAL.	VALEUR moyenne PAR MANDAT. (Francs)
1866	574,626	8,590,816 79	25
1867	412,801	9,859,021 06	24
1868	445,684	15,248,849 22	50
1869	494,597	18,457,791 50	57
1870	704,677	25,968,187 75	55
1871	695,154	50,550,195 02	44
1872	757,507	56,675,221 86	50
1875	812,264	45,959,586 65	54
1874	911,099	52,991,100 60	58
1875	987,757	58,718,755 58	59
1876	1,088,606	64,750,929 72	59
1877	1,204,822	69,108,118 65	57
1878	1,295,558	72,410,958 79	56
1879	1,407,081	78,566,568 56	56

Le nombre des mandats a donc presque quadruplé depuis 1866; le montant total en a augmenté dans la proportion de 1 à 9.15.

xcii

L'échange des mandats de poste internationaux suit également une marche ascendante. L'augmentation de 1879 sur 1878, est de 52.074 en nombre, et de fr. 2,015,279-82 en valeur.

En 1879, ce service a été étendu aux pays suivants

L'Autriche-Hongrie, le Danemark, l'Égypte, la Norvège, le Portugal, la Roumanie et la Suède.

Voici, par pays, le nombre et la valeur des mandats internationaux échangés avec la Belgique, en 1879

P A Y S .	MANDATS DE LA BELGIQUE		MANDATS DE L'ÉTRANGER	
	A DESTINATION DE L'ÉTRANGER		A DESTINATION DE LA BELGIQUE	
	Nombre	Montant total	Nombre	Montant total.
Allemagne	33,793	1,610,224 64	17,293	1,349,809 04
Autriche Hongrie	479	32,477 33	289	23,995 98
Danemark	131	12,935 15	95	11,217 56
Égypte	»	»	17	4,973 »
France	60,142	2,393,264 37	86,217	3,365,424 67
Grande-Bretagne	8,639	462,215 70	6,395	330 917 80
Grand-duche de Luxembourg	3,647	252,649 72	5,208	472,142 82
Italie	2,746	298 078 46	4,570	424,807 08
Norvege	46	4,390 59	22	1,704 50
Pays-Bas	16,476	867,908 32	12 949	565 756 67
Portugal	8	1,023 63	66	5,491 33
Roumanie	10	1,653 85	164	26,091 26
Suede	52	5,900 64	67	4,956 59
Suisse	2,117	195 055 87	1,502	412,985 33
TOTAUX	148,286	6,137,777 97	131,654	6,397,303 63

EFFETS DE COMMERCE

xcii et xciv.

L'encaissement des effets de commerce par les Postes est organisé depuis le 1^{er} octobre 1876 Les Postes n'acceptèrent dans le principe, que les effets remis par la Banque Nationale, tirés sur des localités dotées d'une perception et à l'exclusion de celles où la Banque a un service de recouvrement organisé.

Différentes extensions ont été données successivement à ce service qui est arrivé, aujourd'hui à son maximum de développement, c'est-à-dire que les Postes font les recouvrements partout sans exception et qu'elles se chargent de ces opérations pour compte de toute personne indistinctement.

Les effets payables par intervention sont admis au même titre que les autres.

La taxe d'encaissement, primitivement fixée à 20 centimes par 100 francs,

après avoir été abaissée le 1^{er} septembre 1877, a subi une nouvelle réduction à partir du 1^{er} novembre 1879. Cette taxe est actuellement fixée à 10 centimes par 100 francs ou fraction de 100 francs, sans pouvoir être inférieure à 25 centimes. Au delà de 1,000 francs, il est, en outre, perçu 50 centimes par 1,000 francs ou fraction de 1,000 francs.

Sous l'influence de ces réductions de taxes et de l'extension donnée au service, les opérations se sont accrues dans une proportion notable.

Le nombre total d'effets remis à l'encaissement, en 1879, a été de 698,983, d'un montant total de fr. 160,899,538-57.

Le montant des taxes perçues au profit du Trésor, s'est élevé à fr. 351,177-65.

L'Administration a fait protester 53,755 effets, dont 9,382 par huissiers et 44,173 par ses propres agents.

Les Postes se chargent également, depuis le 1^{er} novembre 1879, de faire présenter les effets à l'acceptation des tirés, et ce, moyennant une taxe de 50 centimes par effet.

QUITTANCES.

XCII et XCV. L'encaissement des quittances a été établi en 1843. Dans le principe, on n'admettait que les quittances émanant des éditeurs de journaux et des libraires.

Le maximum était limité à 300 francs et la taxe d'encaissement fixée à 5 p. %.

En 1860, on admit les quittances de toutes espèces.

En 1865, la taxe fut abaissée à 1 p. %, et, en 1873, le maximum de chaque quittance fut porté à 500 francs.

Depuis le 1^{er} novembre 1879, il n'est plus fixé de limite pour la valeur ; la taxe d'encaissement est établie comme il suit :

Pour toute quittance ne dépassant pas 20 francs, 10 centimes ;

Pour celles de plus de 20 francs, jusqu'à 50 francs, 20 centimes ;

Pour les quittances dépassant 50 francs, jusqu'à 100 francs, 30 centimes.

Il est ensuite ajouté 20 centimes par 100 francs ou fraction de 100 francs.

Par suite de l'abaissement de la taxe, le nombre des quittances déposées à l'encaissement a considérablement augmenté. C'est ainsi que, pour la période du 1^{er} janvier au 31 octobre 1879, la moyenne n'est que de 53,800 par mois, tandis qu'elle atteint le chiffre de 77,200 pour chacun des mois de novembre et de décembre.

Le tableau suivant donne, par années, depuis 1860, le nombre des quittances encaissées, ainsi que le montant des taxes perçues au profit du Trésor.

ANNÉES.	NOMBRE DE QUITTANCES déposées.	MONTANT DES TAXES perçues.
1860	59,732	25,702 18
1861	63,460	24,588 46
1862	70,407	26,445 49
1863	74,944	28,439 81
1864	82,282	30,115 70
1865	123,340	30,253 17
1866	137,097	45,202 57
1867	220,596	53,004 71
1868	248,722	39,596 05
1869	258,854	64,511 08
1870	290,026	72,746 50
1871	293,287	74,771 72
1872	345,146	88,967 55
1873	583,345	103,248 45
1874	439,967	113,712 85
1875	500,253	133,593 40
1876	562,886	154,133 44
1877	591,179	164,231 57
1878	636,542	173,994 51
1879	712,701	169,388 11

ABONNEMENT AUX JOURNAUX.

xcv. L'abonnement aux journaux fonctionne depuis le 1^{er} janvier 1843.

La taxe à prélever au profit du Trésor était, à l'origine, de 10 p. % pour les journaux belges, et de 20 p. % pour les journaux étrangers ; en 1860, cette taxe a été réduite à 5 p. % pour les journaux belges ; en 1873 à 10 p. % pour les journaux étrangers, et en 1879 à 5 p. % pour ces derniers journaux.

Le tableau suivant indique le nombre des abonnements souscrits à la Poste, ainsi que le montant des taxes perçues, pendant les quatorze dernières années :

ANNÉES.	NOMBRE D'ABONNEMENTS souscrits à la poste.	MONTANT des TAXES PERÇUES.
1866	74,151	56,064 28
1867	88,196	58,915 02
1868	84,095	59,656 57
1869	111,125	62,369 91
1870	155,127	77,876 59
1871	155,978	80,680 42
1872	148,625	77,557 91
1873	156,485	78,488 73
1874	175,778	86,125 50
1875	190,480	92,506 16
1876	208,667	99,960 76
1877	225,700	105,990 19
1878	227,015	104,458 12
1879	265,008	115,892 45

CAISSE D'ÉPARGNE.

xciv. Le concours que les Postes prêtent à la Caisse d'épargne, ne date que du 1^{er} janvier 1870. Voici quelle en a été l'importance :

ANNÉES.	RECETTES.	NOMBRE de VERSEMENTS.	NOMBRE DE LIVRETS nouveaux.
1870	1,082,000	14,589	5,107
1871	1,226,000	15,149	2,775
1872	1,885,000	17,585	5,480
1873	5,235,000	28,897	6,595
1874	5,805,000	55,064	6,198
1875	5,148,000	45,488	7,997
1876	7,622,000	47,654	8,427
1877	9,487,000	54,565	10,664
1878	10,928,000	65,240	12,141
1879	12,541,000	72,922	15,745

XCIV.

Les transferts opérés, en 1879, des Postes à la caisse générale et aux succursales, ont excédé de fr. 2,123,144-51 les transferts de la caisse générale et des succursales aux bureaux de poste.

		En 1879.	En 1878.	Différences pour 1879.
La caisse a payé	pour rembourse- ments . . . fr.	7,260,336 85	6,292,756 30	+ 967,580 55
	pour intérêts sur comptes soldés fr.	18,628 55	15,079 14	+ 3,549 21
	Ensemble . . fr.	7,278,965 20	6,507,855 44	+ 971,129 76

Les achats de fonds publics, pour compte des déposants, se sont élevés, en 1879, à fr. 1,064,091-54, contre fr. 1,294,522-67 en 1878.

La situation générale se résume comme il suit :

	En 1879.	En 1878.	Différences pour 1879.
Nombre de livrets existant au 31 décembre . .	46,169	40,291	+ 5,878
Soldes, à la même date, des comptes des déposants, y compris les intérêts capitalisés . fr.	25,888,008 51	20,769,066 29	+ 3,118,942 22

TIMBRAGE DE PAPIERS ET DÉBIT DE PAPIERS TIMBRÉS.

Les bureaux de perception et de sous-perception des Postes, établis dans les localités où il n'existe ni bureau d'enregistrement ni bureau des contributions, sont chargés, depuis le 20 mars 1879, de faire timbrer à l'extraordinaire les papiers à vignettes pour effets de commerce.

Les sommes reçues de ce chef, pendant l'année 1879, se sont élevées à fr. 5,541-25.

Depuis le 1^{er} mai 1879, les mêmes bureaux de Poste sont chargés du débit de certaines catégories de timbres de dimension, de formules timbrées pour effets de commerce et de timbres adhésifs.

Le montant de la vente s'est élevé, pour l'année 1879, à fr. 50,689-42.

BUREAUX DE POSTE ET BOÎTES AUX LETTRES.

XC.

Il n'y avait, à la fin de 1870, que 427 bureaux ; au 31 décembre 1879 ce nombre s'élevait à 638 bureaux répartis entre 597 localités. — 37 de ces bureaux ont été créés dans le cours de l'année 1879.

Parmi ces 638 bureaux se trouvent 151 sous-perceptions.

167 boîtes nouvelles ont été établies. Cela en porte le nombre à 5,345 (1).

	En 1879.	En 1878.	Différences pour 1879.
Boîtes attachées à des voitures . .	159	145	— 4
Lettres recueillies	516,840	503,355	+ 13,505

(1) A la fin de 1870, ce nombre s'élevait seulement à 4,524.

DISTRIBUTION ET TRANSMISSION DES CORRESPONDANCES.

Services de distribution.

xc. Le nombre des facteurs chargés du service de la distribution des correspondances, des levées de boîtes, etc., était, en 1878, de 2,502. Il s'est élevé, en 1879, à 2,547 : augmentation 45.

Le nombre des distributions journalières, dans les localités pourvues de bureaux à attributions complètes, a été de 2 ou 3 dans 597 localités, de 4 ou 5 dans 127 localités, et de 6 ou 7 dans 12 localités.

Des 2,049 communes rurales non pourvues de bureau, ou ayant un bureau mais sans service de distribution (102), il en est 8 qui sont desservies sept fois par jour, comme les grandes villes avec lesquelles elles forment une même agglomération, 10 sont desservies quatre fois, 24 trois fois, 455 deux fois, et 1,552 une fois.

Services de transmission.

xc. *Bureaux ambulants* (wagons-postes). — Ces bureaux étaient, en 1879 comme en 1878, au nombre de 13, faisant ensemble 49 voyages quotidiens.

Le parcours journalier moyen des wagons-postes a été de 4,564 kilomètres.

xc. *Services affluents* (malles-postes). — Ces services étaient, en 1879, au nombre de 150, soit 5 de moins qu'en 1878.

Le trajet journalier moyen des malles-postes était, en 1878, de 6,942 kilomètres ; il a été réduit, en 1879, à 6,558 kilomètres.

En 1879, les services affluents ont transporté 454,972 voyageurs, soit 14,783 voyageurs de moins qu'en 1878.

Tous les bureaux de poste établis dans les localités non pourvues d'une station de chemin de fer, sont chargés, comme auxiliaires de l'Administration des chemins de fer, du service des petits colis jusqu'au poids de 5 kilogrammes.

xc. *Services des messageries* (diligences, chars-à-bancs, omnibus, fourgons, etc.) — Ces services de transport étaient, en 1878, au nombre de 228. En 1879, on en compte 234, savoir : 87 à service quotidien, parcourant, en moyenne, une distance de 3,132 kilomètres par jour, soit 11 kilomètres de moins qu'en 1878 ; et 147 à service non quotidien, faisant un trajet moyen de 8,266 kilomètres par semaine, soit 348 kilomètres de plus qu'en 1878.

PAQUEBOTS-POSTES.

Voir chapitre III (Marine).

PERSONNEL.

xc et xcvi. Les annexes XC et XCVIII donnent la comparaison du nombre de fonctionnaires et agents de toutes catégories, en 1879 et en 1878.

RECETTE.

- xcvi. La recette faite en 1879 s'élève à fr. 10,985,265-97, soit une augmentation de fr. 640,015-22 ou de 6.19 p. % sur celle de 1878, qui était de fr. 10,545,248-75.

DÉPENSE.

- xcviii. La dépense s'est élevée, en 1879, à la somme de fr. 6,610,529-18. Le budget a, en outre, eu à supporter une dépense de fr. 655,854-27, pour primes de vitesse à la Compagnie Lamport et Holt, et pour complément de produit postal liquidé au profit de l'*International navigation Company*.

A la somme ci-dessus de fr. 6,610,529-18, il convient d'ajouter la quote-part des Postes dans les frais généraux d'administration, soit 55,000 francs.

La dépense s'élève ainsi à fr. 6,665,529-18; c'est 60.68 p. % de la recette brute; la recette nette est de fr. 4,519,954-79.

En 1878, le rapport de la dépense à la recette était de 61.93 p. %.

- xcix. L'annexe XCIX donne la valeur des objets des Postes, en magasin à l'expiration de chacune des années 1877 à 1879.
-

II.

TÉLÉGRAPHE.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX.

	SITUATION AU 31 DÉCEMBRE		EXTENSIONS EN 1879.
	1879.	1878.	
CI. Longueur kilométrique des lignes.	5,410	5,254	176
Développement kilométrique total des fils conducteurs. .	25,572	22,775	799
Appareils en service	1,219	1,161	58

La situation ci-dessus ne comprend ni 14 kilomètres de lignes et 151 kilomètres de fils conducteurs, établis le long des cours d'eau, ni 1,065 kilomètres de fils établis aux frais des concessionnaires de chemins de fer.

Ces fils et les appareils qui les desservent, sont, pour la plus grande partie, utilisés aux correspondances privées (1).

Au 1^{er} janvier 1880, le réseau complet de la Belgique comprenait donc 24,788 kilomètres de fils conducteurs.

CI La situation des appareils, au 31 décembre 1879, est indiquée à l'annexe CI.

CI Le nombre des bureaux ouverts au public s'est, en 1879, augmenté de 60 et élevé à 708 (2).

559 localités seulement ont eu plus d'un télégramme par jour, au départ.

CVI. L'annexe CVI donne le relevé des bureaux télégraphiques, classés par ordre d'importance.

54 bureaux qui, en toute saison, n'avaient qu'un service limité, sont actuellement ouverts à la correspondance privée de 7 à 9 heures du soir, du 15 septembre au 15 janvier.

(1) Les lignes télégraphiques ont donné lieu, dans le courant de 1879, aux contraventions suivantes :

a) Travaux exécutés à proximité d'une ligne télégraphique, sans avoir averti l'Administration : une contravention constatée et punie d'une amende de 25 francs.

b) Dégradation d'une ligne télégraphique souterraine à Bruxelles : une amende de 15 francs et une de 5 francs ont été infligées.

(2) Non compris 50 bureaux pourvus d'un appareil accessible à la correspondance privée, au départ seulement ; non compris aussi les bureaux de dépôt, établis dans les perceptions et sous-perceptions des Postes ou dans celles des stations du chemin de fer de l'État, qui ne sont pas pourvues d'appareils télégraphiques.

Au 31 décembre 1879, les embranchements télégraphiques, établis dans les conditions définies par l'arrêté royal du 6 décembre 1878, étaient au nombre de 4.

Le nombre des bureaux ouverts aux correspondances privées, dans les divers États de l'Europe, est indiqué ci-après; il comprend les stations de chemins de fer dont les appareils sont mis à la disposition du public. Les chiffres en ont été dressés selon les informations reçues en Belgique à la fin de l'année :

Empire Germanique	9,409
Grande-Bretagne et Irlande	5,534
France	5,256
Autriche-Hongrie.	3,496
Russie	2,347
Italie	2,255
Suisse	1,113
Belgique	738
Suède	715
Pays-Bas	375
Espagne	367
Danemark	252
Norwège	216
Roumanie	194
Portugal	177
Turquie d'Europe	152
Grèce	82
Serbie	65
Luxembourg	46
Montenegro	9

ci. Le personnel se composait, au 31 décembre 1879, de 3,541 agents, y compris les employés des Chemins de fer et des Postes qui prêtent leur concours aux transmissions télégraphiques.

Le Département doit se préoccuper de l'instruction des porteurs et des élèves-télégraphistes.

Avant leur admission, ces jeunes gens ont à faire preuve d'une instruction primaire, mais ils doivent la compléter.

Dans les bureaux où les exigences du service ne permettent pas de leur faire suivre des cours publics, l'Administration a organisé des cours spéciaux donnés par des fonctionnaires.

Ces cours sont soumis à l'inspection et au contrôle du Département de l'Instruction Publique.

Sur un effectif de 796 porteurs et élèves-télégraphistes, à la date du 31 décembre 1879, il y avait :

Agents	}	fréquentant les cours donnés par les soins de l'Administration	266
		fréquentant les écoles communales	350
		— les institutions privées	5
		prenant des leçons particulières	77
		ayant terminé leur instruction primaire ou ayant subi, avec succès, l'examen de commis ou d'auxiliaire.	45
		empêchés de fréquenter les cours, par suite du manque d'école ou des exigences du service	54
		empêchés par suite d'autres circonstances (trop âgés, sous les drapeaux, aidant leurs parents après les heures de service, etc.)	19
		Total égal.	796

L'organisation de cours sera bientôt étendue, dans la mesure du possible, à tous les bureaux.

STATISTIQUE DES CORRESPONDANCES.

CII et CIII. Les résultats, en 1879 et en 1878, des trois services (intérieur, international et de transit), sont résumés ci-après :

CORRESPONDANCES					
		intérieures.	internationales.	en transit.	TOTAL.
Mouvement.	1879. . .	2,112,116	848,242	282,237	3,242,615
	1878. . .	1,966,473	737,322	256,951	2,960,746
Différences en faveur de 1879.		+ 145,645	+ 110,920	+ 25,506	+ 281,869
		+ 7.41 p. %	+ 15.04 p. %	+ 9.85 p. %	+ 9.52 p. %
Recette. . .	1879. . .	1,460,196 10	864,119 52	277,936 66	2,502,272 08
	1878. . .	1,080,374 55	780,973 01	318,363 28	2,179,712 84
Différences pour 1879.		+ 79,821 55	+ 85,146 51	- 40,403 62	+ 122,559 24
		+ 7.59 p. %	+ 10.64 p. %	- 12.69 p. %	+ 5.62 p. %

CORRESPONDANCES A L'INTÉRIEUR.

Des 2,112,116 télégrammes taxés échangés entre bureaux belges, il y en a eu :
 59,168 d'urgents ou 2,801 $\frac{1}{2}$ sur 100,000 ;
 98 de collationnés ou 4 $\frac{1}{2}$ sur 100,000 ;
 119 accusés de réception ou 5 $\frac{1}{2}$ sur 100,000 ;
 et 652 enregistrements ou 39 sur 100,000.

Les dépêches-mandats (envois d'argent par les Postes, mais avec ordre de payer transmis par télégraphe) ont été au nombre de 15,718. La taxe en est d'un franc, accusé de réception compris, en sus du droit postal.

Le nombre des correspondances locales avec exprès, distribuées par les porteurs du télégraphe, dans les quatre grandes agglomérations urbaines du pays ⁽¹⁾, s'élève à 111,903. En 1878, ce nombre était de 99,753 cartes ou lettres ; l'augmentation est donc de 15.50 p. %.

Le mouvement se répartit comme il suit entre les quatre grandes villes :

	Cartes postales.	Lettres.	Ensemble.
Bruxelles	53,700	49,489	103,189
Anvers	2,536	1,871	4,407
Gand	458	616	1,074
Liège	1,709	1,524	3,233
Totaux	58,403	53,500	111,903

Sept réclamations ont été formulées du chef du service : deux seulement étaient fondées.

La remise de ces correspondances a été faite dans les délais moyens ci-après :

	Minutes.		Minutes.		Minutes.
Bruxelles (Porte de Schaerbeek)	47	Bruxelles (Midi)	21	Bruxelles (Ministère)	22
— (Bourse)	49	— (Nord)	21 $\frac{1}{2}$	— (Centre)	28
— (Molenbeek)	49	— (Législatif)	22	— (St-Josse-ten-Noode)	28
— (Est)	20	— (Luxembourg)	22	— (r. de la Chancellerie)	29

CORRESPONDANCES INTERNATIONALES.

Le nombre des correspondances de la Belgique avec l'étranger s'est accru de 15.04 p. % de 1878 à 1879. Le nombre d'avis télégraphiques ⁽²⁾ a augmenté de

(1) On sait qu'à Bruxelles, Anvers, Gand et Liège, faubourgs compris, une lettre ou une carte postale munie, outre le timbre-poste, d'un timbre-télégraphe de fr. 0-25, est remise par exprès, au moyen du service de porteurs organisé en vue de la distribution des télégrammes. Ce service se répartit en un certain nombre de postes fixes, mis en communication au moyen des tramways. On peut déposer les lettres et les cartes à tous les guichets de la Poste et du Télégraphe, dans les boîtes aux lettres et dans des boîtes spéciales attachées aux omnibus mêmes.

Cette organisation date du 1^{er} mai 1874 à Bruxelles, des 25 février, 1^{er} mars et 25 mars 1875, respectivement à Anvers, à Gand et à Liège.

(2) L'avis télégraphique est limité au maximum de dix mots. Il ne peut contenir ni langage chiffré ni langage convenu ; les nombres n'y sont admis qu'écrits en toutes lettres. L'avis ne

25,251 à 35,089, soit de 38.96 p. %. Les télégrammes urgents ⁽¹⁾ ont diminué de 18,413 à 17,760, c'est-à-dire de 3.55 p. %.

TÉLÉGRAMMES DE SERVICE.

civ. Les télégrammes de service émis, sans application de taxe, se sont élevés de 1,441,293 ⁽²⁾ en 1877, à 1,557,493 en 1878 et à 1,882,261 en 1879.

Ils se sont, pendant les deux dernières années, répartis selon leur objet, dans les proportions suivantes :

	1879.	1878.	
Service télégraphique	5.52	5.50	
Chemin de fer de l'État. {	Matériel, circulation des trains	71.93	72.65
	Transports égarés, dévoyés, etc.	12.67	12.78
Poste, Marine, Administration centrale	11.86	11.07	

RECETTES ET DÉPENSES.

Recettes.

cii. Les recettes ont, en 1879, atteint les chiffres suivants :

Service intérieur. . fr.	1,160,196 10	} 2,302,272 08
— international	864,119 32	
— de transit	277,956 66	
Transport par exprès des lettres ordinaires et des cartes postales fr.		27,975 75
Adresses écrites sous une forme abrégée ou convenue fr.		900 »
Produit des télégrammes de raccordecments. fr.		33 50
Somme due par les Compagnies, pour emploi de fils et d'appareils de l'Etat, et produits extraordinaires fr.		3,823 47
Ensemble. fr.		2,335,004 80 ⁽³⁾

comporte aucune opération accessoire, avec ou sans surtaxe, aucun préambule, aucune répétition d'office.

La taxe de l'avis télégraphique est égale aux trois cinquièmes de la taxe du télégramme ordinaire de vingt mots. Elle peut être arrondie.

Actuellement, les avis télégraphiques ne sont admis que dans les relations avec les pays suivants : Autriche-Hongrie, Espagne, France (Algérie, Tunisie et Corse comprises), Luxembourg, Pays-Bas, Portugal et Russie.

⁽¹⁾ Les *télégrammes urgents* internationaux sont taxés au triple des télégrammes ordinaires. Ils sont admis dans les relations entre la Belgique, l'Allemagne, la Chine, la Cochinchine française, l'Espagne, la France (Algérie, Tunisie et Corse comprises), la Grèce, l'île d'Helgoland, l'île de Malte, l'Italie, le Japon, le Luxembourg, les Pays-Bas, le Portugal, la Roumanie, la Russie et la Sardaigne.

⁽²⁾ Les télégrammes de service circulaires n'étaient d'abord comptés, dans la statistique, que pour un seul télégramme. Ils sont, depuis 1877, comptés pour autant de services au départ qu'il y a de bureaux auxquels la circulaire est adressée. C'est ce qui explique l'augmentation considérable du nombre des télégrammes de service en 1877.

⁽³⁾ Y compris fr. 27-48, produit des télégrammes reçus en 1878, transmis et bonifiés aux

D'autre part . . fr. 2,333,004 80

Dépenses.

ci. Les dépenses de l'année 1879, soldées par le budget spécial du Télégraphe, se répartissent comme il suit :

Personnel	} Traitements fixes. . . fr.	1,685,700	»
		Salaires	800,000
Matériel, objets de consommation.		270,871	10
Ensemble. fr.		2,756,571	10 ⁽¹⁾

Les dépenses directes de la télégraphie en excèdent donc les recettes, de fr. 421,566 30

Il faut, de plus, tenir compte :

A. Des frais du premier établissement et des extensions successives des lignes et appareils télégraphiques, des locaux, du matériel, des accessoires, etc.

Le fonds de premier établissement s'élevait, au 31 décembre 1879, à fr. 4,161,000 »
répartis de la manière suivante :

Lignes télégraphiques (poteaux, fils conducteurs, supports, accessoires, conducteurs souterrains)	fr.	2,693,327	68
Appareils de transmission, piles, accessoires, locaux, mobilier	fr.	1,286,321	78
Ensemble.	fr.	3,979,649	46

cv. Approvisionnements.	42,429	30
Total. fr.	4,022,078	76

Disponible au 31 décembre 1879 fr. 158,921 24

Répartie sur 23,372 kilomètres de fils conducteurs, approvisionnements déduits, cette dépense de fr. 4,022,078-76 revient à fr. 170-63 par kilomètre, y compris les frais d'acquisition des appareils et accessoires et tout ce que comporte l'installation des bureaux.

cv. L'annexe CV indique, pour chacune des années 1877 à 1879, la valeur du matériel et des approvisionnements en magasin à la fin de l'exercice, et payés sur les fonds du budget ou sur les fonds de premier établissement.

offices étrangers en 1879. — Non compris fr. 738-15, produit des télégrammes reçus en 1879, transmis et bonifiés aux offices étrangers en 1880.

(¹) Chiffre approximatif.

B. Des dépenses annuelles supportées par d'autres services du Département des Travaux Publics, savoir :

Part dans les frais généraux du Département fr.	98,000	»
Locaux fournis par les chemins de fer de l'État; dépense évaluée approximativement sous forme de loyers fr.	72,282	»
Chauffage payé par les chemins de fer de l'État fr.	18,012	»
Éclairage payé par les chemins de fer de l'État fr.	25,278	»
Transports effectués gratuitement par ces chemins de fer fr.	175,764	»
Coopération du personnel des chemins de fer de l'État, à la transmission des corres- pondances privées fr.	75,200	»
Même coopération pour les télégrammes de service (1). fr.	224,249	»
Total des prestations des chemins de fer fr.	590,785	»
Ensemble. fr.	688,785	»

Les chemins de fer concédés fournissent local, feu, lumière et personnel. De plus, ils achètent et entretiennent une partie des fils conducteurs et des appareils télégraphiques de leurs lignes. Ces prestations devraient être comptées, si les télégrammes du service d'exploitation des chemins de fer concédés étaient compris parmi ceux dont nous avons à rechercher le prix de revient. Mais ils ne figurent dans le chiffre total que pour les bureaux mixtes, où ils sont transmis et reçus par les agents et dans les locaux de l'État. D'autre part, les Sociétés concessionnaires sont rétribuées par le budget spécial du Télégraphe, proportionnellement au nombre de correspondances privées transmises, reçues et portées à domicile par leurs agents. On peut donc considérer leurs prestations comme rémunérées par le budget du Télégraphe.

La même observation s'applique aux 94 postes télégraphiques installés dans les bureaux des Postes. Le service postal fournit le personnel, le local, etc.; mais le budget spécial du Télégraphe paie la moitié du traitement du percepteur. Sa quote-part, de ce chef, s'est élevée, en 1879, à 87,260 francs.

Les dépenses directes, et celles figurant en *A* et en *B*, peuvent être considérées comme représentant très-approximativement l'ensemble des frais d'administra-

(1) Nous faisons entrer en compte les frais de la main-d'œuvre fournie, par les chemins de fer de l'État, pour la transmission des télégrammes de leur propre exploitation, parce que ces frais doivent entrer dans l'évaluation du prix de revient de toutes les transmissions effectuées par le service du Télégraphe.

tion, de surveillance, de main-d'œuvre, de matériel et d'entretien, au moyen desquels le service du Télégraphe a pourvu, en 1879, aux correspondances privées, aux télégrammes de service des chemins de fer de l'État, à 167,364 télégrammes transmis et reçus par des agents de l'État pour le service des chemins de fer concédés, enfin, à la correspondance de service des Postes, de la Marine et du Télégraphe lui-même. Comment faut-il répartir ces dépenses pour obtenir le *prix de revient* de chaque télégramme ou de chaque catégorie de correspondances ?

Les conditions dans lesquelles les correspondances télégraphiques sont échangées, sont tellement variables, qu'il est impossible de leur attribuer un prix de revient rigoureusement exact. La main-d'œuvre est, comme on le sait, le principal chef de dépense. De deux télégrammes de même espèce, de même longueur, et transmis à distance égale, l'un peut être transmis directement, l'autre peut donner lieu à plusieurs réexpéditions ; l'un est compris dès la première transmission, l'autre exige un échange d'explications plus ou moins long, etc. On ne peut obtenir que des moyennes approximatives.

Ces moyennes doivent être recherchées par catégories de correspondances.

La dépense totale, en 1879, devrait, à la rigueur, comprendre les dépenses directes, celles indiquées en *B* ci-dessus, plus l'intérêt d'une année appliqué à la moyenne du capital dépensé (voir *A*). Mais, pour plus de simplicité dans le calcul, on considérera, cette année encore, le capital comme amorti.

La dépense, en 1879, ne sera donc composée que des éléments suivants :

Sommes payées par le Télégraphe	fr.	2,756,571	10
— payées par d'autres services.		688,785	»
Ensemble.	fr.	3,445,356	10
<i>A déduire</i> : produits accessoires (1)		32,732	72
Reste, comme coût de tous les télégrammes échangés	fr.	3,412,623	38
Ces télégrammes sont les suivants :			
Télégrammes privés	{	internes	2,112,116
		internationaux	848,242
		en transit	282,257
Total des correspondances privées			3,242,615
Télégrammes de service.	{	Chemins de fer de l'État	1,763,210
		Chemins de fer concédés	167,364
		Postes, Marine, autres services	52,872
Total des correspondances de service (2)			1,983,446
Total général.			5,226,061

(1) Pour transport de lettres ou de cartes postales par exprès et pour location de fils et d'appareils. Ces opérations ne pourraient entrer que très-difficilement dans l'évaluation du prix de revient des télégrammes. Il s'agit d'une somme peu importante et il est plus simple de la porter en déduction de la dépense totale.

(2) Ce total ne comprend pas 66,179 télégrammes émis par le service du télégraphe

Ainsi, le Télégraphe a consacré des moyens divers, qui ont coûté fr. 3.412,623-58, à produire 5.226,061 télégrammes.

Si toutes les catégories de correspondances donnaient lieu au même travail, le coût moyen général serait de 65 centimes, à peu près, par télégramme. Mais il n'en est pas ainsi. Nos recherches, qui tiennent compte de certaines économies de main-d'œuvre obtenues, notamment, en multipliant les communications directes entre les bureaux de départ et d'arrivée, ont permis d'attribuer, en moyenne :

A chaque télégramme privé interne	14	unités de dépense.
— — — international	8	—
— — — en transit	4	—
— — — de service	11	—

Ces unités sont relatives ; on se rend compte, facilement, de la proportion qu'elles établissent. Un télégramme international donne lieu à un départ ou à une arrivée, alors que le télégramme interne réunit les deux opérations. Au premier abord, on attribuerait un travail double à celui-ci ; mais les télégrammes internationaux réclament plus de frais d'administration. C'est parmi eux que l'on rencontre le plus grand nombre de correspondances en langue étrangère et donnant lieu à des difficultés de transmission.

Ces circonstances expliquent une cote excédant, d'une unité, la moitié de la cote des correspondances internes. Les télégrammes en transit coûteraient plus que la moitié des télégrammes de la Belgique pour l'étranger ou reçus de l'étranger, s'ils étaient tous *reçus* et *réexpédiés* par un bureau belge. Mais un grand nombre d'entre eux sont transmis par *translation*, entre les deux pays voisins en correspondance. Enfin, les télégrammes de service coûtent moins que les télégrammes privés internes, bien qu'ils exigent au moins le même travail à l'appareil, parce qu'un grand nombre d'entre eux, reçus aux stations mêmes où réside le destinataire, ne coûtent rien en port à domicile.

Le nombre total d'unités de dépense est obtenu comme il suit :

	Unités.
2,112,116 télégrammes privés internes \times 14	29,569,624
848,242 — — internationaux \times 8	6,785,936
282,257 — — en transit \times 4	1,129,028
1,983,446 — — de service \times 11	21,817,906
Total.	59,302,494

A raison de ce nombre total d'unités, la dépense totale annuelle (fr. 3,412,623-58) équivaut à fr. 0.05755 par unité et se répartit, entre les diverses catégories de correspondances, conformément au tableau ci-après :

lui-même, et qu'il faut considérer comme *moyens* de produire et de vérifier les autres correspondances.

CATÉGORIES de CORRESPONDANCES.	NOMBRE D'UNITÉS par télégramme.	PRIX DE REVIENT par télégramme.	RECETTE MOYENNE par télégramme.	DÉPENSE par catégorie.	RECETTE par catégorie.	EXCÉDENTS		
						de la RECETTE sur la DÉPENSE.	de la DÉPENSE sur la RECETTE.	
						Fr.	Fr.	
Télégrammes privés {	internes . . .	14	Fr. c. 0.8056	Fr. c. 0.5493	Fr. 4,701,614	Fr. 4,460,496	Fr. »	Fr. 844,418
	internationaux.	8	0.4604	1.0487	390,804	864,449	473,615	»
	en transit. . .	4	0.2302	0.9848	64,974	277,957	212,986	»
TOTAUX. . . .	—	0.6652	0.7100	2,457,089	2,302,272	686,604	844,418	
						+ 145,183		
Télégrammes de service . .	44	0.6330	»	4,255,534	»	»	4,255,534	
TÉLÉGRAMMES EN GÉNÉRAL. . .	—	0.6530	0.4405	3,442,623	2,302,272	686,604	1,796,952	
						— 1,410,351		

Le Télégraphe, considéré dans son ensemble, a dépensé, en 1879, 1,410,351 francs de plus qu'il n'a produit. Mais un tiers, environ, du travail et de la dépense a été consacré à des correspondances gratuites, essentielles à des services de transport gérés par l'Etat, et qui, d'ailleurs, ont fourni au Télégraphe, sur leur propre budget, une quote-part de dépense de 688,785 francs, détaillée plus haut.

Le compte du Télégraphe avec ces services, serait établi comme il suit :

	Télégrammes.		Prestations des services en cause.	Le télégraphe reçoit :	
	Nombre.	Dépense.		en plus.	en moins.
Chemins de fer de l'État.	1,765,210	fr. 1,416,125	fr. 590,785	»	fr. 525,558
— — concédés.	167,364	105,945	»	»	105,945
Autres services . . .	52,872	55,468	98,000	fr. 64,552	»
Totaux. . .	1,985,446	fr. 1,255,554	fr. 688,785	fr. 64,552	fr. 631,284

En somme, le Télégraphe reçoit en moins fr. 566,749

En retranchant de cette somme l'excédent afférent aux télégrammes taxés
(dépêches d'État et télégraphie privée) fr. 145,185

on obtient le déficit du service des Télégraphes en 1879 fr. 421,566

On obtiendrait le même chiffre, en retranchant du total des dépenses
imputées sur le budget spécial du Télégraphe fr. 2,756,574

les recettes des télégrammes fr. 2,302,272

augmentées des recettes diverses 52,755

Ensemble. fr. 2,355,005

Reste, chiffre égal fr. 421,566

Dans ses relations avec les chemins de l'Etat, le Télégraphe donne

525,558 francs de plus qu'il reçoit. Il ne s'ensuit pas nécessairement que l'association lui soit défavorable. Les moyens d'exploitation que les chemins lui fournissent et qui, d'après nos calculs, leur coûtent 590,785 francs, lui coûteraient beaucoup plus s'il devait se les procurer. De même, et à plus forte raison, les 1,116,123 francs que coûtent, au Télégraphe, les 1,763,210 télégrammes de service des chemins de fer, leur coûteraient bien plus, s'ils devaient créer, entretenir et desservir un réseau télégraphique suffisant pour faire circuler ce nombre considérable de correspondances.

On peut affirmer que ces deux services publics gagnent l'un et l'autre à être associés. Seulement, les chemins de fer de l'État y gagnent beaucoup plus, car ils interviennent dans la consommation totale à raison de 19,395,310 unités sur 59,302,494 ou 32 $\frac{3}{4}$ p. %, et ils ne contribuent à la dépense totale qu'à raison de 590,785 francs sur 3,412,623 francs ou 17 $\frac{1}{4}$ p. %.

On peut faire la même réflexion quant aux chemins de fer concédés. Les Sociétés concessionnaires ou leurs agents reçoivent des allocations réglées d'après le nombre des télégrammes transmis, reçus et portés à domicile. Nous avons supposé, pour simplifier, que ces allocations avaient la même valeur que les prestations en personnel, locaux, appareils, etc. Il y a de plus, au profit des concessionnaires, des transmissions opérées par les agents spéciaux du Télégraphe et qui ont coûté 105,943 francs. Mais, d'après toutes les probabilités, le Télégraphe dépenserait plus, s'il devait organiser, sur ces lignes, un réseau à part pour les correspondances du public.

(124)

CHAPITRE III.

MARINE.

DÉPENSE ET RECETTE.

CVIII. *Dépense.* — En 1878, la dépense de la Marine n'avait été que de fr. 3,303,439-36 ; en 1879, elle s'est élevée à fr. 3,403,957-80, soit à fr. 100,518-44 de plus.

Cet accroissement provient, notamment, d'améliorations apportées au matériel ou de satisfactions données à des besoins nouveaux.

CVIII. *Recette.* — La recette avait été en 1878 de fr. 3,256,389-64 ; elle ne s'est élevée qu'à fr. 3,253,463-22, en 1879. Les onze premiers mois avaient donné, relativement à 1878, un excédent de 106,000 francs ; l'interruption de la navigation sur l'Escaut, par suite d'un charriage de glaces exceptionnellement long, a transformé ce résultat en une diminution de fr. 2,926-42.

CVIII et CIX. *Paquebots-postes entre Ostende et Douvres.* — En 1879, le nombre des traversées entre Ostende et Douvres et inversement, a été de 1,478, et la durée moyenne de chacune d'elles, de 4 heures 29 minutes.

Les dépenses d'exploitation se sont élevées à fr. 1,259,088-79, soit à fr. 12,855-24 de plus qu'en 1878 (fr. 1,246,233-55).

La recette (fr. 744,780-04) a été moins élevée que pendant l'année précédente (fr. 797,932-43) ; l'écart est de fr. 53,152-39 (1).

En 1879, chaque traversée a, en moyenne, coûté fr. 851-88 et produit fr. 503-91 ; en 1878, le résultat avait été : coût, fr. 848-35 ; produit, fr. 543-18.

Par kilomètre d'Ostende à Douvres (115 kilomètres en ligne directe), c'est :

	Coût.	Produit.
En 1879 fr.	7 40	4 38
En 1878	7 37	4 72

Le compte rendu précédent annonçait que l'on allait rendre plus confortables les installations de nos paquebots ; ces améliorations, auxquelles une somme de 27,000 francs a été consacrée, ont été réalisées, en 1879, à bord

(1) A ce moment, on constate que la situation s'améliore : pour les quatre premiers mois de 1880, le nombre des voyageurs est supérieur de 20 p. % à celui de la période correspondante de 1879.

de 6 steamers; elles étaient, au 31 décembre 1879, commencées à bord d'un septième.

Une allocation nouvelle a été portée au projet de budget de 1880, pour la nomination de stewardesses. On s'est, en cela, conformé à l'usage suivi par les lignes similaires.

Le Gouvernement, dans un projet de loi de crédits spéciaux pour travaux d'utilité publique, a sollicité des Chambres une allocation de 700,000 francs pour la construction d'une malle de nouveau type, avec coque, machines et chaudières en acier, et pourvue d'installations offrant tout le confort désirable pour les voyageurs. La Législature a voté cette dépense, et l'on s'est occupé, sans tarder, de la formation des plans et des spécifications se rapportant à cette construction.

Les tarifs des petits paquets de 5 kilogrammes et moins, ont été unifiés et réduits. Antérieurement, ils comportaient, pour le parcours d'Ostende à Douvres, une taxe de 50 centimes pour les colis de 2 kilogrammes et moins, et une taxe de 75 centimes pour ceux de 3 à 5 kilogrammes. A partir du 1^{er} août 1879, le prix de transport a été fixé à la taxe uniforme de 40 centimes par colis de 5 kilogrammes et moins.

CIX. L'annexe CIX indique le mouvement et la recette.

CVIII. *Remorque sur la côte de Flandre.* — Ce service a coûté fr. 21,878-56, soit fr. 4,465-77 de plus qu'en 1878 (fr. 20,412-59); la recette s'est élevée de 40,897 francs à 42,595 francs.

CVIII. *Sauvetage.* — Le personnel a sauvé les équipages de trois bateaux de pêche échoués près de Nieupoort et de Blankenberghe, et il a aidé à remettre à flot deux bateaux de pêche venus à la côte, à l'est du port de Blankenberghe.

Un cutter anglais, abandonné par son équipage, a été secouru et conduit à Ostende, par le personnel de Nieupoort.

De nouveaux objets de matériel ont été commandés pour renforcer les moyens de sauvetage.

Hydrographie. — Ce service a, en 1879, publié les cartes suivantes, à l'échelle de $\frac{1}{5000}$:

Partie entre la Pipe-de-Tabac et le fort La Perle ;

— le fort La Perle et Lillo ;

— Tamise et le moulin de pierre de Mariakerke.

CVIII. *Ecoles de navigation.* — Les cours d'Anvers ont été suivis par 52 élèves ; en 1878, il y en avait eu 53.

L'école d'Ostende a compté 23 élèves ; en 1878, elle en avait 28.

Douze bourses d'études (fr. 400 par an) ont été allouées.

Cours de navigation à Nieupoort (spécialement institué pour les pêcheurs). — Il a été suivi par 25 élèves, soit 4 de plus qu'en 1878.

Ecole des mousses. — Dans le compte rendu précédent, l'Administration constatait la nécessité d'augmenter les résultats utiles de cette institution.

En 1879, les Chambres ont alloué les fonds nécessaires pour la construction d'un navire, permettant de loger cinquante à soixante mousses, au lieu de vingt-cinq. Ce bâtiment répondra donc au but recherché, en même temps qu'il fera, comme garde-pêche, meilleure impression dans les ports étrangers.

CVIII. *Police maritime.* — La dépense totale (fr. 77,262-76) des divers commissariats a été, en 1879, supérieure de fr. 1,704-36, à celle faite en 1878 (fr. 75,558-40); la recette (fr. 96,337-36) a été inférieure de fr. 1,642-47 au produit de l'exercice précédent (fr. 97,979-83).

CVIII. *Phares et fanaux.* — La recette s'est élevée, en 1879, à fr. 623,359-54, soit fr. 38,914-25 de plus qu'en 1878 (fr. 584,445-29). Cette augmentation est la conséquence d'un tonnage général plus grand en 1879.

La dépense d'entretien a grandi de fr. 22,038-48. Cet accroissement résulte, notamment, de l'achat d'une réserve de chaînes de mouillage pour les bateaux-phares. Cette mesure de prévoyance s'est imposée, à la suite de la rupture, suivie de pertes, de semblables engins du feu-flottant « West-Hinder ».

Il n'a pas été introduit de modification dans l'éclairage; mais le Département s'est préoccupé de rendre d'un accès plus facile, la passe principale de l'embouchure de l'Escaut.

A cet effet, le point de mouillage du bateau-phare « Wielingen » devra être changé, et il conviendra d'établir un feu-flottant près du banc « Wandelaar », que les navires de grand tirant d'eau doivent éviter.

Ce point doit — conformément aux traités — être résolu de concert avec le Gouvernement des Pays-Bas; un crédit sera demandé pour l'acquisition de deux nouveaux bateaux-phares, dont un de réserve.

CVII. *Pilotage.* — Les entrées et les sorties, en 1879, se chiffrent, pour le port d'Anvers, par 8,253 bâtiments, soumis à l'obligation de prendre un pilote; ce mouvement est inférieur de 499 navires au mouvement de 1878 (8,752).

D'après la statistique tenue par la Douane, le tonnage général a été de 3,321,202 tonneaux, soit 113,269 tonneaux de plus qu'en 1878 (3,407,933).

CVIII. La recette du pilotage s'est élevée à fr. 1,730,857-63, de fr. 1,719,759-11 qu'elle avait été en 1878.

L'augmentation (fr. 11,098-52) du produit eût été plus considérable, si la navigation sur l'Escaut n'avait pas été interrompue, pendant toute une partie du mois de décembre.

Le commerce s'est, à juste titre, ému de cette interruption qui affectait de grands intérêts, et, sans perdre de temps, le Département a étudié les moyens de prévenir le retour d'un semblable état de choses. Pour l'hiver de 1880-1881, le balisage de l'Escaut sera, on l'espère, complété de telle sorte, que les navires en fer pourront, malgré la brume, continuer de monter et de descendre le fleuve, aussi longtemps que les glaçons ne constitueront point, par eux-mêmes, des dangers tels qu'ils puissent amener la perte de navires, et, comme corollaire, une obstruction des passes navigables.

La dépense d'exploitation du pilotage (fr. 1,699,881-09) a été supérieure de fr. 22,123-66, à celle de l'exercice antérieur (fr. 1,677,757-43), par suite de l'armement d'un bateau-pilote adjugé à la fin de 1878.

En résumé, le résultat de l'exercice 1879 se traduit par un excédent de recettes de fr. 30,976-54 sur le montant des dépenses.

CVIII. *Service entre Anvers et la Tête-de-Flandre.* — Les transports entre les deux rives de l'Escaut ont produit fr. 45,733-63, soit fr. 337-67 de plus qu'en 1878 (fr. 45,375-98); mais la dépense d'exploitation a augmenté de fr. 20,670-93, représentant le coût d'une nouvelle paire de chaudières et des travaux inhérents à ce renouvellement.

Lignes postales transatlantiques.

Les deux lignes postales d'Anvers sur le Brésil et les Etats de la Plata, et d'Anvers sur New-York et sur Philadelphie, ont, en 1879, transporté 191,830³/₄ tonneaux de marchandises et 10,964 passagers. Ce mouvement se décompose comme il suit :

A la sortie. . .	59,901 ¹ / ₄ tonneaux.	9,508 passagers.
A l'entrée. . .	131,929 ¹ / ₂ —	1,656 —
Totaux. . .	<u>191,830³/₄ tonneaux.</u>	<u>10,964 passagers.</u>

Comparé à celui de 1878, le mouvement général de 1879 présente une augmentation de 45,709 tonneaux de marchandises, et de 4,631 passagers.

Des arrangements ont été conclus entre le chemin de fer de l'État et les concessionnaires des deux lignes, pour le transport des petits colis, à partir du 1^{er} décembre 1879.

Aux termes des conventions, les bureaux des chemins de fer belges sont mis en relation directe avec les Postes de New-York, Philadelphie, Rio-de-Janeiro, Montevideo et Buenos-Ayres.

Les concessionnaires de nos lignes transatlantiques sont chargés des réexpéditions vers les principales localités de l'intérieur des États-Unis, reliées aux Postes précitées par des voies ferrées.

La taxe de mer, pour les colis de 5 kilogrammes et de moins, est de 5 francs; elle est portée à fr. 7-50, lorsqu'il y a déclaration de valeur n'excédant pas 200 francs.

Jusqu'ici, les colis de plus de 5 kilogrammes ou d'une valeur supérieure à 200 francs, ne sont pas admis au transport direct; mais les concessionnaires s'en chargent, à destination des ports précités, aux conditions suivantes :

Taxe uniforme de 25 francs, par colis de plus de 5 kilogrammes jusqu'à 45 kilogrammes, sans valeur déclarée.

Les colis à valeur déclarée de plus de 200 francs jusqu'à 10,000 francs, sont taxés au poids et soumis à une prime d'assurance de 1 p. ‰, avec minimum de 25 francs, non compris les risques de mer.

Outre les taxes de mer, ces colis sont soumis aux prix et conditions des tarifs de l'État et des Compagnies belges, ainsi que des chemins de fer en Amérique.

C'est là un premier pas fait dans la voie des transports directs entre les deux continents.

J'ai eu en vue ce double résultat: de réduire les prix de transport, et d'éviter l'ingérence d'intermédiaires autres que les concessionnaires des deux lignes et les administrations de chemins de fer.

Le 19 août 1879, une commission spéciale a été instituée à Anvers, pour l'examen des questions que soulève, du point de vue commercial et industriel, l'exploitation des services postaux transatlantiques. Cette commission est formée de cinq membres appartenant au commerce.

I.

SERVICE POSTAL D'ANVERS SUR LE BRÉSIL ET LES ÉTATS DE LA PLATA.

CX à CXII. En 1878, ce service avait transporté (entrées et sorties réunies) 80,456 tonneaux de marchandises, et 1,378 passagers; en 1879, ces chiffres sont descendus à 78,512 tonneaux et à 437 passagers. Il convient d'ajouter que, par suite de l'interruption de la navigation dans l'Escaut, deux départs n'ont pu s'effectuer d'Anvers.

Le taux moyen du fret, tant pour les exportations que pour les importations, a été notablement inférieur à celui de 1878.

Les avantages pécuniaires dont les concessionnaires ont joui en 1878, se sont élevés à fr. 432,806-08, soit fr. 6,011-19 en moyenne par traversée.

Il n'a pas été possible d'établir le montant des taxes postales revenant aux concessionnaires pour l'exercice 1879, l'Administration ne connaissant pas encore les taxes de transit et de transport maritime dues par les offices étrangers. En prenant pour base le chiffre de l'année précédente, la somme des avantages pécuniaires acquis à la ligne, en 1879, serait de fr. 441,092-48 ou, en moyenne, fr. 6,594-09 par traversée.

CX. L'annexe CX résume le mouvement comparé des marchandises et des voyageurs, en 1878 et en 1879, et indique le taux moyen du fret.

CXI. L'annexe CXI récapitule les avantages pécuniaires dont les concessionnaires ont joui en 1878 et en 1879.

II.

SERVICE POSTAL D'ANVERS SUR NEW-YORK ET SUR PHILADELPHIE.

CXIII à CXV. Une progression marquée s'est accusée, en 1879, dans les opérations de ce double service. Le résultat général pour les exportations et les importations des deux lignes, se traduit par 113,318 tonneaux de marchandises contre 65,685 tonneaux en 1878. Il a été transporté 10,527 passagers contre 4,955 l'année précédente; le mouvement a donc, pour ainsi dire, doublé en 1879. Mais aussi le nombre des traversées a été de 79 (il eût été de 82 sans la fermeture de l'Escaut), tandis qu'en 1878, il n'avait atteint que 50.

Un service de dizaine a été organisé entre Anvers et New-York et Philadelphie, dès le 1^{er} avril 1879. Les concessionnaires ont établi d'initiative, ils en avaient la faculté, ces trois départs mensuels, qui devenaient obligatoires à partir du 1^{er} juillet suivant et leur donnaient droit, à compter de cette dernière date, à la garantie d'un minimum postal de 375,000 francs par an (art. 10, § C- 2^o, de la convention du 14 juillet 1877).

Au mois d'août suivant, ils proposèrent au Gouvernement d'augmenter le nombre des communications avec New-York, en vue d'attirer, par Anvers, les expéditions de l'Allemagne, de la Suisse et de la France vers le principal centre d'affaires de l'Amérique du Nord. Ces expéditions nous échappaient, en grande partie, au profit des ports concurrents, parce que les intervalles dans les départs d'Anvers pour New-York étaient trop longs (20 jours). Le commerce, à New-York, évitait de recevoir les marchandises *via* Philadelphie, à raison des retards inévitables que causent les formalités en douane, et des frais toujours si onéreux de l'entremise.

Les concessionnaires annonçaient l'intention d'établir un service hebdomadaire sur New-York, aussitôt que les circonstances le permettraient, mais sans pouvoir encore prendre d'engagement formel à cet égard.

Le Gouvernement accueillit avec empressement ces ouvertures, il insista vivement pour aboutir à l'organisation immédiate d'un service hebdomadaire sur New-York, en vue de revenir aux dispositions de l'article 6 de la convention du 1^{er} juillet 1873, qui prévoyait l'organisation d'un service semblable, dès qu'il y aurait un aliment suffisant en passagers et en marchandises, le service sur Philadelphie pouvant alors être réduit à un voyage mensuel, soit d'une manière permanente, soit pendant une partie de l'année seulement.

Il a, toutefois, fallu tenir compte des engagements qui liaient encore les concessionnaires du côté de Philadelphie et les autoriser à organiser un service d'essai, en présence de l'impossibilité d'aboutir à une entente pour l'organisation immédiate d'un service hebdomadaire sur New-York. Ceux-ci établirent donc, sans aucune augmentation d'avantages à charge du Trésor : 1^o un service de dizaine sur New-York en octobre, et un service de douzaine sur le même port, en novembre et en décembre ; — 2^o des départs pour Philadelphie de vingt-quatre en vingt-quatre jours.

Il a été convenu qu'à partir du 1^{er} avril 1880, moyennant la garantie d'un produit postal de 500,000 francs, prévue par la convention pour un service hebdomadaire, il y aura un départ pour New-York chaque semaine, à jour fixe, le départ de la dernière semaine de chaque mois se faisant sur Philadelphie.

On aura ainsi, par an, quarante voyages sur New-York et douze sur Philadelphie. Il a été entendu que des départs hebdomadaires sur New-York seront organisés, dès que les concessionnaires pourront le faire, et l'Administration s'est réservé d'apprécier, au bout d'un an ou deux, quel arrangement répondrait le mieux aux intérêts qu'elle a mission de sauvegarder. Elle a recherché d'obtenir surtout des départs à jours fixes et à intervalles égaux, pour satisfaire les convenances du commerce et les nécessités postales.

CXIII.

L'annexe CXIII indique le mouvement des marchandises et des passagers par les deux lignes, en 1878 et en 1879, et le taux moyen du fret.

CXIV.

A l'annexe CXIV sont renseignés les avantages pécuniaires acquis aux concessionnaires, en 1878 et en 1879.

(2)

1879/80

N° 181

Chemins de fer

cfr 35 mm film

1 plan(s)

(1)

ANNEXES.

exploités par des Compagnies. — Situation au 31 décembre 1879.

CHEMINS DE FER CONCÉDÉS.		LONGUEUR EFFECTIVE EXPLOITÉE au 31 décembre 1879 (1).				SUBDIVISION DE LA LONGUEUR TOTALE.			
		SUR LE TERRITOIRE :		ENSEMBLE		PARTIES ÉTABLIES		PARTIES AFFECTÉES au service des	
		Belge.	Etranger.	Par ligne.	Par exploitation.	À simple voie	À double voie	Voyageurs et marchandises.	Marchandises seulement
		Mét. cour ^{ts}	Mét. cour ^{ts}	Mét. cour ^{ts}	Mét. cour ^{ts}	Mét. cour ^{ts}	Mét. cour ^{ts}	Mét. cour ^{ts}	
Lignes construites par des Compagnies.									
Anvers à Gand, par Saint-Nicolas et Lokeren		49,260	"	"	49,200	49,260	"	49,260	"
Chimay : Hastière à Anor (France)		59,119	6,159	"	65,278	65,278	"	65,278	"
Flandre occidentale	{ Bruges à Courtray	52,046	"	52,046	163,605	52,046	"	52,046	"
		43,511	"	43,511		43,511	"	43,511	"
		5,933	14,737	20,670		20,670	"	20,670	"
		25,438	"	25,438		25,438	"	25,438	"
Roulers à Ypres		22,030	"	22,030		22,030	"	22,030	"
Gand — Eecloo — Bruges		47,297	"	"	47,297	45,247	2,050	47,297	"
Gand à Terneuzen (Pays-Bas)		20,567	14,639	"	41,226	41,226	"	41,226	"
Anvers à Gladbach (Prusse)		91,885	48,216	140,101		131,949	8,152	140,101	"
Anvers à Rotterdam. (Pays-Bas)		32,980	54,854	87,834		82,112	5,722	87,834	"
Grand- Central belge.	{ Entre- Sambre-et- Meuse. { Charleroi à Vireux (France)	61,829	2,407	64,236	711,149	42,125	22,111	64,236	"
		43,342	"	43,342		41,746	1,596	41,139	2,203
		116,401	1,685	118,286		105,634	12,652	118,286	"
	{ Est belge. { Louvain à Givet (France)	14,470	"	14,470		10,148	4,322	4,322	10,148
		28,000	"	28,000		28,000	"	28,000	"
		63,182	40,448	103,630		97,805	5,825	103,630	"
Aerschot à Aix-la-Chapelle (Prusse)		63,182	40,448	103,630		97,805	5,825	103,630	"
Nord de la Belgique.	{ Anvers à Louvain	57,880	"	57,880		54,323	3,557	56,882	1,028
		22,240	"	22,240		22,240	"	22,240	"
		9,656	21,474	31,130		31,130	"	31,130	"
Turnhout à Tilbourg (Pays-Bas)		9,656	21,474	31,130		31,130	"	31,130	"
Hasselt à Maeseyck		40,568	"	"	40,568	40,568	"	40,568	"
Liège à Maestricht (Pays-Bas)		18,183	10,899	"	29,082	"	29,082	29,082	"
Liégeois- Limbourgeois	{ Liège à Hasselt	52,555	"	52,555	136,741	52,555	"	49,416	3,139
		42,388	17,571	59,959		59,959	"	59,959	"
		24,227	"	24,227		24,227	"	6,698	17,529
Liège à Flémalle et embranchements		24,227	"	24,227		24,227	"	6,698	17,529
Lierre à Turnhout		37,674	"	"	37,674	37,592	82	37,674	"
Malines à Terneuzen (Pays-Bas)		43,900	23,350	"	67,250	67,250	"	67,250	"
Nord-Belge.	{ Charleroy à Erquelines	27,107	100	27,207	174,621	538	26,669	27,207	"
		14,611	9,269	23,900		"	23,900	23,900	"
		74,378	"	74,378		2,167	72,211	73,855	523
		45,744	3,400	49,144		43,509	5,635	49,144	"
Namur à Givet (France)		45,744	3,400	49,144		43,509	5,635	49,144	"
Taviers à Embresin (chemin de fer d'intérêt local)		9,433	"	"	9,433	9,433	"	9,433	"
Termonde à Saint-Nicolas		20,356	"	"	20,356	18,590	1,766	20,356	"
Virton (section de Marbehan à Virton)		25,739	"	"	25,739	24,658	1,081	25,739	"
Totaux		1,349,928	269,449	1,619,377		1,392,964	226,413	1,584,807	34,570

Longueur totale des lignes exploitées par des Compagnies (sur le territoire belge seulement) 1,349,928 mètres.

— — — — — par l'État. (Voir ci-contre) 2,585,980

À ajouter, pour mémoire, la partie belge des lignes dans les Flandres restant à racheter par l'État (2) 76,103

2,662,083

Total du réseau des chemins de fer en exploitation en Belgique, à la fin de 1879 4,012,011

(1) Y compris 10,220 mètres (section de Landen à Saint-Trond) construits par l'État belge.

(2) Ces lignes sont : Furnes à Dunkerque et Ostende à Armentières, dont le rachat, autorisé par l'art. 3 de la loi du 31 mai 1878, n'avait pas encore été opéré à la date du 31 décembre 1879. — L'exploitation de ces lignes, pendant l'exercice 1879, fait l'objet d'un compte rendu spécial. (Voir deuxième partie.)

N° II. — Répartition des lignes en groupes et

DÉSIGNATION DES GROUPES ET DES SECTIONS.	LONGUEURS DES VOIES			Modifications apportées pendant l'année aux longueurs des diverses sections.		Observations.		
	Doubles.	Simple.	Ensemble.	En plus.	En moins.			
	Mét. cour ^{ts}	Mét. cour ^{ts}	Mét. cour ^{ts}	Mét. cour ^{ts}	Mét. cour ^{ts}	Mètres.		
1 ^{er} groupe.	1 ^{re} Sec. { Bruxelles (N.) à Malines. — Raccordement de Bruxelles (N.) à Bruxelles (Quartier-Léopold). — Lucken à Denderleeuw. — Termonde à Neekerspoel et à Assche. — Londerzeel à Alost.	81,046.80	38,971.80	120,018.60	37,855.20	"	Au 31 décembre 1879, la longueur du 1 ^{er} groupe est de 386,114.20 Au 31 décembre 1878, elle était de 293,303. » Augmentation en 1879. <u>92,811.20</u>	
		2 ^e id. { Neekerspoel à Anvers. — Lierra à Boom. — Boom à Hoboken. — Contich à Vieux-Dieu et à Anvers-Sud.	43,278.95	34,038.70	77,907.65	10,982. »	"	Cette différence résulte : 1 ^o De la mise en exploitation de lignes nouvelles, savoir : a) Londerzeel à Alost . . . 20,646.10 b) Termonde à Assche . . . 17,209.10 c) Boom à Hoboken . . . 9,927. » d) St-Trond à Tongres . . . 24,375.70 2 ^o De la reprise d'une partie de voies au 3 ^e groupe 18,960.60 3 ^o De la rectification de la longueur : a) Des voies du quai Napoléon et de l'Entrepôt à Anvers 821. » b) de l'embranchement reliant la station de Louvain-Bassins à celle de Louvain. 201.70 c) de Tirlemont à Moll 1,336. » Ensemble 93,477.20 4 ^o De la modification apportée au point de raccordement de l'embranchement vers Contich-Est, lors de l'établissement d'un appareil Saxby. 666. » Reste, chiffre égal. <u>92,811.20</u>
			02,604. »	1,201.70	63,805.70	201.70	"	
			12,334.10	111,148.15	123,482.25	44,672.30	"	
2 ^e groupe.	1 ^{re} Sec. { Tirlemont à Ans. — Landen à Ciney.	43,829.70	74,253.35	118,083.05	"	"	Au 31 décembre 1879, la longueur du 2 ^e groupe est de 350,419.00 Au 31 décembre 1878, elle était de 339,893.35 Augmentation en 1879 <u>10,525.65</u>	
		2 ^e id. { Ans à Pepinster. — Clénée à Battue et à Verviers. — Raccordement entre les stations de Liège. — Angleur à Harlois.	30,893.60	95,903.17	126,856.77	10,480.40	"	résultant de la mise en exploitation de la section de Battue à Verviers.
			3 ^e id. { Pepinster à la Prusse. — Welkenraedt à Gemmenich et embranchement de la Vieille-Montagne. — Pepinster à Gouvy.	35,812.13	60,667.05	105,479.18	45.25	"
3 ^e groupe.	1 ^{re} Sec. { Gand à Schellebelle, à Grammont et à Courtrai. — Courbade Ledeburg. — Chemin de fer de Ceinture, de Gand (Entrepôt) et du boulevard du Petit Dock	98,905.83	2,088.97	100,464.80	"	"	Au 31 décembre 1879, la longueur du 3 ^e groupe est de 329,566.10 Au 31 décembre 1878, elle était de 272,745.10 Augmentation en 1879. <u>56,761. »</u>	
		2 ^e id. { Courtrai à Alost et à Denderleeuw. — La Pinte à la bifurcation de Leuze.	"	118,223.60	118,223.60	"	"	Cette différence résulte : 1 ^o De la fusion des lignes du Nord de Gand. 56,366.50 2 ^o De la mise en exploitation de la ligne de Termonde à Assche (amorce). 394.50 Ensemble, chiffre égal. <u>56,761. »</u>
		3 ^e id. { Denderleeuw à Lokeren. — Alost à Termonde par Schellebelle. — Lokeren à Moerbeke. — Eccloo à St-Gilles-Waes.	52,361.40	58,456.30	110,817.70	50,761. »	"	
4 ^e groupe.	1 ^{re} Sec. { Bifurcation de Renaix à la frontière française, et de Hamegnies-Chin à Bouseron. — Renaix à Courtrai	31,594.91	26,755.10	58,350.01	"	"	Au 31 décembre 1878, la longueur du 4 ^e groupe était de 294,814.99 Au 31 décembre 1879, elle est de 294,091.51 Diminution en 1879. <u>723.68</u>	
		2 ^e id. { Ath à Tournay et à la frontière française par Blandain. — Louze à Saint-Ghislain. — Tournay à Péruwelz et à Bastéles.	66,203.35	50,247.55	116,450.90	"	1,075.90	Cette différence résulte : 1 ^o Des modifications aux voies pour l'exploitation de la nouvelle gare de Tournai, soit en moins. 1,075.90 2 ^o D'une partie de la ligne de Hebecq à Tubize. 333.22 3 ^o D'une partie de la ligne de Maffes à Saint-Ghislain. 29.00 Soit en plus 352.22 Reste, chiffre égal. <u>723.68</u>
		3 ^e id. { Hal à Ath et à Jurbise. — Denderleeuw à Ath. — Braine à Grammont.	118,938.18	352.22	119,290.40	352.22	"	
5 ^e groupe.	1 ^{re} Sec. { Braine à Quévrain. — Mons à Bonne-Espérance. — St-Ghislain à Erbisoul. — St-Ghislain à Maffes.	65,633.62	33,757.53	99,391.15	27,716.13	"	Au 31 décembre 1879, la longueur du 5 ^e groupe est de 181,571.68 Au 31 décembre 1878, elle était de 153,867.65 Augmentation en 1879 <u>27,704.01</u>	
		2 ^e id. { Lignes du Flénu et de Saint-Ghislain.	17,892.91	64,287.60	82,180.50	"	12.12	Cette différence résulte : 1 ^o De la mise en exploitation de la ligne de St-Ghislain à Maffes 18,472.95 2 ^o De la fusion de la ligne de St-Ghislain à Erbisoul 9,241.90 3 ^o De modifications apportées aux voies, soit en plus. 9.01 Ensemble 27,723.86 4 ^o De rectifications de mesure, soit en moins. 19.85 Reste, chiffre égal. <u>27,704.01</u>
A reporter	761,729.48	770,972.79	1,541,702.27	188,166.20	1,088.03			

en sections de service. — 31 décembre 1879.

DES GROUPES ET DES SECTIONS.	LONGUEURS DES VOIES			Modifications apportées pendant l'année aux longueurs des diverses sections.		Observations.
	Double.	Simple.	Ensemble.	En plus.	En moins.	
	Mét. cour ^s .	Mét. cour ^s .	Mét. cour ^s .	Mét. cour ^s .	Mét. cour ^s .	Mètres.
	761,720.48	779,072.70	1,541,793.27	188,109.20	1,088.02	
6^e groupe.						
Report						Au 31 décembre 1878, la longueur du 6 ^e groupe était de 283,995.60
1 ^{re} Se. Bruxelles à Braine. — Tubize à Hebeq. — Bruxelles-Ostaire. — Bruxelles à Braine-l'Alleud. — Lembeq à Ecaussines par Honquière. — Tubize à Braine-l'Alleud.	57,783.47	14,156.03	71,939.50	"	15,939.66	Au 31 décembre 1879, elle est de 211,420.12
2 ^e id. Manège à Wavre. — Braine-l'Alleud à Luttre. — Braine-le-Comte à Manège.	30,082.69	41,333.68	80,436.57	"	4,570.83	Diminution en 1879. 72,549.28
3 ^e id. Manège à Luttre. — Luttre à Couillet. — Luttre à Jumet — Châtelain à Gilly. — Lambusart à Fleurus. — Gilly-Sart-Allé à Gilly-laies. — Jumet à Ransart — Jumet à Noir-Dieu.	29,354.37	29,693.09	59,050.03	"	62,056.77	Cette différence résulte : 1 ^o De la remise d'une partie de voie au 8 ^e groupe. 83,488.82 2 ^o De modifications de voies à Bours, Luttre et Manège 473.39 3 ^o De la mise en exploitation : a) Du raccordement du chemin de fer de ceinture de Bruxelles à Luttre. 616.30 b) De la ligne de Quenast à Hebeq-Rognon 5,814.40 c) De l'embranchement du Pendant à la station de Quenast. 442.55 d) De la section de Jamet-Brulotte à la bifurcation de Noir-Dieu. 5,005.13 e) De la section de Jumet-Brulotte à la gare privée de Mosses-Diarbois. 3,362.10 f) De la ligne de Luttre à Trizegnies (amorce). 203.76
						Ensemble. 15,919.54
						Reste, chiffre égal. 72,569.28
7^e groupe.						
1 ^{re} Se. Manège à Mons et à Mariemont. — Manège à Piéton. — Bascoup-Chopelle à Trizegnies. — La Louvière à Saint-Vaast. — Ecaussines à Baume. — Houdeng à Soignies.	34,653.65	34,187.11	68,840.76	"	34.29	Au 31 décembre 1879, la longueur du 7 ^e groupe est de 208,432.10
2 ^e id. Baume à Marchiennes. — Piéton à Buvrines-Mont. — Embranchement de Fontaine-l'Évêque, du Martinet n° 3, de Haymont, etc. — Piéton à Roux — Courcelles à Gosselies. — Trizegnies à Courcelles-Fosses. — Embranchement de Courcelles-Nord, raccordement du puits Perrier; embranchement du Rivage de Sart-les-Moulins; gare de Monceau; embranchement du Martinet n° 4, de Monceau-Usines et Rivage à Monceau. — Monceau — Fontaine à Forchies. — Trizegnies à Luttre.	18,835.41	65,589.24	84,421.65	3,700.78	"	Au 31 décembre 1878, elle était de 202,765.69
3 ^e id. Piéton à Leval. — Raccordement des charbonnages d'Andertues. — Leval à la fosse Sainte-Barbe des charbonnages de Péronnes. — Berzé à Thuillies et à Beaumont. — Baume à Erquelines.	11,455.59	43,711.19	55,166.78	"	"	Augmentation en 1879. 5,666.50
						Cette différence résulte : 1 ^o De la mise en exploitation de la ligne de Trizegnies à Luttre. 5,712.79 2 ^o De modifications apportées aux voies. 40.29
						Reste, chiffre égal. 5,666.50
8^e groupe.						
1 ^{re} Se. Bruxelles (O.-L.) à Namur. — Gembloux à Ramillies.	56,650 "	10,581.26	76,231.26	"	61,123.18	Au 31 décembre 1878, la longueur du 8 ^e groupe était de 338,781.21
2 ^e id. Namur à Ciney et à Jemeppe-sur-Sambre. — Gembloux à Jemeppe-sur-Sambre. — Namur à Landen.	44,709.80	56,104.02	100,813.82	"	17,569.53	Au 31 décembre 1879, elle est de 255,992.43
3 ^e id. Jemeppe-sur-Sambre à Montigny-Couillet. — Taminés à Gembloux. — Fleurus à Nivelles. — Taminés à Mettet.	17,929.30	61,018.05	78,947.35	"	3,496.07	Diminution en 1879. 82,188.78
						Cette différence résulte : 1 ^o De la remise d'une partie de voies au 10 ^e groupe. 172,020.72 2 ^o De la remise d'une partie de voies au 1 ^{er} groupe. 18,960.60 3 ^o De la mise en exploitation de la ligne de Taminés à Mettet. 20,303.72 4 ^o De la reprise d'une partie de voies au 6 ^e groupe. 83,488.82
						Reste, chiffre égal. 82,188.78
9^e groupe.						
1 ^{re} Se. Gand à Ostende — Bruges à Blankenberg et à Heyst.	65,590.32	23,346.40	90,930.72	22,853.50	"	Au 31 décembre 1879, la longueur du 9 ^e groupe est de 163,677.33
2 ^e id. Lichtervelde à Furnes. — Dixmude à Nieupoort. — Anseghem à Ingelmunster.	"	72,940.61	72,940.61	72,940.61	"	Au 31 décembre 1878, elle était de 68,083.22
						Augmentation en 1879. 95,798.11
						Cette différence résulte : 1 ^o De la fusion des lignes ci-après : a) Bruges à Heyst. 21,276.05 b) Lichtervelde à Furnes. 33,662. » c) Dixmude à Nieupoort. 18,534.14 d) Anseghem à Ingelmunster. 23,744.47
						2 ^o De la mise en exploitation des voies du quai de la Linique, à Ostende. 1,591.85
						Ensemble. 95,808.51
						3 ^o De rectifications de mesurage. 14.40
						Reste, chiffre égal. 95,794.11
10^e groupe.						
1 ^{re} Se. Ciney à Libramont et à Bastogne.	73,933.30	40,652.40	114,585.70	114,585.70	"	Groupe créé en 1879.
2 ^e id. Libramont à Arlon et à la Frontière. — Arlon à Athus et Athus à Florenville.	37,057.90	52,906.03	89,963.93	89,963.03	"	La longueur au 31 décembre 1879 est de 204,549.63
						Les sections indiquées ci-contre appartiennent au 8 ^e groupe, à concurrence de. 172,020.72
						La différence en plus de. 32,529.91
						résulte de la mise en exploitation de la ligne de Signeux à Florenville.
Totaux.	1,248,705.48	1,337,214.40	2,585,979.07	494,210.73	135,880.37	
				+ 338,330.36		

N° III. — Relevé, par groupes, des passages à niveau gardés et de ceux non gardés. — 1^{er} janvier 1879.

DÉSIGNATION des GROUPES ET DES LIGNES.	NOMBRE DE PASSAGES A NIVEAU												non gardés.	TOTAL.			
	GARDÉS											Ensemble.					
	PENDANT																
	12 heures.	13 heures.	14 heures.	15 heures.	16 heures.	17 heures.	18 heures.	19 heures.	20 heures.	24 heures (ent. et jour).							
1 ^{er} GROUPE.	Bruxelles à Anvers, y compris les établissements maritimes du nord.	»	6	5	»	»	»	»	»	»	»	»	63	74	23	97	
	Bruxelles (Q.-L.) à Bruxelles (Allée-Verte).	»	»	»	2	»	»	»	»	»	»	»	12	14	»	14	
	Bruxelles à Denderlooow.	»	3	»	»	»	»	»	31	»	»	»	4	38	9	47	
	Courbes de Schaerbeek.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	1	»	1	
	Termonde à Tirlemont.	2	»	9	»	»	1	1	18	10	»	»	40	87	34	121	
	Coutich à Lierro.	»	»	»	»	»	13	»	»	»	»	»	»	13	12	25	
	Vieux-Dieu à Anvers-Sud.	»	»	»	»	»	»	23	»	»	»	»	»	23	9	32	
	— à Boom.	»	»	»	»	»	»	14	»	»	»	»	»	14	12	26	
	Schaerbeek à Kessel-Lou.	»	»	»	2	»	1	»	»	»	»	»	»	17	20	13	33
	Tirlemont à Moll.	»	»	»	»	»	46	23	12	»	»	»	2	83	16	99	
Ncerlinter à St-Trond.	»	»	»	»	8	»	»	»	»	»	»	»	8	3	11		
Ensemble.	2	9	14	4	8	61	61	61	16	139	»	»	375	131	506		
2 ^e GROUPE.	Tirlemont à la frontière de Prusse.	10	»	»	»	(a)	»	»	»	»	»	»	47	59	14	73	
	Landen à Ciney.	»	»	»	9	14	4	9	2	»	»	»	»	38	106	144	
	Plateaux de Herve.	»	»	3	7	9	2	»	»	»	»	»	»	21	8	29	
	Angleur à Marloie.	»	1	13	»	»	16	7	6	»	»	»	1	44	35	79	
	Welkenraedt à Gemmenich.	4	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	12	16	»	16	
	Pepinster à Gouvy.	»	»	19	27	7	2	»	»	»	»	»	14	69	37	106	
	Raccordement direct de Welkenraedt.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	1	»	1	
— de la Vieille-Montagne.	2	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	2	»	2		
Ensemble.	16	1	35	43	32	24	16	8	»	75	»	»	250	200	450		
3 ^e GROUPE.	Denderlooow à Schellebelle.	»	»	»	»	»	»	»	36	»	»	»	»	36	13	49	
	Alost à Andegem.	»	»	1	»	»	»	»	16	»	»	»	»	17	12	29	
	Termonde à Schellebelle.	»	»	2	»	»	»	»	20	»	»	»	»	22	1	23	
	— à Lokeren.	»	»	»	»	27	»	»	»	»	»	»	»	27	16	43	
	Lokeren à Soizaete et Ecloo.	»	»	»	9	49	»	»	»	»	»	»	»	58	78	136	
	Moerbeke à St-Gilles-Waes.	»	»	»	»	17	»	»	»	»	»	»	»	17	21	38	
	Denderlooow à Courtrai.	»	(b)	10	62	»	»	»	»	»	»	»	»	72	63	135	
	Alost à Brust.	»	»	16	»	»	»	»	»	»	»	»	»	16	7	23	
	Leuze à La Pinte.	(c)	3	»	8	16	(d)	34	7	»	»	»	»	»	68	49	117
	Cointure de Gand.	»	»	»	»	4	1	»	17	»	»	»	»	22	3	25	
	Melle à Gand.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	10	10	3	13	
	Schellebelle à Melle.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	11	»	»	11	1	12	
Grammont à Melle.	»	»	»	6	»	»	»	»	»	»	»	36	42	20	62		
Gand à Courtrai.	»	»	»	»	»	34	6	15	3	7	»	»	65	27	92		
Ensemble.	3	10	89	31	131	42	6	104	14	53	»	»	483	314	797		

(a) Dont un gardé du 1^{er} novembre au 1^{er} avril pendant 12 heures, et les 7 autres mois pendant 16 heures.

(b) Dont un gardé du 15 juillet au 15 novembre.

(c) Dont un gardé du 15 juillet au 1^{er} novembre.

(d) Dont un gardé du 25 mai au 15 octobre.

DÉSIGNATION des GROUPES ET DES LIGNES.	NOMBRE DE PASSAGES A NIVEAU												non gardés.	TOTAL.		
	GARDÉS															
	PENDANT										Ensemble.					
	12 heures.	13 heures.	14 heures.	15 heures.	16 heures.	17 heures.	18 heures.	19 heures.	20 heures.	24 heures (entier jour.)						
4 ^e GROUPE.	Henaix à Courtrai	»	»	»	»	15	27	2	»	»	»	»	»	44	37	81
	Courtrai à Mouscron et à la frontière française	»	»	»	»	»	»	1	»	»	»	»	23	24	5	29
	Mouscron à la bifurcation de Ramognies- Chin	1	»	»	»	(a)	»	»	»	»	»	»	18	19	20	39
	Ath à Tournai	7	»	»	»	1	»	»	»	»	»	»	39	47	27	74
	Raillies à Tournai	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	4	4	»	4
	Tournai à Blandain	»	»	»	»	»	»	4	4	»	»	»	1	9	2	11
	St-Ghislain à Louze	5	3	1	8	1	11	»	»	»	»	»	»	29	6	35
	Tournai à Péruwels	(b)	1	»	»	»	22	7	»	»	»	»	1	31	21	52
	Blaton à Ath	»	»	»	»	9	8	»	»	»	»	»	»	17	10	27
	— à Bornissart	»	»	3	»	»	»	»	»	»	»	»	»	3	2	5
	Péruwels à la frontière française	»	»	»	2	»	»	»	»	»	»	»	»	2	»	2
	Denderleuew à Ath	»	»	»	3	»	31	5	14	13	4	»	»	70	49	119
	Hal à Ath	»	»	»	»	»	15	29	9	»	»	»	»	53	40	93
	Jurbise à Ath	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	20	9	29
	Braine-le-Comte à Grammont	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	30	30	56
Ensemble	13	4	4	13	26	114	48	27	13	140	402	254	656			
5 ^e GROUPE.	Braine-le-Comte à Quiévrain	1	»	»	(c)	»	»	»	»	»	»	»	55	59	10	69
	Mons à Bonne-Espérance	»	»	»	»	15	1	»	»	»	»	»	1	17	9	26
	Cuesmes (Etat) à Quiévrain	»	»	»	»	8	12	3	»	»	»	»	4	27	6	33
	Raccordement du puits n° 28 de Belle-et- Donce	»	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	1
	Branche de Warquignies à la gare des Che- valiers	»	»	11	»	»	»	»	»	»	»	»	»	11	2	13
	Branche de Warquignies au canal	»	2	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	6	8	9
	— du Buisson	2	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	2	1	3
	Frameries à St-Ghislain	»	»	»	»	6	2	»	»	»	»	»	»	8	1	9
	— à Paturges	»	»	»	2	»	»	»	»	»	»	»	»	2	2	4
	Branche vers Hornu et Waimes nos 4 et 6	»	»	2	»	»	»	»	»	»	»	»	»	2	2	4
	Flénu Central à la gare charbonnière de Jemeppe	»	3	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	3	6	8
	Rivage du canal de Mons à Condé et branche du Haut-Flénu	»	10	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»	11	21	32
	Branche du Rieu-du-Cœur à Quaregnon Central	»	6	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	6	7	13
	Branche St-Mario-Josèphe	»	2	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	3	»	3
— des Produits	»	5	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	5	2	7	
— des Chevalières	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	1	
Rivage de St-Ghislain	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	2	2	
Ensemble	3	28	15	6	29	15	3	»	»	69	168	69	237			

(a) Gardé du 1^{er} juin au 1^{er} novembre seulement.(b) Gardé du 1^{er} octobre au 31 mars seulement.

(c) Dont un gardé 12 heures par jour pendant la saison d'hiver.

DÉSIGNATION des GROUPES ET DES LIGNES.	NOMBRE DE PASSAGES A NIVEAU											non gardés.	TOTAL.	
	GARDÉS													
	PENDANT										Ensemble.			
	12 heures.	13 heures.	14 heures.	15 heures.	16 heures.	17 heures.	18 heures.	19 heures.	20 heures.	24 heures (jour et nuit)				
6 ^e GROUPE.	Bruxelles-Midi à Braine-le-Comte	»	»	7	»	»	»	»	»	»	30	37	26	63
	— — à Luttre	»	»	5	»	»	10	»	»	»	9	24	»	24
	Bruxelles-Cointure	»	»	»	»	»	»	»	»	»	2	2	»	2
	Courbe du raccordement de la ligne de ceinture avec celle du Midi	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	1	»	1
	Braine le-Comte à Mauge	1	»	»	1	»	»	»	»	»	19	21	13	33
	Mauge à Wavro	»	»	»	»	»	12	14	14	»	»	40	56	96
	— à Luttre	»	»	»	»	»	»	»	»	»	7	7	8	15
	Nivelles à Fleurus	26	»	»	»	»	»	»	»	»	»	26	2	28
	Luttre à Namur	3	1	1	»	»	»	»	»	»	37	42	10	52
	— à Jumet-Brilotte	»	»	»	»	»	12	»	»	»	12	12	3	15
	Jemeppe à Gombloux	»	»	»	»	6	4	»	»	»	»	10	2	12
	Châtelain à Fleurus	(a)	»	»	»	»	9	»	»	»	»	9	9	18
	Tamines à Gombloux	4	»	»	»	16	»	»	»	»	»	20	28	48
	— à Lambusart	»	»	»	»	»	5	»	»	»	»	5	»	5
Noir-Dieu aux Haies de Gilly	»	2	»	»	»	»	»	»	»	»	2	3	5	
Ensemble	34	3	13	1	22	40	26	14	»	105	258	159	417	
7 ^e GROUPE.	Mauge à Mons	1	(b)	»	1	(c)	»	»	»	(d)	29	19	48	
	— à Piéton	»	1	»	8	»	»	»	»	25	8	24	32	
	Bascoup-Chapelle à Traegnies	»	1	»	»	»	»	»	»	»	1	3	4	
	Raccordement de Bellecourt	»	(e)	»	»	»	»	»	»	»	1	2	3	
	Ecaussinnes à Baume	»	»	»	»	»	10	»	»	»	10	10	20	
	Houdeng à Soignies	»	4	»	2	»	»	»	»	»	6	16	22	
	Baume à Haino-St-Pierre	1	»	»	»	»	»	»	»	»	1	1	2	
	La Louvière à Mariemont	3	»	»	»	»	»	»	»	»	3	3	6	
	Baume à Marchiennes	»	»	7	»	»	6	2	»	1	16	6	22	
	Piéton à Buvrinnes-Mont	»	3	»	»	»	9	»	»	»	12	7	19	
	— à Roux et Goselies	2	7	»	3	3	»	»	»	»	15	7	22	
	Embranchement du charbonnage de Fon- taine-l'Evêque, n° 1	4	»	»	»	»	»	»	»	»	4	1	5	
	Embranchement du puits Périer	2	»	»	»	»	»	»	»	»	2	»	2	
	Raccordement de Courcolles-Fosses	1	»	»	»	»	»	»	»	»	1	3	4	
	— de Courcolles-Nord	4	»	»	»	»	»	»	»	»	4	2	6	
	— du puits n° 5 au Nord de Charleroi	2	»	»	»	»	»	»	»	»	2	»	2	
Embranchement de Baymont	»	»	»	»	6	»	»	»	»	6	1	7		
— de Marchionnes-Usines	»	»	3	»	»	»	»	»	»	3	»	3		
— de la Providence	»	»	1	»	»	»	»	»	»	1	»	1		
— d'Amercaur	»	»	2	»	»	»	»	»	»	2	»	2		
— de Monceau	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»		
A reporter	20	17	13	14	10	9	16	2	»	26	127	105	232	

(a) Gardés du 1^{er} juin au 30 novembre.(b) Gardé du 1^{er} octobre au 1^{er} avril pendant 13 heures, et le reste de l'année pendant 13 heures.(c) Gardé du 1^{er} juin au 1^{er} novembre pendant 16 heures, et le reste de l'année pendant 12 heures.

(d) Dont un gardé durant les mois de juin et septembre pendant 12 heures.

(e) Excepté les dimanches.

DÉSIGNATION des GROUPES ET DES LIGNES.	NOMBRE DE PASSAGES A NIVEAU												
	GARDES										Ensemble.	non gardés.	TOTAL.
	PENDANT												
	12 heures	13 heures	14 heures	15 heures	16 heures.	17 heures	18 heures.	19 heures.	20 heures.	24 heures (par nuit).			
Report.	20	17	13	14	10	9	16	2	»	26	127	105	232
Usines à Sart-les-Moulins.	»	»	»	5	»	»	»	»	»	»	5	»	5
Embranchement de Monceau-Fontaine.	1	»	»	2	»	»	»	»	»	»	3	16	19
Embranchement de Sart-les-Moulins — du Martinet n° 3.	3	»	»	»	»	»	»	»	»	»	3	1	4
Baumo à Esquelaines.	»	»	8	»	3	»	»	20	»	»	31	7	38
Piéton à Leval.	4	»	»	»	»	»	»	»	»	»	4	1	5
Leval à Ste-Barbe.	1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	2	3
Fauroux à Buvrinnes-Mont et embranchement.	»	»	»	»	»	10	»	»	»	»	10	2	12
Bersée à Thuillies et Beaumont.	»	»	»	»	24	»	3	»	»	»	27	4	31
Ensemble.	29	17	21	21	37	9	29	22	»	26	211	139	350
7 ^e GROUPE (suite).													
Bruxelles aux frontières grand-ducale et française.	7	9	1	(a) 42	16	»	»	»	»	66	141	42	183
Landen à Gembloix.	»	»	»	»	16	8	»	»	»	»	24	59	83
Namur à Tirlemont.	»	»	»	»	»	48	»	»	»	1	49	51	100
Libramont à Bastogne.	»	1	7	6	5	»	»	»	»	»	19	5	24
Athus à Signoulx.	»	»	»	5	4	»	»	»	»	»	9	2	11
Ensemble.	7	10	8	53	25	16	56	»	»	67	242	159	401
8 ^e GROUPE (b).													
Gand à Ostende.	»	»	»	»	65	27	»	»	»	»	92	13	105
Bruges à Hoyak.	»	12	5	4	6	»	»	»	»	»	27	49	76
Lichtervelde à Furnes.	»	19	19	»	9	»	»	»	»	»	47	88	135
Ensemble.	»	31	24	4	80	27	»	»	»	»	166	150	316
9 ^e GROUPE.													
TOTAUX.	107	113	223	176	390	348	245	236	43	674	2,553	1,575	4,130

(a) Dont 7 gardés plusieurs jours pendant la saison des récoltes (juillet, août et septembre).

(b) Les lignes de Ciney aux frontières, de Libramont à Bastogne et d'Athus à Signoulx, ressortissant au 8^e groupe, à la date du 1^{er} janvier 1879, font actuellement partie du 10^e groupe, créé en 1879.

N° IV. — *Relevé des passages à niveau supprimés en 1879. — Dépense provoquée. — Économie réalisée.*

N° D'ORDRE.	COMMUNES.	NOMBRE DE passages à niveau supprimés.		MONTANT		
		Gardés.	Non gardés.	de la dépense.	DE L'ÉCONOMIE	
					annuelle.	capitalisée au denier 25.
1	Berzéo	»	4	320 60	»	»
2	Beuzet	»	4	2,406 06	»	»
3	Bois d'Haine.	»	4	83 »	»	»
4	Chapelle-à-Wattignes. . .	1	1	4,736 09	4,606 »	40,450 »
5	Chapelle-lez-Herlaimont .	»	3	3,058 46	»	»
6	Corroy-le-Château	»	1	650 »	»	»
7	Ernage	»	1	447 »	»	»
8	Erquelines	»	1	242 »	»	»
9	Haekendover	1	»	3,514 27	585 »	44,625 »
10	Heinsch.	»	4	»	»	»
11	Hellebecq.	»	4	198 61	»	»
12	Hody	»	4	245 38	»	»
13	Lanquesaint.	»	4	552 71	»	»
14	Maffles	»	1	»	»	»
15	Meshin-l'Évêque	»	2	937 56	»	»
16	Sart-Bernard.	»	1	261 47	»	»
		2	18			
	TOTAUX.			44,352 61	2,491 »	54,775 »

N° V. — *Relevé des bifurcations armées d'appareils de sécurité système Saxby et Farmer, et de celles qui ne le sont pas. — 31 décembre 1879.*

A. Bifurcations armées.

Losange de Schaerbeek.	}	Bifurcation du Pré-Catelan : 4.
		— de la rue des Palais : 4.
		— de la rue Josaphat : 4.
		— du Maelbeek : 4.
		— du pont de la Senne, Laeken : 4.

Triangle de Pannenhuis à Laeken : 5 (bifurcations de la ceinture de Bruxelles et de la ligne de Bruxelles à Gand).

Bifurcation des lignes de Bruxelles à Louvain et de Bruxelles à Malines, à la sortie de la station de Schaerbeek.

Détournement de la ligne de l'Est, au nord de la station de Malines : 5 (bifurcations dites d'Hanswyck, de Neckerspoel et de Boutersem).

Triangle de Berchem.

Bifurcation de Mortsel (ligne vers Lierre).

Triangle de Vieux-Dieu, (bifurcation des lignes vers Anvers-Sud et vers Anvers-Est).

Triangle de Contich : 5 (bifurcations des lignes de Vieux-Dieu à Boom et de Contich-Est à Boom, avec jonction à Contich-Est).

Bifurcation, à Kessel-Loo, des lignes de Louvain vers Bruxelles et vers Malines.

Bifurcations, à Louvain, de la ligne vers Bruxelles et de celle d'Aerschot à Charleroy.

Bifurcations, à la sortie de la station de Tirlemont, des lignes vers Liège, vers Diest et vers Namur.

Bifurcation, à Neerlinter, des lignes vers Tongres et vers Moll.

Bifurcation, à Denderleeuw, des lignes vers Bruxelles et vers Grammont.

Bifurcations, à Termonde, des lignes vers Bruxelles, vers Puers et vers Malines.

Bifurcation, à Alost, des lignes vers Bruxelles et vers Londerzeel.

Bifurcations, à Hoboken, des lignes d'Anvers-Sud, vers Vieux-Dieu et vers Boom.

Bifurcation, à l'extrémité, vers Liège, de la station de Landen, des lignes vers Ciney et vers Liège.

Bifurcation, à Angleur, de la ligne de l'Ourthe.

Bifurcation, à Chênée, de la ligne des Plateaux de Herve.

Bifurcation de Gérard-Champ, à Verviers.

Bifurcation de la Chic-Chac, à Verviers.

Triangle de Welkenraedt (jonction de la ligne de Bleyberg avec celle de Bruxelles à Herbesthal).

Bifurcation du Pont-du-Strop, près de Gand (lignes vers Ostende et vers Courtrai).

Bifurcation de Ledeborg.

- Bifurcation de la ceinture de Gand.
- Bifurcation de Gentbrugge.
- Bifurcation de Meirelbeke.
- Bifurcation de Melle.
- Bifurcation, près de Courtrai, des lignes vers Gand et vers Audenarde.
- Bifurcation, à Burst, de la ligne vers Alost.
- Bifurcation, à Schellebelle, des lignes vers Bruxelles et vers Malines.
- Bifurcation, à Alost, des lignes de Bruxelles à Gand et d'Alost à Burst.
- Bifurcation, à Tournai, des lignes vers Bruxelles et vers Péruwelz.
- Bifurcation, à Courtrai, des lignes vers Gand et vers Renaix.
- Bifurcation, à Courtrai, des lignes vers Mouscron et vers Bruges.
- Bifurcation, à Ramegnies-Chin, des lignes vers Blandain et vers Mouscron.
- Bifurcation, près de Péruwelz, des lignes vers Anzin et vers Tournai.
- Bifurcation, à Blaton, de la ligne vers Bernissart.
- Bifurcation, à Enghien, des lignes vers Hal et vers Braine-le-Comte.
- Bifurcation, à Enghien, des lignes vers Ath et vers Grammont.
- Bifurcation, à Ath, des lignes vers Bruxelles et vers Jurbise.
- Bifurcation, à Nederboulaere, près de Grammont, des lignes vers Gand et vers Denderleeuw.
- Bifurcation, à Overboulaere, près de Grammont, des lignes vers Ath et vers Enghien.
- Bifurcation, près de Basècles, des lignes vers Péruwelz et vers Leuze (appareil Bemelmans).
- Bifurcation, près de Soignies, des lignes vers Braine-le-Comte et vers Ecaussines.
- Bifurcation, à Soignies, des lignes vers Braine-le-Comte et vers Houdeng.
- Triangle de Jurbise.
- Bifurcation, à Erbisœul, des lignes vers Mons et vers Saint-Ghislain.
- Bifurcation des lignes de Mons vers Jemappes et vers Cuesmes-Trieu.
- Bifurcation des lignes de Saint-Ghislain vers Mons et vers Frameries, et traversée du chemin de fer du Grand-Hornu.
- Bifurcation, à Saint-Ghislain, des lignes vers Mons ou Frameries, et vers Jurbise ou Ath.
- Bifurcation, à Quiévrain, des lignes vers Saint-Ghislain et vers Dour.
- Bifurcations et courbes de raccordement aux abords de la station de Bruxelles-Midi.
- Bifurcation, à Hal, des lignes vers Enghien et vers Lembecq.
- Bifurcations, à Braine-le-Comte, des lignes vers Gand et vers Hennuyères, vers Mons et vers Ecaussines.
- Courbe de raccordement, à Braine-le-Comte, entre les lignes vers Mons et vers Manage.
- Bifurcation, à Luttre, des lignes vers Baulers et vers Manage.
- Bifurcation, à Luttre, des lignes vers Gosselies-Ville et vers Courcelles-Nord.
- Bifurcation, à Gosselies, des lignes vers Roux et vers Trazegnies.
- Bifurcation, à Roux, des lignes vers Gosselies et vers Trazegnies.

Bifurcation, à l'entrée de la station de Marchiennes, des lignes vers Baume et vers Roux.

Bifurcations, à Baulers, des lignes vers Bruxelles et Wavre, vers Luttre et vers Nivelles-Nord.

Bifurcation, près de Nivelles-Est, des lignes vers Frasnes-lez-Gosselies et vers Obaix-Buzel.

Triangle de Lambusart.

Bifurcation, à Rebecq-Rognon, des lignes vers Tubize et vers Gand.

Bifurcation, à Jumet-Brûlotte, des lignes vers Marcinelle et vers Gilly.

Bifurcation, à Baume-sous-Haine-Saint-Pierre, des lignes de Baume à Marchiennes et d'Ecaussines à Erquelinnes.

Bifurcation, à La Louvière, des lignes vers Mons et vers Baume (raccordement vers Saint-Vaast).

Bifurcation, à Piéton, des lignes vers Buvrines-Mont et vers Fontaine-l'Evêque.

Bifurcation de l'embranchement de la fosse n° 3 du Martinet et de la ligne de Marchiennes à Baume.

Triangle de Monceau.

Bifurcation de l'embranchement de Bayemont et de la ligne de Marchiennes à Baume.

Bifurcation, à Mont-Sainte-Geneviève, des lignes de Lobbes à Piéton et de Lobbes à Faurœulx.

Bifurcation, à Trazegnies, de la ligne vers Luttre.

Bifurcation, à Lisserœulx, des lignes de Faurœulx à Lobbes et de Peissant à Lobbes.

Traversée de Sart-lez-Moulins, à la station de Monceau.

Bifurcations, à Gembloux, des lignes vers Jemeppe-sur-Sambre, vers Namur et vers Ramillies.

Bifurcations, à Autel, des lignes vers Luxembourg, vers Clemency et vers Longwy.

Bifurcations, à Athus, des lignes vers Longwy, vers la Meuse et vers Petange.

Bifurcation, à Jemeppe-sur-Sambre, des lignes vers Namur et vers Gembloux.

B. Bifurcations non armées.

Bifurcations, à Opwyck, des lignes de Termonde à Bruxelles et d'Alost à Londerzeel.

Bifurcation, à Anvers (Stuyvenberg), de la ligne vers la Hollande.

Bifurcation, à la sortie de la station de Denderleeuw, des lignes vers Audenarde et vers Gand.

Bifurcation de Londerzeel.

Bifurcation, à Boom, des lignes vers Anvers (Sud) et vers Vieux-Dieu.

Bifurcations, à Diest, des lignes de Tirlement à Moll et d'Aerschot à Hasselt.

Bifurcation, à Moll, des lignes d'Anvers à Gladbach et de Tirlement.

Bifurcations, à Saint-Trond, des lignes de Landen à Hasselt et de Tirlemont à Tongres.

Bifurcation, à Tongres, des lignes vers Hasselt et vers Saint-Trond.

Bifurcations, à Puers, des lignes de Malines à Terneuzen et de Boom à Termonde.

Bifurcation, à Liège (Guillemins), de la ligne de ceinture et de la ligne vers Namur.

Bifurcation, à Ans, de la ligne vers Tongres.

Bifurcation, à Pepinster, de la ligne vers Gouvy.

Bifurcation, à Verviers, de la ligne des Plateaux de Herve.

Bifurcation des Courbes d'Angleur.

Bifurcations, à Statte, des lignes de Landen à Ciney et de Namur à Liège.

Bifurcation, à Landen, des lignes vers Bruxelles et vers Gembloux.

Bifurcation, à La Pinte, des lignes vers Courtray et vers Leuze.

Bifurcations, à Sottegem, des lignes de Braine-le-Comte à Gand et de Denderleuew à Audenarde.

Bifurcation, à Deynze, des lignes vers Thieft et vers Courtray.

Bifurcations, à Waereghem, des lignes de Gand à Courtray et d'Anseghem à Ingelmunster.

Bifurcation, à Audeghem, des lignes de Termonde à Gand et de Termonde à Alost.

Bifurcation, à Termonde, des lignes vers Lokeren et vers Malines.

Bifurcation, à Audenarde, les lignes vers Courtray et vers Renaix.

Bifurcation, près d'Audenarde, les lignes vers Gand et vers Bruxelles.

Bifurcation, à Anseghem, des lignes vers Courtray et vers Ingelmunster.

Bifurcation, près de Renaix, de la courbe de Courtray vers Leuze.

Bifurcation, à Maffes, des lignes vers Saint-Ghislain et vers Jurbise.

Bifurcation, à Bassilly, des lignes vers Ath et vers Lessines.

Bifurcation, à Lessines, des lignes vers Ath et vers Bassilly.

Bifurcation, à Antoing, des lignes vers Peruwelz et vers Saint-Amand.

Bifurcation, à Mouscron, des lignes vers Tournay et vers Lille.

Bifurcation, près d'Ath, des lignes vers Tournay et vers Blaton.

Bifurcation, à Blaton, des lignes vers Saint-Ghislain et vers Ath.

Bifurcations, à Leuze, des lignes de Saint-Ghislain à Gand et de Tournay à Ath.

Bifurcation, à Saint-Ghislain, de la traversée de la voie du rivage.

Bifurcation, près de Mons, des lignes vers Jurbise et vers Manage.

Bifurcation, à Jurbise, des lignes vers Lens et vers Soignies.

Bifurcations, à l'extrémité ouest de la station de Saint-Ghislain, des lignes vers Blaton, Quiévrain et Warquignies.

Bifurcation, près de Mons, des lignes vers Hautmont et vers Quiévrain.

Bifurcation, près de Cuesmes, des lignes vers Hyon-Ciply et vers Flénu-Central.

Bifurcations, à Warquignies, des lignes vers Wasmes et vers Monsville, d'une part, vers la gare des Chevalières, vers Dour et vers Saint-Ghislain, d'autre part.

Bifurcation des lignes de Warquignies vers Saint-Ghislain (Station) et vers Saint-Ghislain (Rivage).

Bifurcation, à Tubize, des lignes vers Rebecq et vers Braine-le-Comte.

Bifurcations aux abords de la station de Manage.

Bifurcations, près de Marchiennes et de Charleroi, des courbes de la ligne de l'Entre-Sambre-et-Meuse.

Bifurcation du Trieu-Kaisin : Lignes de Chatelineau à Lodelinsart et de Chatelineau à Charleroi.

Bifurcations de Fleurus vers Wagnelée, vers Ottignies et vers Gembloux.

Bifurcations du triangle du Vieux-Campinaire.

Bifurcation, à Gilly-Sart-Allet, des lignes vers Jumet et vers Lambusart.

Bifurcation, à Luttre, des lignes vers Courcelles-Nord et vers Trazegnies.

Bifurcations du triangle de Gosselies-Ville.

Bifurcation, près de Marcinelle, de la ligne vers Jumet-Brûlotte.

Bifurcations, à Ransart, des lignes de Jumet à Gilly et de Charleroi à Louvain.

Bifurcation, à Hamines, de la ligne vers Hastière.

Bifurcation, à Houdeng, des lignes vers Soignies et vers Écaussines.

Bifurcation des lignes de Bascoup vers Manage et vers le bassin de Bellecourt.

Bifurcation, dite de Saint-Vaast, des lignes de Baume vers Houdeng et vers La Louvière.

Bifurcation de la traversée du charbonnage du Bois-du-Luc, à l'extrémité sud de la station de Houdeng.

Bifurcation, à Bascoup, des lignes vers Manage-Piéton et vers Trazegnies.

Bifurcation de l'embranchement du Bois-des-Vallées à la ligne de Piéton-Leval.

Bifurcation, à Piéton, de la ligne vers Manage.

Bifurcation, à Forchies, de la ligne vers Piéton et vers Monceau.

Bifurcation de la ligne de Forchies à Luttre et du raccordement de Trazegnies à la gare de Courcelles-Fosses.

Bifurcation des lignes de Courcelles-Centre à Roux, Gosselies-Courcelles et Gosselies-Ville.

Bifurcation, à Buvrines-Mont, des lignes vers Lobbes et Faureux.

Bifurcation, près de Fontaine-l'Évêque, du raccordement du charbonnage de ce nom.

Bifurcation, à Thuillies, des lignes vers Berzée et Beaumont.

Bifurcation, à Berzée, des lignes vers Thuillies et Charleroi.

Bifurcation de Peissant et de Faurœulx vers Lobbes.

Bifurcation, près de Merbes-Sainte-Marie, des lignes vers Buvrines et vers Lobbes.

Bifurcation, à Leval, des lignes de Leval-Sainte-Barbe et de Leval à Erquelines.

Bifurcation, à Gembloux, des lignes vers Fleurus et vers Ottignies.

Bifurcations, à Namur, des lignes vers Charleroi, Bruxelles (Quartier-Léopold), Ramillies, Liège, Arlon et Givet.

Bifurcation, à Marloie, de la ligne vers Liège.

Bifurcation, à Ciney, de la ligne vers Huy.

Bifurcation, à Libramont, de la ligne vers Bastogne.

Bifurcations, à Ramillies, des lignes de Namur à Tirlemont et de Tamines à Landen.

Bifurcations, à Virton-Saint-Mard, des lignes d'Athus à Givet et de Marbehan à Virton et Montmédy.

Bifurcation, à Marbehan, de la ligne vers Virton.

Bifurcation, à Bruges, des lignes vers Ostende et vers Blankenberghe.

Bifurcation, à Bruges, des lignes vers Eecloo et vers Gand.

Bifurcation, près de Dixmude, des lignes vers Furnes et vers Nieupoort.

Bifurcation, près d'Ostende, des lignes vers Bruges et vers Armentières.

Bifurcations, à Cortemarck, des lignes de Lichtervelde à Furnes et de Thourout à Ypres.

Bifurcations, à Ingelmunster, des lignes de Bruges à Courtrai et d'Ingelmunster à Anseghem.

Bifurcation, près de Lichtervelde, des lignes de Bruges à Courtray et de Lichtervelde à Furnes.



N° VI. — *Raccordements industriels et gares privées.* — Modifications survenues en 1879.

NOS D'ORDRE.	DÉSIGNATION	DATES DES AUTORISATIONS	POINTS DE RACCORDEMENT.
	DES ÉTABLISSEMENTS RACCORDÉS.	RÉGLANT les conditions actuelles d'exploitation.	
Chemins de fer exploités par l'État (1).			
a. — RACCORDEMENTS INDUSTRIELS.			
1. — INSTALLATIONS NOUVELLES.			
1	Maertens. — Chantier de créosotage.	14 juin 1878.	Gaud (Petit Dock).
2	Société anonyme générale pour l'éclairage par le gaz du bassin houiller de Mons.	28 août 1878	Quaregnon-Wasmuël.
3	Couvreux et Hersent. — Chantier de construction.	8 avril 1879.	Anvers (Sud).
4	Rouard-Carlier. — Fours à chaux.	5 décembre 1878.	Giney.
5	Société de Hamay. — Carrières . .	19 novembre 1878	Esneux.
6	Charbonnage de Louette.	5 janvier 1878.	Fléron.
7	Société d'Hornu et Wasmes. — Magasins de charbons.	29 mai 1878.	Voie des rivages du canal de Mons à Condé.
8	Victor et Oscar Pennart. — Papeterie.	19 novembre 1878	Baulers.
9	Robert et C^e (2). — Usine à gaz. (Autorisation provisoire, accordée à MM. A. et T. Yannart, de se servir de ce raccordement.)	5 avril 1879.	Mons.
10	Société anonyme des carrières réunies du village (3). — Carrières.	4 août 1879.	Ecaussinnes.
11	Quinet. — Moulin à sulfate de baryte.	4 juin 1879.	Fleurus.
12	Charbonnage d'Arsimont.	27 février 1879	Jemeppe-sur-Sambre.
13	Stasse. — Magasins.	11 décembre 1878.	Bruxelles (Allée-Verte).
14	John Pfeffer. — Magasins de chiffons.	27 mars 1879.	Gaud (Entrepôt).
15	Stevensart-Hamburgsln père et C^e. — Dépôt de betteraves.	18 novembre 1879	Saint-Denis-Bovesse.
16	Etienne. — Scierie de marbre. . .	30 juin 1877.	Ouz-Spy.
17	Martens. — Magasins de charbon et de chaux.	30 septembre 1879	Looz.
18	Société anonyme des charbonnages de Fontaine-l'Évêque. — Puits n° 2.	23 septembre 1879	Anderlues.
19	De Groot-De Boubers. — Établissements divers.	14 mars 1879.	Gaud (Petit Dock).

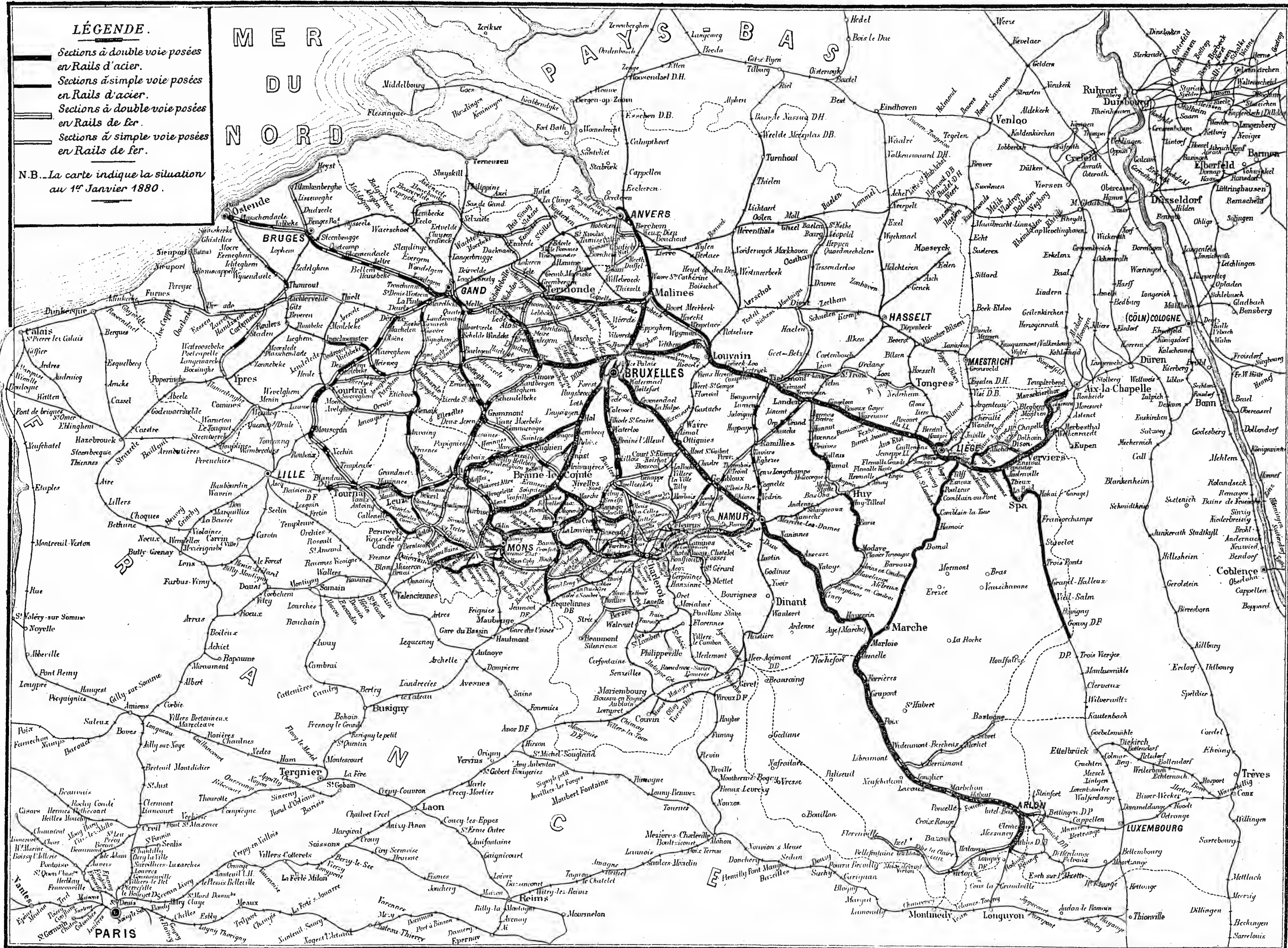
(1) Non compris les lignes de Furnes à Dunkerque et d'Ostende à Armentières, restant à racheter par l'État, à la date du 31 décembre 1879 (Voir 2^e partie).

(2) Ci-devant Wery et C^e.

(3) Par l'intermédiaire du raccordement de MM. Druart et Huart.

N° D'ORDRE.	DÉSIGNATION DES ÉTABLISSEMENTS RACCORDÉS.	DATES DES AUTORISATIONS RÉGLANT les conditions actuelles d'exploitation.	POINTS DE RACCORDEMENT.
2. — SUPPRESSIONS.			
1	Beutse et C^o. — Fabrique de chicorée.	3 août 1872.	Renaix.
2	A. Ponnette et C^o. — Fabrique de sucre	28 juin 1875.	Renaix.
B. — GARES PRIVÉES.			
INSTALLATIONS NOUVELLES.			
1	Baudart et Velge. — Carrière. . .	6 mars 1879.	Entre Saintes et Enghien.
2	Société charbonnière de Masses-Diarbois.	18 août 1878.	Entre Jumet et Ransart.
3	Snaps, Casse et Hoffat. — Travaux du palais de l'Exposition.	2 août 1879.	Entre Bruxelles (Nord) et Bruxelles (Quartier-Léopold).
Chemins de fer exploités par des Compagnies.			
1 — INSTALLATIONS NOUVELLES.			
GRAND-CENTRAL BELGE			
<i>Lodelinsart à Jumet.</i>			
1	Dandoy. — Chauffournier.	26 juillet 1879.	Jumet.
NORD-BELGE.			
a) <i>Mons à Hautmont.</i>			
2	Masy, Descamps et C^o. — Sucrerie.	28 août 1879.	Frameries.
b) <i>Namur à Givet.</i>			
3	Dapsens. — Carrières.	10 avril 1879.	Yvoir.
2. — SUPPRESSION.			
LIÈGE-MAESTRICHT.			
1	Horton. — Carrière.	10 septembre 1870	Souvré.

CARTE INDIQUANT LES PARTIES DU RÉSEAU DE L'ÉTAT POSÉES EN RAILS D'ACIER, CELLES POSÉES EN RAILS DE FER AINSI QUE LES LIGNES À SIMPLE ET À DOUBLE VOIE



N° VIII. — *Emploi et situation des rails, des longrines, des billes et des traverses.* — 31 décembre 1879 (a).

		QUANTITÉS				PROPORTION P. % des rails et des billes mis hors de service par rapport aux rails et aux billes en service dans les voies (1)	Observations.	
		EMPLOYÉS, EN 1879,		EN SERVICE	EN RÉSERVE			Hors
		à la reconstruction et à l'établissement de voies NOUVELLES (b)	à l'entretien et au renouvellement. (c)	dans LES VOIES.	pour REMPLOI. — (Vieux.)			DE SERVICE, ôtés DES VOIES en 1879.
Rails :								
En fer.	Ondulés, de 17 à 22 kil.	Mét. courants		3,099	38	4,245	39 21	
	Parallèles, de 25 à 27 kil.	—		46,756	4,060	5,205	31 06	
	A deux { inégaux, de 34 kil.	—	496	4,147,472	245,823	304,659	26 56	
	bourrelets { symétriques, de 38 kil.	—		4,218	44,978	"	"	
	Vignoles, de 37 kil.	—	8,597	43,579	3,881,762	335,413	365,021	9 40
	Divers, de différents poids	—	33	8,534	339,480	21,234	42,542	12 54
	Ensemble	—	8,630	22,609	5,392,487	621,546	718 642	43 33
En acier.	Vignoles, de 33 kil.	—	24,439	626 660	4,329,440	20,071	523	0 01
	Système Hill, de 29 kil.	—	"	47,919	235,986	225	"	"
	— de Serres et Battig, de 48.44 k.	—	"	4,999	4,971	"	28	4 42
	Ensemble	—	24,439	676 678	4,567,406	20 296	554	0 04
	TOTAUX	—	33,069	699,487	9,959,293	644,871	719,493	7 21
Longrines :								
En fer.	pour voies Hill	—	"	47,715	234,948	53	478	0 07
	de Serres et Battig	—	"	3 917	3,917	"	"	"
	TOTAUX	—	"	51,632	238 865	53	478	0 07
	TOTAUX GÉNÉRAUX	—	33,069	750,819	10,198,158	644,895	719,371	7 03
			783,868		44,559,424			
Billes :								
En bois	Chêne	Pièces	44,510	180,217	4,200,312	409,076	455,001	3 69
	Sapin et autres essences	—	5,423	31,325	912,986	62,593	153,201	46 78
	TOTAUX	—	49,633	211,542	5 413,298	471,669	308,202	6 03
Traverses :								
En métal.	Fer de 2 ^m 20	Pièces.	"	"	66	"	"	"
	— lamine de 2 ^m 40	—	"	72,674	72,674	"	"	"
	— — de 2 ^m 60, pour voies Hill.	—	"	2,690	43,154	20	31	0 24
	Fente, de différents modèles	—	"	"	89	"	5	5 62
	TOTAUX	—	"	75,364	85,983	20	36	0 04
	TOTAUX GÉNÉRAUX	—	49,633	286,906	5,499,281	171,689	308,238	5 93
			306,539		5,679,208			

(a) Non compris les lignes de Furnes à Dunkerque et d'Ostende à Armentières (parties belges) restant à fuir, au 31 décembre 1879, avec le réseau de l'Etat. (Voir deuxième partie.)

(b) Par reconstruction, on entend tous travaux de transformation de voies.

(c) Par renouvellement, on entend le remplacement des rails vieux par des rails neufs.

N° IX. — Dépôts de rails, de longrines, de billes et de traverses. — Situation au 31 décembre 1879.

[N° 181.]

	EN DÉPOT ou 31 décembre 1878.		ENTRÉE.		ENSEMBLE.		SORTIE.						EN DÉPOT ou 31 décembre 1879.				
	RAILS		RAILS livrés aux chefs de section. (NEUFS).	RAILS desparus suite de travaux de réfection et de modification de voies. (VIEUX).	RAILS		RAILS EMPLOYÉS				RAILS mis hors de service. (VIEUX).	ENSEMBLE. RAILS		RAILS			
	NEUFS.	VIEUX.			NEUFS.	VIEUX.	à la reconstruction et à l'établissement de voies nouvelles.		à l'entretien et au renouvellement.			NEUFS.	VIEUX.	NEUFS.	VIEUX.	NEUFS.	VIEUX.
Rails :																	
En fer.	Ondulés, de 17 à 22 kil.	Mèt. cts.	459	045	1,404	"	"	151	1,215	"	1,366	"	38				
	Parallèles, de 25 à 27 kil.	"	1,537	4,786	6,323	"	58	"	5,205	"	5,263	"	1,060				
	A deux bourrelets inégaux, de 34 kil.	"	545	369,066	545	662,030	"	9,825	496	98,722	304,659	496	413,207	49	248,823		
	— symétriques, de 38 kil.	"	15,791	387	16,178	"	1,170	"	30	"	1,200	"	14,978				
	Vignoles, de 37 kil.	"	41,975	322,814	4,288	617,453	46,263	940,267	8,597	31,964	13,579	207,868	365,021	22,176	604,852	24,087	335,413
	Divers, de différents poids	"	9,413	26,437	"	70,549	9,413	96,986	33	2,974	8,534	30,235	42,542	8,567	75,751	847	21,234
Ensemble.		51,933	660,002	4,288	1,063,186	56,221	1,723,188	8,630	45,991	22,609	337,006	716,642	31,239	1,101,639	24,983	621,517	
En acier.	Vignoles, de 37 et de 38 kil.	"	145,314	12,981	895,796	43,404	1,041,139	56,385	24,439	3,767	626,660	32,024	523	651,099	36,314	390,041	20,071
	Hilf, de 29.37 kil.	"	45,132	"	21,048	225	66,180	225	"	"	47,919	"	"	47,919	"	13,261	225
	De Serres et Battig, de 18.44 kil.	"	"	"	1,999	28	1,999	29	"	"	1,999	"	28	1,999	28	"	"
	Ensemble.		190,476	12,981	918,842	43,657	1,109,318	56,638	24,439	3,767	676,578	32,024	551	701,017	36,342	408,302	20,296
TOTAUX.		242,409	672,983	923,130	1,106,843	1,165,539	1,779,826	33,069	49,758	699,187	369,030	719,193	732,256	1,137,981	433,285	641,843	
		915,392		2,029,973		2,945,365			1,451,044		719,193		1,870,237		1,075,128		

(IX)

	EN DÉPOT ou 31 décembre 1878.	ENTRÉE. Billes livrées aux chefs de section.	ENSEMBLE.	SORTIE.			EN DÉPOT ou 31 décembre 1879.			
				BILLES EMPLOYÉES						
				à la reconstruction et à l'établissement de voies nouvelles.	à l'entretien et au renouvellement.	ENSEMBLE.				
Longrines :										
En fer laminé	pour voies Hilf.	Mèt. cts.	46,341	14,135	60,476	"	47,715	47,715	12,761	
	de Serres et Battig.	"	"	3,917	3,917	"	3,917	3,917	"	
TOTAUX.			46,341	18,052	64,393	"	51,632	51,632	12,761	
Billes :										
En bois.	Chêne	préparées (procédé Béthell)	Pièces.	(*) 61,455	182,303	243,758	14,265	179,180	193,445	50,313
				(*) 1,288	"	1,288	245	1,037	1,282	6
	Ensemble.			62,743	182,303	245,046	14,510	180,217	194,727	50,319
	Sapin, préparées (procédé Béthell)		20,140	33,366	53,506	5,123	31,325	36,448	17,058	
TOTAUX.			82,883	215,669	298,552	19,633	211,542	231,175	67,377	
Traverses :										
En fer laminé	de 2 ^m .40		"	147,629	147,629	"	72,674	72,674	74,955	
	de 2 ^m .60, pour voies Hilf		1,991	1,740	3,731	"	2,690	2,690	1,041	
TOTAUX.			1,991	149,369	151,360	"	75,364	75,364	75,996	

(*) Chiffre rectifié.

N° X. — *Produits de la cession, à prix d'argent ou par voie d'échange,
des vieux fers retirés des voies. — 31 décembre 1879.*

N° X. — Produits de la cession, à prix
retirés des voies. —

ANNÉES.	VIEUX FERS cédés à prix d'argent ou délivrés en paiement d'objets neufs.			FERS NEUFS ACQUIS PAR VOIE D'ACHAT						
	QUANTITÉS.			QUAN						
	FER		FONTE. — COUSSINETS, CROSSINGS, CLICHETTES D'ARRÊT, ETC. Kilogr.	BOULONS D'ÉCLISSES, D'ENTRETOISES, ETC.		CHEVILLES ET CRAMPONS.	CLAVETTES.	CHEVILLES, CRAMPONS ET CLAVETTES RÉUNIS.	COUSSINETS, CROSSINGS, CLICHETTES D'ARRÊT, ETC.	
	DATTU. — BOULONS, CHEVILLES et clavettes. Kilogr.	LAMINÉ. — RAILS, BILLES MÉTALLIQUES, ÉCLISSES ET PLAQUES. Kilogr.		Nombre.	Poids. Kilogr.	Nombre.	Poids. Kilogr.	Nombre.	Poids. Kilogr.	
1835 à 1877	7,795,391	252,976,801	66,874,564	4,104,561	2,065,054	5,896,427	622,989	1,931,127	2,226,002	26,450,775
1878	539,757	24,124,836	3,908,126	501,645	269,210	571,156	4,070	205,140	1,698	24,193
1879	945,264	43,247,290	3,754,321	415,974	210,625	"	2,379	110	1,749	47,827
Totaux . .	9,280,412	320,348,927	74,537,011	5,112,180	2,544,889	6,467,583	629,438	2,136,377	2,229,449	26,522,795

(1) Traverses.

(2) Rails.

(3) La décomposition de cette somme entre les différents exercices auxquels appartiennent les vieux fers réalisés, s'établit comme il suit :

d'argent ou par voie d'échange, des vieux fers

31 décembre 1879.

OU PAR VOIE D'ÉCHANGE, MAIS AVEC LE PRIX DES VIEUX FERS.

TITRÉS.								VALEURS.							
ÉCLISSES COMPLÈTES. (Paires).		LONGMINES MÉTALLIQUES, AVEC TRAVERSES ET ACCESSOIRES.		PLAQUES DE JOINT ou intermédiaires.		RAILS ET TRAVERSES MÉTALLIQUES.		BOULOIS d'éclisses, d'entre- coises, etc. Francs.	CHUVILLERES, crampons et clavettes. Francs.	COUSSIVETS, crossings, clchettes d'arrêt, etc. Francs.	ÉCLISSES complètes. (Paires). Francs.	LONGMINES métalliques, avec traverses et accessoires Francs.	PLAQUES de joint ou intermé- diaires. Francs.	RAILS et traverses métalliques Francs.	TOTAL. Francs.
Nombre.	Poids. Kilogr.	Nombre	Poids. Kilogr.	Nombre.	Poids. Kilogr.	Nombre.	Poids. Kilogr.								
124,462	1,331,141	"	"	284,452	513,508	808,932	173,161,245	710,573	725,965	4,001,766	274,853	"	94,669	30,981,091	36,788,920
80,171	732,336	8,391	2,720,250	119,953	217,500	38,484	11,570,119	69,978	41,604	4,022	100,356	405,117	30,036	1,550,396	2,201,559
39,040	437,250	(¹) 68,038	2,957,000	68,478	157,500	(²) 113,373	26,075,818	46,305	179	4,462	49,191	407,508	18,507	3,758,047	(³) 4,284,199
243,673	2,500,727	74,429	5,677,250	472,893	888,506	960,789	210,807,183	826,856	767,751	4,010,250	424,400	812,623	143,262	36,289,534	43,274,678

1874, fr. 805,697. » — 1875, fr. 265,400. » — 1876, fr. 711,347. » — 1878, fr. 207,665. » — 1879, fr. 2,295,890. ».

N° XI. — Traction et transports. — Effectif et parcours du matériel roulant de l'Etat en 1879 (1).

Comparaison des années 1879 et 1878.

	NOMBRE						PARCOURS KILOMÉTRIQUE			
	PARTIEL en 1879	total, au 31 décembre				EFFECTIF moyen en 1879.	total en 1879.	par unité de l'effectif moyen		
		1879.	1878.					en 1879.	en 1879.	en 1878.
			Etat.	(2) L. C. V.	Ensemble.					
Locomotives :										
A voyageurs (avec charge)	353	353	309	41	320	336	13,334,133	39,685	37,933	
A marchandises	494	588	559	2	561	575	13,809,718	34,017	22,845	
Pour fortes rampes	94	—	—	—	—	—	—	—	—	
De gare et de manœuvres	208	208	212	—	212	210	7,535,788	35,885	31,870	
De toutes sortes (à vide)	"	"	"	"	"	"	4,112,016	992	974	
Totaux	1,449	1,149	1,080	13	1,093	1,421	35,791,655 377,481	31,929 337	30,472 278	
Tenders										
	790	790	780	7	787	789	"	"	"	
Voitures à vapeur										
	13	13	13	"	13	13	136,473	10,498	3,376	
Véhicules pour trains de voyageurs :										
Voitures à voyageurs	de 1 ^{re} classe	482	484	456	6	462	473	17,678,119	37,374	37,979
	pour malades	2	—	—	—	—	—	—	—	—
	mixtes	147	147	127	8	135	141	5,152,593	36,543	30,201
	de 2 ^e classe	492	492	442	9	451	471	16,976,256	36,043	36,719
	de 3 ^e classe } non munies de réservoir de } queue pour le gaz } munies de réservoir de queue } pour le gaz	1,151 234	1,435	1,354	21	1,375	1,405	49,239,160	35,046	36,962
Ensemble	2,558	2,558	2,379	44	2,423	2,490	89,046,423	35,762	37,244	
Voitures diverses :										
Voitures diverses	Fourgons à bagages } appareillés au gaz	196	440	393	20	443	426	22,170,038	52,042	52,119
	} non appareillés au gaz	244	—	—	—	—	—	—	—	—
	Wagons fermés marqués vitesse A et B (3)	51	51	51	—	51	51	—	—	—
	} vitesse	425	425	425	—	425	425	2,035,253	11,307	11,666
	} funéraires	4	4	4	—	4	4	—	—	—
	Boxes pour chevaux (4)	106	106	91	—	94	400	746,090	7,461	7,142
	Trucks pour équipages (4)	96	96	97	—	97	97	538,947	5,762	5,366
	Bureaux ambulants } appareillés au gaz	44	50	51	—	51	50	1,513,307	30,866	31,377
	} non appareillés au gaz	36	—	—	—	—	—	—	—	—
	Voitures cellulaires	44	13	13	—	13	13	467,190	12,861	14,986
Totaux	3,443	3,443	3,207	64	3,271	3,356	116,267,248 4,263,270 (5)	34,615 4,270	35,666 4,466	
Véhicules pour trains de marchandises :										
Fourgons-freins	588	588	598	—	598	593	18,002,626	30,359	32,800	
Wagons fermés	4,982	5,042	4,672	38	4,710	4,876	55,151,281	14,311	11,356	
— pour chevaux et bétail	27	—	—	—	—	—	—	—	—	
— de secours pour les remises	33	—	—	—	—	—	—	—	—	
— à charbon (à haussettes)	18,674	—	—	—	—	—	—	—	—	
— pour le service spécial des charbonnages	525	—	—	—	—	—	—	—	—	
— à coke et à laine	4,833	—	—	—	—	—	—	—	—	
— spéciaux pour le transport des combustibles	44	—	—	—	—	—	—	—	—	
— à clapets	1	—	—	—	—	—	—	—	—	
— à tremlis	34	32,810	22,418	406	22,524	22,632	144,465,427	6,369	6,293	
— avec bûches à eau	4	—	—	—	—	—	—	—	—	
— à coke et à minerais	4,493	—	—	—	—	—	—	—	—	
— pour le transport du ballast	400	—	—	—	—	—	—	—	—	
— pour l'entretien de la route (grands)	62	—	—	—	—	—	—	—	—	
— plats, à 4 roues	2,418	—	—	—	—	—	—	—	—	
— pour le transport des plaques tournantes	6	—	—	—	—	—	—	—	—	
— des taques en fonte	3	2,479	2,180	22	2,202	2,339	42,158,163	5,198	4,731	
— de secours	52	—	—	—	—	—	—	—	—	
— plats, à 8 roues	544	544	496	—	496	522	2,916,949	5,588	5,407	
— freins pour les plans inclinés	34	34	34	—	34	34	498,376	14,070	13,147	
Totaux	31,527	31,527	30,398	466	30,864	31,046	233,192,822 65,893,043 (6)	7,511 2,122	7,476 2,080	
Voyageurs et marchandises : Ensemble										
	34,970	34,970	33,605	230	33,833	34,402	299,085,865	9,633	9,656	
Véhicules pour services divers :										
Camions-tapisseries	48	48	48	—	48	48	—	—	—	
Wagons pour le service des ateliers	5	5	3	—	3	3	—	—	—	
Wagonnets pour l'entretien de la route	501	501	507	—	507	504	—	—	—	
TOTAUX GÉNÉRAUX	35,524	35,524	34,163	235	34,399	34,961	419,616,383	12,197	12,445	

(1) Pour le parcours du matériel étranger sur le réseau de l'Etat, voir annexe XVII.
 (2) Effectif de Bruges à Heyst, du Nord de Gand, de Lichtervelde à Furnes et de l'Ouest de la Belgique, déduction faite des véhicules demeurés ayant appartenu aux deux premières lignes.
 (3) Wagons à marchandises marqués vitesse, transformés en wagons pour bagages, à deux compartiments A et B.
 (4) Y compris, comme effectif et parcours, les wagons de l'espèce qui ont circulé dans les trains de marchandises.
 (5) 4,263,270 kil. parcourus par 48,354 véhicules à voyageurs, représentent 88 kil. par unité en 1879, contre 82 kil. en 1878.
 (6) 65,893,043 — — — — — a marchandises, — — — — — 97 — — — — — 97

N° XII. — Traction et transports. — Situation du matériel roulant au 31 décembre 1879.

Comparaison des années 1879 et 1878.

	SITUATION au 31 décembre 1878 (1).	ENTRÉE.		TOTAL.	SORTIE.		RESTANT au 31 décembre 1879.	EN CONSTRUCTION.		EN réparation		
		MATÉRIEL.			MATÉRIEL.			Renouvel- lement.	Extension.			
		mis en service. (2)	transformé.		démoli.	transformé.					Au 31 décembre 1879.	
Locomotives :												
A voyageurs {	à 1 paire de roues motrices . . .	23	1	»	24	1	»	23	»	»	5	
	à 2 paires — . . .	226	8	5	239	6	»	233	2	»	57	
	à 3 — — . . .	65	32	»	97	»	»	97	»	29	13	
A marchandises {	à 3 paires de roues motrices . . .	464	31	»	495	1	»	494	1	21	87	
	à 4 paires { de roues motrices {	pour fortes rampes . . .	80	»	»	50	1	»	79	1	»	21
		Engerth	44	»	»	44	»	»	44	»	»	7
	à 6 paires de roues motrices Fairlie.	4	»	»	1	»	»	4	»	»	»	
De gare et de manœuvres	212	5	»	217	4	5	208	1	15	32		
TOTALS {	en 1879.	4,085	77	5	4,167	13	5	4,149	5	65	222	
	en 1878.	1,066	52	25	1,123	13	25	1,085	24	31	204	
Différences pour 1879.	+ 49	+ 45	- 20	+ 44	»	- 20	+ 64	- 19	+ 34	+ 18		
Tenders :												
TOTALS {	en 1879.	782	32	»	814	24	»	790	»	24	69	
	en 1878.	781	12	»	793	11	»	782	»	20	57	
Différences pour 1879.	+ 1	+ 20	»	+ 21	+ 13	»	+ 8	»	+ 4	+ 12		
Voitures à vapeur :												
TOTALS {	en 1879.	13	»	»	13	»	»	13	»	1	2	
	en 1878.	13	»	»	13	»	»	13	»	»	2	
Différences pour 1879.	»	»	»	»	»	»	»	»	+ 1	»		
Véhicules :												
Pour trains de voyageurs {	Voitures à voyageurs.	2,400	215	24	2,639	57	24	2,588	277	185	430	
	— diverses . . .	838	53	40	931	5	41	885	1	40	129	
Pour trains de marchandises	30,469	4,505	440	32,414	447	140	31,967	»	4,003	4,173		
— services divers	52	1	»	53	»	»	53	»	»	4		
Wagonnets pour le service de la route.	307	29	»	536	35	»	501	»	»	»		
TOTALS {	en 1879.	34,266	4,803	204	36,273	544	205	35,524	278	1,493	4,736	
	en 1878.	32,879	4,588	411	34,878	708	411	33,759	569	791	4,617	
Différences pour 1879.	+ 1,387	+ 215	+ 93	+ 1,695	- 164	+ 94	+ 1,765	+ 291	+ 407	+ 119		

(1) Y compris le matériel roulant provenant des lignes de Bruges à Heyst et du Nord de Gand (Eecloo à Lokeren, par Assenede et Selzaete, et Moerbeke à Saint-Gilles-Waes).

(2) Y compris le matériel roulant provenant des lignes de Lichtervelde à Furnes, de l'Ouest de la Belgique (Anseghem à Ingelmunster et Dixmude à Nieport) et de Saint-Ghislain à Erbisaut. |

N° XIII. — Traction et transports. — *Commandes de matériel roulant en 1879.*

Comparaison des années 1879 et 1878.

	NOMBRE imputé sur fonds		QUANTITÉ TOTALE de matériel, commandée		Différences pour 1879.		
	de l'er établis- sement.	du budget.	en 1879.	en 1878.			
Locomotives :							
A voyageurs	38	2	40	22	+ 18		
A marchandises	21	2	23	27	- 4		
De gare et de manœuvres	45	1 (1)	46	5	+ 41		
Ensemble.	74	5	79	54	+ 25		
Tenders							
	31	"	31	43	+ 18		
Voitures à vapeur							
	4	"	4	"	+ 4		
Véhicules pour trains de voyageurs :							
Voitures à voyageurs	de 1 ^{re} classe	à 2 caisses et à 2 coupés	10	49	29	44	- 15
		à 3 —	39	49	58	"	+ 58
	mixtes		9	49	28	32	- 4
	de 2 ^e classe, à 4 compartiments		43	38	51	76	- 25
	de 3 ^e — , à 5 —		425	182	307	270	+ 37
Voitures diverses	Fourgons à bagages, à miroirs et à coupé		"	"	"	56	- 56
	Boxes pour chevaux		"	2	2	20	- 18
	Trucks pour équipages		40	"	40	4	+ 6
Ensemble.	206	279	435	502	- 17		
Véhicules pour trains de marchandises :							
Wagons fermés de 10 tonnes, à 2 portes		"	"	"	320	- 320	
— — — à 4 —		295	"	295	330	- 35	
— — pour petit bétail		45	"	45	"	+ 45	
— à charbon de 10 tonnes		425	"	425	275	+ 150	
— à laine et à coke		50	"	50	200	- 150	
— — et à coton		200	"	200	"	+ 200	
— plats de 10 tonnes, à haussertes rabattantes		"	"	"	25	- 25	
— — 10 — à 4 roues		115	"	115	245	- 130	
— — 20 — à 8 —		95	"	95	50	+ 45	
— pour le transport des plaques tournantes		2	"	2	"	+ 2	
Ensemble.	4,227	"	4,227	4,445	- 218		
Véhicules pour services divers :							
Wagonnets pour l'entretien de la route		60	40	70	44	+ 26	

(1) Locomotive de manœuvres pour ateliers.

N° XIV. — Traction et transports. — *Situation de l'effectif du matériel roulant. — Renouvellements et extensions.*

ANNEES.	ENTRÉES.			SORTIES			ALLOCATION ou diminution du PARC.	EFFECTIF au 31 DÉCEMBRE.		BALANCE de RENOUVELLEMENT		
	PREMIER établissement — Extensions	RENOUVELLEMENT		A RENOUELLIR		TOTAL.		Effectif	Devant exister d'après colonne 2	Avance.	Arron.	
		MATÉRIEL		MATÉRIEL								
		neuf	transformé	donné	transformé							
Locomotives.												
1855 a	263	23	"	288	43	"	43	+ 243	243	263	"	20
1858	"	(1) 13	1	14	7	1	8	+ 6	249	263	"	14
1859	"	(1) 16	1	17	13	1	14	+ 5	252	263	"	11
1861	"	(1) 14	1	15	5	1	6	+ 9	261	263	"	2
1862	1	(1) 7	"	8	12	"	12	- 4	257	264	"	7
1865	11	(1) 15	4	28	9	4	15	+ 13	272	273	"	3
1864	4	(1) 14	8	26	17	8	23	+ 1	275	279	"	6
1868	23	(1) 26	14	63	18	14	32	+ 33	306	304	2	"
1866	11	21	4	36	13	4	19	+ 17	325	313	8	"
1867	43	51	8	82	13	8	21	+ 61	384	378	26	"
1868	"	9	2	11	13	2	17	- 6	378	338	20	"
1869	"	"	8	8	3	"	13	- 2	373	338	13	"
1870	"	(1) 1	6	7	3	6	9	- 2	371	333	15	"
1871	(2) 167	28	16	211	4	16	20	+ 191	562	523	37	"
1872	34	5	7	96	13	7	20	+ 76	638	579	59	"
1875	73	(2) 1	9	83	8	9	17	+ 68	706	634	52	"
1874	56	"	10	96	10	10	20	+ 76	782	740	42	"
1873	(3) 205	"	"	205	6	"	6	+ 197	979	945	36	"
1876	78	"	2	80	10	2	12	+ 68	1,047	1,021	26	"
1876	26	"	3	29	7	3	10	+ 19	1,065	1,047	19	"
1877	(4) 52	"	23	57	13	23	58	+ 19	1,085	1,079	6	"
1878	(5) 33	24	5	82	13	5	18	+ 64	1,149	1,132	17	"
1879												
	1,152	278	134	1,544	261	134	393					
		412										

(1) Dans ce chiffre sont comprises les locomotives construites à l'Arsenal de Malines, avec pièces principales fournies par l'industrie, savoir : 6 en 1859, 14 en 1860, 6 en 1861, 4 en 1862, 4 en 1863, 3 en 1864, et 1 en 1870.
 (2) Dont 16 repris à la Société générale d'exploitation.
 (3) Provenant de la transformation d'un tender (Starock).
 (4) Dont 106 venant des lignes du Luxembourg, 50 acquises par l'État

en 1874, pour assurer le service sur le nouveau réseau, et 2 venant de la Compagnie de Hulsbaye Condroz.
 (5) Dont 9 repris aux lignes des Flandres.
 (6) — 8 — — — et 6 reprises au chemin de fer de Saint-Ghislain à Erbisceul.

Tenders.

1855 a	235	25	"	276	26	"	26	+ 250	250	235	"	3
1858	"	(1) 5	"	5	9	"	9	- 6	244	233	"	9
1859	"	(1) 22	"	22	21	"	21	+ 1	245	233	"	8
1861	"	(1) 20	"	20	19	"	19	+ 1	246	233	"	7
1862	"	(1) 16	"	16	20	"	20	- 4	242	233	"	11
1865	"	(1) 10	"	10	13	"	13	- 5	239	233	"	14
1864	16	(2) 56	"	52	20	"	20	+ 52	271	269	2	"
1863	17	1	"	18	12	"	12	+ 6	277	286	"	9
1866	30	"	"	30	13	"	13	+ 12	289	316	"	27
1867	"	"	"	15	15	"	15	- 15	276	316	"	40
1868	"	(1) 1	"	1	13	"	13	- 12	276	316	"	40
1869	"	13	"	13	4	"	4	+ 11	287	316	"	29
1870	"	13	"	13	20	"	20	- 3	282	316	"	34
1871	(3) 112	10	"	122	13	"	13	+ 107	589	428	"	59
1872	39	13	"	74	22	"	22	+ 52	441	437	"	46
1875	79	"	"	79	20	(4) 1	21	+ 58	499	366	"	67
1874	40	(2) 1	"	41	21	"	21	+ 20	(6) 519	606	"	87
1873	(1) 121	50	"	171	21	"	21	+ 150	669	727	"	38
1876	72	(3) 41	"	113	15	"	15	+ 100	769	799	"	30
1876	28	"	"	28	16	"	16	+ 12	781	827	"	46
1877	(2) 12	"	"	12	11	"	11	- 1	782	839	"	37
1878	(10) 52	"	"	52	24	"	24	- 8	790	871	"	81
1879												
	871	295	"	1,164	373	1	374					

(1) Ces tenders ont été construits à l'Arsenal de Malines, avec pièces principales fournies par l'industrie.
 (2) Dont 16 ont été construits à l'Arsenal de Malines avec pièces principales fournies par l'industrie.
 (3) Provenant de la Société générale d'exploitation.
 (4) Tender Starock transformé en locomotive de gare.
 (5) Provenant de la transformation d'un wagon

(6) Dont 5 cédés en 1874 au Luxembourg.
 (7) Venant des lignes du Grand-Luxembourg.
 (8) Dont 1 construit à l'Arsenal, en utilisant la caisse de l'ancien tender Starock (voir note (4)).
 (9) Dont 3 repris aux lignes des Flandres.
 (10) — 5 — — —

Voitures à vapeur.

1876	2	"	"	(1) 2	"	"	"	+ 2	2	2	"	"
1877	"	"	"	"	"	"	"	+ 1	2	2	"	"
1878	11	"	"	11	"	"	"	+ 11	15	15	"	"
1879	"	"	"	"	"	"	"	"	15	15	"	"
	15	"	"	15	"	"	"					

(1) Construites à l'Arsenal de Malines

ANNÉES.	ENTRÉES.				SORTIES.				AGGREGATION ou diminution du PARC	EFFECTIF au 31 DÉCEMBRES		BALANCE de RENOUVELLEMENT		
	PREMIER Établissement.		RENOUVELLEMENT		PREMIER Établissement — Changements de classification	A RENOUVELER		TOTAL		Existant	Devant exister d'après colonnes 2, 3 et 7	Avance	Arrière	
	Extensions — Matériel neuf	Changement de classification.	MATÉRIEL			MATÉRIEL								
			neuf.	transformé.		démoli.	transformé							
Véhicules pour trains de voyageurs.														
1855 à	940	°	°	°	°	°	°	°	°	(1) 1,143	940	205	°	
1858	°	°	°	°	°	°	°	°	°	°	°	°	°	
1859	68	°	47	°	115	°	12	31	43	+ 72	1,215	1,008	207	°
1860	°	°	4	°	4	°	17	°	17	- 13	1,202	1,008	194	°
1861	°	°	22	°	22	°	105	(2) 39	144	+ 122	1,050	1,008	72	°
1862	45	°	45	4	92	°	60	(2) 13	73	+ 19	1,099	1,055	44	°
1863	182	°	61	°	243	°	44	6	50	+ 195	1,292	1,233	57	°
1864	179	°	°	°	179	°	75	1	74	+ 105	1,397	1,414	°	17
1865	142	°	43	°	185	°	50	°	50	+ 155	1,552	1,556	°	4
1866	221	°	°	°	221	°	23	°	23	+ 198	1,750	1,777	°	27
1867	116	°	°	(4) 2	118	°	19	°	19	+ 99	1,849	1,895	°	44
1868	°	°	°	°	°	°	10	°	10	- 10	1,839	1,895	°	34
1869	°	°	1	°	1	°	10	°	10	- 9	1,850	1,895	°	65
1870	°	°	71	15	86	°	24	12	36	+ 50	1,880	1,895	°	15
1871	(5) 354	°	74	5	415	°	55	°	55	+ 360	2,240	2,227	13	°
1872	139	236	19	°	444	501	43	°	346	+ 98	2,538	2,551	°	15
1873	185	5	5	°	191	229	76	°	303	- 114	2,224	2,510	°	86
1874	°	32	181	°	213	(6) 1	79	(7) 2	82	+ 151	2,535	2,541	14	°
1875	(9) 291	129	(2) 100	°	(2) 520	°	72	(10) 5	77	+ 443	(2) 2,798	2,761	(2) 57	°
1876	65	°	125	°	186	°	84	°	84	+ 102	2,900	2,824	76	°
1877	57	1	48	°	106	°	65	°	65	+ 41	2,941	2,881	60	°
1878	(11) 187	°	157	20	364	°	47	20	67	+ 297	5,238	5,069	169	°
1879	(12) 257	°	31	64	332	(13) 1	62	64	127	+ 205	5,445	5,505	138	°
	5,586	451	1,028	110	4,055	552	1,010	193	1,733					
fer établisst.	5,837		1,138				1,205							
Montant des sorties	532		203		Excédent des entrées sur les sorties au 31 décembre 1855									
Reste . . .	3,305		Total. 1,341											

(1) Dont 6, provenant de la ligne de Mons à Manage, renseignés au compte rendu de 1859, bien qu'utilisés en 1857
 (2) Dont 16 affectés au service du train royal
 (3) Dont 1 affecté au service du train royal
 (4) Provenant du train royal
 (5) Dont 319 repris à la Société générale d'exploitation
 (6) Une voiture déduite pour rectification.
 (7) Transformés en bureaux
 (8) Dont 7 repris à la Compagnie de Hesbaye Condroz, + 243 restant des 259 repris.

fin 1872, à la Compagnie du Luxembourg, + 39 autres acquis par l'Etat pour assurer le service des lignes du Luxembourg
 (9) Non compris 4 voitures construites et livrées en 1875, sur les fonds de l'exercice 1876 et dont il a été tenu compte à la situation établie pour 1876
 (10) Dont 3 transformés en bureaux
 (11) — 44 repris aux lignes des Flandres
 (12) — 33 — — — et 9 repris au chemin de fer de Saint-Ghislain à Erbevaux
 (13) Affecté au service du train royal

Véhicules pour trains de marchandises.														
1855 à	7,536	°	°	°	°	°	°	°	°	(1) 6,965	7,536	575	°	
1858	°	°	°	°	°	°	°	°	°	°	°	°	°	
1859	26	°	19	51	76	°	71	°	71	+ 5	6,965	7,562	°	594
1860	°	°	46	°	46	°	55	°	55	- 9	6,959	7,562	°	403
1861	°	°	329	23	332	°	123	(2) 6	129	+ 425	7,382	7,562	20	°
1862	777	°	61	12	530	°	197	4	201	+ 649	8,051	8,159	°	108
1863	487	°	2	6	493	°	279	°	279	+ 216	8,247	8,626	°	579
1864	625	°	62	1	689	°	525	°	525	+ 164	8,411	9,252	°	841
1865	891	°	527	°	1,218	°	422	°	422	+ 796	9,207	10,145	°	956
1866	1,050	°	650	°	1,680	°	432	°	432	+ 1,248	10,438	11,175	°	718
1867	135	°	4	°	139	°	687	°	687	- 548	9,907	11,508	°	1,401
1868	°	°	489	°	489	°	793	°	793	- 506	9,601	11,508	°	1,707
1869	°	°	1,001	°	1,001	°	430	°	430	+ 351	10,132	11,508	°	1,156
1870	476	°	1,210	12	1,698	°	553	15	553	+ 1,545	11,497	11,784	°	287
1871	(3) 261	°	596	°	9,637	°	257	3	242	+ 9,415	20,912	21,045	°	153
1872	(4) 1,625	301	659	°	2,565	286	254	°	340	+ 2,025	22,957	22,683	282	°
1873	481	229	1	°	681	5	559	(5) 2	542	+ 539	23,274	25,560	°	86
1874	25	°	6	°	29	32	210	°	244	- 215	23,059	25,531	°	292
1875	(6) 5,165	°	(7) 789	2	5,954	129	296	(8) 4	429	+ (2) 5,525	(7) 28,584	28,585	(7) 199	°
1876	1,159	°	(8) 613	1	1,785	°	601	°	601	+ 1,152	29,736	29,324	212	°
1877	525	°	737	1	1,261	(9) 6	556	1	565	+ 718	50,454	50,061	415	°
1878	(10) 1,054	°	210	91	1,355	°	661	91	752	+ 585	51,037	51,075	°	58
1879	(11) 986	°	320	156	1,642	(12) 566 (13) 3	447	156	1,152	+ 490	51,527	51,492	55	°
	51,987	530	8,551	316	55,828	1,023	7,975	264	9,264					
fer établisst.	52,317		8,647				8,259							
Montant des sorties	1,025		Excédent des sorties sur les entrées au 31 décembre 1855				373							
Reste . . .	31,492		Total				8,612							

(1) Dont 697, provenant de la ligne de Mons à Manage, renseignés aux comptes rendus de 1859 et de 1860, bien qu'utilisés en 1857
 (2) Affectés au service du train royal
 (3) Dont 8,100 repris à la Société générale d'exploitation
 (4) — 45 — — —
 (5) Transformés en magasins
 (6) Dont 41 repris à la Compagnie de Hesbaye Condroz, + 3,091 restant des 3,184 repris, fin 1872, à la Compagnie du Luxembourg, + 2,016 acquis par l'Etat pour assurer le service sur les lignes du Luxembourg, + 15 acquis par le même pour l'ancien réseau
 (7) Non compris 481 wagons construits et livrés en 1875, sur les fonds de l'exercice 1875 et dont il a été tenu compte à la situation établie pour 1876

(8) Non compris 10 wagons construits et livrés en 1876, sur les fonds de l'exercice 1877, et dont il a été tenu compte à la situation établie pour 1877
 (9) Dont 5 pour rectification du nombre de démolis
 (10) — 95 repris aux lignes des Flandres
 (11) — 96 — — — et 45 repris au chemin de fer de Saint-Ghislain à Erbevaux
 (12) Comprend 49 camions-tapisseries, 5 wagons pour le service des ateliers et 513 wagons pour l'entretien de la route, reportés et classés comme véhicules pour services divers
 (13) Vieilles caisses portées par erreur comme wagons de secours fermés.

Véhicules pour services divers.														
1879	°	566	°	°	566	°	12	°	°	- 12	554	554	°	°

ANNÉES.	ACHAT ET REPRISE DE MATÉRIEL.				CRÉDITS ALLOUÉS.			SOMMES PAYÉES, PAR ANNÉES, de 1839 à 1879.			
	Locomotives.	Tenders.	VÉHICULES		Dates des lois.	Montant.	Montant total.	DÉTAIL DES DÉPENSES.			
			à voyageurs	à marchandises et divers.				Locomotives et accessoires.	Pièces de rechange.	Voitures, wagons et approvisionnements.	
1859	"	"	68	26	—	"	437,772 04	115,900 "	"	320,949 50	
1860	"	"	"	"	18 juillet 1860	1,000,000 "	41,854 12	"	"	22,099 04	
1861	"	"	"	"	—	"	994,780 22	"	"	930,212 06	
1862	1	"	45	777	10 mai 1862	5,579,000 "	1,960,611 15	46,100 "	"	1,848,039 86	
1863	11	"	182	487	—	"	2,451,013 05	431,530 50	"	1,969,681 "	
1864	4	16	179	626	14 septembre 1864	4,000,000 "	1,540,115 41	288,690 48	"	1,160,487 81	
1865	25	17	142	691	30 décembre 1864	1,000,000 "	4,023,874 08	1,229,772 99	"	2,683,077 31	
1866	11	30	221	1,030	15 février 1866	9,000,000 "	5,137,817 31	599,047 03	"	4,234,886 30	
1867	43	"	116	135	11 mai 1866	150,000 "	"	"	"	"	
1868	"	"	"	"	—	"	4,453,917 57	2,791,463 51	3,814 35	1,565,001 32	
1869	"	"	"	"	—	"	105,776 18	59,241 42	"	40,025 31	
1870	"	"	"	"	—	"	21,244 70	"	"	2,000 "	
1870	"	"	"	476	3 juin 1870, § 35	1,500,000 "	949,824 42	29,367 53	"	858,865 50	
1871	167	112	331	9,261	24 février 1871, 1 ^o	4,450,000 "	3,473,557 24	"	"	3,433,693 51	
1871	"	"	"	"	24 juillet 1871	205,000 "	"	"	"	"	
1871	"	"	"	"	23 février 1871	13,364,175 59	(4) 13,364,175 59	7,432,269 34	"	19,229,069 "	
1871	"	"	"	"	3 juin 1870	35,005 58	(5) 13,600,000 "	"	"	"	
1872	54	59	139	1,623	2 mars 1872, 1 ^o	10,780,000 "	9,613,682 88	3,333,565 05	9,723 82	5,928,886 67	
1872	"	"	"	"	id. 3 ^o	1,300,000 "	"	"	"	"	
1873	73	79	185	451	3 juin 1870	29,136 82	(6) 29,136 82	"	"	"	
1873	"	"	"	"	16 août 1873, § 32	9,500,000 "	10,163,919 68	5,575,068 80	107,024 59	3,832,213 40	
1874	86	40	"	23	23 février 1871	10,824 80	(4) 10,824 80	"	"	8,505 "	
1874	"	"	"	"	16 août 1873, § 34	17,336,956 01	3,242,455 35	2,451,741 83	42,330 "	268,625 54	
1875	203	121	210	5,243	9 juill. 1875, §§ 24 et 25	12,700,000 "	(1) 51,862 50	"	"	"	
1876	78	72	63	1,139	16 août 1873, § 33	13,170,984 "	225,153 61	6,266,956 01	"	11,070,000 "	
1877	26	28	57	523	27 mai 1876, §§ 23 et 25	8,443,410 09	6,397,264 15	79,530 "	"	113,060 "	
1878	23	9	143	942	17 juillet 1877, § 19	6,700,000 "	6,071,064 45	4,497,290 71	138,900 "	141,393 51	
1878	9	3	44	95	5 juin 1878, § 16	5,000,000 "	7,579,009 53	4,830,033 42	138,900 "	8,383,861 52	
1879	5	"	9	48	31 mai 1878	506,440 63	4,750,741 76	4,830,033 42	33,688 59	2,553,206 07	
1879	35	27	195	819	id.	428,855 75	207,611 24	180,806 80	33,688 59	3,500,925 82	
1879	"	"	"	"	4 août 1879	400,000 "	428,855 75	"	"	210,884 20	
1879	"	"	"	"	20 janvier 1879, § 2.	4,000,000 "	"	"	"	"	
1879	"	"	"	"	1 ^{er} juill. 1879, § 45	7,300,000 "	6,751,448 47	2,212,960 21	41,905 06	4,345,295 10	
Ensemble	869	618	2,365	24,711	Ensemble	151,550,742 67	138,776,332 88	51,289,442 27	1,010,976 08	83,245,347 61	
1835 à 1858	263	253	940	7,336	1835 à 1858	"	"	"	"	138,776,332 88	
TOTAUX	1,132	871	3,305	32,046	TOTAUX	"	"	"	"	38,060,218 35	
										174,836,571 23	

RENOUVEL

ANNÉES.	MATÉRIEL DÉMOLI.				SUR LES FONDS DU BUDGET.								SOMMES	
	Locomotives.	Tenders.	VÉHICULES		MATÉRIEL RENOUVELÉ.				MATÉRIEL TRANSFORMÉ.				Budget.	Renouvellement
			à voyageurs	à marchandises et divers.	Locomotives.	Tenders.	Voitures à vapeur.	VÉHICULES	Locomotives.	Tenders.	VÉHICULES			
1859	7	9	12	71	13	3	47	19	1	"	"	31	974,400 "	"
1860	13	21	17	55	16	22	4	46	1	"	"	"	882,000 "	"
1861	5	19	105	123	14	20	22	529	1	"	"	23	882,000 "	"
1862	12	20	60	197	7	18	43	61	"	"	4	12	882,000 "	"
1863	9	13	44	279	13	10	61	2	4	"	"	6	882,000 "	26 avril 1864
1864	17	20	73	525	14	36	82	8	8	"	"	1	882,000 "	30 décembre 1864
1865	18	12	30	422	26	1	43	327	14	"	"	"	1,075,000 "	15 février 1866
1866	15	18	23	432	21	"	"	650	4	"	"	"	1,200,000 "	"
1867	12	13	19	657	31	"	"	4	8	"	2	"	1,530,000 "	"
1868	15	13	10	795	9	15	"	499	2	"	"	"	1,780,000 "	19 mars 1869
1869	5	4	10	450	"	15	"	1	8	"	"	"	2,330,000 "	"
1870	3	20	24	358	1	15	"	71	6	"	15	12	2,330,000 "	"
1871	4	15	53	237	28	10	"	74	16	"	5	"	2,997,900 "	"
1872	13	22	45	254	35	15	"	19	7	"	"	"	3,624,900 "	"
1873	8	20	76	339	1	"	"	3	1	9	"	"	2,871,240 "	"
1874	10	21	79	210	"	1	"	181	6	10	"	"	3,071,950 "	"
1875	6	21	72	296	"	50	"	(1) 100	"	"	"	2	2,600,000 "	"
1876	10	13	84	601	"	41	"	(2) 133	(3) 789	"	"	1	2,471,400 "	"
1877	7	16	65	536	"	"	"	48	757	3	"	"	2,471,400 "	"
1878	13	11	47	681	"	"	"	187	210	25	"	20	2,471,400 "	"
1879	13	24	63	447	24	"	"	31	530	5	"	64	2,560,000 "	"
Ensemble	216	347	1,010	7,975	283	270	2	1,028	8,351	134	"	110	40,769,600 "	"
1835 à 1858	45	26	"	"	515	23	"	"	"	"	"	"	"	"
TOTAUX	261	373	"	"	278	293	2	"	"	"	"	"	"	"
Balance de renouvellement	+17	-81	+138	+35	"	"	+3	"	"	"	"	"	"	"

(1) Cette somme a été prélevée sur les amendes appliquées pour retards dans la livraison de matériel.
 (2) Cette somme a été prélevée sur les articles « Salaires et entretien ». Les matières employées ont été prises sur les approvisionnements acquis au moyen de relève.
 (3) Non compris 3 voitures livrées et construites en 1875, sur les fonds de l'exercice 1876, et dont il a été tenu compte à la situation établie pour 1876.
 (4) 461 wagons
 (5) 10 " 1870, " 1877, " pour 1877.

spéciaux et budgétaires affectés au matériel.

ÉTABLISSEMENT.

Objets divers, petit matériel, outillage	SOMMES payées depuis le 1 ^{er} mai 1834 jusqu'au 31 décembre de l'année considérée	RÉPARTITION DU MATÉRIEL	Quantités.	SOMMES PAYÉES de 1859 à 1879		Observations.
				Montant total.	Dépense moyenne par unité	
934 18	36,197,591 04	Locomotives :	156	7,433,269 34	47,642 75	(1) Non compris 2 locomotives démolies depuis la reprise des lignes du Luxembourg
19,755 08	36,539,645 15					
55,565 16	37,541,625 37	Repris à la Compagnie des Bassins houillers	2	79,530 "	39 765 "	(2) Répartition approximative de la somme de francs 17,336,926 01 (voir p 36 de la convention ou du 31 janvier 1873, n° 106 des documents législatifs)
75,471 29	39,501,236 52	Repris à la Compagnie de Hesbaye Condroz	(1) 106	(3) 6,266,926 01	59 122 23	(3) Les 619 tenders sont compris, pour la dépense, avec les 699 locomotives
53,193 55	41,935,819 57	Repris à la Compagnie du Luxembourg	22	385,417 84	17,635 35	(4) Valeur du matériel inventorié repris à la Compagnie des Bassins houillers et payé au comptant fr 12,888,634 71 (y compris de la dette à 4 1/2 p % de 1871), déduction faite de la valeur du matériel télégraphique repris à la Compagnie des Bassins houillers, soit fr 23,324-39 reportées au compte de l'Administration des télégraphes
111,937 15	43,493,961 98	Repris aux chemins de fer dans les Flandres	5	(5) 35,133 245 16	(6) 65 974 47	(5) Partie de matériel cédé par des Compagnies concessionnaires dont les lignes ont été reprises par la Compagnie des Bassins houillers, à payer par des annuités, y compris 800,000 francs pour le matériel de la Compagnie de Manège à Wavre
111,023 75	47,519,839 06	Repris au chemin de fer de St Ghislain à Erbisaul acheté par l'Etat	578	(7) 51,313 303 11	(8) 3,443 13	(6) Petit matériel acheté sur l'avance de fr 3,000,000 de la Compagnie des Bassins houillers
303,283 06	52,637,636 37	Ensemble (3)	669	52,300 416 35	60,532 89	(7) Non compris la valeur du matériel de St-Ghislain à Erbisaul à liquider en 1890
73,868 36	57 116,573 04	Véhicules :	6,464	19,237,574 "	2,272 67	(8) Non compris 14 voitures et 93 wagons démolis depuis la reprise des lignes du Luxembourg
5,909 45	57 247,320 12					
20,244 79	57,239,594 01	Repris à la Compagnie des Bassins houillers	46	113,069 "	2,335 22	(9) Non compris les voitures et wagons démolis depuis la reprise des lignes du Luxembourg
31,591 37	58,189,419 33	Repris à la Compagnie de Hesbaye Condroz	(1) 3,336	(2) 11,070,000 "	3 318 35	(8) Non compris la valeur du matériel de St-Ghislain à Erbisaul à liquider en 1890
39,691 73	"	Repris à la Compagnie du Luxembourg	268	511,410 50	1 905 24	
"	"	Repris aux chemins de fer dans les Flandres	37	(9) 51,313 303 11	(10) 3,443 13	
307,837 25	88,662,247 74	Repris au chemin de fer de St Ghislain à Erbisaul acheté par l'Etat	14,903	62,243,347 61	3,043 98	
33,095 58	"	Ensemble	27,076	"	"	
343,467 32	93,303 067 42	Petit matériel (Bassins houillers, Hesbaye-Condroz, Flandres, St-Ghislain à Erbisaul) acheté par l'Etat	"	357,019 55	"	
29,136 82	"	"	"	32,563 81	"	
649,612 89	108,470,811 90	"	"	35,465 04	"	
2,319 80	"	"	"	(8) 3,803,335 52	"	
482,700 98	111,774,132 75	"	"	"	"	
51,602 30	"	"	"	"	"	
"	"	"	"	"	"	
32,563 81	148,847,209 62	"	"	"	"	
184,804 19	"	"	"	"	"	
93 639 67	"	"	"	"	"	
193,780 04	156,426,279 15	"	"	"	"	
724,419 76	162,399,084 62	"	"	"	"	
64,925 33	"	"	"	"	"	
7,283 09	167,658,267 01	"	"	"	"	
28,184 93	(3) 174,836,571 23	"	"	"	"	
"	"	"	"	"	"	
131,288 10	"	"	"	"	"	
4,230,586 92	"	Ensemble	"	4 230,586 92	"	
		Total		138,776,352 88	"	

LEMENT.

ALLOUÉS		MONTANT des COMMANDES imputées sur ces fonds et matériel roulant	DIFFÉRENCES entre les sommes allouées et le montant de l'imputation	DÉTAIL DES DIFFÉRENCES CI-CONTRE.			DEPENSES de renouvellement effectuées à l'Arsenal et non comprises dans les sommes allouées à cet effet	
extraordinaire.	Total.			SOMMES		Fonds	RETOURNÉS	Montant des dépenses
MONTANT.			appliquées à l'entretien	prélevées sur l'entretien	RETOURNÉS au Trésor.			
"	974,400	589,967	+ 384,433	372,527 14	"	11,905 86	2,341,000 (a)	37 locomotives et 87 tenders
"	882,000	621,434 86	+ 260,565 14	235,170 93	"	23,394 19		
"	882,000	730,171 40	+ 151,878	130 090 36	"	21 733 24		
"	882,000	1 000,884 42	+ 118,884 42	"	118,884 42	"		
1,075,000	1,957,000	1 798,772 52	+ 158,227 48	137,499 73	"	30,731 75		
1,000,000	1,882,000	1,960 613 33	+ 78 613 33	"	78,613 33	"		
1,000,000	2,075,000	2,036,110	+ (1) 11,110	"	"	"		
"	1,200,000	961,014 50	+ 238,985 50	111 985 50	"	107,000		
"	1,530,000	1,701,422 46	+ 171,422 46	"	171,422 46	"		
1,000,000	2,780,000	3 411,524 80	+ 631,524 80	"	631,524 80	"		
"	2,330,000	2 362 678 19	+ 32 678 19	"	32,678 19	"		
"	2,330,000	2,112,846 70	+ 217,153 30	"	"	217 153 30	74,564 01	
"	1,997,900	2,704,189 37	+ 706,289 37	184,719 63	"	109,000	"	
"	3,624,900	2 599,094	+ 1,025,806	942 806	"	81,000	"	
"	2,812,240	11,532	+ 2,800,708	2,859,708	"	"	14,495 12	
"	3,071,960	1,523,227	+ 1,548,733	435,000	"	1,108,733	1 tender Sturock transformé en locomotive de gare	
"	2,600,000	2 134,051	+ 465,949	465 949	"	"	"	
"	2,471,400	2,191 018 90	+ 280,381 10	240,391 10	"	"	41,750 "	
"	2,471,400	2,062,685	+ 408,715	155,950	"	252,765	"	
"	2,471,400	2,249,633 96	+ 221,766 04	221,766 04	"	"	"	
"	2,500,000	2 243 188 80	+ 256,811 20	316,841 20	"	"	"	
4,075,000	44 844,840	37,073,025 23		6,800,393 63	1,033,175 22	1,965,416 34	2,471,809 13	
				Différence 5 817,268 43				
				7,782,684 77 - 11,110 "				

ments sur les sommes allouées par les articles « Entretien et renouvellement »

N° XVI. — Relevé, par kilomètre exploité, du

Année

DÉSIGNATION DES EXPLOITATIONS.		LONGUEUR kilométrique effective exploités ou 31 décembre 1878	NOMBRE EFFECTIF DE				
			Locomotives.	VÉHICULES			Ensemble.
				POUR TRAINS DE		pour SERVICES divers.	
				voyageurs.	marchandises.		
Allemagne . . .	Alsace-Lorraine, 1878-1879 . . .	4,294 ^(a)	446	973 ^(b)	40,866 ^(c)	322 ^(d)	42,461
	Berg-Marche	4,297 ^(a)	798	921 ^(b)	49,790	261 ^(e)	20,972
	Cologne-Minden	4,140	619	678 ^(b)	15,730	536 ^(e)	16,944
	Est prussien (État), 1878-1879 . .	4,950 ^(a)	613	1,247 ^(b)	41,242	(1)	42,489 ^(f)
	Magdebourg-Halberstadt	4,110 ^(a)	384	700 ^(b)	8,674 ^(g)	400 ^(e)	9,474
	Rhénan	4,136 ^(a)	477	838 ^(h)	42,048	527 ⁽ⁱ⁾	43,413 ^(f)
Autriche	Empereur Ferdinand du Nord . . .	707 ^(a)	298	778 ^(j)	9,338	21 ^(k)	40,137
	État (Société d'exploitation) . . .	4,792	575	4,267 ^(j)	42,434	53 ^(k)	43,454
	Impératrice Elisabeth	917 ^(l)	206	770 ^(m)	4,353	45 ^(k)	5,138
Belgique	État	2,248	4,080	3,207 ⁽ⁿ⁾	30,398	558 ^(o)	34,163
	Grand Central	574 ^(p)	498	564 ^(q)	7,142	16	7,722
	Nord belge	475	451	275 ^(q)	3,427	5	3,407
France	Est	2,473 ^(r)	870	3,097 ^(s)	20,399	(1)	23,496
	Midi	2,222 ^(t)	498	2,414 ^(u)	46,848	594 ^(v)	49,556
	Nord	2,520 ^(w)	4,127	3,040 ^(z)	29,085	870 ^(y)	32,995
	Ouest	2,798 ^(x)	970	3,941 ^(aa)	45,570	286 ^(e)	49,797
	Paris à Orléans	4,381 ^(bb)	980	2,061 ^(cc)	19,977 ^(dd)	676 ^(ee)	22,714
Pays-Bas	État (Société d'exploitation) . . .	4,006	206	678 ^(m)	3,465	(1)	4,443
Royaume-Uni ⁽²⁾	Great Eastern	4,411	527	2,240	40,800	443	43,483
	Great Western	3,442	4,530	4,260	31,565	4,590	37,515
	London and North Western	2,697	2,257	5,495	40,541	3,940	49,676
	Midland	2,084	4,389	3,505	34,244	"	34,749
	North British	4,469	489	4,623	25,134	452	26,909
	North Eastern	2,338	4,364	2,589 ^(ff)	74,004 ^(gg)	"	76,590
Suède	État	4,720	252	654	6,600	(1)	7,254
Suisse	Suisse Occidentale	487 ^(hh)	96	388	4,829	(1)	2,217

(1) Le rapport de l'Administration ne renseigne pas l'effectif de cette catégorie de véhicules.

(2) Non compris le matériel à marchandises appartenant à des chemins de fer, est très-important.

matériel roulant des principales exploitations de l'Europe.

1878.

PAR KILOMÈTRE EXPLOITÉ.					Observations.
Locomotives.	VÉHICULES			Ensemble.	
	POUR TRAINS DE		pour SERVICES divers.		
	voyagers.	merchandises.			
0.343	0.752	8.397	0.249	9.398	<p>(a) Non compris les sections données à bail; y compris celles prises à bail.</p> <p>(b) Y compris les wagons à bagages.</p> <p>(c) Id. Id. de secours et de travaux.</p> <p>(d) Wagons pour piqueurs de route et draines.</p> <p>(e) Id. de service, de terrassements ou de travaux.</p> <p>(f) Non compris les bureaux ambulants des Postes.</p> <p>(g) Y compris les wagons pour chevaux et les wagons à bestiaux.</p> <p>(h) Id. les fourgons à bagages, les wagons pour le transport des marchandises par exprès, des bières et des chevaux de luxe.</p> <p>(i) Wagons de service, y compris les wagons de secours, les wagonnets de tournée, les wagons-freins pour plans inclinés, les wagons-grues, les draines, etc.</p> <p>(j) Y compris les fourgons à bagages, les boxes pour chevaux, les wagons-poste, etc.</p> <p>(k) Wagons chasse-neige.</p> <p>(l) Non compris les lignes à petit écartement et celles exploitées pour le compte d'autres administrations.</p> <p>(m) Y compris les voitures-postes et les wagons à bagages.</p> <p>(n) Id. les bureaux ambulants des postes, les voitures cellulaires et funéraires, les boxes pour chevaux, les trucks à équipages, les fourgons à bagages et les wagons fermés marqués vitesse.</p> <p>(o) Camions-tapissières, wagons pour le service des ateliers et wagonnets pour l'entretien de la route.</p> <p>(p) Y compris 22 kilomètres ouverts au service des marchandises seulement. — Non compris 37 kilomètres de la voie fluviale du Moerdyk à Rotterdam.</p> <p>(q) Y compris les fourgons à bagages et les wagons pour chevaux.</p> <p>(r) Non compris 366 kilomètres pour les lignes exploitées par la Compagnie de l'Est, aux lieux et place des concessionnaires. (Lignes d'intérêt local et lignes rattachées à l'ancien réseau par la convention du 31 décembre 1875).</p> <p>(s) Y compris les fourgons à bagages, les trucks à équipages et les wagons-écuries.</p> <p>(t) Y compris les lignes exploitées au compte de premier établissement.</p> <p>(u) Y compris les wagons spéciaux (wagons à bagages, trucks à équipages, wagons-écuries, wagons-postes, wagons à lait, et wagons à bergeries).</p> <p>(v) Wagons de service, wagons-citernes, wagons pour terrassements, pour transports de plaques tournantes et pour secours.</p> <p>(w) Non compris 175 kilomètres pour les lignes Nord-Belges. — Y compris 837 kilomètres pour les lignes exploitées au compte de construction, les lignes d'intérêt local et les lignes reprises aux Compagnies de Lille à Valenciennes, de Lille à Béthune et du Nord-Est.</p> <p>(x) Y compris les wagons à bagages, les trucks à équipages, les wagons-écuries, les wagons à lait et les wagons-postes.</p> <p>(y) Wagons de sable, wagons de secours et wagons-citernes.</p> <p>(z) Y compris les lignes de la banlieue.</p> <p>(aa) Id. les wagons divers.</p> <p>(bb) Id. les sections exploitées partiellement.</p> <p>(cc) Voitures à voyageurs proprement dites seules.</p> <p>(dd) Y compris les fourgons à bagages et les autres véhicules circulant dans les trains de voyageurs.</p> <p>(ee) Voitures à voyageurs et wagons à ballast affectés au service de la voie.</p> <p>(ff) Y compris les voitures de poste.</p> <p>(gg) Id. les wagons à bestiaux, les wagons-écuries et les fourgons à bagages.</p> <p>(hh) Non compris la ligne du Simplon. — Y compris la section de Berne-Singine prise à bail par la Suisse occidentale.</p>
0.613	0.740	15.259	0.204	16.470	
0.543	0.595	13.798	0.470	14.863	
0.314	0.640	5.765	(1)	6.405	
0.346	0.631	7.814	0.090	8.535	
0.420	0.738	10.605	0.464	11.807	
0.422	1.400	13.208	0.030	14.338	
0.321	0.707	6.771	0.030	7.508	
0.225	0.840	4.747	0.016	5.603	
0.480	1.426	13.522	0.248	15.496	
0.347	0.988	12.508	0.028	13.524	
0.863	1.571	17.869	0.029	19.469	
0.352	1.252	8.249	(1)	9.504	
0.224	0.961	7.582	0.267	8.800	
0.447	1.206	14.542	0.345	13.093	
0.347	1.409	5.565	0.402	7.076	
0.224	0.470	4.560	0.454	5.484	
0.205	0.674	3.444	(1)	4.418	
0.374	1.588	7.654	0.314	9.856	
0.445	1.238	9.170	0.494	10.899	
0.837	1.926	15.032	1.464	18.449	
0.667	1.682	14.992	•	16.674	
0.333	1.405	17.410	0.403	18.348	
0.583	1.407	31.651	•	32.758	
0.446	0.380	3.837	(1)	4.247	
0.497	0.797	3.765	(1)	4.852	

N° XVII. — Traction

et transports. — Utilisation du matériel roulant et composition des trains de l'État en 1879.

Comparaison des années 1879 et 1878.

Locomotives de l'État.

Table with columns: DE VOYAGEURS (Express, Ordinaires et spéciaux), Parcours kilométrique des locomotives de l'État, Répartition proportionnelle des locomotives-kilomètres.

Main table for Locomotives de l'État, comparing 1879 and 1878 data for Locomotives with and without train trailers, including total counts and percentages.

Véhicules de transport. — Trains de l'État.

Table for Véhicules de transport, detailing passenger vehicles (Voitures à voyageurs, Fourgons à bagages, Wagons à marchandises, Wagons-traineaux) and their proportions.

Main table for Véhicules de transport, showing composition of trains by type (passenger, goods, mixed) and their proportions, including a sub-table for foreign material on the network.

(1) Y compris le parcours des voitures à vapeur.

(1) Y compris le parcours des véhicules ayant circulé, dans les trains de l'État, sur certaines sections de lignes étrangères. — Pour le parcours effectué par les véhicules de l'État, sur les lignes et dans les trains étrangers, voir annexe XI. (2) Trucks pour équipages seulement. (3) Y compris . . . 5,816,617 (4) — . . . 2,570,071 (5) — . . . 6,186,688 (6) — . . . 7,528,920 (7) La répartition du travail des véhicules des lignes fusionnées des Flandres, en parcours avec charge et en parcours à vide, n'a pas été établie en 1878.

Parcours kilométrique du matériel étranger sur le réseau de l'État.

[Non compris les véhicules ayant circulé dans les trains de l'État (a)]

Table showing kilometers traveled by foreign material on the network in 1879 and 1878, categorized by locomotives and trains.

(a) Le parcours de ces véhicules se trouve détaillé ci-contre.

N° XVIII. — **Traction et transports.** — *Utilisation du matériel à voyageurs et à marchandises, par voie-, par véhicule- et par train-kilomètre.*

Comparaison des années 1879 et 1878.

		ANNÉES.		Différences pour 1879.
		1879.	1878 (1).	
Voitures à voyageurs.				
Parcours des voitures	Kilomètres.	93,727,314	88,322,954	+ 4,404,363
Places-kilomètre	{ disponibles	3,640,983,812	3,500,233,583	+ 140,750,229
	{ occupées	819,261,940	794,571,680	+ 24,690,260
Places disponibles par voiture	Nombre moyen.	40.07	40.33	— 0.26
Voyageurs par voiture-kilomètre	—	8.84	9. "	— 0.16
Parcours moyen d'un voyageur	Kilomètres.	20.20	20.30	— 0.10
Rapport p. % des places occupées aux places disponibles	{ 1 ^{re} classe	15.56	15.73	— 0.17
	{ 2 ^e classe	18.49	18.83	— 0.34
	{ 3 ^e classe	25.17	25.43	— 0.26
	{ en général	22.50	22.70	— 0.20
Trains de voyageurs.				
Longueur moyenne des lignes parcourues par les trains de voyageurs	Kilomètres.	2,330.786	2,037.667	+ 273.119
Parcours des trains	—	42,536,873	44,273,647	+ 1,736,774
Voyageurs	{ embarqués	40,544,047	39,163,822	+ 1,380,225
	{ transportés à 4 kilomètre	819,261,940	794,571,680	+ 24,690,260
	{ par voie-kilomètre	354,496	386,152	— 31,656
	{ par train-kilomètre	65.35	70.48	— 5.13
Wagons à marchandises.				
Parcours des wagons	{ chargés	209,701,277	197,260,244	+ 12,441,033
	{ vides	74,047,314	68,241,777	+ 5,805,537
Rapport du parcours des wagons vides au parcours total	P. %.	26.09	25.70	+ 0.39
Tonnes-kilomètre	{ disponibles (capacité des wagons). Nombre.	2,245,153,311	2,625,824,179	+ 380,670,868
	{ transportées (2).	4,206,096,745	4,098,773,102	+ 107,323,643
Capacité moyenne des wagons	Tonnes.	9.99	40. "	— 0.01
Charge moyenne par wagon-kilomètre chargé	Tonnes. (2)	5.75	5.56	+ 0.19
Parcours moyen d'une tonne	Kilomètres. (2)	69.64	70.51	— 0.87
Rapport entre le nombre de tonnes-kilomètre transportées et la capacité des wagons	P. % (2)	42.84	44.84	+ 2.00
Trains de marchandises.				
Longueur moyenne des lignes parcourues par les trains de marchandises	Kilomètres.	2,477.092	2,209.562	+ 267.530
Parcours des trains	—	42,721,733	44,456,875	+ 1,735,142
Tonnes (2)	{ chargées	47,318,382	45,994,976	+ 1,323,406
	{ transportées à 4 kilomètre	4,206,096,745	4,098,773,102	+ 107,323,643
	{ par voie-kilomètre	486,900	497,281	— 10,381
	{ par train-kilomètre	94.81	95.94	— 1.13

(1) Les résultats de l'exercice 1878 se rapportent à l'ancien réseau seulement, les atachements nécessaires n'ayant pas été tenus pour les lignes des Flandres.

(2) Comprendant les articles de messagerie (tarif 2) taxés au poids; les grosses marchandises (tarif 3); et les chevaux et bestiaux transportés à petite vitesse.

(3) Résultat approximatif.

N° XIX. — Traction et transports. — *Consommations de combustibles et d'huiles de graissage par locomotive-train-kilomètre, locomotive-kilomètre, train-kilomètre et véhicule-kilomètre.*

Comparaison des années 1879 et 1878.

N° XIX. — Traction et transports. — Consommation de combustibles et d'huile de graissage

Comparaison des années

		LOCOMO									
		ALLUMAGE.			CHAUFFAGE.						
AFFECTÉES au SERVICE des		Bois.	Fagots.	ENSEMBLE.	Charbons galletaux.	Charbons menus.	ENSEMBLE.				
Consommations.	Quantités	En 1879.	voyageurs. .	Mètres cubes. 8,355	Nombre. 75,936	"	Tonnes. 46,866	Tonnes. 431,465	Tonnes 418,331		
			marchandises	44,297	129,979	"	46,092	230,775	276,867		
			manœuvres .	5,222	47,460	"	7,796	29,970	37,766		
			Ensemble.	27,874	253,375	"	70,754	392,210	462,964		
			En 1878 ⁽²⁾	27,897	274,093	"	85,687	329,378	415,065		
			Différences pour 1879	— 23	— 20,720	"	— 14,933	+ 62,832	+ 47,899		
			Valeurs.	En 1879.	voyageurs. .	Francs. 45,474	Francs 11,625	Francs. 57,099	Francs. 136,280	Francs. 747,379	Francs. 883,659
					marchandises	77,814	49,898	97,712	372,390	4,311,958	4,684,348
					manœuvres .	28,421	7,266	35,687	62,989	170,379	233,368
					Ensemble.	151,709	38,789	490,498	571,659	2,229,716	2,801,375
En 1878 ⁽²⁾	133,551	42,139			475,690	710,998	2,028,248	2,739,246			
Différences pour 1879	+ 18,158	— 3,350			+ 44,808	— 139,339	+ 201,468	+ 62,129			

MOYEN

		LOCOMO				
		PARCOURS.	BOIS ET FAGOTS.	CHARBONS DE TERRE.		
			Valeurs.	Quantités.	Valeurs.	
Consommations rapportées :		Kilomètres.	Centimes.	Kilogs.	Centimes.	
A la locomotive-kilomètre (1)	avec train	de voyageurs. .	13,669,843	0.0042	40.85	0.0646
		de marchandises	13,979,617	0.0069	49.81	0.1205
		effectuant des manœuvres .	8,656,451	0.0041	4.36	0.0270
	Totaux. .	En 1879 . .	36,305,611	0.0052	42.75	0.0772
		En 1878 (2) .	33,421,737	0.0053	42.42	0.0820
Différences pour 1879. .		+ 2,883,874	—0.0001	+ 0.33	—0.0048	
Au train-kilomètre (1)	à voyageurs.	12,536,873	0.0045	41.83	0.0705	
	à marchandises	12,721,733	0.0077	21.76	0.4324	
	Totaux. .	En 1879 . .	25,258,606	0.0075	48.33	0.4109
	En 1878 (2) .	23,192,419	0.0076	17.90	0.1181	
Différences pour 1879. .		+ 2,066,187	—0.0001	+ 0.43	—0.0072	
Au véhicule-kilomètre (2)	En 1879 . .	421,384,768	0.00045	4.0990	0.0066	
	En 1878 (2) .	401,324,212	0.00043	4.0342	0.0068	
	Différences pour 1879. .		+ 20,060,556	+0.00002	+ 0.0648	—0.0002

par locomotive-train-kilomètre, locomotive-kilomètre, train-kilomètre et véhicule-kilomètre.

1879 et 1878.

TIVES.				VOITURES.			Observations.
GRAISSAGE.			TOTAL.	GRAISSAGE.			
Huile.	Sulf et graisse.	ENSEMBLE.		Huile.	Graisse. (1)	TOTAL.	
Kilogs. 479,475	Kilogs. 29,936	Kilogs. 209,411	Kilogs. »	Kilogs. 238,147	Kilogs. 649	Kilogs. 238,796	(1) La différence en moins par rapport à 1878, provient de ce que, pendant l'année 1879, l'huile a été substituée à la graisse ordinaire pour voitures. (2) Y compris les consommations des lignes fusionnées des Flandres.
261,189	43,563	304,752	»	238,147	649	238,796	
45,721	7,626	53,347	»	233,408	3,497	236,605	
486,335	81,125	567,510	»	+ 5,039	- 2,818	+ 2,191	
445,916	86,866	532,782	»	Francs. 159,075	Francs. 426	Francs. 159,501	
+ 40,469	- 5,741	+ 34,728	»	Francs. 426	Francs. 1,808	Francs. 179,405	
Francs. 425,518	Francs. 25,953	Francs. 451,471	Francs. 4,092,229	- 18,232	- 1,383	- 19,604	
482,665	37,767	220,432	2,002,492				
31,975	6,612	38,587	307,642				
340,458	70,332	440,490	3,402,363				
373,841	85,159	459,000	3,373,936				
- 33,683	- 14,827	- 48,510	+ 28,427				

NES.

TIVES.			VOITURES.		Observations.
HUILE ET SUIF.		VALEURS TOTALES.	HUILE ET GRAISSE.		
Quantités.	Valeurs.		Quantités.	Valeurs.	
Kilogs. 0.015	Centimes. 0.0111	Centimes. 0.0799	Kilogs. 0.0066	Centimes. 0.0044	(1) Y compris le parcours sur certaines sections de lignes étrangères, et le parcours des voitures à vapeur. (2) Y compris les parcours effectués sur les lignes fusionnées des Flandres et les consommations y relatives. (3) Y compris les véhicules étrangers ayant circulé dans les trains de l'État.
0.022	0.0158	0.4432			
0.006	0.0045	0.0356			
0.015	0.0143	0.0937	0.0066	0.0044	
0.016	0.0137	0.4010	0.0070	0.0054	
-0.001	-0.0024	-0.0073	- 0.0004	- 0.0010	
0.0167	0.0121	0.0871	0.00949	0.00631	
0.0239	0.0173	0.4574			
0.0225	0.0163	0.4317	0.00949	0.00631	
0.0229	0.0198	0.1455	0.01020	0.00772	
-0.0004	-0.0035	-0.0108	- 0.00071	- 0.00141	
0.0043	0.0040	0.0081	0.00057	0.00038	
0.0043	0.0014	0.0084	0.00059	0.00045	
»	-0.0001	-0.0003	- 0.00002	- 0.00007	

N° XX. — Relevé, par catégories, des ateliers. (Réparation et

A. — Ateliers généraux

Locomotives et maté-

NOMENCLATURE.	VALEUR des IMMEUBLES.	VALEUR de L'OUTILLAGE.				
Bruxelles-Quartier-Léopold. <table style="display: inline-table; vertical-align: middle; margin-left: 10px;"> <tr> <td style="font-size: 3em; vertical-align: middle;">}</td> <td style="padding: 0 5px;">Division des locomotives. . .</td> </tr> <tr> <td style="font-size: 3em; vertical-align: middle;">}</td> <td style="padding: 0 5px;">— des voitures</td> </tr> </table>	}	Division des locomotives. . .	}	— des voitures	1,177,500 .	376,174 18
}	Division des locomotives. . .					
}	— des voitures					
Luttre	1,054,120 12	631,075 58				
Malines <table style="display: inline-table; vertical-align: middle; margin-left: 10px;"> <tr> <td style="font-size: 3em; vertical-align: middle;">}</td> <td style="padding: 0 5px;">Division des locomotives. . .</td> </tr> <tr> <td style="font-size: 3em; vertical-align: middle;">}</td> <td style="padding: 0 5px;">— des voitures</td> </tr> </table>	}	Division des locomotives. . .	}	— des voitures	2,746,946 58	2,042,503 80
}	Division des locomotives. . .					
}	— des voitures					

entretien du matériel roulant.) — Travail effectué en 1879.

(grosses réparations).

riel de transport.

NOMBRE D'OUVRIERS EMPLOYÉS.	NOMBRE de JOURNÉES DE TRAVAIL au MATÉRIEL.	DÉPENSES.			NOMBRE DE RÉPARATIONS EFFECTUÉES.
		a. Matières.	b. Main-d'œuvre.	c. Frais généraux.	
405	107,245	a. 497,154 »			67 locomotives. . } Réparations moyennes 58 tenders. . . . } comprises. 1,906 wagons en grande réparation, comportant plus de deux jours de travail. 4,054 wagons en petite réparation, comportant deux journées de travail et au-dessous.
		b. 554,685 »			
		c. 165,991 »			
	Total . . fr.	1,015,850 »			
560	166,892	a. 570,859 19			84 locomotives. 56 tenders.
		b. 491,587 80			
		c. 557,089 58			
	Total . . fr.	1,419,516 57			
2,455	735,577	a. 5,556,956 20			95 locomotives. 37 tenders. 1,974 véhicules pour trains de voyageurs. 889 wagons à marchandises. 8,145 bâches.
		b. 2,490,845 40			
		c. 1,860,057 45			
	Total . . fr.	9,887,859 05			

B. — Ateliers**1° Réparations du matériel de**

NOMENCLATURE.	VALEUR des IMMEUBLES.	VALEUR de L'OUTILLAGE.	RÉPARATIONS.						
			NOMBRE MOYEN D'AGENTS pendant l'exercice.			NOMBRE de journées employées		DÉPENSES RÉSULTANT :	
			Personnel dirigeant, chefs d'ateliers, contre-maitres, bri- gadiers.	Hommes de métier, forgerons, ajusteurs, etc	Martreux attachés à la réparation.	aux réparations moyennes.	aux petites réparations.	des réparations moyennes.	des petites réparations.
A. — Ateliers de station chargés d'un service de traction et									
Premier									
Herbesthal	108,150 °	27,454 28	»	2	1	»	692	{ a 6,676 23 } { b 9,114 66 } { c 528 22 }	
Liège	220,000 °	231,615 76	5	62	12	7,012	6,455	{ a 992,540 01 } { b 62,884 17 } { c 8,686 85 }	
Pepinster	50,190 °	60,811 23	1	6	3	415	865	{ a 24,166 62 } { b 6,880 71 } { c 1,102 71 }	
Deuxième									
Anvers { Stuyven- berg . . . Est. . . }	294,819 59	181,260 80	4	26	3	5,504	5,485	{ a 20,685 ° } { b 10,572 ° } { c 2,485 ° }	
Bruxelles (Nord) .	276,438 90	158,506 °	4	31	6	8,987	2,965	{ a 18,746 ° } { b 19,189 ° } { c 6,048 ° }	
Troisième									
Braine-le-Comte .	163,500 61	148,666 42(1)	1	10	2	»	1,585	{ a 14,677 96 } { b 4,952 ° } { c 2,960 ° }	
Bruxelles (Midi) .	428,851 84	179,117 78	4	40	5	8,945	2,518	{ a 50,079 14 } { b 26,652 80 } { c 28,667 ° }	

de station.

traction (locomotives et tenders).

TOTAL des DÉPENSES de RÉPARATIONS.	NOMBRE de locomotives réparées.		NOMBRE moyen d'agents.	NOMBRE de JOURNÉES à la VISITE et à l'entretien.	DÉPENSES de VISITE et D'ENTRETIEN.		DÉPENSE GLOBALE.	NOMBRE MOYEN de locomotives en service chaque jour, y compris le levage.	DÉPENSE TOTALE par ATELIER.	Observations.
	Moyennes réparations.	Petites réparations.			DÉPENSES	DÉPENSE				

affectés aux moyennes et aux petites réparations, et à la visite.

district.

16,116 13	»	17	8	1,675	a 6,129 73 b 13,210 65 c 995 21	22,533 59	13	58,440 72	NOTA. Les dépenses sont subdivisées en: a. (Matériaux.) b. (Main-d'œuvre.) c. (Frais généraux.)
1,249,000 07	58	99	67	8,206	a 106,550 23 b 38,925 40 c 10,324 »	175,797 63	70	1,424,797 72	
74,510 63	8	20	17	2,382	a 20,890 57 b 23,319 01 c 2,200 67	48,610 23	23	122,920 90	

district.

68,839 »	26	70	30	11,937	a 27,435 » b 25,291 » c 7,188 »	60,934 »	40	129,773 »
63,938 »	26	63	62	17,100	a 66,933 » b 58,293 » c 9,386 »	114,336 »	47	180,794 »

district.

22,369 96	»	17	6	4,360	a 4,230 » b 16,560 » c 4,000 »	24,610 »	13	47,179 96	(¹) Y compris l'ou- tillage de l'atelier des voitures.
131,485 63	52	23	15	7,587	a 27,621 58 b 19,739 33 c 15,302 83	60,865 78	41	215,347 43	

NOMENCLATURE.	VALEUR des IMMEUBLES.	VALEUR de L'OUTILLAGE.	RÉPARATIONS.						
			NOMBRE MOYEN D'AGENTS pendant l'exercice.			NOMBRE de journées employées		DÉPENSES RÉSULTANT :	
			Personnel dirigeant, chefs d'ateliers, contre-maitres, br- gadiers.	Hommes de métier, forgerons, ajusteurs, etc.	Manœuvres attachés à la réparation.	aux réparations, moyennes	aux petites réparations.	des réparations moyennes.	des petites réparations.
Troisième									
Charleroi	543,381 68	131,466 08	5	39	5	8,347	3,568	a 16,073 42	a 12,103 60
								b 50,388 44	b 12,040 96
								c 16,687 60	c 5,736 15
Montigny	249,935 58	57,523 16	1	15	2	"	396½	a 5,432 70	a 2,264 80
								b 2,264 80	b 1,176 80
								c 1,176 80	c 1,176 80
Monceau	138,457 03	79,514 80	1	26	5	6,583½	3,394½	a 20,290 36	a 6,911 19
								b 24,267 95	b 15,671 63
								c 4,920 12	c 2,730 "
Quatrième									
Haine-Saint-Paul.	528,026 67	98,802 54	1	19	5	3,147	1,143	a 8,163 46	a 2,389 89
								b 12,230 76	b 4,380 95
								c 15,915 90	c 4,873 10
Mons	340,460 41	139,186 30	4	23	5	5,321	2,211	a 33,397 "	a 17,041 "
								b 20,691 "	b 8,067 "
								c 18,621 "	c 7,244 "
Quaregnon . . .	94,000 "	64,230 76	2	13	5	2,591	1,247	a 10,958 62	a 2,268 97
								b 10,099 10	b 3,098 33
								c 14,554 66	c 2,975 43
Saint-Ghislain . .	98,750 "	46,953 75	2	8	2	1,459	838	a 5,452 82	a 2,219 37
								b 5,187 15	b 2,839 60
								c 3,656 34	c 3,683 78
Tournai	286,200 "	124,791 52	5	17	4	7,073	4,138	a 24,973 08	a 26,973 "
								b 20,270 20	b 11,176 30
								c 10,853 23	c 3,790 "
Cinquième									
Arlon	576,835 66	115,888 89	6	28	3	5,503	2,100	a 51,435 "	a 24,631 "
								b 18,513 "	b 11,286 "
								c 13,039 "	c 8.111 "

TOTAL des DÉPENSES de RÉPARATIONS.	NOMBRE de locomotives réparées.		NOMBRE de JOURNÉES à la VISITE et à l'entretien.	ENTRETIEN ET VISITE.		NOMBRE MOYEN de locomotives en service chaque jour, y compris le levage.	DEPENSE TOTALE par ATELIER.	Observations.	
	Moyennes réparations.	Petites réparations		NOMBRE de visiteurs et aides pour la visite journalière et ma- nuvres employés au ser- vice courant, non compris le nettoyage.	DEPENSES de VISITE et D'ENTRETIEN.				DÉPENSE GLOBALE.

district (suite).

93,249 17	22	20	17	7,001	a 19,416 11 b 21,284 10 c 17,213 81	37,916 02	28	151,165 19
8,894 50	"	4	13	8,206	a 5,897 22 b 24,619 23 c 7,436 79	33,973 26	25	44,867 56
72,811 27	17	23	17	7,717 1/2	a 14,787 92 b 20,900 83 c 3,339 80	41,048 27	45	115,839 34

district.

43,976 06	22	27	16	1,874	a 6,337 61 b 7,183 33 c 8,849 22	22,390 16	30	68,366 22
127,061 "	25	94	39	11,024	a 9,724 " b 40,628 " c 36,364 "	86,916 "	64	213,977 "
43,713 33	13	13	17	2,264	a 2,307 42 b 9,426 41 c 5,023 74	14,737 57	14	60,470 92
23,021 06	9	22	23	3,364	a 8,939 33 b 12,634 90 c 13,717 93	33,512 38	20	60,533 44
100,021 83	33	96	38	6,136	a 14,449 " b 12,593 " c 16,432 63	43,279 63	41	143,301 48

district.

107,033 "	3	24	12	4,800	a 16,341 " b 16,520 " c 11,424 "	44,283 "	38	131,353 "
-----------	---	----	----	-------	--	----------	----	-----------

NOMENCLATURE.	VALEUR des IMMEUBLES.	VALEUR de L'OUTILLAGE.	RÉPARATIONS.						
			NOMBRE MOYEN D'AGENTS pendant l'exercice.			NOMBRES de journées employées		DÉPENSES RÉSULTANT :	
			Personnel dirigeant, chefs d'ateliers, contre-maitres, bri- gadiers,	Hommes de métier, forgerons, ajusteurs, etc.	Manœuvres attachés à la réparation.	aux réparations. moyennes	aux petites réparations.	des réparations moyennes	des petites réparations.
Cinquième									
Bruxelles (Quar- tier-Léopold)	593,560 »	47,368 90	5	15	»	»	158	»	{ a 572 » b 527 » c 495 »
Jemelle	166,597 78	263,927 21 ⁽¹⁾	8	78	7	15,675	526	{ a 60,984 » b 60,530 » c 25,845 »	{ a 9,115 » b 1,574 » c 876 »
Namur	504,754 84	163,945 59	5	51	6	7,174	1,027	{ a 25,357 » b 26,961 » c 18,872 »	{ a 5,552 » b 5,986 » c 2,790 »
Sixième									
Alost	26,525 78	28,237 »	1	1	»	»	97	»	{ a 1,078 40 b 5,056 76 c 1,522 87
Blankenberghe . .	24,061 40	8,550 »	1	1	1	»	243	»	{ a 750 50 b 1,542 59 c 950 80
Gand	85,475 94	228,210 75	9	58	8	2,548	2,038	{ a 57,750 13 b 44,746 68 c 8,389 05	{ a 59,773 48 b 52,072 87 c 9,040 40
Lichtervelde . . .	12,000 »	55,144 78	2	19	2	280	285	{ a 882 30 b 2,517 70 c 963 96	{ a 950 80 b 1,839 45 c 1,042 80
Remises d'allu									
Premier									
Ans	88,000 »	133,290 63 ⁽¹⁾	»	»	»	»	»	»	»

TOTAL des DÉPENSES de RÉPARATIONS.	NOMBRE de locomotives réparées.		NOMBRE moyen d'agents Tiendeis et a des pour la vi le journalière et ar- mentés employés au ser- vice courant, non compris le nettoier.	NOMBRE de JOURNÉES à la VISITE et à l'entretien.	DÉPENSES de VISITE et D'ENTRETIEN.		DÉPENSE GLOBALE.	NOMBRE MOYEN de locomotives en service chaque jour, y compris le lavage.	DÉPENSE		Observations.
	Moyennes réparations.	Petites réparations.			DÉPENSES				TOTALES	par ATELIER.	
					a	b					

district (suite).

1,592 »	»	2	16	6,400	a 12,606 » b 21,760 » c 15,252 »	40,598 »	36	50,990 »	
186,822 »	65	17	14	5,600	a 58,808 » b 17,920 » c 12,544 »	89,272 »	47	248,794 »	(1) Y compris l'ou- tillage de l'atelier des voitures.
81,698 »	50	19	15	5,200	a 48,566 » b 16,640 » c 11,648 »	76,854 »	61	158,532 »	

district.

5,637 73	»	6	12	5,100	a 5,988 94 b 8,997 84 c 2,522 46	15,509 24	15	20,946 97	
5,225 19	»	7	5	1,875	a 620 18 b 5,590 70 c 1,042 60	5,055 48	5	8,276 64	
251,724 29	22	77	44	57,770	a 110,441 75 b 98,032 40 c 14,144 78	222,658 95	72	484,365 22	
7,998 69	1	5	3	7,296	a 5,765 69 b 6,891 20 c 1,630 10	12,504 99	6	20,505 68	

mage et de visite.**district.**

»	»	»	12	1,711	a 5,255 44 b 13,680 71 c 4,823 10	23,461 25	17	23,461 25	(1) Y compris l'ou- tillage de l'atelier des voitures.
---	---	---	----	-------	---	-----------	----	-----------	--

TOTAL des DÉPENSES de RÉPARATIONS.	NOMBRE de locomotives réparées.		NOMBRE de JOURNÉES à la VISITE et à l'entretien.	DÉPENSES de VISITE et D'ENTRETIEN.	DÉPENSE GLOBALE.	NOMBRE MOYEN de locomotives en service chaque jour, y compris le lavage.	DÉPENSE TOTALE par ATELIER.	Observations.	
	Moyennes réparations.	Petites réparations							NOMBRE moyen d'agents

district (suite).

»	»	»	3	860	a 990 51	4,555 89	7	4,555 89
					b 3,229 30			
					c 535 88			
»	»	»	5	1,020	a 1,201 11	8,151 15	8	8,151 15
					b 6,150 65			
					c 779 39			
»	»	»	9	1,282	a 4,460 28	16,565 59	11	16,565 59
					b 10,272 47			
					c 1,650 64			

district.

»	»	»	15	4,859	a 7,560 »	21,108 »	8	21,108 »
					b 11,951 »			
					c 1,617 »			
»	»	»	16	3,553	a 2,885 »	17,878 »	9	17,878 »
					b 15,590 »			
					c 1,605 »			

district.

»	»	»	5	1,460	a 128 75	6,412 79	2	6,412 79
					b 5,510 70			
					c 975 56			

district.

»	»	»	2	185	15,590 16	15,590 16	9	15,590 16		
									1	56
»	»	»	»	»						
					4	1,424				
»	»	»	»	»						
					2	550				
»	»	»	»	»						
					2	400				

2° Réparation du matériel de transport.

A. — Ateliers de grandes et de petites réparations.

NOMENCLATURE.	VALEUR des immeubles.	VALEUR de L'OUTILLAGE.	NOMBRE D'OUVRIERS.	NOMBRE de réparations effectuées.		DÉPENSES de réparations.	DÉPENSES pour l'entretien sur PLACE.	Dépense totale par ATELIER.
				Grandes réparations comptant plus de deux journées de travail.	Petites réparations comptant deux jour- nées de travail et au- dessous.			
Angleur	65,000 "	53,052 87	80	299	7,972	185,144 "	29,244 "	212,588 "
Aus.	575,000 "	<i>Voir locomot.</i>	208	1,479	6,566	567,835 "	33,596 "	405,449 "
Anvers (Dam) . . .	800,000 "	233,429 18	503	2,545	1,118	590,787 "	62,266 "	435,035 "
Braine-le-Comte . .	268,539 53	<i>Voir locomot.</i>	225	1,569	1,186	533,044 "	50,582 "	565,626 "
Jemelle	417,193 18	<i>Voir locomot.</i>	156	1,359	560	580,455 "	34,609 "	414,742 "
Mons	652,895 83	126,839 20	242	3,669	11,876	532,973 "	23,933 "	361,930 "

B. — Ateliers de lavage, de petites réparations et d'entretien.

C. — Stations où s'effectue le petit entretien sur place seulement.

NOMENCLATURE.	Nombre d'ouvriers.	NOMBRE de RÉPARATIONS EFFECTUÉES.	DÉPENSES pour petites réparations et LAVAGE.	DÉPENSES pour ENTRETIEN sur PLACE.	STATIONS.	Nombre d'ouvriers.	STATIONS.	Nombre d'ouvriers.	STATIONS.	Nombre d'ouvriers.	STATIONS.	Nombre d'ouvriers.
Quiévrain	15	78,817	947,218	620,400	Ath.	2	Clénce	5	Courelles	1	Bascoup Chapelle. .	1
Warquignies	24				Tillemont		Statte	2	Luttre	1	Ostende	1
Bruxelles (Midi)	47				Châtelineau	6	Herbesthal	18	Peruwelz	1	Jurbise	2
Tournai	41				Marchienne	7	Bruges	1	Flénu-Central	8	Ottignies	4
Gand (Meribeko compris)	82				Montigny	41	Courtrai	5	Jemappes	15	Gembloux	1
Alost	12				Bruxelles (Nord)	5	Blarclain	1	Gand (Champ des man)	1	Bastogne	1
Schaerbeek	49				Malines	4	Mouscron	5	Trois-Vierges	5	Marbehan	2
Anvers (Est)	27				Louvain	5	Saint-Ghislain	4	Spa	2	Athus.	6
Verviers.	28				Tuim nes.	1	Diest	1	Bleyberg	4	Luxembourg.	4
Charleroi	40				Landen	2	Manage	2	Aix.	2	Tongres.	1
La Louvière	58				Couillet	1	Ilanc-Saint-Paul	9	Bruxelles (Ouest).	10	Anvers (Sud).	1
Etiquennes	11				Liege.	15	Fleurus	1	Gilly-Sart-Allet	1	Baume	1
Monceau	17				Angleur (station).	5	Picton.	5	Berzee	1		
Pepinster	20											
Namur	60											
Arlon	43											
Bruxelles (Mée-Verte)	25											
Lichter velde	10											

N° XXI. — Magasins et dépôts.

(Ce relevé ne comprend point

NOMENCLATURE.	VALEUR		
	des approvisionnements restant au 1 ^{er} janvier.	des quantités entrées pendant l'année.	totale des quantités restantes et entrées pendant l'année.
Aus	83,570 52	883,700 89	967,070 91
Auvers (Dam)	175,110 14	725,867 89	896,977 75
Arsenal de Malines	1,977,909 44	21,060,875 87	23,038,485 01
Braine-le-Comte	95,277 25	2,921,596 89	5,016,674 12
Bruxelles-Nord. — Eclairage	21,959 30	99,941 02	121,900 52
— — Gravures	14,452 95	54,978 28	69,408 21
— — Traction	102,109 88	668,866 43	767,976 01
Bruxelles-Midi	46,228 89	677,385 71	723,612 60
Bruxelles-Quartier-Léopold.	668,194 64	1,819,102 58	2,487,297 02
Charleroi.	59,821 44	634,515 73	714,137 17
Gand	94,582 22	994,518 56	1,088,900 88
Jemelle	199,441 51	1,154,772 88	1,554,214 19
Liège	64,109 83	1,129,589 09	1,195,498 64
Luttre	(¹)	874,511 75	874,511 75
Magasin Central de Malines. } Approvisionnements, ma- tériel, papiers et ustensiles de bureau.	850,997 22	5,289,568 58	4,120,568 60
Mous	161,098 15	1,981,519 85	2,142,414 68
TOTAUX	4,892,439 56	(¹) 58,964,805 16	43,887,242 82

(a) L'annexe IX donne le mouvement, en quantités, des dépôts de rails, longrines, billes et traverses, pendant l'année 1879.

— *Mouvement en valeurs.* — *Année 1879.*

les matériaux de la voie (a).

		DIFFÉRENCES POUR MODIFICATIONS AU TARIF.		VALEUR CONVENTIONNELLE des MATIÈRES dont les COMPTABLES DES DÉPÔTS démontrent rétroactives.	Observations.
des quantités sorties pendant l'année.	des approvisionnements restant au 31 décembre.	En plus. (à ajouter).	En moins. (à déduire).		
890,085 42	76,983 49	»	2,372 20	74,613 29	(1) Ouvert depuis le 1 ^{er} septembre 1879.
753,035 12	145,922 61	»	7,181 83	156,740 78	(2) Ces indications d'entrées et de sorties, données au point de vue de l'importance des différents magasins et dépôts, ne correspondent pas à la dépense réelle en fait de matières. En effet, une même valeur en matériel ou en matières, trouve son inscription répétée dans les comptes, soit qu'elle passe d'un magasin principal dans un dépôt secondaire, soit qu'elle figure d'abord comme matière première, puis comme objet fabriqué ou parachévé. Il en est de même des matériaux et des métaux qui proviennent du travail des ateliers, et qui rentrent en magasin, en attendant qu'ils soient réutilisés.
21,144,471 99	1,894,011 02	»	57,107 64	1,856,903 38	Enfin, les comptes des dépôts mentionnent le matériel, le mobilier et l'outillage, préalablement à leur mise en service et à leur inscription dans les inventaires.
2,871,316 82	143,357 50	»	4,908 48	140,448 82	
98,648 51	23,231 81	»	»	23,231 81	
55,340 58	14,067 63	»	»	14,067 63	
662,996 95	104,979 06	»	3,490 29	101,488 77	
668,184 80	55,427 80	»	1,939 62	55,488 18	
1,957,798 58	529,498 44	»	28,765 82	500,752 62	
664,304 96	49,652 21	»	1,516 13	48,116 08	
948,290 98	140,609 60	»	3,818 83	154,790 75	
1,082,254 70	231,939 49	»	6,518 44	243,441 05	
1,083,007 15	110,491 49	»	3,257 45	108,234 04	
319,354 26	354,737 47	»	8,445 45	346,512 04	
3,238,963 39	831,402 01	»	51,121 43	800,280 36	
1,946,154 53	196,280 50	»	8,744 90	187,535 40	
(*) 58,634,608 79	4,922,655 73	»	175,188 33	4,749,445 20	

N° XXII. — État général du mouvement

et de la recette. — Année 1879.

NATURE DES TRANSPORTS.	LIGNES CON						CÉDEES EXPLOITÉES PAR L'ETAT.										TOTAL des prélèvements. — (col. 5, 7, 9, 11, 13 et 15).	RESTE au T R A S S O R. — Différences entre les col. 3 et 16.	A ajouter : Produits pendant 4 mois, (janvier à avril) de l'exploitation par le Service provisoire des Flan-dres, des lignes d'Anvers à Ingel-munster et de Dinant à Moeup, fusionnées avec le réseau de l'Etat à partir du 1 ^{er} mai 1879 :		ENSEMBLE.		PROPORTION pour cent RELATIVEMENT à la recette (col. 21.)		Observations.						
	TRAFFIC GÉNÉRAL de l'exploitation par l'Etat (1).		Tournai à Jurbise.		Hal à Ath et Tournai à la frontière française.		Braine-le-Comte à Gand.		Jonction belge-prussienne.		Plateaux de Herre.		Liégeois-Namurois. (Hesbaye-Condros).		Mouvement général. (Col. 2 et 18).	Recette			RELATIVEMENT à la recette (col. 21.)												
	Mouvement.	Recette.	Mouvement.	Recette.	Mouvement.	Recette.	Mouvement.	Recette.	Mouvement.	Recette.	Mouvement.	Recette.	Mouvement.	Recette.		Mouvement.			Recette.	de chaque tarif.	totale.										
	Fr. c.		Fr. c.		Fr. c.		Fr. c.		Fr. c.		Fr. c.		Fr. c.		Fr. c.	Fr. c.			Fr. c.												
Voyageurs.	Billets simples. Billets d'aller et retour. Billets ordinaires. Billets d'aller et retour. Transports d'enfants et de militaires (réduction de 50 p. c.) Coupons de sociétaires Coupons d'abonnements Billets circulaires	1 ^{re} classe	276,668	2,091,528	26,628	33,360	26,501	27,489	29	1,033	1,401	13,106	6,367	44		68	33	14	28	15	70	68,560	93	2,022,967	07	276,666	2,091,528	2,022,967	07	6 86	2 10
		2 ^e —	330,922	1,595,282	18,997	16,973	20,087	15,757	65	3,461	1,847	9,340	3,380	30	89	35	52	32	13	49	38,098	33	1,558,274	24	350,922	1,595,282	1,558,274	24	5 23	1 61	(2) Dans ces chiffres, les billets d'aller et retour sont comptés chacun pour deux voyages.
		3 ^e —	533,506	1,031,976	23,963	13,669	27,596	13,938	64	10,616	3,725	15,602	3,759	38	23	6	08	5	1	12	35,100	43	996,876	40	533,506	1,031,976	996,876	40	3 38	1 04	(3) On a compté le poids moyen à 1 kil. par colis.

N° XXIII. — *Détail, par catégories de*

(SERVICES

Produits moyens. — Répartition proportionnelle de la recette entre les

CATÉGORIES DE TRANSPORTS.	QUANTITÉS TRANSPORTÉES		DIFFÉRENCES POUR 1879		
	EN 1870.	EN 1878.	EN PLUS.	EN MOINS.	
Voyageurs (Nombre)	40,545,605	40,099,387 {A. R. 39,163,822 L. F. 935,565}	446,218	"	
Bagages {	taxés au minimum . . (Expéditions)	173,476	187,062 {A. R. 187,062 L. F. "}	"	43,586
	— au poids (Quintaux)	165,481	176,267 {A. R. 168,296 L. F. 7,971}	"	40,786
	Ensemble	"	"	"	"
Petites marchandises :	Colis par exprès . . . (Kilogrammes)	9,839,706	8,852,757 {A. R. 8,788,330 L. F. 84,227}	986,949	"
	Petits paquets . . . (—)	3,597,155	3,379,703 {A. R. 3,077,873 L. F. 301,830}	217,452	"
	Articles de messageries (—)	236,049,155	232,579,212 {A. R. 225,529,753 L. F. 7,049,459}	3,469,943	"
	Ensemble . (—)	249,486,016	244,814,672 {A. R. 237,376,156 L. F. 7,438,516}	+ 4,671,344	
Grosses marchandises	taxées au minimum . . . (Tonnes)	69,028	66,937 {A. R. 64,210 L. F. 2,718}	2,094	"
	de 1 ^{re} classe (—)	862,626	820,093 {A. R. 801,131 L. F. 18,967}	42,528	"
	de 2 ^e — (—)	974,560	873,799 {A. R. 850,796 L. F. 23,003}	100,764	"
	de 3 ^e — (—)	1,915,339	1,691,911 {A. R. 1,660,649 L. F. 31,262}	223,428	"
	de 4 ^e — (—)	6,487,823	6,028,672 {A. R. 5,916,786 L. F. 111,886}	459,154	"
	par tarifs spéciaux (—)	6,035,510	5,607,724 {A. R. 5,607,724 L. F. "}	427,786	"
	à prix réduits (—)	554,793	628,340 {A. R. 619,713 L. F. 8,630}	"	76,556
	par abonnements (—)	29,620	60,498 {A. R. 60,498 L. F. "}	"	30,878
	Ensemble (—)	16,926,299	15,777,988 {A. R. 15,581,516 L. F. 196,472}	+ 1,148,314	
	Frais accessoires	"	"	"	"
Totaux (Tonnes)	46,926,299	45,777,988 {A. R. 45,581,516 L. F. 196,472}	"	"	
Finances (Groups)	780,897	848,905 {A. R. 833,328 L. F. 15,577}	"	68,008	
Equipages (Voitures)	469	513 {A. R. 503 L. F. 10}	"	44	
Chevaux et bestiaux (Expéditions)	50,178	50,648 {A. R. 50,040 L. F. 608}	"	470	
Ensemble	"	"	"	"	
Produits extraordinaires	"	"	"	"	
TOTAUX GÉNÉRAUX . . fr.	"	"	"	"	

(a) Y compris les transports effectués, pendant les quatre premiers mois de 1879, par le *Service provisoire des Flandres*, sur les lignes de l'Ouest de la Belgique (Ansegem à Ingelmunster et Dixmude à Nieupoort).

N. B. La longueur moyenne exploitée est de 2,477,092 mètres en 1879, et de 2,365,278 mètres en 1878 (y compris les lignes fusionnées des Flandres), soit 4.73 p. % d'augmentation pour 1879.

transports, du mouvement et de la recette (a).

RÉUNIS.)

différentes catégories de transports. — Comparaison des années 1879 et 1878.

MONTANT DES RECETTES		DIFFÉRENCES POUR 1879		PRODUITS MOYENS.		RÉPARTITION de 100 francs de recette.	
EN 1879.	EN 1878.	EN PLUS.	EN MOINS.	1879.	1878.	1879.	1878.
Fr. c. 30,490,571 80	Fr. c. 30,391,861 58 A. R. 29,881,415 61 L. F. F. 510,445 97	Fr. c. 98,740 22	Fr. c. »	Fr. c. 0.732	Fr. c. 0.758 A. R. 0.763 L. F. F. 0.546	Fr. c. 30.66	Fr. c. 34.96 A. R. 31.72 L. F. F. 57.32
87,629 44	93,979 30 A. R. 93,979 30 L. F. F. »	»	6,350 49	0.505	0.502 A. R. 0.502 L. F. F. »	0.09	0.10 A. R. 0.10 L. F. F. »
746,227 22	746,441 58 A. R. 736,844 91 L. F. F. 9,596 67	»	214 36	4.509	4.235 A. R. 4.378 L. F. F. 1.205	0.75	0.78 A. R. 0.78 L. F. F. 1.06
833,856 33	840,420 88 A. R. 830,824 21 L. F. F. 9,596 67	— 6,564 55		»	»	0.84	0.88 A. R. 0.88 L. F. F. 1.06
916,004 24	877,267 59 A. R. 867,006 66 L. F. F. 9,360 93	38,736 62	»	0.093	0.099 A. R. 0.099 L. F. F. 0.111	0.92	0.92 A. R. 0.92 L. F. F. 1.05
372,916 36	380,510 28 A. R. 374,436 81 L. F. F. 6,073 47	»	7,593 92	0.104	0.112 A. R. 0.122 L. F. F. 0.026	0.37	0.40 A. R. 0.40 L. F. F. 0.68
4,948,115 31	4,760,163 54 A. R. 4,694,335 66 L. F. F. 65,827 88	487,951 77	»	0.020	0.020 A. R. 0.021 L. F. F. 0.009	4.98	5.00 A. R. 4.98 L. F. F. 7.39
6,237,035 88	6,017,941 41 A. R. 5,936,679 13 L. F. F. 81,262 28	+ 219,094 47		0.025	0.025 A. R. 0.025 L. F. F. 0.011	6.27	6.32 A. R. 6.30 L. F. F. 9.12
661,364 82	628,590 74 A. R. 620,662 55 L. F. F. 7,928 19	32,774 08	»	9.581	9.391 A. R. 9.665 L. F. F. 2.917	0.66	0.65 A. R. 0.65 L. F. F. 0.89
6,245,050 31	5,872,085 22 A. R. 5,840,199 76 L. F. F. 41,885 46	372,965 09	»	7.239	7.160 A. R. 7.277 L. F. F. 2.208	6.28	6.17 A. R. 6.19 L. F. F. 4.73
5,408,012 65	4,451,638 30 A. R. 4,410,129 27 L. F. F. 41,518 03	956,374 35	»	5.549	5.095 A. R. 5.184 L. F. F. 1.805	5.44	4.68 A. R. 4.68 L. F. F. 4.66
8,212,541 74	6,439,158 50 A. R. 6,400,029 73 L. F. F. 39,128 77	4,773,383 24	»	4.287	3.806 A. R. 3.854 L. F. F. 1.251	8.26	6.77 A. R. 6.80 L. F. F. 4.39
18,882,100 43	17,421,144 52 A. R. 17,306,666 86 L. F. F. 114,447 66	4,460,955 61	»	2.910	2.890 A. R. 2.925 L. F. F. 1.023	18.99	18.33 A. R. 18.36 L. F. F. 12.85
15,630,688 79	15,574,808 30 A. R. 15,574,808 30 L. F. F. »	55,880 49	»	2.590	2.777 A. R. 2.777 L. F. F. »	15.72	16.38 A. R. 16.54 L. F. F. »
1,135,649 19	1,265,043 39 A. R. 1,253,462 06 L. F. F. 11,581 33	»	129,394 20	2.058	2.013 A. R. 2.022 L. F. F. 1.341	4.44	4.33 A. R. 1.33 L. F. F. 1.28
94,468 30	188,772 13 A. R. 188,772 13 L. F. F. »	»	94,303 83	3.490	3.420 A. R. 3.120 L. F. F. »	0.09	0.20 A. R. 0.20 L. F. F. »
56,269,875 93	51,841,244 10 A. R. 51,584,721 66 L. F. F. 256,489 44	+ 4,428,664 83		3.324	3.285 A. R. 3.311 L. F. F. 1.305	56.58	54.51 A. R. 54.76 L. F. F. 28.80
2,198,549 37	2,144,024 86 A. R. 2,129,119 12 L. F. F. 14,905 74	+ 54,524 51		0.430	0.436 A. R. 0.136 L. F. F. 0.076	2.21	2.25 A. R. 2.26 L. F. F. 1.67
58,468,425 30	53,985,235 96 A. R. 53,713,810 78 L. F. F. 271,395 18	+ 4,483,189 34		3.454	3.422 A. R. 3.447 L. F. F. 1.331	58.79	56.76 A. R. 57.03 L. F. F. 30.47
244,541 52	264,445 06 A. R. 262,022 40 L. F. F. 2,422 66	»	19,903 54	0.313	0.312 A. R. 0.314 L. F. F. 0.156	0.25	0.28 A. R. 0.28 L. F. F. 0.27
21,364 41	22,209 84 A. R. 22,080 48 L. F. F. 129 36	»	845 43	15.553	13.294 A. R. 13.898 L. F. F. 12.936	0.02	0.02 A. R. 0.02 L. F. F. 0.01
996,417 80	973,872 68 A. R. 968,223 19 L. F. F. 5,649 49	22,245 42	»	19.851	19.228 A. R. 19.349 L. F. F. 9.292	4.01	4.03 A. R. 1.03 L. F. F. 0.67
1,262,023 73	1,260,527 58 A. R. 1,252,326 07 L. F. F. 8,201 51	+ 1,496 15		»	»	4.28	4.33 A. R. 1.33 L. F. F. 0.95
2,146,947 54	2,600,435 06 A. R. 2,590,829 34 L. F. F. 9,605 72	»	453,487 52	»	»	2.46	2.73 A. R. 2.75 L. F. F. 1.08
99,438,860 58	95,096,422 47 A. R. 94,205,915 14 L. F. F. 890,507 33	4,802,490 18	460,052 07	»	»	100. »	400. »
		+ 4,342,438 14					

N° XXIV. — *Détail, par services,*

Répartition proportionnelle entre les trois catégories de services.

NATURE DES TRANSPORTS.	SERVICE INTÉRIEUR.				SERVICES		
	MOUVEMENT.		RECETTE.		MOUVEMENT.		
	QUANTITÉS.	RAPPORT p. %.	SOMMES.	RAPPORT p. %.	QUANTITÉS.	RAPPORT p. %.	
Voyageurs	37,086,841	93.76	25,672,652 87	84.24	1,236,395	5.03	
Bagages {	taxés au <i>minimum</i> . (Exp.).	104,088	60.00	55,151 54	60.65	13,525	10.68
	— au poids (Quintaux).	101,458	61.36	579,356 21	80.85	14,457	8.73
Exprès et Petits paquets . (Kilogr.).	8,133,624	62.73	820,090 19	63.66	1,681,235	12.96	
Articles de messageries. (Quintaux).	1,737,744	74.54	5,814,962 23	77.17	526,406	15.84	
Grosses marchandises . . (Tonnes).	8,522,932	49.23	28,971,818 74	49.58	2,787,782	16.49	
Finances (Groups).	482,597	61.89	185,720 47	75.18	83,162	10.95	
Équipages (Voitures).	513	67.17	14,656 93	68.60	66	14.07	
Chevaux et bestiaux . . (Expédit.).	58,339	76.43	758,979 24	74.20	3,924	11.81	
Produits extraordinaires.	•	•	2,146,663 93	100. •	•	•	
TOTAUX.	{ 1879	•	62,796,014 07	65.18	•	•	
	{ 1878	•	56,404,224 81	59.87	•	•	
Différences pour 1879.			+ 6,391,789 26	+ 5.31			

(*) Non compris les transports peu importants, effectués pendant les quatre premiers mois de 1879, par le *Service provisoire des Flandres*, sur les lignes de l'Ouest de la Belgique (Anseghem à Ingelmunster et Dixmude à Nieupoort). — La recette de ces transports, dont le détail par services fait défaut, ne s'est élevée qu'à la somme de fr. 50,999-17.

(*) Les coupons d'aller et retour ont été comptés chacun pour deux voyages.

du mouvement et de la recette ⁽¹⁾. — Année 1879.

— Comparaison des années 1879 et 1878.

MIXTES.		SERVICES INTERNATIONAUX ET DE TRANSIT.				SERVICES RÉUNIS.	
RECETTE.		MOUVEMENT.		RECETTE.		MOUVEMENT.	RECETTE.
SOMMES.	RAPPORT p. ‰.	QUANTITÉS.	RAPPORT p. ‰.	SOMMES.	RAPPORT p. ‰.		
1,258,797 71	4.06	1,290,811	3.19	3,364,722 56	11.70	(²) 40,814,047	30,476,182 64
9,280 57	10.86	30,865	29.52	25,227 20	28.79	173,476	87,629 11
45,694 58	6.12	49,462	29.91	521,052 86	43.03	168,357	716,063 63
95,485 24	7.41	5,155,622	24.51	572,660 52	28.93	12,970,499	1,288,253 75
550,446 29	11.14	275,970	11.62	577,985 73	11.69	2,358,120	4,943,595 23
8,792,572 92	13.04	5,790,551	54.26	20,673,902 71	35.58	16,901,045	58,458,094 37
25,534 84	9.53	211,896	27.18	57,502 44	13.27	779,483	244,537 75
2,554 51	10.95	88	18.76	4,572 93	20.47	469	21,564 41
94,076 87	9.43	5,899	11.76	162,848 44	16.53	50,162	993,904 55
(³)	»	•	»	(³)	»	•	2,146,668 93
10,881,791 53	10.92	•	•	23,740,036 01	25.90	•	99,587,861 41
13,168,216 84	13.98	•	•	24,655,473 49	26.13	•	94,203,915 14
— 2,316,423 51	— 5.06			+ 1,106,582 52	— 0.23		+ 5,131,946 27

(¹) Les redevances payées par les Compagnies, à titre de quote-part dans les frais d'exploitation des gares communes, etc., etc., et qui, antérieurement à 1879, étaient versées aux produits extraordinaires, ont été, en 1879, portées au Budget pour ordre.
 Pour la comparaison des recettes mixtes et internationales, il y a donc lieu de tenir compte de ce que les chiffres de 1878 comprennent, respectivement, fr. 637,071 34 et fr. 247,549-53 de produits extraordinaires.

N° XXV. — *Détail, par classes de voitures et par sortes de trains, du mouvement et de la recette des voyageurs.*

(SERVICES RÉUNIS.)

Parcours moyens. — Produits moyens.

Comparaison des années 1879 et 1878.

MOUVEMENT.		CLASSES.	NOMBRE DE VOYAGES		DIFFÉRENCES pour 1879.	PARCOURS MOYENS en heures par voyageur.		
			EN 1879.	EN 1878.		1879.	1878.	
Catégories de voyageurs :								
a) A prix normaux. (Billets simples.)	Par trains express . . .	1 ^{re}	276,668	308,252	- 31,584	16.80	(1) A. R. 17.13 L. F. F. (1)	
		2 ^e	350,922	354,780	- 3,858	13.38	(1) A. R. 13.40 L. F. F. (1)	
		3 ^e	533,806	516,577	+ 16,929	8.40	(1) A. R. 8.22 L. F. F. (1)	
	Par trains ordinaires . . .	1 ^{re}	496,546	480,840	+ 15,706	7.32	(1) A. R. 7.22 L. F. F. (1)	
		2 ^e	1,640,522	1,596,405	+ 44,417	5.44	(1) A. R. 5.12 L. F. F. (1)	
		3 ^e	10,541,403	10,566,736	- 25,633	4.01	(1) A. R. 3.94 L. F. F. (1)	
	Ensemble . . .			13,839,267	13,823,290	+ 15,977	4.92	(1) A. R. 4.90 L. F. F. (1)
b) Avec 20 % de réduction. (Billets d'aller et retour.)	Par trains express . . .	1 ^{re}	229,732	262,365	- 32,633	9.58	(1) A. R. 10.00 L. F. F. (1)	
		2 ^e	352,421	385,809	- 33,688	7.74	(1) A. R. 8.51 L. F. F. (1)	
		3 ^e	786,140	796,890	- 10,750	6.72	(1) A. R. 6.58 L. F. F. (1)	
	Par trains ordinaires . . .	1 ^{re}	807,344	763,262	+ 44,082	4.69	(1) A. R. 4.76 L. F. F. (1)	
		2 ^e	2,666,396	2,577,598	+ 88,798	3.42	(1) A. R. 3.47 L. F. F. (1)	
		3 ^e	16,985,068	16,760,846	+ 224,222	2.99	(1) A. R. 3.02 L. F. F. (1)	
	Ensemble . . .			21,826,804	21,546,770	+ 280,034	3.38	(1) A. R. 3.45 L. F. F. (1)
c) Billets à prix réduits : (Enfants, militaires, sociétaires, etc.) . . .			4,879,534	4,729,327	+ 150,207	4.51	(1) A. R. 4.37 L. F. F. (1)	
TOTAUX . . .			40,545,605	40,099,387	+ 446,218	4.04	(1) A. R. 4.06 L. F. F. (1)	
RECETTE.						PRODUITS MOYENS par voyageur.		
Catégories de voyageurs :								
a) A prix normaux. (Billets simples.)	Par trains express . . .	1 ^{re}	Fr. c. 2,091,528	Fr. c. 2,360,419	- 268,891	Fr. c. 7.596	Fr. c. 7.637	A. R. 7.707 L. F. F. 5.570
		2 ^e	4,596,232	4,605,874	- 9,542	4.549	4.526	A. R. 4.536 L. F. F. 3.293
		3 ^e	1,031,976	970,293	+ 61,683	4.934	4.878	A. R. 1.890 L. F. F. 1.366
	Par trains ordinaires . . .	1 ^{re}	4,306,487	4,244,072	+ 62,415	2.631	2.581	A. R. 2.598 L. F. F. 1.878
		2 ^e	2,272,178	2,236,081	+ 36,097	4.385	4.401	A. R. 1.410 L. F. F. 1.019
		3 ^e	7,594,560	7,443,694	+ 147,866	0.720	0.706	A. R. 0.709 L. F. F. 0.512
	Ensemble . . .			18,890,014	18,857,434	+ 32,580	4.148	4.147
b) Avec 20 % de réduction. (Billets d'aller et retour.)	Par trains express . . .	1 ^{re}	792,301	938,469	- 146,167	3.449	3.577	A. R. 3.600 L. F. F. 2.602
		2 ^e	736,437	880,463	- 144,025	2.091	2.232	A. R. 2.297 L. F. F. 1.660
		3 ^e	950,589	937,493	+ 13,095	4.209	4.176	A. R. 1.184 L. F. F. 0.856
	Par trains ordinaires . . .	1 ^{re}	1,097,680	1,045,969	+ 51,711	4.360	4.370	A. R. 1.379 L. F. F. 0.997
		2 ^e	2,006,526	1,954,278	+ 52,247	0.748	0.758	A. R. 0.763 L. F. F. 0.522
		3 ^e	7,102,614	7,039,898	+ 62,716	0.418	0.420	A. R. 0.423 L. F. F. 0.306
	Ensemble . . .			12,686,150	12,796,572	- 110,422	0.581	0.594
c) Billets à prix réduits : (Enfants, militaires, sociétaires, etc.) . . .			1,914,407	1,737,854	+ 176,553	0.392	0.367	A. R. 0.370 L. F. F. 0.245
TOTAUX . . .			30,490,571	30,391,861	+ 98,710	0.752	0.758	A. R. 0.763 L. F. F. 0.546

(1) Le nombre d'unités de parcours sur les lignes fusionnées des Flandres n'ayant pas été établi pour 1878, il n'est pas possible de comparer les résultats de cette année, comprenant l'ancien réseau seulement, avec ceux de 1879 qui se rapportent à l'ensemble de ce réseau et des susdites lignes fusionnées.

N° XXVI. — *Détail, par services et par classes de voitures, du mouvement et de la recette des voyageurs. — Année 1879 (a).*

Voyageurs-lieue. — Parcours moyens. — Produits-moyens. — Répartition proportionnelle entre les différentes catégories de voyageurs.

(a) Non compris les transports, peu importants, effectués pendant les quatre premiers mois de 1879, par le *Service provisoire des Flandres*, sur les lignes de l'Ouest de la Belgique (Anserghem à Ingelmunster et Dixmude à Nieupoort). — La recette de ces transports, dont le détail par services fait défaut, ne s'est élevée, pour les voyageurs, qu'à la somme de fr. 14,419-16.

CATÉGORIES DE VOYAGEURS.	CLASSES.	Mouvement.	Recette.	Voyageurs-lieu.	PARCOURS moyens par voyageur.	RECETTES moyennes		RÉPARTITION de		
						par voyageur.	par voyageur- lieu.	100 voyageurs.	100 fr. de recette.	
SERVICE INTÉRIEUR.										
Voyageurs	à prix normaux (billets simples).	1 ^{re}	518,061	4,704,446 53	4,333,402	8.36	3.290	0.393	4.31	14.44
		2 ^e	4,608,499	2,600,986 97	9,038,064	5.62	1.618	0.268	13.35	22.04
		3 ^e	9,947,988	7,495,332 43	40,560,087	4.09	0.756	0.185	82.34	63.52
	Ensemble . . .		12,044,848	14,800,765 63	53,931,553	4.48	0.980	0.219	100. »	100. »
	avec 20 p. % de réduction (billets d'aller et retour, comptés pour deux voyages).	1 ^{re}	980,488	4,735,409 01	5,544,764	5.63	4.770	0.315	4.64	14.35
		2 ^e	2,869,596	2,548,097 75	11,036,506	3.15	0.888	0.231	13.56	21.08
		3 ^e	17,305,404	7,805,283 36	54,310,794	3.44	0.451	0.143	84.80	64.57
	Ensemble . . .		21,154,888	12,088,490 12	70,862,064	3.32	0.571	0.471	100. »	100. »
	avec 50 p. % de réduction et autres prix réduits, y compris les trains spéciaux et de plaisir.	1 ^{re}	467,659	264,014 65	4,300,671	7.74	4.578	0.203	3.50	14.80
		2 ^e	289,439	247,706 70	4,844,355	6.38	0.857	0.134	6.04	13.90
3 ^e		4,330,607	4,274,658 47	17,958,429	4.45	0.294	0.078	90.46	71.30	
Ensemble . . .		4,787,405	4,783,376 82	21,403,455	4.44	0.373	0.085	100. »	100. »	
Totaux . . .	1 ^{re}	1,665,908	3,703,567 49	41,448,837	6.09	2.223	0.332	4.38	14.43	
	2 ^e	4,767,234	5,396,791 42	21,918,925	4.59	1.432	0.246	12.54	21.02	
	3 ^e	31,553,699	16,572,273 96	142,829,340	3.57	0.523	0.147	83.08	64.55	
Ensemble . . .		37,986,841	25,672,632 57	145,897,072	3.84	0.676	0.476	100. »	100. »	
SERVICES INTERNATIONAUX ET DE TRANSIT.										
Voyageurs	à prix normaux (billets simples.)	1 ^{re}	487,562	4,506,490 71	3,448,644	48.39	8.030	0.437	19.23	47.70
		2 ^e	213,726	4,012,205 96	3,448,056	44.73	4.736	0.322	24.92	32.05
		3 ^e	573,894	639,534 75	3,423,408	5.98	4.144	0.487	58.85	20.25
	Ensemble . . .		975,182	3,457,981 42	10,019,778	10.27	3.238	0.315	100. »	100. »
	avec 20 p. % de réduction (billets d'aller et retour, comptés pour deux voyages.)	1 ^{re}	33,260	413,780 41	333,789	10.04	3.421	0.344	14.46	33.10
		2 ^e	74,722	427,996 61	543,578	6.87	4.713	0.249	25.74	37.23
		3 ^e	482,232	402,003 41	675,479	3.71	0.560	0.151	62.80	29.67
	Ensemble . . .		290,214	343,779 43	4,522,546	5.25	4.485	0.226	100. »	100. »
	avec 50 p. % de réduction et autres prix réduits, y compris les trains spéciaux et de plaisir.	1 ^{re}	4,949	30,492 60	95,687	19.33	6.464	0.319	19.47	48.43
		2 ^e	5,019	48,470 08	83,476	16.57	3.620	0.248	19.75	28.86
3 ^e		45,447	44,298 83	156,858	10.45	0.926	0.091	60.78	22.74	
Ensemble . . .		25,415	62,961 54	335,721	13.21	2.477	0.488	100. »	100. »	
Totaux . . .	1 ^{re}	225,771	4,630,463 72	3,878,090	17.48	7.399	0.426	17.49	46.30	
	2 ^e	293,467	4,438,374 63	3,744,810	12.76	3.947	0.309	22.74	32.46	
	3 ^e	771,573	735,836 99	4,255,445	5.54	0.970	0.178	59.77	21.24	
Ensemble . . .		4,290,811	3,564,722 36	11,878,045	9.20	2.762	0.300	100. »	100. »	

(a) Non compris les transports effectués, pendant les quatre premiers mois de 1879, sur les lignes de l'Ouest de la Belgique (voir note

Mouvement.	Recette.	Voyeurs-lieu.	PARCOURS moyens par voyeur.	RECETTES moyennes		RÉPARTITION de		Observations.
				par voyeur.	par voyeur- lieu.	100 voyeurs.	100 fr. de recette.	
SERVICES MIXTES.								
66,420	485,808 85	490,596	7.39	2.797	0.379	8.44	20.25	
465,349	252,538 82	914,497	5.53	4.527	0.277	20.94	27.51	
557,858	479,499 80	2,628,327	4.74	0.860	0.482	70.65	52.24	
789,627	947,847 47	4,033,420	5.44	4.162	0.228	100. »	100. »	
23,628	41,092 49	437,389	5.81	4.739	0.299	6.49	46.18	
74,202	66,870 52	298,037	4.02	0.901	0.225	49.44	26.34	
283,872	445,947 45	4,028,043	3.02	0.514	0.442	74.37	57.48	
381,702	253,850 46	4,463,469	3.83	0.663	0.473	100. »	100. »	
4,279	40,835 61	47,585	11.43	2.532	0.228	6.58	46.46	
9,734	45,647 46	89,739	9.22	4.604	0.174	44.96	23.28	
51,053	40,646 74	443,358	8.68	0.796	0.092	78.46	60.56	
65,066	67,069 78	580,682	8.92	4.034	0.446	100. »	100. »	
94,327	237,736 95	675,570	7.46	2.520	0.342	7.63	49.24	
249,285	335,026 80	4,304,973	5.22	4.344	0.257	20.16	27.04	
892,783	666,033 96	4,099,728	4.89	0.746	0.462	72.24	53.75	
4,236,395	4,238,797 74	6,077,274	4.92	4.002	0.204	100. »	100. »	
SERVICES RÉUNIS (a).								
772,043	3,396,446 09	8,272,642	10.72	4.400	0.410	5.59	21.39	
4,987,574	3,865,734 75	43,400,347	6.59	4.945	0.295	44.39	24.35	
44,049,740	8,644,416 68	46,614,522	4.22	0.779	0.485	80.02	54.26	
43,809,357	45,876,594 52	67,934,451	4.92	4.450	0.234	100. »	100. »	
4,037,076	4,889,984 94	5,985,942	5.77	4.822	0.316	4.75	44.89	
3,018,520	2,742,963 88	44,848,424	3.92	0.909	0.232	43.83	24.62	
47,771,208	3,053,204 22	56,014,016	3.45	0.453	0.144	81.42	63.49	
21,826,804	42,686,150 04	73,848,079	3.38	0.581	0.472	100. »	100. »	
476,887	305,339 86	4,443,943	8.46	4.726	0.244	3.63	45.96	
303,892	284,494 24	2,017,270	6.64	0.726	0.469	6.23	44.74	
4,397,407	4,326,574 01	48,558,645	4.22	0.302	0.074	90.44	69.33	
4,877,886	4,913,408 41	22,049,858	4.51	0.392	0.087	100. »	100. »	
4,986,006	5,594,767 86	45,702,497	7.91	2.846	0.356	4.90	48.34	
5,309,986	6,890,489 87	26,965,708	5.08	4.298	0.256	43.41	22.62	
33,218,055	47,994,494 91	424,484,483	3.68	0.542	0.448	81.99	59.04	
40,544,047	30,476,452 64	463,852,388	4.04	0.752	0.486	100. »	100. »	

de la page précédente).

N° XXVII. — *Détail, par services (au départ et à l'arrivée), du mouve*

RÉCAPITULATION

(Services intérieur, mixtes,

DÉSIGNATION DES SERVICES.		VOYA								
		MUNIS DE COUPONS SIMPLES.								
		TRAINS EXPRESS.			TRAINS ORDINAIRES.			DIVERS.		
		1 ^{re} CLASSE.	2 ^e CLASSE.	3 ^e CLASSE.	1 ^{re} CLASSE.	2 ^e CLASSE.	3 ^e CLASSE.	Enfants.	Militaires.	Sociétaires.
MOUVE										
DEPART.	Intérieur	120,842	222,419	470,659	397,219	1,366,080	9,447,338	645,711	17,784	
	État vers chemins de fer concédés . .	6,563	5,391	6,932	27,665	78,896	270,496	18,671	1,516	
	État vers chemins de fer internatio- naux	49,920	53,980	24,362	20,125	44,216	269,411	7,024	145	
	TOTAUX	177,325	281,790	503,944	445,009	1,509,192	9,987,245	671,406	19,445	
ARRIVÉE.	Chemins de fer concédés vers État . .	5,684	4,707	11,832	25,331	74,536	255,401	17,853	1,504	
	— — vers concédés	516	2	»	661	1,797	11,197	204	»	
	— — vers internatio- naux	2,884	1,758	»	1,778	2,818	8,222	486	»	
	Internationaux vers État	42,746	41,635	17,060	21,077	45,671	246,487	6,777	»	
	— vers chemins de fer concédés	2,848	1,671	»	1,486	2,553	7,632	432	»	
	Transit	44,685	19,299	670	33	65	40	275	»	
	TOTAUX	99,343	69,132	29,562	50,366	127,460	528,939	26,029	1,504	
Totaux généraux	276,668	350,922	533,506	495,375	1,636,652	10,516,234	592,607	104,828	20,949	
RECET										
DEPART.	Intérieur	722,109 18	780,589 99	894,775 54	982,337 35	1,820,396 98	6,600,536 59	769,001 46	23,203 39	
	État vers chemins de fer concédés . .	25,831 96	18,603 09	14,775 37	72,064 87	109,555 10	214,304 03	22,444 50	1,884 39	
	État vers chemins de fer internatio- naux	398,366 86	311,401 20	57,543 07	82,322 71	106,779 05	264,518 49	9,074 49	318 09	
	TOTAUX	1,146,308 »	1,110,594 28	967,093 98	1,136,724 93	2,036,731 13	7,079,379 11	800,520 45	30,410 87	
ARRIVÉE.	Chemins de fer concédés vers État . .	18,501 50	9,106 85	14,668 95	66,328 62	112,471 16	225,860 93	18,880 49	2,071 90	
	— — vers concédés	1,638 »	4 »	»	1,443 90	2,798 62	9,890 50	129 38	»	
	— — vers internatio- naux	10,488 »	4,275 85	»	1,806 25	2,425 25	5,762 45	333 92	»	
	Internationaux vers État	385,074 16	270,549 21	44,067 60	96,674 29	112,487 47	253,250 64	9,351 14	»	
	— vers chemins de fer concédés	10,121 55	4,011 10	»	1,642 60	2,014 20	4,970 50	354 70	»	
	Transit	539,396 79	197,741 28	6,146 30	297 50	521 35	295 70	1,356 34	»	
	TOTAUX	945,220 »	485,688 29	64,882 85	168,193 16	232,718 05	503,060 74	30,405 97	2,071 90	
Totaux généraux	2,001,528 »	1,596,282 57	1,031,976 83	1,304,918 09	2,269,449 18	7,582,439 85	670,332 81	160,593 61	32,482 77	

- (1) Non compris les transports effectués, pendant les quatre premiers mois de 1879, sur les lignes de l'Ouest de la Belgique (Ansegem à Ingelmunster et Dixmude)
(2) Chaque coupon d'aller et retour a été compté pour deux voyageurs.
(3) Dans ce total, on a compté le poids moyen des bagages taxés au minimum, à 25 kilogrammes par colis.

ment et de la recette des voyageurs et des bagages (1). — Année 1879.

GÉNÉRALE.

internationaux et de transit.)

GEURS										BAGAGES			
MUNIS DE COUPONS D'ALLER ET RETOUR (2).										TOTAL GÉNÉRAL.	TAXÉS		TOTAL. — Poids en quintaux (3)
TRAINS EXPRESS.			TRAINS ORDINAIRES.			DIVERS.			au MINIMUM.		au POIDS.		
1 ^{re} CLASSE.	2 ^e CLASSE.	3 ^e CLASSE.	1 ^{re} CLASSE.	2 ^e CLASSE.	3 ^e CLASSE.	Abonn ^{ts} .	BILLETS circulaires.	Sociétair ^s .	— Nombre de colis.		— Quintaux.		
210,026	320,460	732,732	770,162	2,549,116	16,572,372	3,963,470	»	160,440	37,986,841	104,088	101,458	127,460	
1,014	1,486	5,764	10,898	35,202	135,438	108	1,310	9,776	619,116	9,918	7,403	9,883	
7,556	10,746	21,472	4,924	12,662	55,010	»	832	6,406	589,791	48,336	17,070	29,154	
218,596	332,712	760,968	785,974	2,596,980	16,782,820	3,964,578	2,142	176,622	39,195,748	102,342	125,931	166,517	
1,170	1,920	3,950	10,556	35,594	138,720	5,094	16	9,012	602,902	8,529	6,928	9,060	
»	»	»	»	»	»	»	»	»	14,377	78	106	126	
»	»	»	»	»	»	»	»	»	17,946	»	713	713	
9,644	16,868	21,222	10,814	33,822	83,528	»	3,038	»	600,459	662	10,609	19,775	
»	»	»	»	»	»	»	»	»	16,622	»	828	828	
322	624	»	»	»	»	»	»	»	65,993	1,865	11,242	11,708	
11,136	19,412	25,172	21,370	69,415	222,248	5,094	3,054	9,012	1,318,290	11,134	39,426	42,210	
229,732	352,124	766,140	807,344	2,666,396	16,985,068	3,968,672	5,196	185,634	40,514,047	173,476	165,357	208,727	
TE.													
698,539 85	648,358 75	907,974 87	1,036,569 16	1,809,739 »	6,897,308 49	814,371 37	»	171,795 60	25,672,632 57	53,151 54	379,336 21	432,487 75	
4,259 53	4,325 56	5,439 11	18,826 05	29,057 85	63,298 59	270 »	9,532 65	6,871 79	621,355 65	4,935 11	23,090 08	28,028 19	
28,932 67	26,348 46	13,870 80	4,777 27	8,610 32	22,031 19	»	6,412 39	6,337 54	1,347,644 60	23,998 95	113,151 89	137,150 84	
731,723 05	679,032 77	927,304 78	1,060,172 48	1,937,407 18	6,982,638 27	814,641 37	15,945 24	155,104 93	27,641,632 82	82,088 60	515,578 18	597,666 78	
2,176 50	2,707 45	3,502 83	15,839 41	30,779 65	73,656 92	988 38	165 25	3,830 85	601,537 66	4,260 99	22,399 89	26,660 88	
»	»	»	»	»	»	»	»	»	15,904 40	51 27	204 61	255 88	
»	»	»	»	»	»	»	»	»	25,091 72	»	1,389 82	1,389 82	
52,717 04	46,395 32	19,781 65	21,688 63	38,339 61	46,319 77	»	29,422 90	»	1,409,129 43	268 65	103,675 30	103,943 95	
»	»	»	»	»	»	»	»	»	23,114 65	»	1,642 38	1,642 38	
5,684 80	8,301 00	»	»	»	»	»	»	»	739,741 96	959 60	101,173 47	102,133 07	
60,578 34	57,404 67	23,284 48	37,508 04	69,119 26	119,976 69	938 38	29,585 15	3,830 85	2,834,519 82	5,540 51	230,485 47	236,025 98	
792,301 39	736,437 44	950,589 26	1,097,680 52	2,006,526 44	7,102,614 96	815,629 75	45,533 39	188,835 78	30,476,152 64	87,629 11	746,063 65	833,692 76	

à Nieupori).—Les recettes de ces transports, dont le détail par services fait défaut, ne se sont élevées qu'à fr. 14,410-16, pour les voyageurs, et à fr. 163-57 pour les bagages.

N° XXVIII. — *Détail, par stations (au départ), du mouve*

(Services

ANNÉE

DÉSIGNATION DES STATIONS.	BILLETS SIMPLES.		
	PRIX ENTIERS.		PRIX RÉDUITS.
	express.	ordinaires.	express et ordinaires.
Alost	6,548	78,305	5,322
Anvers (Est)	407,595	453,575	40,122
— (Sud)	1	23,088	600
Assche	»	5,537	63
Audegem	41	8,616	454
Baesrode	96	9,663	223
Berchem (Anvers)	»	11,980	4,027
— (Sainte-Agathe)	6	16,045	452
Bodeghem-Saint-Martin	3	4,865	76
Boom	»	33,835	4,962
Boortmeerbeek	»	8,561	244
Bruxelles (Chaussée de Louvain)	460	4,650	447
— (Josaphat)	4	2,145	44
— (Nord)	236,767	558,817	75,951
— (rue de la Loi)	522	4,843	99
— (rue des Palais)	»	12,422	60
— (rue Rogier)	426	10,915	294
Buggenhout	428	11,008	486
Capelle-au-Bois	282	12,889	347
Contich	74	19,597	6,852
— (Ouest)	»	10,597	460
Corbeek-Loo	4	8,047	400
Cortenbergh	17	20,694	515
Cumtich	»	4,443	408
Denderleeuw	438	26,640	528
Dieghem	4	10,976	427
Dilbeek	3	7,348	87
A reporter	353,080	4,079,770	438,784

Premier groupe

ment des voyageurs et des bagages.

réunis.)

1879.

VOYAGEURS.			BAGAGES		Observations.	
BILLETS D'ALLER ET RETOUR.			TOTAL GÉNÉRAL.	TAXES		TAXES
PRIX ENTIERS.		PRIX RÉDUITS. — express et ordinaires.		ou		ou
express.	ordinaires.			MINIMUM.		POIDS.
			Expéditions.	Quintaux.		
9,993	80,830	16,777	497,775	4,480	670	
104,423	78,804	17,593	502,442	4,853	7,201	
	6,049	"	29,738	75	49	
"	5,790	278	11,668	37	6	
57	8,407	4,042	48,287	17	9	
496	6,763	242	47,482	25	49	
4	10,273	4,048	27,334	79	44	
3	5,574	150	21,897	38	2	
40	7,981	4,218	44,453	21	3	
"	32,639	4,890	73,326	510	400	
"	16,300	3,247	28,349	91	4	
363	2,824	"	8,414	41	10	
"	583	"	2,740	"	4	
170,638	360,305	58,317	1,460,795	42,797	16,919	
840	2,023	210	8,507	59	37	
"	6,014	407	48,603	45	9	
913	5,970	51	48,569	159	53	
229	47,776	4,456	31,083	57	25	
84	21,487	9,451	44,740	68	48	
"	35,751	5,729	68,003	90	48	
"	26,039	12,449	48,915	83	45	
"	41,539	864	20,554	16	14	
2	35,220	40,218	66,663	138	39	
"	3,896	432	8,284	6	4	
580	50,781	23,549	102,516	54	47	
41	9,343	40,481	30,639	36	4	
4	8,349	400	46,491	49	4	
88,546	857,342	179,269	2,896,731	20,894	25,535	

DÉSIGNATION DES STATIONS.		BILLETS SIMPLES.		
		PRIX ENTIERS.		PRIX RÉDUITS.
		express.	ordinaires.	express et ordinaires.
	Report.	353,080	4,079,770	438,784
	Duffel.	•	44,103	423
	Eppeghem.	4	8,690	433
	Erembodegem	4	7,051	429
	Esschens-Lombeek	22	8,843	479
	Grembergen.	•	40,487	249
	Gyssegem	33	7,780	460
	Haecht	•	8,158	414
	Haeren	4	45,840	464
	Hémixem	2	9,248	4,481
	Hérent	•	8,273	419
	Hoboken	4	40,205	469
	Hombeek	94	6,703	95
	Jette-Saint-Pierre	429	34,056	352
	Laeken	336	24,831	325
	Lebbeke	5	5,331	34
Premier groupe (suite)	Lede	4	42,791	220
	Lierre	•	33,472	8,443
	Lokeren (station et Waes).	42	39,055	4,042
	Londerzeel	464	41,568	347
	Looz	21	4,649	90
	Louvain (station).	23,869	433,676	23,825
	Malderen	246	7,473	205
	Malines	39,746	415,579	32,757
	Merchtem.	26	5,256	58
	Moorsel	•	1,944	42
	Niel	•	5,835	404
	Opwyck	2	5,227	73
	Ordange.	4	4,649	13
	Pirange	8	995	20
	Quatrecht.	4	6,852	426
	Reeth.	•	7,937	424
	Saventhem	58	45,829	366
	A reporter.	447,812	4,668,906	213,369

VOYAGEURS.			BAGAGES		Observations.	
BILLETS D'ALLER ET RETOUR.			TOTAL GÉNÉRAL.	TAXES au MINIMUM.		TAXES au POIDS.
PRIX ENTIERS.		PRIX RÉDUITS. — express et ordinaires.		Expéditions		Quintaux.
express.	ordinaires.					
283,516	357,312	179,269	2,896,731	20,894	25,855	
4	22,409	26,166	63,102	107	38	
"	22,221	18,205	46,253	29	10	
12	5,803	5,574	48,570	44	10	
11	12,230	19,054	40,389	31	11	
"	8,939	"	19,645	35	6	
35	12,235	496	20,739	71	31	
"	21,801	2,902	33,272	31	8	
"	36,698	8,823	61,529	72	12	
"	10,537	2,559	26,527	32	15	
3	4,249	1,386	44,030	28	16	
"	6,245	120	16,740	14	3	
117	2,955	1,125	41,089	17	6	
125	29,397	1,858	65,917	124	29	
492	10,083	1,066	37,133	156	43	
4	3,171	1,010	9,555	13	3	
"	18,902	2,465	34,379	75	13	
9	29,063	2,324	72,981	375	442	
25	20,071	806	61,011	498	1,806	
373	13,780	586	26,818	58	30	
4	4,668	"	9,429	49	32	
12,442	104,618	20,009	318,439	2,140	2,357	
239	7,737	1,546	47,116	70	41	
53,737	102,504	27,965	374,258	3,302	2,077	
3	6,874	899	13,116	73	4	
"	1,443	"	3,399	3	1	
"	4,729	582	11,247	21	4	
"	4,369	146	9,817	25	5	
"	971	"	2,637	6	14	
"	516	"	1,539	4	1	
4	16,164	339	23,489	19	11	
"	10,643	358	19,112	21	2	
29	30,148	19,968	66,398	135	29	
358,178	1,443,535	314,606	4,446,406	28,772	32,695	

DÉSIGNATION DES STATIONS.	BILLETS SIMPLES.		
	PRIX ENTIERS.		PRIX RÉDUITS.
	express.	ordinaires.	express et ordinaires.
Report	417,812	4,668,906	213,369
Schuerbeek	4,308	38,161	1,442
Schellebelle	3	6,835	493
Schoonaarde	4	8,621	456
Termonde	4,713	55,743	41,590
Ternath	2	20,604	658
Tongres	"	6,690	148
Velthem	7	5,582	148
Vertryck	"	14,867	342
Vieux-Dieu	"	38,455	2,252
Vilvorde	7,047	38,883	6,777
Wavre-Sainte-Catherine	2	8,092	204
Weerde	"	6,384	86
Wespelaer	"	10,326	234
Wetteren	54	27,432	929
Wichelen	2	6,432	400
Wilryck	"	11,910	393
Wygmael	4	7,628	475
Zete	15	23,434	605
Totaux du premier groupe	430,967	2,004,385	239,471
Angleur	"	2,654	25
Ans	3,464	27,031	710
Avennes	"	6,499	442
Avernas-Bertrée	"	3,131	55
Avjos-en-Condroz	"	4,347	66
Baelen s/ Nèthe	"	4,103	84
Barse	"	14,002	415
Battice	"	14,372	264
Beyue	"	11,063	466
Biersel-Awans	"	24,433	422
Bleyberg	2,202	14,402	834
Bourg-Léopold	44	40,719	28,094
A reporter	5,377	433,761	30,977

Premier groupe (suite).

Deuxième groupe.

VOYAGEURS.				BAGAGES		Observations.
BILLETS D'ALLER ET RETOUR.			TOTAL GÉNÉRAL.	TAXES ou MINIMUM.	TAXES ou POIDS.	
PRIX ENTIERS.		PRIX RÉDUITS. — express et ordinaires.		Expéditions.	Quintaux.	
express.	ordinaires.					
358,178	1,443,635	344,606	4,446,406	28,772	32,695	
3,705	18,200	1,794	67,310	104	43	
"	9,962	367	17,360	21	6	
2	9,883	448	18,811	18	7	
1,335	41,896	6,037	118,314	628	406	
2	32,689	5,749	59,704	128	16	
"	2,336	3	9,177	106	101	
3	5,471	1,016	12,197	40	2	
"	32,634	1,752	49,595	55	17	
2	56,868	14,250	111,827	147	42	
11,975	82,095	53,741	200,488	472	145	
1	12,449	1,650	22,398	50	43	
"	16,189	10,017	32,676	15	9	
"	20,016	4,425	35,001	114	75	
88	48,765	2,537	79,505	297	137	
5	8,682	849	16,070	28	10	
"	6,339	970	19,612	21	11	
1	11,085	2,657	21,547	39	4	
7	25,052	468	49,281	168	34	
375,304	1,883,846	453,306	5,387,279	31,203	33,803	
"	877	"	3,556	5	"	
1,293	17,223	14,790	64,211	131	51	
"	8,019	210	14,870	59	30	
"	2,337	30	5,553	17	6	
"	5,832	31	10,276	29	16	
"	2,684	395	7,266	6	5	
"	15,745	624	30,486	52	21	
1	8,037	6	22,680	92	50	
2	4,324	328	15,888	33	6	
"	35,497	3,774	64,126	72	13	
6,903	5,732	168	27,241	114	56	
10	6,041	133	45,008	120	141	
8,209	112,348	20,489	311,161	730	395	

DÉSIGNATION DES STATIONS.	BILLETS SIMPLES.		
	PRIX ENTIERS.		PRIX RÉDUITS.
	express.	ordinaires.	— express et ordinaires.
Report.	5,377	133,761	30,977
Bovigny.	»	4,844	403
Braives-Latinne	1	8,303	481
Châteaux	»	3,975	87
Chaufontaine	1	17,485	319
Chénée	5	90,934	1,190
Clavier-Terwagne	18	8,872	481
Coguelée	3	6,030	83
Deurne-lez-Diest.	»	2,460	26
Diest	2	25,436	9,780
Dison.	»	17,889	252
Dolhain	6,166	30,392	1,760
Éghezée.	36	12,543	222
Emptinne	»	4,667	65
Ensival	»	22,712	375
Esemael.	1	8,767	198
Fallais	»	8,691	172
Fexhe-le-haut-Clocher	»	32,055	446
Fléron	1	20,241	285
Francorchamps	836	11,465	204
Fumal	»	7,660	96
Geet-Betz.	17	6,482	145
Gembloux.	1	49,874	838
Gingelom	54	10,991	218
Gouvy	35	9,313	228
Grand-Halleux.	2	7,672	112
Haelen	24	7,047	187
Hamois-en-Condroz	3	7,131	71
Hannut	»	19,935	531
Haut-Pré	4,699	77,540	5,545
Havelange.	»	14,126	262
Henri-Chapelle.	1,301	7,179	209
Heppen	1	4,694	144
A reporter.	18,584	700,236	55,495

Deuxième groupe (suite).

VOYAGEURS.				BAGAGES		Observations.
BILLETS D'ALLER ET RETOUR.			TOTAL GÉNÉRAL.	TAXES au MINIMUM.	TAXES au POIDS.	
PRIX ENTIERS.		PRIX RÉDUITS. — express et ordinaires.		—		
express.	ordinaires.		Expéditions.	Quintaux.		
8,209	112,348	20,489	311,161	730	395	
»	3,042	»	7,989	26	6	
»	42,217	»	20,702	64	30	
»	4,921	215	6,498	7	»	
3	45,449	4,037	33,664	192	78	
43	79,442	6,116	177,430	602	438	
»	9,900	144	49,415	80	57	
»	6,585	743	43,444	21	8	
4	2,988	»	5,475	14	»	
3	9,187	311	44,419	493	466	
»	7,445	42	25,298	404	38	
5,084	33,025	7,104	83,531	370	414	
3	42,390	918	26,412	155	45	
»	3,072	»	7,804	48	43	
»	20,699	4,273	45,059	182	61	
»	40,829	828	20,623	39	40	
»	7,647	57	16,537	57	47	
»	30,200	1,626	64,327	406	45	
»	42,445	32	32,974	417	30	
57	4,396	52	17,010	219	433	
»	7,503	35	15,296	33	44	
9	6,214	»	42,564	58	20	
4	34,652	3,170	88,539	709	408	
4	8,467	4,652	21,086	97	47	
»	4,434	46	44,026	126	230	
»	5,261	718	43,765	47	20	
2	6,505	»	43,765	54	23	
»	6,807	78	44,093	66	25	
»	43,425	411	34,002	210	480	
874	24,373	3,202	146,203	465	459	
»	41,451	466	26,005	131	443	
4,823	5,956	»	46,468	78	21	
»	3,698	24	8,561	34	42	
16,119	532,154	50,429	4,373,217	5,434	2,652	

DÉSIGNATION DES STATIONS.	BILLETS SIMPLES.		
	PRIX ENTIERS.		PRIX RÉDUITS.
	express.	ordinaires.	express et ordinaires.
Report	48,584	700,236	55,495
Herbesthal	3,564	28,713	2,781
Herve	31	30,621	446
Hockay	"	3,401	2
Hougaerde.	237	40,572	473
Huccorgne.	"	11,974	429
Huppaye	6	4,851	91
Huy-Tilleul	4	32,212	501
Jauche	"	11,563	272
Jodoigne	392	27,494	4,004
Justenville	162	7,223	77
Landen	1	42,763	1,463
La Reid.	224	6,722	92
Léau	48	40,774	198
Le Trooz-Aval.	4	27,894	444
Leuze-Longchamps	2	14,850	370
Liège-Guillemins.	50,235	266,416	27,078
— (Longdoz)	44	78,013	4,029
— (Palais)	558	83,108	4,570
— (Vivegnis)	30	8,921	275
Lincent.	"	8,254	123
Lumay	"	3,927	52
Micheroux.	3	47,760	213
Modave.	"	41,082	139
Moha.	"	42,061	477
Moll	"	6,669	3,335
Montzen-Moresnet.	2,044	40,470	249
Neerlinter.	47	8,951	458
Neerwinden	"	4,144	90
Nessonvaux	"	27,403	432
Oostham-Quaedmechelen	"	4,314	57
Orp-le-Grand.	"	7,760	153
Popinster.	12,059	69,050	4,044
A reporter.	88,213	4,599,926	102,764

Deuxième groupe (suite).

VOYAGEURS.				BAGAGES		Observations.
BILLETS D'ALLER ET RETOUR.			TOTAL GÉNÉRAL.	TAXES au MINIMUM.	TAXES au POIDS.	
PRIX ENTIERS.		PRIX RÉDUITS.		— Expéditions.	— Quintaux.	
express.	ordinaires.	express et ordinaires.				
16,119	532,654	50,429	4,373,217	5,431	2,652	
2,148	41,020	3,028	51,254	561	329	
1	24,358	4,341	56,798	449	237	
"	3,877	"	7,300	30	9	
3	40,474	430	21,586	429	44	
"	47,014	1,330	30,497	47	45	
"	5,960	4,602	42,510	46	4	
"	9,734	4,052	43,500	357	449	
"	7,034	44	48,913	107	73	
1	21,456	169	50,516	513	519	
336	6,902	5,802	49,502	44	5	
2	49,200	4,653	65,082	378	224	
255	5,464	862	43,616	80	7	
4	40,400	860	21,984	94	39	
1	38,702	3,238	70,280	288	67	
"	26,735	353	42,810	93	37	
44,927	101,408	9,082	471,876	6,872	5,547	
"	40,829	6,624	426,539	4,046	4,417	
478	26,821	3,400	415,635	4,500	920	
46	2,687	2,804	44,733	95	51	
"	8,775	490	47,342	73	40	
"	3,545	58	7,582	45	40	
1	44,236	215	32,458	58	49	
"	45,220	972	27,443	459	75	
"	8,530	438	24,206	28	6	
"	3,448	948	44,070	67	40	
3,403	4,353	526	21,075	405	42	
1	41,404	"	20,531	48	9	
"	8,183	"	42,417	27	5	
1	32,664	4,854	64,954	495	49	
"	6,685	633	44,691	26	9	
"	4,719	247	42,881	28	42	
7,679	66,242	44,497	473,274	777	375	
45,076	4,414,427	117,633	3,065,039	49,706	43,006	

DÉSIGNATION DES STATIONS.	BILLETS SIMPLES.		
	PRIX ENTIERS.		PRIX RÉDUITS.
	express	ordinaires.	express et ordinaires.
Report.	88,213	4,599,926	402,764
Perwez	"	21,902	448
Ramillies	"	17,069	272
Remicourt.	"	28,520	350
Rosoux-Goyer.	"	8,144	453
Saint-Trond	72	24,564	4,480
Spa.	8,834	40,854	2,967
Statte.	"	45,303	4,305
Stavelot.	89	47,602	293
Taviers.	49	9,237	479
Tessenderloo.	"	6,341	481
Theux	608	49,547	283
Thorembais-Saint-Trond	"	7,331	404
Tirlemont.	40,080	96,868	9,532
Trois-Ponts.	"	9,936	439
Vaux-sous-Chèvremont.	9	16,947	271
Vedrin	"	9,805	437
Verviers.	45,164	454,044	45,405
Vielsalm	74	45,398	327
Waremme.	"	39,529	885
Welkenraedt.	2,592	9,649	352
Totaux du deuxième groupe.	455,781	2,198,563	437,324
Aeltre	6	43,946	662
Auseghem.	49	46,134	378
Anvaing.	1	42,529	273
Audenarde	188	49,831	3,537
Assenede	48	40,010	445
Baeleghem	4	7,491	429
Bassevelde	3	7,415	429
Bellem	16	6,655	207
Blomendaef.	2	16,363	574
Douchaute.	49	6,756	402
A reporter.	276	446,630	6,436

Deuxième groupe (suite).

Troisième groupe.

VOYAGEURS.				BAGAGES		Observations.
BILLETS D'ALLER ET RETOUR.			TOTAL GÉNÉRAL.	TAXÉS	TAXÉS	
PRIX ENTIERS.		PRIX RÉDUITS. — express et ordinaires.		au MINIMUM.	au POIDS.	
express.	ordinaires.			— Expéditions	— Quintaux.	
46,076	4,414,427	447,633	3,065,039	49,706	43,006	
4	44,295	221	36,870	214	427	
•	47,279	80	34,700	78	29	
»	49,430	2,819	51,419	84	47	
»	6,936	745	15,948	73	21	
32	7,898	445	34,491	305	369	
2,337	29,733	2,664	87,386	4,707	2,345	
»	9,749	84	56,441	338	60	
7	8,404	201	26,296	317	256	
4	9,699	»	49,215	435	401	
»	8,981	288	45,791	51	38	
858	20,726	41,381	53,403	274	99	
»	6,045	»	43,477	29	7	
2,200	56,959	43,440	489,079	4,087	4,084	
»	6,689	651	47,415	38	32	
4	45,253	4,473	33,954	349	8	
»	44,876	89	24,907	47	4	
37,835	425,487	17,286	394,918	4,315	3,007	
4	6,790	245	22,805	498	234	
»	27,345	4,897	69,656	519	251	
4,363	8,157	336	22,449	424	25	
89,715	4,531,558	471,918	4,285,359	29,988	21,120	
14	48,512	41	33,481	79	49	
4	47,353	55	33,993	98	39	
»	48,353	404	31,560	98	48	
87	33,494	4,031	83,218	629	486	
40	8,477	486	48,546	25	5	
3	44,204	84	18,615	44	3	
44	6,495	98	13,854	35	3	
9	42,829	43	49,759	32	48	
3	32,089	608	49,639	38	39	
7	4,861	46	44,791	44	41	
451	463,367	2,596	319,456	4,439	701	

DÉSIGNATION DES STATIONS.	BILLETS SIMPLES.		
	PRIX ENTIERS.		PRIX RÉDUITS.
	express.	ordinaires.	— express et ordinaires.
Report	276	146,630	6,436
Boucle-Saint-Denis-Nederswalm	9	8,848	245
Bruges	21,430	100,504	44,245
Burst	8	8,736	492
Caprycke	33	9,007	429
Deerlyk	4	7,580	99
Desselghem	"	9,039	440
Deurle	21	6,446	78
Deynze	4,255	27,551	4,743
Eecke-Nazareth	2	7,284	427
Eecloo	"	40,670	93
Eename	4	5,043	416
Erpe-Meire	2	7,555	92
Et wetegem	3	4,565	78
Etichove	"	5,040	442
Eyne	4	7,308	443
Exaerde	"	9,066	94
Frasnes-lez-Buissenal	72	48,006	365
Gand (station)	65,030	316,966	37,389
— (Champ des Manœuvres)	59	2,853	77
— (Muid)	45	2,097	32
— (Rabot)	55	4,274	57
Gavre-Asper	3	41,031	236
Gendbrugge	34	4,807	69
Grand-Metz	24	6,060	76
Haeltert	21	6,884	474
Harlebeke	2	24,571	322
Hansbeke	4	5,655	99
Herzele	47	9,594	382
Jabbeke	7	9,647	470
Landegem	28	45,219	418
Landscauler	4	5,030	67
La Pinte	"	4,600	69
A reporter	88,414	328,403	63,804

Troisième groupe (suite).

VOYAGEURS.			BAGAGES		Observations.	
BILLETS D'ALLER ET RETOUR.			TOTAL GÉNÉRAL	TAXES		TAXES
PRIX ENTIERS.		PRIX RÉDUITS. — express et ordinaires.		au MINIMUM.		au POIDS.
express.	ordinaires.		— Expéditions	— Quintaux.		
454	463,367	2,596	319,156	4,139	701	
7	21,299	692	31,070	219	14	
43,084	80,897	44,194	241,354	4,653	2,257	
8	41,329	289	20,562	22	9	
9	4,954	93	44,225	41	13	
"	46,907	"	24,587	23	9	
4	14,196	"	23,379	25	10	
8	16,198	4,042	23,763	48	29	
563	34,743	3,744	69,569	205	113	
1	40,049	228	17,691	30	8	
"	3,497	300	44,260	"	"	
12	3,167	31	8,370	17	7	
"	8,683	"	46,332	2	2	
7	6,659	"	11,312	15	10	
"	6,759	"	11,881	9	9	
7	6,921	26	44,409	39	7	
"	7,708	650	47,518	27	7	
14	17,202	723	36,382	223	98	
41,409	463,374	16,553	610,724	5,317	5,664	
58	469	"	3,516	3	7	
3	427	"	2,574	"	"	
31	773	657	5,844	1	4	
4	47,324	479	28,777	68	40	
108	723	"	5,738	8	3	
"	5,873	442	42,175	28	4	
50	6,595	41,307	25,031	44	6	
1	17,935	338	43,169	89	28	
1	14,517	337	20,610	29	"	
1	12,340	81	22,418	40	23	
23	20,929	554	31,230	20	5	
8	22,788	1,533	40,046	66	41	
2	18,112	512	23,724	90	2	
4	8,554	657	13,884	22	2	
55,578	744,868	54,543	1,835,277	9,542	9,129	

DÉSIGNATION DES STATIONS.		BIJETS SIMPLES.		
		PRIX ENTIERS.		PRIX RÉDUITS.
		express.	ordinaires.	express et ordinaires.
	Report.	88,411	828,403	63,804
Troisième groupe (suite).	Lembeko	»	3,790	33
	Leupeghem	»	9,069	172
	Lierde-Sainte-Marie	11	43,472	318
	Machelen	3	5,563	92
	Meirerbeke	482	10,998	258
	Molle	25	22,672	523
	Moerbeke	2	22,665	338
	Moortzele	20	5,027	109
	Olsene	3	41,635	317
	Oostcamp	2	40,097	211
	Ostende	24,821	50,650	8,392
	— (Quai).	2,488	430	100
	Peteghem	4	6,913	128
	Plasschendaele	2	11,817	231
	Renaix	481	43,337	1,476
	Rooborst	»	6,063	138
	Saint-Denis-Westrem	23	8,901	113
	Saint-Gilles (Waes).	»	9,088	408
	Scheldewindeke	21	9,463	234
	Selzaete	»	44,275	487
	Sotlegem	4,513	40,488	4,087
	Stekene-Kemseke	»	46,258	216
	Synghem	»	44,484	216
Tronchiennes	36	44,405	206	
Vichte	»	6,932	182	
Wachtebeke	7	42,124	251	
Waereghem	21	34,397	740	
	Totaux du troisième groupe.	417,443	4,236,215	79,880
Quatrième groupe	Acren	8	7,200	463
	Amougies	4	7,489	153
	Antoing	30	34,867	490
	A reporter.	39	49,556	806

VOYAGEURS.				BAGAGES		Observations.
BILLETS D'ALLER ET RETOUR.			TOTAL GÉNÉRAL.	TAXES au MINIMUM.	TAXES au POIDS.	
PRIX ENTIERS.		PRIX RÉDUITS. — express et ordinaires.		— Expéditions	— Quintaux.	
express.	ordinaires.					
55,578	744,868	54,513	1,835,277	9,542	9,129	
"	2,345	3	6,174	12	5	
2	9,611	438	19,292	31	43	
20	25,040	645	39,206	75	49	
40	6,480	"	42,448	19	2	
41	10,385	404	22,238	40	30	
17	52,416	2,863	78,516	109	64	
"	12,611	543	36,429	161	44	
14	8,253	420	43,543	154	2	
4	15,222	"	27,478	56	21	
1	16,036	4,410	27,757	43	41	
7,967	42,251	4,531	435,612	978	3,697	
52	"	"	2,470	75	535	
2	6,636	5	43,685	27	44	
8	19,858	1,933	33,849	26	15	
492	40,637	3,527	89,050	4,126	449	
"	7,729	245	44,475	40	9	
8	21,081	2,460	32,586	64	43	
"	2,888	350	42,434	33	8	
40	23,591	899	34,250	138	16	
"	5,425	8	46,895	94	22	
4,418	42,519	4,084	87,809	447	204	
"	7,293	47	23,844	28	14	
3	20,812	409	32,621	38	43	
7	7,388	290	22,332	45	44	
6	19,595	"	26,745	77	7	
8	9,041	96	21,527	85	18	
11	23,674	849	59,692	176	54	
65,106	4,203,685	74,642	2,776,974	43,679	44,505	
4	40,731	456	48,562	72	22	
8	41,883	"	49,534	36	40	
16	53,451	4,577	90,134	403	220	
28	75,765	2,033	128,227	511	252	

DÉSIGNATION DES STATIONS.	BILLETS SIMPLES.		
	PRIX ENTIERS.		PRIX RÉDUITS.
	express.	ordinaires.	express et ordinaires.
Report.	39	49,556	806
Ath.	2,982	92,529	5,004
Avelghem	"	14,477	258
Bary-Maulde	1	14,731	174
Basècles (Carrières)	"	6,666	112
— (Station)	22	7,843	154
Bassilly.	40	7,684	221
Belœil	42	15,337	296
Bernissart.	"	4,988	76
Blandain	1,399	19,621	579
Blaton	"	32,859	493
Boussu-Haine	"	253	2
Brages-Bellinghen	"	4,473	103
Brugellette.	63	17,159	204
Callenelle	7	22,466	402
Courtrai	10,882	167,953	9,957
Enghien.	2,976	37,155	2,370
Gammerages.	"	6,394	443
Ghislenghien	8	8,688	180
Grammont	4,994	57,176	2,004
Grandglise	4	4,575	132
Harchies	"	9,287	144
Haviennes	14	15,619	119
Hérinnes	"	9,309	131
Idegem	30	5,995	115
Isières-Lanquesaint	8	6,088	67
La Deuze	1	11,930	154
La Hamaide.	"	286	"
Lauwe	11	16,393	291
Lens	"	16,871	124
Lessines.	25	29,872	944
Leuze.	2,028	64,953	838
Ligne.	24	21,156	175
A reporter.	22,600	800,342	26,772

Quatrième groupe (suite).

VOYAGEURS.				BAGAGES		Observations
BILLETS D'ALLER ET RETOUR.			TOTAL GÉNÉRAL.	TAXES ou MINIMUM.	TAXES ou POIDS.	
PRIX ENTIERS.		PRIX RÉDUITS.		— Expéditions.	— Quintoux.	
express.	ordinaires.	express et ordinaires.				
28	75,765	2,033	128,227	511	252	
1,754	48,464	6,746	157,479	1,746	832	
"	44,708	"	29,443	124	131	
"	3,889	20	18,815	86	14	
"	8,605	1,240	16,623	41	13	
24	7,436	594	16,073	52	32	
16	9,325	430	17,716	89	33	
5	15,148	1,355	32,183	153	111	
"	1,776	12	6,852	22	10	
481	12,422	2,131	36,633	378	353	
"	31,120	7,159	71,631	251	86	
"	93	"	348	"	"	
1	7,113	900	12,590	33	12	
22	19,593	"	37,041	220	101	
3	23,843	1,502	48,223	171	72	
4,823	74,041	4,510	272,166	1,668	1,235	
1,830	33,438	7,914	85,683	1,003	439	
"	7,381	108	14,026	19	7	
1	10,444	430	19,721	112	29	
1,090	57,567	10,755	130,586	712	430	
1	4,227	816	9,755	73	15	
"	8,884	1,245	19,560	91	100	
3	13,938	"	29,693	56	23	
1	12,882	417	22,740	59	14	
12	11,692	884	18,728	28	7	
8	6,927	242	13,340	16	4	
15	22,153	974	35,227	43	14	
"	383	"	669	3	"	
11	22,126	"	38,832	48	2	
"	12,313	"	29,308	194	61	
31	47,097	1,186	79,155	488	276	
1,554	36,076	1,354	106,803	1,261	615	
6	10,916	"	32,307	105	86	
11,720	671,785	54,957	1,588,176	9,856	5,409	

DÉSIGNATION DES STATIONS.	BILLETS SIMPLES.		
	PRIX ENTIERS.		PRIX RÉDUITS.
	express.	ordinaires.	express et ordinaires.
Report.	22,600	800,342	26,772
Maffles	»	7,816	44
Marcq	»	4,634	42
Mévergnies-Attre.	4	41,267	405
Moën-Heestert.	5	41,848	486
Mouscron.	4,845	80,430	4,807
Néchin	824	31,893	577
Ninove	167	27,270	806
Okegem.	48	4,774	444
Ollignies	»	»	»
Ormeignies	8	5,434	48
Orroir	»	41,843	276
Papignies.	»	3,981	65
Péruwelz.	64	66,873	4,479
Rebais	»	5,714	406
Rebecq-Rognon	»	43,044	496
Saintes	43	8,418	205
Santbergen	42	6,789	484
Schendelbeke	»	2,907	80
Silly-Hellebecq	41	5,297	440
Stambruges	»	40,894	439
Sweveghem.	7	46,223	459
Templeuve	33	43,476	483
Tournay	40,092	234,571	12,403
Vaulx.	»	4,895	69
Viane-Moerbeke	»	7,381	440
Ville-Pommerœul	4	44,873	296
Totaux du quatrième groupe.	38,732	4,408,984	49,691
Baudour.	4	3,935	42
Boussu	44	22,400	502
Chièvres	»	4,648	8
Cuesmes (État).	3	44,905	230
A reporter.	48	39,588	782

Quatrième groupe (suite).

Cinquième groupe.

VOYAGEURS.			BAGAGES		Observations.	
BILLETS D'ALLER ET RETOUR.			TOTAL GÉNÉRAL.	TAXES au MINIMUM.		TAXES au POIDS.
PRIX ENTIERS.		PRIX RÉDUITS.		Expéditions		Quintaux
express.	ordinaires.	express et ordinaires				
41,720	671,785	54,957	4,588,176	9,856	5,409	
4	2,668	"	40,429	28	44	
"	4,519	435	3,327	8	2	
6	7,856	"	49,235	86	64	
7	21,155	426	33,627	72	40	
846	72,051	2,642	466,292	4,387	916	
49	31,962	527	65,832	489	80	
424	32,203	4,536	62,406	406	274	
2	4,810	8,406	48,154	27	6	
"	"	"	"	"	"	
7	6,382	331	44,910	20	23	
"	44,001	207	23,327	76	35	
4	5,827	1,078	40,952	49	3	
10	36,585	5,459	410,470	4,467	562	
4	8,533	1,733	16,087	44	41	
"	48,541	4,083	32,839	58	20	
21	48,651	4,743	28,721	49	30	
8	41,159	4,925	20,077	22	5	
"	2,643	716	5,316	2	"	
39	40,758	432	46,407	60	36	
"	9,827	755	21,645	68	25	
46	21,869	410	38,384	34	9	
30	48,303	2,563	34,588	48	43	
6,490	81,407	3,063	347,726	3,914	2,886	
"	4,368	389	9,691	19	6	
"	6,374	332	44,494	45	6	
43	18,530	3,585	37,328	366	83	
49,424	4,436,334	93,445	2,746,510	18,570	10,557	
"	5,442	2,412	44,532	24	45	
47	35,347	9,876	67,886	379	446	
"	4,296	48	3,000	9	5	
3	5,739	4,080	48,960	69	45	
50	47,494	43,446	101,378	478	481	

DÉSIGNATION DES STATIONS.		BILLETS SIMPLES.		
		PRIX ENTIERS.		PRIX RÉDUITS. — express et ordinaires
		express	ordinaires.	
	Report.	48	39,588	782
Cinquième groupe (suite).	Dour	36	21,574	621
	Elouges	214	40,078	219
	Estinnes-Haulchin	°	44,068	214
	Flénu (Produits)	9	23,322	279
	Frameries	»	8,877	414
	Ghlin	7	44,152	476
	Harmignies	49	41,536	457
	Hyon-Ciply	»	8,671	135
	Jemappes	105	41,123	775
	Jurbise	9	24,273	431
	Masnuy-Saint-Pierre	»	4,684	82
	Mons	8,255	272,725	21,023
	Mons-Ville	»	4,380	46
	Neufvilles	28	43,229	296
	Pâturages	7	47,070	537
	Quaregnon	49	26,456	517
	Quiévrain	4,849	47,878	1,089
	Saint-Ghislain	684	80,932	4,147
	Soignes	360	43,868	4,446
	Sirault	»	792	8
Thulin	49	9,201	232	
Tertre-lez-Baudour	»	507	2	
Vaudignies-Neufmaisons	»	4,302	40	
Warquignies	2	7,770	70	
Wasmes	9	20,444	577	
	Totaux du cinquième groupe	44,706	765,494	30,625
Sixième groupe	Auvelais	39	25,494	291
	Baulers	1	8,417	477
	Bousval	»	9,417	419
	Braine-l'Alleud	4	34,965	438
	Braine-le-Comte	4,060	56,579	2,538
	A reporter	4,404	138,572	3,563

VOYAGEURS.			BAGAGES		Observations.	
BILLETS D'ALLER ET RETOUR.			TOTAL GÉNÉRAL.	TAXÉS ou MINIMUM.		TAXÉS au POIDS.
PRIX ENTIERS.		PRIX RÉDUITS.		— Expéditions.		— Quintaux
express.	ordinaires.	express et ordinaires.				
50	47,494	43,416	404,378	478	181	
24	32,415	4,404	59,074	263	408	
40	16,055	1,922	28,492	127	41	
"	18,958	3,395	36,632	127	33	
14	31,102	2,952	57,675	66	47	
"	2,798	656	42,445	86	41	
"	14,636	6,929	32,900	62	42	
4	16,296	1,585	29,594	103	30	
"	4,010	205	43,021	40	22	
141	74,232	40,183	423,534	430	140	
1	28,279	47,781	70,774	144	51	
"	6,074	3,466	44,306	17	7	
2,525	150,571	15,915	474,044	5,294	3,246	
"	2,867	390	7,683	13	3	
1	18,029	5,705	37,288	128	94	
7	27,334	6,404	51,056	192	48	
20	55,817	5,162	88,021	236	50	
480	36,040	6,491	93,527	941	634	
401	64,343	9,910	157,389	1,010	481	
103	45,401	9,655	100,503	750	367	
"	887	442	2,129	6	"	
"	23,007	4,424	36,883	105	21	
"	458	"	967	4	"	
"	4,697	"	3,009	15	7	
"	5,235	320	43,397	25	4	
4	36,272	5,246	62,246	224	66	
3,746	757,309	136,390	1,704,967	10,856	5,704	
83	23,791	21,842	72,540	150	53	
"	3,914	4,227	43,763	49	26	
42	8,974	1,974	20,496	91	24	
"	32,304	24,110	91,818	248	80	
4,712	62,994	18,232	416,415	703	2,720	
1,807	132,004	67,385	344,432	1,241	2,903	

DÉSIGNATION DES STATIONS.	BILLETS SIMPLES.		
	PRIX ENTIERS.		PRIX RÉDUITS.
	express.	ordinaires.	express et ordinaires.
Report.	4,401	135,872	3,863
Bruxelles (Midi)	77,705	448,442	21,247
— (Ouest).	58	4,666	26
Buyssingen.	"	9,781	166
Calevoet	1	28,264	317
Charleroi	36,831	258,430	20,550
Châtelineau	13,944	127,735	5,974
Couillet-Montigny	5,956	41,440	1,661
Court Saint-Étienne	"	11,051	174
Cureghem.	451	3,289	18
Écaussines	516	24,437	636
Familleureux	"	6,485	153
Farciennes	"	23,150	295
Foluy-Arquennes.	"	48,722	320
Flawinne	"	14,825	148
Fleurus	108	43,862	463
Floreffe	"	24,43 ⁶	503
Forest	"	45,061	482
Forest-Stalle.	"	14,580	167
Franière.	"	8,491	128
Frasnes-lez-Gosselies.	"	11,922	138
Genappe	2	24,975	525
Gilly-Sat-Allot	37	30,710	835
Godarville.	"	6,472	140
Gosselies-Courcelles	4,569	36,082	1,762
Gosselies-Ville	40	26,167	614
Gouy-lez-Piéton.	"	10,091	147
Hal.	42	79,441	4,374
Hennuyères	2	13,815	266
Jemeppe-sur-Sambre.	6	14,913	438
Jumet-Brûlotte.	7	21,425	514
Koekeberg	126	3,939	39
Lambusart	53	4,575	22
A reporter.	144,254	1,543,586	63,201

Sixième groupe. (suite) .

VOYAGEURS.			BAGAGES		Observations.	
BILLETS D'ALLER ET RETOUR.			TOTAL GÉNÉRAL.	TAXÉS		TAXÉS
PRIX ENTIERS.		PRIX RÉDUITS.		au MINIMUM.		au POIDS.
express.	ordinaires.	— express et ordinaires.		— Expéditions.		— Quintaux.
1,807	132,004	67,388	344,432	1,244	2,903	
28,134	268,097	22,098	866,590	13,247	8,245	
129	907	297	3,083	14	42	
»	48,585	31,233	62,765	98	46	
»	54,228	40,746	93,556	119	63	
42,523	431,316	22,574	482,224	3,968	2,542	
44,397	94,464	21,894	275,402	4,523	740	
3,928	29,564	11,194	93,740	235	74	
»	42,946	2,757	26,925	92	43	
257	1,823	354	5,892	40	40	
517	37,177	5,002	67,985	199	81	
»	7,853	3,570	18,061	54	44	
»	26,564	13,468	63,477	167	53	
5	33,804	2,845	55,663	164	73	
»	20,776	13,792	49,544	37	7	
60	48,348	6,427	69,243	346	227	
»	23,132	7,472	55,543	267	99	
»	20,134	422	35,796	68	8	
1	43,944	965	29,657	46	3	
»	43,549	25,021	46,889	24	15	
»	41,752	1,145	24,957	73	51	
3	24,308	5,799	55,612	314	154	
6	20,978	3,769	56,335	240	64	
»	8,917	11,241	26,740	25	6	
3,686	41,089	17,722	104,880	595	290	
29	27,494	4,922	58,963	416	333	
»	42,012	9,202	31,452	69	38	
16	60,586	31,069	172,528	676	308	
»	24,093	8,699	46,875	70	25	
5	40,719	15,724	44,505	39	8	
3	48,225	1,291	44,462	193	113	
109	2,099	1,790	8,102	34	14	
45	1,994	906	7,594	9	4	
62,657	1,223,136	386,635	3,423,469	24,665	16,706	

DÉSIGNATION DES STATIONS.	BILLETS SIMPLES.		
	PRIX ENTIERS.		PRIX RÉDUITS.
	express.	ordinaires.	express et ordinaires.
Report.	444,264	1,643,586	63,201
Le Campinaire.	"	8,277	473
Lembocq	4	6,024	106
Ligny-Sud.	156	6,002	80
Lillois	"	40,276	454
Limal.	3	6,402	72
Loth	"	42,573	492
Luttre	646	34,664	510
Manage.	4,865	52,204	4,207
Marche-lez-Écaussinnes	"	7,644	443
Marchiennes.	44,252	97,365	4,863
Mazy	32	7,389	429
Moustier	"	23,251	296
Namur	44,908	239,616	47,306
Nivelles (Est)	4,059	34,951	4,346
— (Nord).	3	40,254	740
Obaix-Buzet.	4	42,074	203
Onoz-Spy	58	6,698	457
Ottignies	7	33,446	4,586
Pont-à-Celles	"	40,355	266
Quenast.	"	738	3
Rausart.	"	"	"
Rèves.	"	4,526	47
Rebecq-Village.	"	863	3
Rhode-Saint-Genèse	"	42,309	460
Roux	5,500	50,970	4,937
Ruysbroeck	2	25,224	278
Seneffe	"	48,955	245
Sombreffe.	408	47,788	220
Tamnes.	7,077	49,266	4,845
Tubize	41	24,304	646
Uccle	2	42,722	447
Viesville	6	6,058	90
A reporter.	483,924	2,445,662	98,698

Sixième groupe (suite). . .

VOYAGEURS.				BAGAGES		Observations.
BILLETS D'ALLER ET RETOUR.			TOTAL GÉNÉRAL.	TAXÉS	TAXÉS	
PRIX ENTIERS.		PRIX RÉDUITS. — express et ordinaires.		au MINIMUM.	au POIDS.	
express.	ordinaires.			— Expéditions.	— Quintaux.	
62,657	4,223,136	386,635	3,423,469	24,665	16,706	
"	7,435	4,205	20,090	40	21	
4	6,629	4,688	47,449	53	43	
178	4,182	4,692	42,290	34	7	
"	14,745	4,515	26,717	60	28	
"	8,573	20,738	35,488	29	5	
"	30,711	8,955	52,434	224	45	
578	28,245	50,882	415,495	82	39	
4,440	39,843	20,046	416,602	367	467	
"	9,530	2,045	49,329	58	48	
8,228	83,438	46,289	224,435	4,096	294	
"	5,329	"	42,879	73	43	
"	23,438	31,573	78,258	440	43	
4,443	84,073	7,864	359,410	4,723	3,884	
4,591	32,555	47,483	88,985	563	308	
2	26,660	45,822	83,451	570	357	
4	42,701	27,434	52,444	62	43	
"	4,698	6	44,617	43	22	
43	32,081	9,280	78,413	286	97	
"	45,447	39,556	65,624	63	45	
"	696	78	4,545	"	"	
"	"	"	"	"	"	
1	5,236	684	40,494	23	16	
"	4,330	204	2,400	4	3	
"	32,690	30,964	76,123	58	23	
40,684	69,402	45,596	453,786	375	425	
"	57,829	5,649	88,979	93	46	
"	49,408	5,255	43,833	207	58	
503	47,210	726	36,555	455	49	
2,860	37,705	26,239	424,962	286	97	
2	45,809	47,335	85,577	464	71	
4	8,649	370	24,861	56	12	
6	4,517	40,867	24,544	32	44	
89,886	4,990,000	780,405	5,558,575	34,654	22,549	

DÉSIGNATION DES STATIONS.		BILLETS SIMPLES.		
		PRIX ENTIERS.		PRIX RÉDUITS.
		express.	ordinaires.	express et ordinaires.
Report.		483,924	2,445,662	98,698
Sixième groupe (suite) . . .	Vieux-Campinaire	"	2,828	4
	Wagnelée-Saint-Amand	2	5,672	75
	Waterloo	1	33,861	344
	Wavre	3	38,836	1,498
	Totaux du sixième groupe	483,930	2,496,259	100,646
Septième groupe	Anderlues	24	40,772	233
	Bascoup-Chapelle	39	9,506	223
	Baume	5	38,631	731
	Beaumont	"	45,174	345
	Berzée	"	45,464	397
	Binche	126	65,698	4,126
	Bois-du-Luc	"	9,754	464
	Bonne-Espérance	"	42,966	487
	Bracquignies	6	48,430	429
	Buvrines-Mont	1	5,724	81
	Carnières-Nord	35	40,738	250
	Courcelles	83	9,421	443
	Cronfestu	11	43,858	263
	Erquelines	"	27,044	431
	Fontaine-l'Évêque	120	33,684	706
	Forchies-la-Marche	8	8,304	127
	Grand-Reng	"	4,291	90
	Havré-Ville	"	46,266	225
	Houdeng-Gœgnies	83	25,538	480
	La Croÿère	"	"	"
	La Louvière	563	51,710	988
	Mariemont-Saint-Arthur	3	9,260	288
	Merbes-Sainte-Marie	"	5,376	57
Mignault	7	5,747	31	
Morlanwelz	480	23,881	521	
Naast	"	6,350	73	
A reporter		1,294	453,281	8,906

VOYAGEURS.				BAGAGES		Observations.
BILLETS D'ALLER ET RETOUR.			TOTAL GÉNÉRAL.	TAXÉS au MINIMUM.	TAXÉS au POIDS.	
PRIX ENTIERS.		PRIX RÉDUITS. — express et ordinaires.		— Expéditions.	— Quintaux	
express.	ordinaires.					
89,886	4,990,000	780,405	5,558,575	34,654	22,549	
3	845	439	3,519	8	4	
"	6,442	872	43,063	34	8	
"	27,741	25,355	86,969	86	48	
"	30,689	9,283	80,309	584	276	
89,889	2,055,687	346,054	5,742,435	35,366	22,855	
22	8,878	2,213	22,439	85	30	
2	40,254	2,984	23,002	424	25	
3	40,344	4,737	84,454	384	449	
"	5,759	16	24,264	287	404	
"	5,503	"	24,364	298	431	
44	67,446	24,053	458,463	4,540	679	
"	44,004	4,553	22,466	409	48	
"	9,434	4,691	24,575	408	35	
2	28,603	3,367	50,837	277	64	
"	3,855	539	40,200	49	4	
29	47,452	8,283	36,787	80	43	
368	7,734	2,269	49,748	84	45	
2	48,314	2,983	35,434	75	7	
4	9,424	565	37,468	364	259	
52	43,878	40,896	89,336	455	220	
7	8,020	462	46,925	82	7	
"	4,603	42	8,996	67	26	
"	24,757	48,785	60,033	442	46	
5	22,703	5,044	53,823	234	442	
"	"	3,084	3,084	"	"	
494	46,877	7,222	407,551	722	260	
5	43,730	4,793	23,084	433	68	
"	5,475	636	44,544	46	46	
"	6,675	558	43,068	44	23	
37	32,697	42,583	69,949	512	489	
"	6,358	479	42,960	20	4	
793	459,765	416,476	4,040,545	6,252	2,528	

DÉSIGNATION DES STATIONS.		BILLETS SIMPLES.		
		PRIX ENTIERS.		PRIX RÉDUITS. — express et ordinaires.
		express.	ordinaires.	
Report.		4,294	453,281	8,906
Septième groupe (suite) .	Nimy.	8	43,939	268
	Obourg.	7	16,025	243
	Peissant.	»	6,520	199
	Piéton	28	45,916	260
	Roculx	12	41,904	205
	Strée	»	7,595	444
	Thuillies	»	8,875	195
	Trazegnies	186	43,604	233
Totaux du septième groupe. . . .		4,532	547,659	10,550
Huitième groupe	Angleur (localité).	36	29,105	421
	Arlon.	4,077	64,403	4,297
	Assesse.	»	15,848	360
	Athus.	»	17,246	349
	Autel-Bas.	»	8,088	436
	Aye.	»	5,271	97
	Barvaux.	»	11,720	310
	Bastogne	»	17,351	563
	Bernimont.	»	2,057	28
	Boitsfort	76	38,343	912
	Bomal	»	12,385	324
	Bruzelles (Quartier-Léopold).	7,446	257,794	13,634
	Chastres	»	14,251	344
	Ciney	50	48,835	892
	Comblain-au-Pont	18	21,223	351
	Comblain-la-Tour	9	13,636	169
	Esneux.	29	25,242	543
	Forrières	»	8,711	436
	Fouches.	14	3,174	64
	Florenville	»	4,749	144
Fosses	230	7,436	133	
Groenendael.	4	21,820	440	
A reporter.		8,989	648,628	24,614

VOYAGEURS.				BAGAGES		Observations.
BILLETS D'ALLER ET RETOUR.			TOTAL GÉNÉRAL.	TAXÉS au MINIMUM.	TAXÉS au POIDS.	
PRIX ENTIERS.		PRIX RÉDUITS, — express et ordinaires.		— Expéditions.	— Quintaux.	
express.	ordinaires.					
793	489,765	416,476	4,040,545	6,252	2,528	
1	44,282	6,043	34,538	448	35	
"	19,406	47,984	53,662	52	22	
"	6,568	4,176	44,463	45	40	
3	43,634	4,248	34,086	72	46	
2	9,792	20,888	42,803	146	70	
"	7,298	"	45,004	85	4	
"	5,474	"	44,474	69	"	
924	42,177	3,098	30,222	467	76	
4,723	545,093	466,940	4,273,467	6,976	2,761	
2	46,092	606	46,262	78	38	
437	45,378	852	86,144	4,304	4,374	
"	45,466	444	34,845	487	446	
"	9,543	468	27,546	278	443	
"	5,285	645	44,154	404	37	
"	4,644	855	7,837	36	27	
"	6,074	42	48,443	444	425	
"	5,008	344	23,233	450	362	
"	4,281	"	3,336	8	4	
59	93,459	22,584	455,430	439	37	
"	6,794	79	49,579	408	55	
4,397	464,044	42,342	459,597	3,426	4,203	
"	46,244	929	34,735	407	45	
"	46,624	4,368	67,769	494	493	
"	45,038	204	36,834	474	89	
4	7,624	480	24,946	433	86	
4	23,748	2,960	52,463	498	409	
"	3,766	"	42,613	36	22	
2	2,466	"	5,747	22	44	
"	4,403	"	6,296	78	80	
48	3,223	403	44,443	53	37	
44	74,902	47,307	444,484	427	24	
4,628	504,344	62,543	4,250,746	7,642	7,544	

DÉSIGNATION DES STATIONS.	BILLETS SIMPLES.		
	PRIX ENTIERS.		PRIX RÉDUITS.
	express.	ordinaires.	express et ordinares.
Report.	8,989	648,628	24,614
Grupont.	»	44,602	353
Habay	»	40,094	342
Halanzy.	»	7,404	461
Hamoir.	43	48,478	343
Haversin	»	9,523	462
Izel.	»	4,757	59
Jemelle.	200	30,664	4,022
La Hulpe	3	36,273	580
Lavaux.	»	3,468	77
Libramont.	6	43,067	993
Longlier.	89	48,282	783
Marbehan.	»	47,395	854
Marche	2	27,670	629
Marloie	»	46,065	443
Melreux	4	47,653	514
Meix-Devant-Virton.	»	4,878	64
Messancy	»	9,817	488
Mettet	»	3,270	85
Mont-Saint-Guibert.	»	43,949	296
Morhet	»	3,512	404
Naninnes	»	42,320	458
Natoye	»	9,484	452
Poix	27	49,059	4,004
Pouiseur	43	44,870	474
Rhisnes.	»	40,498	482
Rixensart.	4	46,258	490
Saint-Denis-Bovesse	»	43,929	333
Saint-Gérard	»	2,498	27
Sibret.	»	4,748	77
Signeulx	3	7,964	424
Sterpenich	428	3,542	520
Tilff	25	20,428	324
A reporter.	9,503	4,055,075	35,922

Huitième groupe (suite).

VOYAGEURS.			BAGAGES		Observations.	
BILLETS D'ALLER ET RETOUR.			TOTAL GÉNÉRAL.	TAXÉS au MINIMUM.		TAXÉS au POIDS.
PRIX ENTIERS.		PRIX RÉDUITS. — express et ordinaires.		— Expéditions.		— Quintaux.
express.	ordinaires.					
4,628	501,344	62,513	4,280,716	7,642	7,514	
"	3,258	1,008	16,224	431	464	
"	8,210	996	49,639	428	430	
"	3,596	270	41,428	49	48	
2	40,564	2,490	34,887	484	479	
"	8,638	144	18,434	100	48	
"	4,437	43	2,966	44	45	
7	9,833	469	41,892	262	378	
"	28,834	30,979	96,669	236	140	
"	4,604	"	5,149	20	45	
"	3,569	4	47,636	96	222	
"	4,838	81	24,073	267	447	
"	7,958	"	26,207	479	295	
"	42,750	5,730	46,781	381	449	
"	5,317	4,304	23,129	94	118	
"	43,444	240	31,549	491	221	
"	3,048	450	5,140	53	172	
"	9,972	4,201	21,178	408	41	
"	2,886	"	6,241	30	26	
"	44,676	2,063	30,954	448	85	
"	4,034	"	7,650	7	31	
"	40,434	933	23,545	65	26	
"	8,564	1,932	49,832	67	29	
3	3,336	30	23,456	495	420	
5	42,819	1,371	25,949	78	38	
"	49,687	2,353	32,420	93	67	
5	9,885	30,996	57,338	30	22	
"	23,596	1,602	39,460	123	58	
"	4,664	"	3,889	49	41	
"	5,802	"	40,597	26	46	
"	4,864	34	42,986	51	49	
45	4,979	318	6,502	20	55	
"	49,156	4,828	44,761	143	37	
4,665	780,393	453,716	2,039,274	44,224	41,473	

DÉSIGNATION DES STATIONS.		BILLETS SIMPLES.		
		PRIX ENTIERS.		PRIX RÉDUITS.
		express	ordinaires.	express et ordinaires.
Report.		9,503	4,038,075	35,922
Huitième groupe (suite) .	Virton-Saint-Mard	2	9,460	120
	Watermael Berg	42	45,282	294
	Wideumont-Bercheux	"	2,919	59
	Totaux du huitième groupe. . . .	9,547	4,082,706	36,395
Neuvième groupe	Blankenberghe	10,628	31,074	2,473
	Bruges (Bassin).	266	15,827	484
	Cortemarck	"	40,579	159
	Dixmude	103	37,847	522
	Esschen	"	43,767	215
	Furnes	"	20,066	539
	Handzaeme	"	7,683	86
	Heyst-sur-Mer	2,041	43,008	580
	Ingelmunster	"	3,202	36
	Lichtervelde	"	10,152	193
	Lisseweghe	260	4,204	96
	Nieuport	453	42,453	178
	Oostkerke	"	40,829	161
	Oostroosebeke	"	6,566	132
	Pervyse	"	3,800	41
Zarren	"	427	2	
Totaux du neuvième groupe. . . .		43,451	204,484	6,899

VOYAGEURS.				BAGAGES		Observations.
BILLETS D'ALLER ET RETOUR.			TOTAL GÉNÉRAL	TAXES ou MINIMUM.	TAXES au POIDS.	
PRIX ENTIERS.		PRIX RÉDUITS.		Expéditions	Quintaux.	
express.	ordinaires.	express et ordinaires.				
4,665	780,393	453,716	2,039,274	41,224	41,473	
3	5,300	150	15,035	480	93	
42	20,200	539	36,309	71	40	
"	4,847	"	4,825	13	40	
4,680	807,740	454,405	2,095,443	41,468	41,888	
4,480	33,542	2,213	84,440	835	1,900	
281	35,516	803	53,477	73	43	
"	5,403	249	46,090	51	44	
43	43,560	34	52,079	482	283	
"	7,210	52	21,244	42	42	
"	5,944	451	26,700	354	239	
"	3,630	"	11,399	31	6	
4,890	42,371	439	30,019	185	331	
"	4,048	493	4,481	44	5	
"	4,280	215	44,842	32	47	
468	6,553	"	41,284	9	2	
49	7,310	"	20,443	170	488	
"	8,692	"	49,682	26	41	
"	2,732	"	9,430	34	41	
"	3,655	"	7,496	30	6	
"	489	"	918	"	"	
6,551	451,635	4,401	383,121	2,368	3,038	

DÉSIGNATION DES STATIONS.	BILLETS SIMPLES.		
	PRIX ENTIERS.		PRIX RÉDUITS.
	express.	ordinaires.	express et ordinaires.
RÉCAPITU			
Premier groupe	430,967	2,004,385	239,474
Deuxième —	455,784	2,498,563	437,824
Troisième —	447,443	4,236,245	79,880
Quatrième —	38,732	4,408,984	49,591
Cinquième —	44,706	765,491	30,625
Sixième —	483,930	2,496,359	400,616
Septième —	4,532	547,659	40,550
Huitième —	9,517	4,032,706	36,395
Neuvième —	43,454	201,484	5,899
Mouvement.			
} au départ des stations de l'État	963,059	11,944,446	690,851
} arrivée et transit des Compagnies	498,037	706,815	27,533
Totaux généraux	4,464,096	42,648,261	748,384

(1) Aller.

(2) Retour.

VOYAGEURS.			BAGAGES		Observations.	
BILLETS D'ALLER ET RETOUR.			TOTAL GÉNÉRAL.	TAXÉS		TAXÉS
PRIX ENTIERS.		PRIX RÉDUITS. — express et ordinaires.		ou		ou
express.	ordinaires.			MINIMUM.		POIDS.
			—	—		
			Expéditions.	Quintaux.		

LATION.

375,304	4,883,846	453,306	5,387,279	31,203	33,803
89,745	4,631,558	471,918	4,283,389	29,988	24,420
65,406	4,203,688	74,642	2,776,971	43,679	14,505
49,424	4,136,334	93,443	2,746,510	48,570	40,557
3,746	757,309	436,390	4,704,967	40,856	5,704
89,889	2,055,687	816,054	5,742,435	35,366	22,855
4,723	545,093	466,910	4,273,467	6,976	2,761
4,680	807,740	454,405	2,095,443	41,458	41,588
6,554	454,635	4,401	383,421	2,368	3,038
656,438	10,072,887	2,074,474	26,395,552	460,464	425,934
27,860	156,517	8,580	4,425,342	43,012	39,426
(¹) 683,998	(¹) 10,229,404	(¹) 2,079,751	40,514,047	473,476	465,357
(²) 683,998	(²) 10,229,404	(²) 2,079,751			

N° XXIX. — Transports d'ouvriers par abonnement. — Relevé, par distances

PARCOURS.	Prix d'abonnement par 6 jours ou 12 voyages a. Ouvriers en Général. b. Agrees et ouvriers de l'Administration.	RÉDUCTION sur le prix des billets d'ALLER ET RETOUR.	ANNÉES.	MOUVEMENT.			RECETTE.		PROGRESSION annuelle.	
				CARTES.	VOYAGES. (1)	Nombre moyen d'ouvriers voyageant par jour. (2)	SOMME payée.	Différences par rapport au prix des billets d'aller et retour.	NOMBRE de cartes.	P. %
A 1 lieue.	a. 1 20	53 p. % sur 1 80	1870	(*) 5,546	40,182	67	4,015	2,008	"	"
			1871	6,549	76,188	127	7,619	5,809	(*)5,005	89
			1872	14,482	175,784	290	17,378	8,680	8,155	128
			1873	18,996	227,932	580	22,795	11,597	4,514	51
			1874	52,469	589,628	649	58,398	19,299	15,475	71
			1875	58,705	464,460	774	46,402	23,201	6,256	19
			1876	46,066	532,792	921	58,279	27,640	7,561	19
	b. " 60	67 — —	1877	a. 42,589	508,668	848	50,867	25,453	763	2
			b. 4,442	55,504	89	2,665	5,350			
			1878	a. 45,514	545,768	906	51,577	27,188	15,555	29
			b. 15,072	180,864	501	9,045	18,077			
			1879	a. 51,077	612,924	1,022	61,292	50,646	7,426	12
			b. 16,755	200,820	555	10,041	20,082			
			A 2 lieues.	a. 1 60	52 p. % sur 3 50	1870	(*) 5,579	66,948	112	8,926
1871	14,257	170,844				53	22,779	24,205	(*)8,658	156
1872	29,550	551,960				587	46,928	49,861	15,095	106
1873	29,066	548,792				581	46,506	49,412	— 264	— 1
1874	49,521	594,232				990	79,254	84,185	20,455	70
1875	67,555	810,596				1,531	108,085	114,806	18,012	56
1876	65,559	786,708				1,511	104,894	111,450	— 1,974	— 3
b. " 80	76 — —	1877		a. 59,429	715,148	1,189	95,087	101,029	— 1,565	— 2
		b. 4,775		57,500	95	5,820	11,958			
		1878		a. 56,755	681,060	1,156	90,808	96,484	8,954	14
		b. 16,585		196,596	528	15,106	40,558			
		1879		a. 60,240	722,882	1,205	96,584	102,409	5,877	8
		b. 18,775		225,296	575	15,020	46,956			
		A 3 lieues.		a. 1 80	67 p. % sur 5 40	1870	(*) 5,071	56,832	61	5,528
1871	7,129		85,548			145	12,852	25,668	(*)4,058	152
1872	14,575		172,500			288	25,875	51,731	7,246	101
1873	18,988		227,856			530	54,178	68,537	4,615	52
1874	24,755		296,796			495	44,519	80,059	5,745	50
1875	40,505		485,656			806	72,545	145,091	15,570	65
1876	59,975		479,676			790	71,951	145,902	— 550	— 1
b. " 90	85 — —		1877	a. 57,524	447,888	746	67,185	154,566	689	2
			b. 5,558	40,036	67	5,004	15,021			
			1878	a. 29,276	351,512	584	52,697	105,595	444	1
			b. 11,850	141,960	259	10,647	55,255			
			1879	a. 25,605	507,260	512	46,089	92,178	— 1,889	— 5
			b. 15,612	165,540	272	12,251	61,252			
			A 4 lieues.	a. 1 90	71 p. % sur 6 60	1870	(*) 1,431	17,412	29	2,737
1871	5,457	41,244				69	6,550	16,151	(*)1,986	157
1872	8,276	99,512				165	15,724	38,898	4,859	141
1873	19,860	258,520				597	57,754	92,242	11,584	140
1874	14,554	174,408				291	27,615	68,509	— 5,526	— 27
1875	26,469	517,628				529	50,291	124,404	11,955	82
1876	29,195	580,540				584	55,471	137,216	2,726	10
b. " 95	85 — —	1877		a. 27,859	554,068	537	52,894	150,845	1,039	4
		b. 2,415		28,980	48	2,294	15,645			
		1878		a. 25,586	507,052	512	48,615	120,255	2,459	8
		b. 7,107		85,284	142	6,732	40,154			
		1879		a. 25,147	277,764	465	45,979	108,791	— 2,518	— 7
		b. 7,228		86,736	145	6,867	40,838			

(1) Douze voyages par carte.

(2) En comptant, par ouvrier, deux voyages pendant trois cents jours par an.

(3) L'année 1870 peut être laissée en dehors des appréciations, attendu que l'Etat n'exploite les lignes des Bassins-Houillers que depuis le 1^{er} janvier 1871, et qu'en outre l'introduction du tarif d'abonnement n'a eu lieu que le 13 février 1870.

et par années, depuis l'origine de la tarification (15 février 1870).

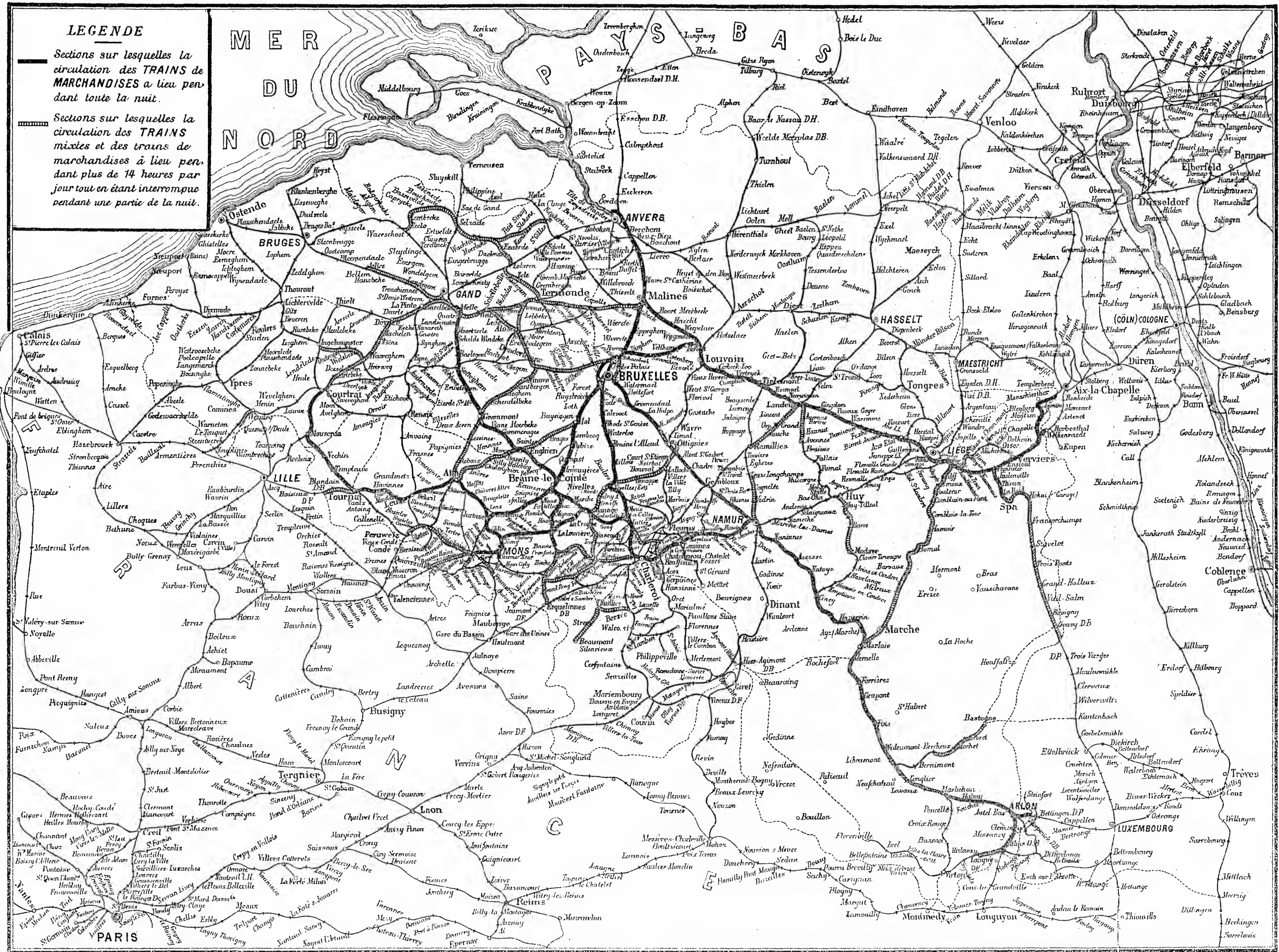
PARCOURS.	Prix d'abonnement par 6 jours ou 12 voyages a. Ouvriers en général. b. Agrés et ouvriers de l'Administration.	RÉDUCTION sur le prix des billets d'ALLER ET RETOUR.	ANNÉES.	MOUVEMENT.			RECETTE.		PROGRESSION annuelle.	
				CARTES.	VOYAGES. (¹)	Nombre moyen d'ouvriers voyageant par jour. (²)	SOMME payée.	DIFFÉRENCES par rapport au prix des billets d'aller et retour.	NOMBRE de cartes.	P. %
A 5 lieues.	a. 2 "	77 p. % sur 8 70	1870	(³) 776	9,312	16	1,532	5,199	"	"
			1871	1,820	21,840	56	3,640	12,194	(⁵)1,044	135
			1872	4,782	57,384	93	9,564	52,089	2,962	165
			1873	10,879	150,548	218	21,758	72,889	6,097	127
			1874	12,188	146,220	244	24,370	81,642	1,506	12
	b. 1 "	89 — —	1875	20,665	247,980	415	41,550	153,423	8,480	70
			1876	25,077	500,924	501	50,154	168,015	4,412	21
			1877	a. 22,286	267,452	446	44,572	149,516	-1,368	-5
			b. 1,423	17,076	28	1,423	10,937			
			1878	a. 15,163	181,980	305	50,550	101,606	-4,151	-17
b. 4,595	52,716	88	4,595	55,826						
1879	a. 15,780	165,560	276	27,560	92,526	-1,226	-6			
b. 4,552	54,624	91	4,552	35,050						
A 6 lieues.	2 10	80 p. % sur 10 50	1876	5,146	61,752	105	10,807	45,226	"	"
			1877	7,017	84,204	140	14,756	58,945	1,871	56
			1878	9,798	117,576	196	20,376	82,505	2,781	40
			1879	9,196	110,552	184	19,512	77,246	-502	-5
A 7 lieues.	2 20	82 p. % sur 12 "	1876	778	9,556	16	1,712	7,624	"	"
			1877	2,222	26,664	44	4,888	21,776	1,444	186
			1878	2,770	55,240	55	6,094	27,146	548	25
			1879	2,554	50,408	51	5,775	24,855	-256	-9
A 8 lieues.	2 50	85 p. % sur 15 80	1876	646	7,752	15	1,486	7,429	"	"
			1877	1,054	12,408	21	2,578	11,891	588	60
			1878	1,027	12,524	21	2,562	11,811	-7	-1
			1879	1,474	17,688	29	5,590	16,931	447	44
A 9 lieues.	2 40	84 p. % sur 15 50	1876	126	1,512	5	502	1,625	"	"
			1877	449	5,588	9	1,078	5,792	523	256
			1878	604	7,248	12	1,450	7,791	155	53
			1879	1,051	12,572	20	2,474	15,299	427	71
A 10 lieues.	2 50	86 p. % sur 17 40	1876	195	2,520	4	485	2,875	"	"
			1877	550	5,860	7	825	4,917	157	71
			1878	472	5,664	9	1,180	7,055	142	45
			1879	766	9,192	15	1,915	11,415	294	62
RÉCAPITULATION (1 à 10 lieues) . . .			1870	(³) 14,225	170,676	285	22,778	54,567	"	"
			1871	52,972	595,664	660	55,401	82,022	(⁵)18,749	152
			1872	71,245	854,940	1,423	115,470	181,288	58,273	116
			1873	97,789	1,173,468	1,936	162,971	294,297	26,544	37
			1874	155,442	1,601,504	2,669	214,536	555,474	55,655	56
			1875	195,675	2,524,100	5,873	318,621	845,927	60,255	45
			1876	212,759	2,555,112	4,235	352,559	651,002	19,084	10
			1877	216,712	2,600,544	4,554	347,714	701,197	5,955	2
			1878	241,332	2,898,624	4,852	532,428	775,260	24,840	11
			1879	249,752	2,997,018	4,995	556,701	774,260	8,500	5
Ensemble fr.							2,296,959	4,371,294		
							6,668,255			
Pour un même mouvement, la recette, aux prix des billets d'aller et retour, eût été de . fr.										

N° XXX. — Trains de plaisir mis en marche en 1879. — Parcours effectués. —
Voyageurs transportés. — Produits réalisés.

Comparaison des années 1879 et 1878.

TRAJETS EFFECTUÉS.		DATES.	Parcours kilométrique DES TRAINS sur le réseau de l'Etat.	NOMBRE DE		PRODUIT (Part de l'État)			
POINTS DE DÉPART.	POINTS DE DESTINATION.			voitures remorquées.	voyageurs transportés.	TOTAL des trains.	MOYEN		
							par train kilomètre.	par voiture.	par voyageur.
		1879.	Kilom.			Fr. C.	Fr. C.	Fr. C.	Fr. C.
Amsterdam	Bruxelles (Nord)	22 et 25 sep.	87.4	14	434	813 50	9 33	58 25	1 88
	Ostende-Blankenberghe	20 juillet.	322. »	14	430	1,858 30	5 86	134 88	4 39
Anvers (Est)	Ostende-Blankenberghe-Heyst	28 septemb.	339.4	5	33	93 10	» 28	19 02	2 88
Anvers (Est) et Assche-Ternondd	Ostende-Blankenberghe-Heyst	3 août.	374.8	14	445	1,741 80	4 65	124 41	3 91
	Dollain	20 juillet.	341.8	11	294	1,592 50	4 66	144 77	5 42
Anvers et Bruxelles	Herbesthal	15 août.	341.8	7	166	863 95	2 53	123 42	5 20
	Flessingue	31 août	341.8	5	73	367 55	1 08	73 51	5 04
	Ostende	21 septemb.	355. »	4	31	173 30	» 49	43 33	5 09
	Ostende-Blankenberghe	10 août.	40.8	9	250	205 04	5 03	22 78	» 82
	Rotterdam	24 août.	40.8	9	250	204 84	5 02	22 76	» 82
	Spa	7 septemb.	40.8	9	250	199 10	4 88	22 12	» 80
	Dinant	29 juin.	248. »	21	704	3,225 20	13 01	183 44	4 58
	Jemelle	13 juillet.	277.2	7	131	587 50	2 12	83 93	4 49
Bruxelles (Nord)	Bruxelles (Nord)	27 juillet.	294.6	10	263	1,280 70	4 35	128 07	4 53
	Ostende-Blankenberghe-Heyst	10 août.	294.6	12	391	1,764 90	5 99	147 08	4 51
	Rotterdam	24 août.	294.6	17	538	2,465 20	8 37	145 01	4 58
	Spa	31 août.	294.6	9	199	903 50	3 08	100 94	4 57
	Dinant	21 septemb.	294.6	6	83	396 50	1 35	66 08	4 78
	Jemelle	16 août.	43.7	16	576	921 60	21 09	57 60	1 60
	Nancy	13 juillet.	262.6	5	68	309 10	1 18	61 82	4 55
Bruxelles (Quartier-Léopold)	Nancy	17 août.	110.4	5	119	239 10	2 17	47 82	2 01
	Ostende-Blankenberghe-Heyst	14 septemb.	224.8	6	117	544 05	2 42	90 68	4 65
Charleroi	Ostende-Blankenberghe-Heyst	2 août.	426.8	6	71	481 30	1 13	80 22	6 78
Erquelines	Ostende-Blankenberghe-Heyst	17 août.	416. »	8	157	1,017 »	2 48	127 13	6 48
Leuze	Ostende	17 août.	370. »	8	152	915 80	2 56	118 23	6 22
Lokeren	Ostende	7 septemb.	250.2	11	320	1,234 10	5 01	114 09	3 92
Quiévrain	Ostende-Blankenberghe-Heyst	27 juillet.	128. »	15	529	793 95	6 20	52 83	1 50
Saint-Gilles (Waes)	Ostende-Blankenberghe-Heyst	17 août.	391.4	9	239	1,331 10	3 40	147 90	5 57
Saint-Gilles (Waes) et Zele	Ostende	27 juillet.	138.6	25	977	2,439 20	17 60	97 93	2 50
	Blankenberghe	31 août.	154.2	9	252	462 45	3 »	51 38	1 84
Totaux	en 1879	—	7,538.3	306	8,562	29,614 23	3 92	96 45	3 45
	en 1878	—	1,555.9	117	2,871	7,463 37	4 80	63 79	2 60
	Différences pour 1879	—	+5,982.4	+189	+5,691	+22,150 86	— » 88	+32 66	+ » 85
Moyennes par train	en 1879 (30 trains)	—	251.2	10.2	285	983 81	—	—	—
	en 1878 (18 trains)	—	86.4	6.5	159	414 63	—	—	—
	Différences en plus pour 1879 (12 trains)	—	164.8	3.7	126	569 18	—	—	—

CARTE RENSEIGNANT LE SERVICE DE NUIT POUR LE TRANSPORT DES MARCHANDISES SUR LE RÉSEAU DE L'ÉTAT.



N° XXXII. — *Détail, par tarifs, du mouvement et de la recette des bagages, marchandises, finances, équipages, chevaux et bestiaux. — Année 1879.*

Produits moyens.

N° XXXII. — Détail, par tarifs, du mouvement et de la recette des bagages, marchandises, finances, équipages, chevaux et bestiaux. —

Produits moyens.

	Poids conventionnel par expédition	SERVICE INTÉRIEUR.						SERVICES MIXTES.						SERVICES INTERNATIONAUX ET DE TRANSIT.					
		MOUVEMENT.		RECETTE				MOUVEMENT.		RECETTE				MOUVEMENT.		RECETTE			
		EMBARQUEMENT. NOMBRES		TOTALES.		MOYENNE PAR		EMBARQUEMENT. NOMBRES		TOTALES.		MOYENNE PAR		EMBARQUEMENT. NOMBRES		TOTALES.		MOYENNE PAR	
		d'expéditions.	de tonnes.					d'expéditions.	de tonnes.					d'expéditions.	de tonnes.				
Bagages.	Kilogr. 25	104,088	T. 2,602.200	Fr. 55,151 54	Fr. 0.50	Fr. 20.45	18,525	T. 465.123	Fr. 9,250 57	Fr. 0.50	Fr. 19.98	30,863	T. 1,271.573	Fr. 23,227 20	Fr. 0.50	Fr. 19.85			
		104,088	10,145.820	379,556 21		37.59		1,445.670	43,694 58		51.64		4,946.210	321,052 86		64.91			
		1	233.552	233.552	0.811	810.771	52,880	32.880	22,516 12	0.421	422.012								
		7	224,848	1,375.956	4.028	146.961	38,000	266.000	20,501 79	0.356	76.525								
		20	53,155	1,105.060	1.147	57.596	6,828	156.560	4,415 80	0.647	52.537								
		1		5,205.096		61.180		1,224.647	48,193 49		59.533								
		1					543	0.543	144 59	0.417	417.391	146,795	146.793	53,438 61	0.564	564.173			
		3					51	0.095	18 32	0.615	204.301	251,614	694.842	100,021 12	0.452	143.955			
		7					104	0.728	93 15	0.894	127.747	122,923	860.475	96,666 03	0.786	112.540			
		3	620,603	1,861.809	0.596	132.071	98,728	296.184	24,315 61	0.248	82.766	15	0.039	2 56	0.154	15.282			
		7	627,320	4,591.240	0.330	78.406	103,882	727.174	52,930 56	0.317	43.283	42,586	296.702	29,246 46	0.690	98.503			
		20	1,071,429	21,428.550	0.626	51.549	164,647	5,292.940	60,953 15	0.570	18.311								
			148,092.809	2,531,992 68		17.232		28,524.247	452,047 19		15.234		27,100.248	548,737 91		20.248			
			TOTAUX	2,854,885	185,910.062	0.618	23.205	468,443	54,521.798	0.460	18.820	343,755	30,350.611	950,647 05	1.234	51.117			
		260	186,544	48,501.000	2.786	10.512	51,273	15,552.000	126,967 05	2.476	9.525	26,119	6,791.000	25,538 57	0.894	5.458			
				390,515.000		7.223		133,727.000	967,122 71		6.210		115,620.000	1,005,056 89		8.846			
				581,033.000		5.421		197,957.000	881,489 13		4.455		192,638.000	1,572,884 98		7.124			
				1,149,035.000		3.729		425,030.000	1,589,307 50		3.283		538,533.000	2,453,587 39		7.192			
				5,879,099.000		2.766		1,071,815.000	4,462,697 22		2.669		925,900.000	3,679,477 28		5.983			
				1,359,076.000		2.106		288,935.000	683,106 06		2.389		4,210,499.000	11,706,557 20		2.780			
				510,515.000		2.090		59,986.000	47,227 99		1.181		250.000	427 77		1.861			
				25,520.000		3.230						4,500.000	12,683 00		2.957				
				1,322,508 12				234,235 28					440,407 86						
			TOTAUX	186,544	3,522,952.000	2.786	3.481	31,273	2,787,782.000	2.476	5.155	26,119	3,790,351.000	20,675,902 71	0.894	5.870			
			Articles de valeur.	210,983	118,497 40	0.561		42,314		0.565		11,863		5,089 72	0.260				
				271,414	63,223 07	0.236		42,848		0.184		200,033		34,212 72	0.171				
			TOTAUX	482,397	183,720 47	0.401		85,162		0.274		211,896		37,502 44	0.176				
			Équipages.	515	515.000	46.530	46.530	66	66.000	55.379	35.379	88	88.000	4,372 93	49.695	49.695			
			Choeux et bestiaux.	5	2,275	6,819.000	74,504 40	52.690	10.897	532	1,636.000	13,065 77	23.667	7.889	761	2,285.000	22,914 51	50.110	10.037
				6,095	9,159.300	33,761 80	8.825	5.882	477	715.300	5,266 11	6.847	4.565	12	18.000	168 58	12.000	9.353	
				3,662	16,986.000	76,265 63	15.470	4.490	741	2,225.000	7,765 80	10.478	3.493	5	13.000	14 60	3.000	1.000	
				13,686	68,450.000	267,913 30	19.876	3.944	2,421	12,103.000	53,019 48	14.465	2.895	655	3,265.000	12,270 30	18.792	3.738	
				10,623	63,730.000	266,755 89	25.104	4.184	1,735	10,398.000	54,963 71	20.175	3.565	4,468	26,808.000	127,480 63	28.528	47.335	
			TOTAUX	38,559	165,124.500	738,979 24	19.275	4.473	3,924	27,097.500	94,076 87	13.831	3.473	3,899	52,589.000	162,848 44	27.606	3.028	

SERVICES RÉUNIS.					Observations.
MOUVEMENT.		RECETTE			
EMBARQUEMENT. NOMBRES		TOTALES.	MOYENNE PAR		
d'expéditions.	de tonnes.		expédition.	tonne embarquée.	
175,476	T. 4,356.900	Fr. 87,629 11	Fr. 0.30	Fr. 20.21	
175,476	16,535.700	746,065 65		45.12	
308,412	508.412	229,494 42	0.744	744.115	
262,848	1,839.956	251,376 04	0.957	136.738	
61,981	1,239.620	67,726 30	1.095	54.635	
147,140	147.140	53,603 00	0.364	364.293	
251,643	694.953	100,059 64	0.431	145.936	
123,029	861.205	96,739 18	0.786	112.533	
	1,431.510	122,514 54		84.403	
719,344	2,188.052	270,420 12	0.576	123.508	
773,888	3,413.116	407,478 77	0.537	73.248	
1,236,076	24,721.520	732,718 38	0.595	29.635	
	205,317.504	3,352,777 78		17.589	
3,864,065	248,782.471	6,231,629 00	0.572	23.030	
263,958	68,624.000	660,195 09	2.501	9.620	
	839,662.000	6,258,948 96		7.237	
	971,630.000	3,403,783 13		5.561	
	1,910,456.000	8,207,549 38		4.296	
	6,474,814.000	18,870,705 14		2.914	
	6,053,510.000	13,650,688 79		2.590	
	350,729.000	1,134,384 52		2.060	
	29,620.000	94,468 50		3.189	
		(2) 197,171 26			
263,958	16,901,043.000	38,458,094 57	2.501	3.432	
265,160		137,029 76	0.517		
314,295		107,527 99	0.209		
779,433		244,337 75	0.315		
469	469.000	21,564 41	45.532	45.532	
3,586	10,738.000	110,282 48	50.734	10.231	
6,382	9,875.000	37,196 29	8.689	5.795	
6,408	19,224.000	84,044 03	13.115	4.571	
16,760	83,800.000	513,203 48	18.807	3.761	
16,826	100,936.000	429,178 25	23.507	4.232	
30,162	224,611.000	993,904 33	19.832	4.454	

(a) Non compris les transports, peu importants, effectués, pendant les quatre premiers mois de 1879, par le Service provisoire des Flandres, sur les lignes de l'Ouest de la Belgique (Ansegem à Ingelmunster et Dixmude à Nieupoort). — Les recettes de ces transports, dont le détail par services fait défaut, ne se sont élevées qu'à fr. 163-97, pour les bagages ; à fr. 3,406-88, pour les petites marchandises ; à fr. 30,350-95, pour les grosses marchandises ; à fr. 185-77, pour les finances, et à fr. 213-23, pour les chevaux et bestiaux.

élevées qu'à fr. 163-97, pour les bagages ; à fr. 3,406-88, pour les petites marchandises ; à fr. 30,350-95, pour les grosses marchandises ; à fr. 185-77, pour les finances, et à fr. 213-23, pour les chevaux et bestiaux.

N° XXXIII. — Transports de marchandises, finances, équipages, chevaux et

bestiaux (a), au départ ou en destination des stations de l'Etat ou des lignes concédées, mais avec emprunt du réseau de l'Etat, et en transit par la Belgique. — Année 1879.

RÉCAPITULATION GÉNÉRALE (b).

(Par services et par trafics.)

MOUVEMENT.

Table with multiple columns: DÉSIGNATION DES SERVICES ET DES TRAFICS, TARIF N° 1 (EXPRESS, PETITS PAQUETS), TARIF N° 2 (PETITS PAQUETS ET ARTICLES DE MESSAGERIES), TARIF N° 3 (GROSSES MARCHANDISES), TARIF N° 4 (FINANCES), TARIF N° 5 (EQUIPAGES), TARIF N° 6 (CHEVAUX ET BESTIAUX). Includes sub-sections for 'Par services' and 'Par trafics' with detailed numerical data.

(a) Non compris les transports peu importants, effectués pendant les quatre premiers mois de 1879, par le Service provisoire marchandises; à fr. 185-77, pour les finances, et à fr. 215-25 pour les chevaux et bestiaux.

(b) Voir détails aux annexes XXXV, XXXVII, XXXIX et XLI.

des Flandres, sur les lignes de l'Ouest de la Belgique (Ansegem à Ingelmunster et Dixmude à Nieupoort). — Les recettes de ces transports, dont le détail par services fait défaut, ne se sont élevées qu'à fr. 5,406-88 pour les petites marchandises; à fr. 50,550-95, pour les grosses

N° XXXIV. — Transports de marchandises, finances, équipages, chevaux et bestiaux (*), au départ ou en destination des stations de l'État ou des lignes concédées, mais avec emprunt du réseau de l'État, et en

transit par la Belgique. — Année 1879.

RÉCAPITULATION GÉNÉRALE (*)

(Par services et par trafics.)

RECETTE (part du réseau exploité par l'État).

Main table with columns for Désignation, Tarif No 1, Tarif No 2, Tarif No 3, Tarif No 4, Frais Accessoires, Tarif No 5, and Tarif No 6. It is divided into sections for 'Par services' and 'Par trafics', and further categorized by 'Départ', 'Arrivée', 'Transit par la Belgique', 'Trafic à l'intérieur', 'Exportation', and 'Importation'.

(a) Non compris les transports effectués pendant les quatre premiers mois de 1879, sur les lignes de l'Ouest de la Belgique. [Voir note (a) de l'annexe XXXIII.]

(b) Voir détails aux annexes XXXVI, XXXVIII, XL et XLII.

N° XXXV. — Transports de marchandises, finances,

équipages, chevaux et bestiaux (a), au départ des stations de l'État ou au départ des lignes concédées, mais avec emprunt du réseau de l'État. — Année 1879.

DÉTAIL PAR PAYS ET PAR RÉSEAUX DESTINATAIRES.

(Services intérieur, mixtes et internationaux).

MOUVEMENT.

DÉSIGNATION DES SERVICES ET DES RÉSEAUX DESTINATAIRES.	TARIF N° 1.							TARIF N° 2.				TARIF N° 3.										TARIF N° 4.		TARIF N° 5.	TARIF N° 6.									
	EXPRÉS.			PETITS PAQUETS.				PETITS PAQUETS ET ARTICLES DE MESSAGERIES.				GROSSES MARCHANDISES.										FINANCES.		n° 5.	CHEVAUX ET BESTIAUX.									
	COLIS		POIDS taxé.	COLIS			POIDS taxé.	COLIS			POIDS taxé.	EXPÉDITIONS TAXÉES AU POIDS.	EXPÉDITIONS TAXÉES AU POIDS.										GROUFS de 1,000 francs et au-dessous.	GROUFS au-dessus de 1,000 francs.	EQUIPAGES. Nombre de voitures.	GRANDE VITESSE. Nombre de wagons.		PETITE VITESSE. Nombre d'expéditions.				TOTAL des expéditions.		
	De 5 kilogr. et moins.	De 6 à 10 kil.		De 11 kilogr. et plus.	De 2 kilogr. et moins.	De 3 à 5 kil.		De 6 à 10 kil.	De 5 kilogr. et moins.	De 6 à 10 kilogr.			De 11 kilogr. et plus.	1 ^{re} CLASSE.	2 ^e CLASSE.	3 ^e CLASSE.	4 ^e CLASSE.	5 ^e CLASSE.	Tarifs SPÉCIAUX.	Prix RÉDUITS.	Abonnement.	TOTAL. Tonnes.				Ordinaires.	NOUVEAU modèle.	1 ^{re} catégorie.	2 ^e catégorie.	3 ^e catégorie.	3 ^e catégorie. Wagons système modèle.			
Service intérieur.	105,814	224,848	55,453	5,203,096					182,165	515,440	889,488	127,043,961	485,470	587,109	581,055	4,449,053	3,879,099		1,539,076	510,513	25,320	8,274,225	480,419	451,378	315	2,273		6,093	5,602	43,686	40,625	38,339		
Convention Van Gend.									219,339	442,480	482,244	21,048,848	4,374	3,206									3,206	30,864	420,036									
Colis avec timbres d'affranchissement.	150,018								219,099																									
Totaux.	255,832	224,848	55,453	5,203,096					620,603	627,320	1,074,429	148,092,809	486,544	590,315	581,055	4,449,053	3,879,099		1,539,076	510,513	25,320	8,274,431	210,983	271,444	315	2,273		6,093	5,602	43,686	10,625	38,339		
Services mixtes.																																		
Anvers à Gand.	89	491	23	6,060					316	829	1,233	429,840	221	454	284	497	6,555					7,484	248	48										
Chimay.	267	778	46	49,080					649	4,846	4,378	342,806	602	4,655	4,490	4,720	5,755		483			40,805	681	213	3	6		2	2			10	20	
Flandre occidentale.	4,800	3,848	625	426,900	2				3,955	10,581	14,457	2,688,350	5,849	17,142	18,454	30,257	179,484	20				244,751	2,306	4,973	5	41		26	63	116	38	284		
Gand à Druges, par Ecclou.	161	323	54	10,370					772	2,195	3,248	446,070	613	4,702	4,936	7,827	24,863			490		36,518	486	902				6	25	28	4	63		
Gand à Terneuzen.	59	428	83	4,660					435	436	4,212	453,600	467	956	4,424	4,849	7,560		3,619	480		45,358	376			6		3	23	19	51			
Grand Central Belge.					86														4,619			4,619												
Liégeois-Limbourgeois.	3,928	4,355	315	41,100					8,320	4,943	8,633	4,329,600	4,682	4,327	4,059	9,470	35,961		620			54,437	1,958	504	4	3		4	3	17	16	43		
Liège à Maestricht.	237	309	72	6,130					500	801	4,278	357,410	308	4,732	2,214	3,447	7,275	5,385	910			20,663	286	235	1			3	10	4	4	44		
Lierre à Turnhout.	4,625	833	461	28,550					4,069	2,568	5,372	959,670	4,469	4,736	720	2,409	5,287					42,852	586	435		2		8	4	2		43		
Malines à Terneuzen.	1,027	4,725	376	34,550					2,545	5,203	7,284	970,445	4,350	2,618	3,295	6,843	48,463		529			61,448	754	4,405	2	2		2	3		7			
Marbehan à Virton.																			4,636		20		4,706											
Mons à Quévy.	403	222	40	4,240					255	794	4,417	155,240	371	4,322	904	7,863	5,272		2,723	420		48,504	668	212		48		2	3	3	4	27		
Nord Belge.	2,933	7,286	877	490,230					5,783	17,637	25,085	4,294,431	7,605	24,212	44,870	77,601	256,922		425,893	6,069		538,567	6,623	8,908	42	100		143	121	291	228	883		
Service provisoire des Flandres.	4,098	2,031	449	49,818	23	3	30		2,062	4,172	4,779	561,550	964	2,430	5,276	9,214	54,121	600	2,218			73,889	783	2,855	2	43		8	7	22	12	62		
Termonde à Saint-Nicolas.	319	418	448	8,200					4,023	4,742	3,258	300,990	550	921	708	4,504	46,400					49,233	321	449				3		29	4	33		
Saint-Ghislain à Erbisvaal.	371	689	86	44,912					584	4,030	4,879	220,430	544	4,452	4,846	3,262	3,694		7,082	5,798		23,434	249	219				8	15	35	8	66		
Etat pour Etat.	2,710	5,015	730	478,560					3,988	10,774	14,310	2,691,480	4,304	15,304	22,492	53,586	226,265		34,615	27,329		376,558	5,340	4,421	5	116		37	45	265	133	596		
Colis avec timbres d'affranchissement.	45,846								28,652																									
Totaux.	32,552	25,451	3,730	723,300	416	3	30		63,608	65,556	94,223	45,568,642	26,563	80,657	109,366	216,689	884,660	6,005	483,063	39,986		4,520,426	21,635	22,479	34	307		247	293	844	471	2,162		
Services postaux.																																		
Agence continentale et anglaise.					3,482	2,177	2,423	87,316														427	4,480											
Empire Germanique.					5,814	47,349	8,701	96,079	43														458											
Grand-duché de Luxembourg.					835	594	307	2,556														90	955											
South-Eastern Railway.					777	411	378	47,835														26	420											
Totaux.					10,905	50,531	11,509	203,784	43													243	2,703											

(a) Non compris les transports effectués, pendant les quatre premiers mois de 1879, sur les lignes de l'Ouest de la Belgique. [Voir

la note (a) de l'annexe XXXIII.]

N° XXXVI. — Transports

de marchandises, finances, équipages, chevaux et bestiaux (*), au départ des stations de l'État ou au départ des lignes concédées, mais avec emprunt du réseau de l'État. — Année 1879.

DÉTAIL PAR PAYS ET PAR RÉSEAUX DESTINATAIRES.

(Services intérieur, mixtes et internationaux.)

RECETTE (part du réseau exploité par l'État).

Main data table with columns for service designations, tariffs (TARIF N° 1-4), and various fees (FRAIS ACCESSOIRES). Rows include 'Services intérieurs', 'Services mixtes', and 'Services postaux'.

(a) Non compris les transports effectués, pendant les quatre premiers mois de 1879, sur les lignes de l'Ouest de la Belgique. [Voir note

(n) de l'annexe XXXIII.]

DÉSIGNATION DES PAYS ET DES RÉSEAUX EXPÉDITEURS.	TARIF N° 1.				TARIF N° 2.				TARIF N° 3.										TARIF N° 4.		TARIF N° 5.	TARIF N° 6.															
	EXPRÉS.			PETITS PAQUETS.			PETITS PAQUETS ET ARTICLES DE MESSAGERIES.				GROSSES MARCHANDISES.										FINANCES.		N° 5.	CHEVAUX ET BESTIAUX.													
	COLIS			COLIS			COLIS				EXPÉDITIONS TAXÉES AU POIDS.										GROSSES		ÉQUIPAGES.	GRANDE VITESSE.		PETITE VITESSE.				TOTAL							
	De 5 kilogr. et moins.	De 6 à 10 kil.	De 11 kilogr. et plus.	POIDS taxé.	De 2 kilogr. et moins.	De 3 à 5 kil.	De 6 à 10 kil.	POIDS taxé.	De 5 kilogr. et moins.	De 6 à 10 kilogr.	De 11 kilogr. et plus.	POIDS taxé.	EXPÉDITIONS taxées au maximum.	1 ^{re} CLASSE.	2 ^e CLASSE.	3 ^e CLASSE.	4 ^e CLASSE.	5 ^e CLASSE.	Tarif	Prix réduits.	Abonne-ment.	TOTAL.	de 1,000 francs et au-dessous.	de plus de 1,000 francs.	Nombre de voitures.	ordinaire.	NOUVEAU modèle.	1 ^{re} catégorie.	2 ^e catégorie.	3 ^e catégorie.	4 ^e catégorie.	Wagons ordinaires.	Wagons spéciaux modèle.	des expéditions.			
Allemagne.	Alsace-Lorraine						810		20		247,765	544	2,909	4,379	12,908	40,261		10,358				70,905															
	Berg-Marche								45		682,745	721	3,962	5,357	2,194	19,808		27,208	95,504				154,033														
	Cologne-Minden										20,800		104	158	290	508		291	12,510				13,861														
	État de Bade										59,420	10	942	309	1,481	120			1,311				4,163														
	État de Wurtemberg										19,770		193	59	190	110							552														
	Palatinat										27,230		9	161	299	3,428	372			50			4,310														
	Rhénan									192		1,708,189	2,316	8,261	12,772	12,294	47,608		66,578	140,374				287,887		6	39					21	160			220	
	Sarrebruck										42,170		275	845	720	3,579	4,735			213			10,092														
	Ensemble						810		206		2,808,089	3,875	17,467	24,053	36,364	113,522		94,077	260,320				545,803			8	55					97	2,054			2,206	
	Angleterre.	Anglo-Belge (via-Harwich)										25,690		2,512	1,017	86	41			19			3,675														
— (via-Liverpool)													19	43								62															
Ensemble										25,690		2,531	1,060	86	41				19			3,737															
France.	Auzin				340	29			147		87,520	354	146	457	184	4,768		568	6,100				12,223		154	1							1		1		
	Est				456	388	59		84		21,160	284	529	1,301	6,359	4,112			690				12,991	58	62												
	Nord				25,218	18,609	8,974			20,708		7,124,511	9,762	25,858	25,249	19,175	69,575		8,418	27,354				175,629		43,861	42	237		12	5	32	58		344		
	Ensemble				26,014	19,026	9,033			20,939		7,233,191	10,400	26,533	27,007	25,718	78,455		8,986	34,144				200,843	58	44,077	43	237		12	5	32	59		345		
Italie.	Haute Italie																		4,739			4,739															
	Ensemble																		4,739			4,739															
Hollande.	Central Néerlandais					1																															
	État Néerlandais				111	53	65			264		622,081	269	246	475	2,867	3,059			750			7,397	8	43		5					25					
	Hollandais (Achel)				7	19	2			52		20,810	50	125	233	1,060	50						1,468														
	— (Anvers)					117						38,670		11									11														
	Brabant septent. (All.)					2																															
Ensemble					120	190	67			316		681,561	319	382	708	3,927	2,109			750			8,876	8	43		5				1	25			30		
Grand-duché de Luxembourg.	Guillaume-Luxembourg				13	12	11			724		398,110	1,245	1,975	3,163	5,213	12,826			216,608			239,785		128												
	Prince-Henri								34		14,620	39	21	56	36,866	83,604			382,634			503,181															
	Ensemble				13	12	11			758		412,730	1,284	1,996	3,219	42,079	96,430			599,242			742,966		128												
Suisse.	Jura-Berne										20,275		597	1,857	101	311			60			2,966															
	Totaux				26,147	19,228	9,111	810		22,279		11,181,536	15,878	49,506	57,904	108,275	291,868		103,123	899,254			1,509,930	66	44,248	51	297		12	5	154	2,113			2,581		

N° XXXVIII. — Transports de marchan

dises, finances, équipages, chevaux et bestiaux (*), en destination des stations de l'État ou en destination des lignes concédées, mais avec emprunt du réseau de l'État. — Année 1879.

DÉTAIL PAR PAYS ET PAR RÉSEAUX EXPÉDITEURS.

(Services mixtes et internationaux.)

RECETTE (part du réseau exploité par l'État).

Table with multiple columns: Désignation des services, Tarif No 1 (Expres, Petits paquets), Tarif No 2 (Petits paquets et articles de messageries), Tarif No 3 (Grosses marchandises), Tarif No 4 (Finances), Frais accessoires, Total, Tarif No 5 (Equipages), Tarif No 6 (Chevaux et bestiaux). Rows include various regions like Anvers à Gand, Chimay, Flandre occidentale, etc.

(*) Non compris les transports effectués, pendant les quatre premiers mois de 1879, sur les lignes de l'Ouest de la Belgique (voir note (a)

de l'annexe XXXIII).

N° XXXVIII. — Transports de marchan

dises, finances, équipages, chevaux et bestiaux (*), en destination des stations de l'État ou en destination des lignes concédées, mais avec emprunt du réseau de l'État. — Année 1879.

DÉTAIL PAR PAYS ET PAR RÉSEAUX EXPÉDITEURS.

(Services mixtes et internationaux.)

RECETTE (part du réseau exploité par l'État).

Table with multiple columns: DÉSIGNATION DES SERVICES, TARIF N° 1 (EXPRES, PETITS PAQUETS), TARIF N° 2 (PETITS PAQUETS ET ARTICLES DE MESSAGERIES), TARIF N° 3 (GROSSES MARCHANDISES), TARIF N° 4 (FINANCES), FRAIS ACCESSOIRES, TOTAL GÉNÉRAL, TARIF N° 5 (ÉQUIPAGES), TARIF N° 6 (CHEVAUX ET BESTIAUX).

(a) Non compris les transports effectués, pendant les quatre premiers mois de 1879, sur les lignes de l'Ouest de la Belgique (voir note (a)

de l'annexe XXXIII).

DÉSIGNATION DES RÉSEAUX DE PROVENANCE OU DE DESTINATION.	TARIF N° 1.				TARIF N° 2.				TARIF N° 3.										TARIF N° 4.		TARIF N° 5.	TARIF N° 6.						TOTAL des expéditions.										
	EXPRESS.		PETITS PAQUETS.		PETITS PAQUETS ET ARTICLES DE MESSAGERIES.		GROSSES MARCHANDISES.										FINANCES.		EQUIPAGES. Nombre de voitures.	GRANDE VITESSE.		PETITE VITESSE.																
	COLIS		COLIS		COLIS		EXPÉDITIONS TAXÉES AU POIDS.										GROUPE de 1,000 FRANCS et au-dessus.	GROUPE de 1,000 FRANCS au-dessous de 1,000 FRANCS.		ordinaire.	NOUVEAU modèle.	Nombre de wagons.		Nombre d'expéditions.														
	De 5 kilogr. et moins.	De 6 à 10 kil.	De 11 kilogr. et plus.	POIDS taxé.	De 2 kilogr. et moins.	De 3 à 5 kil.	De 6 à 10 kil.	POIDS taxé.	De 5 kilogr. et moins.	De 6 à 10 kilogr.	De 11 kilogr. et plus.	POIDS taxé.	EXPÉDITIONS taxées au volume.	1 ^{re} CLASSE.	2 ^e CLASSE.	3 ^e CLASSE.			4 ^e CLASSE.			5 ^e CLASSE.	Tarifs SPÉCIAUX.	Prix RÉDUITS.	Abonne-ment.	TOTAL. Tonnes.			1 ^{re} catégorie.	2 ^e catégorie.	3 ^e catégorie.	4 ^e catégorie.	Wagons ordinaires.	Wagons à créneau modèle.				
Allemagne vers Allemagne.	Alsace-Lorraine vers	Berg-Marche . . .																	15,510			15,510																
		Cologne-Minden . . .																		170			170															
		Rhénan																		19,270			19,270															
	Cologne-Minden vers	Berg-Marche . . .																		680			680															
		Alsace-Lorraine . . .																		29,510			29,510															
		Rhénan																		24,455			24,455															
Totaux																			89,595			89,595																
Angleterre vers Allemagne et au delà.	Alsace-Lorraine et au delà.	Badois																	16			16																
		Berg-Marche . . .																		46			40															
		Rhénan																		1,230			40															
	Great Eastern vers	Berg-Marche . . .																		7,550	93		245															
		Rhénan																		9,770	900		900															
		Au delà du Rhénan																		13,450	230	57	775															
Wurtemberg . . .																		760	19		19																	
Totaux																			32,760	1,363	150	2,001																
France vers Allemagne et au delà.	Berg-Marche . . .	Au delà du Berg-Marche																	779,230	2,630	2,426	1,062	1,959	852	623										9,552			
		Cologne-Minden . . .																		110	12	1	28															
		Rhénan																		149,960	326	221	122	138	70	12											889	
	Nord-Français vers	Au delà du Rhénan																		1,777,885	4,264	3,833	855	4,703	3,269	5,066										22,010		
		Rhénan																		7,010	15	1	37															
	Auzin vers Berg-Marche																						10														10	
Totaux																			2,714,195	7,247	6,462	2,039	6,810	4,191	5,757										32,526			
France vers Hollande.	Nord-Français vers	État Néerlandais . . .			27	39	34													3,780	31	9	106			57									203			
		Hollandais																		22,680																		
	Totaux				27	39	37													26,460	31	9	106			57									203			
Italie vers Angleterre.	Haute-Italie vers le Great-Eastern																																			3,687		
Hollande vers Allemagne.	État Néerlandais . . .	vers																		14,870	290	244	561	440		1,826									3,361			
		Hollandais via Achel																		555	2	13	100												115			
	Totaux																			15,425	292	257	661	440		1,826									3,476			

N° XLII. — Transports de marchandises, finances, équipages, chevaux et bestiaux (°), en transit par la Belgique. — Année 1879.

DÉTAIL PAR PAYS DE PROVENANCE OU DE DESTINATION.

RECETTE (part du réseau exploité par l'État).

Table with multiple columns: DÉSIGNATION DES PAYS, TARIF N° 1 (EXPRES, PETITS PAQUETS), TARIF N° 2 (PETITS PAQUETS ET ARTICLES DE MESSAGERIES), TARIF N° 3 (GROSSES MARCHANDISES), TARIF N° 4 (FINANCES), FRAIS ACCESSOIRES, TOTAL GÉNÉRAL, TARIF N° 5 (ÉQUIPAGES), TARIF N° 6 (CHEVAUX ET BESTIAUX). Rows include destinations like Allemagne, Angleterre, France, Hollande, Grand-Duché de Luxembourg, Italie, and various 'Ensemble' and 'Totaux' rows.

(g) Non compris les transports effectués pendant les quatre premiers mois de 1879, sur les lignes de l'Ouest de la Belgique. (Voir note (a) de l'annexe XXXIII.)

DISTANCES PARCOURUES sur les lignes de l'Etat.	ACIER.	BETTERAVES.	BOIS BRUTS.	BOUTEILLES VIDES.	BRIQUES.	CÉRÉALES.	CHAUX.	COKE.	COTON BRUT.	CUIRS et PEAUX.	ENGRAIS FINS pour amendement des terres, à l'exception du guano.	FERS LAMINÉS et FERS BAUTS.	FONTE BRUTE.	GRAISSES.	GUANO.	HUILE de PÉTROLE.	HOUILLE.	LAINE.	LIN, CHANVRE ET ÉTOUPES.	MINÉRAIS de FER.	MINÉRAIS DE PLOMB ET DE ZINC.	PAVÉS.	PIERRES BRUTES et BOUCHARDÉES.	PIERRES TAILLÉES.	POMMES de VERRE.	RAILS et ACCESSOIRES.	SOUDE.								
																												Lieues. Report.	Tonnes. 8,141.6	Tonnes. 172,195.7	Tonnes. 403,497.4	Tonnes. 3,735.9	Tonnes. 83,305.4	Tonnes. 482,771.5	Tonnes. 337,069.4
53	"	"	2,328.4	15.9	1,267.7	2,233.9	1,098.0	178,015.9	3,710.0	10.5	175.5	1,116.0	6,385.8	15.0	"	141.5	23,208.8	"	50.3	24,935.0	1,540.8	376.5	60.8	"	268.8	808.4	25.0								
54	525.4	"	1,346.9	28.4	5.0	4,446.5	548.5	443.1	227.6	971.7	215.0	7,256.1	1,515.4	634.6	53.0	915.8	32,275.0	877.8	22.5	7,963.3	493.6	1,912.5	52.4	7.5	464.3	1,582.3	20.1								
55	"	"	1,914.5	16.4	80.1	1,835.5	75.0	335.6	1,255.3	"	204.9	1,262.1	4,239.8	7.0	5.0	"	9,197.5	206.7	72.0	28,400.0	3,523.5	7,479.7	141.8	214.7	1,212.6	87.0	53.2								
56	"	"	2,729.8	"	468.6	1,516.5	1,035.5	750.0	"	634.3	81.9	1,134.8	8,845.4	"	"	5.6	35,123.0	"	"	103,373.0	"	2,102.8	278.5	22.9	311.2	169.6	37.1								
57	8.5	"	1,254.2	"	10.0	1,425.0	120.9	380.2	"	"	293.6	1,318.2	16,105.3	"	5.1	10.0	6,903.0	"	20.9	140,175.0	25,864.0	610.6	41.5	63.0	335.2	248.4	"								
58	"	10.7	1,618.0	"	221.9	978.0	80.0	8,083.0	187.8	140.1	1,108.6	1,802.8	9,208.4	"	5.1	"	5,885.9	714.4	941.4	68,330.6	13.9	673.4	72.0	191.6	5,075.0	9.5	31.6								
59	"	"	872.5	"	"	1,192.9	188.7	14,781.0	"	78.5	64.6	877.0	54,780.0	51.5	"	80.0	6,776.3	58.3	5,698.5	73,727.0	50.0	481.7	1,600.0	67.5	589.2	40.0	371.0								
60	"	"	2,024.9	13.2	20.0	771.0	10.0	5,380.0	"	7.0	183.7	90.6	10,100.0	"	"	"	2,520.0	67.2	38.9	"	"	301.2	58.0	49.5	652.3	3.6	5.0								
61	"	"	2,228.0	"	20.0	5,599.6	10.0	24,314.0	59.7	866.3	120.0	337.3	4,500.0	8.3	125.1	695.9	10,460.0	169.9	230.7	190.0	"	935.1	338.3	279.9	422.6	20.4	50.0								
62	"	"	561.0	"	"	2,764.9	2,830.0	116,595.7	"	33.7	222.5	671.1	76,072.8	5.8	"	"	650.0	386.6	368.7	130.9	"	120.0	1,423.5	116.7	1,064.0	27.0	448.2								
63	5.8	"	1,480.5	5.4	"	877.8	"	39,008.5	"	10.0	100.4	11.2	16,143.8	6.1	10.0	"	2,650.0	46.5	51.2	7,380.0	"	477.5	60.0	5.5	775.6	8.9	10.0								
64	"	"	1,020.5	"	41.1	1,350.2	40.0	114,738.3	"	12.0	46.3	79.8	10,690.0	8.0	"	76.2	7,949.0	236.9	"	"	"	"	40.3	50.0	307.1	"	369.7								
65	"	"	416.2	"	"	1,218.5	10.0	380.0	"	37.0	511.8	5.1	400.0	"	11.0	71.6	546.0	119.9	273.3	65,103.2	"	221.0	91.9	1,519.4	10.5	43.0									
66	"	"	380.4	"	60.0	235.6	"	10,229.0	"	20.0	181.7	2,055.6	15,390.0	"	"	"	1,608.0	"	68.9	26,370.0	"	4,208.2	3.7	14.7	153.7	"	16.3								
67	"	"	51.2	5.3	70.0	789.2	"	41,932.0	13.7	"	1,647.1	521.6	5,790.0	"	15.0	110.1	5.1	379.0	"	"	2,821.6	211.4	492.5	"	866.8	"	140.5								
68	"	"	2,015.3	"	223.0	956.6	"	16,118.0	"	5.2	5.0	3,385.0	7.4	38.2	"	94.3	2,360.0	694.3	"	"	"	550.0	"	"	172.4	"	"								
69	"	"	776.8	7.2	325.0	521.5	70.8	42,621.1	27.5	23.6	307.3	"	7,820.0	6.2	"	"	1,133.4	10.3	61.5	20.0	1,016.5	"	25.1	59.4	104.5	"	90.7								
70	174.0	"	2,225.9	10.0	1,040.2	53,352.2	"	20,783.0	10,321.4	767.9	70.0	31,178.8	4,060.9	4,047.3	465.3	16,724.3	14,820.3	2,361.1	"	"	"	568.6	81.2	800.1	3,207.4	233.0	"								
71	"	"	337.1	"	"	8,203.2	39.9	"	"	3.0	"	101.6	262.9	132.7	50.0	40.0	50.0	169.5	"	"	"	"	60.0	195.8	"	"	"	9,899.5							
72	30.0	"	272.5	"	210.0	15,351.2	"	70.6	3,430.4	23.2	348.4	998.0	467.7	1,340.0	60.0	1,130.0	160.0	3,138.8	133.6	"	"	"	28.0	10.0	689.1	27.6	821.6								
73	"	"	56.9	"	965.6	120.0	"	"	"	"	15.2	"	"	"	"	"	50.0	"	"	"	"	"	"	"	67.5	"	"	20,938.3							
74	"	"	148.9	"	"	33.1	"	"	75.0	"	62.0	"	563.5	"	"	"	"	536.3	"	51,600.0	"	"	"	"	182.9	"	"	1,280.0							
75	"	"	10.0	"	"	25.1	"	"	"	"	30.7	15.3	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	73.0	15.5	"	427.2							
76	"	"	"	"	"	10.1	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	10.2	7.5	72.0	"	"	99.6							
77	"	"	9.8	"	"	50.1	"	"	"	"	59.7	"	50.0	"	"	"	80.0	"	"	"	"	"	"	"	41.2	"	3.8	302.3							
78	"	"	"	"	"	70.4	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	206.5	"	"	282.7							
79	"	"	396.4	"	"	"	"	"	"	"	30.0	"	"	"	"	"	50.0	"	"	"	"	"	70.0	"	"	198.5	"	"	793.9						
80	"	"	74.8	"	"	80.0	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	5.0	"	"	423.3	"	"	383.3						
81	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	563.6	"	"	563.6						
82	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	233.2	"	"	411.4						
83	"	"	"	"	"	10.0	"	"	"	72.2	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	5.6	"	"	5.6						
84	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	3,332.1	137.7	"	"	"	"	"	"	140.0	"	"	5,817.0						
85	"	"	"	"	110.0	10.2	"	67.0	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	324.5	"	"	404.5						
86	"	"	"	"	80.0	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	917.7						
87	"	"	797.7	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	65.0	"	"	65.0						
88	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	47.0	"	"	47.0						
89	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"						
TOTAUX.	8,683.1	172,206.4	451,047.6	3,837.9	88,493.6	588,915.9	365,032.5	840,132.9	53,370.1	12,144.2	82,279.4	543,651.7	446,254.3	12,082.5	23,164.8	37,822.5	7,085,396.1	56,821.6	41,487.2	980,322.3	72,901.0	488,320.4	136,516.7	124,291.7	132,022.2	81,129.2	28,627.3	60,619.9	23,316.9	158,686.3	20,330.6	23,408.2	14,360.8	42,536.3	13,079,416.3

SUCRE.	SULFATES.	TERRES.	TUILES ET PANNES EN TERRE CUITE.	VERRES A VITRE en CAISSES.	VERBERIES.	ZINC.	TOTAL.
Tonnes. 68,506.6	Tonnes. 22,101.9	Tonnes. 153,389.8	Tonnes. 18,301.9	Tonnes. 24,803.2	Tonnes. 12,393.3	Tonnes. 37,896.0	Tonnes. 11,103,359.0
171.5	"	100.0	5.3	7.0	400.0	43.2	231,114.5
16.6	42.0	10.0	1,871.9	60.1	164.7	411.1	67,149.3
5.1	10.0	599.9	41.9	62.7	"	"	62,049.5
5.8	40.0	20.3	10.4	17.1	21.0	15.2	138,990.3
50.2	120.9	163.5	10.0	47.4	"	3.2	193,346.4
215.9	25.3	145.0	19.7	204.8	5.0	228.5	102,421.3
"	"	"	"	"	"	"	"
5.8	10.0	10.0	5.0	121.8	8.0	63.0	162,909.2
9.9	"	"	"	"	"	"	23.4
"	"	"	"	"	"	"	"
60.1	5.0	430.3	"	11.6	"	"	30,799.6
"	5.0	240.0	"	"	"	"	204,373.9
"	"	"	"	"	"	"	"

N° XLIII. — Relevé, par distances, du tonnage des principales marchandises transportées. — Année 1879 (*).

DISTANCES PARCOURUES sur les lignes de l'Etat.	ACIER.	BETTERAVES.	BOIS BRUT.	BOUTEILLES VIDES.	BRIQUES.	CÉRÉALES.	CHAUX.	COKE.	COTON BRUT.	CUIRS et PEAUX.	ENGRAIS FINS pour amendement des terres, à l'exception du guano.	FERS LAMINÉS et FERS BATTUS.	FORTE BRUTE.	GRAISSÉS.	GUANO.	HUILE de PÉTRÔLE.	HOUILLE.	LAINÉ.	LIN, CHANVRE ET ÉTOUPES.	MINÉRAIS de FER.	MINÉRAIS DE PLOMB ET DE ZINC.	PAVÉS.	PIERRES BRUTES et BOUCHARDÉES.	PIERRES TAILLÉES.	POMMES de TERRE.	RAILS et ACCESSOIRES.	SOUDE.	SUCRE.	SULFATES.	TERRES.	TUILES ET PAVÉS EN TERRE CUITE.	VERRES À VITRE en CAISSES.	VERRETERIES.	ZINC.	TOTAL.	
	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.
1	518.4	24,481.7	53,483.1	125.1	10,886.6	54,245.6	14,491.8	32,565.4	252.2	153.8	5,262.2	18,751.9	18,087.2	210.2	1,603.1	53.0	1,179,991.7	256.7	606.1	122,856.4	539.2	78,857.1	9,218.4	1,849.5	4,876.2	2,635.8	359.3	5,119.2	1,322.2	12,526.2	618.9	209.1	162.5	1,421.6	1,615,305.0	
2	84.5	40,008.1	27,244.5	534.1	14,709.9	25,085.2	25,701.9	24,448.1	11.0	184.4	12,089.6	7,054.4	8,527.7	3.8	1,286.2	18.0	804,925.6	2,059.1	1,236.4	1,562.2	1,715.9	9,488.7	11,172.2	3,493.5	6,900.0	1,645.9	512.3	1,385.1	687.6	21,183.4	1,848.1	80.0	19.1	1,398.4	1,038,627.5	
5	10.0	54,319.5	24,065.5	69.7	9,259.9	43,200.0	45,668.1	7,708.9	85.0	183.1	3,824.2	10,825.3	8,624.3	17.6	1,178.1	75.0	477,260.6	1,791.6	293.9	1,943.0	480.0	26,375.2	10,710.9	5,669.1	9,086.9	4,109.9	423.6	1,265.7	5,969.9	12,037.1	2,478.9	205.9	14.5	57.2	743,621.5	
4	5.0	16,759.4	17,172.0	196.6	3,830.2	50,517.3	22,260.4	7,184.4	59.5	102.2	5,610.9	9,189.8	3,055.2	55.9	2,979.3	50.5	265,980.9	2,425.3	898.8	1,687.5	100.0	58,534.9	10,270.5	3,677.8	3,973.3	1,389.6	601.5	2,146.8	1,071.7	13,439.0	2,086.1	88.0	14.9	99.5	471,440.9	
3	108.4	16,121.4	18,003.4	145.9	3,845.8	54,046.9	50,013.3	56,221.5	218.5	122.6	5,537.9	11,424.6	2,812.9	49.6	324.5	818.4	550,703.6	2,590.8	1,508.9	7,129.8	891.0	20,924.3	11,280.4	6,168.5	6,262.0	571.0	329.8	4,793.4	2,867.5	12,232.7	1,642.7	51.9	70.6	100.1	571,636.0	
6	189.2	16,085.5	25,805.4	154.1	4,261.2	26,982.7	20,897.1	7,164.1	871.6	225.6	5,471.7	10,058.0	8,514.9	233.2	802.1	15.0	508,789.5	125.8	782.4	14,707.3	6,849.5	23,740.4	6,230.8	5,347.9	3,792.8	1,415.7	911.5	1,234.1	508.0	10,362.4	1,123.8	143.2	122.7	805.7	715,762.1	
7	614.4	5,997.7	16,525.5	21.4	3,227.8	20,515.0	20,942.0	10,957.0	70.7	265.2	3,415.0	9,299.8	3,273.5	2,567.1	460.0	0.0	437,258.5	137.5	3,791.5	59,585.6	5,498.0	20,069.8	12,073.5	22,861.8	6,777.2	2,498.1	3,132.4	1,935.9	1,221.3	19,506.4	747.5	109.7	64.2	8,871.5	700,705.9	
8	10.0	3,397.7	18,167.2	150.4	1,662.2	18,427.1	10,884.7	2,051.2	6,788.2	117.4	8,015.6	4,153.5	4,540.5	58.8	584.5	12.0	120,115.7	161.4	1,122.3	15,041.5	540.0	17,418.4	3,451.8	4,123.5	4,801.5	759.4	707.1	1,580.7	1,469.2	2,737.7	1,040.5	245.6	0.0	1,866.4	237,669.7	
9	0.0	3,704.0	19,497.0	247.5	3,003.5	15,484.4	21,621.2	3,333.9	270.6	89.9	2,022.9	10,019.5	2,809.1	83.8	1,623.0	58.2	222,890.9	144.0	3,566.1	5,929.5	668.9	23,965.9	8,210.5	16,369.5	3,772.3	579.0	372.6	2,353.6	1,571.8	11,148.9	870.0	133.1	97.5	2,440.8	597,151.0	
10	180.2	2,885.7	17,809.6	85.4	5,786.5	18,577.4	55,224.6	2,044.1	168.6	561.2	2,706.5	5,324.6	4,971.0	143.5	405.7	1,043.5	592,610.6	649.0	3,566.1	5,929.5	668.9	23,965.9	8,210.5	16,369.5	3,772.3	579.0	372.6	2,353.6	1,571.8	11,148.9	870.0	133.1	97.5	2,440.8	597,151.0	
11	2,038.5	2,949.9	9,042.6	275.8	2,560.4	13,831.6	8,617.0	3,018.9	106.1	57.5	1,519.9	7,180.8	2,467.3	123.9	716.9	1,027.9	280,864.6	98.8	631.3	668.0	40.5	14,063.5	3,118.6	3,767.2	3,718.3	1,476.8	443.5	2,379.4	238.2	1,957.3	298.3	827.2	157.8	46.2	569,931.1	
12	194.6	11.1	13,710.2	42.5	5,135.0	15,364.4	10,808.0	1,018.4	1,113.5	109.9	2,975.7	10,109.1	1,206.1	371.7	415.2	176.8	181,405.6	783.8	2,102.4	730.0	40.8	58,551.0	3,607.3	4,688.5	2,053.5	1,517.2	965.6	5,011.8	2,520.0	2,453.2	618.5	310.9	403.4	245.6	274,582.9	
13	251.8	591.1	14,437.0	66.8	824.7	7,431.0	10,327.5	1,962.4	215.3	237.0	1,465.4	4,842.7	651.2	51.0	601.4	56.4	174,637.7	100.1	1,031.9	799.5	0.0	14,998.5	917.8	1,303.8	2,452.9	369.0	808.9	2,439.2	85.0	1,323.6	605.9	85.1	201.1	16.7	246,608.6	
14	116.6	107.7	11,588.7	45.6	519.8	13,086.7	10,456.0	3,848.8	1,032.4	574.7	5,403.6	8,103.8	3,453.2	184.5	958.9	346.9	203,088.9	438.1	898.4	2,735.0	1,944.3	9,253.4	4,337.7	7,488.7	4,836.8	1,217.5	797.0	5,861.1	883.8	6,412.8	377.5	116.3	144.4	1,812.1	314,481.3	
15	109.6	141.1	6,823.1	28.7	390.2	6,632.2	5,618.4	3,727.6	869.4	175.9	1,035.8	4,705.5	559.3	56.8	226.4	105.2	182,633.8	64.7	940.8	1,575.7	43.0	12,042.7	678.9	1,949.9	3,162.4	523.1	614.8	4,078.3	185.7	1,852.8	179.0	88.1	113.4	180.5	240,118.1	
	4,250.8	171,543.4	275,864.6	1,965.6	69,611.5	321,205.5	297,694.0	151,402.5	12,112.6	2,950.4	39,909.9	151,351.1	77,365.1	4,225.2	14,142.5	3,798.4	3,755,156.0	11,638.9	24,008.0	218,515.5	18,969.2	598,533.5	99,406.7	90,383.6	71,632.0	22,171.9	13,889.1	40,258.5	19,423.0	154,465.7	14,818.6	2,887.0	1,601.3	19,541.4	8,352,736.1	
16	15.0	154.5	8,635.7	91.0	416.4	10,044.5	6,287.9	4,908.2	96.2	163.5	1,365.0	4,899.2	1,850.9	22.2	434.4	750.6	114,553.4	68.8	515.0	5.0	62.0	4,347.1	2,343.8	7,102.2	4,684.2	1,537.8	385.7	3,404.9	157.2	899.6	164.6	208.6	162.7	73.6	180,269.2	
17	5.2	15.0	13,237.7	81.5	1,142.8	10,637.3	5,675.5	66,337.5	29.2	288.5	1,442.7	9,506.1	8,939.2	126.5	1,261.9	194.9	81,096.1	93.5	218.5	36,421.1	130.0	17,171.5	2,159.6	2,029.2	1,719.4	1,163.2	461.9	1,687.2	36.2	2,143.6	170.9	324.2	31.3	294.5	266,154.2	
18	0.0	66.6	6,781.7	407.8	867.6	10,307.1	4,031.1	3,557.4	129.6	100.7	1,047.8	2,114.9	277.7	13.4	545.6	129.3	77,840.3	1,017.4	582.2	5.0	45.7	6,658.0	6,179.8	10,561.4	3,197.8	1,215.6	186.6	5,996.4	118.7	2,170.7	86.7	261.1	44.6	70.0	144,304.3	
19	10.0	75.8	12,996.1	11.5	2,034.7	8,146.5	4,376.7	6,560.2	117.6	55.0	788.1	9,899.2	14,388.2	114.5	354.8	106.4	88,970.3	378.5	1,738.7	8,137.1	35.0	9,450.2	5,595.7	1,506.9	4,081.1	2,607.7	694.1	2,910.5	239.2	840.2	240.2	1,311.4	147.5	0.0	187,233.2	
20	976.9	15.0	8,069.2	194.0	321.3	12,620.8	4,769.4	2,468.7	156.1	68.1	1,533.1	25,580.1	17,533.5	59.2	1,133.5	545.6	189,303.1	98.4	400.5	2,174.5	15.0	2,716.4	468.0	1,088.0	1,270.1	10,849.9	832.2	1,733.9	242.0	5,629.5	555.9	6,811.5	1,398.5	5,075.9	302,503.8	
21	137.7	50.9	13,423.6	173.9	1,384.4	17,727.0	5,026.4	773.1	15.1	115.5	421.5	42,899.0	8,531.4	522.6	518.8	991.6	107,501.2	90.6	479.5	1,077.5	2,900.0	2,464.6	890.5	1,384.0	2,005.3	4,240.6	940.9	1,284.1	163.7	864.8	1,912.4	9,548.8	2,570.2	533.9	232,789.5	
22	0.0	51.9	7,238.9	54.8	1,603.5	7,331.0	5,183.1	610.0	21.0	27.0	1,450.4	18,134.5	750.8	27.0	337.6	567.8	115,228.6	32.5	551.7	20.0	180.0	2,528.7	3,744.3	691.7	1,709.4	531.7	794.6	767.8	268.6	672.9	198.9	2,785.5	1,737.9	82.5	173,635.4	
23	36.3	0.0	12,562.5	27.9	234.5	28,925.2	4,031.2	598.7	56.0	241.5	577.1	8,032.3	10,025.2	193.6	1,435.4	1,435.7	109,524.6	5,634.8	928.2	812.9	2,845.3	1,820.0	1,971.2	986.7	1,821.9	968.1	1,029.0	3,815.5	578.5	1,130.6	80.5	5.5	89.6	2,325.9	204,466.0	
24	1,532.9	0.0	9,551.5	94.9	1,173.2	8,380.0	1,553.3	2,330.0	15.0	45.7	2,642.4	25,503.9	27,215.0	60.4	274.2	782.0	120,789.9	6.5	211.5	6,113.0	7,023.0	3,523.0	451.5	1,913.2	1,856.6	26,562.2	432.0	606.5	253.7	590.9	237.5	400.9	2,042.8	2,698.8	234,633.1	
25	0.0	0.0	6,808.4	11.9	293.0	16,781.8	2,820.4	1,854.7	177.9	304.4	665.5	5,951.1	10,708.6	7.4	181.7	271.6	52,829.2	3,828.1	1,619.0	237.0	4,161.2	2,9														

XLIV. — *Relevé, par natures, des principales marchandises*

Les quantités sont exprimées

NATURE DES MARCHANDISES.	Aren.	Aelit.	Alost.	Amougies.	Anderlues.	Angleur.	Ans (État).
Acier	"	"	"	"	"	"	"
Betteraves	956.0	"	"	305.5	"	5.0	342.7
Bois bruts	597.1	388.1	25.0	257.0	127.0	76.6	618.7
Boutelles vides	"	"	"	"	"	"	"
Briques	10.0	"	5.0	"	160.0	"	"
Céréales	57.6	40.1	244.1	30.0	1,104.9	431.3	1,081.9
Chaux	"	"	390.0	"	"	10.0	"
Coke	"	"	20.0	5.0	"	"	"
Coton brut	"	"	"	"	"	"	"
Cuir et peaux	"	"	20.0	"	"	"	"
Engrais fins pour amendement des terres, à l'exception du guano.	"	"	"	"	20.2	5.0	7.5
Fers laminés et fers battus	"	6.2	"	"	"	3,280.4	30.0
Fonte brute	"	5.4	15.8	"	"	5.4	"
Graisses	"	"	"	"	"	"	"
Guano	"	10.1	5.0	"	"	"	"
Huile de pétrole	"	"	"	"	"	"	"
Houille	"	"	974.6	"	"	670.0	37,481.5
Laine	"	101.8	"	"	"	"	"
Lin, chanvre et étoupes	"	"	"	"	"	"	"
Minerais de fer	"	"	"	"	"	640.0	"
Minerais de plomb et de zinc	"	"	"	"	"	338.8	"
Pavés	"	"	"	"	"	"	"
Pierres brutes et bouchardées	"	"	30.5	"	10.0	"	"
Pierres taillées	"	"	84.4	"	"	"	"
Pommes de terre	81.5	58.9	338.3	3.0	"	"	46.0
Rails et accessoires	"	6.0	"	"	10.2	402.8	"
Soude	"	"	5.1	"	"	"	"
Sucre	"	"	"	156.5	411.3	"	60.5
Sulfates	"	"	"	"	"	158.4	"
Terres	"	7.4	22.0	"	"	111.4	"
Tuiles et panes en terre cuite	"	10.0	"	"	"	"	6.8
Verres à vitres en caisses	"	"	"	"	"	"	"
Verreries	"	"	10.1	"	"	"	"
Zinc	"	"	"	"	"	"	"
Tonnage total des expéditions	1,703.1	634.0	2,190.8	750.0	1,843.6	6,135.1	39,675.6

expédiées par chacun des bureaux de l'État. — Année 1879.

en tonnes de 1,000 kilogrammes.

Anseghem.	Antoing.	Anvaing.	Anvers (Bassins).	Anvers (Sud).	Arlon.	Assenede.	Assesse.	Ath.	Athus.
»	»	»	197.5	»	»	»	»	»	»
»	891.7	1,273.0	»	»	»	490.1	9.0	2,011.0	»
34.0	»	129.4	40,365.5	35.6	119.5	83.5	869.7	43.8	484.2
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	2,798.3	5.0	1,030.2	»	»	»	»
215.1	149.5	201.2	236,768.0	5,004.7	1,506.9	35.8	776.5	8,553.4	355.7
»	502.6	»	166.3	»	35.5	»	»	»	»
»	55.0	»	50.0	41.0	»	»	»	»	90.0
»	»	»	14,806.3	»	»	»	»	»	»
»	»	»	6,968.6	»	36.0	»	»	31.1	»
»	67.8	»	1,521.9	335.1	174.8	»	»	31.4	»
»	»	»	1,202.7	385.7	»	»	»	15.0	»
»	»	»	68,265.6	»	5.0	»	»	»	57,192.2
»	»	»	7,613.0	»	»	»	»	»	5.0
5.0	»	»	8,725.6	159.0	»	»	»	»	»
»	»	»	36,928.6	»	»	»	»	»	»
»	»	»	987.9	10.0	20.0	20.0	»	30.0	70.0
»	»	»	31,824.0	»	»	»	»	56.3	»
»	»	184.8	3,843.0	»	»	48.5	10.6	1,173.8	»
»	»	»	3,698.8	60.0	»	»	»	»	80,418.0
»	»	»	29,720.5	»	»	»	20.0	»	»
»	»	»	666.0	110.6	37.5	»	382.6	»	30.0
»	3,560.5	»	888.1	5.5	»	»	10.0	15.0	185.0
»	1,435.1	»	39.0	»	»	»	»	»	15.0
21.0	»	20.7	287.7	17.7	835.3	»	5.2	48.8	40.0
30.0	»	»	165.5	10.0	»	»	»	»	140.0
20.1	»	»	4,819.3	»	»	»	»	»	»
»	35.2	»	1,733.1	»	»	»	»	428.9	»
»	»	»	525.1	»	»	»	»	»	»
»	»	»	2,060.0	10.0	8,415.2	»	324.2	»	10.0
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
325.2	6,757.4	1,869.1	512,736.4	6,169.9	12,225.9	677.9	2,407.8	12,438.5	139,035.1

NATURE DES MARCHANDISES.	Audegem.	Audenarde.	Autel-Bas.	Auvclais.	Ave-Capelle.	Avelghem.	Avennes.
Acier	16.6	»	»	»	»	»	»
Botteraves	»	58.1	79.7	»	6.5	»	23.0
Bois bruts	»	276.9	»	11.0	»	»	113.2
Bouteilles vides.	»	»	»	»	»	»	5.0
Briques	»	»	15.0	20.0	30.2	»	6.6
Céréales	»	775.2	31.0	120.0	32.5	10.1	100.9
Chaux	»	»	»	46.2	»	5.0	»
Coke	»	»	»	»	»	20.0	»
Coton brut	»	5.4	»	»	»	»	»
Cuir et peaux	»	»	»	»	»	»	»
Engrais fins pour amendement des terres, à l'exception du guano.	»	566.7	»	5.0	»	»	16.7
Fers laminés et fers battus	»	25.5	»	»	»	»	»
Fonte brute	»	»	»	»	»	»	»
Graisses	»	14.7	»	»	»	»	»
Guano	»	»	»	»	»	»	»
Huile de pétrole.	»	35.0	»	»	»	»	»
Houille	»	171.5	20.0	67,342.4	50.0	»	20.0
Laine	»	»	»	»	»	8.4	»
Lin, chanvre et étoupes	»	24.5	28.0	»	150.9	»	»
Minerais de fer	»	»	»	»	»	»	»
Minerais de plomb et de zinc . . .	»	»	»	»	»	»	»
Pavés	»	»	111.4	»	»	»	»
Pierres brutes et bouchardées. . .	»	5.0	48.3	»	»	»	»
Pierres taillées	»	»	»	»	»	»	»
Pommes de terre	261.4	444.9	20.5	16.7	»	99.1	127.7
Rails et accessoires	»	»	»	»	»	»	»
Soude	»	»	»	»	»	»	»
Sucre	»	»	»	»	»	30.2	514.2
Sulfates	»	»	»	429.9	»	»	»
Terres.	»	»	»	10.5	»	»	»
Tuiles et pannes en terre cuite . .	»	»	»	»	»	»	»
Verres à vitres en caisses	»	»	»	»	»	»	»
Verreries.	»	»	»	»	»	»	»
Zinc.	»	»	»	»	»	»	»
Tonnage total des expéditions . . .	278.0	2,403.4	353.9	68,000.7	320.1	172.8	927.3

Avenas-Bertrée.	Avin-en-Condroz.	Aye.	Baelegem.	Baelen-tez-Gheel.	Baesrode.	Barry-Mauide.	Barse.	Barvaux.	Bascoup-Chapelle.
»	»	»	»	»	»	»	»	»	6.0
»	»	»	8.0	»	»	965.9	»	»	1,773.9
5.1	107.8	2,370.8	66.8	29.3	69.8	»	»	677.0	95.3
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	9.6
95.3	220.5	77.2	193.0	»	40.7	21.5	60.1	351.0	84.5
»	»	149.7	»	»	»	4,235.8	»	643.0	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
42.0	»	»	»	»	500.5	»	»	»	6.0
»	»	»	»	»	»	»	»	»	20.3
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	15.0	»	10.0	»	»	»	672,475.7
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	96.0	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	5,494.9	»	»
»	»	»	»	»	»	»	4,504.3	»	»
»	»	»	5.0	»	»	»	2,806.2	»	»
»	»	»	»	»	»	15.3	»	»	»
125.8	»	»	57.6	»	130.1	5.0	»	»	38.3
»	»	»	»	»	»	»	»	»	6.8
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
501.6	»	»	»	»	»	177.8	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	20.0	»	»	»	847.5	»	»
»	5.0	»	»	»	»	»	2,569.0	»	5.0
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
760.3	423.3	2,597.7	461.4	29.3	751.1	5,421.3	16,282.0	1,671.0	674,520.4

NATURE DES MARCHANDISES.	Basècles (carières).	Basècles (station).	Bassevelde.	Bas-Silly.	Bastogne.	Battée.	Baugour.
Acier	"	"	"	"	"	"	"
Betteraves	"	"	88.4	528.6	"	"	352.8
Bois bruts	"	47.7	250.5	49.3	2,475.2	"	44.9
Bouteilles vides.	"	"	"	"	"	"	"
Briques	"	"	"	"	"	"	3,221.8
Céréales	"	85.5	10.3	437.4	2,204.8	5.0	25.0
Chaux	17,886.9	3,095.6	"	"	"	"	"
Coke	"	"	5.0	"	"	"	"
Coton brut	"	"	"	"	"	"	"
Cuir et peaux	"	"	"	"	"	"	"
Engrais fins pour amendement des terres, à l'exception du guano. Fers laminés et fers battus. . .	"	"	"	"	26.9	"	"
Fonte brute.	"	"	"	"	"	"	"
Graisses	"	"	"	"	"	"	"
Guano.	"	"	"	"	"	"	"
Huile de pétrole.	"	"	"	"	"	"	"
Houille	"	120.0	"	"	"	4,150.0	10.0
Laine	"	"	"	"	"	"	"
Lin, chanvre et étoupes	"	5.2	35.0	26.3	227.3	"	"
Minerais de fer	"	"	"	"	"	"	"
Minerais de plomb et de zinc. .	"	"	"	"	"	"	"
Pavés	"	"	"	"	"	"	20.0
Pierres brutes et bouchardées. .	864.1	140.5	"	"	"	"	"
Pierres taillées	4,409.5	1,424.6	"	"	"	"	"
Pommes de terre	"	"	15.7	"	254.5	"	"
Rails et accessoires	"	"	"	10.1	"	"	138.6
Soude	"	"	"	"	"	"	"
Sucre	"	338.7	"	"	"	"	"
Sulfates	"	"	"	"	"	"	"
Terres.	"	"	"	"	"	"	50.5
Tuiles et panes en terre cuite .	"	"	"	"	"	"	7.3
Verres à vitres en caisses. . . .	"	"	"	"	"	"	"
Verreries	"	"	"	"	"	"	"
Zinc	"	"	"	"	"	"	"
Tonnage total des expéditions .	23,160.5	5,258.8	404.9	1,051.7	5,188.7	4,155.0	3,918.9

Bailers.	Baume (centre).	Beaumont.	Belœil.	Berchem-S ^r .-Agathe.	Berimont.	Bernissart.	Berzé.	Beyne.	Bierset-Awans.
690.2	1,025.1	304.0	44.3	•	•	•	1,233.2	•	647.9
12.2	232.3	306.7	1,026.2	•	281.2	•	14.1	•	•
•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
•	596.3	•	180.8	•	•	•	75.2	420.0	•
70.5	176.2	222.6	323.1	•	40.3	64.2	1,605.8	•	501.7
•	•	•	•	•	•	•	75.5	•	•
•	36,873.0	•	•	•	•	1,265.0	355.0	•	•
•	4,385.0	•	•	•	•	•	•	•	•
•	•	•	•	•	•	•	17.0	•	•
5.0	•	5.0	•	•	•	•	960.1	•	•
•	5,092.3	•	•	•	•	•	•	•	•
•	410.5	•	•	•	•	•	•	•	•
•	5.0	•	•	•	•	•	•	•	•
•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
10.0	94,167.5	•	•	6.0	•	9,421.0	19,668.0	10,240.0	•
•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
•	•	•	19.8	•	•	•	15.0	•	•
•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
•	•	•	•	•	•	•	10.0	•	•
•	10.0	•	•	•	•	•	328.2	•	•
•	•	40.7	•	•	•	•	98.4	•	•
•	20.0	•	•	•	•	•	31.9	•	30.1
•	112.8	•	•	160.1	•	•	1,113.4	•	•
•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
•	•	•	261.3	•	•	•	•	•	•
•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
•	10.3	•	348.6	•	•	•	90.3	•	•
•	•	•	•	•	•	•	80.0	•	•
•	2,597.7	•	•	•	•	•	•	•	•
•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
787.9	145,714.0	879.0	2,204.1	166.1	321.5	10,750.2	25,771.1	10,660.0	1,179.7

NATURE DES MARCHANDISES.	Binche.	Binche (Ressaix).	Blandain.	Blanckenberghe.	Biaton.	Bleyberg.	Bloemendael.
Acier	»	»	»	»	»	»	»
Betteraves	2,202.8	300.5	»	»	»	»	»
Bois bruts	325.2	89.8	»	»	20.0	»	1,493.6
Bouteilles vides.	»	»	5.0	»	»	»	»
Briques	»	»	1,978.3	947.2	»	»	»
Céréales	2,816.1	»	103.3	»	157.8	»	22.5
Chaux	398.4	»	»	»	731.3	3,087.5	6.0
Coke.	»	»	»	»	»	»	»
Coton brut	»	»	»	»	»	»	6.2
Cuir et peaux	»	»	»	»	»	»	»
Engrais fins pour amendement des terres, à l'exception du guano.	22.8	»	»	»	5.0	»	»
Fers laminés et fers battus	»	»	»	»	»	»	»
Fonte brute.	»	»	»	»	»	»	»
Graisses	»	»	»	»	»	»	»
Guano	»	»	»	»	»	»	»
Huile de pétrole.	»	»	»	»	»	»	»
Houille	»	69,679.5	»	60.0	»	»	»
Laine	»	»	»	»	»	»	»
Lin, chanvre et étoupes	»	»	10.5	»	»	»	»
Minerais de fer	»	»	»	»	»	»	»
Minerais de plomb et de zinc	»	»	»	»	»	2,286.5	»
Pavés	35.0	»	»	»	59.3	»	»
Pierres brutes et bouchardées.	»	»	»	»	10.6	»	»
Pierres taillées	»	»	43.0	»	11.9	»	»
Pommes de terre	116.3	»	»	»	»	»	440.7
Rails et accessoires	»	»	»	»	»	»	»
Soude	»	»	»	»	»	»	»
Sucre	3,864.5	»	868.7	»	379.9	»	»
Sulfates	»	»	10.0	»	»	90.4	»
Terres.	25.0	»	»	»	2,459.3	»	419.5
Tuites et pannes en terre cuite	»	»	»	»	»	»	»
Verres à vitres en caisses	1,404.3	»	»	»	»	»	»
Verreries.	»	»	»	»	»	»	»
Zinc.	»	»	»	»	»	936.3	»
Tonnage total des expéditions	14,210.4	70,069.8	2,818.8	1,007.2	3,835.1	6,400.7	2,338.5

Bodeghem-St-Martin.	Bois-du-Luc.	Boisfort.	Bomal.	Bonne-Espérance.	Boom.	Boortmeerbeek.	Borgerhout.	Bouchaute.	Boucle-St-Denis-Nederwalm.
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	4,129.9	"	"	"	955.6	"
5.0	"	30.3	3,656.9	"	48.5	82.3	865.0	106.9	"
"	"	"	"	"	"	"	8.4	"	"
69.0	40.0	"	"	"	9,679.8	"	"	"	"
35.0	"	5.0	174.8	136.7	"	246.9	270.7	126.1	"
"	"	"	26.0	"	150.8	"	"	"	"
"	6,360.0	"	"	"	10.0	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	12.8	"	"
"	"	"	"	"	"	"	112.0	"	"
"	"	"	"	"	19.8	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	5.0	"	"	"	"
11.0	62,880.5	5.0	"	"	10.0	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	24.1	"	"
"	"	"	"	"	"	5.0	"	166.1	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
10.0	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	5.0	"	28.4	"	"	"	"	"	"
"	"	5.0	"	"	8.5	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	1,184.2	17.0	6.5	198.4
"	"	"	"	"	411.4	"	6.0	"	"
"	"	"	"	"	"	"	40.0	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	2,845.4	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
130.0	69,485.5	45.3	3,886.1	4,266.6	13,195.2	1,518.4	856.0	1,361.2	198.4

NATURE DES MARCHANDISES.	Bourg-Léopold.	Boussu.	Bousval.	Bovigny.	Bracquignies.	Brages-Bellinghen.	Braine-l'Alleud.
Acier	"	"	"	"	"	"	"
Betteraves	"	122.6	533.9	"	45.8	651.0	1.855.7
Bois bruts	2,800.5	191.2	1,523.4	1,594.1	25.0	270.3	1,245.5
Bouteilles vides	"	"	"	"	"	"	"
Briques	"	1,675.0	"	"	1,462.0	"	20.0
Céréales	5 0	1,723.1	47.2	17.2	47.3	5 0	161.8
Chaux	6.9	"	"	"	"	"	10.9
Coke	"	"	"	"	107,441.3	"	"
Coton brut	"	"	"	"	"	"	"
Cuir et peaux	"	"	"	"	"	"	"
Engrais fins pour amendement des terres, à l'exception du guano.	"	223.1	"	"	30 2	"	119.4
Fers laminés et fers battus	11.9	99.0	28.4	"	26.9	"	"
Fonte brute	"	16.7	15.0	"	154.5	"	"
Graisses	"	"	"	"	"	"	5.1
Guano	"	"	"	"	"	"	"
Huile de pétrole	"	"	"	"	"	"	"
Houille	18.4	"	"	"	123,200.0	"	20.0
Laine	"	"	"	"	"	"	"
Lin, chanvre et étoupes	"	"	"	"	"	94.7	"
Minerais de fer	"	"	"	"	10.0	"	"
Minerais de plomb et de zinc	"	"	"	"	"	"	"
Pavés	"	"	"	"	"	"	1,336.7
Pierres brutes et bouchardées	"	"	"	"	"	"	"
Pierres taillées	"	"	"	"	"	"	"
Pommes de terre	"	"	"	"	"	"	"
Rails et accessoires	"	"	"	"	289.2	"	"
Soude	"	"	"	"	"	"	"
Sucre	"	683.8	"	"	450.6	"	"
Sulfates	"	"	"	"	"	"	"
Terres	"	10.5	60.0	"	105 1	"	11.3
Tuiles et panes en terre cuite	"	"	"	"	"	"	"
Verres à vitres en caisses	"	10.0	"	"	"	"	"
Verreries	"	59 8	"	"	"	"	"
Zinc	"	27.5	"	"	"	"	"
Tonnage total des expéditions	2,842.7	4,814.3	2,207.9	1,611.3	233,287.9	1,021.0	4,785.8

Braine-le-Comte.	Braives-Latinne.	Brugelotte.	Bruges (Bassins).	Bruges (station).	Bruxelles (Allée-Verte).	Bruxelles (Entrepôt).	Bruxelles (Midi).	Bruxelles (Ouest).	Bruxelles (Quartier Léopold).
"	"	"	"	"	"	5.0	"	"	"
620.3	74.0	531.6	"	"	6.5	"	"	"	"
1,777.2	208.4	45.4	1,513.3	28.6	2,497.5	142.4	560.4	140.1	305.7
"	"	"	"	"	5.0	258.0	55.6	"	"
119.1	"	"	545.3	"	1,028.4	"	10.0	139.8	86.7
734.9	613.3	2,779.2	4,688.2	932.0	9,701.3	328.3	1,061.0	369.6	234.0
"	"	"	"	10.0	20.0	"	70.1	"	170.0
22.5	"	"	"	30.0	1,061.0	"	"	655.0	"
"	"	"	10.0	"	"	120.5	"	"	15.0
10.0	"	10.6	15.9	5.0	263.0	"	10.0	"	"
246.7	"	31.7	365.7	242.0	3,102.1	"	1,082.8	469.5	310.2
1,729.1	5.0	"	10.0	"	932.8	452.3	10.0	20.0	11.9
9.0	"	"	25.4	25.0	30.9	74.4	40.2	"	5.2
46.4	"	"	"	"	52.2	"	287.6	"	"
"	"	"	894.9	55.6	"	"	16.2	"	"
"	"	"	"	"	18.9	"	60.0	"	"
5.0	185.0	"	1,145.0	79.5	1,418.7	1,969.3	260.0	260.1	140.0
5.0	"	"	21.2	148.5	108.8	307.5	27.9	"	"
8.2	"	61.2	"	598.9	106.1	25.8	"	"	"
12.1	"	"	28.7	"	20.0	"	"	"	"
52.4	"	"	"	"	"	"	"	"	10.0
"	"	"	"	"	30.0	"	50.6	10.0	"
"	"	"	1,838.8	46.9	310.4	50.9	107.8	119.8	243.3
"	69.2	"	"	10.5	110.0	"	13.2	"	82.0
99.0	457.8	8.7	70.8	135.3	959.3	"	257.1	"	251.4
342.2	35.3	"	7.8	82.7	103.0	"	"	"	37.0
10.0	"	"	5.0	30.2	414.2	"	360.3	67.7	"
"	730.6	1,353.7	127.6	190.6	273.1	373.7	11.2	45.4	"
"	"	"	"	10.1	291.6	"	50.9	10.6	"
337.6	"	"	"	"	3,302.4	1,356.1	"	15.0	5.0
"	"	14.2	140.7	6.7	1,810.0	"	25.0	"	3.0
"	"	"	"	"	117.1	"	"	"	"
"	"	"	"	"	12.8	106.5	"	"	10.0
20.1	"	"	"	"	32.2	"	28.4	"	"
6,208.8	2,378.6	4,839.3	11,454.3	2,668.1	28,744.6	5,572.7	4,456.3	2,373.1	1,923.3

NATURE DES MARCHANDISES.	Bruxelles (rue Rogier).	Buggenhout.	Burst.	Buyrines-Mont.	Buysingen.	Calamine.	Calevoet.
Acier	"	"	"	"	"	"	"
Betteraves	"	5 3	6.3	1,176.4	"	"	76.8
Bois bruts	1,047.5	407.3	104 6	1,423.4	179 9	"	260.8
Bouteilles vides	"	"	8.4	"	61.1	"	"
Briques	10.0	26.8	"	10 0	"	40.0	"
Céréales	5.0	107 2	"	46.9	"	"	23.6
Chaux	20.0	"	"	5 0	5.1	932.0	"
Coke	"	"	"	"	"	"	10.0
Coton brut	"	"	"	"	10.0	"	12.5
Cuir et peaux	"	"	"	"	"	"	"
Engrais fins pour amendement des terres, à l'exception du guano.	"	20 0	"	"	20 0	"	"
Fers laminés et fers battus	22.0	10.7	"	"	"	"	"
Fonte brute	"	"	"	5 0	"	"	"
Graisses	"	"	"	"	"	"	"
Guano	"	"	"	"	"	"	"
Huile de pétrole	"	"	"	"	"	"	"
Houille	465.0	30 0	10.0	"	10 0	"	"
Laine	"	"	"	"	"	"	"
Lin, chanvre et étoupes	"	40.0	"	"	"	"	"
Minerais de fer	"	"	"	"	"	"	"
Minerais de plomb et de zinc	"	"	"	"	"	13,333.5	"
Pavés	27.0	"	"	80.0	"	10.0	"
Pierres brutes et bouchardées	"	"	"	"	"	35.0	"
Pierres taillées	"	"	"	8.0	"	20.0	"
Pommes de terre	5.0	99.2	96.9	"	"	"	"
Rails et accessoires	33 0	"	"	57.0	"	"	"
Soude	"	"	"	"	"	"	"
Sucre	"	"	"	"	"	"	"
Sulfates	"	"	"	"	"	"	"
Terres	"	"	"	"	"	30 0	"
Tuiles et pannes en terre cuite	"	"	"	"	"	"	"
Verres à vitres en caisses	"	"	"	"	"	"	"
Verrieres	"	"	"	"	"	"	"
Zinc	"	"	"	"	"	1,579.9	"
Tonnage total des expéditions	1,634.5	746.5	226.2	2,811.7	286 1	15,980.4	382.7

Callenelle.	Capelle-au-Bois.	Caprycke.	Chainieux.	Charleroi.	Chastre.	Chateineau.	Chaudfontaine.	Chênée.	Ciney.
"	"	"	"	5 4	"	5 0	32.9	"	"
"	"	15.0	"	479 1	"	324.5	"	"	"
"	"	105 2	88.5	5,069 2	431.8	3,020.5	240.1	363 8	1,215.3
"	"	"	"	"	"	222 4	"	36 5	"
"	70 0	"	41.1	2 028.7	"	1,577.4	40.0	700.0	166 0
62.8	179 0	36.0	"	4,436.1	1,405.3	2,080.2	50 1	1,236.6	1,353.9
"	"	"	"	35 0	"	419.4	13,185 9	75.0	3,830.0
"	"	"	"	12,087.0	"	1,911.2	"	"	"
"	"	"	"	"	"	75 6	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	6.7
50.7	"	"	9.6	1.53	17.0	111.8	10 0	159 9	100 0
"	"	"	5 0	589.0	"	27,303.5	"	"	"
"	"	"	"	6,222.1	30 0	16,690.6	"	"	233 8
"	"	"	"	"	"	"	"	"	52.3
"	"	10.0	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	10 0	"	42,976 1	"	298,721 0	"	21,299.3	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	202.7	26.2	"	"	14 5	"	"	"	"
"	"	"	"	36 6	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	45 7	"	"
20.4	"	"	"	20.0	11,451.0	1,037 0	835 7	60 0	90.0
"	"	"	53.1	"	"	1,543.2	"	"	481 6
"	"	"	"	3 0	12 0	395.8	"	"	11.5
"	439.5	36 9	"	957.3	10 0	218.6	"	140 7	"
"	"	"	"	278.4	"	344.6	"	15.0	"
"	"	"	"	"	"	193 2	"	"	"
398.6	"	"	"	50.5	579.4	"	"	"	"
"	"	"	"	160 5	"	25.0	"	"	"
"	"	"	"	"	"	3,504.5	5.6	"	115 0
63.9	"	"	"	"	"	852 4	"	5.0	104 2
"	"	"	"	663.5	"	256 5	"	129 1	"
"	"	"	"	147.5	"	5 0	"	760.2	"
"	"	"	"	"	"	17.4	614.3	8,311.7	"
596.4	891.2	236.9	197 3	78,862.3	13,951.0	361,465.3	13,129 3	33,292.8	7,780.3

NATURE DES MARCHANDISES.	Clavier-Terwagne.	Cognelée.	Comblain-au-Pont.	Comblain-La-Tour.	Cortich.	Cortich (Quest).	Corbeek-Loe.
Acier	"	169.6	"	"	"	"	"
Betteraves	"	426.1	"	"	"	"	"
Bois bruts	2,115.9	292.5	3,453.4	"	14.0	29.0	147.0
Bouteilles vides	"	"	"	"	"	"	"
Briques	"	15.1	"	"	"	"	"
Céréales	400.6	162.8	"	"	25.4	73.5	"
Chaux	"	"	10.0	"	35.0	"	10.0
Coke.	"	"	"	"	"	"	"
Coton brut	"	"	"	"	"	"	"
Cuir et peaux	"	"	"	"	"	"	"
Engrais fins pour amendement des terres, à l'exception du guano.	"	"	"	"	"	"	"
Fers laminés et fers battus	"	"	"	"	"	"	"
Fonte brute	"	"	"	"	"	"	"
Graisses	"	"	"	"	"	"	"
Guano	"	"	"	"	356.9	"	"
Huile de pétrole	"	"	"	"	"	"	"
Houille.	"	"	"	"	40.0	"	30.0
Laine	"	"	"	"	"	"	"
Lin, chanvre et étoupes	"	33.3	"	"	"	"	"
Minerais de fer	"	"	"	"	"	"	"
Minerais de plomb et de zinc . . .	"	"	"	"	"	"	"
Pavés	731.4	346.1	26,576.3	4,504.8	5.0	"	10.0
Pierres brutes et bouchardées. . .	143.6	11.5	2,085.9	2,698.0	38.9	"	"
Pierres taillées	228.2	65.1	2,492.8	"	"	"	"
Pommes de terre	"	22.1	"	"	176.9	10.0	376.2
Rails et accessoires	"	"	"	"	"	"	"
Soude	"	"	"	"	10.3	"	"
Sucre	"	"	"	"	"	"	"
Sulfates	"	"	"	"	"	"	"
Terres.	9.6	10.0	53.5	"	"	"	"
Tuiles et pannes en terre cuite . .	"	"	"	"	"	"	"
Verres à vitres en caisses	"	"	"	"	"	"	"
Verreries.	"	"	"	"	"	"	"
Zinc.	"	"	"	"	"	"	"
Tonnage total des expéditions . . .	9,624.3	1,554.2	34,671.9	7,202.8	701.4	112.5	573.2

Cortemarck.	Cortenbergh.	Couillet-Monigny.	Courcelles.	Courcelles-Nord.	Courtrai.	Court-Saint-Étienne.	Cronfsta.	Cuesmes-Trieu.	Deeryk.
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	97.5	"	"	518.0	910.1	440.3	190.0
27.0	523.5	117.2	166.5	58.1	480.2	4,987.0	8.0	15.0	"
"	"	"	"	"	"	"	"	7.3	"
"	"	"	"	"	"	5.0	"	496.8	"
12.5	193.0	30.0	27.5	5.0	5,644.0	269.0	"	292.1	"
"	5.0	"	"	15.0	10.0	"	65.0	"	"
"	"	"	497.5	30.0	20.0	"	"	"	20.0
"	"	"	"	"	"	299.0	"	"	"
"	"	"	"	"	5.0	"	"	"	"
"	"	"	"	"	370.3	21.0	"	200.0	"
"	"	33,796.9	"	"	34.5	107.0	"	"	"
"	"	1,667.0	"	"	"	35.0	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	1,091.8	"	"	"	"
"	"	"	10.0	"	"	"	"	"	"
"	"	95,354.4	"	"	"	1,014.0	66,443.5	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
38.8	"	"	"	"	4,535.0	15.0	"	"	"
"	"	"	"	"	15.3	"	"	"	"
"	"	"	"	"	48.5	"	"	"	"
"	38.4	"	"	81.2	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	6.4	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	7.6	"
70.1	1,248.9	"	5.0	"	340.4	641.0	"	"	"
"	"	602.9	"	"	"	"	"	"	"
"	"	5,976.0	"	"	62.4	"	"	"	"
"	"	"	"	"	5.1	"	"	"	"
"	"	"	"	"	122.7	"	"	"	"
"	"	"	10.0	"	30.0	209.0	"	10.0	"
"	"	"	"	"	"	315.0	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	10.0	"	"	"	"
143.4	2,007.8	137,544.4	814.0	159.3	12,327.1	7,770.0	67,426.6	1,539.1	210.0

NATURE DES MARCHANDISES.	Denderleeuw.	Desselghem.	Deurne-lez-Diest.	Deynze.	Dieghem.	Diest.	Dilbeek.
Acier	"	"	"	"	"	"	"
Betteraves	"	42.0	"	8.8	"	"	116.0
Bols bruts	154.6	"	593.0	"	"	14.0	"
Bouteilles vides	"	"	"	"	"	"	"
Briques	"	"	"	"	"	"	"
Céréales	5.3	5.0	"	4,427.8	"	1,470.4	70.6
Chaux	"	"	"	20.9	"	50.0	"
Coke.	10.0	"	"	"	"	"	"
Coton brut	"	"	"	"	"	"	"
Cuir et peaux	"	"	"	"	10.0	"	"
Engrais fins pour amendement des terres, à l'exception du guano.	10.0	"	"	"	"	110.0	"
Fers laminés et fers battus	"	"	"	"	"	"	"
Fonte brute.	"	"	"	"	"	"	"
Graisses	"	"	"	"	"	"	"
Guano	"	"	"	10.3	"	"	"
Huile de pétrole.	"	"	"	"	"	"	"
Houille.	40.0	"	"	10.0	"	90.0	20.0
Laine	"	"	"	"	"	"	"
Lin, chanvre et étoupes	5.0	15.5	"	264.4	"	"	"
Minerais de fer	"	"	"	"	"	"	"
Minerais de plomb et de zinc	"	"	"	"	"	"	"
Pavés	"	"	"	5.0	"	145.5	"
Pierres brutes et bouchardées	"	"	"	"	"	5.0	"
Pierres taillées	"	"	"	868.0	"	6.5	"
Pommes de terre	335.5	76.7	"	"	"	348.8	"
Rails et accessoires	"	"	"	"	"	"	"
Soude	"	"	"	"	"	"	"
Sucre	"	"	"	"	"	"	"
Sulfates	"	"	"	"	"	"	"
Terres	"	"	"	"	"	"	"
Tuiles et pannes en terre cuite.	"	"	"	"	"	21.0	"
Verres à vitres en caisses	"	"	"	"	"	"	"
Verreries.	"	"	"	"	"	"	"
Zinc.	"	"	"	9.1	"	"	"
Tonnage total des expéditions.	560.4	139.2	593.0	5.621.3	10.0	2,261.2	206.6

Dixmude.	Docherrie.	Dohain.	Dour.	Duffel.	Ecaussines.	Eecke-Nazareth.	Ecloo.	Eenaame.	Eghezée.
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
28.0	"	"	32.4	"	322.7	"	"	19.2	513.8
71.2	2,780.5	1,370.0	47.8	49.0	"	"	"	"	63.7
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
8.0	"	5.0	"	2,012.7	"	"	"	"	"
444.3	6.0	20.0	149.7	12.0	253.0	5.0	43.2	"	1,356.0
96.0	"	"	"	"	17,065.0	"	10.0	"	"
60.0	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	6.0	"	"	"	"	"	"
175.3	"	160.0	16.0	34.5	"	"	5.0	"	5.0
25.0	331.7	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
7.8	"	"	"	"	"	"	"	"	"
10.0	"	"	"	218.5	"	10.1	15.2	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
440.0	249,101.0	30.2	"	115.0	43.2	10.0	10.0	"	10.0
"	"	"	"	"	"	"	"	"	5.0
13.8	"	"	"	"	"	"	"	"	58.0
"	"	184.2	"	"	"	"	"	"	"
"	"	533.3	"	"	"	"	"	"	"
40.0	"	174.6	"	"	12,454.4	"	"	"	"
10.0	235.0	46.6	"	"	13,712.3	"	"	"	"
"	"	6.8	8.0	"	40,663.9	"	"	"	"
5.0	"	39.8	"	61.4	19.0	322.8	5.0	"	123.4
"	"	120.5	"	"	5.0	"	"	"	"
"	"	5.0	"	85.8	"	"	"	"	"
"	"	"	335.5	"	"	"	"	"	"
"	72.7	"	"	"	"	"	"	"	"
"	574.5	2,669.8	"	15.0	"	"	10.0	"	"
15.0	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
1,446.2	253,090.4	5,565.8	595.4	2,603.3	84,538.5	347.0	98.4	19.2	2,154.9

NATURE DES MARCHANDISES.	Elouges.	Emptinne.	Enghien.	Enstval.	Eppeghem.	Erembodegem.	Erpe-Metre.
Acier	o	»	»	»	»	»	o
Betteraves	308.1	»	1,134.3	»	46.0	10.0	»
Bols bruts	»	1,566.0	1,144.2	137.5	»	48.6	76.7
Bouteilles vides	»	»	»	»	»	»	»
Briques	»	10.0	»	30.1	»	»	»
Céréales	30.3	82.9	1,466.7	418.6	»	5.0	»
Choux	»	»	15.8	»	»	15.0	»
Coke	»	»	»	»	»	10.0	»
Coton brut	»	»	»	»	»	»	»
Cuir et peaux	»	»	39.5	»	»	»	»
Engrais fins pour amendement des terres, à l'exception du guano.	»	»	174.3	»	»	»	»
Fers laminés et fers battus	»	»	396.2	»	»	»	»
Fonte brute	»	»	»	»	»	»	»
Graisses	»	»	»	»	»	»	»
Guano	»	»	»	»	»	»	»
Huile de pétrole	»	»	»	»	»	»	»
Houille	30.027	»	73.2	45.1	»	56.0	»
Laine	»	»	»	15.0	»	»	»
Lin, chanvre et étoupes	»	»	132.0	»	»	»	»
Minerais de fer	»	109.5	»	»	»	»	»
Minerais de plomb et de zinc . . .	»	»	»	»	»	»	»
Pavés	»	40.0	»	25.0	»	»	»
Pierres brutes et bouchardées . . .	»	5.0	»	»	»	»	»
Pierres taillées	»	209.0	»	»	»	»	»
Pommes de terre	»	»	40.3	25.2	847.1	20.4	»
Rails et accessoires	»	»	»	»	»	»	»
Soude	»	»	»	»	»	»	»
Sucre	153.1	»	996.8	»	»	26.0	»
Sulfates	»	»	»	»	»	»	»
Terres	»	576.4	»	45.1	»	»	»
Tuiles et pannes en terre cuite . .	»	24.4	60.0	»	»	»	»
Verres à vitres en caisses	»	»	»	»	»	»	»
Verreries	»	»	9.2	»	»	»	»
Zinc	»	»	»	»	»	»	»
Tonnage total des expéditions . . .	30,608.4	2 623.8	5 682.5	761.6	893.1	194.0	76.7

Erquellines,	Ervelegem,	Esemael,	Esneux.	Esschene-Lombeek.	Essen.	Estimes-Haulchin.	Eticheve.	Exaerde.	Eyne.
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
584.8	»	173.3	»	»	»	4,064.6	»	»	»
6,874.8	132.0	52.7	633.0	»	9.0	55.1	26.0	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
747.3	8.0	1,187.9	17.5	»	45.0	1,448.7	29.0	»	»
5.0	»	»	»	»	10.0	»	»	»	»
»	»	»	»	»	20.0	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
10.0	»	»	»	»	»	»	»	»	»
91.3	»	»	»	»	30.0	»	»	»	»
50.5	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	5.0	»	»	»	»
»	5.0	»	»	»	10.0	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
1,095.1	»	»	»	»	125.0	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
78.5	»	»	»	»	7.0	346.0	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
337.2	»	»	5,834.4	»	»	510.0	»	»	»
71.2	»	»	»	»	»	»	»	»	»
174.8	»	»	»	»	»	»	»	»	»
72.4	»	777.4	»	75.2	5.0	»	248.5	164.7	67.8
»	»	»	»	»	5.0	»	»	»	»
»	»	151.5	»	»	»	»	»	»	»
145.2	»	486.8	»	»	»	813.4	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
501.3	10.0	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	10.0	»	»	»	»
10,789.4	155.0	2,829.6	6,484.9	75.2	281.0	8,137.8	299.5	164.7	67.8

NATURE DES MARCHANDISES.	Fallais.	Familleux.	Farciennes.	Feluy-Arquennes.	Fexhe.	Flawinne.	Fiéna (central).
Acier	"	"	"	"	"	"	"
Botteraves	1,170.9	658.9	"	"	650.0	"	24.0
Bois bruts	"	18.5	109.9	13.0	28.2	1,123.2	856.6
Bouteilles vides	"	"	"	"	"	"	"
Briques	"	6.0	"	"	"	"	305.9
Céréales	130.7	41.1	698.7	369.6	808.8	54.0	6.0
Chaux	"	"	"	3,914.7	"	"	10.0
Coke	"	"	"	"	"	"	26,367.0
Coton brut	"	"	"	"	"	"	"
Cuir et peaux	"	"	"	"	"	"	"
Engrais fins pour amendement des terres, à l'exception du guano.	"	"	"	37.0	"	"	20.0
Fers laminés et fers battus	"	"	"	"	"	"	14.1
Fonte brute	"	"	"	"	"	"	5.0
Grasses	"	"	"	"	"	"	"
Guano	"	"	"	"	"	"	"
Huile de pétrole	"	"	"	"	"	"	"
Houille	"	"	67,962.3	"	"	71.6	747,246.8
Laine	"	"	"	"	9.6	"	"
Lin, chanvre et étoupes	"	"	"	"	35.9	"	"
Minerais de fer	"	"	"	"	"	"	"
Minerais de plomb et de zinc	"	"	"	"	"	"	"
Pavés	"	"	"	2,072.2	"	"	"
Pierres brutes et bouchardées	"	"	"	7,855.0	"	"	"
Pierres taillées	"	"	"	11,214.7	"	"	"
Pommes de terre	292.6	155.8	10.0	"	523.9	"	"
Rails et accessoires	40.9	"	"	"	"	"	"
Soude	"	5.2	"	"	"	"	"
Sucre	"	"	"	"	296.4	"	"
Sulfates	"	"	"	"	"	"	"
Terres	"	212.9	"	"	"	"	25.0
Tuiles et panes en terre cuite	"	"	"	"	"	"	"
Verres à vitres en caisses	"	58.8	"	"	"	"	"
Verreries	"	80.9	"	"	"	"	"
Zinc	"	"	"	"	"	"	"
Tonnage total des expéditions	1,635.1	1,238.1	68,780.9	25,476.2	2,352.8	1,248.8	774,880.6

Fignon.	Fleurus.	Floreffe.	Fontaine-l'Évêque.	Forchies-la-Marche.	Forest.	Forest (Stalle).	Forrières.	Fosses.	Fouches.
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	1,897.0	180.5	10.5	517.0	"	"	"	21.6	"
7.4	1,569.0	168.0	18.0	32.8	"	"	869.9	"	6.0
"	199.6	"	"	"	"	"	"	"	"
"	47.4	579.2	"	20.0	"	"	"	"	"
10.1	3,324.1	412.0	277.8	6.0	158.1	1,265.6	35.0	243.5	226.7
"	150.0	240.0	70.0	"	10.0	"	3,196.4	16.2	"
"	21.3	"	"	"	9,096.0	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	5.1	"	"	"	"	"	"	"
"	595.9	"	"	"	"	20.4	"	"	"
"	"	"	15.4	"	"	"	"	"	"
"	73.0	139.4	5.0	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
86,425.5	41,292.2	"	87,489.0	136.0	60.0	"	"	"	"
"	5.0	"	"	"	"	"	"	"	"
"	69.3	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	10.0	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	175.9	899.4	"	"	"	"	264.7	7.0	"
"	2,311.4	11.0	61.0	"	"	"	65.9	"	"
"	102.3	55.9	"	"	"	"	1,181.6	6.3	"
"	5.2	"	21.5	19.1	"	"	35.0	"	429.7
"	34.7	"	"	5.0	"	"	"	66.3	"
"	"	12.0	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	2,594.9	5.0	"	"	"	"	"	"	"
"	2,967.8	70.4	"	15.0	"	"	"	"	"
"	121.7	"	35.8	"	"	"	"	"	"
"	33.4	215.3	"	"	"	"	"	"	"
"	"	520.6	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	140.0	"	"
36,443.0	58,591.1	3,518.8	88,013.0	750.9	9,324.1	1,286.0	5,733.5	360.9	862.4

NATURE DES MARCHANDISES.	Frarnetes.	Francorchamps.	Franière.	Frans-lez-Buissenal.	Frans-lez-Gosselies.	Fumal.	Furnes.
Acier	"	"	"	"	"	"	"
Betteraves	549.0	"	302.9	642.4	714.5	120.8	"
Bois bruts	122.2	681.6	43.8	663.8	67.0	28.8	114.4
Bouteilles vides	5.0	"	"	"	"	"	"
Briques	"	"	"	"	162.0	"	16.9
Céréales	55.9	55.0	163.4	573.2	171.9	10.6	2,785.2
Chaux	130.0	"	"	"	"	"	"
Coke	1,010.0	13.5	"	"	"	"	"
Coton brut	"	"	"	"	"	"	"
Cuir et peaux	"	10.3	"	"	"	"	"
Engrais fins pour amendement des terres, à l'exception du guano.	6.5	331.8	"	10.5	"	"	353.5
Fers laminés et fers battus	15.4	"	"	"	"	"	"
Fonte brute	"	"	"	"	"	"	"
Graisses	"	"	"	"	"	"	"
Guano	20.0	"	"	"	"	"	75.0
Huile de pétrole	"	"	"	"	"	"	"
Houille	745.0	235.0	"	11.0	"	"	"
Laine	"	"	"	"	"	"	"
Lin, chanvre et étoupes	"	"	48.7	29.9	113.5	"	156.0
Minerais de fer	"	"	"	"	"	"	"
Minerais de plomb et de zinc	"	"	"	"	"	"	"
Pavés	"	"	"	"	"	"	"
Pierres brutes et bouchardées	"	"	"	"	"	"	"
Pierres taillées	"	"	"	"	"	40.9	"
Pommes de terre	6.5	60.7	22.7	50.6	"	20.3	"
Rails et accessoires	"	"	"	"	"	34.3	"
Soude	"	"	"	"	"	"	"
Sucre	550.5	5.0	"	219.9	"	"	"
Sulfates	"	"	"	"	"	"	"
Terres	180.0	20.0	"	"	"	"	"
Tuiles et pannes en terre cuite	45.0	"	"	33.5	6.5	"	"
Verres à vitres en caisses	"	"	"	"	"	"	"
Verreries	"	"	"	"	"	"	"
Zinc	"	5.0	"	"	"	"	"
Tonnage total des expéditions	3,441.0	1,419.9	569.3	2,234.8	1,235.4	255.7	3,501.0

Cammerage.	Gand (champ des ma- noeuvres).	Gand (Entrepôt, Docks ou bassin).	Gand (Rabat).	Gand (Station).	Geet-Betz.	Gembloux.	Genappe.	Gendbrugge.	Ghisleghien.
"	"	"	"	"	"	5.0	"	8.3	"
160.6	"	"	"	17.7	30.9	481.5	17.8	"	731.6
10.1	10,914.5	7,900.5	1,570.9	88.5	979.2	316.3	484.0	35.7	84.0
"	"	"	"	10.0	"	"	"	"	"
"	"	"	61.1	137.9	"	"	"	7.5	"
5.1	5,549.7	3,690.2	"	4,080.2	25.1	1,967.8	1,041.4	334.0	73.0
"	"	218.3	"	65.0	"	"	10.0	"	"
"	"	1,553.3	"	280.0	"	"	"	"	"
"	88.9	6,148.2	107.4	468.5	"	"	"	"	"
"	"	118.5	"	85.8	"	"	10.0	"	"
"	1,137.1	3,342.3	5,351.1	1,335.9	"	452.1	10.6	"	"
"	"	801.1	"	20.1	"	"	138.0	"	"
"	5.0	1,013.7	"	23.2	"	"	"	"	"
"	"	10.0	"	53.9	"	"	"	"	"
"	3,703.3	514.7	"	5.1	"	"	"	"	"
"	"	121.4	"	5.0	"	"	"	"	"
10.0	192.0	1,332.8	20.0	115.0	"	"	"	10.0	"
"	"	4,656.1	"	155.5	"	"	"	"	"
135.1	38.3	1,569.6	102.5	1,375.5	"	262.6	34.4	32.2	"
"	"	"	"	108.0	"	"	"	"	"
"	"	"	"	15.9	"	"	"	"	"
"	10.0	"	"	5.0	"	"	1,661.9	"	"
"	"	"	"	62.0	"	"	10.0	"	"
"	187.7	"	"	74.0	"	"	"	79.1	"
"	80.8	309.5	10.0	727.8	52.9	20.0	20.5	"	20.0
"	"	"	"	5.0	"	"	"	"	"
"	26.9	38.8	"	16.0	"	"	"	10.0	"
"	"	327.5	155.9	102.5	"	2,497.2	971.9	"	"
"	"	"	"	20.8	"	"	"	"	"
"	10.7	"	"	15.9	"	324.2	"	36.9	"
"	"	"	"	"	"	"	"	35.7	93.5
"	10.0	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	53.3	"	5.0	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
320.9	21,374.9	33,722.8	7,373.9	9,530.7	1,088.1	6,326.7	4,410.5	589.4	1,002.1

NATURE DES MARCHANDISES.	Ghlin.	Gilly-Sart-Ailet.	Gingelom.	Godarville.	Gosselies.	Gosselies (Courcelles).	Gouvy.
Acier	"	"	"	"	"	"	105.0
Betteraves	"	"	2,462.9	239 5	159 0	35.0	"
Bois bruts	16.0	"	149.8	90.7	71.7	94.7	2,019.2
Bouteilles vides	"	"	"	"	"	"	"
Briques	"	"	"	"	"	"	85.0
Céréales	10.0	"	597.7	99.7	525.0	766.2	450.9
Chaux	"	"	"	"	122.6	"	"
Coke	"	"	"	"	"	"	20.0
Coton brut	"	"	"	"	"	"	"
Cuir et peaux	"	"	"	"	"	"	"
Engrais fins pour amendement des terres, à l'exception du guano.	"	"	47.8	"	5.2	"	30.0
Fers laminés et fers battus	"	"	"	"	86.6	"	85.0
Fonte brute	"	"	"	"	"	"	30.0
Graisses	"	"	"	"	"	"	"
Guano	"	"	"	"	"	"	"
Huile de pétrole	"	"	"	"	"	"	"
Houille	20.0	141,809.0	"	"	100.7	145,887.0	10 0
Laine	"	"	"	"	"	"	"
Lan, chanvre et étoupes	"	"	"	"	"	"	"
Minerais de fer	"	"	"	"	"	"	"
Minerais de plomb et de zinc	"	"	"	"	"	"	"
Pavés	"	"	10.5	28 7	10.0	"	10.2
Pierres brutes et bouchardées	"	"	"	"	"	"	390.2
Pierres taillées	"	"	"	"	"	"	10.0
Pommes de terre	"	"	842.7	7.0	20.7	"	39.1
Rails et accessoires	"	"	"	"	470.5	"	5.0
Soude	"	"	21 2	"	"	"	"
Sucre	"	"	641.1	"	"	"	15.0
Sulfates	"	"	"	"	"	"	"
Terres	"	"	"	"	"	"	30.0
Tuites et pannes en terre cuite	"	"	"	"	22.3	"	"
Verres à vitres en caisses	"	"	"	"	"	1,993.7	"
Verreries	"	"	"	"	"	780.5	"
Zinc	"	"	"	"	"	"	"
Tonnage total des expéditions	46.0	141,809.0	4,773 7	465 6	1,594.5	149,557.1	3,284.6

Gouy-lez-Piéton.	Grammont.	Grandglise.	Grand-Halleux.	Grand-Reng.	Groenendael.	Grupont.	Gyseghem.	Habay.	Haecht.
402.0	286.3	59.5		3,699.0					
57.3	240.8	"	1 999.0	"	3,052.5	4,283.2	"	1,895.4	100.7
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	6.6	"	6.0	"	"	"	"	590.0	"
229.9	761.1	"	56.1	27.0	49.7	31.7	"	20.0	767.2
"	"	"	"	"	"	35.0	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	5.4	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	50.0	"	"	"	"	"	20.0	10.0	10.0
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
10.0	236.0	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	61.2	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	5.0	"	"	"	"	"	"	"	"
"	23.5	30.5	"	"	"	"	"	"	"
"	92.6	"	"	"	"	65.5	5.0	"	"
5.0	128.2	"	5.9	"	"	111.2	5.0	35.5	1,024.9
"	"	"	"	"	"	7.1	"	"	"
"	5.0	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	5.7	"
"	20.0	"	"	"	"	"	"	161.8	"
"	25.1	"	"	"	"	"	"	"	"
"	5.0	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
704.2	1,890.6	90.0	2,067.0	3,726.0	3,163.4	4,533.7	30.0	2,718.4	1,902.8

NATURE DES MARCHANDISES.	Haelen.	Haeltert.	Haeren.	Haine-St-Paul.	Haine-St-Pierre.	Hai.	Halanzv.
Acier	"	"	"	"	"	"	"
Betteraves	"	"	71.4	"	"	23.0	"
Bois bruts	187.0	243.9	10.4	11.0	"	149.3	"
Bouteilles vides	"	"	"	"	"	"	"
Briques	130.0	"	"	"	43.6	31.0	"
Céréales	20.0	"	"	"	"	3,859.8	10.0
Chaux	"	"	"	"	"	"	"
Coke	"	"	"	125,529.0	1,249.1	"	"
Coton brut	"	"	"	"	"	"	"
Cuir et peaux	"	"	"	"	"	"	"
Engrais fins pour amendement des terres, à l'exception du guano.	"	"	696.8	"	"	5.0	"
Fers laminés et fers battus	"	"	"	"	1,969.9	1,760.1	"
Fonte brute	"	"	"	"	"	20.0	"
Graisses	"	"	82.3	"	"	"	"
Guano	5.0	"	"	"	"	"	"
Huile de pétrole	"	"	"	"	"	"	"
Houille	10.0	10.0	20.0	67,626.3	21,192.0	50.0	40.0
Laine	"	"	"	"	"	"	"
Lin, chanvre et étoupes	"	"	"	"	"	"	"
Minerais de fer	"	"	"	"	"	"	8,433.5
Minerais de plomb et de zinc	"	"	"	"	"	"	"
Pavés	10.0	"	"	"	"	"	"
Pierres brutes et bouchardées	"	"	19.1	"	"	"	"
Pierres taillées	"	"	"	"	"	"	"
Pommes de terre	393.7	323.4	"	"	"	5.0	"
Rails et accessoires	"	"	"	"	"	"	"
Soude	"	"	50.1	"	"	"	"
Sucre	"	"	"	"	"	612.7	"
Sulfates	"	"	5.0	"	10.0	"	"
Terres	"	"	10.0	"	"	603.3	"
Tuites et panes en terre cuite	20.0	"	"	"	"	497.0	"
Verres à vitres en caisses	"	"	"	"	798.6	"	"
Verreries	"	"	"	"	"	"	"
Zinc	"	"	"	"	"	"	"
Tonnage total des expéditions	775.7	577.3	965.1	193,166.9	25,263.2	7,846.2	8,483.5

Hamoir.	Hamois-en-Condroz.	Handzaeme.	Hannut.	Haerlebeke.	Harmignies.	Haut-Pré.	Havelange.	Haversin.	Havines.
"	"	"	"	"	"	60.0	"	"	"
"	"	"	153.9	"	1,206.4	"	"	"	1,227.2
4,840.8	471.4	6.0	85.3	"	"	59.4	3,861.9	4,040.0	222.5
"	"	"	10.0	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	196.4	20.5	"	"
179.9	403.7	167.5	1,485.4	4,491.8	184.2	418.9	395.7	557.3	36.5
"	125.8	6.0	"	"	1,076.0	18.5	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	20.2	"	22.9	52.6	"	"	6.5
"	"	"	50.4	"	"	57.6	"	"	"
"	"	"	"	"	"	20.1	"	"	"
"	"	"	"	"	"	6.0	"	"	"
"	"	"	"	15.4	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	25.0	"	"	83,250.1	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	5.0	21.8	438.5	"	"	"	"	75.2
"	"	"	"	"	"	"	"	775.1	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
3,047.2	253.4	"	"	"	"	10.0	285.3	"	"
4,044.7	456.2	"	"	"	"	107.3	797.7	"	"
2,293.2	31.3	"	"	"	"	323.3	392.9	"	"
25.0	"	94.2	2,688.6	15.0	"	15.0	5.0	10.0	"
"	"	"	"	7.9	67.6	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	11.9	"	"	"
"	"	"	736.8	"	720.3	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	10.0	396.0	"	"
"	"	"	8.0	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
14 430.8	1,744.8	278.7	5,285.4	4,958.6	3,277.4	84,680.1	6,145.0	5,382.4	1,577.9

NATURE DES MARCHANDISES.	Havré-Ville.	Henriem.	Henriyères.	Henri-Chapelle.	Heppen.	Hérent.	Hérifines.
Acier	»	»	»	»	»	»	»
Betteraves	627.7	»	127.8	»	»	»	265.7
Bois bruts	865.6	»	502.3	»	1,157.3	12.0	133.6
Bouteilles vides.	»	21.0	»	»	»	»	»
Briques	»	70.0	18.0	»	»	»	»
Céréales	211.7	»	30.2	»	»	30.4	21.4
Chaux	»	»	5.0	»	»	»	»
Coke.	»	»	»	»	5.0	»	»
Coton brut	»	»	»	»	»	»	»
Cuir et peaux	»	»	»	»	»	»	»
Engrais fins pour amendement des terres, à l'exception du guano. Fers laminés et fers battus	»	»	10.1	»	»	»	»
Fonte brute.	»	»	»	»	»	»	»
Graisses	»	»	»	»	»	»	»
Guano	»	»	»	»	»	»	»
Huile de pétrole.	»	»	»	»	»	»	»
Houille	5.0	»	»	»	»	20.0	10.0
Laine	»	»	»	»	»	»	»
Lin, chanvre et étoupes	»	»	12.9	»	»	»	198.0
Minerais de fer	»	»	»	»	»	»	»
Minerais de plomb et de zinc . . .	»	»	»	»	»	»	»
Pavés	40.4	»	»	»	»	»	»
Pierres brutes et bouchardées. . .	25.5	»	»	»	»	»	10.0
Pierres laitées	»	»	»	»	»	»	»
Pommes de terre	»	»	»	»	19.2	722.6	»
Rails et accessoires	»	»	»	»	»	»	»
Soude	»	»	»	»	»	»	»
Sucre	396.4	»	»	»	»	»	»
Sulfates	»	»	»	»	»	»	»
Terres	»	»	»	2,150.0	»	»	»
Tuiles et panes en terre cuite . . .	»	»	495.7	»	»	»	»
Verres à vitres en caisses	»	»	»	»	»	»	»
Verreries	»	»	»	»	»	»	»
Zinc.	»	»	»	»	»	»	»
Tonnage total des expéditions . . .	2,172.3	91.0	1,202.0	2,150.0	1,181.5	785.0	638.7

Herve.	Herzele.	Heyst.	Hoboken.	Houdeng-Gegnies.	Fougard.	Huccorgne.	Hupraye.	Huy-Tilkeu.	Hyon-Cilly.
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	31.7	"	"	1,031.3	"	"	5,567.7	5.0	1,062.0
31.7	70.1	"	"	"	137.9	36.4	45.1	46.0	69.0
"	"	"	"	"	"	"	"	35.0	"
"	"	"	"	"	8.8	"	"	240.5	"
2,776.9	8.0	"	45.0	10.0	690.1	185.8	372.5	45.1	193.0
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	6,050.0	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
22.5	"	"	"	"	5.0	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	112.4	2,680.5
"	"	"	"	703.9	"	"	"	904.4	5.6
"	"	"	"	"	"	"	"	17.8	5.0
"	"	"	"	"	18.5	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	50.0	59,614.0	25.0	5.0	"	30.0	15.0
"	"	"	"	"	"	"	"	10.0	"
"	"	28.9	"	"	"	"	62.0	7.7	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	1,391.8	72.1	4,852.9	2,143.8	51.4
"	"	10.0	"	"	"	1,240.0	"	"	10.3
8.8	"	6.0	"	"	"	424.1	"	15.0	"
"	195.0	"	"	10.8	476.4	196.3	235.8	27.0	"
17.7	"	"	"	"	"	"	"	"	880.4
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	1,017.5	"	"	"	1,059.2
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	39.2	"	"	"	"	10.0
65.7	"	"	"	"	"	"	273.9	"	"
"	"	"	"	1,298.9	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
2,923.3	304.8	44.9	95.0	69,758.1	3,711.0	2,150.7	11,429.9	3,609.7	6,041.4

NATURE DES MARCHANDISES.	Idegem.	Ingelmunster.	Isières-Laquesaint.	Izel.	Jabbeke.	Jauche.	Jemappes.
Acier	"	"	"	"	"	"	"
Betteraves	"	"	1,005.0	"	"	3,708.3	"
Bois bruts	12.0	8.5	"	187.9	5.0	12.5	"
Bouteilles vides	"	"	"	"	"	"	"
Briques	"	"	"	"	"	"	"
Céréales	39.0	5.0	"	117.6	257.6	427.1	1,242.3
Chaux	"	"	"	"	"	"	1,183.4
Coke.	"	"	"	"	"	"	160.6
Coton brut	"	"	"	"	"	"	20.0
Cuir et peaux	"	"	"	"	"	"	"
Engrais fins pour amendement des terres, à l'exception du guano.	5.0	"	"	"	"	"	"
Fers laminés et fers battus	"	"	"	"	"	"	9,173.7
Fonte brute.	"	"	"	"	"	"	673.5
Graisses	"	"	"	"	"	"	"
Guano	"	"	"	"	"	"	"
Huile de pétrole.	"	"	"	"	"	"	"
Houille.	"	"	"	"	"	"	16,739.8
Laine	"	"	"	"	"	"	"
Lin, chanvre et étoupes	"	"	"	"	5.0	"	"
Minerais de fer	"	"	"	"	"	"	"
Minerais de plomb et de zinc	"	"	"	"	"	"	"
Pavés	"	"	"	"	"	"	"
Pierres brutes et bouchardées	10.0	"	"	715.0	"	"	"
Pierres taillées	"	"	"	"	"	"	"
Pommes de terre	21.0	"	"	7.2	"	"	"
Rails et accessoires	"	"	"	"	"	"	"
Soude	"	"	"	"	"	"	"
Sucre	"	"	"	"	"	"	"
Sulfates	"	"	"	"	"	"	"
Terres	"	"	"	90.0	"	"	"
Tuiles et panes en terre cuite.	"	"	"	20.0	"	293.0	"
Verres à titres en caisses	"	"	"	"	"	"	1,780.0
Verreries.	"	"	"	"	"	"	"
Zinc.	"	"	"	"	"	"	"
Tonnage total des expéditions.	87.0	13.5	1,005.0	1,197.7	267.6	3,440.9	30,323.3

Jemappes (Flénu).	Jemelle (Rochefort).	Jemeppe-sur-Sambre.	Jette.	Jodoigne.	Jumet-Brilloffe.	Jurbise.	Jusleville.	La Crovière.	Ladeuze.
"	"	"	"	"	"	"	"	5.0	"
20 0	"	290.0	"	4,218.6	"	108.3	"	90.6	370.5
10 0	1,334.4	"	13 7	891.7	"	80.4	14.8	12 9	310.7
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
1,990.0	254 4	"	"	19 8	"	15 0	"	"	20.0
"	33.0	0.0	21.0	1,287.4	"	1,317.9	35 8	34 6	113.7
"	2,913.6	"	"	"	"	"	255 4	"	"
4 280.0	"	"	515.0	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	13.0	"	"	"	48.8	"
"	"	"	"	"	15 0	"	"	15,521.6	"
"	"	"	"	10.0	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
550,236.0	"	16,355.0	6.2	10.0	13,430 0	"	45.6	"	"
"	"	"	"	"	"	"	16.6	"	"
"	"	"	"	220.8	"	"	"	"	175.1
"	"	"	"	"	"	"	"	302.1	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	121.5	"	85.0	215.1	"	"	"	"	"
"	401.5	"	"	353 6	"	"	"	"	"
"	532.1	"	"	2,518 4	"	"	"	"	"
"	"	20 0	7.0	638.6	"	"	"	3.0	"
30.0	"	"	105 7	"	18.0	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	210.2	"	473 2	"	"	221 7
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	40 0	"	10 0	"	20.0	"	20.0	"
"	"	"	"	"	"	"	"	30.9	"
"	"	"	"	"	681.9	"	"	"	"
"	"	165.5	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
556,566.0	5,670.5	16,890.5	753 6	10,516.2	13,844.9	2,014.8	368 2	16,071.5	1,211.7

NATURE DES MARCHANDISES.	La Huïpe.	La Louvière.	Lambusart.	Landegem.	Landen.	La Paix.	La Pinte.
Acier	»	»	»	»	»	»	»
Betteraves	76.7	2,009.1	843.3	10 0	»	906.9	»
Bois bruts	739.6	573 5	78.0	»	1,169.1	64 2	»
Bouteilles vides	»	511.4	»	»	»	»	»
Briques	»	175.7	»	»	»	8.0	»
Céréales	201.8	3,539.1	19.3	80.0	2,153.3	»	21.5
Chaux	»	»	»	»	»	»	»
Coke.	»	40,490.0	»	»	»	10,471.0	»
Coton brut	»	»	»	»	»	»	»
Cuir et peaux	»	»	»	»	»	»	»
Engrais fins pour amendement des terres, à l'exception du guano.	»	»	190.0	61.7	»	»	»
Fers laminés et fers battus	»	10,544.8	11.4	»	10.0	»	»
Fente brute	»	768 1	37.0	»	»	»	»
Graisses	»	»	5.6	»	»	»	»
Guano	»	»	»	843.2	»	»	»
Huile de pétrole	»	»	»	»	»	»	»
Houille.	15.0	39,054.1	70,414.3	»	»	61,807.0	5.0
Laine	»	»	»	»	»	»	»
Lin, chanvre et étoupes.	»	»	»	»	»	»	»
Minerais de fer	10.0	»	»	»	»	»	»
Minerais de plomb et de zinc . . .	»	»	»	»	»	»	»
Pavés	»	»	»	»	»	»	»
Pierres brutes et bouchardées. . .	»	»	»	»	»	»	»
Pierres taillées	»	»	»	»	»	»	»
Pommes de terre	32.6	106.3	»	»	951.4	»	26.8
Rails et accessoires	»	4,445.0	255.2	»	»	»	»
Soude	»	»	»	»	»	»	»
Sucre	»	»	849.8	»	981.2	»	»
Sulfates	»	»	»	»	»	»	»
Terres	»	166.7	»	5.0	»	»	»
Tuiles et pannes en terre cuite . .	»	407.1	»	»	»	»	»
Verres à vitres en caisses	»	3,306.6	»	»	»	»	»
Verreries.	»	»	»	»	»	»	»
Zinc	»	»	»	»	»	»	»
Tonnage total des expéditions . . .	1,073.7	106,095.5	72,631.9	984.9	5,265 0	79,257.1	53 3

La Reid.	Lauwe.	Lavaux.	Léau.	Lebbeke.	Le Campinaire.	Lede.	Lembeq.	Lembeke.	Lens.
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	26.3	"	284.8	"	"	11.0	"	"	302.4
480.9	"	1,806.9	708.3	"	146.9	132.1	1,136.6	"	651.8
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	0	"	"	"	"	"	20.0	"	"
"	"	40.0	476.6	39.6	20.0	"	223.5	"	930.8
"	"	"	"	"	"	"	"	"	37.8
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	5.0	"	"	47.1	"	"	10.8	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	6.8
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	10.6	20.0	146,768.5	40.0	10.0	10.0	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	18.7
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	915.1	"	132.0
"	"	"	"	"	"	"	"	"	223.0
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	36.7	"	"	"	"	508.5	"	10.6	"
"	"	"	"	"	"	"	39.7	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	447.4
"	"	"	"	"	"	"	5.3	"	"
30.0	"	"	"	"	"	"	"	496.8	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
510.9	68.0	1,846.9	1,540.3	106.7	146,935.4	691.6	2,363.0	517.4	2,750.1

NATURE DES MARCHANDISES.	Lessines.	Le Trooz-Aval.	Leupeghem.	Leuze.	Leuze-Longchamps.	Leval.	Libramont.
Acier	"	"	"	"	"	"	"
Betteraves	2,667.2	"	304.4	2,316.0	2,286.1	1,813.1	"
Bois bruts	486.3	895.2	302.0	180.1	88.3	28.2	1,582.4
Bouteilles vides	"	"	"	"	"	"	"
Briques	171.9	"	8.0	"	"	230.0	"
Céréales	541.1	41.3	5.0	1,328.3	977.0	10.0	93.1
Choux	"	683.1	"	"	"	"	"
Coke	"	"	"	"	"	"	"
Coton brut	"	"	"	17.1	"	"	"
Cuir et peaux	"	"	"	"	"	"	"
Engrais fins pour amendement des terres, à l'exception du guano.	55.0	91.2	43.2	5.4	"	"	"
Fers laminés et fers battus	"	20.2	"	"	"	"	"
Fonte brute	"	"	"	9.7	"	"	"
Graisses	"	"	"	"	"	"	"
Guano	"	"	"	5.0	"	"	"
Huile de pétrole	"	"	"	"	"	"	"
Houille	20.0	165,047.3	"	85.0	"	48,947.2	"
Laine	"	"	"	"	"	"	"
Lin, chanvre et étoupes	157.1	"	"	521.1	51.2	17.9	"
Minerais de fer	31.9	"	"	"	"	"	"
Minerais de plomb et de zinc	"	"	"	"	"	"	"
Pavés	90,315.4	3,321.1	"	10.0	"	7.0	"
Pierres brutes et bouchardées	"	307.5	"	20.8	"	"	"
Pierres taillées	"	373.7	"	12.7	"	"	"
Pommes de terre	122.9	"	61.2	15.7	9.1	"	"
Rails et accessoires	"	"	"	"	"	"	"
Soude	"	"	"	"	"	"	"
Sucre	"	"	5.4	418.4	"	"	"
Sulfates	"	"	"	"	"	"	"
Terres	60.0	791.2	"	"	"	300.0	"
Tuiles et pannes en terre cuite	"	"	"	10.0	"	"	"
Verres à vitres en caisses	"	"	"	"	"	"	"
Verreries	"	"	"	"	"	"	"
Zinc	"	284. 3	"	"	"	"	"
Tonnage total des expéditions	94,628.7	171,856.1	729.2	4,955.3	3,411.7	51,353.4	1,675.5

Lichterwäide.	Liège (Guillemins).	Liège (Meuse).	Liège (Vivegnis).	Lierre-Sie-Marie.	Lierre.	Ligne.	Ligny (Sud).	Lillois.	Limal.
"	15.8	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	29.5	"	1,640.3	2,710.0	1,591.0	"
67.7	2,063.3	25.0	337.7	302.2	644.2	216.3	"	290.0	298.0
"	5.0	"	"	"	"	"	"	"	"
20.0	1,837.3	"	"	"	33.5	"	80.0	"	"
691.2	8,044.2	5,663.3	2,749.6	390.0	523.5	161.6	89.0	280.0	"
10.0	10.0	"	"	"	741.5	"	"	"	"
5.0	81.0	"	175.0	"	"	"	"	"	"
30.8	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	42.0	"	"	"	"	"	"	"	"
115.0	1,160.8	"	60.0	10.7	223.2	50.3	"	5.0	269.0
"	737.5	"	5.0	"	20.0	"	"	"	"
"	285.7	"	"	"	45.9	"	"	"	"
"	"	"	"	5.8	"	"	"	"	"
5.0	14.9	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
25.0	50,988.0	55.0	70,996.0	"	630.0	20.0	"	15.0	"
"	"	"	"	5.0	10.0	"	"	"	"
"	61.6	"	524.5	10.0	42.5	156.3	10.6	60.9	"
"	30.4	"	"	"	"	"	2,728.5	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	5.0	"	"	20.0	"	"	"
"	35.0	"	"	"	85.5	"	"	"	"
"	165.9	"	"	"	"	"	87.5	"	"
195.8	110.1	"	12.7	220.4	948.1	39.8	"	"	"
"	68.0	"	42.6	"	10.1	"	"	"	"
"	52.9	"	"	"	5.0	"	"	"	"
"	"	"	"	"	8.5	348.1	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	25.0	"	"
"	29.3	"	6.2	"	5.0	"	40.6	"	"
"	64.1	10.0	40.2	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	26.8	"	"	"	"
"	5.0	"	"	"	71.4	"	"	"	"
"	224.3	"	"	"	"	"	"	"	"
1,165.5	66,152.1	5,733.3	74,954.5	973.6	4,024.7	2,652.7	5,730.8	2,242.8	567.0

NATURE DES MARCHANDISES.	Lineen.	Lisseweghe.	Lokeren.	Londerzeel.	Longlier.	Looz.	Loth.
Acier	0	"	"	"	"	"	0
Betteraves	28.6	"	"	25.6	"	1,416.0	"
Bois bruts	"	"	314.0	74.1	2,627.3	150.0	"
Bouteilles vides	"	"	"	"	"	"	"
Briques	"	"	"	"	"	"	"
Céréales	191.6	"	1,036.0	122.8	106.4	40.0	"
Chaux	0	"	"	"	"	"	"
Coke	"	"	10.0	"	"	"	"
Coton brut	"	"	"	"	"	"	"
Cuir et peaux	"	"	"	"	"	"	"
Engrais fins pour amendement des terres, à l'exception du guano.	"	"	1,507.0	"	"	"	"
Fers laminés et fers battus	"	"	"	"	"	"	"
Fonte brute	"	"	"	"	"	"	"
Graisses	"	"	"	"	"	"	"
Guano	"	5.2	55.0	"	"	"	"
Huile de pétrole	"	"	"	"	"	"	"
Houille	"	30.0	40.0	10.0	"	"	"
Laine	"	"	"	"	"	"	111.0
Lin, chanvre et éoupes	"	5.5	270.0	"	"	"	"
Minerais de fer	"	"	"	"	"	"	"
Minerais de plomb et de zinc	"	"	"	"	"	"	"
Pavés	"	"	"	"	"	"	"
Pierres brutes et bouchardées	5.6	"	"	"	"	"	"
Pierres taillées	"	"	"	"	"	"	"
Pommes de terre	262.2	"	357.0	42.5	24.0	"	"
Rails et accessoires	"	"	"	"	"	18.6	"
Soude	"	5.0	"	"	"	"	"
Sucre	235.2	"	"	"	"	"	"
Sulfates	"	"	"	"	"	"	"
Terres	"	"	"	"	"	70.0	"
Tuiles et pannes en terre cuite	"	"	"	"	"	"	"
Verres à vitres en caisses	"	"	"	"	"	"	"
Verreries	"	"	"	"	"	"	"
Zinc	"	"	"	"	"	"	"
Tonnage total des expéditions	773.2	45.7	3,580.0	275.0	2,757.7	1,604.6	111.0

Louvain (Bassin).	Louvain (Station).	Lumay.	Luttre.	Machelen.	Maffles.	Malderen.	Mairines.	Ranage.	Marbehan.
"	"	"	"	"	"	"	30.5	"	"
"	1,406.0	"	125.2	"	1,740.2	"	6.4	314.3	10.8
11,724.9	3,645.1	"	5.0	"	"	93.3	327.0	18.8	10,296.5
"	96.0	"	"	"	"	"	"	"	"
559.1	21.0	"	32.0	"	"	"	25.3	"	"
6,838.2	6,601.8	411.3	349.5	"	10.5	545.1	1,552.4	67.2	441.5
10.5	2,439.1	"	322.4	"	6,210.6	"	90.3	"	40.9
"	"	"	"	"	"	"	5.0	"	"
"	"	"	"	"	"	"	13.4	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
135.2	30.0	"	"	11.2	120.1	"	435.9	"	"
93.9	24.0	"	"	"	"	"	235.5	"	"
21.0	"	"	"	"	"	"	10.0	10.0	"
"	"	"	"	"	"	"	37.3	"	"
85.0	"	"	"	"	"	"	181.4	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
20.0	2,969.0	"	13.9	"	"	"	40.0	"	"
10.3	36.5	"	"	"	"	"	10.0	"	"
"	36.0	"	"	"	6.9	"	445.9	"	"
"	1,931.9	"	"	"	"	"	"	"	"
23.1	10.0	"	"	"	"	"	"	"	"
65.0	400.0	326.0	660.0	"	468.2	"	30.0	"	"
"	98.9	623.9	"	57.6	223.2	"	86.2	"	250.9
"	61.3	175.7	10.0	"	6,945.2	"	54.2	"	60.5
346.2	2,177.8	"	106.5	126.0	11.4	10.0	5,240.0	"	480.2
"	"	"	60.0	"	"	"	142.1	"	5.6
60.1	65.0	"	"	"	"	"	"	"	"
211.6	10.0	"	225.0	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	6.7	"	"
470.0	"	"	"	"	"	"	"	"	"
2,179.9	"	"	"	"	262.2	"	"	13.6	"
"	"	"	"	"	"	"	"	57.4	"
"	"	"	"	"	"	"	"	89.1	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
22,799.0	21,759.4	1,536.9	1,959.5	191.8	13,098.5	648.4	9,005.7	570.4	11,386.9

NATURE DES MARCHANDISES.	Marche-lez-Ecaussinnes.	Marche (Luxembourg)	Marchienne.	Marchienne (Monceau).	Marchienne (Usines).	Marcinelle.	Marienton.
Acier	"	"	"	"	"	10.0	"
Betteraves	596.8	"	204.9	31.8	"	"	43.3
Bois bruts	179.7	6,294.4	36,932.3	89.6	537.7	2,603.0	1,022.1
Bouteilles vides	"	"	9.4	"	"	880.1	"
Briques	"	99.1	176.8	3,299.6	"	"	"
Céréales	48.7	667.1	3,181.5	"	172.0	270.6	"
Chaux	"	6,764.9	5,804.2	"	"	15.0	20.9
Coke	"	"	1,500.5	"	722.5	3,385.0	"
Coton brut	"	"	15.0	616.3	"	"	"
Cuir et peaux	"	"	"	"	"	23.7	"
Engrais fins pour amendement des terres, à l'exception du guano.	49.7	10.6	"	"	421.5	247.1	10.0
Fers laminés et fers battus	6.0	"	26,227.7	21,643.0	24,900.8	14,155.9	1,502.6
Fonte brute	"	"	11,638.9	391.1	"	10,055.0	"
Graisses	"	"	"	"	"	"	"
Guano	"	"	"	"	"	"	"
Huile de pétrole	"	"	"	"	"	8.6	"
Houille	"	21.0	39,922.5	4,618.2	25.0	88,893.0	60.0
Laine	"	"	"	"	"	"	"
Lin, chanvre et étoupes	"	"	17.1	"	"	"	"
Minerais de fer	"	"	"	"	34.0	"	"
Minerais de plomb et de zinc	"	"	"	"	"	"	"
Parés	"	"	1,260.5	167.7	"	10.5	"
Pierres brutes et bouchardées	"	"	1,382.5	17.5	"	404.4	"
Pierres taillées	"	"	40.0	"	9.0	371.4	"
Pommes de terre	"	13.3	687.0	17.7	"	223.2	"
Rails et accessoires	"	"	2,571.3	8,485.6	102.8	189.1	"
Soude	"	"	"	"	"	49.7	"
Sucre	1,554.7	"	1,352.4	"	"	"	"
Sulfates	"	"	"	"	15.0	2,260.6	"
Terres	"	"	5,458.0	25.3	"	15,427.7	1,640.0
Tuiles et panes en terre cuite	"	"	36.0	72.7	205.1	"	"
Verres à vitres en caisses	"	"	"	7.0	2,904.8	3,166.7	"
Verreries	"	"	"	"	"	"	"
Zinc	"	"	73.3	42.0	"	5.0	"
Tonnage total des expéditions	2,435.6	13,870.4	138,491.8	42,525.3	30,050.2	142,679.3	4,298.9

Marloie.	Masnuy-St-Pierre.	Mazy.	Meirebete.	Meix-devant-Virton.	Melle.	Meireux.	Mierbes-St-Marie.	Mercitem.	Messancy.
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	238.7	2,437.7	"	"	"	"	1,244.1	"	"
2,550.8	100.2	18.8	"	529.4	"	2,415.9	125.5	10.8	43.9
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
261.2	10.0	"	"	"	6.0	"	20.0	"	"
315.0	162.0	316.1	"	"	80.0	271.7	153.8	40.0	91.4
20.5	"	126.2	10.0	"	"	35.5	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	10.0	66.0	"	"	"
39.3	"	"	"	"	10.0	5.0	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	10.0	"	20.0	"	10.0	7.3	"	10.0	20.0
19.2	"	"	"	"	"	34.3	"	"	"
"	"	"	5.0	"	80.0	85.0	"	21.7	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
700.6	"	1,354.7	"	"	"	50.0	"	"	"
"	"	4,436.2	"	62.5	10.0	"	"	"	"
12.0	"	1,545.4	"	"	"	"	"	"	"
10.2	"	5.0	"	260.8	136.0	431.6	"	6.2	27.0
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	285.4	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	10.0	"	5.0	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
3,928.8	806.3	9,940.1	45.0	842.7	347.0	3,402.3	1,543.4	83.7	182.3

NATURE DES MARCHANDISES.	Metet.	Mévergnies.	Micheroux.	Mignault.	Modave.	Moën-Heesfort.	Moerbeke.
Acier	»	»	»	»	»	»	»
Betteraves	»	1,075.7	»	1,168.8	»	244.0	»
Bois bruts	20.0	34.1	»	14.7	2,866.8	17.7	94.6
Bouteilles vides	»	»	»	»	»	»	»
Briques	»	»	»	»	»	»	»
Céréales	72.5	54.9	20.1	29.0	257.5	36.2	66.3
Chaux	»	787.1	»	»	»	»	»
Coke	»	»	»	»	»	»	»
Coton brut	»	»	»	»	»	»	»
Cuir et peaux	»	»	»	»	»	»	»
Engrais fins pour amendement des terres, à l'exception du guano.	22.2	»	»	»	»	15.0	»
Fers laminés et fers battus	»	»	»	»	»	»	»
Fonte brute	»	»	»	»	»	»	»
Graisses	»	»	»	»	»	»	»
Guano	»	»	»	»	»	»	10.0
Huile de pétrole	»	»	»	»	»	»	»
Houille	»	»	45,983.5	»	»	»	86.6
Laine	»	»	»	»	»	»	»
Lin, chanvre et étoupes	25.8	56.4	»	»	»	40.4	5.0
Minerais de fer	15.0	»	»	»	»	»	»
Minerais de plomb et de zinc	»	»	»	»	»	»	»
Pavés	»	16,032.2	»	»	9,196.8	»	»
Pierres brutes et bouchardées	»	»	»	»	2,566.5	»	12.1
Pierres taillées	26.4	»	»	»	1,087.5	»	5.0
Pommes de terre	»	»	»	»	»	53.7	225.6
Rails et accessoires	»	28.2	»	»	»	»	»
Soude	»	»	»	»	»	»	»
Sucre	»	383.7	»	»	»	»	»
Sulfates	»	»	»	»	»	»	»
Terres	63.6	102.7	»	»	4,942.1	»	26.6
Tuiles et panes en terre cuite	»	»	»	»	»	»	»
Verres à vitres en caisses	»	»	»	»	»	»	»
Verreries	»	»	»	»	»	»	»
Zinc	»	»	»	»	»	»	»
Tonnage total des expéditions	245.5	18,545.0	46,003.6	1,212.5	20,917.2	407.0	532.0

Moira.	Moll.	Monceau.	Mons (Bassin).	Mons (Station).	Monsville.	Mont-St-Gibert.	Montzen-Moresnet.	Montzeefe.	Moethel.
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	100.0	6.7	6.6	320.4	1,008.5	"	"	"
8.1	115.7	68.5	384.5	335.1	16.3	359.6	5.7	"	218.6
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	669.2	"	"	41.6	"	"	"	"
"	156.3	"	7,978.1	2,809.6	20.1	522.9	"	"	313.1
22,394.2	11.8	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	773.1	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	90.0	"	"	"	"	"
"	"	"	"	55.0	5.0	"	"	"	"
"	"	"	"	"	81.9	"	"	"	"
"	"	"	"	10.0	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	10.0	185,514.7	5,974.8	"	90.0	"	30.0	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
41.4	"	"	"	"	"	"	"	11.0	95.8
"	"	"	"	10.0	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	80.0	"	"
"	"	"	"	"	5.0	"	2,040.0	"	"
17,301.2	"	"	1,413.9	15.9	"	"	433.0	"	"
1,568.1	"	"	11.8	"	"	"	"	"	"
25.4	11.0	"	190.8	968.0	"	43.3	"	5.0	14.1
"	"	"	"	"	10.0	"	"	"	"
"	"	"	"	6.0	"	"	"	"	"
"	"	"	158.4	181.8	"	"	"	"	"
"	"	105.0	"	5.0	"	"	"	"	"
"	"	10.0	209.0	10.6	"	28,859.7	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	1,283.0	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	18.2	"	"	"	"	"
41,398.4	304.8	185,750.4	16,237.0	5,294.9	590.3	30,794.0	2,588.7	16.0	640.6

NATURE DES MARCHANDISES.	Morianwelz.	Mouscron.	Mousier.	Naast.	Namur (Meuse).	Namur (Station).	Namure.
Acier	»	»	»	»	»	»	»
Belteraves	»	20.0	140.0	864.1	»	1,090.2	»
Bois bruts	»	87.8	107.5	»	59.0	671.8	149.9
Bouteilles vides.	»	»	»	»	»	»	111.7
Briques	»	»	»	»	»	543.3	549.8
Céréales	132.7	194.6	22.4	282.2	101.4	6,138.8	518.2
Chaux	»	»	»	»	»	22,980.6	»
Coke.	1,062.0	»	»	»	»	»	»
Coton brut	»	»	»	»	»	»	»
Cuir et peaux	»	»	»	»	»	162.1	»
Engrais fins pour amendement des terres, à l'exception du guano.	»	18,411.3	47.0	»	»	311.1	»
Fers laminés et fers battus . . .	35.3	»	»	»	»	74.1	»
Fonte brute.	324.5	»	»	»	»	28.6	»
Graisses	»	6.3	»	»	»	»	»
Guano	»	»	»	»	»	17.2	»
Huile de pétrole.	»	»	»	»	»	»	»
Houille	»	295.0	35,896.0	»	»	97.8	»
Loine	»	142.3	»	»	»	41.0	»
Lin, chanvre et étoupes	»	53.5	»	19.7	»	6.0	»
Minerais de fer	20.5	»	»	»	»	25.0	»
Minerais de plomb et de zinc . .	»	»	10.0	»	»	342.3	»
Parés	»	11.6	1,150.0	»	2,060.2	3,117.0	147.4
Pierres brutes et bouchardées. .	»	»	»	»	»	25.0	18.4
Pierres taillées	»	»	»	»	»	90.9	87.8
Pommes de terre	»	116.0	»	»	»	384.7	»
Rails et accessoires	1,803.8	»	54.0	»	»	363.2	»
Soude	»	26.0	880.1	»	»	»	»
Sucre	»	5.1	421.4	»	»	»	40.0
Sulfates	»	»	3,589.5	»	»	5.0	»
Terres.	47.0	33.4	»	10.0	»	335.5	8,212.2
Tuiles et panes en terre cuite .	»	»	»	5.0	»	85.0	»
Verres à vitres en caisses . . .	»	»	»	»	»	»	»
Verreries.	»	»	»	»	»	594.0	»
Zinc.	»	»	»	»	»	31.2	»
Tonnage total des expéditions .	8,425.8	19,402.9	42,407.9	1,181.0	2,220.6	37,949.4	9,635.4

Matoye.	Néchia.	Neerlinter.	Neerwinden.	Nessonvaux.	Neufvilles.	Niel.	Nimy.	Ninove.	Nieuport (Ville).
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	30.0	262.5	1,615.0	"	606.8	"	85.9	59.0	"
"	"	558.4	31.9	"	378.5	"	305.7	46.8	243.6
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	10.0	"	"	42.0	80.0	278.2	"	2,180.0
635.0	777.2	75.9	58.0	821.2	938.4	"	2,031.5	1,173.6	47.2
"	"	"	"	"	"	"	"	"	55.0
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	64.4	"	"	5.0	"	"	"	"	14.5
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	5.0	35.5
"	"	20.0	6.2	"	10.0	"	"	10.0	"
"	92.7	"	"	84.8	10.0	"	"	"	"
"	"	"	"	"	82.1	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	48.0	"	"	"	"	"
1,465.0	"	"	"	592.6	"	"	65.5	"	"
510.0	"	"	"	"	"	"	5.0	"	"
1,069.0	"	6.3	"	"	"	"	"	16.5	17.4
"	5.0	5.0	152.3	"	12.0	"	"	232.0	12.0
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	65.5	"	"	"	"	"	279.5	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	162.3	"	"	"	1,464.8	"	"
"	"	49.2	"	"	"	10.0	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
3,679.0	1,034.8	987.3	2,025.7	1,551.6	2,079.8	90.0	4,516.1	1,543.8	2,605.2

NATURE DES MARCHANDISES.	Nivelles (Est).	Nivelles (Nord).	Chaix-Buzet.	Ébourg.	Oleane.	Ornoz-Spy.	Osticamp.
Acier	"	"	"	"	"	"	"
Betteraves	1,370.2	344.5	1,901.9	89.0	"	2,600.6	"
Bois bruts	502.8	236.3	374.7	192.9	16.0	375.2	157.0
Bouteilles vides	"	"	"	"	"	"	"
Briques	"	"	51.6	"	"	38.9	"
Céréales	2,502.8	1,300.1	289.6	369.2	40.0	339.1	5.6
Chaux	"	5.0	"	50.0	"	5,820.9	"
Coke	"	40.0	"	"	"	"	"
Coton brut	"	"	"	67.9	"	"	"
Cuir et peaux	"	"	"	"	"	"	"
Engrais fins pour amendement des terres, à l'exception du guano.	"	"	"	163.6	"	5.0	"
Fers laminés et fers battus	5.4	10.1	"	"	"	"	"
Fonte brute	25.0	"	"	"	"	"	"
Graisses	"	"	"	"	"	"	"
Guano	"	"	"	"	"	"	"
Huile de pétrole	"	"	"	"	"	"	"
Houille	"	"	"	"	"	"	"
Laine	"	5.3	"	"	"	"	"
Lin, chanvre et étoupes	5.4	5.7	10.8	"	"	205.1	"
Minerais de fer	"	"	"	"	"	"	"
Minerais de plomb et de zinc	"	"	"	"	"	20.2	"
Pavés	"	70.2	"	842.7	"	2,719.1	"
Pierres brutes et houchardées	"	"	"	109.2	"	1,408.8	"
Pierres taillées	"	"	"	"	"	246.4	"
Pommes de terre	"	68.4	"	"	163.1	"	"
Rails et accessoires	"	"	"	"	"	"	"
Soude	"	"	"	"	"	"	"
Sucre	"	"	"	320.5	"	"	"
Sulfates	"	"	"	"	"	"	"
Terres	100.9	"	77.8	"	"	103.7	"
Tuiles et pannes en terre cuite	"	"	"	"	"	"	"
Verres à vitres en caisses	"	"	"	"	"	"	"
Verreries	"	"	"	"	"	"	"
Zinc	"	"	"	"	"	"	"
Tonnage total des expéditions	4,611.5	2,085.6	2,706.4	2,205.0	219.1	14,392.0	162.6

Gosbam-Quaed-Meche- len.	Oostkerke.	Oest-Roosebeke.	Opwyck.	Ordange.	Orp-le-Grand.	Orroir.	Ostende.	Ottignies.	Papignies.
»	»	»	»	»	»	»	28.5	»	»
»	23.0	»	11.0	»	»	30.0	»	934.3	1,045.4
999.3	»	»	78.0	98.2	62.1	»	5,195.1	63.6	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	190.0	»	»
»	62.2	20.0	11.0	»	271.2	47.1	1,092.6	66.1	»
»	»	»	100.0	»	235.8	»	»	10.0	»
»	»	»	»	»	»	»	1,173.7	»	»
»	»	»	»	»	»	»	691.8	5.0	»
»	»	»	»	»	5.0	»	152.1	»	»
»	»	»	»	»	140.6	»	36.2	6.7	»
»	»	»	»	»	»	»	272.8	»	»
»	»	»	14.4	»	5.0	»	523.1	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	1,629.5	»	»
»	»	»	»	»	»	»	74.0	»	»
»	10.0	»	»	»	»	»	14,109.3	30.0	»
»	»	»	»	»	»	»	6,469.3	»	»
»	61.3	»	10.0	»	»	»	25.8	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	297.8	»	»	»	»	»	»
»	»	»	47.1	»	5.1	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	23.9	»	98.1	573.8	»	59.5	26.2	40.5
»	»	»	300.2	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	5.2	»	»
»	»	»	»	99.0	587.9	94.4	28.9	»	»
»	»	»	»	»	»	»	40.6	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	212.6	»
»	»	»	14.8	»	11.0	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	5.9	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
999.3	157.4	43.9	884.3	286.2	1,897.0	111.5	31,884.0	1,360.4	1,085.9

NATURE DES MARCHANDISES.	Pâturages.	Peissant.	Pepiniet.	Peruwalz.	Peryse.	Perwez.	Peteghem - lez - Aude- naerde.
Acier	»	»	»	»	»	»	»
Betteraves	194.0	2.873.0	»	»	»	1,644.2	»
Bois bruts	34.8	»	68.6	520.6	»	792.6	»
Bouteilles vides.	»	»	»	»	»	»	»
Briques	»	»	»	96.8	»	20.2	»
Céréales	366.2	146.0	5.0	65.9	110.0	2,060.7	»
Chaux	»	»	299.4	489.5	»	»	»
Coke.	»	»	»	101.0	»	»	»
Coton brut	»	»	»	»	»	»	»
Cuir et peaux	»	»	»	45.2	»	»	»
Engrais fins pour amendement des terres, à l'exception du guano.	18.0	»	243.5	463.1	»	»	»
Fers laminés et fers battus	»	»	»	»	»	»	»
Fonte brute.	»	»	5.4	»	»	»	»
Graisses	10.0	»	»	»	»	»	»
Guano	»	»	»	»	»	»	»
Huile de pétrole.	»	»	»	»	»	»	»
Houille.	418.9	»	75.0	20.0	»	45.8	»
Laine	»	»	200.3	14.1	»	»	»
Lin, chanvre et étoupes	»	»	»	»	»	499.3	»
Minerais de fer	»	»	120.0	50.0	»	»	»
Minerais de plomb et de zinc . . .	»	»	50.0	»	»	»	»
Pavés	»	»	»	»	»	»	»
Pierres brutes et bouchardées. . .	»	»	»	106.0	»	»	»
Pierres taillées	»	»	30.0	66.4	»	»	»
Pommes de terre	5.0	10.0	92.8	»	»	389.6	387.5
Rails et accessoires	»	158.0	»	»	»	»	»
Soude	»	»	10.6	»	»	»	»
Sucre	»	»	»	312.7	»	»	»
Sulfates	»	»	»	»	»	»	»
Terres	»	»	10.0	20.5	»	»	»
Tuiles et pannes en terre cuite. .	»	»	»	»	»	»	»
Verres à vitres en caisses	»	»	»	»	»	»	»
Verreries.	»	»	»	»	»	»	»
Zinc.	»	»	»	»	»	»	»
Tonnage total des expéditions. . .	1,046.9	3,192.0	1,210.6	2,380.8	110.0	5,452.4	387.5

Piéton.	Pirange.	Plasschendaefe.	Poix (St-Hubert).	Pont-à-Celles.	Pousseur.	Quaregnon-Wasmuël.	Quatrecht.	Quenast.	Quiévrain.
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	763.5	"	"	568.4	"	512.0	16.5	"	194.1
585.0	"	"	4,454.1	347.3	1,113.5	25.6	"	14.0	796.6
"	"	"	"	"	"	"	"	"	5.2
"	"	10.9	"	50.9	"	101.0	"	"	"
81.0	"	337.9	156.7	168.6	15.0	25.2	"	"	661.4
"	"	"	"	"	"	5.0	"	"	5.0
23,517.0	"	"	"	"	"	368.7	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	10.9	"	"
"	"	"	"	"	"	"	318.1	"	18.7
"	"	"	"	"	"	49.0	95.1	"	461.6
"	"	"	"	"	"	15.4	"	"	5.0
"	"	"	"	"	"	5.0	"	"	57.4
"	"	"	"	"	"	"	"	"	61.2
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
814,991.0	"	30.0	"	5.0	"	96.3	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	69.7
"	"	"	"	18.6	"	"	31.0	"	"
"	"	"	"	"	30.0	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	10,172.0	20.5	"	12,575.2	"
"	"	"	10.5	"	1,527.0	"	"	"	450.9
"	"	35.4	"	20.0	1,290.0	5.0	"	"	"
12.0	6.2	9.8	"	18.1	16.0	5.0	"	"	661.8
"	"	"	"	297.2	"	"	"	14.8	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	705.7
"	"	61.8	"	"	"	"	"	"	782.6
"	"	"	"	"	"	"	"	"	48.6
"	"	"	"	763.6	"	"	10.0	"	90.9
"	"	"	"	5.0	"	"	"	"	31.7
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	13.9
"	"	"	"	"	"	"	"	"	48.5
332,186.0	759.7	485.8	4,021.3	2,462.7	14,163.5	1,223.7	481.6	12,604.0	5,180.4

NATURE DES MARCHANDISES.	Families.	Rehaix.	Rebecq-Bagnon.	Reeth.	Remicourt.	Renais.	Rèves.
Acier	"	"	"	"	"	"	"
Betteraves	2,780.8	704.6	239.9	"	100.0	384.4	431.1
Bois bruts	282.8	"	105.0	"	22.0	354.3	34.5
Bouteilles vides	"	"	"	"	"	"	"
Briques	"	46.7	10.7	"	"	10.0	"
Céréales	899.1	10.2	55.7	"	1,499.8	705.0	126.1
Chaux	"	"	"	"	"	"	"
Coko	"	"	"	"	"	5.0	"
Coton brut	"	"	"	"	"	11.0	"
Cuir et peaux	"	"	"	"	"	10.0	"
Engrais fins pour amendement des terres, à l'exception du guano.	"	"	"	"	50.2	31.5	"
Fers laminés et fers battus	"	"	"	"	"	"	"
Forte brute	"	"	"	"	"	8.2	"
Grasses	"	"	"	"	"	"	"
Guano	"	10.7	"	"	"	"	"
Huile de pétrole	"	"	"	"	"	"	"
Houille	"	15.0	40.0	"	"	"	"
Laine	"	"	"	"	"	"	19.1
Lin, chanvre et étoupes	"	"	5.0	"	"	30.8	98.4
Minerais de fer	"	"	"	"	"	"	"
Minerais de plomb et de zinc . . .	"	"	"	"	"	"	"
Pavés	"	"	46.0	"	"	"	"
Pierres brutes et bouchardées . . .	63.0	"	"	"	1,552.0	"	"
Pierres taillées	"	"	"	"	"	"	"
Pommes de terre	109.9	5.0	"	76.4	729.8	145.1	5.0
Rails et accessoires	"	"	17.8	"	"	"	"
Soude	"	"	"	"	"	"	"
Sucre	"	211.7	"	"	760.8	"	"
Sulfates	"	"	"	"	"	"	"
Terras	"	"	5.0	"	"	"	"
Tuiles et panes en terre cuite . . .	"	"	305.7	"	"	"	"
Verres à vitres en caisses	"	"	"	"	"	"	"
Verreries	"	"	"	"	"	"	"
Zinc	"	"	"	"	"	"	"
Tonnage total des expéditions . . .	9,915.6	1,003.9	830.8	76.4	4,894.6	2,105.3	714.2

Rhine.	Rhode-St-Geneve.	Rixensart.	Rœulx.	Rooborst.	Rosoux-Goyer.	Reux.	Ruyshoeck.	Saintes.	St-Denis-Bovesse.
2,833.0	176.3	342.0	1,221.6	»	13.6	»	146.7	21.8	5,622.0
»	92.5	224.5	63.1	35.4	1,092.9	»	»	37.0	120.0
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	21.0	»	9.8	»	»	»	»
275.0	»	30.5	950.0	»	1,636.3	20.5	68.9	51.7	1,439.5
26,859.0	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	10.0	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	20.0	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	6.1	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	10.0	»	64,955.0	100.0	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	79.0	»	73.8
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
170.0	»	»	»	»	»	»	»	534.5	925.0
745.0	»	»	10.2	»	105.0	»	»	747.4	64.0
»	»	»	»	»	»	»	»	»	161.8
»	»	80.9	»	149.5	1,498.7	10.0	»	»	26.0
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	109.1	»	395.1	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	2,725.7	»	»
45.0	»	»	60.0	63.3	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	3,119.7	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
30,927.0	268.8	677.9	2,461.0	258.2	4,751.4	68,115.2	3,116.4	1,392.4	8,432.1

NATURE DES MARCHANDISES.	St-Denis-Westrem.	St-Gérard.	St-Ghislain (Charbonnages).	St-Ghislain (Rivages).	St-Ghislain (Station).	St-Troind.	Santbergen.
Acier	0	0	0	0	0	0	0
Betteraves	0	0	241.9	0	431.4	260.0	185.0
Bois bruts	0	0	559.9	641.6	0	1,955.4	51.0
Bouteilles vides	0	0	0	0	0	0	0
Briques	5.0	0	28.0	2,716.1	9,660.9	8.0	0
Céréales	0	103.8	44.1	599.5	2,577.1	698.1	0
Chaux	0	0	0	0	0	20.0	0
Coke	0	0	110,931.1	3,485.0	7,176.7	0	0
Coton brut	0	0	0	0	0	0	0
Cuir et peaux	0	0	0	0	0	0	0
Engrais fins pour amendement des terres, à l'exception du guano.	0	0	22.1	7.9	0	19.1	0
Fers laminés et fers battus	0	0	0	0	0	0	0
Fonte brute	0	0	0	0	0	10.0	0
Graisses	0	0	0	37.6	0	0	0
Guano	0	0	10.9	0	0	0	0
Huile de pétrole	0	0	0	0	0	0	0
Houille	0	0	450,459.7	4,196.5	24,826.2	15.0	10.0
Laine	0	0	0	0	0	0	0
Lin, chanvre et étoupes	0	21.1	0	0	0	89.1	0
Minerais de fer	0	0	7.3	0	0	0	0
Minerais de plomb et de zinc	0	0	0	0	0	0	0
Pavés	0	0	15.0	39.2	0	0	0
Pierres brutes et bouchardées	0	0	0	0	0	0	0
Pierres taillées	0	0	0	0	0	23.5	0
Pommes de terre	100.2	0	5.0	157.5	1,743.0	2,544.3	0
Rails et accessoires	0	24.3	0	0	0	205.6	0
Soude	0	0	0	0	0	0	0
Sucre	0	0	0	0	22.0	908.4	0
Sulfates	0	0	7.6	0	0	0	0
Terres	0	0	0	95.0	3,836.3	50.0	0
Tuiles et panes en terre cuite	0	0	0	0	144.0	5.0	0
Verres à vitres en caisses	0	0	0	0	0	0	0
Verreries	0	0	0	0	0	0	0
Zinc	0	0	0	0	0	0	0
Tonnage total des expéditions	105.2	149.2	562,332.6	11,975.9	50,417.6	6,811.5	196.0

Scharbeck.	Scheldewindeke.	Schellballe.	Schendelbeke.	Schonaerde.	Seizaeft.	Senette.	Sibret.	Signaux.	Silly-Hellebecq.
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	17.0	"	17.8	"	"	24.2
11.8	"	"	21.0	"	12.5	256.4	180.0	10.8	187.1
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	65.0	"	"	"	"
51.0	"	"	"	45.0	486.1	742.1	52.1	"	241.0
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
16,205.0	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
160.0	"	5.0	"	"	100.6	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	12.2	"	4,596.0	"
"	"	"	"	"	"	"	"	151.3	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
5.0	"	"	"	"	144.7	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
42.0	"	20.0	"	"	"	"	"	"	66.9
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	28.0	"	"	5.0	"	"	"	"	"
10.0	"	"	"	"	"	"	"	"	"
5.0	"	"	"	"	"	"	"	"	"
10.0	"	"	"	"	"	"	"	"	"
31.0	"	"	"	"	"	"	"	"	"
25.3	"	"	"	"	"	"	"	"	"
5.6	117.3	360.3	5.0	12.2	140.1	"	"	"	7.1
"	"	"	"	"	"	259.6	"	2,069.9	"
6.0	"	"	"	"	"	5.4	"	"	"
"	"	"	"	"	70.3	"	"	"	498.8
1,108.8	"	"	"	"	"	"	"	"	"
10.0	"	"	"	"	36.5	"	"	"	"
"	"	"	"	"	20.0	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
17,686.5	145.3	385.3	26.0	79.2	1,075.8	1,293.5	232.1	6,828.0	1,025.1

NATURE DES MARCHANDISES.	Sirault.	Soignies.	Sombrefe.	Sottegem.	Spa.	Stambruges.	Stalle.
Acier	"	"	"	"	"	"	"
Betteraves	374.0	"	61.9	"	"	160.2	"
Bols bruts	5.0	74.5	10.0	361.6	1,146.7	75.6	48.6
Bouteilles vides	"	"	"	"	"	"	"
Briques	"	"	"	37.3	"	"	217.4
Céréales	83.7	1,746.6	1,244.0	405.5	554.7	15.0	1,571.8
Chaux	"	17,506.0	7,453.1	"	"	"	297.5
Coke	"	"	"	"	"	"	"
Colon brut	"	"	"	"	"	"	"
Cuir et peaux	"	"	"	"	"	"	"
Engrais fins pour amendement des terres, à l'exception du guano.	"	"	"	"	"	"	1,343.8
Fers laminés et fers battus	"	"	"	21.1	"	"	"
Fente bruts	"	"	"	"	"	"	"
Graisses	"	"	"	"	"	"	"
Guano	"	"	"	5.0	"	"	"
Huile de pétrole	"	"	"	"	"	"	"
Houille	10.0	"	"	"	10.0	"	76.0
Laine	"	"	"	"	"	"	"
Lin, chanvre et étoupes	"	"	91.5	7.0	"	14.2	33.3
Minerais de fer	"	"	"	"	"	"	"
Minerais de plomb et de zinc	"	"	"	"	"	"	"
Pavés	"	2,445.8	497.0	"	"	"	"
Pierres brutes et bouchardées	"	5,563.0	52.7	"	"	80.2	"
Pierres taillées	"	27,278.5	251.1	"	"	"	"
Pommes de terre	"	5.0	94.3	78.5	"	"	47.5
Rails et accessoires	"	"	"	"	"	"	"
Soude	"	"	"	"	"	"	"
Sucre	"	416.9	783.2	"	"	"	2,445.7
Sulfates	"	"	"	"	"	"	"
Terres	"	"	"	"	"	10.0	"
Tuiles et panes en terre cuite	"	"	"	"	"	319.5	52.4
Verres à vitres en caisses	"	"	"	"	"	"	"
Verreries	"	"	"	"	"	"	"
Zinc	"	"	"	"	"	"	"
Tonnage total des expéditions	472.7	55,036.3	10,538.8	916.0	1,711.4	674.7	6,129.0

Stavelot.	Stekene.	Sierpenich.	Strée-les-Beaumont.	Sweveghem.	Syngtem.	Tamines	Taviers.	Tempeuve.	Termonde.
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	80.0	6.0	9.8	"	415.6	516.1	37.7	"
1,594.8	88.2	4,058.2	"	8.8	82.6	525.3	133.7	"	53.6
"	"	10.0	"	"	"	35.0	"	"	"
450.4	1,279.1	25.0	"	"	"	"	"	"	10.0
20.5	35.4	206.1	250.4	24.9	49.9	683.5	1,106.2	210.2	228.3
"	5.0	45.5	"	"	"	25.0	"	"	103.0
"	"	"	"	"	"	"	"	"	33.4
"	"	"	"	"	"	"	"	"	129.1
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	16.0	10.0	"	233.5	5.0	"	"	"	681.5
"	"	120.0	"	"	"	"	"	"	"
"	"	480.0	13.9	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	5.0	"	"	"	"	75.5
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	117,032.3	30.0	10.0	260.0
"	"	"	5.0	"	"	"	8.5	"	"
"	15.0	35.1	67.8	"	"	"	"	6.5	74.6
"	10.1	1,500.0	"	"	"	90.0	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	20.0	"	"
"	"	265.0	"	"	"	"	"	"	6.0
"	"	410.8	"	5.8	"	"	"	"	11.0
"	"	60.0	"	"	"	"	"	"	"
35.2	118.3	680.6	7.0	32.7	207.2	8.7	31.8	57.3	55.6
"	"	30.2	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	2,195.8	420.9	"	"	1,480.7	204.5	"
"	"	"	"	"	"	4,350.3	"	"	"
"	100.0	2,063.7	"	"	"	"	"	"	10.0
"	471.1	"	"	"	"	"	"	"	20.0
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	1,067.7	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
2,109.0	2,138.2	10,080.2	2,517.9	741.4	341.7	124,433.4	3,327.0	526.2	1,754.4

NATURE DES MARCHANDISES.	Ternath.	Tertre-lez-Baudour.	Tessenderloo.	Theux.	Thoremals-St-Trond.	Thullies.	Thulin.
Acier	"	"	"	"	"	"	"
Betteraves	"	66.8	"	"	139.2	"	1,374.9
Bois bruts	58.6	16.0	1,357.9	507.9	559.5	"	"
Bouteilles vides	"	"	"	18.3	"	"	"
Briques	"	1,102.0	"	30.4	"	"	"
Céréales	141.4	"	14.4	108.5	614.5	27.5	20.0
Chaux	10.0	"	"	485.8	"	"	"
Coke	"	"	"	"	"	"	"
Coton brut	"	"	"	"	"	"	"
Cuir et peaux	"	"	"	"	"	"	"
Engrais fins pour amendement des terres, à l'exception du guano. Fers laminés et fers battus	"	"	"	"	13.2	52.7	"
Fonte brute	"	"	"	"	5.0	"	"
Graisses	"	"	"	"	"	"	"
Guano	"	"	"	"	"	"	"
Huile de pétrole	"	"	"	"	"	"	"
Houille	30.0	"	"	"	"	"	10.0
Laine	"	"	"	"	"	"	"
Lin, chanvre et étoupes	"	"	"	"	"	19.5	"
Minerais de fer	"	"	"	6,619.8	"	"	"
Minerais de plomb et de zinc	"	"	"	397.0	"	"	"
Pavés	"	"	"	"	"	"	"
Pierres brutes et bouchardées	"	"	"	160.6	"	"	"
Pierres taillées	"	"	"	"	"	"	"
Pommes de terre	5.0	"	32.8	25.0	"	"	"
Rails et accessoires	"	41.5	"	"	"	20.0	"
Soude	"	"	"	31.8	"	"	"
Sucre	"	"	"	"	"	1,374.1	"
Sulfates	"	"	"	"	"	"	"
Terres	"	"	"	305.6	"	"	"
Tuiles et pannes en terre cuite	"	"	"	"	"	"	"
Verres à vitres en caisses	"	"	"	"	"	"	"
Verreries	"	"	"	"	"	"	"
Zinc	"	"	"	"	"	"	"
Tonnage total des expéditions	245.0	1,226.3	1,405.1	8,690.7	1,331.4	1,493.8	1,404.9

Tiff.	Tillemont.	Tongres.	Tournai.	Trazegnies.	Trois-Ponts.	Tronchiennes.	Tubize.	Uccle.	Vaudignies-Neufmaisons.
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	66.0	825.7	18.6	1,419.6	"	18.6	101.6	"	324.2
366.6	650.5	160.0	213.7	6.0	1,239.2	"	706.1	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
5.0	6.2	40.0	"	"	"	"	894.3	"	"
15.2	1,668.8	65.0	1,295.8	40.9	10.0	"	677.9	"	10.1
20.0	5.0	"	38,526.1	"	"	"	15.0	"	"
"	58.0	"	20.0	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	5.2	"	"	"	"	"	"
"	123.4	"	414.2	"	"	"	"	"	"
1,527.1	"	"	"	"	"	"	15,209.6	"	"
"	10.0	"	8.5	"	"	"	"	"	"
"	"	"	108.9	"	"	"	"	"	"
"	"	"	10.0	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	30.0	120.0	40.0	114,900.0	"	"	140.1	10.0	"
"	"	"	30.5	"	"	"	"	"	"
"	"	"	252.1	"	"	11.4	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	4,250.5	201.5	286.5	"	"	"	206,903.3	"	"
10.0	"	"	3,350.7	"	"	"	15.3	"	"
"	"	"	650.7	"	"	"	24.6	8.7	"
"	497.9	7.0	101.9	"	"	"	15.4	"	"
"	"	10.0	"	"	"	"	311.4	"	"
"	"	"	245.8	"	"	230.6	"	"	"
"	923.7	"	1,125.4	"	"	"	"	"	"
"	"	"	21.4	"	"	"	"	"	"
110.0	"	"	61.9	"	"	"	40.0	"	"
10.0	"	5.0	5.0	"	"	"	287.2	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
4,098.7	"	"	"	"	"	"	"	"	"
6,162.6	8,340.0	1,454.2	46,792.9	116,366.5	1,249.2	260.6	224,841.8	18.7	334.3

NATURE DES MARCHANDISES.	Vaulx.	Védrin.	Velthem.	Vertryck.	Verviers (Est).	Verviers (Station).	Viane-Moerbeke.
Actur	"	"	"	"	"	0	"
Betteraves	632.0	207.7	"	929.0	"	"	51.5
Bois bruts	"	105.1	110.7	540.8	102.5	665.4	"
Bouteilles vides.	"	"	"	"	"	77.0	"
Briques	49.4	"	"	"	"	277.4	"
Céréales	15.2	43.7	"	"	27.9	1,415.5	"
Chaux	76,685.6	"	"	"	"	20.4	"
Coke.	"	"	"	"	"	1,050.2	"
Coton brut	"	"	"	"	"	0	"
Cuir et peaux	"	"	"	"	10.0	359.2	"
Engrais fins pour amendement des terres, à l'exception du guano.	5.2	"	"	"	47.7	3,377.8	"
Fers laminés et fers battus	"	"	"	"	"	128.1	"
Fonte brute.	"	"	"	"	"	"	"
Graisses	"	"	"	"	"	"	"
Guano	"	"	"	"	"	"	"
Huile de pétrole.	"	"	"	"	"	"	"
Houille	10.0	"	"	10.0	15.0	210.0	"
Laine	"	"	"	"	2,015.7	4,002.1	"
Lin, chanvre et étoupes	"	"	"	"	"	"	"
Minerais de fer	"	13,890.0	"	"	"	432.7	"
Minerais de plomb et de zinc	"	"	"	"	"	203.1	"
Pavés	941.7	"	"	"	6.4	16.2	"
Pierres brutes et bouchardées.	12,405.0	"	"	"	"	51.0	"
Pierres taillées	2,752.0	"	"	"	27.3	5.0	"
Pommes de terre	"	"	1,604.9	958.0	5.0	494.0	"
Rails et accessoires	"	"	"	"	"	7.7	"
Soude	"	3,180.0	"	"	263.6	166.4	"
Sucre	"	125.0	"	"	26.2	"	"
Sulfates	"	"	"	"	"	15.0	"
Terres.	"	1,627.3	"	"	20.2	294.3	"
Tuiles et panes en terre cuite	"	"	"	"	40.6	27.8	"
Verres à vitres en caisses	"	"	"	"	"	"	"
Verreries.	"	"	"	"	"	"	"
Zinc.	"	"	"	"	"	"	"
Tonnage total des expéditions	93,496.1	18,738.8	1,715.6	2,448.8	2,608.1	13,296.3	51.5

Vichte.	Vielsalm.	Viesville.	Vieux-Dieu.	Ville-Pommerœul.	Vilvorde.	Virton-St-Mard.	Wachtebeke	Waerzeghem.	Wagnelée-S-Amand.
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	193.1	"	"	20.0	"	"
31.0	5,218.3	11.7	10.8	145.6	38.0	32.0	174.0	25.1	5.0
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	41.5	1,163.8	"	"	"	"	"
"	118.0	"	11.5	185.6	480.9	11.0	182.0	248.7	555.5
"	"	2,200.7	10.0	"	20.0	"	"	"	"
10.0	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	5.0	5.8	"
"	"	"	"	15.0	40.6	"	"	136.3	"
"	"	"	"	"	36.2	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	63.6	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	10.0	"	"	10.0	"	20.0	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	5.8	"	"	"	1,424.4	25.8
"	"	"	"	"	5.7	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	24.1	"	5.0	"	20.0	"	"	"	"
"	20.2	"	"	"	"	"	57.0	"	"
5.7	"	"	732.2	6.2	7.0	226.2	282.0	307.7	10.0
"	"	"	79.6	"	"	18.0	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	176.4	"	"	"	"	53.0
"	"	"	"	"	242.5	"	"	"	"
"	10.0	"	"	236.4	"	"	37.0	930.0	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
46.7	5,300.6	2,212.4	900.6	2,127.9	890.9	297.2	757.0	3,201.6	649.3

NATURE DES MARCHANDISES.	Wareme.	Wasmés.	Waterloo.	Waire.	Wavre-S ^r .-Catherine.	Weerde.	Welkenraedt.
Acier	"	"	"	"	"	"	"
Betteraves	1,115.7	101.5	586.0	"	"	"	"
Bois bruts	392.9	"	1,424.5	1,052.3	"	10.4	7,674.4
Bouteilles vides	"	"	"	44.5	"	"	"
Briques	"	"	"	"	316.0	"	289.6
Céréales	4,997.3	692.8	105.1	791.6	125.3	621.2	84.9
Chaux	"	"	5.0	"	5.0	"	"
Coko.	"	"	"	"	"	"	60.0
Coton brut	"	"	"	"	"	"	"
Cuir et peaux	"	"	"	"	"	"	"
Engrais fins pour amendement des terres, à l'exception du guano. fers laminés et fers battus	10.4	"	"	323.9	"	"	"
Fonte brute	"	"	"	"	"	"	550.4
Graisses	"	"	"	"	"	"	"
Guano	"	"	"	"	"	"	"
Huile de pétrole	"	"	"	"	"	"	"
Houille	49.3	19,346.0	"	"	10.0	15.0	40.0
Laine	"	"	"	"	"	"	"
Lin, chanvre et étoupes	"	"	16.0	"	137.6	"	63.9
Minerais de fer	"	"	"	"	"	"	7,330.4
Minerais de plomb et de zinc	"	"	"	"	"	"	2,142.3
Parés	"	"	219.5	"	"	30.2	"
Pierres brutes et bouchardées	"	"	"	"	"	"	375.9
Pierres taillées	"	"	"	"	"	"	"
Pommes de terre	4,076.3	"	"	981.0	65.5	1,286.2	38,885.4
Rails et accessoires	"	"	"	"	"	"	"
Soudé	"	"	"	"	"	"	"
Sucre	1,825.7	"	"	73.1	"	"	"
Sulfates	"	"	"	"	"	"	"
Terres	"	"	"	57.7	"	"	814.1
Tuiles et panes en terre cuite	"	"	"	"	"	"	"
Verres à vitres en caisses	"	"	"	"	"	"	"
Verreries	"	"	"	"	"	"	"
Zinc	"	"	"	"	"	"	"
Tonnage total des expéditions	12,467.3	20,140.3	2,350.1	9,325.1	659.4	1,963.7	58,308.3

Wespelaar.	Weieren.	Wichelen.	Wildeumont-Bercheux.	Wilryck	Wygmael.	Zarren.	Zele.	Observations.
"	"	"	"	"	"	"	"	
"	"	"	"	"	"	"	"	
57.5	304.3	"	625.7	"	8.5	"	126.5	
"	"	"	"	"	"	"	"	
"	"	"	"	"	"	"	"	
59.5	69.5	"	113.2	"	5,945.1	"	417.2	
"	"	10.0	"	5.0	"	"	"	
"	"	"	"	"	"	10.0	"	
"	"	"	"	"	"	"	"	
"	20.0	"	"	"	5.0	55.0	108.8	
"	"	"	"	"	"	"	"	
"	"	"	"	"	"	"	"	
7.6	61.9	"	"	"	"	"	"	
"	"	"	"	"	"	"	"	
5.0	60.0	20.0	"	"	10.0	30.0	"	
"	"	"	"	"	"	"	"	
"	"	"	189.9	"	"	"	941.7	
"	"	"	"	"	"	"	"	
"	"	"	"	"	"	"	"	
"	"	"	"	"	"	"	"	
"	"	"	"	"	"	"	"	
"	"	"	"	"	"	"	"	
367.3	475.5	"	"	281.5	"	"	69.7	
"	"	"	"	"	"	"	"	
"	5.6	"	"	"	"	"	"	
"	"	"	"	"	"	"	"	
"	"	"	"	"	"	"	"	
"	"	"	"	"	"	"	"	
"	"	"	"	"	"	"	"	
"	"	"	"	"	"	"	"	
"	"	"	"	"	"	"	"	
"	"	"	"	"	"	"	"	
496.9	996.8	30.0	928.8	286.5	5,368.6	95.0	1,638.9	

N° XLV. — Relevé, par

natures, des principales marchandises expédiées par chacune des exploitations en relation de service mixte ou international. — Année 1879.

Les quantités sont exprimées en tonnes de 1,000 kilogrammes.

NATURE DES MARCHANDISES.	SERVICES MIXTES.							SERVICES INTERNATIONAUX.																												
	Nord à Gand.	Chaux.	Flandre orientale.	Gand à Bruges (par Ecluse).	Chant-Terneux.	Lège-Mabrocht.	Léopold-Limbourg.	Lire à Tambour.	Malines à Terneux.	Mons-Quéry.	Nord-Belge.	St-Ghislain-Erhael.	Syltéal.	Ternont-St-Nicolas.	Tirou.	Alliance et Russie (1).	Alsace-Lorraine.	Audin.	Autriche-Hongrie.	Bade et Westphalie.	Baillie.	Berg-Marthe (1).	État-Vendôme.	Est-François.	Hollandaie.	Ilulie.	Jura-Berz.	Nord-François.	Princé-Heint.	Réunion.	Sarrebouck et Palatinat.					
Acier	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	20.0	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
Betteraves	»	»	174.2	»	2,292.4	»	124.0	»	8,869.4	1,066.5	1,091.0	»	106.3	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Bois bruts	4,499.3	1,181.5	212.5	1,163.0	5,180.5	13,598.0	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Bouteilles vides	»	»	»	»	»	61.0	85.0	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Briques	»	25.0	»	»	»	»	25.5	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Céréales	44.8	101.6	3,527.7	645.2	1,782.5	2,618.1	10,765.1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Chaux	»	7,553.8	16.0	»	»	80.0	160.0	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Coke	»	»	65.0	5.0	»	59.3	32.1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Coton brut	»	»	29.6	»	30.4	»	78.4	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Coirs et peaux	»	»	40.5	»	5.0	»	100.7	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Engrais fins pour amendement des terres, à l'exception du guano.	10.0	»	808.8	249.0	200.8	5.1	25.0	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Fers laminés et fers battus	»	26.6	66.0	»	»	64.2	184.5	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Fonte brute	»	20.0	40.0	»	40.0	»	19.1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Graisses	»	»	10.9	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Guano	5.8	»	2,297.0	519.1	46.6	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Huile de pétrole	»	»	28.0	6.7	»	»	60.0	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Houille	»	»	»	»	1,185.0	35,526.0	123,396.2	»	1,135.0	38,698.2	331,377.1	1,887.5	1,396.0	20.0	»	3,610.0	100.1	6,675.0	»	»	21.0	58,213.8	»	55.0	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Laine	»	»	622.0	»	»	5.0	74.5	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Lin, chanvre et étoupes	12.5	»	866.9	20.0	325.1	»	474.4	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Minerais de fer	»	»	»	»	»	»	5,090.0	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Minerais de plomb et de zinc	»	»	»	»	»	»	10.0	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Pavés	»	5.0	»	10.0	151.5	121.0	15.0	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Pierres brutes et bouchardées	»	40.6	15.6	»	20.0	»	122.1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Pierres taillées	»	»	15.0	»	»	40.0	10.0	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Pommes de terre	»	»	1,281.8	82.5	63.4	879.1	408.4	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Rails et accessoires	»	»	16.2	»	»	»	327.1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Sonde	»	»	1,192.1	5.0	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Sucre	»	»	93.3	20.0	305.3	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Sulfates	»	»	»	5.0	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Terres	»	255.4	837.4	547.1	49.0	»	1,571.1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Tuiles et panes en terre cuite	»	»	139.2	»	32.7	26.9	313.1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Verres à vitres en caisses	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Verreries	»	5.0	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Zinc	»	»	5.0	»	»	15.9	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
Tonnage total des expéditions	73.1	12,532.3	13,350.6	2,327.1	7,602.4	44,632.7	157,599.3	3,577.7	39,885.4	54,131.5	886,231.0	6,910.8	5,136.5	642.0	163.2	35,832.4	416,598.8	8,344.2	2,316.3	606.0	2,351.2	104,866.1	4,062.5	8,419.4	792.2	19.4	1,119.4	76,076.3	649,681.5	294,860.4	9,983.0	»	»	»	»	

(1) Non compris les transports dirigés vers les différentes compagnies de chemins de fer concédés et étrangers, en transit par le

réseau de l'Etat.

N° XLVI. — Relevé, par distances, du tonnage et du nombre de tonnes-lieu
des grosses marchandises (tarif n° 3) transportées. — Année 1879.

DISTANCES en LIEUES.	QUANTITÉS		DISTANCES en LIEUES.	QUANTITÉS		Observations.
	TRANSPORTÉES.	RAMENÉES à une lieue de parcours.		TRANSPORTÉES.	RAMENÉES à une lieue de parcours.	
1	(Tonnes.) 2,414,999.0	(Tonnes-lieu.) 2,414,999.0	Report.	(Tonnes.) 44,830,770.8	(Tonnes-lieu.) 453,581,321.4	
2	4,440,880.7	2,884,761.4	36	208,990.3	7,523,650.8	
3	4,005,722.2	3,017,466.6	37	253,546.4	9,381,216.8	
4	576,440.9	2,305,763.6	38	452,424.5	5,792,017.0	
5	686,656.0	3,433,280.0	39	217,909.2	8,498,458.8	
6	960,762.4	5,764,572.6	40	25,482.4	1,049,296.0	
7	942,482.3	6,597,376.1	41	60,799.6	2,472,783.6	
8	317,669.7	2,541,357.6	42	259,375.9	40,893,787.8	
9	507,431.0	4,564,479.0	43	99,334.6	4,271,387.8	
10	665,944.5	6,659,445.0	44	483,227.7	8,062,018.8	
11	459,934.4	5,059,242.4	45	98,945.5	4,452,547.5	
12	338,582.9	4,062,994.8	46	66,649.5	3,065,877.0	
13	306,605.6	3,985,872.8	47	33,774.9	4,587,420.3	
14	384,484.5	5,382,744.0	48	31,812.3	4,526,990.4	
15	300,448.4	4,501,774.5	49	33,447.2	4,624,242.8	
16	230,269.2	3,684,307.2	50	232,664.9	44,633,245.9	
17	334,434.2	5,629,281.4	51	9,859.5	502,834.5	
18	480,394.5	3,409,401.0	52	34,528.5	4,795,482.0	
19	237,255.2	4,507,848.8	53	4,280.0	67,840.0	
20	372,303.8	7,446,076.0	54	57,805.5	3,424,497.0	
21	297,789.3	6,253,575.3	55	427.2	23,496.0	
22	225,633.4	4,963,934.8	56	99.6	5,577.6	
23	273,466.0	6,289,748.0	57	502.5	28,642.5	
24	309,653.4	7,434,674.4	58	282.7	46,396.6	
25	458,445.2	3,960,380.0	59	793.9	46,840.4	
26	86,257.2	2,242,687.2	60	583.3	34,998.0	
27	63,994.8	4,727,778.6	62	363.6	22,543.2	
28	96,438.2	2,700,269.6	63	414.4	25,948.2	
29	214,074.5	6,208,073.5	64	5.6	358.4	
30	53,229.8	4,596,894.0	65	3,817.0	24,810.5	
31	66,034.9	2,047,054.9	66	404.3	26,683.8	
32	449,745.6	3,831,859.2	67	917.7	61,485.9	
33	316,444.3	40,431,774.9	68	63.0	4,284.0	
34	97,449.5	3,303,083.0	72	47.0	3,384.0	
35	87,049.5	3,046,732.5				
			Totaux.	46,904,045.0	244,219,305.0	
A reporter.	44,830,770.8	453,581,321.4				

N° XLVII. — *Tonnage des grosses marchandises transportées.*
Réseau de l'État. — Année 1879. — Carte figurative.

Cette carte sera distribuée ultérieurement.

N° XLVIII. — *Produits extraordinaires et produits indirects.*

Comparaison des années 1879 et 1878.

PRODUITS EXTRAORDINAIRES.

NATURE.	MONTANT		DIFFÉRENCES pour 1879.
	en 1879.	en 1878.	
Amendes pour double supplément de taxe	3,708 81	4,899 99	— 1,194 48
Boni sur le décompte du matériel.	488,804 22	654,953 34	— 63,152 42
Cartes de circulation	2,760 »	2,430 »	+ 330 »
Conventions diverses	49,914 93	25,989 27	— 6,074 34
Déclaration en douane.	444,082 61	438,581 46	+ 5,501 48
Dépôt de bagages	42,353 43	47,791 42	— 5,437 99
Droit d'affichage	43,000 83	40,268 37	+ 2,732 46
Frais de chômage de matériel	147,481 38	128,551 45	+ 18,929 93
— de déchargement, grue, engins, etc.	27,466 34	31,060 27	— 3,593 93
— d'entretien, de traction et de chômage sur les embranchements	417,336 77	366,786 97	+ 50,549 80
Frais de magasinage, dépôt et amendes	60,782 29	42,313 63	+ 18,468 66
Location des buffets-restaurants	147,738 25	140,404 69	+ 7,336 56
— de locomotives, tenders et matériel de transport.	269,822 44	326,618 44	— 56,796 03
Location et chômage de lapissières	4,782 »	2,032 40	— 250 40
Recettes diverses	(1) 43,313 48	(2) 37,350 08	— 24,066 90
Surtaxes non remboursées	9,002 56	5,487 74	+ 3,514 88
Redevances : Quote-part des sociétés particulières dans les dépenses d'exploitation.	256,759 43		
Usage foncier, machines de manœuvre, etc.	44,479 91	696,634 85	— 398,392 54
— des quais, voies, terrains, etc.	9,364 49	41,257 32	— 4,892 83
Totaux. . . . fr.	(1) 2,146,947 54	(2) 2,600,435 06	— 453,487 52

PRODUITS INDIRECTS.

NATURE.	MONTANT		DIFFÉRENCES pour 1879.
	en 1879.	en 1878.	
Argent non réclamé	4,556 90	4,547 47	+ 9 43
Location de bâtiments	46,418 81	48,463 76	— 4,746 95
— d'herbages, d'oseraies, etc.	24,372 50	21,778 43	— 405 93
— de terrains réservés	28,310 04	31,903 78	— 3,593 74
— de vidanges.	2,492 »	2,404 20	— 272 20
Vente d'arbres, de plantations et d'herbages	7,284 01	5,460 33	+ 1,823 66
— de mobilier et de matériel hors d'usage	46,386 »	5,807 »	+ 40,579 »
— d'objets non réclamés	12,314 30	11,334 80	+ 979 50
Ensemble. . . . fr.	403,834 56	98,461 79	+ 7,372 77
Vente de terrains.	400,189 46	224,559 67	— 124,370 54
Totaux. . . . fr.	206,023 72	323,031 46	— 146,997 74

(1) Y compris fr. 281-61 pour produits extraordinaires des lignes de l'Ouest de la Belgique, pendant les quatre premiers mois de 1879.

(2) A. R. 27,774-56 } fr. 57,580-08.
L. F. F. 9,605-72(3) A. R. 2,590,829-54 } fr. 2,600,435-06.
L. F. F. 9,605-72

N° XLIX. — *Transports effectués gratuitement ou avec réduction sur les prix normaux des tarifs. — Année 1879.*

Comparaison des années 1879 et 1878.

N° XLIX. — *Transports effectués gratuitement ou avec*

Comparaison des

DÉSIGNATION DES TRANSPORTS.	UNITÉS.	QUANTITÉS.	SOMMES DUES
			AUX PRIX DES TARIFS.
Transports effectués pour la Poste. {	Nombre.	1,960,198	1,176,118 80
Dépêches	Voiture-lieue.	236,411	584,616 50
Bureaux ambulants	Kilogramme.	522,429,679	1,449,856 66
— d'objets pour le chemin de fer	Id.	254,500	1,856 36
— du mobilier des agents du chemin de fer changeant de résidence	Nombre.	13,798	27,449 45
— de douaniers	Id.	21,830	164,672 70
— de détenus et de leurs gardiens	Id.	(¹) 138,976	420,787 22
Transports militaires en débet. {	Kilogramme.	179,570	3,531 50
Armée et Gendarmerie. {	Expédition.	438	15,669 50
(Département de la Guerre.) {	Kilogramme.	4,500,230	67,227 96
Hommes	Id.	602,240	1,978 80
Bagages taxés comme marchandises.			
Chevaux			
Transports généraux			
Transports d'objets des autres départements ministériels	Id.	602,240	1,978 80
— de charbon pour les maisons de détention; d'avoine et de fourrages pour l'armée; de grain et de farine pour la boulangerie militaire et les maisons de détention de Bruxelles et de Vilvorde	Id.	16,137,890	106,880 52
— de bétail pour les boucheries militaires	Expédition.	258	4,653 80
— pour expositions. {	Id.	125	2,323 50
Animaux			
Objets divers	Kilogramme.	56,010	1,298 30
<i>Ensemble des transports pour compte d'administrations publiques</i>			{ En 1879. 5,828,623 37
			{ En 1878. 5,111,262 82
Différences en plus pour 1879 fr.			717,560 55
Transport du mobilier du personnel des postes, télégraphes, marins et ponts et chaussées, changeant de résidence	Kilogramme.	60,660	685 60
Transports militaires soldés par {	Nombre.	173,331	341,066 50
les intéressés. {	Kilogramme.	108,753	4,249 50
Hommes	Expédition.	158	3,172 48
Bagages	Kilogramme.	1,745,250	16,506 70
Chevaux	Nombre.	3,698	56,403 10
Mobilier	Kilogramme.	110,245	12,977 42
Transports d'émigrants	Nombre.	3,698	56,403 10
— de bagages d'émigrants	Kilogramme.	110,245	12,977 42
— de sociétaires (²)	Nombre.	206,385	442,637 10
— de chevaux de course	Expédition.	564	13,628 40
— divers	Kilogramme.	34,303,340	105,836 56
<i>Ensemble des transports pour compte de particuliers</i>			{ En 1879. 1,176,961 16
			{ En 1878. 978,543 84
Différences en plus pour 1879 fr.			198,417 52
Totaux pour {			1879 5,005,584 33
			1878 4,089,806 66
Différences en plus pour 1879 fr.			915,777 87

réduction sur les prix normaux des tarifs. — Année 1879.

années 1879 et 1878.

SOMMES PAYÉES.	MONTANT de LA RÉDUCTION ACCORDÉE.	QUOTITÉ DE LA REMISE.	DISPOSITIONS LÉGALES EN VERTU DESQUELLES LE GOUVERNEMENT A ACCORDÉ LES RÉDUCTIONS.	Observations.	
"	1,176,118 80	Gratuité.	Service de l'Administration.	(1) Dont 104,828 mi- laires voyageant au cor- et 34,148 voyageant in- lément.	
"	384,616 80	Id.	Id.		
"	1,449,836 66	Id.	Id.		
"	1,886 56	Id.	Loi du 12 avril 1835 (art. 1er).		(2) Cette gratuité limitée à 100 kilog. bagages pour les adult et à 50 kilog. pour l enfants. Les quantités excédant ces poids se- taxés aux prix norma- du service intérieur.
"	27,449 45	Id.	Id. 1831 (art. 7).		
82,336 38	82,336 38	Remise de 50 p. %	Id. id. (art. 9).		
210,595 61	210,595 61	Id.	Id. id. (id.).		
2,765 65	2,765 65	Id.	Id. id. (id.).		
6,834 65	6,834 65	Id.	Id. id. (id.).		
35,615 98	35,615 98	Id.	Id. 1835 (art. 1er).		
989 40	989 40	Id.	Id. id. (id.).		
55,440 26	55,440 26	Id.	Id. id. (id.).	(3) Cette rubrique com- prend les électeurs, l gardes-civiques, les ma- bres des divers congrès les personnes autoris- à suivre des cours sp- ciaux, les artistes de thé- tre, de cirque, etc., etc.	
2,526 90	2,526 90	Id.	Id. id. (id.).		
1,162 75	1,162 75	Id.	Id. id. (id.).		
"	"	Gratuité.	Id. id. (id.).		
649 25	649 25	Remise de 50 p. %	Id. id. (id.).		
"	"	Gratuité.	Id. id. (id.).		
594,612 80	3,454,110 57				
583,106 15	2,728,186 69				
11,406 67	705,935 88				
341 80	341 80	Remise de 50 p. %	Id. id. (id.).		
270,835 28	270,835 25	Id.	Id. 1831 (art. 9).		
2,124 65	2,124 65	Id.	Id. id. (id.).		
2,586 24	2,586 24	Id.	Id. id. (id.).		
8,153 55	8,153 33	Id.	Id. id. (id.).		
18,201 55	18,201 55	Id.	Id. id. (art. 10).		
"	12,977 42	Gratuité (*).	Id. id. (id.).		
221,518 55	221,518 55	Remise de 50 p. %	Id. id. (id.).		
6,814 20	6,814 20	Id.	Id. id. (id.).		
51,918 28	51,918 28	Id.	Id. 1835 (art. 1er).		
581,991 87	594,969 29				
484,076 74	494,467 10				
97,915 13	100,502 19				
976,504 67	4,029,079 86				
867,182 87	3,222,623 79				
109,321 80	806,456 07				

N° L. — Recette, dépense et bénéfice de l'exploitation en 1879.

Par voie- et par train-kilomètre.

Comparaison des années 1879 et 1878.

RECETTE BRUTE.

CATÉGORIES DE TRANSPORTS.	PAR VOIE-KILOMÈTRE parcourus par les trains		PAR TRAIN-KILOMÈTRE	
	de voyageurs.	de marchandises.	de voyageurs.	de marchandises.
Voyageurs	13,084.67	•	2.43207	•
Bagages	357.76	•	0.06651	•
Petites marchandises.	553. »	•	0.40284	•
} Tarif 4.				
} — 2.	250. »	4,762.34	0.04648	0.34315
Grosses marchandises, y compris les frais accessoires.	•	23,603.66	•	4.69595
Finances	404.92	•	0.01951	•
Equipages	9.47	(¹)	0.00470	(¹)
Chevaux et bestiaux.	47.33	337.60	0.00880	0.06963
Totaux pour { 1879.	14,403.86	25,723.57	2.67788	5.00873
{ 1878.	15,134.12 {A. R. 15,981.20 L. F. F. 3,807.09}	24,946.34 {A. R. 26,580.42 L. F. F. 1,750.11}	2.92081 {A. R. 2,916897 L. F. F. 3.14051}	5.03195 {A. R. 5.12641 L. F. F. 1.01042}
Différences pour 1879.	- 727.27	+ 777.23	- 0.24293	- 0.02322

DÉPENSE (²).

SERVICES.	PAR VOIE-KILOMÈTRE.	PAR TRAIN-KILOMÈTRE.
Administration centrale	399.43	0.03914
Services en général et régie.	727.05	0.07130
Voies et travaux	5,823.80	0.57444
Traction et matériel	9,930.48	0.97338
Transports	6,730.29	0.65903
Totaux pour 1879.	23,600.75	2.31451

RÉSUMÉ COMPARATIF DES RECETTES, DES DÉPENSES ET DES BÉNÉFICES.

ANNÉES.	PAR VOIE-KILOMÈTRE.			PAR TRAIN-KILOMÈTRE.		
	Recette (³).	Dépense (²).	Bénéfice.	Recette (¹).	Dépense (²).	Bénéfice.
1879.	40,143.39	23,600.75	16,542.64	3.03683	2.31451	1.62232
1878.	40,205.18 {A. R. 42,635.56 L. F. F. 5,718.79}	24,189.95 {A. R. 25,408.53 L. F. F. 5,621.55}	16,015.23 {A. R. 17,137.03 L. F. F. 97.24}	4.10032 {A. R. 4.14432 L. F. F. 1.92668}	2.46701 {A. R. 2.47866 L. F. F. 1.89392}	1.63331 {A. R. 1.66588 L. F. F. 0.03276}
Différences pour 1879.	- 61.79	- 589.20	+ 527.41	- 0.16349	- 0.15250	- 0.01099

	En 1879.	En 1878.	
Longueur moyenne parcourue par les trains {	de voyageurs et de marchandises	2,330,786 ^m	2,213,383 ^m { A. R. 2,037,867 ^m L. F. F. 155,716 ^m
	de marchandises seulement.	145,306 ^m	151,895 ^m { A. R. 151,895 ^m L. F. F. 0
Ensemble.	2,477,092 ^m	2,365,278 ^m { A. R. 2,209,562 ^m L. F. F. 155,716 ^m	

(¹) Assimilés aux grosses marchandises et compris dans les chiffres relatifs à ces marchandises.(²) Non compris les dépenses d'amélioration et de parachèvement prélevées sur le budget.(³) Y compris les produits extraordinaires, mais non compris les produits indirects.

N° LI. — *Tableau comparatif du produit brut de l'exploitation; du mouvement et de la recette des voyageurs et des marchandises; des produits moyens par voie-kilomètre, par voyageur, par voyageur-kilomètre, par tonne et par tonne-kilomètre, sur les principales exploitations de l'Europe.*

Années 1877 et 1878.

DES EXPLOITATIONS.	ANNÉES.	LONGUEUR kilométrique moyenne EXPLOITÉES.	PRODUIT BRUT DE L'EXPLOITATION.		VOYAGE MOUVEMENT (Nombre.)		
			TOTAL.	MOYEN par kilomètre.	A toute distance.	A un kilomètre.	
Allemagne.	Alsace-Lorraine.	1 ^{er} avril-31 mars. 1877-1878	1,163	44,079,761	37,902	9,584,591	245,201,697
		1878-1879	1,291	45,465,570	35,217	9,798,126	257,773,532
	Berg-Marcho.	1877	1,291	75,416,888	58,419	14,889,205	338,115,073
		1878	1,297	76,330,181	58,851	14,185,144	337,505,765
	Cologne-Minden.	1877	1,077	60,013,696	55,723	6,873,834	233,685,353
		1878	1,108	63,261,191	57,005	6,615,922	233,465,173
	Est-Prussien (Etat)	1 ^{er} avril-31 mars. 1877-1878	1,528	49,623,506	32,607	4,858,661	327,961,174
		1878-1879	1,773	47,650,331	20,861	5,215,560	345,707,524
	Magdebourg-Halberstadt.	1877	1,103	42,605,383	38,627	6,219,497	244,785,016
		1878	1,197	42,977,110	38,833	6,247,534	249,331,604
Rhéna.	1877	1,067	52,020,985	48,754	11,073,468	235,235,436	
	1878	1,123	53,012,974	47,249	10,881,034	233,409,237	
Autriche.	Empereur-Ferdinand du Nord.	1877	686	63,262,945	92,220	2,165,551	145,022,012
		1878	707	61,659,353	87,213	2,204,345	150,814,583
	Etat (Société d'exploitation).	1877	1,791	87,014,220	48,584	4,092,291	240,978,755
		1878	1,792	81,694,779	45,473	4,096,188	249,972,638
Impératrice-Elisabeth.	1877	917	38,595,733	39,908	3,264,588	128,870,028	
	1878	917	37,157,940	40,521	3,307,333	132,601,710	
Belgique.	Etat.	1877	2,143	90,319,705	42,107	37,421,320	766,190,250
		1878 (a)	2,210	94,205,915	42,636	39,163,622	794,571,680
	Grand-Central.	1877	570	14,986,537	26,292	5,132,074	99,936,835
		1878	571	14,735,632	25,897	4,979,031	95,210,918
Nord-Belge.	1877	175	11,408,539	65,190	2,825,335	(b)	
	1878	175	12,315,858	70,376	2,942,895	(b)	
France.	Est.	1877	2,274	95,323,457 (c)	41,919	21,969,081	597,692,130
		1878	2,378	103,598,819 (c)	43,566	23,196,086	737,825,845
	Midi.	1877	2,106	67,778,675 (c)	32,184	10,460,489	420,467,424
		1878	2,209	71,438,990 (c)	32,349	11,300,469	457,689,224
	Nord.	1877	1,663	123,401,069 (c)	73,603	19,609,410	637,862,981
		1878	1,663	133,956,122 (c)	80,551	20,719,478	784,120,437
	Ouest.	1877	2,870	103,404,013 (c)	49,235	33,937,180	873,334,315
		1878	2,670	115,540,150 (c)	43,273	40,537,862	1,088,685,213
	Paris-Lyon-Méditerranée.	1877	4,795	269,837,234 (c)	56,275	26,005,010	1,273,445,556
		1878	5,075	292,077,549 (c)	55,582	27,635,610	1,466,351,630
Paris-Orléans.	1877	4,264	144,833,842 (c)	33,967	15,057,014	775,431,562	
	1878	4,327	155,308,192 (c)	35,914	15,095,564	934,568,660	
Pays-Bas.	Etat (Société d'exploitation).	1877	1,004	16,183,607	16,119	4,055,050	149,010,272
		1878	1,006	16,770,277	16,670	4,136,632	151,737,806
Royaume-Uni.	Great-Eastern.	1877	1,390	66,576,750	47,697	41,133,631	(b)
		1878	1,414	68,372,350	48,457	44,402,878	(b)
	Great-Western.	1877	3,426	173,511,800	50,646	42,645,442	(b)
		1878	3,442	171,737,475	49,895	42,998,809	(b)
	London et North-Western.	1877	2,673	233,474,525	66,971	47,688,193	(b)
		1878	2,697	231,230,850	65,737	47,492,593	(b)
	Midland.	1877	2,048	156,895,525	76,609	27,807,294	(b)
		1878	2,084	158,928,350	76,261	27,686,061	(b)
	North-British.	1877	1,422	55,272,725	38,870	14,585,132	(b)
		1878	1,469	55,866,275	38,030	15,016,528	(b)
North-Eastern.	1877	2,328	154,977,325	66,571	28,787,640	(b)	
	1878	2,338	146,587,075	62,698	28,287,654	(b)	
Suède.	Etat.	1877	1,506	22,721,415	14,238	3,284,618	146,806,208
		1878	1,645	20,413,377	12,409	3,177,526	139,213,871
Suisse.	Occidentale.	1877	485	12,096,798	24,941	3,478,946	92,858,336
		1878	487	11,331,092	23,267	3,244,738	72,453,885

(a) Non compris les lignes dans les Flandres.
(b) Ce renseignement fait défaut.
(c) Non compris les impôts sur les transports.
(d) Y compris les impôts sur les transports.

GRUERS.			MARCHANDISES.					Observations.
RECETTE			MOUVEMENT (Tonnes.)		RECETTE			
TOTALE.	MOYENNE		A toute distance.	A un kilomètre.	TOTALE.	MOYENNE		
	par voyageur transporté.	par voyageur kilomètre.				par tonne transportée.	par tonne- kilomètre.	
10,538,575	1.10	0.0431	5,631,029	619,601,711	27,328,030	4.65	0.0526	Grosses marchandises en gé- néral (non compris les che- vaux, les bestiaux, etc.)
11,278,369	1.15	0.0439	5,592,017	553,669,688	27,772,081	4.96	0.0501	
14,701,390	0.99	0.0435	13,437,261	1,068,449,060	30,733,871	3.78	0.0475	
14,043,686	1.03	0.0434	14,478,136	951,562,704	31,506,341	3.66	0.0536	
12,177,698	1.77	0.0521	9,511,014	801,905,028	36,091,830	4. "	0.0473	
12,247,659	1.65	0.0525	10,549,837	907,408,791	41,195,905	3.91	0.0454	
15,366,244	3.17	0.0469	2,385,178	392,417,196	25,164,403	10.55	0.0611	
16,667,231	3.20	0.0482	2,330,815	379,152,243	22,351,108	9.59	0.0590	
11,762,730	1.89	0.0461	4,608,285	370,694,398	25,534,304	5.54	0.0689	
12,048,163	1.93	0.0483	4,832,021	375,175,420	24,836,806	5.14	0.0662	
14,029,350	1.27	0.0550	7,031,537	597,071,332	30,568,889	4.35	0.0512	
14,222,164	1.31	0.0561	7,864,833	631,772,650	31,618,183	4.02	0.0498	
9,256,746	4.24	0.0638	4,385,124	658,822,678	50,047,816	11.41	0.0760	
9,072,714	4.01	0.0568	4,407,218	671,889,217	48,630,908	11.08	0.0727	
15,541,707	3.80	0.0645	6,130,508	821,505,566	67,099,002	11.09	0.0828	
15,335,241	3.74	0.0614	6,060,488	767,326,590	61,700,505	10.17	0.0804	
9,371,605	2.87	0.0720	2,054,453	323,787,348	25,962,745	12.20	0.0761	
9,073,993	2.74	0.0684	2,324,691	363,122,321	25,630,902	11.03	0.0706	
29,139,970	0.78	0.0380	14,250,900	1,006,072,260	50,261,882	3.52	0.0490	
29,581,416	0.76	0.0376	15,517,297	(b)	53,003,178	3.42	(b)	
4,200,217	0.82	0.0420	4,503,203	(b)	9,612,804	2.14	(b)	
4,099,731	0.82	0.0431	4,214,007	(b)	9,540,730	2.26	(b)	
2,575,359	0.91	(b)	5,328,312	(b)	7,432,470	1.40	(b)	
3,063,028	1.04	(b)	5,702,420	(b)	7,613,591	1.34	(b)	
35,050,737 (d)	1.60	0.0586	7,803,410	944,257,267	54,899,247 (e)	7.04	0.0581	
42,602,799 (d)	1.85	0.0585	8,105,821	951,340,757	55,434,912 (e)	6.84	0.0583	
25,871,139 (d)	2.47	0.0607	6,240,671	536,459,381	42,201,787 (e)	6.77	0.0759	
27,811,431 (d)	2.46	0.0608	6,650,391	590,311,736	44,165,841 (e)	6.63	0.0748	
35,855,522 (e)	1.82	0.0562	12,274,201	1,266,360,630	71,439,050 (e)	5.82	0.0564	
43,767,690 (e)	2.11	0.0572	12,783,924	1,315,489,299	74,806,069 (e)	5.85	0.0556	
43,435,407 (e)	1.28	0.0497	5,688,712	777,983,872	45,980,194 (e)	8.08	0.0591	
52,346,820 (e)	1.20	0.0481	6,027,952	841,305,561	48,898,215 (e)	8.11	0.0581	
70,289,000 (e)	2.70	0.0552	19,791,237	3,270,378,701	171,533,394 (e)	8.68	0.0559	
81,482,473 (e)	2.95	0.0556	19,987,720	3,034,264,315	171,620,035 (e)	8.59	0.0560	
40,412,276 (e)	2.68	0.0521	7,267,210	1,376,055,658	85,445,024 (e)	10.35	0.0621	
47,834,681 (e)	2.99	0.0512	7,235,054	1,415,093,711	38,407,033 (e)	12.19	0.0625	
8,573,842	2.11	0.0573	1,432,243	93,302,437	6,588,694	4.60	0.0706	
8,385,311	2.03	0.0553	1,556,442	102,672,279	6,716,816	4.32	0.0636	
31,278,900	0.76	(b)	4,732,017	(b)	29,654,075	6.27	(b)	
32,733,126	0.74	(b)	4,018,267	(b)	29,749,125	6.05	(b)	
68,058,725	1.60	(b)	19,354,691	(b)	91,646,530	4.71	(b)	
67,810,600	1.53	(b)	19,087,786	(b)	90,029,375	4.72	(b)	
78,934,225	1.86	(b)	30,128,210	(b)	132,069,225	4.42	(b)	
78,450,400	1.85	(b)	28,949,289	(b)	130,901,350	4.52	(b)	
43,285,600	1.56	(b)	19,935,659	(b)	104,051,500	5.21	(b)	
43,150,573	1.56	(b)	20,565,741	(b)	105,748,550	5.14	(b)	
18,876,025	1.30	(b)	9,890,901	(b)	32,457,325	3.28	(b)	
19,464,200	1.30	(b)	9,621,066	(b)	32,180,275	3.35	(b)	
36,898,825	1.28	(b)	34,017,907	(b)	109,760,275	3.23	(b)	
35,887,050	1.27	(b)	31,991,697	(b)	102,026,950	3.19	(b)	
8,455,537	2.57	0.0876	1,749,140	204,714,338	13,301,339	7.60	0.0650	
7,800,589	2.49	0.0868	1,545,753	173,792,009	11,606,359	7.61	0.0668	
5,310,734	1.53	0.0873	772,010	57,640,283	5,747,890	7.45	0.0890	
6,080,039	1.65	0.0894	747,039	61,604,628	5,387,514	7.20	0.0876	

Observations.

Grosses marchandises en gé-
néral (non compris les che-
vaux, les bestiaux, etc.)

Idem.

Grosses marchandises (autres
ou poids (non compris les
chevaux, les bestiaux, etc.)Grosses marchandises en gé-
néral (non compris les che-
vaux, les bestiaux, etc.)Marchandises à petite vitesse
(non compris les bestiaux
et les voitures).Petites et grosses marchan-
dises (non compris les che-
vaux, les bestiaux, etc.)Marchandises générales et
minerais (non compris les
animaux, etc.)Marchandises et bestiaux (non
compris les équipages et les
chevaux).Marchandises à grande et à
petite vitesse (non compris
les chevaux et les bestiaux).

N° LII. — Tableau comparatif, par voie-kilomètre, des dépenses d'exploit

DÉSIGNATION DES		1870.	1871.	1872.	
ADMINISTRATIONS.	SERVICES.				
Allemagne (1).	ALSACE-LORRAINE.	Longueur moyenne exploitée en kilomètres	(2)	(2)	819
		Administration générale. fr.	(2)	(2)	2,031
		Service de la voie	(2)	(2)	10,193
		Service des transports	(2)	(2)	18,844
		Ensemble. fr.	(2)	(2)	31,068
	BESG-MARCHE	Longueur moyenne exploitée en kilomètres	825	863	932
		Administration générale. fr.	2,073	2,310	2,076
		Service de la voie	7,720	9,073	10,644
		Service des transports	15,421	17,141	21,487
		Ensemble. fr.	25,214	28,494	34,817
	RHÉNAN	Longueur moyenne exploitée en kilomètres	644	791	842
		Administration générale. fr.	751	891	1,088
Service de la voie.		4,447	5,406	5,804	
Service des transports		10,535	12,136	15,179	
	Ensemble. fr.	15,738	18,433	23,071	
Belgique.	ÉTAT (2)	Longueur moyenne exploitée en kilomètres	809	1,422	1,470
		Administration centrale (services en général et régie). fr.	1,348	995	1,184
		Voies et travaux	7,603	6,707	7,809
		Traction et matériel	12,510	10,837	12,976
	Transports	6,122	6,571	7,213	
	Ensemble. fr.	29,673	25,110	29,182	
GRAND-CENTRAL	Longueur moyenne exploitée en kilomètres	570	570	570	
	Administration centrale. fr.	869	909	912	
	Voies et Bâtiements.	2,629	2,864	3,282	
	Traction et entretien du matériel.	4,985	5,200	5,587	
	Service des transports	2,746	2,994	3,157	
	Ensemble. fr.	11,289	11,967	12,939	
France.	EST	Longueur moyenne exploitée en kilomètres (4)	3,100	2,378	2,308
		Administration centrale. fr.	1,357	1,578	1,903
		Surveillance et entretien de la voie	2,173	2,380	2,908
		Matériel et traction	5,127	6,199	8,581
	Exploitation.	5,887	6,889	8,735	
		Ensemble. fr.	14,524	17,026	22,167
	NORD	Longueur moyenne exploitée en kilomètres	1,671	1,605	1,626
		Administration centrale. fr.	1,481	1,822	2,480
		Voies et bâtiments.	5,391	5,237	7,117
		Traction et entretien du matériel.	9,220	9,637	12,911
Exploitation.		9,078	9,779	11,887	
	Ensemble. fr.	25,170	26,478	34,375	
Hollande.	ÉTAT. (Société d'exploitation) (5).	Longueur moyenne exploitée en kilomètres	903	933	968
		Frais généraux. fr.	612	644	617
		Voies et travaux	1,214	1,281	1,357
		Traction et matériel	1,779	1,680	1,733
	Service commercial et service du mouvement	1,635	2,213	2,282	
	Ensemble. fr.	5,240	5,718	5,969	

tation sur différents réseaux ferrés de l'Europe. — Années 1870 à 1879.

ANNÉES							Observations
1873.	1874.	1875.	1876.	1877.	1878.	1879.	
1,017	1,036	1,031	1,057	1,163	1,291	(2)	
1,882	1,708	1,676	1,648	1,451	1,336	(2)	
12,482	11,017	10,700	11,089	10,145	9,705	(2)	
19,561	19,224	16,097	16,912	12,514	11,595	(2)	
33,928	31,919	28,473	27,647	24,110	22,638	(2)	
1,026	1,135	1,171	1,230	1,291	1,297	(2)	
3,157	3,438	3,185	3,324	3,331	3,464	(2)	
12,414	10,251	9,720	9,588	8,087	7,334	(2)	
26,651	24,467	20,173	18,722	17,104	16,385	(2)	
42,322	38,176	33,078	31,634	28,322	27,183	(2)	
566	893	1,015	1,050	1,067	1,122	(4)	
1,429	1,382	1,309	1,370	1,201	1,204	(2)	
6,882	5,793	5,276	5,701	5,249	4,745	(2)	
18,415	17,609	15,640	14,802	13,207	12,102	(2)	
26,726	21,754	22,295	21,853	19,657	18,141	(2)	
1,565	1,619	1,966	2,031	2,115	2,365	2,477	
1,322	1,351	1,117	1,073	1,006	947	1,126	
9,245	9,121	7,765	7,189	6,664	6,205	6,000	
15,259	13,465	13,686	12,403	11,065	10,104	9,930	
8,390	8,068	8,066	7,568	7,590	7,027	6,722	
34,225	31,905	10,631	28,533	26,325	21,283	23,783	
570	510	570	510	570	571	571	
620	552	955	1,170	1,109	1,008	911	
3,638	3,650	3,510	3,561	3,593	3,731	3,690	
7,144	7,247	6,640	6,111	5,935	5,728	5,230	
3,626	3,721	3,836	3,711	3,694	3,596	3,310	
15,258	15,170	14,941	14,553	14,331	14,073	13,359	
2,206	2,241	2,246	2,256	2,274	2,378	2,485	
2,325	2,107	2,138	2,136	2,163	2,150	2,318	
3,105	2,830	2,692	2,784	3,077	2,790	2,471	
9,917	9,304	9,114	9,012	8,823	8,834	8,322	
8,698	8,384	8,493	8,658	8,957	8,932	8,762	
24,045	22,675	22,437	22,590	23,020	22,725	21,903	
1,661	1,661	1,661	1,662	1,663	1,663	1,663	
2,050	2,034	2,041	2,07	2,211	2,341	2,273	
7,729	7,196	8,496	8,284	8,104	8,512	7,961	
14,760	15,032	14,753	13,387	12,591	13,944	13,366	
11,727	11,764	12,108	12,423	12,392	12,892	12,996	
36,266	36,026	37,395	36,171	35,301	37,889	36,601	
989	990	991	998	1,004	1,008	1,016	
407	436	455	437	464	507	516	
1,806	2,074	1,669	1,251	1,410	1,814	1,741	
2,085	2,290	2,171	2,182	2,334	2,280	2,472	
2,493	2,631	2,775	3,115	3,458	3,676	3,903	
6,731	7,451	7,070	6,905	7,666	8,077	8,632	

(1) Pour les réseaux allemands, le service de la traction et du matériel est confondu avec celui de l'Exploitation, sous la rubrique « Service des Transports ».

(2) Ce renseignement fait défaut

(3) Les dépenses d'exploitation du réseau de l'Etat belge, comprennent les sommes payées sur fonds des budgets, pour travaux de perfectionnement et d'amélioration. — Les frais de l'administration centrale n'ayant été compris dans les dépenses d'exploitation qu'à partir de 1878, ont dû être établis, pour les années précédentes, proportionnellement aux chiffres de l'exercice 1879, c'est-à-dire en prenant pour base 170 p. 100 de la dépense totale.

(4) La diminution de la longueur du réseau de l'Etat hongrois, de 1871 à 1875, résulte de la cession, à la suite de la guerre de 1870, des lignes situées sur le territoire de l'Allemagne et du Grand-Duché de Luxembourg.

(5) Non compris les dépenses sur fonds de réserve et de renouvellement.

N° LIII. — *Livrets de marchandises et livrets spéciaux révisés et publiés en 1879.*

Livrets de marchandises.

A. — Trafic Belge-Sud-Ouest-Allemand.

1^{er} mars. Tarif direct pour le transport des marchandises à grande et à petite vitesse, entre les stations belges, d'une part, celles des chemins de fer de l'Alsace-Lorraine, du grand-duché de Luxembourg, du Sarrebruck, du Palatinat, de l'État de Bade, du Wurtemberg et du Nassau, d'autre part.

Ce tarif, établi d'après le système de réforme allemand, comprenait à cette date :

1^o Fascicule I. — Conditions réglementaires, manière de calculer les taxes, et classification des marchandises ;

2^o Fascicule II. — Taxes pour le trafic de transit entre les ports de mer belges et Bâle (Suisse) ;

3^o Fascicule III^a. — Taxes pour le trafic de transit entre les ports de mer belges et les stations des chemins de fer de l'Alsace-Lorraine et du grand-duché de Luxembourg (Bâle excepté) ;

4^o Fascicule III^b. — Taxes pour le trafic local entre toutes les stations belges et les gares des chemins de fer de l'Alsace-Lorraine et du grand-duché de Luxembourg ;

5^o Fascicule IV^a. — Taxes pour le trafic de transit entre les ports de mer belges et les gares du chemin de fer de Sarrebruck ;

6^o Fascicule IV^b. — Taxes pour le trafic local entre toutes les stations belges et les gares du chemin de fer de Sarrebruck ;

7^o Fascicule V^a. — Taxes pour le trafic de transit entre les ports de mer belges et les stations du chemin de fer du Palatinat ;

8^o Fascicule VI^a. — Taxes pour le trafic de transit entre les ports de mer belges et les stations du chemin de fer de l'État de Bade ;

9^o Fascicule VII^a. — Taxes pour le trafic de transit entre les ports de mer belges et les stations du chemin de fer de l'État de Wurtemberg.

1^{er} août. Tarif direct pour le trafic local entre la Belgique et les stations du chemin de fer du Palatinat (fascicule V^b).

15 — Tarif direct pour le trafic local entre la Belgique et les stations du chemin de fer de l'État de Bade (fascicule VI^b).

1^{er} septembre. Tarif direct pour le trafic local entre la Belgique et les stations du chemin de fer de l'État de Wurtemberg (fascicule VII^b).

1^{er} novembre. Tarifs directs pour le trafic local et le transit entre la Belgique et le Nassau (fascicules VIII^a et VIII^b).

B. — *Trafic belge mixte.*

- 1^{er} mars. Tarif direct pour le transport des marchandises (trafic local et trafic de transit) entre les ports de mer belges et les stations de Bâle (gare centrale), Berne et Lucerne, du chemin de fer Jura-Berne.
- 25 mai. Tarif direct belge-suisse, *viâ* Athus-Dille, pour le transport des marchandises (trafic local et trafic de transit) entre toutes les stations belges, d'une part, et, d'autre part, celles du chemin de fer Jura-Berne-Lucerne, comprises entre Dille et Bâle, Berne et Bienne.

C. — *Trafic Hollando-Sud-Ouest-Allemand, viâ Ans-Gowwy.*

- 1^{er} mars. Tarif direct pour le transport des marchandises entre les ports de mer hollandais et Bâle (Suisse).
- Tarif direct pour le transport des marchandises entre la Hollande et toutes les stations de l'Alsace-Lorraine, autres que Bâle.

D. — *Trafic Franco-Belge-Est.*

- 1^{er} juin. Tarif direct avec l'Est français.

E. — *Trafic Belge-Prince-Henri.*

- 1^{er} octobre. Tarif direct pour le transport des marchandises (trafic local et trafic de transit) entre les stations belges, d'une part, et les stations des chemins de fer Prince-Henri, d'autre part.

Livrets spéciaux.

- Mars. Brochure indiquant les prix et les conditions de transport des produits métallurgiques, entre les stations métallurgiques belges, d'une part, et, d'autre part, les ports de mer belges et toutes les stations allemandes, anglaises, austro-hongroises, françaises, hollandaises et russes, repris dans nos tarifs internationaux.
- Mai. Premier supplément au recueil, publié en novembre 1878, des prix et conditions de transport en vigueur, pour le trafic direct des marchandises, entre Anvers, d'une part; le Centre, le Nord, le Nord-Est et le Nord-Ouest de l'Allemagne, d'autre part.
- Premier supplément au recueil, publié en décembre 1878, des prix et conditions de transport en vigueur, pour le trafic direct des marchandises, entre Anvers, d'une part; l'Autriche-Hongrie, la Bavière et l'Italie, d'autre part.
- Juin. Recueil des prix et conditions de transport pour les équi-

- pages, chevaux, animaux et marchandises entre Gand, d'une part; la majeure partie de l'Allemagne et la Russie, d'autre part.
- Jun. Recueil des prix et conditions de transport pour le trafic des marchandises entre Gand, d'une part; l'Autriche-Hongrie, la Bavière, l'Italie, la Roumanie et la Russie méridionale, d'autre part.
- Juillet. Recueil des prix et conditions de transport applicables aux articles de l'industrie verviétoise, entre Chênée, Dolhain, Ensival, Juslenville, le Trooz-Aval, Liège, Nessonvaux, Pepinster, Theux et Verviers, d'une part, et, d'autre part, certaines stations de la Belgique, les ports de mer belges et les principales localités de l'Allemagne, de l'Angleterre, de l'Autriche-Hongrie, de la France, de la Hollande, de l'Italie, de la Roumanie, de la Russie et de la Suisse.
- Recueil des prix et conditions de transport des œufs, beurre, fruits, gibier, légumes, jambons et volaille, au départ de certaines stations des provinces de Luxembourg et de Namur, vers Londres, Anvers, Bruxelles, Gand, Liège, Namur et Ostende (¹).
- Août. Recueil des prix et conditions de transport des œufs, beurre, fruits, gibier, légumes, jambons et volaille, au départ de certaines stations des provinces de Liège et de Namur, vers Londres, Anvers, Bruxelles, Gand, Liège, Louvain, Namur et Ostende.
- Septembre. Recueil des prix et conditions réglant le transport des chevaux et bestiaux, entre les marchés belges, et entre ces marchés et les principales villes allemandes, françaises et hollandaises.
- Recueil des prix et conditions de transport des marchandises de la grande vitesse et des charges incomplètes de la petite vitesse, entre les 80 principales stations belges et les villes de l'Allemagne, de l'Angleterre, de l'Autriche-Hongrie, de la France, de la Hollande, de la Russie et de la Suisse.
- Décembre. Supplément au recueil des produits métallurgiques du 1^{er} mars 1879.

(¹) Ce recueil a été traduit en anglais, pour être distribué chez les marchands de Londres.

N° LIV. — *Relevé, par natures et par causes, des accidents survenus à des trains, avec indication des dommages causés aux personnes. — Réseau de l'État. — 1879.*

N° LIV. — Relevé, par natures et par causes, des

Numéro d'ordre.	DÉSIGNATION DES ACCIDENTS. NATURE.	NOMBRE DE CAS			Accidents ayant causé des dommages aux personnes.	DOMMAGES CAUSÉS AUX							
		intéressant des trains de voyageurs ou des trains mixtes.	intéressant exclusivement des trains de marchandises, des machines à vapeur, etc.	Total.		VOYAGEURS				AGENTS DE L'ADMINISTRATION.			
						Tués.	Blessés.	Contusionnés.	Total.	Tués.	Blessés.	Contusionnés.	Total.
1	Collisions aux stations	36	61	97	10	"	5	41	46	"	6	9	15
2	Collisions aux bifurcations	4	4	8	2	"	7	4	8	2	"	4	3
3	Rencontres de trains se suivant sur la même voie, en dehors de la zone protégée par les signaux fixes des stations ou des bifurcations	4	7	8	4	"	"	"	"	"	4	4	2
4	Rencontres de trains marchant en sens opposé en dehors de la même zone	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
5	Collisions entre des parties d'un même train, par suite de ruptures d'attelages	"	7	7	"	"	"	"	"	"	"	"	"
6	Collisions, en pleine voie, avec des wagonnets du service de la route ou des wagons échappés d'une station	2	3	5	"	"	"	"	"	"	"	"	"
7	Déraillements dans une station où le train a fait ou doit faire arrêt	29	47	76	4	"	2	"	2	4	5	2	7
8	Déraillements en pleine voie, ou dans une station où le train ne doit pas faire arrêt	27	45	72	6	4	6	5	15	2	9	2	13
	Totaux pour 1879.	99	171	270	23	4	20	17	41	5	20	15	40
	Chiffres correspondants de 1878					"	2	7	9	"	6	15	20
	Différences pour 1879					+4	+18	+10	+32	+5	+14	+1	+20

N° LV. — Relevé, par mois, des accidents survenus à des trains, avec indication des dommages causés aux personnes. — Réseau de l'État. — 1879.

DÉSIGNATION des MOIS.	NOMBRE des accidents survenus A DES TRAINS			ACCIDENTS AYANT CAUSÉ des dommages aux personnes.	DOMMAGES CAUSÉS AUX PERSONNES.											
	de voyageurs.	de marchandises.	Total.		Voyageurs				Agents de l'Administration				Victimes en général			
					tus	blessés,	contusionnés.	Total.	tus,	blessés.	contu-ionnés.	Total.	tus,	bles-és,	contusionnés.	Total.
Janvier . . .	44	44	25	4	3	4	6	10	1	7	3	11	4	8	9	21
Février . . .	4	10	14	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
Mars	5	12	17	2	"	"	"	"	"	1	4	2	"	4	1	2
Avril	8	5	13	2	4	"	"	1	2	3	1	6	3	3	1	7
Mai	4	5	6	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
Juin	3	9	12	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
Juillet	6	11	17	3	"	2	"	2	"	2	2	4	"	4	2	6
Août	7	13	20	5	"	5	"	5	"	3	2	5	"	8	2	10
Septembre . .	4	9	13	2	"	"	1	1	"	"	4	1	"	"	2	2
Octobre . . .	14	23	39	4	"	7	"	7	2	"	"	2	2	7	"	9
Novembre . .	9	24	33	2	"	"	"	"	"	4	4	2	"	4	4	2
Décembre . .	27	34	61	6	"	5	10	15	"	3	4	7	"	8	14	22
Totaux . . .	99	174	270	23	4	20	17	41	5	20	15	40	9	40	32	84

N^o LVI. — *Tableau comparatif, par années, du nombre des voyageurs victimes d'accidents de trains, mis en regard du nombre des voyageurs transportés et des kilomètres parcourus par les trains de voyageurs. — Réseau de l'État. — Années 1870 à 1879.*

N° LVI. — *Tableau comparatif, par années, du nombre des voyageurs victimes kilomètres parcourus par les trains de voyageurs.*

ANNÉES.	NOMBRE DE VOYAGEURS.				NOMBRE DES voyageurs transportés	NOMBRE DES PAR RAPPORT AU NOMBRE DES	
	Tués.	Blessés.	Contusionnés	Total.		Un tué par	Un blessé par
1870	"	"	"	"	14,154,556	"	"
1871	1	4	5	8	18,282,037	18,282,037	4,570,509
1872	"	6	"	6	25,197,623	"	5,866,270
1875	6	11	9	26	26,408,855	4,401,476	2,400,803
1874	"	6	37	43	32,444,820	"	5,407,470
1875	"	2	7	9	54,961,012	"	17,480,506
1876	1	8	18	27	56,915,707	56,915,707	4,614,215
1877	"	1	15	14	57,421,220	"	57,421,220
1878 ⁽¹⁾	"	2	7	9	59,165,822	"	19,581,911
1879	4	20	17	41	40,545,605	10,156,401	2,027,280
Résultats de l'en- semble des dix années.	12	60	111	183	505,475,037	25,289,421	5,057,884

(1) Y compris le parcours effectué par les trains étrangers, sur le réseau exploité par l'État.

(2) Non compris les lignes dans les Flandres, rachetées et exploitées par l'État, en exécution de la loi du 31 mai 1878.

d'accidents de trains, mis en regard du nombre des voyageurs transportés et des — Réseau de l'État. — Années 1870 à 1879.

VICTIMES VOYAGEURS TRANSPORTÉS.		NOMBRE DE trains-kilomètres- voyageurs. (1)	NOMBRE DES VICTIMES PAR RAPPORT AU NOMBRE DE TRAINS-KILOMÈTRES-VOYAGEURS.			
Un contusionné par	Une victime par		Un tué par	Un blessé par	Un contusionné par	Une victime par
"	"	5,177,104	"	"	"	"
6,094,012	2,283,285	7,013,228	7,013,228	1,753,807	2,558,409	876,904
"	3,866,270	7,452,960	"	1,258,827	"	1,258,827
2,954,517	1,013,723	8,433,427	1,533,904	759,584	905,956	312,901
876,887	754,531	8,490,760	"	1,415,126	229,480	197,459
4,994,450	3,884,537	9,801,970	"	4,900,983	1,400,281	1,089,107
2,030,761	1,567,174	10,146,467	10,146,467	1,268,508	563,693	575,795
2,878,533	2,672,994	10,742,037	"	10,742,037	826,310	767,283
3,594,831	4,531,535	11,593,639	"	3,697,829	1,627,931	1,266,184
2,383,053	988,917	12,658,792	3,164,698	652,939	744,654	508,751
2,755,991	1,638,522	90,996,404	7,383,053	1,316,607	819,787	497,248

N° LVII. — *Relevé récapitulatif, par causes d'accidents et par catégories de victimes, des accidents survenus aux personnes. — Réseau de l'État. — 1879.*

DÉSIGNATION des CAUSES D'ACCIDENTS ET DES CATÉGORIES DE VICTIMES.	NOMBRE DE VICTIMES			
	tues.	blessés.	contusionnés.	Total.
<i>1° Par suite d'accidents survenus à des trains :</i>				
Voyageurs.	4	20	17	41
Agents de l'Administration.	5	20	15	40
Ensemble.	9	40	32	81
<i>2° Dans d'autres circonstances :</i>				
Voyageurs (1).	8	41	6	25
Agents de l'Administration (2).	80	98	50	228
Agents des entrepreneurs de l'Administration (2).	5	10	1	16
Agents d'autres administrations de Chemins de fer, en service sur le réseau de l'État.	2	2	1	5
Agents de la Douane, de la Poste et du Télégraphe, en service sur les Chemins de fer de l'État.	4	2	"	6
Personnes étrangères à l'Administration, autres que voyageurs (3).	50	11	5	66
Ensemble.	149	134	65	348
Totaux pour 1879.	158	174	95	427
Chiffres correspondants de 1878.	124	120	87	331
Différences en plus pour 1879.	34	54	8	96

(1) Voir détail à l'annexe LVIII.

(2) — — — LIX.

(3) — — — LX.

N° LVIII. — *Détail des accidents survenus à des voyageurs, sans qu'il y ait eu accident à un train. — Réseau de l'Etat. — 1879.*

NATURE DES ACCIDENTS.	NOMBRE DE VICTIMES			
	tués.	blessés.	contusionnés.	Total.
A. — Accidents se rattachant à la mise en mouvement ou à l'emploi de véhicules de chemins de fer.				
1° Voyageurs montant sur un train ou en descendant aux stations	2	4	1	7
2° Voyageurs atteints par un train ou par des véhicules de chemins de fer, en circulant dans les stations.	1	2	"	5
3° Voyageurs tombant ou sautant d'un train en marche, en pleine voie	5	4	1	10
4° Voyageurs atteints par la fermeture des portières	"	"	4	4
Ensemble.	8	10	6	24
B. — Accidents indépendants de l'usage des véhicules de chemins de fer.				
Voyageurs trébuchant ou tombant, en circulant dans l'intérieur des stations	"	1	"	1
Totaux pour 1879.	8	11	6	25
Chiffres correspondants de 1878.	2	5	5	10
Différences en plus en 1879.	6	8	1	15

N° LIX. — *Détail des accidents survenus à des agents de l'Administration ou à des entrepreneurs de l'Administration, sans qu'il y ait eu accident à un train. — Réseau de l'État. — 1879.*

NATURE DES ACCIDENTS.	NOMBRE DE VICTIMES.								
	Agents de l'Administration				Agents des entrepreneurs de l'Administration.				Total général.
	tus.	blessés.	contusionnés.	Total.	tus.	blessés.	contusionnés.	Total.	
A. — <i>Accidents survenus, pendant leur service, aux agents employés à la surveillance de la route, ainsi qu'aux travaux à effectuer aux voies, bâtiments et dépendances de la ligne.</i>									
1 ^o Agents atteints par des véhicules en mouvement, en circulant ou en se tenant dans les voies ou près des voies, pour les travaux à effectuer aux voies, bâtiments et dépendances	14	8	1	20	2	1	0	3	23
2 ^o Agents atteints par des véhicules en mouvement, en faisant le service de garde-barrière	14	7	1	19	0	0	0	0	19
3 ^o Agents atteints par des véhicules en mouvement, en faisant le service de garde-route	6	0	1	7	0	0	0	0	7
4 ^o Accidents divers occasionnés ou aggravés par le mouvement de véhicules de chemins de fer.	1	3	0	4	0	0	0	0	4
5 ^o Accidents indépendants de toute mise en mouvement de véhicules de chemins de fer.	0	1	2	3	1	8	0	9	12
Totaux (Littéra A).	29	19	5	53	3	9	0	12	65
B. — <i>Accidents survenus, pendant leur service, à des gardes chargés du contrôle des coupons en cours de route.</i>									
1 ^o Gardes tombés du train, en passant d'une voiture à l'autre.	2	1	8	11	0	0	0	0	11
2 ^o Gardes tombés du train en marche, en ouvrant ou en refermant une portière, en sortant d'une voiture ou d'un fourgon, ou en y entrant	0	2	2	4	0	0	0	0	4
3 ^o Gardes tombés ou blessés, en se heurtant à des obstacles fixes.	0	2	2	4	0	0	0	0	4
4 ^o Gardes tombés ou blessés, en se heurtant à [d'autres trains ou véhicules de chemins de fer.	0	0	0	0	0	0	0	0	0
5 ^o Gardes tombés dans d'autres circonstances, en circulant le long des voitures	2	5	2	9	0	0	0	0	9
6 ^o Gardes tombés en descendant du train ou en y montant aux stations.	1	0	2	3	0	0	0	0	3
Totaux (Littéra B).	5	10	16	31	0	0	0	0	31

NATURE DES ACCIDENTS.	NOMBRE DE VICTIMES.								
	Agents de l'Administration				Agents des entrepreneurs de l'Administration				Total général.
	tués.	blessés.	contusionnés.	Total.	tués.	blessés.	contusionnés.	Total.	
C. — Accidents survenus à d'autres agents, pendant leur service sur des trains.									
1 ^o Agents tombés d'un train en marche	3	2	5	10	»	»	»	»	40
2 ^o Agents blessés en se heurtant à des obstacles fixes.	»	3	»	3	»	»	»	»	3
3 ^o Agents blessés en se heurtant à d'autres trains ou véhicules de chemins de fer	»	»	4	4	»	»	»	»	4
4 ^o Agents tombés en descendant du train ou en y montant aux stations	4	1	4	6	»	»	»	»	6
5 ^o Agents blessés dans d'autres circonstances . . .	»	5	»	5	»	»	»	»	5
Totaux (Littéra C).	4	11	10	25	»	»	»	»	25
D. — Accidents autres que ceux repris aux littéras précédents, survenus, pendant leur service, à des agents occupés dans les stations.									
1 ^o En accrochant ou en décrochant des véhicules. .	11	10	2	23	»	»	»	»	23
2 ^o En se trouvant sur des véhicules en mouvement et en se heurtant ainsi à d'autres véhicules placés sur une voie adjacente, ou à des obstacles fixes.	2	5	»	7	»	»	»	»	7
3 ^o En passant au-dessus de buttoirs ou en se tenant sur ceux-ci pendant les manœuvres	»	4	2	3	»	»	»	»	3
4 ^o En descendant ou en tombant de véhicules en mouvement ou en y montant	4	6	»	10	»	»	»	»	10
5 ^o En passant ou en se trouvant entre des véhicules, et étant pris entre les buttoirs en dehors des opérations d'accrochage ou de décrochage. . . .	3	2	»	7	»	»	»	»	7
6 ^o Accidents survenus dans d'autres circonstances, et qui ont été occasionnés ou aggravés par le déplacement de véhicules de chemins de fer. . .	10	16	6	32	1	4	»	2	34
7 ^o Accidents indépendants de toute mise en mouvement de véhicules de chemins de fer, et survenus dans les opérations de chargement, de déchargement ou de transbordement des marchandises. .	2	3	5	12	»	»	4	4	15
8 ^o Accidents indépendants de toute mise en mouvement de véhicules de chemins de fer, et survenus dans d'autres circonstances.	»	3	4	12	»	»	»	»	12
Totaux (Littéra D).	34	53	19	106	1	4	4	3	109

NATURE DES ACCIDENTS.	NOMBRE DE VICTIMES.								
	Agents de l'Administration				Agents des entrepreneurs de l'Administration				Total général.
	tus.	blessés.	contusionnés.	Total.	tus.	blessés.	contusionnés.	Total.	
<i>E. — Accidents survenus à des agents en dehors de leurs fonctions.</i>									
1° En descendant ou en tombant de véhicules en mouvement, ou en y montant	3	2	»	5	»	»	»	»	5
2° Agents atteints par des véhicules en mouvement, en circulant sans nécessité dans les voies, pour se rendre à leur travail, retourner chez eux ou pour tout autre motif.	3	3	»	6	4	»	»	4	7
3° Accidents divers.	2	»	»	2	»	»	»	»	2
Totaux (Litté^a E).	8	5	»	13	4	»	»	4	14
RÉCAPITULATION.									
<i>A. — Accidents survenus, pendant leur service, aux agents employés à la surveillance de la route, ainsi qu'aux travaux à effectuer aux voies, bâtiments et dépendances de la ligne.</i>	29	49	5	53	3	9	»	12	65
<i>B. — Accidents survenus, pendant leur service, à des gardes chargés du contrôle des coupons en cours de route.</i>	5	40	46	31	»	»	»	»	31
<i>C. — Accidents survenus à d'autres agents, pendant leur service sur des trains</i>	4	11	40	25	»	»	»	»	25
<i>D. — Accidents autres que ceux repris aux littéras ci-dessus, survenus, pendant leur service, à des agents occupés dans les stations.</i>	34	53	19	106	4	4	4	3	109
<i>E. — Accidents survenus à des agents en dehors de leurs fonctions</i>	8	5	»	13	4	»	»	4	14
TOTAUX GÉNÉRAUX.	80	98	50	228	5	10	4	16	244
Chiffres modifiés, en y comprenant, comme précédemment, les agents des Postes et des Télégraphes.	84	99	50	233	5	10	4	16	249
Chiffres correspondants de 1878.	57	79	53	189	»	»	»	»	189
Différences pour 1879.	+27	+20	- 3	+ 44	+5	+10	+1	+16	+ 60

N° LX. — *Détail des accidents survenus à des personnes étrangères à l'administration, autres que voyageurs. — Réseau de l'État. — 1879.*

NATURE DES ACCIDENTS.	NOMBRE DE VICTIMES			
	tuaés.	blesés.	contusionnés.	Total.
A. — Personnes atteintes par des trains ou par des véhicules de chemins de fer en mouvement.				
1° En traversant le railway à des passages à niveau gardés	4	•	•	4
2° En traversant le railway à des passages à niveau non gardés	8	5	4	12
3° En circulant dans des rues, places ou quais, où existent des voies de chemins de fer . .	3	•	•	3
4° En circulant dans les stations	1	1	•	2
5° En circulant le long de la voie	10	2	•	12
6° Suicide. — Folie	18	•	•	18
7° Dans les opérations de chargement ou de déchargement, ou en aidant aux manœuvres.	5	•	4	4
Ensemble.	47	6	2	35
B. — Accidents indépendants de toute mise en mouvement de véhicules de chemins de fer.				
1° Atteintes dans les opérations de chargement ou de déchargement	2	2	2	6
2° Circonstances diverses	4	3	4	5
Ensemble.	3	5	3	11
Totaux pour 1879.	50	11	5	66
Chiffres modifiés, en y comprenant, comme précédemment, les agents d'autres administrations de chemins de fer et des douanes	52	14	6	72
Chiffres correspondants de 1878	65	50	8	105
Différences en moins pour 1879.	13	16	2	31

N° LXI. — Conséquences pécuniaires des Années.

ANNÉES.	LOSQUEUR kilométrique moyenne exploitée.	PARCOURS DES TRAINS. (Y compris le parcours des trains étrangers)			MOUVEMENT DES TRANSPORTS.				
		à voyageurs.	à marchandises.	Ensemble.	Voyageurs.	Petites marchandises.		Grosses marchandises.	
						TAXÉES ou MINIMUM.	TAXÉES ou POIDS.		
		Kilomètres.	Kilomètres.	Kilomètres.	Nombre.	Colis.	Tonnes.	Tonnes.	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	
1875	4,967	9,804,970	11,483,345	20,985,315	34,961,012	3,484,423	201,396	14,450,443	
1876	2,053	10,146,467	11,417,706	21,564,173	36,898,376	3,442,463	199,994	14,340,878	
1877	2,145	10,742,037	11,443,093	22,155,130	37,424,220	3,510,618	197,685	14,324,700	
1878	2,210	11,395,659	11,459,032	22,854,691	39,463,822	3,656,353	203,603	15,584,546	
(16) 1879	2,477	12,638,792	12,724,265	25,383,057	40,545,605	3,892,058	212,027	16,926,299	

(1) Montant des quartiers payés d'une rente de 2,500 francs, prenant cours le 1er février 1875 et se rapportant à un accident survenu pendant cet exercice.

(2) Montant des quartiers payés d'une rente de 400 francs, prenant cours le 5 octobre 1875 et se rapportant à un accident survenu pendant cet exercice.

(3) Y compris 545 francs imputables sur 1879, mais concernant des accidents survenus en 1876.

(4) — fr. 4,476-66 — — — — — 1876.

(5) — fr. 102-95 — — — des faits — — — 1876.

(6) — fr. 1,296-95 — — — des accidents — — — 1877.

(7) Montant des quartiers payés d'une rente de 2,000 francs, prenant cours le 1er octobre 1877 et se rapportant à un accident survenu pendant cet exercice.

(8) Y compris 750 francs imputables sur 1879, mais concernant des accidents survenus en 1877.

(9) Montant des quartiers payés d'une rente de 370 francs, prenant cours le 1er août 1877 et se rapportant à un accident survenu pendant cet exercice.

(10) Y compris fr. 1,274-65 imputables sur 1879, mais concernant des accidents survenus en 1877.

(11) — fr. 3,047-01 — — — des faits — — — 1877.

(12) — fr. 20,745-61 montant des avaries survenues à 221 véhicules étrangers.

(13) — fr. 927-50 imputables sur 1879, mais concernant des accidents survenus en 1878.

(14) — fr. 582-62 — — — — — 1878.

(15) — fr. 4,152-29 — — — des faits — — — 1878.

(16) Y compris les lignes fusionnées du réseau des Flandres.

(17) Y compris fr. 18,852-85, montant des avaries survenues à 168 véhicules étrangers.

accidents. — Dépenses résultant des pertes et avaries. 1875 à 1879.

ANNÉES.	DÉPENSES												SE RAPPORTANT au personnel de l'Administration (Continuation de salaires.) (c) (d)	CONSEQUENCES pécuniaires des ACCIDENTS, PERTES ET AVARIES. — Total. (Col. 12, 21 et 22.)
	pour avaries au matériel roulant. (a)			se rapportant										
	MATÉRIEL à VOYAGEURS.	MATÉRIEL à MARCHANDISES.	Ensemble.	aux voyageurs ou à leur famille.		aux agents de l'Administration ou à leur famille.		aux personnes étrangères à l'Administration, autres que des voyageurs.		aux propriétaires de marchandises détruites, perdues ou avariées, par suite :		Ensemble. (b)		
				Indemnités.	Rentes viagères.	Indemnités.	Rentes viagères.	Indemnités.	Rentes viagères.	d'accidents.	d'autres causes.			
10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	
1875	54,997 56	194,957 26	246,954 82	7,914 05	10,000 "	58,082 44	4,283 84	77,479 60	"	410,666 36	530,673 28	795,796 67	62,323 62	4,405,075 01
1876	54,491 82	326,447 57	380,939 39	67,785 16	"	18,691 18	"	64,712 75	"	7,245 62	459,884 62	618,286 33	65,949 89	4,063,475 61
1877	60,457 "	368,610 "	428,767 "	5,440 15	4,000 "	7,014 94	740 "	7,726 88	"	31,365 50	477,783 85	234,644 33	64,472 77	727,584 40
1878	30,981 64	(14) 231,429 17	262,310 81	4,650 34	"	4,443 37	"	2,420 72	"	16,416 94	(15) 423,937 85	454,569 19	60,403 74	473,983 74
(16) 1879	83,721 79	(17) 247,647 23	331,369 02	6,265 25	"	43,330 42	"	3,743 45	"	20,258 44	442,654 13	486,254 09	62,616 08	580,236 49

(a) Les chiffres des colonnes comprises sous cette rubrique sont approximatifs ; ils indiquent les évaluations des dégâts au matériel, évaluations faites par les fonctionnaires chargés de procéder aux enquêtes après chaque accident.

(b) Indépendamment de ces sommes, il y aurait lieu de tenir compte des indemnités et rentes faisant l'objet de réclamations ou de procès actuellement en litige.

Ces indemnités et rentes sont les suivantes :

ANNÉES.	INDEMNITÉS RÉCLAMÉES PAR DES								ENSEMBLE.	
	voyageurs ou leur famille.		agents de l'Administration ou leur famille.		personnes étrangères à l'Administration, autres que des voyageurs.		propriétaires de marchandises détruites, perdues ou avariées, par suite :		Principal.	Rentes.
	Principal.	Rente viagère.	Principal.	Rente viagère.	Principal.	Rente viagère.	d'accidents.	d'autres causes.		
1875	"	"	30,000	"	30,000	"	2,315	3,672 76	65,987 76	"
1876	24,000	600	151,000	"	90,000	"	7,800	3,681 45	276,181 45	600
1877	"	"	195,000	2,000	173,000	"	1,920	655 "	370,575 "	2,000
1878	165,000	"	103,500	"	"	"	7,469 94	305,066 94	"	"
1879	270,700	"	246,000	1,900	115,000	"	1,400	76,545 36	709,645 36	1,900

(c) Il n'est pas possible de fournir les mêmes renseignements en ce qui concerne le personnel nommé, aucun attachement n'étant tenu à ce point de vue. Les sommes portées dans cette colonne s'appliquent à tous les accidents survenus au personnel ouvrier, non seulement du chef de la circulation des trains, mais encore dans les stations, ateliers, etc.

(d) A ces sommes il y aurait lieu d'ajouter une part des dépenses supportées par la caisse de retraite et de secours des ouvriers, lesquelles dépenses se sont élevées comme il suit, du chef seul des accidents de toutes natures et sans distinction des exercices pendant lesquels ces accidents se sont produits :

ANNÉES.	SECOURS temporaires et annuels, FRAIS de traitement, etc.	PENSIONS.	Ensemble.
1875	79,475 62	73,276 44	152,452 03
1876	84,246 58	70,340 40	157,586 98
1877	83,325 48	79,484 69	162,809 79
1878	84,240 90	81,480 "	165,720 90
1879	112,726 81	83,164 94	195,791 75

N° LXII. — Contraventions de police constatées. — Réseau de l'État.

Comparaison des années 1879 et 1878.

CONTRAVENTIONS.				LOIS OU ARRÊTÉS ROYAUX AUXQUELS Il a été contrevenu.	
N° D'ORDRE.	NATURE.	Nombre			
		EN 1879.	EN 1878.		Différence pour 1879.
1	Circulation illégale sur les voies ferrées et dans les stations : de personnes isolées, de personnes à cheval ou en voiture, de chevaux et bestiaux abandonnés ou errant avec ou sans attelage.	300	294	+ 6	Arrêté royal du 5 mai 1835.
2	Entraves apportées à la circulation des trains, par le fait d'avoir franchi une barrière et traversé le chemin de fer, avec un attelage, à l'approche d'un train, ou obstrué, de toute autre manière, le passage sur la voie ferrée (abattage d'arbres, etc.).	50	18	+ 38	Arrêté royal du 5 mai 1835, combiné avec celui du 16 janvier 1836.
3	Abandon, dans les stations ou dans les dépendances du railway, de véhicules chargés ou à vide, pouvant gêner la circulation ou intercepter les manœuvres des trains.	46	47	- 1	Arrêtés royaux du 5 mai 1855 et du 25 juillet 1878.
4	Plantations d'arbres dans la zone asservie du chemin de fer, sans l'autorisation du Gouvernement.	11	8	+ 3	
5	Bâtisses, constructions, dépôts de pierres, excavations diverses dans la zone asservie et sans autorisation; établissement de dépôts de matières combustibles (toitures en chaume, etc.) dans la zone prohibée.	35	44	- 9	Loi du 16 avril 1843.
6	Voyageurs dépourvus de coupons ou munis de coupons irréguliers (périmés, falsifiés ou insuffisants).	321	416	- 95	
7	Voyageurs descendus des trains en cours de route, montés dans des trains ou descendus de ceux-ci, avant l'arrêt ou du côté opposé au bâtiment de la station de départ ou d'arrivée.	61	58	+ 3	
8	Voyageurs ayant pris place dans des compartiments réservés aux dames, ou dans des voitures (wagons à bagages, etc.) dont l'accès est interdit au public.	10	21	- 11	Arrêté royal du 10 février 1857.
9	Voyageurs qui ont fumé dans les voitures de 1 ^{re} et de 2 ^e classe non réservées à cet usage, ou qui ont ouvert, malgré les protestations des autres voyageurs, des glaces de portière du côté d'où venait le vent.	7	5	+ 2	
10	Fausse déclarations en ce qui concerne l'espèce ou la quantité d'objets divers (matières nuisibles et dangereuses) contenues dans des colis ou paquets remis au transport.	8	5	+ 3	Arrêté royal du 19 mai 1843, complété par celui du 26 janvier 1847.
11	Fausse déclarations relativement au poids des marchandises diverses, tant en vrac qu'en paquets ou colis, expédiées par chemin de fer.	28	158	-150	Arrêté royal du 31 août 1868.
Totaux. . . .		885	1,072	-189	

ACTIF.

N° LXIII. — Bilan. — 31 décembre 1879.

PASSIF.

	VALEUR, CALCULÉE AU COMPTANT, DU CHEMIN DE FER ET DE SES DÉPENSES.				CHARGES DU CHEMIN DE FER.		
	Capitaux effectifs (1).	Annuités de rachat capitalisées. (2)	TOTAUX (3).		Capitaux effectifs.	Annuités de rachat capitalisées.	TOTAUX.
A. Voie, bâtiments et dépendances des stations.				Dettes du chemin de fer envers des tiers.			
Lignes construites directement par l'Etat.	304,616,999 80		304,616,999 80	Trésor public : ses avances.	606,974,041 24	x	606,974,041 24
Lignes construites à forfait pour compte de l'Etat	71,680,860 »	»	376,277,799 80	Diverses Compagnies de chemins de fer .	»	514,533,031 99	921,307,693 23
Lignes rachetées par l'Etat.	108,948,922 65	506,198,631 10	415,144,553 73	Dettes du chemin de fer envers lui-même.			
Parachèvement des lignes rachetées et des lignes exploitées par l'Etat.	28,006,672 13	»	28,006,672 13	Avances du Trésor amorties (1)	24,058,179 96	»	24,058,179 96
				Avances du Trésor remboursées (2)	39,370,775 78	»	68,671,534 83
B. Matériel de traction et de transport.				Annuités amorties (1)	»	5,263,579 11	5,263,579 11
Matériel affecté au service du réseau entier des chemins de fer exploités par l'Etat.	161,236,871 23	13,600,000 »	174,836,871 23	Subsides des villes de Bruxelles, Gand, etc.	391,181 88	»	391,181 88
				Non-valeurs (3).			
				Vente d'immeubles	2,355,295 96	»	2,355,295 96
				Section de Landen à Saint-Trond.	1,361,892 99	»	3,693,186 95
Fr.	674,466,963 79	319,798,651 10	994,265,596 89	Fr.	674,466,963 79	319,798,651 10	994,265,596 89

(1) Voir annexes LXIX et LXX.

(2) — annexe LXIX.

(1) Voir annexe LXVII.

(2) — — LXVIII.

(3) — — LXX, note (1).

(LXIII)

[N° 181.]

N° LXIV. — *Compte spécial de l'exploitation. — Année 1879.*

DOIT.

EXPLOITATION PROPREMENT DITE.

AVOIR.

Dépenses d'exploitation proprement dites fr. 58,461,220 86	} (1) 58,910,512 09	63,050,756 80	Voyageurs fr. 50,490,371 80	} 99,458,860 58
Dépenses pour travaux de parachèvement et d'amélioration fr. 449,091 25			Bagages 855,556 55	
Redevances variables payées à des Compagnies dont les lignes sont exploitées par l'Etat fr. 5,620,424 41	} (2) 4,120,424 41	58,399,798 59	Produit brut de l'exploitation. Petites marchandises 6,257,058 88	} 1,927,220 46
Redevance fixe pour l'exploitation de la ligne de Spa à la frontière grand-ducale fr. 300,000 »			Grosses marchandises 58,468,428 50	
Produit net de l'exploitation fr. 58,399,798 59			Finances 244,541 82	} 264,451 05
			Équipages 21,564 41	
			Chevaux et bestiaux 996,117 80	
			Produits extraordinaires 2,146,947 54	
			Produits indirects. — Location de terrains, de bâtiments, etc.; vente d'objets divers, etc. fr. 1,927,220 46	(1)
			Régularisations d'opérations de comptabilité des années antérieures 264,451 05	
		fr. 101,650,552 09		fr. 101,650,552 09

Charges des capitaux consacrés au premier établissement.

Intérêts sur avances du Trésor fr. 24,408,592 99	} 57,266,224 08	Produit net de l'exploitation fr. 58,399,798 59	} 1,586,604 40
Id. sur annuités » 12,797,851 09		Insuffisance ou excédent des dépenses.	
Amortissement d'avances du Trésor » 1,688,000 »	} 2,720,178 91		} fr. 59,986,599 99
Id. d'annuités » 1,053,178 91			
		fr. 59,986,599 99	

(1) Voir annexe LXXII.
(2) — — LXXV.

(1) Pour les détails, voir annexe XLVIII et note (2) de l'annexe LXY.

[N° 181.]

(LXIV)

N° LXV. — Produits constatés de l'exploitation, par années, depuis l'origine jusqu'au 31 décembre 1879.

ANNÉES.	Longueur moyenne EXPLOITÉES.	PRODUITS DE L'EXPLOITATION.			
		PRODUITS directs.	PRODUITS indirects. (1)	RÉGULARISATIONS l'opérations de comptabilité des années antérieures.	TOTAL.
1835	13	208,907 50	365 »	»	209,362 50
1836	36	625,132 85	401 16	»	625,594 01
1837	91	1,416,083 04	802 24	»	1,417,875 48
1838	203	3,097,833 40	434 26	»	3,098,267 66
1839	273	4,249,826 04	33,061 82	»	4,282,889 66
1840	325	5,335,167 05	20,779 33	»	5,355,946 38
1841	341	6,226,333 06	55,473 43	»	6,281,809 00
1842	359	7,458,774 20	43,068 20	»	7,501,862 40
1843	485	8,994,439 33	34,382 54	»	9,028,821 87
1844	560	11,226,310 87	21,149 88	»	11,247,460 75
1845	560	12,401,750 22	19,099 99	»	12,420,850 21
1846	509	13,572,573 03	26,098 10	»	13,598,671 22
1847	570	14,699,735 62	79,652 48	»	14,779,388 10
1848	595	12,227,773 61	74,930 68	»	12,302,728 29
1849	625	13,241,431 78	49,081 84	»	13,290,513 62
1850	625	15,059,346 48	43,344 64	»	15,102,691 12
1851	625	16,288,464 87	50,097 41	»	16,338,562 28
1852	625	17,337,238 69	68,705 56	»	17,405,944 25
1853	631	19,678,228 90	69,947 91	»	19,748,176 81
1854	637	22,067,739 23	80,487 79	»	22,148,227 02
1855	632	24,510,116 74	113,721 26	»	24,623,838 02
1856	713	24,578,540 38	126,370 09	»	24,704,910 47
1857	745	25,307,517 32	91,257 42	»	25,398,774 74
1858	746	27,377,926 01	202,750 17	»	27,580,676 18
1859	746	28,080,999 70	90,798 57	»	28,171,798 27
1860	747	29,601,994 38	83,598 45	6,515 18	29,691,108 01
1861	749	33,651,264 63	82,104 34	»	33,733,368 97
1862	749	32,548,205 76	113,379 42	161,334 05	32,822,919 23
1863	749	33,866,435 69	109,655 21	»	33,976,090 90
1864	749	36,081,002 58	227,843 72	9,889 76	36,318,736 06
1865	740	38,318,780 18	106,200 99	180,303 44	38,605,284 61
1866	790	38,168,974 36	115,257 42	191,625 13	38,475,856 91
1867	863	40,001,392 95	165,761 42	»	40,167,154 37
1868	863	41,852,430 93	134,064 91	182,598 99	42,169,092 83
1869	863	43,337,254 90	120,921 62	152,531 43	43,610,707 95
1870	869	45,306,479 22	72,092 11	»	45,378,571 33
1871	1,422	66,908,259 29	63,979 66	»	66,972,238 05
1872	1,470	69,694,268 46	170,772 08	»	69,865,040 54
1873	1,875	85,822,196 70	156,541 79	»	85,978,738 49
1874	1,929	87,160,707 76	135,446 04	»	87,296,153 80
1875	1,966	89,124,045 81	171,313 58	»	89,295,359 39
1876	2,053	90,519,022 84	110,225 59	523,782 89	91,152,931 32
1877	2,145	90,309,704 84	1,316,615 56	»	91,626,320 40
1878 { A. H.	2,210	94,205,915 14	1,207,502 27	87,251 24	95,500,668 05
{ L. I. F.	155	890,507 33	»	»	890,507 33
1879	2,477	99,438,860 58	(2) 1,927,220 46	264,461 05	101,630,542 09
Totaux fr.		1,523,692,865 70	7,909,600 52	1,763,671 16	1,532,766,137 47

(1) Non compris les aliénations d'immeubles dont le montant a été déduit des capitaux de premier établissement.

(2) Y compris la quote-part d'annuité de fr. 995,813-76, dus à l'État, en vertu de l'article 37 de la convention du 1^{er} juin 1877, (voir annexe LIII, page 316, du compte-rendu de 1878), et une somme de fr. 835,572-14, pour intérêts bonifiés par diverses Sociétés et entrepreneurs, sur les obligations de la Dette publique qui leur ont été délivrées à titre d'avance, conformément aux dispositions ci-après : article XXV de la convention-loi du 31 janvier-15 mars 1873 ; — article 6 de la convention-loi du 14 novembre-19 décembre 1876 ; — article 39 de la convention-loi des 1^{er}-26 juin 1877 ; et article 18 de la convention du 9 juin 1878, conclue en vertu de la loi du 2 juin 1878.

N° LXVI. — Dépenses et charges de l'exploitation, par années, depuis l'origine jusqu'au 31 décembre 1879.

ANNÉES.	Longueur moyenne exploitée.	CHARGES DE L'EXPLOITATION.				TOTAL.
		DÉPENSES d'exploitation proprement dites.	Parachèvement et améliorations.	Redevances variables et redevance fixe attribuées aux lignes exploitées.	Régularisation d'opérations de comptabilité des années antérieures.	
1833	13	168,847 44	"	"	"	168,847 44
1836	36	431,135 67	"	"	"	431,135 67
1837	91	1,189,863 34	"	"	"	1,189,863 34
1838	203	2,747,937 "	"	"	"	2,747,937 "
1839	273	3,079,481 05	"	"	"	3,079,481 05
1840	325	3,077,964 08	"	"	"	3,077,964 08
1841	341	4,537,635 75	"	"	"	4,537,635 75
1842	399	4,726,510 79	"	"	"	4,726,510 79
1843	485	5,497,452 99	"	"	"	5,497,452 99
1844	560	5,615,385 63	"	"	"	5,615,385 63
1845	560	6,339,465 34	"	"	"	6,339,465 34
1846	560	7,234,614 84	83,328 "	"	"	7,317,942 84
1847	570	8,872,528 87	435,008 50	40,368 32	"	9,353,905 69
1848	595	8,541,020 48	254,334 "	149,890 58	"	8,945,245 66
1849	623	8,119,648 06	179,352 "	305,510 87	"	8,604,510 03
1850	625	0,032,684 18	149,634 "	388,165 61	"	9,570,673 79
1851	625	8,613,805 93	236,917 20	402,976 40	"	9,253,729 53
1852	625	8,436,528 41	239,596 "	424,181 15	"	9,120,155 56
1853	631	9,401,439 02	230,029 80	607,760 64	"	10,239,229 46
1854	637	10,958,586 83	260,480 "	899,553 64	"	12,118,620 87
1855	652	12,601,859 13	330,097 50	1,201,437 75	"	14,133,394 38
1856	713	14,293,566 10	311,921 "	1,424,423 90	29,730 83	16,062,667 82
1857	745	13,278,396 98	663,664 60	1,509,080 71	317,116 39	15,688,158 68
1858	746	14,289,018 68	409,445 "	1,683,006 08	341,930 82	16,723,400 58
1859	746	14,088,227 31	424,057 "	1,767,652 77	263,308 26	16,543,445 34
1860	747	14,192,184 78	179,095 "	1,800,374 68	"	16,171,654 46
1861	749	14,561,266 42	225,730 "	1,990,516 15	612,379 16	17,420,091 73
1862	749	14,898,474 29	283,393 58	2,000,941 10	"	17,183,808 97
1863	749	16,711,533 91	156,319 55	2,147,171 22	26,687 49	19,041,712 17
1864	749	17,819,717 22	88,063 90	2,357,471 18	"	20,265,314 30
1865	749	19,577,534 08	69,406 33	2,480,408 31	"	22,127,368 77
1866	790	21,878,863 29	190,830 69	3,080,429 11	"	25,150,123 09
1867	863	24,292,747 58	107,169 "	3,372,306 88	258,692 21	28,029,115 67
1868	863	21,754,567 68	72,393 70	3,071,291 68	"	28,498,256 04
1869	863	24,092,334 25	263,830 "	3,516,511 56	"	27,872,774 81
1870	869	25,051,171 52	302,905 "	3,473,132 07	286,538 99	29,113,748 48
1871	1,422	34,811,581 62	296,045 "	8,947,687 76	144,062 43	44,200,276 81
1872	1,470	41,763,028 54	416,772 92	10,133,342 14	195,708 44	52,510,852 04
1873	1,873	61,660,771 38	346,816 "	11,433,325 51	811,991 83	74,452,907 67
1874	1,929	59,933,021 58	374,387 27	11,460,898 64	4,904 65	71,777,712 14
1875	1,966	53,087,022 94	234,158 30	11,740,308 29	250,567 45	71,221,066 88
1876	2,053	57,378,379 36	222,444 08	10,534,785 75	"	68,135,609 19
1877	2,145	55,313,533 29	203,835 24	3,761,685 10	346,059 47	59,631,135 10
1878	{ A. R. 2,210	59,340,586 15	215,413 36	3,964,483 63	"	60,520,483 15
	{ L. R. 156	875,365 88	"	"	"	875,365 88
1879	2,177	58,461,220 86	449,091 23	4,120,424 41	"	63,030,736 50
Totaux . . . fr.		688,782,911 45	8,827,028 77	116,799,165 62	3,927,077 46	1,018,316,153 20

N° LXVII. — Charges des capitaux dus au Trésor et à des Compagnies concessionnaires, par années, depuis l'origine jusqu'au 31 décembre 1879.

ANNÉES.	Lignes employées.	CHARGES DES CAPITAUX.						
		AVANCES DU TRÉSOR.			ANNUITÉS DE RACHAT.			TOTAL GÉNÉRAL.
		Intérêts (*).	Amortissement.	TOTAL.	Intérêts.	Amortissement.	TOTAL.	
1835	13	104,231 32	5,749 06	109,980 38	"	"	"	109,980 38
1836	36	413,531 59	12,575 13	426,106 74	"	"	"	426,106 74
1837	91	1,377,731 58	40,830 19	1,418,561 77	"	"	"	1,418,561 77
1838	203	2,537,198 46	74,950 75	2,612,059 21	"	"	"	2,612,059 21
1839	273	3,108,781 47	94,136 79	3,201,918 26	"	"	"	3,201,918 26
1840	323	3,351,757 97	103,162 27	3,454,920 24	"	"	"	3,454,920 24
1841	341	4,442,401 56	137,283 04	4,579,684 60	"	"	"	4,579,684 60
1842	399	5,366,861 93	168,187 03	5,535,049 84	"	"	"	5,535,049 84
1843	485	6,976,092 27	190,684 33	7,166,776 60	"	"	"	7,166,776 60
1844	560	6,265,078 89	207,163 10	6,472,241 99	"	"	"	6,472,241 99
1845	560	6,451,408 "	221,263 11	6,672,671 11	"	"	"	6,672,671 11
1846	580	6,698,005 97	237,681 57	6,935,687 54	"	"	"	6,935,687 54
1847	570	6,888,737 17	251,843 83	7,140,581 "	"	"	"	7,140,581 "
1848	595	7,140,614 "	265,723 26	7,406,337 26	"	"	"	7,406,337 26
1849	625	7,327,365 44	279,852 "	7,607,217 44	"	"	"	7,607,217 44
1850	625	7,406,361 95	292,243 44	7,698,605 42	"	"	"	7,698,605 42
1851	623	7,403,512 13	301,393 99	7,707,906 12	"	"	"	7,707,906 12
1852	625	7,377,653 30	317,837 94	7,695,491 24	"	"	"	7,695,491 24
1853	641	7,311,624 21	332,123 97	7,643,748 18	"	"	"	7,643,748 18
1854	637	7,312,635 40	349,961 80	7,662,597 20	"	"	"	7,662,597 20
1855	652	7,370,073 29	370,038 68	7,741,011 97	"	"	"	7,741,011 97
1856	713	7,360,166 86	387,184 19	7,747,350 05	"	"	"	7,747,350 05
1857	745	7,474,412 76	407,842 52	7,882,255 28	681,643 34	10,685 66	672,330 "	8,554,583 28
1858	746	7,460,443 80	427,897 09	7,888,340 89	691,102 30	11,227 67	672,330 "	8,590,669 89
1859	746	7,371,704 41	445,928 36	7,817,632 77	660,533 93	12,796 07	672,330 "	8,489,960 77
1860	747	7,215,713 53	466,419 84	7,682,133 37	659,936 73	12,393 23	672,330 "	8,364,463 37
1861	749	7,111,221 33	490,801 74	7,602,023 07	659,300 33	13,020 67	672,330 "	8,274,353 07
1862	749	7,064,317 52	517,721 44	7,582,038 96	658,650 17	13,679 83	672,330 "	8,254,708 96
1863	749	7,063,174 28	546,061 36	7,609,235 64	657,937 62	14,372 36	672,330 "	8,281,613 62
1864	749	6,986,829 80	574,187 62	7,561,017 42	657,230 02	15,099 98	672,330 "	8,233,347 42
1865	749	7,059,728 18	603,046 69	7,662,774 87	656,465 59	15,864 41	672,330 "	8,340,104 87
1866	790	7,488,706 46	649,931 71	8,138,638 17	655,862 45	16,667 65	672,330 "	8,811,068 17
1867	883	7,743,902 46	685,868 01	8,429,770 47	654,813 65	17,511 35	672,330 "	9,102,100 47
1868	863	7,780,162 62	718,372 92	8,498,535 54	653,932 15	18,397 85	672,330 "	9,170,865 54
1869	863	7,750,335 98	752,050 10	8,502,386 08	653,000 76	19,320 24	672,330 "	9,173,616 08
1870	860	7,891,009 61	794,066 90	8,685,076 51	652,021 21	20,307 79	672,330 "	9,357,406 51
1871	1,422	8,531,642 48	837,831 30	9,369,473 78	1,199,160 43	49,169 55	1,249,330 "	10,618,803 78
1872	1,470	9,732,247 10	932,474 52	10,664,721 62	1,286,104 46	51,475 54	1,337,580 "	12,002,301 62
1873	1,875	13,607,205 94	1,074,659 22	14,681,865 16	5,241,107 41	426,567 59	5,667,675 "	20,349,540 16
1874	1,920	14,744,508 73	1,143,832 44	15,888,341 17	5,223,650 30	441,184 64	5,664,835 "	21,553,176 17
1875	1,966	16,444,676 19	1,233,870 60	17,678,546 79	5,205,331 17	462,708 83	5,668,040 "	23,346,586 79
1876	2,053	17,414,714 63	1,308,834 58	18,723,549 21	5,622,254 04	634,662 62	7,256,916 66	25,979,465 85
1877	2,145	21,433,249 58	1,475,975 99	22,909,225 57	13,671,460 25	966,418 09	14,637,878 34	37,547,103 91
1878	(A. R.) (L. F.)	2,210 550,714 53	1,376,582 54 15,900 "	24,472,801 47 560,614 53	12,854,024 26 "	991,661 64 "	13,849,785 90 "	38,322,587 37 566,614 53
1879	2,477	24,468,392 90	1,635,000 "	26,103,392 90	12,797,831 09	1,035,175 91	13,833,007 "	39,936,399 99
Totaux . . . fr.		372,434,360 35	24,035,179 96	396,469,540 31	73,304,068 79	5,265,679 11	78,569,667 90	475,039,208 21

(*) A dater de l'année 1870, les intérêts sont portés en compte au Chemin de fer, à partir du 15 du mois pendant lequel les capitaux ont été ordonnés par le Trésor. Pour les années antérieures, ce mode de calcul n'a pu être appliqué, à défaut d'éléments suffisants : les intérêts ont, en conséquence, été calculés pour l'année entière sur les avances restant dues à la fin de l'année.

N° LXVIII. — *Compte général de l'exploitation, par années, depuis l'origine jusqu'au 31 décembre 1879.*

ANNÉES.	Longueur moyenne exploitée.	EXPLOITATION PROPREMENT DITE.			CHARGES des capitaux du Trésor et de des Compagnies concessionnaires.	SOLDE ANNUEL.	
		PRODUITS constatés.	DÉPENSES.	PRODUIT NET de l'exploitation.		EXCÉDENT. (Bon).	INSUFFISANCE (Mal).
1835	13	260,302 50	165,847 44	100,515 06	199,980 36	"	99,465 32
1836	26	825,594 01	431,135 67	394,458 34	426,106 74	"	31,643 40
1837	91	1,417,875 13	1,189,868 34	228,011 84	1,418,561 77	"	1,190,549 93
1838	203	3,098,267 66	2,747,037 "	350,330 66	2,612,059 21	"	2,261,728 55
1839	273	4,282,888 86	3,079,481 05	1,203,405 81	3,201,918 26	"	1,998,512 45
1840	325	5,355,916 38	3,977,961 08	1,377,955 30	3,444,020 24	"	1,176,937 94
1841	341	6,281,509 09	4,537,635 75	1,743,173 34	4,579,681 60	"	2,835,511 26
1842	390	7,501,562 49	5,726,510 79	1,775,351 70	5,535,049 84	"	2 759,698 14
1843	485	9,025,921 87	5,497,452 99	3,531,368 88	6,167,976 60	"	2,635,607 72
1844	560	11,247,460 73	5,615,385 61	5,632,075 12	6,472,241 99	"	840,160 87
1845	560	12,420,850 21	6,339,465 31	6,081,384 87	6,672,671 11	"	591,280 24
1846	560	13,599,571 22	7,317,942 81	6,281,628 38	6,935,687 54	"	651,059 16
1847	570	14,776,388 10	9,353,905 69	5 422,482 41	7,110,601 "	"	1,718,118 59
1848	595	12,302,726 29	8,945,245 06	3,357,481 23	7,406,407 20	"	4,048,926 03
1849	625	13,290,513 62	8,004,510 92	4,086,002 70	7,607,228 14	"	2,921,225 74
1850	625	15,107,691 12	9,570,673 79	5,537,017 33	7,698,625 42	"	2,161,608 69
1851	625	16,336,562 28	9,253,729 58	7,084,832 70	7,707,006 12	"	623,073 42
1852	625	17,406,004 25	9,120,155 56	8,285,646 69	7,885,493 71	590,354 95	"
1853	631	19,748,176 81	10,239,229 46	9,506,947 35	7,843,953 16	1,864,994 17	"
1854	637	22,718,227 02	12,118,020 47	10,629,306 55	7,662,597 20	2,086,709 35	"
1855	652	24,623,648 02	14,133,394 38	10,490,253 64	7,742,016 97	2,749,426 67	"
1856	713	24,704,910 47	16,062,067 82	8,642,242 65	7,773,371 05	668,671 60	"
1857	745	25,598,904 74	15,658,158 68	9,940,746 06	8,554,585 23	1,356,400 78	"
1858	746	27,380,676 18	16,723,400 58	10,657,275 60	8,590,669 89	2,066,605 71	"
1859	746	28,177,798 27	18,343,445 81	11,634,352 93	8,489,950 77	3,144,392 16	"
1860	747	29,692,108 01	16,171,654 46	13,520,453 55	8,381,485 37	5,135,968 18	"
1861	749	33,732,368 97	17,420,091 73	16,313,277 24	8,274,353 09	8,038,924 15	"
1862	749	32,823,979 23	17,182,608 91	15,643,170 26	8,254,368 96	7,388,891 30	"
1863	749	33,990,320 80	19,041,712 17	14,948,608 63	8,281,556 62	6,673,033 01	"
1864	749	36,318,786 06	20,285,314 30	16,035,421 76	8,233,347 42	7,800,074 34	"
1865	749	38,605,284 61	22,127,368 77	16,477,915 84	8,340,104 87	8,137,810 97	"
1866	790	38,495,636 91	25,190,123 09	13,345,733 82	8,811,038 17	4,534,675 65	"
1867	863	40,167,154 37	28,029,115 67	12,188,038 70	9,102,100 47	3,135,938 23	"
1868	863	42,189,982 88	28,498,256 04	13,671,726 84	9,170,885 51	4 500,861 30	"
1869	863	43,680,607 95	27,872,774 81	15,787,833 14	9,175,816 08	6,612,217 06	"
1870	869	45,378,481 33	29,113,748 48	16,264,732 85	9,357,495 71	6,907,237 14	"
1871	1,422	66,970,238 96	44,200,276 91	22,769,962 14	10,637,803 87	12,132,138 27	"
1872	1,470	69,835,060 54	52,510,852 04	17,324,208 50	12,002,301 62	5,321,566 88	"
1873	1,879	85,978,738 49	74,452,907 67	11,525,830 82	20,349,540 16	"	8,821,709 34
1874	1,929	87,286,153 60	71,777,712 14	15,508,441 66	21,355,176 19	"	6,047,734 53
1875	1,965	89,205,379 39	71,221,046 98	18,074,332 41	23,346,538 79	"	5,272,256 38
1876	2,063	91,153,931 32	68,133,609 19	23,018,322 13	25,970,865 88	"	2,462,143 75
1877	2,145	91,646,320 40	59,631,133 10	32,015,185 30	37,537,103 91	"	5,321,918 61
1878	L. R. 2,210	96,540,668 65	60,520,483 15	34,980,185 50	38,322,567 37	"	3,342,401 87
	L. F. 155	890,507 33	875,305 88	15,141 45	566,614 53	"	351,473 38
1879	2,477	101,630,532 09	63,040,736 50	38,599,795 59	39,986,396 99	"	1,386,604 40
Totaux. . fr.		1,532,765,137 47	1,018,330,152 20	514,429,984 27	475,059,298 21	101,527,141 87	62,456,306 11
						Don: = 39,370,775 76 (*)	

(*) Sur la somme de fr. 39,370,775-76, il reste à recouvrer fr. 2,155,009-65, représentant les reliquats de décomptes avec certaines Compagnies de chemins de fer. Jusqu'à présent, il n'a pas été fait état, dans le compte du Chemin de fer, des sommes irrécouvrables que le Trésor a dû porter en surseance indéfinie, parce que ces faits sont purement accidentels et n'affectent point d'une manière appréciable la productivité même du chemin de fer.

N^o LXIX. — *Dépenses de premier établissement, depuis le 1^{er} mai 1854
jusqu'au 31 décembre 1879.*

N° LXIX. — Dépenses de premier établissement, depuis

	CAPITAUX effectifs.	Annuités de rachat capitalisées.	TOTAUX.
A. — Voie, BÂTIMENTS et dépendances des stations.			
1° Lignes construites directement par l'Etat.			
A. — Voie et dépenses générales :			
Emprises de terrains, indemnités de récoltes, frais d'acquisition, etc. fr.	47,378,603 55		
Frais de justice	926,214 85		
Terrassements, ouvrages d'art, pose du railway, y compris les ouvrages et les fournitures effectués en régie	95,693,851 90		
Fournitures spéciales de billes	11,648,715 58		
— de rails et accessoires	50,874,115 86		
Plantations	447,595 53		
Dépenses d'inauguration et dépenses diverses	277,101 04		
Dépenses générales : études de projets, mobilier, dépenses imprévues, etc.	(1) 6,954,547 25		
Fr.	212,197,541 56		
B. — Bâtimens et dépendances des stations	92,419,458 24		
(a) Fr.	304,616,999 80	—	
2° Lignes construites à forfait pour compte de l'Etat.			
Lignes dans le Luxembourg (Conv. 26 octobre 1872 et 51 janvier 1875. — Lois 15 mars 1875 et 26 mai 1876.)	22,481,200 »		
Chemin de fer de Tirlemont à la ligne d'Anvers vers Gladbach, et de Tongres à Neerlinter (Conv.-loi 15 novembre et 19 décembre 1876).	13,751,900 »		576,277,799 80
Chemins de fer concédés à la Compagnie des Bassins-Houillers et repris par l'Etat (Conv.-loi 25 avril — 5 juin 1870, et 1 ^{re} — 26 juin 1877.)	34,804,000 »		
Chemin de fer de Entice à Aubel (Conv.-loi 9 et 10 juin 1878)	625,700 »		
(b) Fr.	71,660,800 »		
3° Lignes rachetées par l'Etat.			
Mons à Manège fr.	»	13,235,505 51	
Pepinster à Spa	6,727,000 »	85,031 08	
Dendre-et-Waes	52,530,000 »	155,069 51	
Grand-Luxembourg	54,931,619 01	92,726,525 »	
Bassins-Houillers du Hainaut	»	(2) 200,028,300 »	415,144,855 75
Lignes dans les Flandres	12,502,505 62	»	
Saint-Ghislain à Erbisceul	2,583,000 »	»	
(c) Fr.	108,015,922 65	506,198,651 10	
A reporter . . . fr.	488,225,722 45	506,198,651 10	791,422,353 55

(1) Y compris les dépenses générales peu importantes se rapportant aux lignes concédées.

(2) — un capital de fr. 5,819,700, amortissable au moyen des quotes-parts versées au Trésor, par application de l'art. 37 de la convention du 1^{er} juin 1877.

le 1^{er} mai 1874 jusqu'au 31 décembre 1879.

	CAPITAUX effectifs.	Annuités de rachat capitalisées.	TOTAUX.
Report . . . fr.	435,223,722 43	306,198,631 10	791,422,355 53
<i>4^e Parachèvement des lignes rachetées et des lignes exploitées par l'Etat.</i>			
<i>A. — Voie et dépenses générales :</i>			
Emprises de terrains, indemnités de récoltes, frais d'acquisition, etc. fr.	246,978 86	"	
Frais de justice	7,181 63	"	
Terrassements, ouvrages d'art, pose du railway, y compris les ouvrages et les fournitures effectués en régie	6,100,717 52	"	
Fournitures spéciales de billes	2,851,443 45	"	
— de rails et accessoires	12,251,205 04	"	
Plantations	206,564 50	"	28,006,672 13
Fr.	21,694,090 80	"	
<i>B. — Bâtiments et dépendances des stations.</i>	6,312,581 35	"	
(d) Fr.	28,006,672 13	"	
Ensemble (a, b, c et d) Fr.	515,250,594 56	"	
<i>B. — Matériel de traction et de transport.</i>			
<i>Matériel affecté au service du réseau entier des Chemins de fer exploités par l'Etat.</i>			
Locomotives et accessoires	60,234,925 63	5,734,032 59	65,988,958 04
Pièces de rechange	1,414,913 04	"	1,414,913 04
Voitures et wagons, matières et main-d'œuvre de construction y relatives.	96,050,665 90	9,660,858 89	105,691,524 79
Grues, crics, cabestans, pompes, tours, outils, bascules, etc.	5,504,296 95	205,128 72	5,509,425 63
Dépenses diverses.	251,771 71	"	251,771 71
(e) Fr.	161,256,371 23	(¹) 15,000,000 "	174,836,371 23
Totaux (a, b, c, d et e) . . . Fr.	674,466,965 79	519,798,631 10	994,265,596 89

Dépenses de premier établissement par kilomètre.

	Années.	Longueur en mètres. (²) —	Dépenses		Différences pour 1879.
			totales. (³) —	moyennes par kilomètre.	
<i>Construction :</i>					
Route, bâtiments et dépendances des stations	1879	990,845	536,408,899 80	539,811 64	— 55,522 48
	1878	821,419	525,092,157 78	595,554 42	
<i>Exploitation :</i>					
Matériel de traction et de transport	1879	2,467,854	174,836,371 25	70,845 59	— 217 99
	1878	2,568,278	468,083,422 76	71,063 58	

(¹) Cette somme représente la valeur d'une partie du matériel racheté, à la Compagnie des Bassins-Houillers, moyennant paiement d'une annuité. Elle a été répartie proportionnellement à la valeur totale du matériel racheté à cette Compagnie, d'après l'inventaire établi en 1871 et s'élevant à fr. 27,069,629.40 dont fr. 15,469,629.40 payé comptant.

(²) Y compris 10,220 mètres pour la section de Landen à St-Trond, exploitée par le Grand Central Belge.

(³) Non compris fr. 19,868,900 " pour la dépense des lignes non encore mises en exploitation au 31 décembre 1879.

(⁴) Non compris la valeur du matériel de la ligne de Saint-Ghislain à Erbisvaux, restant à inventorier au 31 décembre 1879.

N° LXX. — *Compte de premier établissement, par années, depuis l'origine jusqu'au 31 décembre 1879.*

ANNÉES	DÉPENSES DE PREMIER ÉTABLISSEMENT.					PRODUIT NET de l'exploitation, après paiement des redevances et des annuités dues à des Compagnies.	RAPPORT du produit net aux avances du Trésor. — Taux p. %
	CAPITAL dépensé pendant l'année.	A déduire : les aliénations d'immeubles et les subsides des villes.	Reste au compte du chemin de fer pour chaque année.	Récapitulation au 31 décembre			
				des aliénations d'immeubles et des subsides des villes.	des capitaux avancés par le Trésor.		
1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.
1835	4,700,143 24	»	4,760,143 24	»	4,760,143 24	100,515 08	2.112
1836	5,461,502 90	»	5,461,502 90	»	10,221,646 14	394,458 34	3.870
1837	22,977,522 90	»	22,977,522 90	»	33,109,169 13	228,011 84	0.687
1838	20,899,068 70	»	20,899,068 70	»	60,008,237 02	350,330 66	0.583
1839	12,575,461 13	»	12,575,461 13	»	72,673,699 05	1,203,405 81	1.636
1840	5,235,107 07	»	5,235,107 07	»	77,908,806 12	2,377,862 30	2.924
1841	24,802,933 94	15,043 31	24,877,880 63	15,043 31	102,766,606 15	1,744,173 34	1.697
1842	21,174,665 39	248,515 77	20,920,149 62	263,569 08	123,712,846 37	2,775,354 70	2.243
1843	13,595,815 77	310,802 07	13,284,033 70	574,421 15	136,007,800 07	3,531,368 89	2.578
1844	7,173,388 08	63,338 53	7,110,250 43	637,259 68	141,108,050 52	5,632,075 12	3.908
1845	4,967,804 15	157,624 05	4,810,180 10	703,383 73	149,918,230 62	6,081,384 87	4.056
1846	6,578,597 71	305,630 90	6,272,766 81	1,101,014 03	156,100,997 43	6,281,629 38	4.022
1847	3,944,764 57	70,610 61	3,874,144 06	1,171,634 24	159,063,142 30	5,422,482 41	3.409
1848	3,278,567 60	69,033 38	3,218,934 22	1,231,587 82	162,284,075 61	3,357,481 23	2.069
1849	2,903,014 29	86,363 17	2,816,651 12	1,317,930 70	165,100,727 73	4,686,002 70	2.838
1850	988,005 40	38,946 10	949,059 30	1,356,876 89	166,050,387 03	5,537,017 33	3.335
1851	469,861 70	25,351 25	444,480 54	1,382,258 14	166,494,867 57	7,084,832 70	4.255
1852	1,042,894 45	2,781 78	1,040,112 67	1,385,039 02	167,534,980 24	8,285,848 09	4.946
1853	1,227,407 16	775 »	1,226,632 16	1,385,814 92	168,761,612 40	9,508,047 35	5.635
1854	3,872,610 24	4,533 22	3,868,077 02	1,390,348 14	172,629,650 42	10,629,306 55	6.157
1855	4,989,650 »	9,033 30	4,980,616 70	1,303,981 53	177,600,745 03	10,490,443 64	5.906
1856	3,359,850 10	1,308,278 49	1,991,571 61	2,768,260 02	179,601,316 64	8,652,212 63	4.812
1857	4,273,665 72	12,709 18	4,254,956 54	2,786,989 20	183,856,273 18	9,235,416 04	5.025
1858	3,133,122 92	43,183 48	3,089,934 44	2,830,157 68	181,946,207 62	9,384,045 60	5.341
1859	1,006,560 19	317,303 37	689,256 82	3,147,400 05	187,635,474 44	10,062,022 93	5.842
1860	2,351,439 86	34,039 79	2,317,400 07	3,181,489 84	189,032,874 51	12,548,123 55	6.764
1861	4,748,781 36	26,687 60	4,722,093 76	3,208,187 44	194,674,048 27	15,640,947 24	8.034
1862	6,020,468 38	1,306 24	6,019,162 14	3,209,493 66	200,694,110 41	14,970,540 26	7.460
1863	6,319,588 97	105,681 68	6,243,907 29	3,313,175 36	206,933,017 70	14,282,278 63	6.902
1864	5,309,941 50	55,396 49	5,254,545 01	3,370,571 85	212,192,562 71	15,361,091 76	7.239
1865	9,098,251 01	14,347 51	9,084,003 50	3,384,810 36	221,276,566 21	15,805,585 84	7.143
1866	14,300,271 75	6,028 56	14,300,243 10	3,390,847 02	235,576,800 40	12,673,403 82	5.380
1867	8,463,217 64	24,201 02	8,438,016 02	3,415,049 54	241,014,625 42	11,485,708 70	4.690
1868	4,263,780 42	2,805 33	4,260,984 09	3,417,854 87	248,378,809 51	12,999,396 84	5.236
1869	4,880,921 02	119,683 13	4,761,137 89	3,537,538 »	253,036,947 40	15,115,503 14	5.974
1870	9,094,516 71	27,716 29	9,063,800 42	3,563,254 29	262,100,747 82	15,392,402 83	5.949
1871	26,453,391 08	15,308 49	26,438,082 57	3,580,582 78	289,538,830 39	21,521,632 14	7.459
1872	33,580,840 16	5,344 09	33,585,506 07	3,583,806 87	322,124,336 46	15,986,628 50	4.963
1873	83,813,690 14	2,423 48	86,813,266 66	3,588,330 35	408,937,603 12	5,853,135 82	1.432
1874	21,617,378 17	11,229 65	21,600,148 52	3,599,560 »	430,543,731 64	9,840,806 66	2.286
1875	38,304,003 16	7,373 50	38,296,629 66	3,607,133 50	467,310,181 30	12,406,202 41	2.655
1876	21,223,538 68	105,698 65	21,117,830 03	3,712,742 15	489,458,111 33	15,761,405 47	3.237
1877	95,161,969 57	48,877 85	95,113,091 72	3,761,620 »	583,571,203 05	17,387,306 96	2.971
1878	34,468 315 74	224,559 67	34,241,755 47	3,066,119 67	617,812,958 52	21,130,309 60	3.358
1878	13,237,600 »	»	13,237,600 »	»	634,050,558 52	15,141 45	»
1879	39,430,227 60	100,189 16	39,330,038 44	4,086,368 83	670,380,596 96	23,931,215 45	3.568
Totaux fr.	674,465,963 71	(1) 4,056,368 83	670,380,596 96	4,086,368 83	670,380,596 96	435,021,759 23	»

(1) Ce chiffre se décompose comme il suit :

Vente et rétrocession de terrains non utilisés	fr. 2,553,293 96	} 3,695,186 98
Aliénation, en 1836, de la section de chemin de fer de Landen à Saint-Trond	» 1,301,892 99	
Subsides des villes de Bruxelles, Gand, etc.	fr. 591,181 88	

Ensemble . . . fr. 4,086,368 83

N° LXXI. — Annuités payées pour le rachat de lignes concédées.

LIGNES CONCÉDÉES RACHETÉES.	INTERÊTS.			AMORTISSEMENTS.			TOTAL DES ANNUITÉS PAYÉES.			
	EN 1879.	ANNÉES antérieures.	TOTAL.	EN 1879.	ANNÉES antérieures.	TOTAL.	EN 1879.	ANNÉES antérieures.	TOTAL.	
Dendre-et-Waes (1)	»	2,250,470 49	2,250,470 49	»	155,069 51	155,069 51	»	2,585,540 »	2,585,540 »	
Pepinster à Spa (1)	»	1,258,218 92	1,258,218 92	»	55,051 08	55,051 08	»	1,515,250 »	1,515,250 »	
Nous à Manage	640,038 78	14,576,710 76	15,017,367 84	51,673 22	414,549 24	446,222 46	672,350 »	14,791,260 »	15,465,390 »	
Grand-Luxembourg	3,024,995 »	22,093,185 »	25,718,180 »	451,850 »	2,571,000 »	2,822,850 »	4,076,845 »	24,464,185 »	28,541,050 »	
Bassins-Houillers ,	Lignes	7,962,732 »	15,983,456 »	23,946,188 »	509,100 »	960,200 »	1,469,500 »	8,471,852 »	16,945,636 »	23,413,468 »
	Matériel	169,447 51	4,547,446 65	5,116,895 94	42,332 69	276,355 57	319,106 06	612,000 »	4,824,000 »	5,456,000 »
Frais divers relatifs au service des annuités	»	16,769 90	16,769 90	»	»	»	»	16,769 90	16,769 90	
Totaux fr.	12,797,851 09	60,506,237 70	73,504,088 79	1,035,175 91	4,250,403 20	5,265,579 11	15,855,007 »	64,756,660 90	78,569,667 90	

(1) Les annuités dues à ces Compagnies ont été transformées en rente à p. o/o, à dater de l'année 1877. (Loi du 23 juin 1877.)

N° LXXII. — *Compte de l'exploitation*

Y compris les lignes rachetées dans les Flandres,

Dépenses.

DÉSIGNATION DES DÉPENSES.		Année 1878.	Année 1879.	DIFFÉRENCES POUR 1879.	
				En plus.	En moins.
Administration centrale.	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés	1,029,359 94	988,671 42	"	40,688 52
Régie.	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés	88,258 69	84,806 21	"	452 48
Services en général.	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés	552,485 74	696,125 95	565,640 21	"
	Salaires des agents payés à la journée ou par mois	95,248 "	100,400 "	5,152 "	"
	Matériel et fournitures de bureau	614,708 26	820,035 40	205,347 14	"
	Subside à la caisse de retraite et de secours des ouvriers de l'administration	40,000 "	40,000 "	"	"
	Secours aux ouvriers qui se trouvent dans une position malheureuse	15,529 "	23,964 66	8,435 66	"
	Traitements des fonctionnaires et employés en disponibilité	28,008 85	55,078 06	8,069 25	"
	Conférences des chemins de fer belges et conférences internationales	5,000 "	2,859 "	"	461 "
		1,125,979 85	1,716,165 07	+ 890,185 24	
Voies et travaux.	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés	1,056,995 90	1,150,260 53	95,264 63	"
	Salaires des agents payés à la journée ou par mois	7,251,246 66	7,659,787 50	408,540 84	"
	Billets, rails et accessoires, matériel fixe tenant à la voie	5,685,975 04	3,252,256 54	"	481,718 50
	Travaux d'entretien et d'amélioration, outils, ustensiles, objets divers, loyers de locaux	2,722,870 "	2,872,870 "	150,000 "	"
		14,678,087 60	14,875,174 59	+ 200,086 99	
Traction et matériel.	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés	997,199 74	1,055,198 26	55,998 52	"
	Salaires des agents payés à la journée ou par mois	11,140,816 85	11,815,875 74	675,556 89	"
	Primes d'économie et de régularité	561,000 "	592,650 "	51,650 "	"
	Combustibles et autres objets de consommation pour la traction des convois	5,797,524,37	5,560,248 11	"	257,076 26
	Entretien, réparation et renouvellement du matériel	7,599,285 52	7,796,757 85	197,472 53	"
	25,895,526,48	24,498,707 96	+ 705,581 48		
Transports.	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés	7,220,520 89	7,456,996 07	216,675 73	"
	Salaires des agents payés à la journée ou par mois	4,938,745 80	5,104,505 73	145,559 95	"
	Primes pour encourager la marche régulière des trains	280,000 "	513,000 "	58,000 "	"
	Frais d'exploitation	1,984,562 55	1,325,255 57	"	439,526 98
	Camionnage. Prise et remise à domicile	1,311,463 48	1,580,405 76	68,938 28	"
	Pertes et avaries; indemnités du chef d'accidents survenus sur le chemin de fer, contentieux	605,597 82	650,102 99	46,705 17	"
	Redevances aux compagnies pour l'usage de leur matériel	61,682 52	54,746 50	"	26,936 22
	16,620,172 86	16,646,788 84	+ 26,615 98		
Dépenses d'exploitation fr.		57,451,565 40	58,910,512 09	1,478,946 69	"
Redevances payées aux Compagnies (1) »		5,964,485 65	4,120,424 41	155,940 78	"
Ensemble fr.		61,595,849 05	65,050,756 50	1,654,887 47	"
Excédents de produits fr.		54,995,526 93	58,599,795 59	3,604,468 64	"
Totaux égaux fr.		96,591,478 98	101,650,552 09	5,259,556 11	"

(a) Voir annexes LXXIII et LXXIV pour le détail des dépenses et des recettes sur l'ancien réseau et sur celui des lignes rachetées dans les Flandres.

(1) Voir détail à l'annexe LXXV.

générale comparatif de 1878-1879.

en exécution de la loi du 31 mai 1878 (°).

Recettes.

DÉSIGNATION DES RECETTES.	Année 1878.	Année 1879.	DIFFÉRENCES POUR 1879.	
			En plus.	En moins.
Produits ou droits constatés.				
<i>Grande vitesse :</i>				
Voyageurs	50,591,861 58	50,490,571 80	98,710 22	"
Bagages	840,420 88	855,856 55	"	6,564 55
Petites marchandises	6,017,941 41	6,257,053 88	219,094 47	"
Finances	264,445 06	244,541 52	"	19,905 54
Equipages	22,209 84	21,564 41	"	845 45
Produits directs de l'exploitation :				
Chevaux et bestiaux	95,806 11	110,506 88	14,500 77	"
	57,632,684 88	57,957,676 82	552,505 46	27,515 82
<i>Petite vitesse :</i>				
Grosses marchandises	55,983,255 95	58,468,425 50	4,485,189 54	"
Chevaux et bestiaux	878,066 87	885,810 92	7,744 55	"
	54,865,502 85	59,554,256 22	4,490,953 69	"
<i>Produits divers :</i>				
Produits extraordinaires (°)	2,600,455 06	2,146,947 54	"	453,487 82
Ensemble fr.	95,096,422 47	99,458,860 58	4,825,259 15	480,801 04
				+ 4,542,438 11
<i>Produits indirects : Location de terrains, de bâtiments, etc.; vente de mobilier, de plantations, d'objets non réclamés, etc. (°). — Quote-part d'annuités dues à l'Etat, etc. (°)</i>	1,207,802 27	1,927,220 46	719,718 19	"
Ensemble fr.	96,505,924 74	101,566,081 04	5,542,957 54	480,801 04
				+ 5,062,156 50
Régularisations d'opérations de comptabilité des années antérieures fr.	87,251 24	264,451 03	177,199 81	"
Totaux fr.	96,591,178 98	101,650,552 09	5,720,157 15	480,801 04
				+ 5,259,536 11

(°) Voir détail à l'annexe XLVIII.

(°) Voir note (°) de l'annexe LXV.

N° LXXIII. — *Détail des dépenses d'exploitation de l'ancien en exécution de la loi*

Années

		1878.			
		LIGNES RACHETÉES DANS LES FIANDRES			
ANCIEN RÉSEAU.		fusionnées et exploitées par l'Etat (1).	non fusionnées et exploitées par le service provisoire (2).	ENSEMBLE.	
Administration centrale.	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés.	988,970 »	»	45,869 94	45,869 94
	Régie. Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés.	88,288 69	»	»	»
Service en général.	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés.	328,760 »	1,544 74	5,581 »	6,725 74
	Salaires des agents payés à la journée ou par mois.	95,248 »	»	»	»
	Matériel et fournitures de bureau. Subside à la caisse de retraite et de secours des ouvriers de l'administration.	574,240 »	8,123 26	52,543 »	40,468 26
	Secours aux ouvriers qui se trouvent dans une position malheureuse	40,000 »	»	»	»
	Traitements des fonctionnaires et employés en disponibilité.	18,529 »	»	»	»
	Conférences des chemins de fer belges et conférences internationales.	25,008 83	»	»	»
		5,000 »	»	»	»
		1,078,783 85	9,470 »	57,724 »	47,194 »
Voies et travaux.	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés.	1,029,986 »	1,480 92	5,828 93	7,009 90
	Salaires des agents payés à la journée ou par mois.	7,071,110 »	19,504 80	140,651 86	160,156 66
	Bittes, rails et accessoires, matériel fixe tenant à la voie	3,874,732 »	39,214 28	70,028 76	109,245 04
	Travaux d'entretien et d'amélioration, outils, ustensiles, objets divers, loyers de locaux	2,722,870 »	»	»	»
		14,598,698 »	60,200 »	216,189 60	276,389 60
Traction et matériel.	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés.	990,446 »	1,715 40	5,040 54	6,733 74
	Salaires des agents payés à la journée ou par mois.	11,084,600 »	14,366 20	41,880 63	53,916 83
	Primes d'économie et de régularité. Combustibles et autres objets de consommation pour la traction des convois.	361,000 »	»	»	»
	Entretien, réparation et renouvellement du matériel.	3,690,000 »	19,508 70	88,013 67	107,524 57
		7,513,023 »	30,511 70	35,748 82	36,260 82
	23,639,071 »	65,900 »	190,538 48	236,233 48	
Transports.	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés.	7,188,106 »	15,016 90	49,197 99	62,214 89
	Salaires des agents payés à la journée ou par mois.	4,918,860 »	6,218 60	55,665 20	39,885 80
	Primes pour encourager la marche régulière des trains	280,000 »	»	»	»
	Frais d'exploitation.	1,890,000 »	19,762 80	74,799 83	94,562 33
	Camionnage. Prise et remise à domicile	1,506,630 »	1,001 50	5,814 18	4,813 48
	Pertes et avaries; indemnités du chef d'accidents survenus sur le chemin de fer, contentieux	600,000 »	683 10	2,712 72	5,597 82
	Redevances aux compagnies pour l'usage de leur matériel.	14,600 »	12,013 60	38,066 92	47,082 52
		16,568,216 »	52,700 »	199,286 86	231,956 86
Totaux. fr.	56,858,999 82	188,270 »	687,095 38	875,563 88	

(a) Non compris les lignes d'Ostende à Armentières et de Furnes à Dunkerque (parties belges), qui n'étaient pas fusionnées avec

réseau, et des lignes rachetées dans les Flandres
du 31 mai 1878 (°).

1878 et 1879.

TOTAL de L'ANNÉE.	1879.			Observations.
	Ancien réseau et lignes rachetées dans les Flan- dres, fusionnées et exploitées par l'Etat (°),	Lignes rachetées dans les Flan- dres, non fusion- nées et exploitées par le service provisoire (°).	TOTAL de L'ANNÉE.	
1,029,559 94	985,208 "	5,466 42	988,671 42	<p>(°) Les lignes des Flandres fusionnées avec le réseau de l'Etat sont :</p> <p>1° Bruges à Heyst, pendant les cinq derniers mois de 1878.</p> <p>2° Nord de Gand (Lokeren-Selzate-Assenede et Eccloo-Anvers), pendant les six derniers mois.</p> <p>La somme totale des dépenses fixée à fr. 188,270- " par les arrêtés royaux des 30 juin et 23 juillet 1878, a été répartie entre les différentes rubriques, proportionnellement aux dépenses faites par le Service provisoire sur les lignes non fusionnées.</p> <p>(°) Les lignes non fusionnées et qui sont exploitées par le Service provisoire des chemins de fer dans les Flandres, sont :</p> <p>1° Bruges à Heyst, pendant les sept premiers mois de 1878.</p> <p>2° Nord de Gand (Lokeren-Selzate-Assenede et Eccloo-Anvers), pendant les six premiers mois.</p> <p>3° Lichtervelde à Furnes } pendant l'année entière. et Ouest de la Belgique.</p> <p>(°) Exploitation de l'ancien réseau et des lignes rachetées dans les Flandres, à l'exception des lignes de l'Ouest de la Belgique (Dixmude-Nieuport et Ingelmunster-Anseghem), non fusionnées encore pendant les quatre premiers mois de 1879.</p> <p>(°) Lignes de l'Ouest de la Belgique (Dixmude-Nieuport et Ingelmunster-Anseghem) pendant les quatre premiers mois de 1879.</p>
85,238 69	84,806 21	"	84,806 21	
552,485 74	605,569 "	556 95	606,125 95	
95,248 "	100,400 "	"	100,400 "	
614,708 26	819,240 "	815 40	820,055 40	
40,000 "	40,000 "	"	40,000 "	
15,829 "	25,964 66	"	25,964 66	
25,008 85	55,078 06	"	55,078 06	
5,000 "	2,559 "	"	2,559 "	
1,125,979 85	1,714,790 72	1,372 55	1,716,165 07	
1,056,995 90	1,129,750 "	510 55	1,150,260 55	
7,251,246 66	7,268,100 "	11,687 50	7,659,787 50	
5,685,975 04	5,224,752 "	7,524 54	5,252,256 54	
2,722,870 "	2,872,870 "	"	2,872,870 "	
14,675 087 60	14,835,452 "	19,722 59	14,875,174 59	
997,199 74	1,052,970 "	228 26	1,053,198 26	
11,140,516 83	11,812,000 "	5,875 74	11,815,875 74	
561,000 "	592,650 "	"	592,650 "	
5,797,524 57	5,554,500 "	5,948 11	5,560,248 11	
7,599,285 52	7,735,500 "	11,437 85	7,796,757 85	
25,895,526 48	24,577,200 "	21,507 96	24,598,707 96	
7,220,520 39	7,453,940 "	5,086 67	7,456,996 67	
4,938,745 80	5,102,000 "	2,505 75	5,104,505 75	
280,000 "	513,000 "	"	513,000 "	
1,984,562 55	1,517,200 "	8,055 57	1,525,255 57	
1,511,465 48	1,518,000 "	405 76	1,530,405 76	
603,597 82	630,000 "	102 99	630,102 99	
61,682 52	25,515 87	9,452 45	34,746 50	
16,620,172 86	16,625,455 87	23,554 97	16,646,783 84	
57,451,565 40	58,840,907 80	69,404 29	58,910,512 09	

celles de l'Etat au 31 décembre 1879 (Voir deuxième partie).

N° LXXIV. — *Détail des produits directs de l'exploitation de
en exécution de la*

Années

		1878.			
		LIGNES RACHETÉES DANS LES FLANDRES.			
		ANCIEN RÉSEAU.	fusionnées et ex- ploitées par l'Etat (1).	non fusionnées et exploitées par le service pro- visoire (2).	ENSEMBLE.
Produits directs de l'exploitation :	<i>Grande vitesse :</i>				
	Voyageurs	29,881,415 01	152,602 57	537,785 40	510,445 97
	Bagages	850,824 21	5,527 26	6,269 41	9,596 67
	Petites marchandises	5,956,679 15	20,447 24	60,815 04	81,262 28
	Finances	262,022 40	478 51	1,944 55	2,422 66
	Equipages	22,080 48	58 84	70 52	129 56
	Chevaux et bestiaux	92,682 80	55 54	5,069 77	5,125 51
		57,023,704 83	177,027 76	429,932 49	606,980 23
	<i>Petite vitesse :</i>				
	Grosses marchandises	53,715,840 78	41,558 27	229,856 91	271,593 18
	Chevaux et bestiaux	875,540 59	511 83	2,014 55	2,326 18
		54,589,581 17	42,070 10	231,851 26	273,921 56
	<i>Produits divers :</i>				
Produits extraordinaires	2,590,829 54	1,465 75	8,141 97	9,608 72	
Totaux . . . fr.	94,203,913 14	220,361 61	669,943 72	890,507 53	

(a) Non compris les lignes d'Ostende à Armentières et de Furnes à Dunkerque (parties belges), qui n'étaient pas

*L'ancien réseau, et des lignes rachetées dans les Flandres
loi du 31 mai 1878 ^(a).*

1878 et 1879.

	1879.			Observations.
	TOTAL de L'ANNÉE.	Ancien réseau et lignes rachetées dans les Flan- dres, fusionnées et exploitées par l'État (?).	Lignes rachetées dans les Flan- dres, non fusion- nées et exploitées par le service provisoire (?).	
50,591,861 88	50,476,132 64	14,419 16	30,490,871 80	<p>(1) Les lignes des Flandres fusionnées avec le réseau de l'État sont :</p> <p>1° Bruges à Heyst, pendant les cinq derniers mois de 1878.</p> <p>2° Nord de Gand (Lokeren-Selzacte-Assenede et Eecloo-Anvers), pendant les six derniers mois.</p> <p>(2) Les lignes non fusionnées et qui sont exploitées par le Service provisoire des chemins de fer dans les Flandres sont :</p> <p>1° Bruges à Heyst, pendant les sept premiers mois de 1878.</p> <p>2° Nord de Gand (Lokeren-Selzacte-Assenede et Eecloo-Anvers), pendant les six premiers mois.</p> <p>3° Lichtervelde à Furnes } pendant l'année entière. et Oest de la Belgique.</p> <p>(3) Exploitation de l'ancien réseau et des lignes rachetées dans les Flandres, à l'exception des lignes de l'Oest de la Belgique (Dixmude-Nieuport et Ingelmunster-Auseghem) non fusionnées encore pendant les quatre premiers mois de 1879.</p> <p>(4) Lignes de l'Oest de la Belgique (Dixmude-Nieuport et Ingelmunster-Auseghem) pendant les quatre premiers mois de 1879.</p>
840,420 88	855,692 76	165 87	855,856 33	
6,017,941 41	6,231,629 »	5,406 88	6,257,055 88	
264,448 06	244,587 73	185 77	244,541 32	
22,209 84	21,564 41	»	21,564 41	
93,806 11	110,232 48	24 40	110,506 88	
57,652,684 88	57,917,479 04	20,197 78	57,957,676 82	
53,988,258 96	58,453,094 57	50,550 95	58,468,425 50	
878,066 87	888,622 07	188 88	888,810 92	
54,863,502 85	59,325,716 44	50,519 78	59,584,256 22	
2,600,453 06	2,146,665 95	281 61	2,146,947 84	
93,096,422 47	99,587,861 41	80,999 17	99,458,860 88	

fusionnées avec celles de l'État au 31 décembre 1879. (Voir deuxième partie.)

N° LXXV. — *Redevances variables et redevance fixe payées aux Compagnies, par années,*

ANNÉES.	REDEVAN					
	VARIABLES ATTRIBUÉES AUX LIGNES EXPLOI					
	Tournay-Jurbise et Landen-Hasselt.	Dendre-et-Waes.	Hai à Ath et Tournay à la frontière.	Braine-le-Comte à Gand.	Jonction belge-prussienne.	Bassins bouillers.
1847	(¹) 46,368 32	"	"	"	"	"
1848	(¹) 449,890 58	"	"	"	"	"
1849	305,510 87	"	"	"	"	"
1850	388,455 64	"	"	"	"	"
1851	402,976 40	"	"	"	"	"
1852	424,031 15	"	"	"	"	"
1853	467,406 81	440,353 83	"	"	"	"
1854	503,598 44	396,255 23	"	"	"	"
1855	551,044 36	650,396 39	"	"	"	"
1856	(²) 570,334 23	854,089 67	"	"	"	"
1857	483,885 61	4,025,495 10	"	"	"	"
1858	531,861 75	4,431,444 33	"	"	"	"
1859	583,979 36	4,483,673 44	"	"	"	"
1860	624,336 41	4,479,038 27	"	"	"	"
1861	692,869 47	4,297,646 98	"	"	"	"
1862	677,914 26	4,323,026 84	"	"	"	"
1863	742,721 02	4,404,450 20	"	"	"	"
1864	804,643 01	4,555,858 47	"	"	"	"
1865	824,826 45	4,649,972 76	5,609 43	"	"	"
1866	926,447 49	4,823,071 04	334,201 04	"	"	"
1867	947,438 35	4,649,722 45	448,403 45	417,040 93	"	"
1868	900,039 65	4,726,992 43	475,428 68	568,834 22	"	"
1869	824,853 49	4,706,905 99	526,533 79	(³) 448,218 29	"	"
1870	607,689 52	4,846,252 68	501,823 38	(⁴) 546,244 16	4,426 23	"
1871	604,333 64	4,912,605 91	639,914 50	(⁵) 828,619 30	37,086 49	4,928,430 95
1872	639,989 "	4,934,095 84	641,326 09	839,777 57	68,887 29	5,843,646 42
1873	686,512 36	2,443,603 43	742,928 97	884,627 74	494,562 81	6,238,788 30
1874	684,746 46	2,093,082 26	748,628 40	958,792 86	218,754 04	6,403,954 46
1875	693,637 78	2,248,584 78	758,374 42	877,393 90	275,072 01	6,491,234 07
1876	747,204 99	(⁶) 700,256 62	747,872 88	903,776 28	294,497 22	6,446,066 55
1877	758,434 35	"	750,577 38	886,237 70	309,232 08	(⁷)
1878	749,869 09	"	836,869 81	984,294 97	347,334 72	"
1879	798,908 08	"	786,634 44	4,037,076 53	321,074 95	"
Totaux fr.	20,322,494 67	33,494,270 96	8,884,869 63	40,490,928 45	2,034,324 84	35,451,817 74

depuis la reprise de l'exploitation de leurs lignes par l'Etat jusqu'au 31 décembre 1879.

CES			FIXE pour la ligne DE SPA à la frontière Grand-duché.	TOTAL.	Observations.
TÉES.					
Plateaux de Nerve.	Heshaye-Condroz.	ENSEMBLE.			
»	»	46,368 32	»	46,368 32	(1) La recette des années 1847 et 1848 a été versée entre les mains des concessionnaires, qui ont payé aux antonnaires un intérêt de 4 p. c. sur les versements effectués jusqu'au 31 décembre 1848.
»	»	149,890 58	»	149,890 58	
»	»	305,510 87	»	305,510 87	
»	»	388,153 61	»	388,153 61	(2) L'exploitation de la ligne de Landen à Hasselt ayant été remise, par l'Etat, à la Compagnie d'Arr-la-Chapelle à Maastricht le 1er octobre 1856, la somme de fr. 570,334-23 ne comprend pas la recette de cette ligne du 1er octobre au 31 décembre.
»	»	402,976 40	»	402,976 40	
»	»	424,031 15	»	424,031 15	
»	»	607,760 64	»	607,760 64	
»	»	899,853 64	»	899,853 64	(3) Non compris retenus à titre de compte d'arrêté de fr. 150,212-18
»	»	1,201,437 75	»	1,201,437 75	(4) Id. cette somme de fr. 105,470-44
»	»	1,424,423 90	»	1,424,423 90	(5) Id. l'Etat, par l'article 8 de la convention du 9 mai 1871.
»	»	1,509,080 71	»	1,509,080 71	
»	»	1,683,006 08	»	1,683,006 08	(6) Rachetée par l'Etat à partir du 1er mai 1876. (Loi du 17 mai 1872)
»	»	1,767,652 77	»	1,767,652 77	(7) La part de la Compagnie dans les recettes brutes, a été remplacée par des annuités à payer par l'Etat, jusqu'à l'expiration des concessions. (Loi du 26 juin 1877.)
»	»	1,800,374 68	»	1,800,374 68	
»	»	1,990,516 15	»	1,990,516 15	
»	»	2,000,941 40	»	2,000,941 10	
»	»	2,147,471 22	»	2,147,471 22	
»	»	2,357,471 18	»	2,357,471 18	
»	»	2,480,408 34	»	2,480,408 34	
»	»	3,080,420 11	»	3,080,420 11	
»	»	3,372,306 88	»	3,372,306 88	
»	»	3,674,291 68	»	3,671,291 68	
»	»	3,516,511 56	»	3,516,511 56	
»	»	3,473,132 97	»	3,473,132 97	
»	»	8,947,687 76	»	8,947,687 76	
21,081 43	»	9,988,803 31	146,538 83	10,135,342 14	
402,302 20	»	10,933,325 51	500,000 »	11 433,325 51	
450,473 17	»	10,960,398 64	500,000 »	11,460,398 64	
164,610 36	29,407 »	11,240,308 29	500,000 »	11,740,308 29	
166,805 97	331,605 54	10,034,785 75	500,000 »	10,534 785 75	
165,475 98	392,027 61	3,261,683 40	500,000 »	3,761,683 40	
179,964 77	396,450 27	3,464,483 63	500,000 »	3,964,483 63	
209,927 78	469,761 63	3,620,424 41	500,000 »	4,120,424 41	
4,160,644 36	1,619,252 05	413,152,596 69	3,646,538 83	116,799,435 52	

N° LXXVI. — *Transports effectués gratuitement ou à prix réduits, par années, depuis 1845 jusqu'au 31 décembre 1879.*

ANNÉES.	TRANSPORTS GRATUITS.		TRANSPORTS À PRIX RÉDUITS.		TOTAL.	SERVICE de l'Administration	TOTAL pour compte des Administrations publiques	SOCIÉTÉS, EMIGRÉS, ET LEURS BAGAGES, ETC.
	Poste Dép'clus et Bureaux ambulants.	Domestiques	Transports militaires.	Départements ministériels, (de chemins, denrées ambulantes, etc.)				
1845-57	2,360,982 93	141,823 83	659,297 67	450,503 58	3,612,612 31	1,530,081 80	5,342,693 87	»
1850	301,516 60	31,097 56	204,624 44	59,644 40	797,802 64	973,954 88	1,771,757 52	62,275 26
1858	495,692 10	44,214 62	158,311 48	59,683 18	748,121 33	895,519 21	1,643,640 56	38,708 70
1859	494,538 50	38,807 95	159,969 82	66,001 08	739,427 35	789,956 73	1,529,384 08	69,514 94
1860	489,739 60	19,767 80	130,760 70	74,341 65	745,430 65	937,827 97	1,683,258 02	81,062 05
1861	458,772 50	12,379 40	173,081 50	71,600 86	745,834 26	903,343 30	1,649,197 56	111,807 85
1862	467,238 10	12,397 70	178,046 85	60,400 20	768,022 91	871,027 59	1,639,050 50	123,934 90
1863	489,751 80	39,660 32	210,320 »	73,878 14	813,410 26	981,411 30	1,794,821 56	136,950 14
1864	500,516 30	31,189 01	303,284 42	70,865 07	906,134 80	852,024 21	1,818,179 04	184,782 80
1865	496,157 40	32,514 98	306,501 56	67,415 15	902,909 37	838,001 98	1,740,911 35	215,781 92
1866	494,969 »	29,080 47	201,246 41	68,936 97	794,232 83	1,021,919 61	1,820,152 46	56,522 91
1867	493,165 50	22,731 16	127,990 55	66,683 70	710,570 83	940,077 77	1,656,648 63	56,618 60
1868	537,519 90	16,299 80	58,679 87	92,140 22	704,639 79	1,121,021 72	1,828,661 51	29,629 79
1869	529,559 10	16,873 85	66,602 46	103,248 84	716,281 95	1,056,648 99	1,771,930 94	31,971 11
1870	533,937 40	16,969 73	160,834 44	145,153 83	858,917 42	938,892 81	1,795,810 23	27,938 02
1871	569,164 80	19,799 65	72,976 34	161,379 17	823,329 16	601,826 06	1,515,356 22	39,363 58
1872	562,711 80	24,739 93	115,301 29	123,701 61	826,374 65	791,128 37	1,617,503 02	104,343 31
1873	563,713 80	31,036 57	297,598 99	166,377 76	998,027 10	1,114,443 16	2,113,470 26	167,455 41
1874	558,371 70	34,867 73	327,193 13	112,189 61	1,033,421 17	1,159,345 69	2,212,766 86	172,136 35
1875	612,058 60	35,710 11	386,850 85	165,761 38	1,220,384 93	1,459,554 02	2,680,237 05	218,129 57
1876	631,052 80	35,020 37	192,276 86	159,604 53	1,017,911 36	1,438,352 13	2,476,263 51	262,483 08
1877	624,163 10	43,587 25	135,589 78	167,027 45	979,367 68	1,608,257 50	2,587,625 18	214,834 14
1878	625,473 30	44,565 11	241,954 25	180,103 91	1,082,186 39	1,615,970 10	2,701,156 69	491,167 10
1879 (*)	1,500,735 30	27,449 45	253,607 89	149,904 91	1,932,697 55	1,431,413 02	3,434,110 57	594,969 29
Totaux fr	15,703,645 33	853,623 88	5,404,121 82	2,597,911 01	24,559,301 05	29,022,564 »	51,581,868 05	3,513,649 »
	16,557,271 22		5,402,032 83					

(*) Somme relevée dans le rapport présenté aux Chambres législatives par M. le Ministre des Travaux publics le 30 septembre 1877, page 11 — Cette somme a été ajoutée à celle de fr. 344,510-78 de 1866, et répartie proportionnellement aux totaux généraux de 1867 à 1877 inclus, le détail par catégories de transports n'étant donné, dans les comptes rendus qu'à partir de l'année 1857.

(*) Voir les détails à l'annexe XXIX.

N° LXXVII. — *Approvisionnements généraux payés sur fonds des budgets.*
Situation au 31 décembre 1879.

N° LXXVII. — Approvisionnements généraux payés sur fonds des
VOIES ET TRAVAUX.

Approvisionnement dans les dépôts et à pied d'œuvre le long des voies.	UNITÉS.	QUANTITÉS DE MATÉRIAUX			VALEUR DES MATÉRIAUX			
		neufs.	de remploi.	vieux.	neufs.	de remploi.	vieux.	TOTAL.
Aiguilles d'excentriques dé- composés.	Pièce.	74	1,167	1,361	1,406 55	21,700 48	13,900 48	37,007 51
Billets en chêne	»	75,821	100,758	108,243	433,962 83	350,040 18	74,682 67	858,685 68
— en sapin	»	42,496	82,899	87,938	148,485 07	187,634 87	60,677 22	396,797 76
— en fer (anciens systèmes).	»	»	293	5,232	»	946 39	12,609 12	13,555 51
Bois de chêne	M ³ .	2,501 ² .796	605 ² .293	388 ² .335	245,299 02	31,290 59	2,645 01	279,234 62
Croisements complets en rails d'acier.	Pièce.	1,003	1,452	219	193,463 60	178,031 05	9,877 90	381,372 55
Croisements complets en rails de fer	»	2	54	37	271 88	5,203 44	1,850 »	7,325 32
Croisements et traversées en fonte	»	202	104	315	8,146 92	3,444 34	8,097 77	19,689 03
Excentriques (sans appareils de manœuvre).	»	348 ²	512	180	90,386 28	75,313 16	12,670 »	178,370 14
Matériaux de la pose sur traversées métalliques.	Traverses en fer de 2 ^m . 10.	»	56,627	»	293,724 37	»	»	293,724 37
	Boulons et accessoires divers.	—	—	—	98,240 77	»	»	98,240 77
Matériaux du système Mif.	Rails spéciaux.	M ^{tr} .	5,701.64	232.07	»	27,731 98	839 04	28,571 02
	Longrines en fer.	»	8,520.60	53.63	»	36,305 51	175 06	36,480 57
	Traverses en fer.	Pièce.	503	19	»	5,687 39	161 55	5,848 94
	Entroboites, cornières, etc.	—	—	—	17,929 20	1,258 21	440 06	19,627 47
Plaques tournantes	Pièce.	72	134	32	107,020 68	161,164 53	15,519 06	283,704 27
Ponts à peser.	»	11	10	4	35,827 »	14,030 40	1,624 32	51,481 72
Rails divers en acier	M ^{tr} .	125,125.99	36,807.96	6,789.14	662,286 81	150,150 »	18,492 79	830,929 60
— en fer	»	24,845.34	63,117.33	704,763.56	120,758 47	2,462,053 64	2,221,639 22	4,804,451 33
Traversées de voies en rails d'acier.	Pièce.	197	438	45	29,544 10	41,536 24	1,570 50	72,650 84
Traversées de voies en rails de fer	»	8	29	11	1,201 44	2,618 70	630 04	4,450 18
Divers accessoires de voies non dénommés ci-dessus.	—	—	—	—	596,703 29	632,330 42	250,708 89	1,479,742 60
Totaux. . . . fr.					3,154,384 46	4,319,922 29	2,707,635 05	10,181,941 80

budgets. — Situation au 31 décembre 1879.

TRACTION ET EXPLOITATION.

	UNITÉS.	QUANTITÉS.	VALEUR	
			partielle.	totale.
1° Approvisionnements en magasin et dans les dépôts.				
a) Matériel, outils, meubles et ustensiles (magasin central)	—	—	278,092 62	278,092 62
b) Matières spéciales au service des voitures et de la traction :				
Aciers divers	Kil.	239,416	85,214 16	
Bois de chêne	M ³ .	1,782	346,433 53	
— sapin	»	1,290	105,044 37	
— d'essences diverses	»	529	46,126 30	
Boîtes à l'huile en fonte	Pièce.	10,597	54,378 05	
Boulons divers	Kil.	151,944	81,428 16	
Chaines de sûreté pour voitures	Pièce.	4,382	22,378 80	
Coussinets de frottement en bronze	Kil.	68,981	192,729 43	1,992,149 20
Cuivres divers	»	93,950	212,776 32	
Essieux pour locomotives, tenders et voitures	»	106,905	35,847 60	
Fers divers	»	2,141,373	348,390 94	
Fontes diverses	»	478,902	70,356 79	
Roues montées pour locomotives	Pièce.	6	11,485 »	
— — — tenders et voitures	»	»	»	
Tendeurs pour voitures	»	11,554	67,147 85	
Tubes à fumée en laiton pour locomotives	Kil.	170,207	312,417 »	
c) Combustibles :				
Bois d'allumage neuf	M ³ .	885	5,983 67	
— — vieux	»	2,322	11,611 46	
Charbons de terre	Tonne.	6,730	42,956 75	69,308 70
Coke	»	45	746 64	
Fagots	Pièce.	62,787	8,510 18	
d) Matières pour le graissage :				
Huile de graissage (colza non épurée)	Kil.	95,423	78,256 57	
— — minérale, etc, diverses	»	161,849	58,676 99	143,357 55
Suif et graisses	»	6,139	6,423 99	
e) Matières pour l'éclairage :				
Huile épurée	Kil.	84,353	67,482 32	
Huile minérale (pétrole)	»	121,955	36,586 66	106,626 88
Torches (falots)	Pièce.	6,395	2,558 »	
f) Matières diverses en magasin, non dénommées ci-dessus	—	—	2,332,598 78	2,332,598 78
Ensemble . . . fr.			4,922,633 73	4,922,633 73
2° Approvisionnements à la disposition des services consommateurs :				
a) Stations et ateliers			818,555 70	818,555 70
b) Sections			144,759 25	144,759 25
Totaux . . . fr.				5,885,948 68
RÉCAPITULATION.				
Voies et travaux				10,181,941 80
Traction et exploitation				5,885,948 68
Tota général . (1) . . . fr.				16,067,890 48

(1) Ce total comprend une somme de fr. 1,790,927-45, valeur des vieux fers destinés à être réalisés au profit du Trésor, pour le rembourser de ses avances. La valeur des approvisionnements appartenant au service de l'exploitation se réduit ainsi à fr. 16,067,890-43 — 1,790,927-45 = 14,276,963-03.

N° LXXVIII. — *Détail, par lignes, du prix de rachat de concessions de chemins de fer dans les Flandres, de leur matériel roulant, mobilier, outillage, etc. (Loi du 31 mai 1878).*

DÉSIGNATION DES LIGNES.	PRIX de RACHAT. 1	MOBILIER, MATÉRIEL ET OUTILLAGE INVENTORIÉS.								TOTAL (colonnes 2 et 9). 10	TOTAL GÉNÉRAL. (colonnes 1 et 10). 11
		Mobilier des stations et outillage des voies. 2	MATÉRIEL DE TRACTION ET DE TRANSPORT.						Ensemble. 9		
			Locomotives et tenders. 3	Outillage des locomotives et tenders. 4	Vollures et wagons. 5	Outillage en service sur les trains. 6	Bâches et chauffeuses. 7	Matériel et outillage des ateliers. 8			
<i>A. Lignes fusionnées avec l'ancien réseau au 31 décembre 1879.</i>											
Lichtervelde à Furnes . . .	4,130,628 26	10,953 70	121,920 »	771 96	167,783 »	762 10	3,040 »	24,036 93	318,556 01	529,271 71	4,479,900 »
Bruges à Blankenberghe et à Hoyst	3,432,030 03	9,732 80	126,300 »	771 96	137,920 »	762 10	1,260 »	3,403 09	290,617 13	500,569 93	3,752,400 »
Lokeren à Selzaete et à Assenede	644,590 91	5,892 53	40,700 »	314 64	70,320 »	762 10	1,420 »	»	113,713 74	119,609 09	764,200 »
Eccloo à Anvers	1,507,658 36	6,734 90	38,610 »	314 64	61,020 »	762 10	1,300 »	»	102,166 74	108,861 64	1,616,300 »
Ouest de la Belgique (Audenarde à Nieupoort) . . .	2,306,478 26	7,602 »	37,600 »	314 64	50,533 »	762 10	760 »	528 00	110,319 74	118,121 74	2,624,600 »
Ensemble . . . fr.	12,261,563 87	40,937 73	383,530 »	3,087 84	307,600 »	3,310 50	7,630 »	27,788 04	938,296 58	976,254 13	13,257,600 »
<i>B Lignes non fusionnées avec l'ancien réseau au 31 décembre 1879.</i>											
Ostende à la frontière de France	4,651,063 84	22,497 »	252,440 »	1,029 28	270,990 »	1,143 18	4,800 »	156 70	340,539 16	335,036 16	5,184,100 »
Furnes à la frontière de France	401,834 56	3,043 96	71,190 »	314 64	88,375 »	762 10	1,860 »	»	162,901 74	168,943 64	367,800 »
Ensemble . . . fr.	5,052,918 20	25,540 90	303,630 »	1,343 92	359,365 »	1,905 28	6,660 »	156 70	475,440 90	698,981 80	5,731,900 »
Totaux . . . fr.	17,314,284 07	66,478 63	688,960 »	4,631 76	867,165 »	5,215 78	14,340 »	27,924 74	1,608,737 28	1,675,213 93	18,989,500 »

[N° 181.]

(LXXVIII)

N° LXXIX. — Différences existant entre les longueurs des lignes exploitées, en 1879, par le Service provisoire des Flandres, telles qu'elles ont été indiquées lors de la présentation du projet de loi de reprise, et les longueurs réelles des voies. — Relevé. — Explication.

LIGNES.	CHIFFRES INDIQUÉS lors de la reprise.	CHIFFRES RÉELS.	Différences.	Observations.
	Mètres.	Mètres.	Mètres.	
Furnes à Dunkerque.	Partie belge 8,348 »	8,158.70	— 189.50	Cette différence représente la distance comprise entre l'axe du bâtiment de la station de Furnes et l'origine de la ligne de Furnes à Dunkerque. Cette différence représente la longueur de la partie de voie empruntée à la Compagnie du Nord, depuis l'axe du bâtiment de la station de Dunkerque jusqu'à la bifurcation vers Furnes.
	Partie française. 16,250 »	15,384. »	— 866. »	
Ensemble.	24,598 »	25,542.70	—1,038.30	
Ostende à Armentières.	Partie belge 67,755 »	66,017.65	—1,737.55	Cette différence comprend : 1° 721 de l'axe du bureau de la station d'Ostende, à la pointe de l'aiguille vers Thourout. 2° 175 de la pointe de l'aiguille à l'entrée de la station de Thourout vers Ostende à celle de sortie vers Cortemarck. 3° 557 de la pointe de l'aiguille à l'entrée de la station de Cortemarck vers Thourout à celle de sortie vers Ypres. 4° 339 de la pointe de l'aiguille à l'entrée de la station d'Ypres à l'axe du bureau de la même station. 5° 166 de l'axe du bureau de Comines à la pointe de l'aiguille de sortie vers Armentières. 1,758 mètres. Cette différence représente la distance comprise entre l'axe du bâtiment de la station d'Armentières et la bifurcation vers Comines.
	Partie française. 3,044 »	2,382. »	— 662. »	
Ensemble.	70,799 »	68,569.65	—2,429.35	
TOTAUX.	Parties belges. 76,105 »	74,176.35	—1,928.65	
	Part. françaises. 19,294 »	17,736. »	—1,558. »	
Ensemble.	95,597 »	91,912.35	—3,484.65	

N° LXXX. — *Mouvement et recette des lignes exploitées par*

NATURE DES TRANSPORTS.	FURNES-DUNKERQUE.				OSTENDE A			
	Mouvement.	Recette.			Mouvement.	Section belge.		
		Section belge.	Section française.	TOTALE.				
Voyageurs	93,393	23,335 75	72,504 80	96,040 58	408,744	236,964 66		
Bagages. Poids taxé kil.	138,885	672 91	1,837 71	2,510 62	824,703	4,008 05		
Petites marchandises. (Tarif n° 1 et 2)	Expres. Colis au minimum . . . kil.	1,752		315 87	36,342			
	Petits paquets. Poids taxé id.	3,710		79 11	130,110			
	Articles de messageries. Transports au minimum id.	27,928	(¹)	(¹)	1,669 32	161,410	(¹)	
	Poids taxé id.	516,730			4,335 92	3,348,180		
TOTAUX des petites marchandises. . . id.	650,120	3,268 19	3,152 03	6,420 22	3,676,042	50,638 33		
Grosses marchandises (Tarif n° 3.)	Grosses marchandises. Expéditions taxées au minimum (¹) Tonnes.	Id. A la 1 ^{re} classe. id.	271		1,139 63	1,610		
		Id. à la 2 ^e — id.	1,408		5,850 51	11,234		
		Id. à la 3 ^e — id.	3,835		13,690 53	14,519		
		Id. à la 4 ^e — id.	3,091	(¹)	(¹)	7,283 18	38,229	(¹)
		Id. aux tarifs spéciaux et prix réduits. id.	10,493			44,932 08	106,819	
	Frais accessoires. Chargement, déchargement, camionnage, bulletin, provision et avis d'arrivée . . .	7,624			13,883 19	6,206		
TOTAUX des grosses marchandises. Tonnes.	32,742	17,259 24	71,948 64	80,207 88	178,677	203,053 43		
Finances. Par group de 1,000 francs . .	1,468	190 81	358 26	549 07	13,595	2,317 21		
Équipages. Par voiture	2	23 96	28 60	52 56	3	5 »		
Chevaux et Bestiaux.	Grande vitesse. Par wagon	21	(¹)	(¹)	250 07	97	1,004 47	
	Petite vitesse. Par expédition	43			605 01	165	1,644 32	
TOTAUX des chevaux et bestiaux	»	443 13	411 95	855 08	»	2,648 79		
Produits extraordinaires.	»	6,041 74	15,300 53	21,342 27	»	4,308 53		
TOTAUX généraux des Recettes . . . fr.	»	51,435 76	165,542 52	216,978 28	»	594,865 »		

(a) Non compris les lignes de l'Ouest de la Belgique (Ansegem à Ingelmunster et Dixmude à Nieupoort) qui ont été exploitées par le pendant la période du 1^{er} janvier au 30 avril 1879, sont compris dans les résultats d'exploitation du réseau de l'État. (Voir annexes

le Service provisoire des Flandres. — Année 1879 (a).

ARMENTIÈRES.		ENSEMBLE.				Observations.
Recette.		Mouvement.	Recette.			
Section française.	TOTALE.		Sections belges.	Sections françaises.	TOTALE.	
13,900 43	250,805 11	507,137	260,300 41	80,403 25	346,905 69	(*) Ces détails font défaut. (**) On a compté le poids moyen à 250 kil. par expédition.
989 08	4,207 13	483,680	4,630 06	2,126 79	6,807 75	
	5,751 58	38,094			6,067 43	
(¹)	3,525 83	133,820	(¹)	(¹)	3,604 03	
	13,099 74	389,338			13,680 06	
	27,876 05	3,864,010			32,211 97	
494 88	51,153 19	4,426,162	53,926 52	3,646 69	57,573 41	
	6,663 84	1,881			7,823 49	
(¹)	33,876 20	12,642	(¹)	(¹)	39,726 71	
	34,301 13	18,374			47,991 65	
	65,649 61	41,320			72,932 79	
	142,693 74	123,372			187,025 82	
	10,624 14	13,830			24,507 33	
	13,545 06	"			17,973 81	
14,820 29	308,773 72	211,410	311,212 67	66,768 93	397,981 60	
108 90	2,426 11	15,063	2,508 02	487 16	2,975 16	
"	5 "	5	28 06	28 60	57 56	
"	1,004 47	118	(¹)	(¹)	1,254 54	
6 95	1,651 27	208			2,256 28	
6 55	2,685 74	"	3,091 92	418 90	3,510 82	
894 20	5,203 73	"	10,331 27	16,194 73	26,546 "	
30,514 73	635,379 73	"	646,300 76	196,057 25	842,358 01	

Service provisoire pendant les quatre premiers mois de 1879. — La recette et le mouvement des transports effectués sur ces lignes, XXII et LXXIV.)

N° LXXXI. — Etat comparatif du mouvement et de la recette des lignes

NATURE DES TRANSPORTS		MOUVEMENT.							
		Furnes-Dunkerque.		Ostende-Armentières.		ENSEMBLE.			
		1879.	1878.	1879.	1878.	1879.	1878.	Différences pour 1879.	
Voyageurs.		98,393	102,318	406,741	481,387	607,137	583,705	— 76,666	
Bagages.	Poids taxé kil.	138,885	160,707	334,795	308,797	463,660	457,504	+ 6,086	
Petites marchandises. (Tar. N° 1 et 2.)	Expres. { Colis au minimum . . . kil.	1,752	1,713	36,342	41,625	38,091	43,338	— 6,244	
		Petits paquets. { Poids taxé —	3,710	3,080	130,110	117,270	133,820	120,380	+ 13,470
	Articles de messageries. { Transports au minim. —	27,928	26,082	361,410	383,353	369,338	411,435	— 22,097	
		Poids taxé —	516,730	468,730	3,348,180	3,008,150	3,864,910	3,471,980	+ 390,930
TOTAL des petites marchandises.		550,120	497,605	3,876,042	3,552,398	4,426,163	4,050,003	+ 376,159	
Grosses marchandises. (Tar. N° 3.)	Expéditions taxées au minimum (a) Tonnes.	271	306	1,610	1,287	1,881	1,473	+ 408	
		— à la 1 ^{re} cl. —	1,408	1,237	11,234	10,467	12,842	11,704	+ 938
		— à la 2 ^e cl. —	3,855	2,664	14,519	11,737	18,374	14,701	+ 3,673
		— à la 3 ^e cl. —	3,091	2,319	38,229	31,978	41,320	34,297	+ 7,023
	— à la 4 ^e cl. —	16,493	10,966	206,879	92,216	129,372	93,182	+ 36,190	
Frais nécessaires.	— aux tarifs spéciaux et prix réduits —	7,624	9,085	6,206	3,937	13,830	13,023	+ 808	
	Chargement, déchargement, emballage, bulletin, provision et avis d'arrivée. . .	"	"	"	"	"	"	"	
TOTAL des grosses marchandises. Tonnes.		32,742	26,777	178,677	141,602	211,410	168,379	+ 43,040	
Finances.	Par group de 1,000 francs	1,468	1,039	13,593	11,731	15,063	12,790	+ 2,273	
Équipages.	Par voiture	2	3	3	7	5	10	— 5	
Chevaux et bestiaux.	Grande vitesse. Par wagon	21	34	97	273	118	307	— 189	
	Petite vitesse. Par expédition	43	13	165	192	208	205	+ 3	
TOTAL des chevaux et bestiaux		"	"	"	"	"	"	"	
Produits extraordinaires.		"	"	"	"	"	"	"	
TOTALS généraux des Recettes . . . fr.		"	"	"	"	"	"	"	

(a) Non compris les lignes de l'Ouest de la Belgique. [Voir note (a) de l'annexe LXXX.]

exploitées par le Service provisoire des Flandres. — Années 1879 ^(a) et 1878.

RECETTE.							Observations.
Furnos-Dunkerque.		Ostende-Armonières.		ENSEMBLE.			
1879.	1878.	1879.	1878.	1879.	1878.	Différences pour 1879.	
66,040 58	65,820 61	250,865 11	263,610 70	316,905 69	347,040 31	— 743 02	(1) On a compté le poids moyen à 260 kilogrammes par expédition.
2,510 62	2,056 60	4,207 13	4,326 50	6,807 75	6,383 10	+ 424 65	
315 87	235 45	5,751 58	5,537 40	6,067 45	5,772 85	+ 294 60	
79 11	59 90	3,525 82	2,985 51	3,604 93	3,046 44	+ 558 49	
1,689 32	1,526 73	13,999 74	13,384 38	15,689 06	14,911 13	+ 777 93	
4,335 92	3,406 89	27,876 05	25,895 40	32,211 97	29,302 20	+ 2,909 68	
6,420 23	5,328 99	51,153 19	47,603 72	57,573 41	53,032 71	+ 4,540 70	
1,139 85	848 89	6,683 84	5,365 55	7,823 49	6,234 44	+ 1,589 05	
5,850 51	4,463 37	33,876 20	29,623 13	39,726 71	34,086 50	+ 5,640 21	
13,690 32	9,999 89	34,301 13	24,138 01	47,991 65	34,137 90	+ 13,853 75	
7,283 18	6,170 15	65,649 61	54,989 19	72,912 70	61,159 54	+ 11,753 16	
44,932 08	31,156 04	142,093 74	122,777 82	187,025 82	153,933 86	+ 33,091 96	
13,683 19	18,671 32	10,021 14	6,556 03	24,507 33	27,227 35	— 2,720 02	
2,428 75	3,789 76	15,545 06	15,115 02	17,973 81	16,905 68	— 968 13	
89,207 85	75,099 42	308,773 72	269,585 65	397,981 60	335,685 07	+ 62,296 53	
540 07	419 54	2,426 11	2,101 67	3,975 15	2,521 31	+ 453 84	
52 56	63 65	5 »	59 »	37 56	154 55	— 116 99	
250 07	335 80	1,004 47	2,732 36	1,234 54	9,068 25	— 7,833 71	
605 01	82 70	1,651 27	1,386 42	2,256 28	1,469 12	+ 787 16	
853 08	418 59	2,655 74	4,118 78	3,510 82	4,537 37	— 1,026 55	
21,342 27	15,917 36	5,203 73	10,504 81	26,346 »	26,422 12	+ 76 24	
216,973 23	183,035 60	625,379 73	593,340 84	842,353 01	776,376 44	+ 65,976 57	

N° LXXXII. — Répartition, par mois et par lignes, des dépenses

Comparaison des

DÉSIGNATION DES MOIS.	Furnes-Dunkerque.			Ostende-Armentières.		
	PARTIE BELGE.	PARTIE FRANÇAISE.	Ensemble.	PARTIE BELGE.	PARTIE FRANÇAISE.	
Janvier	4,458 03	10,008 82	20,466 85	31,190 49	2,190 02	
Février	4,701 44	15,679 65	20,491 09	49,572 58	2,169 69	
Mars	5,355 07	18,269 53	23,604 42	66,981 40	2,470 05	
Avril	4,821 91	17,611 68	22,433 59	58,699 56	2,422 95	
Mai	4,745 41	17,679 55	25,424 94	45,921 61	2,506 06	
Juin	5,512 71	16,767 76	20,280 47	32,552 62	2,053 89	
Juillet	4,927 27	18,159 15	25,086 40	67,891 59	2,326 15	
Août	5,134 14	14,990 04	20,124 18	50,857 50	1,927 58	
Septembre	4,816 57	15,674 47	20,490 84	48,645 95	2,175 59	
Octobre	4,696 51	19,475 66	24,171 97	48,997 13	2,865 91	
Novembre	7,291 45	16,068 11	25,559 56	47,120 14	2,173 58	
Décembre	9,705 10	24,007 12	35,712 22	85,207 46	4,045 50	
TOTAUX. {	En 1879. .	64,255 21	310,371 52	274,606 55	632,755 61	29,524 75
	En 1878. .	50,424 14	187,353 10	237,787 24	517,798 04	29,101 13
Différences en plus pour 1879.	15,811 07	25,038 22	36,849 29	154,957 57	225 60	

(a) Non compris les lignes de l'Ouest de la Belgique exploitées par le *Service provisoire*, pendant les quatre premiers mois de 1879.

d'exploitation du Service provisoire des Flandres. — Année 1879 (°).

années 1879 et 1878.

	TOTAUX.			Observations.
	Ensemble.	PARTIES BELGES.	PARTIES FRANÇAISES.	
53,580 51	55,648 52	18,198 84	75,847 50	
51,742 27	54,564 02	17,849 54	72,213 50	
69,451 43	72,516 47	20,739 58	93,055 85	
61,123 27	65,521 27	20,054 71	83,535 88	
47,727 67	49,967 02	20,185 59	70,152 61	
54,406 51	35,863 55	18,821 05	54,686 98	
70,217 54	72,818 66	20,465 28	93,283 94	
52,783 08	55,991 64	16,917 62	72,909 26	
50,819 52	35,460 50	17,850 06	71,510 56	
51,861 04	55,605 44	22,359 57	76,055 01	
49,295 72	54,411 59	18,241 69	72,655 28	
89,232 76	94,912 56	28,052 42	122,964 98	
682,060 54	716,970 82	259,696 05	956,666 87	
546,899 17	568,222 18	216,454 25	784,636 41	
133,161 17	148,748 64	25,261 82	172,010 46	

— Les dépenses se rapportant à ces lignes sont comprises dans les frais d'exploitation du réseau de l'Etat. (Voir annexe LXXXIII.)

N° LXXXIII. — Répartition, par services, des dépenses d'explo-

<i>Service général.</i>		
Appointements et salaires	fr.	11,050 25
Charbon		157 50
Objets divers		798 44
Huiles et dépenses diverses		73 50
Location		1,200 »
		15,286 67
<i>Surveillance par l'État.</i>		
Frais de surveillance par l'État français	fr.	2,165 58
<i>Surveillance de la voie.</i>		
Appointements et salaires	fr.	57,265 52
<i>Entretien de la voie.</i>		
Appointements et salaires	fr.	88,954 88
Petites dépenses et fournitures mensuelles		2,366 61
Ports divers		140 40
Charbon		592 77
Bois		1,645 56
Billes		57,899 71
Huiles et graisses		1,271 22
Rails		109,552 92
Vieux matériaux		2,483 98
Objets divers		8,986 45
		253,695 48
<i>Entretien des bâtiments.</i>		
Appointements et salaires	fr.	2,582 04
Fournitures mensuelles		2,515 14
		4,696 18
<i>Entretien du matériel.</i>		
Appointements et salaires	fr.	22,576 87
Dépenses mensuelles		2,586 17
Ports divers		25 80
Charbon		5,582 88
Acier et fer		1,474 96
Bois		4,955 70
Coke		80 »
Cuivre et étain		5,190 25
Fonte		288 40
Huiles et graisses		5,485 60
Roues et bandages		2,228 20
Tôle		581 97
Vieux matériaux		45 »
Limes		348 15
Objets divers		10,251 52
Briquettes		5 80
Réparations		21,207 89
Salaires payés dans le mois		188 44
Divers		152 20
		78,861 28
<i>Traction.</i>		
Appointements et salaires	fr.	54,747 18
Frais de transport		2,593 42
Charbon		51,521 78
		108,862 38
A reporter	fr.	68,662 58
		589,659 51

(a) Non compris les lignes de l'Ouest de la Belgique. [Voir note (a) de l'annexe LXXXII.]

tation du Service provisoire des Flandres. — Année 1879 (°).

	Report. fr.	68,062 58	589,659 51
Briquettes		11 °	
Bois		838 47	
Huiles et graisses		6,090 54	
Vieux matériaux		465 60	
Objets divers		1,469 74	
Location de locomotives à l'État		59,295 °	
Traction : Furnes-Dunkerque		51,759 86	
Divers		125 08	
		<hr/>	168,715 17
<i>Mouvement-Trafic.</i>			
Appointements et salaires fr.	91,945 76		
Dépenses mensuelles	708 20		
Contributions sur transports français	16,009 64		
Charbon	789 20		
Huiles et graisses	1,909 20		
Vieux matériaux	76 60		
Objets divers	1,555 24		
Coupons	1,017 76		
Appointements d'agents de l'État	10,594 00		
Divers	85 98		
	<hr/>		124,580 48
<i>Stations et voies communes.</i>			
Dépenses fr.		192,668 26	
<i>Camionnage.</i>			
Frais d'avis d'arrivée et de camionnage fr.		4,757 25	
<i>Pertes et avaries.</i>			
Dépenses fr.		3,441 75	
<i>Frais divers.</i>			
Diverses dépenses et ports fr.		2,555 77	
<i>Décomptes de matériel.</i>			
Dépenses fr.	81,891 51		
Recettes	9,924 81		
	<hr/>		71,966 50
<i>Décomptes de réparation de matériel.</i>			
Dépenses fr.	7,318 49		
Recettes	3,409 91		
	<hr/>		3,908 28
<i>Indemnités pour accidents.</i>			
Paiements à divers fr.		197 °	
		<hr/>	
	Ensemble. fr.		961,907 73
A déduire :			
Vieux matériaux retirés de la voie fr.	87,220 08		
Produits divers	418 80		
	<hr/>		87,638 88
	Reste. fr.	874,268 87	
Frais généraux		82,598 °	
	<hr/>		
Total des dépenses pour 1879. fr.			956,666 87

N° LXXXIV. — Relevé des consommations de combustibles et de matières de graissage

DÉSIGNATION DES MATIÈRES.	UNITÉ.	PRIX par UNITÉ.	STATIONS.		
			Quantités.	Sommes.	
<i>Chauffage.</i>					
Bois	Furnes-Dunkerque	M ³ .	4 95	"	"
	Ostende-Armentières	Id.	4 95	"	"
Charbon gailleux	Furnes-Dunkerque	Tonne.	8 08	"	"
	Ostende-Armentières	Id.	10 05	125.000	1,256 15
Charbon menu	Furnes-Dunkerque	Id.	5 67	41.500	235 51
	Ostende-Armentières	Id.	"	"	"
Fagots	Furnes-Dunkerque	Pièce.	0 15	"	"
	Ostende-Armentières	Id.	0 20	"	"
<i>Eclairage.</i>					
Huile de colza épurée	Furnes-Dunkerque	Kilogr.	0 74	197	145 78
	Ostende-Armentières	Id.	0 95	558	541 10
Huile minérale (pétrole)	Furnes-Dunkerque	Id.	0 27	772	208 44
	Ostende-Armentières	Id.	0 20	5,606	1,045 74
<i>Graissage.</i>					
Huile de colza non épurée	Furnes-Dunkerque	Kilogr.	0 72	"	"
	Ostende-Armentières	Id.	0 90	"	"
Suif	Furnes-Dunkerque	Id.	0 86	"	"
	Ostende-Armentières	Id.	1 12	"	"
TOTALS	Furnes-Dunkerque	—	—	—	589 55
	Ostende-Armentières	—	—	—	2,702 09
Ensemble		—	—	—	3,582 52

(a) Non compris les lignes de l'Ouest de la Belgique exploitées par le Service provisoire, pendant les quatre premiers mois de 1879. —
(b) Voir, à l'annexe LXXXV, la répartition des consommations des locomotives, entre les sections de lignes situées sur le territoire

faites sur les lignes exploitées par le Service provisoire des Flandres. — Année 1879 ^(a).

MATÉRIEL ROULANT.						TOTAUX.	
Traction (locomotives).		Entretien, Éclairage, etc.		Ensemble.		Quantités.	Sommes.
Quantités.	Sommes.	Quantités.	Sommes.	Quantités. (b)	Sommes.		
79.500	393 53	»	»	79.500	393 53	250 975	393 53
171.475	848 80	»	»	171.475	848 80		848 80
164.504	1,527 58	»	»	164.504	1,527 58	3,865.034	1,527 58
3,577.750	35,938 39	»	»	3,577.750	35,938 39		37,102 54
787.457	4,464 88	»	»	787.457	4,464 88	828.957	4,700 10
»	»	»	»	»	»		—
769	115 35	»	»	769	115 35	5,208	115 35
4,459	887 80	»	»	4,459	887 80		887 80
»	»	285	210 90	285	210 90	2,287	356 68
»	»	1,267	1,205 65	1,267	1,205 65		1,714 75
»	»	297	80 19	297	80 19	6,085	288 63
»	»	1,410	408 90	1,410	408 90		1,454 64
890	640 80	468	556 96	1,538	977 76	9,557	977 76
6,401	5,490 90	2,078	1,870 20	8,179	7,561 10		7,561 10
85	75 10	»	»	85	75 10	316	75 10
261	292 52	»	»	261	292 52		292 52
—	7,015 24	—	628 05	—	7,645 29	—	8,252 82
—	43,476 21	—	3,482 75	—	46,958 96		49,751 95
—	50,491 45	—	4,110 80	—	54,602 25	—	57,984 77

Les consommations se rapportant à ces lignes sont comprises dans celles faites sur le réseau exploité par l'Etat belge et les sections établies sur le territoire français.

N° LXXXV. — Relevé du parcours et des consommations des locomotives ayant assuré le service des lignes exploitées par le Service provisoire des Flandres. — Année 1879 (°).

DÉSIGNATION DES LIGNES.	LOCOMOTIVES-KILOMÈTRES.					CONSOUMATIONS.						
	Voyageurs et mixtes.	Marchandises.	Manœuvres. et stationnement.	A vide.	Total.	BOIS. (Mètres cubes)	CHARBON		FAGOTS. (Nombre.)	GRASSIN et SAUF. (Kilogs.)	HUILE. (Kilogs.)	
							galleux. (Tonnes.)	menu. (Tonnes.)				
Furnes-Dunkerque.	Partie belge	14,650	3,670	4,597	50	19,727	18,500	58,388	185,980	180	20	517
	— française.	56,580	4,410	4,679	62	64,707	61,000	125,916	605,477	589	65	1,041
	Ensemble.	70,186	8,080	6,076	92	84,454	79,500	164,304	787,457	769	85	1,558
Ostende-Armentières.	Partie belge	177,040	45,350	55,895	7,544	265,629	166,159	5,480,500	"	4,298	259	7,051
	— française.	7,822	"	6,144	"	15,908	5,516	97,250	"	141	22	228
	Ensemble.	184,862	45,350	49,059	7,544	279,598	171,475	3,577,750	"	4,439	261	8,179
TOTAUX.	Parties belges.	191,670	49,020	37,292	7,574	285,358	184,659	5,518,888	185,980	4,478	259	8,268
	— françaises.	63,578	4,410	10,823	62	78,673	66,516	225,166	605,477	750	87	1,269
	Ensemble.	255,048	53,430	48,115	7,436	364,029	250,975	3,742,054	787,457	5,208	546	9,537

(a) Non compris les lignes de l'Ouest de la Belgique exploitées par le Service provisoire, pendant les quatre premiers mois de 1879. Le parcours et les consommations des locomotives sur ces lignes, sont compris dans les résultats d'exploitation du réseau de l'Etat.

N° LXXXVI. — *Chemins de fer exploités par des Compagnies. — Matériel
roulant. — Effectif au 31 décembre 1879.*

Comparaison des années 1879 et 1878.

		DÉSIGNATION DES							
		Arras à Gand.	Chimay.	Flandre occidentale.	Gand-Echo-Bruges.	Gand-Ternouart.	Grand-Central-Belge.	Hasselt à Maeseyck.	Liège à Maestricht.
Matériel de traction.									
Locomotives	en 1879.	10	7	28	7	5	194	3	6
	en 1878.	40	7	28	7	5	198	3	6
Différences pour 1879.		"	"	"	"	"	- 4	"	"
Tenders	en 1879.	"	7	31	3	4	449	"	5
	en 1878.	"	7	31	3	4	449	"	5
Différences pour 1879.		"	"	"	"	"	"	"	"
Voitures à vapeur Belpaire.	en 1879.	"	"	"	"	"	"	"	"
	en 1878.	"	"	"	"	"	"	"	"
Différences pour 1879.		"	"	"	"	"	"	"	"
Matériel de transport.									
Voitures à voyageurs.	de 1 ^{re} classe.	"	"	13	2	2	44	"	3
	de 2 ^e —	7	"	17	12	2	43	"	3
	de 3 ^e —	26	7	49	21	7	212	6	9
	mixtes	48	5	13	4	2	47	2	8
	Ensemble	51	12	92	39	13	346	8	23
Fourgons à bagages.		6	8	39	5	5	213	2	8
Wagons à marchandises.	ouverts	48	199	427	41	124	5,809	44	183
	fermés	42	2	410	32	8	681	16	26
	pour chevaux.	"	"	4	"	"	6	2	1
	pour bétail.	3	8	46	"	4	651	16	4
	Ensemble.	93	209	587	73	136	7,147	78	214
Véhicules divers		4	1	"	7	1	47	"	"
TOTALS (véhicules de transport).	en 1879.	434	230	718	424	453	7,722	88	242
	en 1878.	434	230	718	424	452	7,722	88	242
Différences pour 1879		"	"	"	"	+ 3	"	"	"

(a) Ce chemin de fer a été racheté et exploité par l'État à partir du 16 septembre 1879.

(b) Ce chemin de fer, d'intérêt local, a été livré à l'exploitation le 1^{er} septembre 1879.

COMPAGNIES.									Observations.
Liégeois-Limbourgeois.	Liège à Turinont.	Malines à Termonden.	Nord Belge.	St-Christian-Prisseval-Jurbise. (5)	Tartiers à Emburain. (6)	Termonde à St-Amand.	Viron.	Ensemble.	
26	7	40	464	»	2	3	4	466	(1) Comprendant 6 voitures à voyageurs, 4 fourgons à bagages et 47 wagons à marchandises.
25	7	40	451	4	»	2	3	466	
+ 4	»	»	+ 3	- 4	+ 2	+ 1	+ 1	»	
23	7	40	442	»	»	»	»	321	
22	7	40	407	»	»	»	»	315	
+ 4	»	»	+ 5	»	»	»	»	+ 6	
»	»	4	»	»	»	»	»	4	
»	»	4	»	»	»	4	»	2	
»	»	»	»	»	»	- 1	»	- 1	
4	2	6	29	»	»	4	»	403	
4	4	8	32	»	»	2	»	431	
17	14	15	57	»	2	7	6	452	
13	7	3	9	»	2	3	4	440	
32	24	31	427	»	4	13	10	826	
»	6	40	442	»	2	3	4	452	
737	28	288	2,739	»	20	20	48	40,755	
404	10	8	366	»	»	9	»	4,414	
25	»	»	6	»	»	»	»	44	
24	14	60	43	»	5	6	»	868	
890	49	346	3,154	»	25	35	48	43,084	
»	»	4	5	»	»	2	»	38	
922	79	388	3,428	»	34	53	62	44,396	
922	75	388	3,407	57(2)	»	44	62	44,382	
»	+ 4	»	+ 21	- 57	+ 34	+ 42	»	+ 44	

N° LXXXIX. — Chemins de fer exploités par des Compagnies.

Comparaison des

CONTRAVENTIONS.						
NUMERO D'ORDRE.	NATURES.	Anvers à Gand.	Chimay.	Flandre occidentale.	Gand-Beckus-Bruges.	Gand-Tennoere.
1	Circulation illégale, sur les voies ferrées et dans les stations, de personnes isolées, de personnes à cheval ou en voiture, de chevaux et bestiaux, abandonnés ou errant avec ou sans attelage. . .	7	»	15	»	»
2	Entraves apportées à la circulation des trains, par le fait d'avoir franchi une barrière et traversé le chemin de fer, avec un attelage, à l'approche d'un train, ou obstrué de toute autre manière le passage sur la voie ferrée (abattage d'arbres, etc.).	1	»	3	2	1
3	Abandon, dans les stations ou dans les dépendances du railway, de véhicules chargés ou à vide, pouvant gêner la circulation ou intercepter les manœuvres des trains.	»	»	1	»	»
4	Plantations d'arbres dans la zone asservie du chemin de fer, sans autorisation du Gouvernement.	»	»	»	»	»
5	Bâtisses, constructions, dépôts de pierres, excavations diverses dans la zone asservie, sans autorisation. Etablissement de dépôts de matières combustibles (toitures en chaume, etc.) dans la zone prohibée.	7	»	»	»	»
6	Voyageurs dépourvus de coupons ou munis de coupons irréguliers (périmés, falsifiés ou insuffisants).	14	2	14	6	»
7	Voyageurs descendus des trains en cours de route, montés dans les trains ou descendus de ceux-ci ayant l'arrêt ou du côté opposé au bâtiment de la station de départ ou d'arrivée.	2	»	5	2	»
8	Voyageurs ayant pris place dans un train, avec une arme chargée ou avec des objets qui sont de nature à incommoder les voyageurs. .	»	»	»	»	»
9	Voyageurs ayant pris place dans des compartiments réservés aux dames ou dans des voitures (wagons à bagages, etc.) dont l'accès est interdit au public.	»	»	»	»	»
10	Voyageurs qui ont fumé dans les voitures de 1 ^{re} et de 2 ^e classe non réservées à cet usage, ou qui ont ouvert, malgré les protestations des autres voyageurs, des glaces de portière du côté d'où venait le vent.	»	»	»	»	»
11	Fausse déclarations en ce qui concerne l'espèce, la quantité ou l'import d'objets divers (matières nuisibles et dangereuses), le poids des marchandises, tant en vrac qu'en paquets ou colis, expédiées par chemin de fer.	»	»	1	»	»
TOTALS.		51	2	57	9	1
		27	1	25	10	»
Différences pour 1879. . .		+ 6	+ 1	+ 9	- 1	+ 1

(a) Ce chemin de fer a été racheté et exploité par l'État à partir du 16 septembre 1879.

(b) Ce chemin de fer, d'intérêt local, a été livré à l'exploitation le 1^{er} septembre 1879.

N° LXXXVII. — Chemins de fer exploités par des Compagnies. — Mouvement et recette. — Dépenses et bénéfices de l'exploitation. — Exercice 1879.

NATURE DES TRANSPORTS.	DÉSIGNATION DES COMPAGNIES.																												PROPORTION P. %							
	ANVERS A GAND.		CHINAY.		FLANDRE OCCIDENTALE.		GAND-EECLOO-BRUGES.		GAND-TERNEUZEN.		GRAND-CENTRAL-BELGE.		HASSELT A MAESEYCK.		LIÈGE A MAESTRICHT.		LIÈGEAIS-LIMBOURGEOIS.		LIERRE A TURNHOUT.		MALINES A TERNEUZEN.		NORD-BELGE.		TAVIERS A EMBRESIN (a).		TERMONDE A ST-NICOLAS.		VIRTON.		ENSEMBLE.		relativement A LA RECETTE			
	Mouvement.	Recette.	Mouvement.	Recette.	Mouvement.	Recette.	Mouvement.	Recette.	Mouvement.	Recette.	Mouvement.	Recette.	Mouvement.	Recette.	Mouvement.	Recette.	Mouvement.	Recette.	Mouvement.	Recette.	Mouvement.	Recette.	Mouvement.	Recette.	Mouvement.	Recette.	Mouvement.	Recette.	Mouvement.	Recette.	de chaque tarif.	générale.				
Voyageurs.	1 ^{re} classe (nombre.)	32,723	99,726	3,466	6,796	47,492	413,238	9,453	49,490	7,885	42,435	203,484	486,375	4,233	3,175	23,504	36,453	43,984	45,042	6,304	47,387	17,855	25,431	282,589	707,729	250	460	3,747	3,830	4,326	4,920	654,992	4,578,897	44.57	4.33	
	2 ^e — (—)	496,125	296,870	19,610	22,924	204,353	297,786	409,934	122,125	45,880	46,966	655,740	944,254	5,862	10,512	95,164	80,450	406,938	487,027	25,143	48,669	61,246	71,298	598,154	705,024	40,050	2,400	28,421	49,348	48,052	47,247	2,480,669	2,872,894	56.52	7.88	
	3 ^e — et prix réduits (—)	545,583	402,542	190,301	417,907	4,357,762	954,948	284,344	484,525	167,729	106,352	3,868,704	2,353,094	44,740	42,628	517,080	254,624	368,278	292,442	442,450	454,178	398,063	229,018	2,048,640	4,226,544	»	»	426,370	53,280	23,560	43,997	10,050,574	6,383,046	58.91	47.50	
	Ensemble. (—)	774,431	799,438	213,377	447,684	4,609,307	4,365,942	400,734	392,840	221,494	465,803	4,727,928	3,783,723	54,835	56,345	635,748	371,527	489,200	524,451	473,894	220,234	477,464	325,747	2,809,350	2,639,261	40,300	2,550	458,538	76,458	42,933	33,164	42,886,235	40,834,837	100. »	29.74	
Bagages.	taxés au minimum (colis.)	4,955	4,088	»	»	43,489	23,467	4,766	953	923	923	25,469	408,742	719	360	»	»	5,698	3,079	4,777	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	— au poids (quintaux.)	41,479	8,244	4,800	3,972	9,440	»	4,120	4,829	662	»	86,813	»	904	4,033	43,465	44,440	5,430	42,037	4,274	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	Ensemble.	—	9,332	—	3,972	—	23,467	—	2,782	—	923	—	408,742	—	4,393	—	44,440	—	45,446	—	3,423	—	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Petites marchandises	taxées au minimum (expéditions.)	25,482	44,424	»	»	453,884	74,308	42,560	47,873	44,444	4,360	252,292	490,456	7,589	4,772	»	»	87,704	428,380	40,040	46,665	47,447	42,498	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	— au poids (quintaux.)	406,048	84,278	44,495	23,731	206,443	413,999	26,972	23,632	43,476	6,024	463,505	»	6,308	4,704	29,090	32,765	67,408	428,380	34,884	46,665	27,503	42,498	275,646	403,976	7,754	4,384	44,470	43,858	4,670	2,447	4,289,339	4,543,460	100. »	4.23	
	Ensemble.	—	38,402	—	23,731	—	488,307	—	44,505	—	10,384	—	490,456	—	9,476	—	32,765	—	428,380	—	46,665	—	42,498	—	403,976	—	4,584	—	20,428	—	4,906	—	4,543,460	100. »	4.23	
Grosses marchandises	taxées au minimum (expéditions.)	6,817	18,941	»	»	20,248	35,005	4,568	6,224	4,431	4,425	48,601	77,225	786	4,358	»	»	42,644	45,984	4,745	6,443	3,960	5,664	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
	— au poids (tonnes.)	43,603	223,467	222,358	389,768	424,358	4,020,507	64,744	426,457	65,228	90,907	4,264,964	9,314,012	66,640	68,529	326,448	460,742	582,936	4,244,660	56,992	428,697	429,072	310,242	6,405,034	7,945,026	8,831	44,063	35,778	42,855	109,420	31,438	42,508,007	24,404,740	99.21	58.69	
	Ensemble.	—	242,408	—	389,768	—	4,055,512	—	432,381	—	92,032	—	9,388,237	—	69,887	—	460,742	—	4,257,644	—	434,840	—	345,873	—	7,945,026	—	44,063	—	44,492	—	32,469	—	21,574,744	100. »	59.46	
Finances. (groups.)	3,263	4,984	4,272	4,204	27,520	7,700	4,665	4,185	4,447	376	5,275	2,445	544	307	2,530	844	30,485	4,565	3,380	869	7,444	4,398	422,760	20,352	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»		
Equipages.	transportés à grande vitesse (nombre.)	»	»	40	475	24	492	3	50	4	2	94	2,640	»	»	6	86	21	645	»	»	3	63	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
	— à petite — (—)	21	464	»	»	»	»	»	»	»	»	76	4,474	»	»	»	»	3	32	3	55	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»		
	Ensemble. (—)	21	464	40	475	24	492	3	50	4	2	170	3,784	»	»	6	86	24	647	3	55	3	63	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»		
Chevaux et bestiaux	transportés à grande vitesse (nombre.)	»	»	434	2,632	1,211	24,893	96	4,586	406	4,923	42,954	34,076	»	»	339	7,327	874	22,528	218	4,423	5	54	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
	— à petite — (—)	43,424	28,058	927	43,372	1,564	48,544	4,783	46,804	213	4,925	270,092	258,359	447	42,855	2,491	45,046	4,862	64,692	4,329	46,737	213	3,004	422,209	435,720	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
	Ensemble. (—)	43,424	28,058	4,058	46,004	2,772	43,407	4,879	48,390	319	3,848	283,043	292,435	447	42,855	2,830	22,443	5,733	87,320	4,542	20,860	248	3,055	422,209	435,720	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
Produits extraordinaires	—	34,388	—	43,001	—	42,905	—	35,377	—	7,007	—	439,846	—	9,086	—	24,937	—	43,359	—	40,995	—	57,586	—	4,066,435	—	»	»	»	»	»	»	»	»	»		
Recettes brutes d'exploitation Totaux généraux. (francs.)	—	4,244,474	—	628,559	—	2,697,432	—	554,540	—	280,372	—	14,209,668	—	459,349	—	924,424	—	2,064,382	—	437,644	—	749,649	—	42,348,024	—	45,497	—	450,654	—	73,022	—	36,465,027	—	100. »		
Dépenses — (—)	—	748,346	—	502,005	—	4,509,393	—	354,078	—	208,714	—	7,574,393	—	208,807	—	528,432	—	4,307,932	—	345,000	—	512,968	—	6,229,330	—	5,949	—	423,849	—	423,753	—	20,248,919	—			
Excédent.	des recettes sur les dépenses (—)	—	462,828	—	123,554	—	1,188,039	—	200,462	—	74,658	—	6,635,275	—	»	—	392,992	—	753,450	—	422,644	—	236,681	—	6,088,694	—	9,248	—	24,835	—	—	—	16,216,408	—		
des dépenses sur les recettes (—)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
Rapport p. % des dépenses aux recettes brutes d'exploitation. . .	—	64.78 p. %	—	80.23 p. %	—	55.95 p. %	—	63.34 p. %	—	74.40 p. %	—	53.28 p. %	—	43.06 p. %	—	57.35 p. %	—	63.44 p. %	—	74.97 p. %	—	68.43 p. %	—	50.57 p. %	—	40. » p. %	—	83.54 p. %	—	169.46 p. %	—	55.53 p. %	—			

(a) Ce chemin de fer, d'intérêt local, a été livré à l'exploitation le 1^{er} septembre 1879.

— Contraventions de police constatées. — Année 1879.

années 1879 et 1878.

NOMBRE PAR COMPAGNIES.												LOIS OU ARRÊTÉS ROYAUX AUXQUELS il a été contrevenu.
Grand-Central-Belge.	Massey à Massey.	Licet à Mareschal.	Liégeois-Limbourgeois.	Lierre à Turbott.	Mabius à Teruizen.	Nord-Belge.	St-Gilles-Érasmus (a).	Favers à Embresin (b).	Termonde à St-Nicolas.	Villon.	Ensemble.	
19	»	»	5	»	2	11	»	»	2	»	59	Arrêté royal du 3 mai 1855.
5	»	»	2	1	»	2	»	»	2	»	17	Arrêtés royaux du 5 mai 1855 et du 16 janvier 1856.
»	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»	2	Arrêtés royaux du 5 mai 1855, du 23 juillet et du 2 septembre 1878.
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	Loi du 15 avril 1845.
8	»	»	»	»	»	5	»	»	»	»	13	
25	1	3	12	»	1	12	»	»	4	1	94	Arrêtés royaux du 10 février 1857 et du 16 mai 1862; arrêté ministériel du 5 février 1876, et arrêté royal du 15 avril 1876.
7	»	»	2	»	»	1	»	»	»	»	17	
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	
5	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	3	Arrêtés royaux du 10 février 1857 et du 16 mai 1862.
»	»	»	1	»	»	»	»	»	1	»	2	
5	»	»	2	»	»	1	»	»	»	»	7	Arrêtés royaux du 19 mai 1845, du 26 janvier 1847, du 31 août 1868 et du 14 octobre 1875.
65 86	1 6	6 6	22 26	1 »	5 8	50 57	» 2	» »	9 »	1 5	216 258	
- 23	- 5	»	- 4	+ 1	- 5	- 7	- 2	»	+ 9	- 2	- 22	

N° XC. — *Établissement des bureaux de Poste. — Distribution et transmission des correspondances.*

Comparaison des années 1879 et 1878.

		ANNÉES		DIFFÉRENCES pour 1879.	
		1879.	1878.		
Bureaux de poste et boîtes aux lettres.					
Nombre de bureaux de poste (1)		(2) 658	(3) 601	+ 57	
Nombre de boîtes aux lettres	principales, établies aux bureaux de poste	658	601	+ 57	
	supplémentaires, placées dans les villes et localités, sièges d'un bureau de poste.	601	562	+ 39	
	établies dans les communes rurales	Boîtes-hornes en fonte	450	402	+ 28
		— ordinaires en bois	2,310	2,268	+ 42
	mobiles, placées aux voitures affluentes.	1,227	1,202	+ 25	
Ensemble.		5,343	5,178	+ 167	
Distribution des correspondances.					
Nombre de facteurs	de ville	976	926	+ 50	
	ruraux	1,571	1,576	- 5	
Ensemble.		2,547	2,502	+ 45	
Nombre de tournées rurales	ordinaires	1,356	1,357	- 1	
	de relais	58	59	- 4	
Ensemble.		1,371	1,376	- 5	
Nombre de localités pourvues de bureaux de poste, ayant par jour :	2 distributions.	244	257	+ 7	
	5 —	135	136	- 3	
	4 —	85	78	+ 5	
	5 —	44	43	+ 1	
	6 —	7	6	+ 1	
	7 —	5	5	0	
Ensemble.		556	527	+ 9	
Nombre de communes non pourvues de bureaux de poste, ayant par jour :	1 distribution.	1,352	1,372	- 20	
	2 distributions.	435	456	+ 19	
	5 —	24	25	+ 1	
	4 —	10	11	- 1	
	7 —	8	8	0	
Ensemble.		2,049	2,050	- 1	
Transmission des correspondances.					
<i>Service des bureaux ambulants (wagons-postes).</i>					
Nombre de wagons-postes (effectif moyen)		52	49	+ 3	
Nombre de services quotidiens		15	15	0	
Nombre de voyages quotidiens (moyenne par service : 54, pour 1879 et pour 1878)		49	49	0	
Longueur kilométrique des lignes parcourues		1,252	1,232	0	
Parcours kilométrique	annuel	1,665,860	1,665,860	0	
	journalier moyen	4,564	4,564	0	
<i>Service des voitures affluentes (malles-postes).</i>					
Nombre de services quotidiens		130	135	- 5	
Longueur kilométrique des routes parcourues		2,005	2,106	- 103	
Parcours kilométrique	annuel	2,593,670	2,522,880	+ 129,210	
	journalier moyen	6,338	6,912	- 534	
Nombre de voyageurs transportés	par an.	434,072	469,785	- 14,785	
	par jour, en moyenne.	1,265	1,287	- 41	
<i>Service des messageries (diligences, chars à bancs, omnibus, fourgons, etc.).</i>					
Nombre de services	quotidiens	87	86	+ 1	
	non quotidiens	147	142	+ 5	
Ensemble.		254	228	+ 6	
Parcours kilométrique	annuel des services réunis	1,375,012	1,358,951	+ 14,081	
	journalier moyen des services quotidiens	5,152	5,145	- 11	
	hebdomadaire moyen des services non quotidiens.	8,266	7,918	+ 348	

(1) Non compris les bureaux-annexes de Charleroi (Ville-Haute), Malines (station), Tournay (station), Heyst-sur-Mer, Ostende-Bains et Nieupoort-Bains. — Ces trois derniers ne fonctionnent que du 1^{er} juillet au 30 septembre.

(2) Dont 102 sans service de distribution.

(3) — 74 — —

N^o XCI. — *Mouvement des correspondances, d'après les moyennes fournies par des dénombrements partiels. — Années 1848 à 1879.*

ANNÉES.	LETTRES							
	DE ET POUR L'INTÉRIEUR.				DE OU POUR L'ÉTRANGER.		TOTAL GÉNÉRAL.	
	Dans le rayon de 30 kilomètres.		Au delà du rayon de 30 kilom.		NOMBRE.	Augmentation proportionnelle sur l'année précédente.	NOMBRE.	Augmentation proportionnelle sur l'année précédente.
	NOMBRE DE LETTRES à 10 centimes.	Augmentation proportionnelle sur l'année précédente.	NOMBRE DE LETTRES à 20 centimes et au-dessus.	Augmentation proportionnelle sur l'année précédente.				
(*)	P. o/o.	(*)	P. o/o.	(*)	P. o/o.	(*)	P. o/o.	
1847-1848	2,863,789		3,646,555		2,628,362		9,138,706	
1849	3,053,206	6.61	4,209,041	15.43	2,875,000	9.38	10,137,247	10.93
1850	3,455,886	13.49	4,431,650	8.76	2,937,000	3.90	10,804,536	7.47
1851	4,077,829	18.00	4,909,793	10.29	3,491,436	16.89	12,479,063	14.54
1852	4,519,401	10.82	5,728,966	16.68	3,680,000	5.40	13,928,067	11.61
1853	5,340,096	18.16	6,316,982	10.26	4,016,370	9.45	15,673,648	13.53
1854	5,849,563	9.54	7,080,343	12.08	4,406,184	9.70	17,336,090	10.60
1855	6,193,834	5.89	7,404,390	4.58	4,700,000	6.67	18,298,221	5.55
1856	6,316,325	4.98	7,869,296	6.28	4,950,000	5.32	19,135,621	4.58
1857	6,958,203	10.16	8,446,330	3.52	5,125,000	3.54	20,229,533	5.72
1858	6,810,000	-2.43	8,375,000	2.81	5,425,000	5.55	20,610,000	4.88
1859	7,916,740	16.25	8,307,208	-0.80	5,573,204	2.73	21,797,152	5.76
1860	8,525,634	7.69	9,006,868	5.42	6,428,344	15.34	23,960,816	9.93
1861	8,626,592	4.48	10,588,808	17.23	7,144,328	10.67	26,299,728	9.76
1862	9,481,472	6.43	10,589,644	2.79	7,235,176	4.70	27,005,992	2.69
1863	9,901,440	7.85	11,635,660	9.88	7,912,632	9.36	29,449,732	9.05
1864	10,385,428	4.88	11,886,680	2.16	8,139,196	2.86	30,411,004	3.26
1865	11,353,680	9.32	13,177,008	10.85	9,169,836	12.66	33,700,524	10.82
1866	12,762,048	12.40	13,117,416	-0.46	9,529,404	3.92	35,406,568	5.07
1867	12,503,800	-2.06	13,597,511	3.66	10,872,862	14.20	36,974,173	4.43
1868	13,400,998	7.47	14,163,591	4.16	11,062,493	4.74	38,627,082	4.47
1869	14,349,517	7.07	14,632,059	3.30	11,643,801	5.25	40,625,377	5.17
TAXE UNIFORME A 10 CENTIMES. (Loi du 15 mai 1870.)								
	NOMBRE DE LETTRES.		Augmentation proportionnelle sur l'année précédente.					
1870	32,763,835		43.05		12,318,696	5.79	45,082,531	10.97
1871	36,393,474		11.08		15,711,622	27.79	52,435,096	15.64
1872	37,775,478		3.79		15,415,998	-2.07	53,191,476	2.02
1873	39,318,023		4.16		16,306,836	5.78	55,654,859	4.63
1874	41,406,219		4.57		16,902,672	3.65	58,008,891	4.23
1875	42,806,823		4.44		17,715,918	4.81	60,522,771	4.33
1876	43,491,996		1.61		18,381,880	3.60	61,816,876	2.18
1877	44,905,003		3.25		18,736,091	2.08	63,641,094	2.90
1878	45,307,469		0.90		19,132,644	2.22	64,460,113	4.29
1879	48,456,443		6.94		20,570,806	7.40	69,026,949	7.08
Augmentation annuelle moyenne (depuis 1848, pendant les 5 dernières années)	1,353,090		6.76		578,788	7.01	1,931,878	6.80
	1,469,985		3.37		733,626	4.02	2,203,611	3.56

(1) D'après l'exposé des motifs présenté à la Chambre le 27 avril 1848. — Une statistique établie au commencement de pour la correspondance étrangère 2,751,529 lettres, et pour les chargements 24,357; soit un total de 9,043,886 lettres.

CARTES POSTALES				LETTRES DE SERVICE.		JOURNAUX.		IMPRIMÉS	
de et pour l'intérieur		de ou pour l'étranger.							
NOMBRE	Augmentation proportionnelle sur l'année précédente	NOMBRE	Augmentation proportionnelle sur l'année précédente	NOMBRE	Augmentation proportionnelle sur l'année précédente	NOMBRE	Augmentation proportionnelle sur l'année précédente	NOMBRE	Augmentation proportionnelle sur l'année précédente
"	P %	"	P %	3,500,000	P %	4,200,000	P %	4,300,000	P %
"	"	"	"	2,776,560	— 20 67	7,291,000	73 60	2,475,000	90 38
"	"	"	"	2,445,793	— 23 73	8,739,000	49 86	2,965,000	19 80
"	"	"	"	2,378,461	10 84	11,410,400	30.57	3,789,000	27 79
"	"	"	"	2,517,280	6 51	14,000,000	22 70	4,000,000	5 57
"	"	"	"	2,700,283	7 51	14,150,000	1 07	4,230,000	5 75
"	"	"	"	2,706,300	4 86	16,035,000	13 46	3,341,000	— 23.58
"	"	"	"	2,998,765	8 79	19,669,000	22 81	3,872,000	49 47
"	"	"	"	3,821,241	27 43	21,510,227	9 36	5,060,407	30 69
"	"	"	"	3,804,705	0 88	22,820,631	6 09	4,842,874	— 4 30
"	"	"	"	3,933,500	2 04	23,302,742	2 11	5,040,621	4 08
"	"	"	"	4,321,824	9 87	28,441,345	22.05	5,758,792	14.25
"	"	"	"	3,995,056	— 7.36	26,358,020	— 7.33	6,668,452	15 80
"	"	"	"	4,219,956	5 63	25,493,710	— 3 39	7,794,950	16.39
"	"	"	"	4,411,420	4 56	26,992,160	5 88	9,007,284	15 55
"	"	"	"	4,632,108	5.00	26,722,260	— 1 00	9,228,232	2 45
"	"	"	"	4,735,120	2.22	25,837,312	— 3 31	10,965,916	18 83
"	"	"	"	5,163,720	8.84	27,925,884	8 12	12,694,084	15 76
"	"	"	"	5,603,520	8 02	40,119,300	43 66	12,423,268	— 2 18
"	"	"	"	5,518,084	— 1 54	38,360,672	— 4 58	14,664,345	18 04
"	"	"	"	6,396,520	15.91	38,966,382	1 58	16,485,638	12 42
"	"	"	"	6,700,180	4 84	40,822,967	4.76	17,980,677	9 06
"	"	"	"	7,961,460	18 72	46,871,539	14 82	18,125,198	0 80
682,475	"	5,174	"	6,851,572	— 46 19	49,403,536	5 40	18,033,253	— 0.51
3,088,410	352 72	6,591	27 38	7,337,262	7 08	51,243,101	3 72	22,018,724	22 10
4,637,341	51 32	16,120	144.57	7,966,712	8 58	52,771,524	2 98	25,967,383	17.93
5,970,549	28 19	65,312	305.16	8,139,177	2 16	58,825,598	11 47	30,094,207	15 89
7,571,800	26 81	276,800	323 81	8,499,313	4 43	65,480,000	11 31	33,335,000	10 76
8,893,340	17 45	1,090,980	294 14	8,868,500	4 34	68,969,000	5.33	31,753,000	— 4 75
10,031,658	12 50	1,639,638	50 29	9,201,493	3 75	72,058,009	4 48	30,473,000	— 4 03
11,130,912	10 96	2,045,602	24.75	9,867,993	7 24	68,463,000	— 4.99	28,638,000	— 6 02
14,126,913	26 91	2,593,731	26 79	10,811,141	9 56	69,712,000	1.82	28,041,000	— 2.11
"	"	"	"	236,811	4 10	2,113,290	10 46	+ 862,613	+ 11 70
4,631,274	19 00	505,684	143 95	570,393	5 92	2,177,280	3 59	— 410,641	— 1 23

levier 1917, donne pour les lettres à 10 centimes 2,724 471 lettres, pour les lettres à 20 centimes 3,728 526 lettres

N° XCII. — *Mouvement des valeurs confiées à la Poste* (1).

Comparaison des années 1879 et 1878.

		ANNEES		DIFFÉRENCES pour 1879.	
		1879.	1878.		
Lettres assurées (2).					
Nombre de lettres assurées.	originaires de l'intérieur	à destination de l'intérieur.	216,254	208,692	+ 7,562
		— de l'étranger.	50,516	46,810	+ 3,706
	Ensemble.		266,770	255,502	+ 11,268
	originaires de l'étranger		57,499	54,176	+ 3,323
		Totaux.	324,269	309,678	+ 14,591
Montant des lettres assurées.	originaires de l'intérieur	à destination de l'intérieur.	255,808,955 66	180,751,309 47	+ 75,057,646 19
		— de l'étranger.	47,078,669 81	59,515,895 61	+ 12,437,226 20
	Ensemble.		280,887,625 47	220,267,205 08	+ 60,620,420 39
	originaires de l'étranger.		58,717,866 56	50,204,885 42	+ 8,512,981 14
		Totaux.	319,605,492 03	270,472,090 50	+ 49,133,401 53
Produit.	port.		59,795 20	49,044 50	+ 10,750 70
	droit proportionnel et droit fixe réunis		127,955 55	155,464 54	- 27,508 99
		Totaux.	187,751 75	204,509 04	- 16,757 29
Nombre de lettres perdues ou spoliées			7	2	+ 5
Montant total des valeurs perdues et remboursées			(5) 8,179 75	(1) 2,400	+ 5,779 75
Mandats de poste.					
Nombre de mandats	originaires de l'intérieur	à destination de l'intérieur(2)	1,088,655	996,957	+ 91,698
		— de l'étranger.	128,286	114,538	+ 13,748
	Ensemble.		1,216,941	1,111,495	+ 105,446
	originaires de l'étranger		151,654	115,308	+ 36,346
		Totaux.	1,368,595	1,226,803	+ 141,792
Montant des mandats.	originaires de l'intérieur	à destination de l'intérieur(2)	66,778,951 22	61,455,985 49	+ 5,322,965 73
		— de l'étranger.	6,157,777 97	4,913,187 45	+ 1,244,590 52
	Ensemble.		72,936,729 19	66,369,172 92	+ 6,567,556 27
	originaires de l'étranger		6,597,503 65	5,004,614 55	+ 1,592,889 10
		Totaux.	79,534,232 84	71,373,787 47	+ 8,160,445 37
Produit de la taxe.	service intérieur.		256,617	257,362 60	- 745 60
	— international		(5) 82,406 88½	(5) 82,446 99½	- 40 11
		Totaux.	339,023 88½	339,809 59½	- 785 71
Mandats remboursés à charge du Trésor.		Nombre	8	7	+ 1
		Montant	769 20	569 22	+ 199 98
Encaissements.					
a. <i>Effets de commerce</i> (7).					
Nombre d'effets	déposés		698,985	526,624	+ 172,361
		encaissés	625,828	474,700	+ 151,128
Montant des effets	déposés		160,899,558 57	127,408,836 83	+ 33,490,721 74
		encaissés	147,648,926 91	117,747,167 40	+ 29,901,759 51
Produit de la taxe.			551,177 65	289,192 10	+ 261,985 55
Nombre d'effets protestés	par huissiers		9,382	12,555	- 3,173
		par les agents des postes	44,175	25,442	+ 18,733
b. <i>Quittances.</i>					
Nombre de quittances déposées			712,701	636,542	+ 76,159
Montant des quittances	déposées		12,926,470 52	11,819,827 45	+ 1,106,643 07
		encaissées	9,881,472 92	9,126,768 21	+ 754,704 71
Produit de la taxe.			169,588 11	175,994 51	- 6,406 40
Abonnement aux journaux.					
Nombre d'abonnements demandés.	Journaux belges.		237,865	222,114	+ 15,751
		— étrangers.	5,145	4,901	+ 244
	Totaux.			243,010	227,015
Montant des abonnements souscrits			1,906,144 42	1,850,207 09	+ 55,937 33
Produit de la taxe.			115,892 45	104,458 12	+ 11,434 33

(1) Outre les valeurs renseignées au présent tableau, la Poste a, en 1879, transporté 826,552 lettres recommandées dont elle ignore le contenu. — 6 lettres de l'espèce ont été perdues. Une somme de 150 francs a été payée de ce chef, à titre d'indemnité.

(2) Antérieurement désignées sous le terme de *lettres chargées avec déclaration de valeur*.

(3) Dont fr. 5,638-50 à charge du Trésor.

(4) — fr. 2,230- — —

(5) Non compris 518,418 mandats pour 1879, et 296,421 pour 1878, émis d'office pour le service des abonnements et des encaissements, et dont le montant s'élève, respectivement, à fr. 11,787,617-54 et à fr. 10,976,975-50.

(6) Ce chiffre résulte des décomptes faits avec les offices étrangers, tandis que celui indiqué à l'annexe XCVI représente les sommes perçues en Belgique.

(7) 1^{er} novembre 1879 : Admission des effets à échéance passée, et réduction de la taxe d'encaissement. — 10 décembre 1879 : Extension du service de l'encaissement à toutes les localités du Royaume, sous exception.

N° XCH. — *Lettres tombées en rebut.* — *Lettres ordinaires réclamées, retrouvées et non retrouvées.*

Comparaison des années 1879 et 1878.

	ANNÉES		DIFFÉRENCES pour 1879.	
	1879.	1878.		
Lettres tombées en rebut (refusées, adressées à des personnes inconnues, non réclamées, etc.).				
Originaires de l'intérieur ⁽¹⁾ {	91,228	92,220	— 992	
à destination de l'intérieur	30,664	52,694	— 2,030	
— de l'étranger ⁽²⁾				
Totaux	121,892	124,914	— 5,022	
Lettres-rebut remises en distribution et placées après ouverture ou vérification.				
Originaires de l'intérieur ⁽¹⁾ {	59,044	40,658	— 1,611	
à destination de l'intérieur	18,123	20,011	— 1,888	
— de l'étranger ⁽²⁾				
Totaux	57,167	60,666	— 5,499	
Lettres restées en souffrance à l'Administration belge.				
Originaires de l'intérieur ⁽¹⁾ {	52,184	51,565	+ 619	
à destination de l'intérieur	12,541	12,685	— 142	
— de l'étranger ⁽²⁾				
Totaux	64,725	64,248	+ 477	
Rapport p. % des lettres- rebut replacées {	42.80	44.08	— 1.28	
originaires de l'intérieur pour l'intérieur	59.10	61.21	— 2.11	
— — — pour l'étranger ⁽²⁾				
Lettres ordinaires réclamées, retrouvées et non retrouvées.				
Lettres sans valeurs. {	réclamées	1,443	1,585	+ 58
	retrouvées	317	569	— 52
	non retrouvées	1,126	1,016	+ 110
Lettres avec valeurs indéterminées. {	réclamées	154	96	+ 58
	retrouvées	10	14	— 4
	non retrouvées	144	82	+ 62
Lettres avec valeurs au porteur {	réclamées {	174	148	+ 26
	nombre	16,985 48	10,266 76	+ 6,718 72
	retrouvées {	11	12	— 1
	nombre	1,150	28 77	+ 1,121 25
	non retrouvées {	165	156	+ 27
	nombre	13,835 48	10,257 99	+ 5,597 49
Lettres avec valeurs nominatives {	réclamées {	861	870	— 9
	nombre	717,819 18	556,824 27	+ 560,994 91
	retrouvées {	189	217	— 28
	nombre	33,004 07	96,259 57	— 61,253 50
	non retrouvées {	672	653	+ 19
	nombre	682,815 11	260,584 70	+ 422,250 41
Nombre total de lettres, avec ou sans valeurs {	réclamées	2,652	2,499	+ 153
	retrouvées	827	612	— 83
	non retrouvées	2,103	1,887	+ 218

(1) Depuis le 1^{er} juillet 1878 il n'est plus tenu attachement des rebuts originaires de l'étranger. Aux termes de l'article XVI du règlement de détail et d'ordre pour l'exécution du traité de Berne portant création d'une Union générale des Postes, les correspondances originaires de l'étranger tombées en rebut sont renvoyées, aussitôt après leur mise en rebut, par l'intermédiaire des bureaux d'échange respectifs. L'article XXI du règlement de la Convention de Paris du 1^{er} juin 1878 a maintenu cette prescription.

(2) Renvoyées par les offices étrangers.

N° XCIV. — Caisse générale d'épargne. (Opérations dans les bureaux de Poste.)

Comparaison des années 1879 et 1878.

CAISSE GÉNÉRALE D'ÉPARGNE.		1879.	1878.	DIFFÉRENCES pour 1879.
Nombre de livrets :				
Existant au 1 ^{er} janvier		40,291	55,211	+ 7,080
Délivrés pendant l'année		15,745	12,141	+ 4,602
Ensemble		54,034	48,352	+ 8,682
Soldés pendant l'année		7,803	5,061	+ 2,804
Restant au 31 décembre		46,169	40,291	+ 5,878
Opérations de l'année.				
Soldes des comptes des déposants au 1 ^{er} janvier fr.		20,769,066 29	16,372,358 15	+ 4,196,828 14
Versements opérés pendant l'année (1)		10,845,965 46	11,283,436 86	- 409,493 44
Ensemble fr.		31,615,029 75	27,825,093 01	+ 3,787,054 74
Payements effectués pendant l'année				
{ Remboursements (2) fr.		7,260,556 88	6,292,736 50	+ 967,880 53
{ Achats de fonds publics		1,064,091 54	1,294,822 67	- 250,451 15
Ensemble fr.		8,324,628 59	7,587,278 07	+ 757,149 42
Soldes des comptes des déposants au 31 décembre fr.		25,288,601 56	20,238,716 04	+ 5,049,883 52
Intérêts capitalisés à la même date		399,407 13	550,520 23	+ 69,056 90
Totaux fr.		25,888,008 51	20,769,066 29	+ 5,118,942 22
Classification des livrets d'après leur importance.				
Nombre de livrets	de 1 à 100 fr. (moyenne pour 1879, fr. 25 82).	24,924	22,190	+ 2,734
	de 100 à 500 " (— " 226 79).	10,210	8,633	+ 1,595
	de 500 à 1,000 " (— " 670 76).	4,454	5,841	+ 895
	de 1,000 à 5,000 " (— " 1,627 97).	3,069	4,276	+ 793
	au-dessus de 5,000 " (— " 6,543 89).	1,352	1,529	+ 205
Totaux	46,169	40,291	+ 5,878	
Classification des versements d'après leur importance.				
Nombre de versements	de 1 à 100 fr. (moyenne pour 1879, fr. 21 95).	59,493	33,367	+ 3,926
	de 100 à 500 " (— " 513 68).	8,007	7,151	+ 876
	de 500 à 1,000 " (— " 859 15).	2,745	2,505	+ 440
	de 1,000 à 5,000 " (— " 1,798 68).	1,897	1,622	+ 273
	au-dessus de 5,000 " (— " 4,593 23).	782	617	+ 163
Totaux	72,922	65,240	+ 7,682	
		En 1879.	En 1878.	
(1) Versements effectués chez les percepteurs des postes fr.		12,541,435 40	10,927,767 49	
Accrédites de rentes, encaissés pour compte de déposants		113,917 5	100,849 79	
Réalisation de valeurs		810,304 95	274,890 58	
Ensemble. fr.		13,465,857 35	11,303,568 02	
A déduire, du chef de transferts . . .		2,323,144 51	49,981 16	
Reste. fr.		11,342,712 84	11,253,586 86	
Différences résultant de versements (357 en 1879 (du 1 ^{er} juin au 31 décembre) et 1 en 1878) effectués sur des livrets créés au nom de militaires ou d'établissements publics, et transférés à la caisse centrale d'épargne à Bruxelles. fr.				
		498,749 38	70 "	
Reste, chiffres égaux. fr.		10,843,963 46	11,253,456 86	
(2) Cette différence provient de ce que les sommes déposées dans les bureaux de poste par les établissements publics, depuis le 1 ^{er} janvier 1870 jusqu'au 31 mai 1879 inclusivement, ont, à cette dernière époque, été transférées à un compte spécial, à la caisse centrale d'épargne à Bruxelles.				
(3) En outre, il a été payé du chef des intérêts sur comptes solidés :				
		1879.	1878.	
1 ^{er} Pendant l'année fr.		18,577 68	14,834 09	
2 ^o Antérieurement, mais remboursés pendant l'année		51 27	245 05	
Totaux. fr.		18,628 95	15,079 14	

N^o XCV. — *Renseignements statistiques du mouvement postal.*

Comparaison des années 1879 et 1878.

N° XCV. — Renseignements

Comparaison des

DÉSIGNATION 1-0 MOUVEMENT.		LETTRES							Total.	
		PRIVÉES				DE SERVICE				
		ordinaires.	recommandées.	assurées (c).	Ensemble.	ordinaires.	recommandées.	Ensemble.		
Intérieur	1879	17,878,460	361,479	216,234	48,456,143	10,291,100	477,974	10,768,914	59,225,057	
	1878	19,740,254	358,523	208,092	45,337,469	9,461,000	331,151	9,791,151	55,101,620	
	Différences	3,158,226	2,906	7,542	3,118,574	830,000	144,703	974,763	4,123,437	
International.	Expéditions de Belgique.	1879	10,709,894	192,475	50,316	10,952,685	13,000	327	13,327	10,966,212
		1878	10,011,772	190,325	46,810	10,278,910	23,600	162	23,762	10,302,672
		Différences	668,122	2,147	8,506	673,775	— 10,600	365	— 10,235	663,540
International.	Expéditions de l'étranger.	1879	9,308,404	272,428	37,193	9,618,121	58,000	700	58,700	9,676,821
		1878	8,551,330	259,328	34,176	8,873,734	49,300	760	50,060	8,923,814
		Différences	719,264	22,100	3,023	741,987	8,700	— 60	8,620	753,007
En général	1879	67,896,568	826,332	303,719	69,424,919	10,362,401	479,141	10,811,141	79,868,000	
	1878	63,371,356	799,179	289,678	64,450,113	9,513,900	331,093	9,867,993	74,329,106	
	Différences	4,525,612	27,153	14,071	4,960,836	828,100	148,048	973,148	5,539,064	

(a) Antérieurement désignées sous le terme de *lettres chargées avec déclaration de valeur*.

(b) Les abonnements aux journaux belges, pris à l'étranger, sont compris dans le mouvement à l'intérieur.

(c) Les lettres originaires de l'étranger tombées en rebut, sont envoyées directement par le bureau d'échange sans en tenir attachement.

statistiques du mouvement postal.

années 1879 et 1878.

CARTES POSTALES	JOURNAUX	IMPRIMÉS	ÉCHANTILLONS	PAPIER, D'ALCAHRES	MUNDIES DE POSTE		EXPÊDES (Envois de toutes natures)	EFFETS DE COMMERCE déposés à l'encaissement	QUITTANCES déposées à l'encaissement	ABONNEMENTS souscrits à la poste		LITRES tombees en rebut	Boites louches pour le retrait des correspondances
					ordinaires	pour le service des abonnements et des encaissements				aux journaux belges	aux journaux étranger		
14,120,918	61,686,000	21,716,000	1,101,000	154,000	1,068,633	318,448	54,603	698,985	712,701	257,861	"	91,228	828
11,130,912	60,521,000	21,23,000	865,000	158,000	996,937	296,421	42,093	526,624	656,542	222,114	"	92,220	825
2,998,000	1,165,000	-1,557,000	231,000	26,000	91,696	22,027	12,570	172,359	56,159	35,749	"	- 992	3
1,824,940	5,054,000	4,005,000	747,000	62,000	128,266	"	1,728	"	"	(c)	"	30,661	"
1,445,028	5,080,000	3,087,000	648,000	48,400	114,338	"	1,394	"	"	(b)	"	32,604	"
379,912	- 20,000	918,000	99,000	13,600	13,928	"	314	"	"	(b)	"	-2,030	"
768,794	2,972,000	2,320,000	485,000	75,000	131,654	"	2,311	"	"	"	5,145	(c)	"
600,571	2,564,000	2,278,000	457,000	48,700	113,506	"	1,604	"	"	"	4,901	(c)	"
168,220	108,000	42,000	38,000	26,300	18,146	"	607	"	"	"	244	(c)	"
16,720,652	69,712,000	28,911,000	2,333,000	321,000	1,348,573	318,448	58,702	698,963	712,701	257,853	5,145	121,892	828
13,176,514	68,465,000	29,038,000	1,973,000	255,100	1,224,303	296,421	44,991	526,624	656,542	222,114	4,901	124,914	825
3,544,138	1,247,000	- 597,000	300,000	63,000	128,770	22,027	13,711	172,359	56,159	35,749	244	- 3,022	3

N° XCVI. — Recettes postales de toutes natures. —

	TAXE des lettres non affranchies.	PRODUIT des timbres-poste employés à l'af- franchissement des correspon- dances, des enve- loppes timbrées, et des cartes postales.	TAXE sur les effets de commerce à l'encaissement	TAXE d'affranchisse- ment en espèces des journaux. (Abonnements — poste.)	TAXE SUR LES		TAXE sur les boîtes pour le retrait des correspondances.
					Abonnements aux JOURNAUX.	Encaissements de QUITTANCES.	
	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.
Résultats de l'année							
1879	123,809 60	8,940,296 20	551,177 65	508,586 98	113,892 45	147,010 59	17,257 50
1878	143,709 08	8,444,224 04	259,192 10	509,858 10	104,438 12	173,994 31	16,924 »
Différences pour 1879	en plus.	496,072 16	61,985 55	»	11,454 51	»	515 50
	en moins.	21,899 48	»	1,451 12	»	(1) 28,983 72	»

N° XCVII. — Relevé des timbres-poste, enveloppes timbrées, cartes

QUAN

		TIMBRES-POSTE.								
		A	A	A	A	A	A	A	A	A
		1 centime.	2 centimes.	5 centimes.	8 centimes. (a)	10 centimes.	20 centimes.	25 centimes.	30 centimes. (a)	40 centimes.
Résultats de l'année										
1879		53,008,579	3,201,398	8,945,836	»	46,837,074	1,959,236	6,198,418	»	558,397
1878		49,769,043	2,865,571	8,039,400	115,091	45,181,993	1,779,523	6,216,273	109,065	586,049
Différences pour 1879	en plus.	3,239,536	335,827	906,436	»	1,655,081	79,713	682,145	»	»
	en moins.	»	»	»	115,091	»	»	»	109,065	17,652

VA

		Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.
Résultats de l'année									
1879		530,085 79	64,027 96	447,291 30	»	4,682,797 40	371,847 20	1,734,604 60	227,368 60
1878		497,690 43	57,311 42	401,070 »	9,207 28	4,518,199 30	355,904 60	1,554,068 25	32,719 50
Différences pour 1879.	en plus.	31,395 36	6,716 64	45,121 30	»	1,164,598 10	15,942 60	170,536 25	»
	en moins.	»	»	»	9,207 28	»	»	»	32,719 50

(a) Supprimés en 1878.

(b) Supprimées en 1879. — Le restant en magasin est vendu avec réduction (10 centimes au lieu de 11 centimes).

(c) Créées en 1879.

Comparaison des années 1879 et 1878.

TAXE SUR LES MANDATS DE POSTE.		PRODUITS extraordinaires.	MANDATS DE POSTE PÉRIODIQUES.	RELIQUAT DES DÉCOMPTES avec les offices étrangers en plus (+) ou en moins (-).		ENSEMBLE.	Observations.
Service intérieur.	Service international.			Fr.	c.		
Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr.	c.	Fr. c.	(*) La différence en moins, en 1879, provient de ce que la taxe sur les quittances déposées pendant les mois de novembre et de décembre, a été représentée en timbres-poste et se trouve comprise dans le produit de la vente de ces timbres.
286,617 "	80,867 80	1,274 50	6,245 21	+656,448 71	10,983,265 97		
257,302 60	80,167 43	5,059 67	4,308 94	+551,710 34	10,545,248 78		
19,114 40	700 55	o	1,756 27	104,758 57	+ 610,015 22		
"	"	5,765 57	o	o			

postales et chiffres-taxes vendus. — Comparaison des années 1879 et 1878.

TITÉS.

			ENVELOPPES TIMBRÉES.			CARTES POSTALES.				CHIFFRES-TAXES.		TOTAL.
A	A	A	Ancien type. (d)	Petit format.	Grand format.	SIMPLES.		DOUBLES.		A 10 cent.	A 20 cent.	
50 cent.	1 franc.	5 francs.				A 5 cent.	A 10 cent.	A 10 cent.	A 20 cent. (e)			
350,978	211,465	3,285	448,400	214,330	143,320	13,017,084	952,545	79,339	7,264	3,240 ½	35,504	136,781,980 ½
305,691	219,228	2,391	"	207,949	140,127	11,313,932	766,143	71,000	"	6,862 ½	35,849	127,733,176 ½
45,287	"	895	448,400	6,351	3,133	1,703,152	184,402	8,339	7,264	1,381	2,655	+9,051,811
"	7,361	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	

LEURS.

Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.
175,489 "	211,865 "	16,430 "	44,840 "	23,576 30	15,765 20	650,354 26	95,254 50	7,933 90	1,451 60	824 65	7,700 80	9,299,999 30
152,845 60	219,226 "	11,055 "	"	22,874 39	15,413 97	585,696 60	76,914 30	7,100 "	"	686 25	7,169 80	8,741,272 19
22,643 50	"	4,475 "	44,840 "	701 91	351 23	65,157 60	18,440 20	833 90	1,452 80	138 40	531 "	+558,727 11
"	7,361 "	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	

N° XCVIII. — *Personnel et dépenses du service des Postes.*

Comparaison des années 1879 et 1878.

	ANNÉES.		DIFFÉRENCES pour 1879.
	1879.	1878.	
PERSONNEL.			
Fonctionnaires et employés rétribués	1,549	1,222	+ 127
Facteurs et autres agents subalternes (non compris les facteurs sommaires, ni les pétons entrepreneurs chargés du transport des dépêches).	2,625	2,572	+ 51
Totaux	3,972	3,794	+ 178
DÉPENSES.			
Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés. fr.	2,404,655 69	2,287,841 84	+ 146,791 85
— des facteurs et autres agents subalternes	2,944,450 90	2,881,516 67	+ 62,934 23
Ensemble. fr.	5,349,084 59	5,169,358 51	+ 209,726 08
Transport des dépêches	592,258 95	594,787 57	— 2,548 64
Remboursement de valeurs transportées par la Poste (1)	6,487 70	5,221 42	+ 8,254 28
Matériel. — Frais de bureau, de régie et de loyer. — Entretien et construction de bureaux ambulants	639,682 28	575,109 63	+ 84,572 65
Part d'intervention dans les frais du bureau international de Berne.	2,865 68	2,805 *	+ 270 68
Totaux fr.	6,610,529 18	6,513,072 13	+ 293,237 05

N° XCIX. — *Situation des magasins à l'expiration de l'année.*

Exercices 1877, 1878 et 1879.

DÉSIGNATION DES OBJETS.	ANNÉES.		
	1877.	1878.	1879.
Approvisionnements fr.	7 55	1,030 46	1,761 08
Balances	60 »	230 30	1,444 25
Mobilier.	907 »	43,680 55	45,372 06
Objets de timbrage.	4,103 55	4,258 54	6,327 60
Outils	86 90	95 40	70 05
Portefeuilles, sacs en cuir et en toile	6,293 40	5,642 55	7,454 50
TOTAUX. fr.	11,488 40	24,977 70	35,429 54

(1) Sous cette rubrique, on comprend les lettres assurées, les mandats de poste, etc. — Pour le détail des sommes, voir annexe XCII.

N° C. — *Tableau comparatif du nombre, par habitant, des lettres et cartes postales et des journaux, dans les principaux pays de l'Union postale universelle. — Année 1878* ⁽¹⁾.

PAYS.	NOMBRE D'OBJETS PAR HABITANT.		Observations.
	LETTRES et cartes postales.	JOURNAUX.	
Allemagne	15.2	9.4	⁽¹⁾ Ce tableau est dressé d'après les bases indiquées par la Statistique générale du service postal, publiée par le bureau international de Berne. Il comprend, d'une part, les lettres ordinaires, les lettres circulant en franchise de port et les cartes postales, d'autre part, les journaux, expédiés de chaque pays, tant à destination de l'intérieur que de l'étranger.
Autriche	10.4	3.0	
Belgique	14.2	11.4	
Danemark	11.1	11.0	
Egypte	0.53	⁽²⁾	
Espagne	4.9	2.2	
États-Unis	⁽²⁾	⁽²⁾	
France	15.1	9.9	
Grande Bretagne	⁽²⁾	⁽²⁾	
Grèce	⁽²⁾	⁽²⁾	
Hongrie	4.7 ⁽²⁾	1.0	⁽²⁾ Cette proportion est inférieure au chiffre réel, vu que le nombre des lettres expédiées pour l'étranger ne comprend pas les lettres à destination de l'Allemagne.
Inde Britannique	0.6	0.03	
Italie	6.1	2.8	
Japon	1.1	0.3	
Luxembourg	11.1	4.0	
Norvège	5.1	4.0	
Pays-Bas	15.9	7.0	
Perse	⁽²⁾	⁽²⁾	
Roumanie	1.7	0.8	
Russie	1.1	0.5	
Suède	6.5	4.0	
Suisse	21.5	18.0	

N° Cl. — *Établissement des Télégraphes. — Personnel. — Dépenses.*

Comparaison des années 1879 et 1878.

		ANNÉES		DIFFÉRENCES
		1879.	1878.	pour 1879.
Situation du réseau.				
Longueur en kilomètres des lignes établies	{ Sur les chemins de fer de l'État. — — — concédés. Sur les routes ordinaires. sous terre, dans les villes	2,716	2,539	+ 557
		1,453	1,556	- 125
		1,250	1,508	- 38
		11	11	»
		Ensemble.	3,410	3,254
Développement kilométrique des fils conducteurs.	{ Sur les chemins de fer de l'État — — — concédés Sur les routes ordinaires Sous terre, dans les villes	18,060	17,119	+ 941
		5,430	5,364	- 114
		1,830	1,868	- 38
		252	228	+ 7
		Ensemble (1).	23,572	22,775
Bureaux ouverts au public.				
Appartenant à l'État.	{ Dans les stations des chemins de fer de l'État . . — — — concédés . . Dans les villes ou communes	423	374	+ 31
		85	103	- 20
		106	102	+ 4
Ensemble.	614	579	+ 35	
Stations des chemins de fer concédés où les appareils sont utilisés aux correspondances privées.		94	69	+ 25
Ensemble.	708	648	+ 60	
Bureaux pourvus d'un appareil aéro-stihle aux télégrammes privés, au départ seulement.		50	18	+ 12
Bureaux de dépôt de télégrammes (2)		365	362	+ 1
Totaux.		1,101	1,028	+ 75
Appareils en service.				
Système Morse.		1,168	1,110	+ 58
— Hughes		44	42	+ 2
— Bréguet		7	9	- 2
Ensemble.		1,219 (3)	1,161	+ 58
Personnel.				
Fonctionnaires et employés		653	656	- 1
Facteurs, poseurs, auxiliaires, élèves-télégraphistes, porteurs (4), etc.		1,059	1,181	- 122
Agents auxiliaires (5)		1,827	1,848	- 21
Ensemble.		3,541	3,683	- 144
Dépenses (6).				
Traitements des fonctionnaires et employés		1,635,700	(7) 1,663,317 31	- 16,852 69
Salaires des auxiliaires, des élèves-télégraphistes, des ouvriers et des porteurs		800,000	(7) 738,539 73	+ 61,460 27
Entretien des lignes et du matériel		270,371 10	(7) 211,559 30	+ 29,911 80
Ensemble.		(8) 2,736,571 10	(7) 2,613,916 31	+ 107,621 76

(1) Non compris 184 kilomètres de fils établis le long des cours d'eau, et 1,065 kilomètres de fils établis aux frais des Compagnies des chemins de fer concédés, ce qui porte à 24,788 kilomètres le développement total des fils au 1^{er} janvier 1880.

(2) Ces bureaux sont établis dans les perceptions et sous-perceptions des Postes et dans les stations du Chemin de fer de l'État dépourvues d'appareils de transmission. Ils sont chargés de l'expédition des correspondances du public au bureau télégraphique le plus voisin.

(3) Non compris 35 appareils en réserve, dont 23 du système Morse, 8 du système Hughes et 2 du système Bréguet.

(4) Non compris les agents assez nombreux qui portent des télégrammes à domicile, sans faire de ce service leur occupation exclusive.

(5) On entend par agents auxiliaires, les employés de la Poste et ceux des Chemins de fer de l'État et des Compagnies concessionnaires, pour lesquels la manipulation des appareils n'est qu'une occupation secondaire.

(6) La part à attribuer au Télégraphe dans les frais généraux d'administration (imprimés, locaux, éclairage, chauffage, etc.) n'est pas comprise dans les dépenses.

Les transmissions gratuites, fournies par le service des Télégraphes aux autres branches de l'Administration, et les frais de matériel que ce service est obligé de faire, en vue du chemin de fer, dans certains bureaux où il n'y a pas de correspondances privées, constituent une compensation plus que suffisante de cette part.

(7) Chiffre rectifié.

(8) Dépense très-approximative.

N° CII. — *Mouvement, recette et produits moyens des télégrammes, par années, depuis l'organisation des Télégraphes (1^{er} septembre 1850.)*

N° CII. — *Mouvement, recette et produits moyens des télégrammes, par*

ANNÉES.	CORRESPONDANCES									
	INTERNES.					INTERNATIONALES.				
	NOMBRE du TÉLÉGRAMMES.	Recette.	AUGMENTATION proportionnelle de chaque année sur la précédente.		PRODUIT moyen par télé- gramme.	NOMBRE du TÉLÉGRAMMES	Recette.	AUGMENTATION proportionnelle de chaque année sur la précédente.		PRODUIT moyen par télé- gramme.
			Mouvement.	Recette.				Mouvement.	Recette.	
1850-1851	6,032	29,824 60	P. % "	P. % "	Fr. c. 4 48	6,034	43,462 50	P. % "	P. % "	Fr. c. 7 18
1852	9,807	51,747 60	47.43	6.45	3 24	10,103	64,749 50	66.88	48.98	6 41
1853	14,139	46,500 40	44.58	43.84	5 27	20,636	96,798 "	104.43	49.49	4 09
1854	16,719	53,028 "	18.08	14.32	5 17	29,492	128,332 30	42.78	52.60	4 33
1855	17,279	52,211 30	3.33	-1.53	3 02	54,723	147,210 30	17.74	14.69	4 24
1856	32,862	71,286 60	90.18	56.55	2 17	43,573	179,665 "	50.67	22.04	3 96
1857	41,434	81,647 "	26.08	14.33	1 97	48,367	176,513 24	6.39	-1.73	3 63
1858	47,673	89,514 03	13.06	9.39	1 87	58,094	187,162 72	20.11	6.03	3 22
1859	63,463	126,297 37	57.52	41.41	1 93	83,780	220,052 70	44.21	17.56	2 65
1860	80,216	142,544 91	22.55	12.71	1 77	93,199	252,877 28	15.65	3.84	2 43
1861	97,943	171,223 78	22.10	20.29	1 73	115,121	237,748 06	20.93	10.68	2 24
1862	103,274	176,645 23	7.48	3.16	1 68	129,933	280,449 51	12.87	8.81	2 16
1863	188,323	211,063 65	79.57	19.49	1 12	162,173	277,266 28	24.81	-1.15	1 71
1864	232,501	282,391 63	53.62	33.80	1 12	197,547	307,936 43	21.31	11.07	1 36
1865	352,721	343,289 42	51.87	22.19	1 04	232,133	340,103 65	27.65	10.44	1 33
1866	692,356	407,332 "	108.14	18.03	" 59	306,396	369,900 12	21.60	3.76	1 21
1867	817,632	469,749 60	18.07	13.27	" 57	333,918	409,290 77	10.54	10.63	1 21
1868	972,033	349,265 20	13.38	16.93	" 57	376,699	424,133 76	11.13	3.65	1 13
1869	1,103,737	398,739 70	14.06	9.01	" 34	423,676	430,376 34	15. "	6.23	1 06
1870	1,343,118	744,641 "	21.14	24.37	" 33	507,446	388,161 40	19.21	30.34	1 16
1871	1,560,673	386,333 "	16.20	13.03	" 33	662,318	761,330 40	50.62	29.33	1 13
1872	1,339,344	367,448 23	1.84	1.27	" 33	660,323	713,113 33	-0.33	-6.40	1 03
1873	1,739,847	933,160 "	9.47	10.11	" 33	676,393	733,704 32	2.40	5.17	1 09
1874	1,849,973	1,013,400 30	6.53	6.31	" 33	693,306	744,079 33	2.53	1.14	1 07
1875	1,929,943	1,037,209 30	4.32	4.12	" 33	708,716	761,344 70	2.19	2.33	1 07
1876	1,932,636	1,074,393 23	1.13	1.64	" 33	723,293	779,134 24	2.06	2.32	1 07½
1877	1,942,937	1,067,333 "	-0.30	-0.63	" 33	710,093	737,902 33	-1.33	-2.73	1 06½
1878	1,966,473	1,080,374 33	1.21	1.17	" 33	737,322	780,973 01	3.33	3.04	1 06
1879	2,112,116	1,160,196 10	7.41	7.39	" 33	843,242 ^(b)	864,119 32	13.01	10.64	1 01½
TOTAUX.	22,837,397	13,813,336 64	24.57	14.10	" 60	9,663,007	12,080,333 72	20.23	11.66	1 23

(a) Les chiffres de cette colonne ne comprennent pas les produits extraordinaires, le produit du transport, par exprès, des lettres chemins de fer concédés, pour emploi de fils et d'appareils télégraphiques de l'État, ni, à partir de 1876, le montant des redevances payées le produit des télégrammes de raccordement.

(b) Voir annexe CIII pour la répartition, par pays d'échange, du mouvement et de la recette de ces correspondances en 1879, et la

années, depuis l'organisation des Télégraphes (1^{er} septembre 1850).

PRIVÉES.									
EN TRANSIT.					EN GÉNÉRAL.				
NOMBRE de TÉLÉGRAMMES.	Recette.	AUGMENTATION proportionnelle de chaque année sur la précédente.		PRODUIT moyen par télé- gramme.	NOMBRE de TÉLÉGRAMMES.	Recette. (a)	AUGMENTATION proportionnelle de chaque année sur la précédente.		PRODUIT moyen par télé- gramme.
		Mouvement.	Recette.				Mouvement.	Recette.	
		P. %.	P. %.	Fr. C.			P. %.	P. %.	Fr. C.
1,519	15,587 53	°	°	11 67	14,023	88,674 63	°	°	6 52
7,507	69,476 75	455.98	551.51	9 51	27,217	165,975 65	94.06	87.17	6 09
17,253	122,441 07	155.87	76.25	7 10	52,030	265,356 47	91.24	59.99	5 10
14,204	99,468 12	- 17.59	- 18.76	7 °	60,415	280,845 62	16.07	5.77	4 65
9,429	66,517 67	- 55.02	- 35.15	7 03	61,435	205,959 67	1.69	- 5.31	4 55
21,056	108,650 53	125.10	65.51	5 16	99,275	559,579 93	61.60	53.21	5 62
29,249	148,849 43	59.04	57.02	5 09	119,030	407,011 67	19.92	15.19	5 42
59,939	157,449 78	56.62	- 7.66	5 44	145,726	413,926 53	22.41	1.70	2 84
46,995	159,676 17	17.61	16.17	5 40	196,240	506,006 44	54.66	22.25	2 57
50,404	152,321 34	7.23	- 4.48	5 03	225,819	527,745 75	13.07	4.50	2 54
53,902	159,533 82	10.91	4.61	2 83	268,968	588,532 66	19.14	11.52	2 49
56,578	147,932 50	1.21	- 7.27	2 62	291,787	605,044 86	8.48	2.81	2 07
63,110	124,055 10	13.08	- 16.17	1 90	416,115	612,565 04	42.61	1.21	1 47
96,649	198,850 96	48.44	60.52	2 06	546,497	789,599 07	51.53	28.91	1 443
89,185	180,247 50	- 7.72	- 9.55	2 02	674,057	565,640 43	25.54	9.66	1 28
128,875	184,780 97	44.50	2.52	1 45	1,128,005	962,215 09	67.53	11.16	° 83
152,149	192,427 67	2.54	4.14	1 46	1,288,719	1,071,468 04	14.25	11.59	° 85
153,862	225,700 57	16.45	16.23	1 45	1,502,899	1,197,102 55	16.60	11.75	° 795
188,175	275,717 16	22.50	22.36	1 43	1,722,586	1,523,053 70	14.64	10.32	° 77
147,848	221,239 17	- 21.45	- 19.17	1 30	1,998,412	1,554,061 37	16.01	17.46	° 78
186,775	229,771 67	6.04	3.85	1 47	2,580,266	1,848,203 07	19.11	18.93	° 775
157,496	192,670 12	0.46	- 16.13	1 22	2,407,565	1,775,251 90	1.14	- 4.06	° 753
133,550	173,817 52	- 2.63	- 9.78	1 15	2,569,540	1,864,681 64	6.74	5.16	° 723
206,744	258,867 11	54.84	57.42	1 16	2,750,225	1,998,547 14	7.05	7.17	° 727
253,229	263,421 08	12.81	11.12	1 14	2,871,890	2,084,175 23	4.42	4.20	° 726
254,705	284,543 34	0.65	7.15	1 21½	2,910,687	2,153,121 05	1.53	2.39	° 753
247,027	515,260 73	5.23	10.17	1 26½	2,900,079	2,158,996 08	- 0.56	0.04	° 758
236,931	518,563 28	4.02	1.63	1 24	2,960,746	2,179,712 84	2.09	1.90	° 756
^(b) 282,287	277,956 66	9.83	- 12.69	0 98½	5,242,615	2,502,272 08	9.52	3.62	° 710
5,279,976	5,281,419 83	55.50	19.60	1 61	53,852,580	51,177,840 19	22.81	13.18	° 870

ordinaires et des cartes postales, organisé en 1874, ni, à partir de la dite année, le montant des redevances payées par les Compagnies de par les particuliers qui se font adresser leurs télégrammes avec l'adresse écrite sous une forme abrégée ou convenue, ni, à partir de 1879,

comparaison avec les résultats de 1878.

N° CIII. — Répartition, par pays d'échange, des correspondances télégraphiques internationales et en transit.

Comparaison des années 1879 et 1878.

a. CORRESPONDANCES INTERNATIONALES.

RELATIONS TÉLÉGRAPHIQUES DE LA Belgique avec les pays ci-dessous.	NOMBRE DE TÉLÉGRAMMES.			RECETTE AU PROFIT DU RÉSEAU BELGE.		
	EN 1879.	EN 1878.	Différences pro- portionnelles	EN 1879.	EN 1878.	Différences pro- portionnelles
Afrique (Égypte et Algérie).	1,219	1,014	P. % + 20½	1,276 90	1,080 21	P. % + 18
Allemagne (Empire d'). . .	212,602	169,704	+ 23½	194,191 80	139,559 76½	+ 21½
Amérique.	20,231	16,472	+ 23	12,896 90	12,508 15½	+ 3
Asie Mineure, Perse et Indes.	939	583	+ 61	933 88	612 34	+ 52½
Autriche-Hongrie	18,414	17,638	+ 4½	20,898 14	19,632 07	+ 6½
Espagne et Portugal	7,603	6,680	+ 13½	8,682 36	7,347 53	+ 18½
France.	244,178	221,161	+ 10½	277,521 63	235,515 01	+ 9½
Italie et Malte	13,396	12,420	+ 9½	14,467 63	13,604 17	+ 6½
Luxembourg (Grand-duché de)	12,028	10,280	+ 17	11,523 76	10,203 27	+ 11
Pays-Bas	132,726	133,913	+ 14	133,791 33	137,484 40	- 1
Royaume-Uni (Angleterre, Écosse et Irlande).	106,931	93,563	+ 8½	121,138 37	109,843 13	+ 10½
Russie	23,677	13,947	+ 33½	29,737 43	21,633 38	+ 37½
Scandinavie (Suède et Nor- vège) et Danemark.	13,118	13,279	- 1	16,738 70	17,004 63	- 1½
Servie, Roumanie, Turquie et Grèce.	4,130	3,070	- 13½	3,013 70	6,336 30	- 26½
Suisse	12,780	9,776	+ 30½	13,702 13	10,504 39	+ 30½
Totaux	848,242	737,322	+ 13	864,119 52	730,973 01	+ 10½

b. CORRESPONDANCES EN TRANSIT.

TRANSIT, PAR LA BELGIQUE, les correspondances télégraphiques échangées entre les pays ci-dessous.	NOMBRE DE TÉLÉGRAMMES.			RECETTE AU PROFIT DU RÉSEAU BELGE.		
	EN 1879.	EN 1878.	Différences pro- portionnelles	EN 1879.	EN 1878.	Différences pro- portionnelles
Angleterre et Allemagne, abou- tissants compris.	133,370	132,309	P. % + 4½	133,491 31½	190,538 88½	P. % - 27½
Pays-Bas et Espagne et Portu- gal.	3,633	7,138	- 20½	4,262 48	3,691 21	- 25½
— et France.	61,618	63,377	- 3	84,796 29	96,744 39	- 12½
— et Italie	6,333	8,017	- 13½	3,763 73	4,371 69	- 17½
— et Suisse	3,088	7,212	+ 12½	4,432 47	3,971 38	+ 12
Autres transits (1)	41,441	13,498	+ 124	42,133 13½	16,330 02½	+ 130½
Totaux	232,237	236,931	+ 9½	277,936 66	318,363 28	- 12½

(1) Entre le grand-duché de Luxembourg, d'une part, et les Pays-Bas ou l'Angleterre, d'autre part; entre la France et l'Allemagne nord-ouest; entre les Pays-Bas, d'une part, l'Angleterre, la Turquie, l'Amérique, l'Asie et l'Afrique par la France, d'autre part; plus certains télégrammes détournés de leur voie habituelle, par suite d'interruption ou d'encombrement.

N° CIV. — Renseignements divers. — Comparaison des années 1879 et 1878.

		1878.		1879.		
RELATIONS						
		intérieures.	internationales.	intérieures.	internationales.	
Correspondances privées.						
Classement des télégrammes par rapport au nombre de mots : Chiffres proportionnels pour cent.	1 à 20 mots	92.61	86.54	92.46	88.09	
	21 à 30 —	5.25	9. »	5.37	7.23	
	31 à 40 —	4.59	2.76	4.92	2.91	
	41 à 50 —	0.30	0.69	0.27	0.86	
	Au delà de 50 mots	0.25	1.04	0.28	0.94	
Classement des télégrammes par catégories: Chiffres proportionnels pour cent.	Télégrammes simples	85.45		85.38		
	— complexes	42.05		44.80		
	— urgents	2.80		2.82		
Classement des télégrammes par rapport à leur objet : Chiffres proportionnels pour cent.	Dépêches d'État	0.25	2.49	0.33	2.30	
	Nouvelles de bourse	3.88	45.64	4.08	45.56	
	Transactions commerciales	40.57	42.62	38.48	42.20	
	Correspondances de journaux	0.44	2.96	0.52	3.57	
	Affaires privées	54.89	36.29	56.59	36.37	
Longueur moyenne des télégrammes.	Nombre de mots	48.42	47.70	48.34	49.30	
Erreurs de transmission, de copie.	Nombre d'erreurs sur 1,000 mots transmis ou reçus	2.87		3.24		
Dépêches de service.						
Mouvement : Nombre de dépêches transmises		1,882,264 ^(a)		1,557,493		
Nature des communications : Proportion sur 100 dépêches.	Service du Chemin de fer.	Mouvement des convois.	71.3	93.5	72.6	93.8
		Colis égarés ou dévoyés.	43. »		42.8	
		Affaires diverses	9.2		8.4	
	Service du Télégraphe	3.5		3.5		
	— de la Poste	2.8		2.6		
— de la Marine	0.2		0.4			
		100. »		100. »		

(a) Non compris 467,564 télégrammes transmis et reçus par les agents de l'Etat, pour le service d'exploitation des chemins de fer concédés.

N° CV. — Situation des magasins, à l'expiration de l'année.

Exercices 1877, 1878 et 1879.

DÉSIGNATION DES OBJETS.	ANNÉES.		
	1877.	1878.	1879.
Appareils télégraphiques et accessoires . . .	85,591 "	92,676 50	80,427 60
Approvisionnements divers	6,855 66	9,980 66	9,125 55
Câbles et fils de cuivre.	16,444 "	52,260 50	54,218 55
Fils de fer, fils d'acier, plaques de terre. .	10,424 "	17,260 "	29,198 52
Isolateurs	15,055 25	15,156 70	9,009 27
Matériel de ligne : ferrures, boulons, ten- deurs, étriers, etc.	28,826 55	23,549 "	20,428 08
Matériel pour piles	9,474 80	12,214 50	16,507 85
Mobilier	14,691 75	24,105 05	19,979 09
Outils divers	2,548 80	4,229 70	364 50
Papier Morse.	12,800 "	5,160 "	15,052 80
Poteaux	51,508 47	26,178 56	25,035 67
Totaux (1). . . . fr.	251,998 28	280,570 77	257,527 26

(1) Les chiffres totaux se répartissent comme il suit :

		ANNÉES.		
		1877.	1878.	1879.
Valeur des approvisionnements payés sur les fonds	{ du budget.	196,561 43	233,921 97	214,897 96
	{ spéciaux .	38,437 45	46,648 80	42,429 30
Ensemble. fr.		231,998 28	280,570 77	257,327 26

N° CVI — Relevé des localités belges pourvues de bureaux télégraphiques, classées, par ordre d'importance, du point de vue des télégrammes privés au départ. — Année 1879.

N° de classement.	DÉSIGNATION DES LOCALITÉS.	NOMBRE de télégrammes privés.	N° de classement.	DÉSIGNATION DES LOCALITÉS.	NOMBRE de télégrammes privés.
1	Bruxelles	781,717	34	Tirlemont	9,416
2	Anvers	359,488	35	Gosselies	8,718
3	Liège	420,396	36	Nivolles	8,416
4	Gand	409,476	37	Arton	8,236
5	Louvain	50,467	38	Couillet	7,816
6	Charleroi	50,379	39	Seraing	7,625
7	Mons	46,234	40	Jemappes	7,357
8	Verviers	45,237	41	Grammont	6,549
9	Ostende	43,843	42	Baume	6,532
10	Tournai	40,821	43	Turnhout	6,342
11	Namur	40,441	44	Diest	6,311
12	Bruges	36,341	45	Lokeren	6,258
13	Courtrai	30,619	46	Lierre	6,254
14	Malines	24,962	47	Tongres	6,238
15	Huy	47,282	48	Lodelinsart	6,207
16	Alost	47,172	49	Quiévrain	6,128
17	Chatelineau	46,677	50	Gilly	6,031
18	Marchiennes	46,267	51	Roux	5,657
19	Mouscron	44,829	52	Soignies	5,648
20	Hasselt	44,688	53	Leuze	5,599
21	Blankenberghe	41,662	54	Gembloux	5,460
22	Bincho	41,257	55	Audenarde	5,445
23	Roulers	41,250	56	Renaix	5,333
24	Spa	41,123	57	Wavre	5,265
25	Ypres	40,618	58	Hal	5,219
26	La Louvière	40,402	59	Boom	5,141
27	Termonde	40,084	60	Jumet	5,039
28	Ath	9,906	61	Chimay	4,919
29	Saint-Ghislain	9,577	62	Chénée	4,914
30	Braine-le-Comte	9,524	63	Enghien	4,830
31	Dinant	9,380	64	Peruwelz	4,722
32	Saint-Trond	9,366	65	Waremmes	4,636
33	Saint-Nicolas	9,488	66	Vilvorde	4,523

N° de classement.	DÉSIGNATION DES LOCALITÉS.	NOMBRE de télégrammes privés.	N° de classement.	DÉSIGNATION DES LOCALITÉS.	NOMBRE de télégrammes privés.
67	Menin	4,499	105	Houdeng	2,666
68	Morlanwelz	4,476	106	Quévy	2,659
69	Lessines	4,410	107	Thourout	2,633
70	Andenne	4,402	108	Pâturages	2,632
71	Laeken	4,354	109	Aerschot	2,627
72	Fleurus	4,291	110	Virton	2,576
73	Bourg-Léopold	3,905	111	Dour	2,526
74	Manage	3,894	112	Ruysbroeck	2,526
75	Ciney	3,857	113	Pepinster	2,524
76	Fontaine-l'Évêque	3,771	114	Quareguon	2,489
77	Ninove	3,719	115	Tilleur	2,459
78	Écaussines	3,681	116	Seneffe	2,455
79	Selzaete	3,673	117	Thielt	2,443
80	Walcourt	3,660	118	Hamme	2,436
81	Brquelinnes	3,573	119	Feluy-Arquennes	2,423
82	Boussu	3,553	120	Couvin	2,386
83	Tamines	3,541	121	Ougrée	2,329
84	Jodoigne	3,521	122	Tubize	2,309
85	Wasmes	3,504	123	Acoz	2,301
86	Mariemont	3,457	124	Zèle	2,253
87	Bastogne	3,445	125	Stavelot	2,247
88	Nieuport	3,319	126	Mariembourg	2,246
89	Furnes	3,300	127	Beauraing	2,239
90	Willebroeck	3,300	128	Herbesthal	2,224
91	Thuin	3,286	129	Flémalle	2,194
92	Jemeppe-sur-Meuse	3,239	130	Berchem (Anvers)	2,179
93	Tamise	3,231	131	Beaumont	2,164
94	Antoing	3,187	132	Maeseyck	2,135
95	Wetteren	3,132	133	Braine-l'Alleud	2,131
96	Deynze	3,057	134	Boitsfort	2,102
97	Marche	3,048	135	Ensival	2,099
98	Frameries	3,003	136	Herenthals	2,094
99	Eesloo	2,986	137	Trooz	2,075
100	Visé	2,893	138	Blandain	2,066
101	Poperinghe	2,847	139	Genappe	2,056
102	Dixmude	2,788	140	Sottegem	2,051
103	Landen	2,768	141	Hannut	2,009
104	Dolhain	2,739	142	Comblain-au-Pont	1,991

N° de classement.	DÉSIGNATION DES LOCALITÉS.	NOMBRE de télégrammes privés.	N° de classement.	DÉSIGNATION DES LOCALITÉS.	NOMBRE de télégrammes privés.
143	Anderlues	4,983	181	Dison	4,533
144	La Sambre	4,976	182	Uccle	4,537
145	Heyst-sur-Mer	4,962	183	Ham-sur-Heuro	4,495
146	Iseghem	4,956	184	Jupillo	4,493
147	Perwez	4,953	185	Vielsalm	4,484
148	Rochefort	4,947	186	Hastières	4,483
149	Morbes-le-Château	4,944	187	La Roche (Luxembourg)	4,475
150	Neufchâteau	4,937	188	Floeffo	4,474
151	Brugelotto	4,921	189	Forest	4,474
152	Yvoir	4,920	190	Lobbes	4,472
153	Bracquegnies	4,890	191	Saint-Hubert	4,471
154	Vieux-Dieu	4,881	192	Wyneghem	4,464
155	Flouville	4,871	193	Lens	4,462
156	Flénu	4,870	194	Basècles	4,460
157	Fosses	4,868	195	Engis	4,441
158	Marbais	4,863	196	Vaulx	4,421
159	Herve	4,856	197	Trazegnies	4,401
160	Mont-Saint-Guibert	4,854	198	Val-Saint-Lambert	4,399
161	Vieux-Campinaire	4,849	199	Wervicq	4,398
162	Ottignies	4,830	200	Contich	4,382
163	Auvelais	4,826	201	Jurbise	4,381
164	Philippeville	4,815	202	Moll	4,381
165	Baudour	4,814	203	Florennes	4,367
166	Belœil	4,797	204	Sombreffe	4,367
167	Parcennes	4,758	205	Bièvre	4,357
168	Ans	4,699	206	Thy-le-Château	4,335
169	Court-Saint-Étienne	4,686	207	Elouges	4,324
170	Moustier	4,672	208	Cerfontaine	4,315
171	Esschen	4,650	209	Momignies	4,312
172	Waereghem	4,643	210	Luttre	4,302
173	Jemelle	4,633	211	Marbehan	4,295
174	Lichtervelde	4,611	212	Libramont	4,294
175	Brés	4,609	213	Bascoup-Chapelle	4,286
176	Bouillon	4,596	214	Strée	4,286
177	Hemixem	4,584	215	Nimy	4,279
178	Biaton	4,577	216	Marche-lez-Ecaussines	4,277
179	Le Rœulx	4,577	217	Callenelle	4,275
180	Obourg	4,563	218	Bertrix	4,271

N° de classement	DÉSIGNATION DES LOCALITÉS.	NOMBRE de télégrammes privés.	N° de classement	DÉSIGNATION DES LOCALITÉS.	NOMBRE de télégrammes privés.
219	Athus	4,266	257	Bloemendael	4,106
220	Gheel	4,242	258	Pont-à-Celles	4,105
221	Looz	4,240	259	Neorpelt	4,102
222	Aubel	4,232	260	Stambroeg	4,099
223	Puers	4,232	261	Hyon-Ciply	4,097
224	Solre-sur-Sambre	4,232	262	Herstal	4,095
225	Warcoing	4,226	263	Poix	4,095
226	Avelghem	4,219	264	Saventhem	4,095
227	Rupelmonde	4,218	265	Bloyberg	4,091
228	Mettet	4,216	266	Merxem	4,089
229	La Hulpe	4,200	267	Heer-Agimont	4,077
230	Mévergnies-Altres	4,200	268	Ransart	4,076
231	Flavelange	4,199	269	Saint-Bernard	4,067
232	Brasschaet	4,197	270	Chustro	4,065
233	Jette-Saint-Pierre	4,194	271	Beveren	4,056
234	Duffel	4,186	272	Vierves	4,055
235	Aeltra	4,176	273	Hamoir	4,048
236	Chièvres	4,176	274	Theux	4,048
237	Chaudfontaine	4,167	275	Wygmael	4,046
238	Harlebeke	4,162	276	Libin	4,044
239	Jambes	4,161	277	Ingelmunster	4,043
240	Esneux	4,160	278	Hougaerde	4,037
241	Neufvilles	4,157	279	Cronfestu	4,032
242	Amay	4,155	280	Jauché	4,032
243	Cappellen	4,149	281	Cuesmes	4,030
244	Schaerbeek	4,148	282	Reckheim	4,029
245	Assche	4,144	283	Nessonvaux	4,028
246	Adinkerke	4,140	284	Estinnes-Hautchin	4,023
247	Marloie	4,138	285	Taviers	4,021
248	Comines	4,133	286	Gouy-lez-Piéton	4,020
249	Grez-Doiceau	4,133	287	Gastuche	4,017
250	Moerbeka	4,132	288	Anthée	4,015
251	Néchin	4,132	289	Embresin	4,007
252	Lillo	4,131	290	Paliseul	4,002
253	Pommerœul	4,123	291	Wespelaer	994
254	Berzée	4,118	292	Hoogstraeten	989
255	Hennuyères	4,118	293	Frasnes-lez-Gosselies	979
256	Denderleeuw	4,111	294	Maffles	979

N° de classement.	DÉSIGNATION DES LOCALITÉS.	NOMBRE de télégrammes privés.	N° de classement.	DÉSIGNATION DES LOCALITÉS.	NOMBRE de télégrammes privés.
295	Harmignies	975	333	Borchem-lez-Audenarde. . .	827
296	Wellin.	972	334	Gingelom	827
297	Gerpinnes.	968	335	Gouvy	826
298	Audegom	967	336	Ghisteltes.	825
299	Courcolles.	966	337	Wevelghem.	823
300	Rance.	961	338	Hoboken	819
301	Francorchamps.	955	339	Villers-la-Ville	815
302	Frasnes.	955	340	Lanaeken.	813
303	Sclaigneaux.	949	341	Saint-Denis-Bovesse. . . .	808
304	Cortenbergh.	948	342	La Buisserie.	801
305	Melreux.	947	343	Piéton	794
306	Bonne-Espérance.	937	344	Fontaine-Valmont.	792
307	Jamoigne.	934	345	Ileyst-op-den-Berg.	790
308	Namèche.	924	346	Assesse.	788
309	Rhisnes.	915	347	Loth.	784
310	Grupont.	908	348	Wondelghem.	784
311	Eghezée.	907	349	Grandglise.	783
312	Remicourt.	905	350	Herinnes.	781
313	Lembecq	894	351	Rebecq-Rognon.	781
314	Waterloo.	892	352	Barvaux.	780
315	Fléron	890	353	Barse.	779
316	Calloo.	886	354	Gedione.	776
317	Ramillies.	882	355	Bornhem	775
318	Ansegem.	878	356	Thuillies	774
319	Capelle-au-Bois.	875	357	Lanktaer	773
320	Lebbeke.	874	358	Buggenhout.	765
321	Westerloo.	874	359	Stekene.	765
322	Ligne.	873	360	Tervueren.	763
323	Ternath.	870	361	Quevaucamps	760
324	Mollo.	866	362	Aywaille	750
325	Léau.	865	363	Argenteau.	748
326	Fexhe-le-haut-Clocher	860	364	Flobecq.	747
327	Sivry.	850	365	Montigny-sur-Sambre	747
328	Houffalize	845	366	Angleur.	741
329	Landeghem	845	367	Wandre.	737
330	Habay-la-Neuve.	836	368	Moba.	730
331	Warquignies	836	369	Bouffoulx.	745
332	Longlier.	829	370	Nedorbrakel.	744

N° de classement	DÉSIGNATION DES LOCALITÉS.	NOMBRE de télégrammes privés.	N° de classement	DÉSIGNATION DES LOCALITÉS.	NOMBRE de télégrammes privés
371	Lustin	743	409	Rhode-Saint-Gontso	623
372	Ligay	709	410	Eerneghem	622
373	Meulebeke	708	411	Bomaf.	619
374	Kormpt.	706	412	Gentbrugge	617
375	Swevegem.	706	413	Campinaire	610
376	Modave.	703	414	Jamioux.	606
377	Onoz.	702	415	Ladouze.	606
378	Silonrieux.	702	416	Bilson.	605
379	Snaeskerke	699	417	Bois-du-Luc.	605
380	Doische	693	418	Calvoot.	604
381	Orp-le-Grand	691	419	Grembergen.	603
382	Sprimont	690	420	Beyne.	593
383	Templeuve.	683	421	Bas-Oha.	596
384	Buvrinnes.	680	422	Buysingen.	594
385	Sichem.	674	423	Vaux-sous-Chèvremont.	590
386	Celles.	669	424	Braine-le-Château.	589
387	Baesrode	666	425	Baulers.	588
388	Londerzeel	664	426	Messancy.	585
389	Braives-Latinnes.	664	427	Boisschot.	580
390	Tilff	664	428	Micheroux.	580
391	Ordange.	660	429	Langerbrugge	577
392	Wychmael.	658	430	Durbuy.	576
393	Bouwel.	652	431	Bussilly.	575
394	Saintes.	649	432	Herbeumont.	575
395	Maldegheem	648	433	Sterpenich.	573
396	Lincent.	647	434	Monsville.	563
397	Merchtem.	646	435	Basel.	562
398	Plasschendaele.	645	436	Oisene	562
399	Calaphout	643	437	Oret	562
400	Terdonck.	640	438	Achel.	561
401	Fallais	637	439	Dottignies.	559
402	Rosoux.	637	440	Pouleur	559
403	Oostcamp.	635	441	Groenendael.	558
404	Burdinne	630	442	Moorstede-Pass.	556
405	Havré.	630	443	Tronchiennes	556
406	Le Mazy.	627	444	Wichelen	556
407	Leuze-Longchamps.	627	445	Welkenraedt.	554
408	Warneton.	626	446	Laplanché.	554

N° de classement.	DÉSIGNATION DES LOCALITÉS.	NOMBRE de télégrammes privés.	N° de classement.	DÉSIGNATION DES LOCALITÉS.	NOMBRE de télégrammes privés.
447	Saint-Leger	551	485	Liers	468
448	Lennick-Saint-Quentin. . .	550	486	Montzon-Moresnet	467
449	Vertryck	545	487	Esemael.	464
450	Silly-Hellebecq.	544	488	Haeren	463
451	Oostmalle.	543	489	Staden	463
452	Cruyshautem	541	490	Westmeerbeek.	459
453	Overryssche.	539	491	Flawinne	458
454	Beerlingen	538	492	Cortemarck	456
455	Fraire	533	493	Geet-Betz.	456
456	Itomedenno.	530	494	Hamout.	456
457	Homme-Mille.	527	495	Comblain-la-Tour.	454
458	Familleureux	526	496	Eyne	453
459	Zedelghom	526	497	Forchies	452
460	Battico	524	498	Metrelbeke	452
464	Haversin	523	499	Amérois.	450
462	Bousval.	520	500	Martelange	450
463	Natoye	516	501	Thulin	449
464	Vlamertinghe	515	502	Caprycke	448
465	Synghem.	514	503	Weert-Saint-Georges.	448
466	Barry-Maulde	513	504	Jabbeke.	447
467	Beirvelde	512	505	Oostvleteren.	446
468	Langemarck.	512	506	Vaudignies	446
469	Lillois.	511	507	Haelen	444
470	Berlaer	510	508	Leupeghem	444
474	Obaix-Buzet.	510	509	Moere.	444
472	Nandrin.	509	510	Bertrée-Avernas	442
473	Baconfoy	507	511	Morialmé	442
474	Ideghem	507	512	Ampsin	439
475	Gavre.	506	513	Huccorgne.	439
476	Avennes	502	514	Saint-Denis-Westrem	439
477	Quatrecht	499	515	Peteghem	437
478	Ghislenghien	494	516	Berchem (station)	431
479	Roclinge	483	517	Ghlin.	430
480	Peer	477	518	Wilryck.	428
481	Rousbrugge	477	519	Amougies	424
482	Landelies	472	520	Eeckeren	421
483	Lede	472	521	Boortmeerbeek.	420
484	Opwyck.	472	522	Nederzwalm.	419

N° de classement.	DÉSIGNATION DES LOCALITÉS.	NOMBRE de télégrammes privés.	N° de classement.	DÉSIGNATION DES LOCALITÉS.	NOMBRE de télégrammes privés.
523	Rixonsart	448	561	Scheldewindeke	365
524	Hoydingo	418	562	Davo	363
525	Anvaing	416	563	Boorsbeek-Wom	358
526	Herzelo	414	564	Froidchapelle	357
527	Marche-les-Dames	414	565	Glous.	365
528	Saint-Lambert	414	566	Ormeignies	365
529	Wolverthem	412	567	Somergem.	354
530	Sigaoux.	409	568	Baeloghem.	353
531	Bossières-Saint-Gerard	408	569	Ghyseghem	384
532	Gammerages.	406	570	Gets	349
533	Godarville.	405	571	Heppen.	348
534	Assenede	401	572	Dourlo	343
535	Tessengerloo.	400	573	Eossen	340
536	Bernissart.	397	574	Ardenne	336
537	Bouchout	397	575	Hamois	333
538	Tichte.	396	576	Balgerhoecke	329
539	Orroir.	395	577	Tête-de-Flandre	329
540	Huppaye	393	578	La Clinge	325
541	Waerschoot.	392	579	Surice	323
542	Aye.	391	580	Terwagne.	322
543	Haeltert.	388	581	Genck	316
544	Rocour	386	582	Burst.	313
545	Bodegem-Saint-Martin	383	583	Neel	311
546	Bierset	379	584	Dilbeck.	310
547	Doel	379	585	Eecker-Nazareth	300
548	Saint-Gilles-Waes	378	586	Eygenbilsen.	300
549	L'Abeele	377	587	Wavre-Sainte-Catherine.	300
550	Rotselaer	377	588	Habay (station)	298
551	Vedrin	376	589	Rooborst	298
552	Bellem	373	590	Ocquier.	295
553	Godinne.	373	591	Viesville.	295
554	Waesmunster	372	592	Peissant.	294
555	Étalle.	370	593	Evergem	292
556	Velthem	370	594	Schellebelle	291
557	Jemeppe-sur-Sambre	366	595	Eppeghem.	290
558	Malderen	366	596	Schuelen	290
559	Weerde.	366	597	Neerlinter.	287
560	Naninne.	365	598	Lambusart.	286

N° de classement	DÉSIGNATION DES LOCALITÉS.	NOMBRE de télégrammes priés.	N° de classement	DÉSIGNATION DES LOCALITÉS.	NOMBRE de télégrammes priés.
609	Henri-Chapello	280	642	Cognelée	216
600	Okogem	279	643	Havennes	214
601	Hérent	276	644	Oostkerko	214
602	Villers-le-Gambon	276	645	Asch	212
603	Agimont	275	646	Reeth	211
604	Le Toouquet	271	647	Elichove	209
605	Aublain	270	648	Hanzinne	208
606	Lommel	270	649	Exaerde	204
607	Handzaomo	268	650	Morhet	204
608	Villers-la-Tour	264	651	Zeelhom	197
609	Diepenbeek	261	652	Thisselt	196
610	Emptinne	261	653	Helchteren	190
611	Clavier	258	654	Beleele	187
612	Rèves	258	655	Erwetogem	185
613	Sihret	258	656	Moerzoke	183
614	Eelen	256	657	Franières	177
615	Hoesselt	253	658	Beverst	174
616	Deerlyk	252	659	Wideumont-Berch	172
617	Nazst	252	660	La Roche (Brabant)	168
618	Borgerhout	251	661	Munsterbilsen	165
619	Corbeek-Loo	251	662	Pavillons-Stave	163
620	Fumal	250	663	Boussu-en-Fagno	157
621	Desselghem	249	664	Eenaemo	157
622	Hansbeke	248	665	Pirange	156
623	Lierde-Sainte-Marie	248	666	Norderwyck-Mor	153
624	Rebais	248	667	Lissewegho	146
625	Sirault	244	668	Romerée	142
626	Tortre-lez-Baudour	244	669	Bovigny	137
627	Calamine	242	670	La Pinte	135
628	Milmort	242	671	Lavaux	129
629	Moorset	240	672	Halanzu	127
630	Esschene-Lombecq	233	673	Bornimont	126
631	Avins (Les)	231	674	Landscauter	126
632	Fouches	230	675	Matagne-la-Grande	124
633	Grand-Halleux	229	676	Autel-Bas	120
634	Moortzele	227	677	Merbes-Sainte-Marie	120
635	Le Bruly	225	678	Merlemont	118
636	Machelen	225	679	Meix-devant-Virton	108
637	Trois-Ponts	222	680	Chaineux	99
638	Middelkerke	220	681	Izel	96
639	Zonhoven	220	682	Weelde-Merxplas	77
640	Dieghem	219	683	Syssele	73
641	Mille-Pommes	218	684	Lompret	33

N° CVII. — *Marine. — Situation du matériel. — Personnel. —
Mouvement de la navigation dans l'Escaut.*

Comparaison des années 1879 et 1878.

	ANNÉES		DIFFÉRENCES pour 1879.								
	1879.	1878.									
Situation du matériel.											
Bateaux à vapeur.	15	13	»								
Bateaux-pilotes et bateaux-phares.	19	20	— 1								
Navire-école et ponton-transport	1	1	»								
Embarcations à vapeur.	2	2	»								
Totaux.	57	38	— 1								
Canals	151	156	— 5								
Personnel.											
Administration centrale.	29	29	»								
Paquebots-postes et Ecole des mouses	229	231	— 2								
Génie maritime (fonctionnaires et ouvriers)	102	103	— 3								
Hydrographie	5	3	»								
Transports entre Anvers et la Tête-de-Flandre.	21	22	— 1								
Ecole de Navigation	10	10	»								
Pilotage.	407	415	— 6								
Remorque.	7	6	+ 1								
Phares et fanaux.	57	58	— 1								
Sauvetage.	43	45	»								
Police maritime	26	24	+ 2								
Totaux	956	946	— 10								
Mouvement de la navigation dans l'Escaut (1).											
(Entrée et sortie.)											
A l'entrée. Nombre de navires pilotés par des agents	<table style="display: inline-table; border: none;"> <tr> <td style="border: none;">{ belges.</td> <td style="border: none;">5,470</td> <td style="border: none;">5,753</td> <td style="border: none;">— 283</td> </tr> <tr> <td style="border: none;">{ néerlandais</td> <td style="border: none;">628</td> <td style="border: none;">619</td> <td style="border: none;">+ 9</td> </tr> </table>			{ belges.	5,470	5,753	— 283	{ néerlandais	628	619	+ 9
{ belges.	5,470	5,753	— 283								
{ néerlandais	628	619	+ 9								
A la sortie. Nombre de navires pilotés par des agents	<table style="display: inline-table; border: none;"> <tr> <td style="border: none;">{ belges.</td> <td style="border: none;">5,834</td> <td style="border: none;">4,051</td> <td style="border: none;">— 177</td> </tr> <tr> <td style="border: none;">{ néerlandais</td> <td style="border: none;">271</td> <td style="border: none;">299</td> <td style="border: none;">— 28</td> </tr> </table>			{ belges.	5,834	4,051	— 177	{ néerlandais	271	299	— 28
{ belges.	5,834	4,051	— 177								
{ néerlandais	271	299	— 28								
Ensemble.	8,223	8,704	— 481								
Nombre de navires entrés ou sortis sans pilotes.	30	48	— 18								
Totaux.	8,285	8,752	— 499								
Rapport p. % des navires pilotés par des agents.	<table style="display: inline-table; border: none;"> <tr> <td style="border: none;">{ belges.</td> <td style="border: none;">89.07</td> <td style="border: none;">89.45</td> <td style="border: none;">— 0.38</td> </tr> <tr> <td style="border: none;">{ néerlandais.</td> <td style="border: none;">10.95</td> <td style="border: none;">10.55</td> <td style="border: none;">+ 0.58</td> </tr> </table>			{ belges.	89.07	89.45	— 0.38	{ néerlandais.	10.95	10.55	+ 0.58
{ belges.	89.07	89.45	— 0.38								
{ néerlandais.	10.95	10.55	+ 0.58								

(1) D'après les données fournies par l'Administration des Douanes, le mouvement de la navigation dans l'Escaut, en 1879, se traduit par un tonnage de 3,521,202 tonneaux.
Celui de 1878, par 3,407,953 —

Différence en plus pour 1879. 113,269 —

N° CIX. — Paquebots-postes entre Ostende et Douvres. — Mouvement et recette.

Comparaison des années 1879 et 1878.

	NOMBRE.			MOUVEMENT.			RECETTE.				
	ANNÉES		Différences pour 1879.	ANNÉES		Différences pour 1879	ANNÉES.		Différences pour 1879.		
	1879.	1878.		1879.	1878		1879.	1878.			
Voyageurs.	Billets simples	1 ^{re} classe	11,616	14,003	- 2,227	226,863 45	269,482 70	- 42,697 25			
		2 ^e —	7,892	8,380	- 488	100,791 00	107,013 90	- 6,222 "			
	Enfants.	1 ^{re} classe	150	170	- 29	1,432 80	1,709 74	- 276 94			
		2 ^e —	170	198	- 28	1,087 92	1,267 02	- 179 10			
	Billets d'aller et retour	1 ^{re} classe	(1) 2,618	(1) 2,248	+ 370	37,598 70	32,303 "	+ 5,295 75			
		2 ^e —	(1) 2,096	(1) 1,450	+ 646	20,088 90	13,901 10	+ 6,187 80			
Sociétaires		20	"	+ 20	255 "	"	+ 255 "				
Suppléments de 2 ^e à 1 ^{re} classe		1,095	1,251	- 156	"	"	7,006 "	8,006 40	- 998 40		
Cabines particulières		1,142	1,246	- 104	"	"	12,390 70	13,519 10	- 1,128 40		
Ensemble		"	"	"	(2) 24,782	(2) 26,518	- 1,736	407,539 42	447,202 96	- 39,663 54	
Bagages	Kilog.	863	1,055	- 192	38,985	44,285	- 5,300	(3) 1,949 25	(3) 2,214 25	- 265 "	
Chevaux	Têtes.	"	"	"	15	45	- 30	603 25	1,808 75	- 1,204 50	
Chiens	"	"	"	"	110	88	+ 22	704 "	563 20	+ 140 80	
Finances.	de 1,000 fr et au-dessous	"	"	"	2,305	2,128	+ 177	1,152 50	1,064 "	+ 88 50	
	de plus de 1,000 francs	"	"	"	2,330	2,426	- 96	10,371 50	14,199 "	- 3,827 50	
Journaux	Kilog.	"	"	"	91,931	89,659	+ 2,272	6,894 79	6,724 40	+ 170 39	
Petits colis	tarif normal.	jusqu'à 5 kilog —	109,012	109,599	- 57	(4) 329,736	(4) 329,997	- 261	57,809 25	66,266 "	- 8,456 75
		de 6 à 10 —	44,801	45,633	- 832	(5) 313,607	(5) 319,631	- 5,824	44,801 "	45,633 "	- 832 "
		de plus de 10 —	40,234	41,593	- 1,359	(6) 1,292,242	(6) 1,301,037	- 8,795	96,918 20	97,577 84	- 659 64
	tarif réduit.	Service anglo-belge-suisse	325	391	- 66	15,990	19,501	- 3,601	612 70	788 00	- 176 20
Transport de levure.		563	"	+ 563	43,007	"	+ 43,997	879 94	"	+ 579 94	
Produits extraordinaires	fr.	"	"	"	"	"	"	697 70	741 95	+ 155 75	
Subside du Gouvernement anglais	fr.	"	"	"	"	"	"	113,447 54	113,150 18	+ 297 36	
Totaux							fr.	744,780 04	797,932 43	- 53,152 39	

(1) Dans ces chiffres les billets d'aller et retour sont comptés chacun pour deux voyages.

(2) Le mouvement des voyageurs transportés a été de 24,620 en 1879, et de 26,370 en 1878. Les livrets coupons étant valables pour un mois, et donnant la faculté de séjourner dans les principales villes comprises dans l'itinéraire déterminé par ces livrets, il s'ensuit qu'un assez grand nombre de ceux-ci, délivrés en décembre, ne sont utilisés sur les paquebots de l'Étni qu'en janvier suivant.

(3) Le voyageur ayant droit au transport gratuit de 25 kilogr de bagages, cette somme ne représente que le produit de surtaxe à bord, le chemin de fer perçoit, à son profit, les surtaxes encaissées dans ses stations pour les bagages enregistrés directement.

(4) Poids moyen calculé à raison de 3 kilogr. par colis.

(5) — — — — — 7 — —

(6) Colis taxés au poids.

(7) Cette augmentation résulte de la hausse de valeur de la livre sterling dans le cours de la Bourse.

N° CXI. — *Service postal sur le Brésil et les États de la Plata.*

Avantages pécuniaires accordés aux concessionnaires.

Années.	NOMBRE DE TRAVERSÉES.	TAXES POSTALES.		Sommes liquidées pour parfaire LE MINIMUM POSTAL GARANTI.		DROITS DE PILOTAGE ET DE FANAUX REMBOURSÉS.		PRIMES de RÉGULARITÉ.		AMENDES pour retard du départ ou dans la durée des trajets.		SOLDE des PRIMES ET AMENDES. P. Primes. A. Amendes.		Total général des AVANTAGES. (Dédution faite des amendes).		MOYENNE des AVANTAGES par traversée.		Observations.
		Fr.	C.	Fr.	C.	Fr.	C.	Fr.	C.	Fr.	C.	Fr.	C.	Fr.	C.	Fr.	C.	
1878	72	20,763	02	"	"	87,663	90	354,804	48	27,425	"	P. 324,379	46	432,806	08	6,044	49	(1) On a dû prendre le produit des taxes postales de 1878, le montant pour tout l'exercice 1879 n'étant pas encore connu.
1879	69	20,763	02	"	"	96,927	84	343,404	65	49,700	"	P. 323,404	65	444,092	48	6,394	09	

N° CXII. — *Enrôlements et composition des équipages.*

ÉQUIPAGES.	1878.	1879.	Observations.
Étrangers.	1,420	786	
Nationaux.	28	25	
Totaux.	1,448	811	

N° CXIII. — Service postal d'Anvers

Mouvement. — Taux

MOUVE

A L'EXPORTATION.								A L'IMPORTATION.					
ANNÉES.	Nombre de traversées.	Jauge nette anglaise. (En tonneaux de 23,83.)		CHARGEMENT en tonneaux de frêt. (13,14 ou 1,015 kil.)		PASSAGERS.		ANNÉES.	Nombre de traversées	Jauge nette anglaise. (En tonneaux de 23,83.)		CHARGEMENT en tonneaux de frêt. (13,14 ou 1,015 kil.)	
		TOTAUX.	MOYENNE.	TOTAL.	MOYENNE PAR traversée.	Nombre Total.	Moyenne par traversée.			TOTAUX.	MOYENNE.	TOTAL.	MOYENNE PAR traversée.
I. — Ligne sur													
1878	13	27,224	2,094 ¹ / ₆	10,736	827 ⁵ / ₁₃	1,478	113	1878	15	26,781	2,060	24,870	1,913 ¹ / ₁₃
1879	21 ⁽¹⁾	52,152	2,483 ³ / ₇	20,742	987 ² / ₃	5,256	250	1879	23	56,584	2,460	48,140	2,093
II. — Ligne sur													
1878	12	23,187	1,952 ¹ / ₄	9,329	777 ⁵ / ₁₃	1,824	152	1878	12	22,687	1,890 ¹ / ₂	20,750	1,727 ¹ / ₂
1879	17 ⁽²⁾	57,657	2,215 ¹ / ₈	10,935	645 ¹ / ₂	5,691	217	1879	18	59,622	2,201 ² / ₉	35,501	1,961 ¹ / ₆
III. — Résultat général													
1878	25	50,411	2,016 ² / ₅	20,065	803 ² / ₆	3,302	152	1878	23	49,468	1,978 ³ / ₄	45,600	1,978 ⁷ / ₁₀
1879	58	89,509	2,365 ¹ / ₂	31,677	853 ³ / ₄	8,947	255	1879	41	96,206	2,546 ¹ / ₃	81,641	1,991 ¹ / ₄

TAUX MOYEN

POUR L'EXPORTATION.						
	1874.	1875.	1876.	1877.	1878.	1879.
Ligne sur New-York.	Fr. c. 24 33	Fr. c. 25 60	Fr. c. 22 48	Fr. c. 21 56	Fr. c. 20 86	Fr. c. 17 16
Ligne sur Philadelphie.	21 51	17 80	22 11	12 03	12 18	16 06

sur New-York et sur Philadelphie.

moyen du frêt.

MIENT.

PASSAGERS.		TOTAL.								Observations.
Nombre total.	Mojeure par traversée.	ANNÉES.	Nombre de traversées.	Jauge nette anglaise. (En tonneaux de 2,83.)		CHARGEMENT en tonneaux de frêt. (13,14 ou 1,015 kil.)		PASSAGERS.		
				TOTALE.	MOYENNE.	TOTAL.	MOYENNE PAR TRAVERSÉE.	Nombre total.	Mojeure par traversée.	
New-York.										
758	56	1878	26	54,005	2,077	55,626	1,570 ³ / ₅	2,216	85	(1) Deux départs n'ont pu avoir lieu, par suite du charriage de glaçons dans l'Escut. (2) Un départ supprimé pour le motif ci-dessus.
889	58	1879	44	108,756	2,471 ¹ / ₄	68,882	1,565 ¹ / ₅	6,145	159	
Philadelphie.										
915	76	1878	24	45,874	1,911 ⁵ / ₅	50,039	1,232 ¹ / ₅	2,759	114	
691	58	1879	55	77,279	2,208	44,456	1,269 ² / ₅	4,582	125	
pour les deux lignes.										
1,653	66	1878	50	99,879	1,997 ¹ / ₅	65,685	1,515 ³ / ₅	4,955	99	
1,580	58	1879	79	186,015	2,334 ¹ / ₅	115,518	1,454 ² / ₅	10,827	155	

DU FRET.

POUR L'IMPORTATION.						
	1874.	1875.	1876.	1877.	1878.	1879.
Ligne sur New-York . . .	Fr. c. 31 47	Fr. c. 56 54	Fr. c. 46 09	Fr. c. 41 76	Fr. c. 45 60	Fr. c. 39 02
Ligne sur Philadelphie . .	40 78	58 01	50 89	37 85	43 56	38 14

N° CXIV. — *Service postal sur New-York et sur Philadelphie.*

Avantages pécuniaires accordés aux concessionnaires.

Années.	Nombre de traversées.	PRODUIT des taxes postales.	Sommes dues pour parfaire le minimum postal garanti.	DROITS de pilotage et de fanaux remboursés.	Amenues.	Total général des avantages après déduction des amendes.	MOYENNE des avantages par traversée.
		Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.
1878	40	509 23	»	56,039 72	»	56,548 97	908 72
	(¹) 10	68 23	41,398 41	9,009 93	»	50,676 59	5,067 66
1879	(²) 56	681 85	124,318 45	33,170 24	539 16	159,781 08	4,453 36
	(³) 43	1,728 70	133,771 30	58,626 91	129 16	225,997 75	5,253 76

(¹) Service de douzaine à partir du 1^{er} novembre.(²) Service de douzaine à partir du 1^{er} février.(³) Départs supplémentaires compris.N° CXV. — *Enrôlements et composition des équipages.*

EQUIPAGES.	1878.	1879.	Observations.
Étrangers.	1,210	1,978	
Nationaux.	684	1,045	
Totaux.	1,894	3,023	